



BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE

DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES PHILOLOGIQUES ET HISTORIQUES

TRENTE-DEUXIÈME FASCICULE

ESSAI SUR LE RÈGNE DE TRAJAN,

PAR C. DE LA BERGE.



PARIS

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE RICHELIEU, 67

1877

ESSAI SUR LE RÈGNE

DE

TRAJAN

A MONSIEUR

LÉON RENIER

MEMBRE DE L'INSTITUT
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE
PRÉSIDENT
DE LA SECTION HISTORIQUE ET PHILOLOGIQUE
A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

HOMMAGE

DE RECONNAISSANCE ET DE RESPECTUEUX DÉVOUEMENT

ESSAI SUR LE RÈGNE

DE

TRAJAN

PAR

C. DE LA BERGE

EMPLOYÉ A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

ancien élève de l'École des Hautes Études

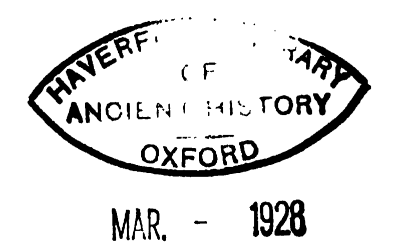


PARIS

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE RICHELIEU, 67

1877



1

Sur une table de marbre, reproduisant les fastes d'un registre de cooptation.

IMP · CAESA.........
T · CAESARE · A.......
P · R · C.........
P · VALER............
CO.............
M' · ACIL............
M · VLP..............
C..............
L · CEI...............
L · NO...............
T · S.................
....

Bovilles. — Borghesi. *Œuvres complètes*, VII, p. 249.

2

Actes des Frères Arvales. Fragment trouvé dans la Vigna Ceccaldi.

*M'. Acilio Glabrione, M. Vl*PIO TRAIANO COS III K MAIAS

Henzen. — *Acta fratrum Arvalium*, p. CXXVIII.

3

Borne milliaire trouvée entre Clèves et Nimègue.

*i*MP · CAE · NE*r*
VA · TRAIANV*s*
AVG GER P*ont*
MAX TRIB *pot*
PP COS

Cologne. — Brambach. *Corp. Insc. Rhen.* 1927.

4

Diplôme militaire de l'an 98.

IMP CAESAR·DIVI·NERVAE·F·NERVA·TRAIA
NVS·AVG·GERMANIC·PONTIFEX·MAXIMVS
TRIBVNIC·POTESTAT·COS·II

l. 19 A·D·X·K·MART
l. 20 IMP·CAESARE·TRAIANO·AVG·GERMAN II
l. 21 SEX· IVLIO FRONTINO II COS

Felsö Nana (Hongrie). — *Corp. Insc. Lat.*, t. III, 2e p., p. 862.

5

Borne milliaire (Route de Mérida à Salamanque).

IMPE*rator caesar*
DIVI·NERVAE·FILIVS
NERVA·TRAIANVS
AVGVSTVS·GERMA
NICVS·PONTIFEX·MA
XIMVS·TRIBVNICIA
POTESTATE·CONSVL
ITERVM·RESTITVIT
CXVI

Auj. perdue. — *Corp. Insc. lat.* II, n° 4667.

6

Sur la face antérieure d'un édicule de marbre blanc, dont il ne reste que la partie supérieure.

IMP
CAESARI·DIVI·NERVAE·F·
nervae·*tr*AIANO·AVG·GERM·PONT·MAX·TRIB·POT·C·II·*p*·*p*
·········ANVS·IIIIII VIR AVGVSTAL DE SVA MEDIOCRITA*te*
testa MENTO FIERI PONIQVE IVSSIT

Narbonne. — Tournal. *Catalogue* éd. 1864, p. 20, n° 134. Herzog. *Gall. Narb. Append.*, p. 5.

7

Borne milliaire trouvée près de Salamanque.
Aujourd'hui perdue.

IMP · CAESAR
DIVI · NERVAE · FILIVS
NERVA · TRAIANVS · AVG
GERM · P · M · TRIB · POT
COS · II · RESTITVIT
M · P · II

Corp. Insc. Lat. II, 4685.

8

Borne milliaire (Route d'Avenches à Windisch).

IMP · CAESARI
DIVI · NERVAE · F
NERVAE · TRAIA
NO · AVG · GERM
PONT · MAX · TRIB
POT · COS · II · P · P · DES
III · M · P · LXXXV

Zurich. — Mommsen. *Insc. Helv.* 330.

9

IMP CAESARI
DIVI NERVAE
FILIO NERVAE
TRAIANO AVG
GER PONT MAX
TRIB POTEST II
COS · II · P · P
D D

Flavium Neviodunum (Novigrad.) — *Corp. Insc. Lat.* III, n° 3921.

10

Borne milliaire (Route de Cilly à Pettau).

IMP·NERVA·TRAIA
NVS·CAES·AVG·GER
PONT·MAX·TRIB·POT
P·P·COS·II
VIII

Corpus Insc. lat. III, n° 5738.

11

imp. CAESAR D *ivi* NER
vae F NERVA T *r a* IANVS
aug GER P M TR *ib. p* OTES
T COS II P P

Praovo (Serbie). — *Corp. Insc. Lat.* III, n° 1642.

12

Borne milliaire.

imp.
DIVI NERVAE·*f*·TRAIA
NVS CAESAR AVG GER
MANI *cus p* VNTIFEX sic
MAX·TRIB·POT·P·P·COS·II
RESTITVIT PER *t* POM
PONIVM *bas* SVM *leg*
PRO PRAETORE M *p*
XXX
VIIII

Kaledjik (Galatie). — *Corp. Insc. Lat.* III, n° 309.

13

Borne milliaire trouvée près de Cordoue.
Aujourd'hui perdue.

IMP · NERVA · DIVI · NER
VAE · F · TRAIANVS · CAE
SAR · AVG · GERMANICVS
PONTIF · MAX · TRIBVNIC
POTEST · II · COS · II · P · P
VIAS · VETVSTATE · CORRVP
TAS · REFECIT ET RESTITVIT

Corp. Insc. Lat. II, n° 4725.

14

IMP · CAESAR
NERVAE · DIVI · NERVAE · F
TRAIANO · AVG · GER
PONTIF · MAX · TR · P
III · COS · II · P P
D · D

Larino (Samnium). — Mommsen. I. N. 5205.

15

Diplôme militaire de l'an 99.

IMP CAESAR · DIVI · NERVAE F · NERVA · TRAIANVS
AVGVSTVS GERMANICVS PONTIFEX · MAXIMVS
TRIBVNIC · POTESTAT · III · COS · II · P · P

l. 20 A D XIX K SEPT
l. 21 Q · FABIO · BARBARO · A · CAECILIO · FAVSTINO · COS

Philippopoli. — *Corp. Insc. Lat.* III, p. 863.

16

Trouvée dans les carrières de Brohl.

IMP·CAES·NER////////////
TRA· AVG GER III·II/////
IVL //////////////////////
HERCVLI /////////////////////
TVPIC//////////////////////
/////////////////////////////

Bonn. — Brambach. *Corp. Insc. Rhen.* 667.

17

IMP · NERVA · TRAIANO · CA
ESARE·AVG·GER·III·SEX·IVLIO
FRONTINO · III · COS · MAGISTRI
ANNI·CVII
M·OPTICIVS·HELPISTVS
.... AGATHOPVS
.... VS·HERMES
.... HERMOLAVS

Rome. — Henzen, n° 6545.

18

DIANAE
NEMORESI·VESTAE
SACRVM DICT
IMP·NERVA TRAIANO AVG
GERMANICO III COS PRAEF
EIVS·T·VOLTEDIO·MAMILIANO
QVAESTORIB
L·CAECILIO·VRSO·II·M·LVCRETIO

Rome. — Orelli, 1455.

19

Sur un cippe :

IMP·CAESAR
NERVA · AVG · GER ·
PONTIF · M TRIB ·
POTEST·III·COS·IIII·P·P·
VIAM · A · TRIPONTIO · AD
FORVM·APPI·EX·GLAREA
SILICE · STERNENDAM
SVA · PECVNIA · INCHOAVIT
IMP · CAESAR
NERVA·DIVI·NERVAE
FILIVS · AVG
GERMA······
TRIB · POTEST · COS · III ·
CONSVMMAVIT

Sermoneta. — Morcelli *de Styl. Insc.* II, p. 129; Chaupy, *Maison d'Horace* III, 391 ; Orelli, n° 780.

20

Sur une architrave, trouvée dans l'île du Tibre.

LARIBVS AVGVSTIS·ET·GENIS·CAESARVM

IMP · CAESARI · DIVI · NERVAE · FILIO · NERVAE · TRAIANO · AVG · GERM · PONTIFICI · MAXIMO · TRIB · POT · IIII · COS · III · DES*iiii*
PERMISSV · C · CASSI · INTERAMNANI · PISIBANI PRISCI PRAETORIS · AEDICVLAM REG XIIII VICI CENSORI MAGISTRI ANNI CV*ii*
VETVSTATE · DILAPSAM · IMPENSA · SVA RESTITVERVNT IDEM PR PROBAVIT

L · ROSCIO AELIANO	COS	L · CERCENIVS · L · LIB · HERMES	M · LIVIVS · C · L · DONAX	DEDIC
TI · CLAVDIO · SACERDOTE		P · RVTILIVS · P · F · PRISCVS	L · CORANIVS · L · L · EVARISTVS	IIII · K · IAN

Rome. — Orelli, n° 782. Borghesi, *Œuvres complètes* VII, p. 499.

21

Sur une table de marbre encastrée dans le rocher, au bord du Danube.

IMP ❦ CAESAR ❦ DIVI ❦ NERVAE ❦ F ❦
NERVA TRAIANVS ❦ AVG ❦ GERM
PONTIF MAXIMVS TRIB POT IIII
PATER PATRIAE COS III
MONTI*bu* SEXCISIS AN //////BVS
SUP///AT//S VIA//// F

Tactalia (Serbie). *Corp. Insc. Lat.* **III, n° 1699. Cf. Benndorff dans O. Hirschfeld :** *Epigraphische Nachlese aus Dacien und Moesien.* **Wien. 1874, in-8°.**

22

Fragments de l'Attique d'un arc de triomphe.

IMP · CAESAR · *divi*
NERVAE · F · NERVA · TRAIA*nus*
aug GERMANICVS · PON*tif*
max. TR*i*B · PO*t* · *iiii* · *cos* · III · P · P · CO*l*
*mar*CIANAM · TR*aia*NAM · TH
*amuga*DI · PER · LEG · III · AVG
fec · *m* · *m*VNATI · M*f* · GALLVS · LEG
D AVG · PRO · *pr* · *d*

Thamugas. — Renier : *Insc. Alg.* **1479. Borghesi :** *Œuvres complètes* **VIII, p. 486.**

23

Sur une base ronde.

IMP · CAESARI
DIVI · NERVAE · F
NERVAE · TRAIANO
AVG · GERM · PONT
MAX · TRIB · POT · IIII COS
IIII
MVNIC · IVLIPENSE
D · D ·

Zalamea (Bétique). — *Corp. Insc. Lat.* **II, n° 2352.**

24

Sur un cippe :

EX · AVCTORITATE
IMP · CAESARIS · DIVI
NERVAE · FIL · NERVAE
TRAIANI · AVG · GERM
PONTIFICIS · MAXIMI
TRIBVNIC · POTESTAT · V ·
COS · IIII · P · P ·
TI · IVLIVS · FEROX · CVRATOR
ALVEI · ET · RIPARVM · TIBERIS
ET · CLOCARVM · VRBIS · TER
MINAVIT · RIPAM · R · R · PROXIMO
CIPPO · P · CCCLXXXVI · S

Rome. — Smetius, f. VIII, n° 9.

25

Sur un cippe :

(*Route de Naples à Sinuessa, par Pouzzoles.*)

IMP · CAESAR · DIVI · NERVAE · F
NERVA · TRAIANVS · AVG GERMANICVS
PONT · MAX · TRIB · POT · VI · IMP · II
COS · IIII · PATER · PATRIAE · VIAM
NOVAM · RELICTIS · ANTIQVI · ITINERIS

Mommsen. I. N. 6267.

26

Sur un cippe :

(*Route de Naples à Siriuessa, par Pouzzoles.*)

V

IMP · CAESAR · DIVI
NERVAE · F · NERVA
TRAIANVS · AVGVSTVS
GERMANICVS · PONTIF
MAXIMVS · TRIBVNICIA
POTESTATE · VI · IMP · II
COS · IIII · PATER · PATRIAE
INCHOATAM A DIVO NERVA
PATRE SVO PERAGENDAM
CVRAVIT

Mommsen. I. N. 6268.

27

Titre d'une inscription relative aux fondations alimentaires, gravée sur une table de bronze trouvée à Macchia, près Circello, en Campanie, dans l'ancien oppidum des LIGURES BAEBIANI.

imp. caes. NERVA TRAIANO AVG *germanic*O IIII

q. ARTIC*u*LEIO PAETO CoS

ob liberalitatem optimi MAXIMIQ PRINCIPIS OBLIGARVNT PRAE*dia ex propos*ITO LIGVRES BAEBIA*'*
ni et corneliani UTEX INDULGENTIA EIVS PVERI PVELLAEQ AL*imenta* aCCIPIANT

Naples. — Mommsen : I. N. 1354 ; Henzen : n° 6664.

28

Sur un cippe :

ANNO
IMP·CAES·NERVAE
TRIANI·AVG
GERMANICI·IIII
Q·ARTICVLEI PAETI
COS
PONTIF·EX·STIPE

Vienne, en Dauphiné.—Copie de M. L. Renier; Borghesi : *Œuvres complètes* VI, 281.

29

Borne milliaire (Route de Cilly à Pettau).

IMP·NERVA·TRAIA
NVS·CAES·AVG·GER
PONT·MAX·TRIB·POT
P·P·COS·IIII
VI.

Vienne (Autriche). — *Corp. Insc. Lat.* III, n° 5732.

30

Table de marbre, fragmentée.

*i*MP AVG
*fi*NES DEREC*ti*
*int*ER DIEN*ses*
*et olo*SSONIO*s*
ex CONVENTION
IPSORVM
im P//NERVA *t*RA*ia*
no CAESAR*e*
AVG GERMAN*ico*
IIII COS

Trouvée près de Dium (Malathria) en Macédoine. — Heuzey : *Mont Olympe*, p. 477. — *Corpus Insc. Lat.* III, n° 591.

31

IMP · NERVA · TRAIAN*us* . . . .
PONTIF · MAX · TR*ib. pot* . . . .
AQVAE DVCTVM · COLON*is · s · p · perfecit*
IN · QVOD · ANTE · IMPEN*derant · jussu* . .
SACRATISSIMI · PRINCI*pis* . . . .

Zara. — *Corp. Insc. Lat.* III, n° 2909.

32

IMP · CAE
NERVAE · F
VAE · TRAI
AVG · GERN
PONTIF · M
TRIBVN · PO
IMP · III · COS
LAVRENTES LA
DE C D
PVBLI

Lavinium (Pratica). — Fabretti : *Inscr. Dom.*, p. 682, n. 66.

33

Borne milliaire (VIA SUBLACENSIS, *embranchement de la* VIA VALERIA).

IMP · CAESAR
NERVAE · F · NERVA
TRAIANVS · AVGVSTVS
GERMANICVS · DACICVS
PONTIFEX · MAXIMVS
TRIBVNICIA · POTESTATE
IMP · III · COS · V
RESTITVENDAM · CVRAVIT
XXXVIII

E. Desjardins : *Topographie du Latium*, p. 177.

34

Titre d'une inscription relative aux fondations alimentaires, gravée sur une table de bronze trouvée à Velleia.

l. 1. OBLIGATIO PRAEDIORVM·OB·H-S DECIENS QVADRA=
=GINTA · QVATTVOR · MILIA · VT · EX · INDVLGENTIA · OPTIMI ·
MAXIMIQVE PRINCIPIS · IMP CAES NERVAE

l. 2. TRAIANI · AVG · GERMANICI · DACICI · PVERI · PVELLAEQVE · ALI
MENTA ACCIPIANT.

Parme. — E. Desjardins : *De tabulis alimentariis*, p. iij.

35

Diplôme militaire, de l'an 103.

IMP · CAESAR · DIVI · NERVAE · F · NERVA · TRAIANVS
AVGVSTVS · GERMANICVS · DACICVS · PONTIFEX · MAX
IMVS · TRIBVNIC · POTESTATE · VII · IMP · IIII · COS · V · P · P

l. 22 A · D XIIII · K · FEBR
M' LABERIO · MAXIMO · $\overline{II}$
Q · GLITIO · ATILIO · AGRICOLA · $\overline{II}$ · COS

Trouvé à Malpas (comté de Chester). — *Corp. Insc. Lat.* III, p 864.

36

Sur un piédestal :

IMP · CAESARI
DIVI · NERVAE · F
NERVAE · TRAIANO
AVG · GERMANICO
DACICO · PONTIFICI
MAXIMO · TRIBVNIC
POT · VII · IMP · IIII · COS · V · P · P
TRIBVS · XXXV
QVOD · LIBERALITATE
OPTIMI · PRINCIPIS
COMMODA · EARVM · ETIAM
LOCORVM · ADIECTIONE
AMPLIATA · SINT ·

Rome. — Smetius, f° LIII, n° 3. Orelli, n° 3065.

37

Sur un piédestal trouvé à Tyndaris :

IMP · CAESAR · DIVI · NERVAE
F · NERVA · TRAIANVS · AVG
GERMANICVS · DACICVS
PONTIFEX · MAXIMVS
TR · POT · VII · IMP · IIII
COS · V · P · P

Palerme. — Henzen. n° 5440.

38

Borne milliaire (Route de Braga à Astorga).

IMP · CAESARI
DIVI · NERVAE · F
TRAIANO · AVG
GER · DACICO
PONT · MAX
TRIB · POT · VII
IMP · IV · *cos* · *u*
AQVIS · FLAVIS
M · P · XLII

Corp. Insc. Lat. II, n° 4782.

39

Sur un piédestal :

IMP · CAESARI DIVI
NERVAE FILIO NERVAE
TRAIANO GERMANICO
PONTIFICI MAXIMO
TRIB · POTEST · VII
IMP · IIII · COS · V · P · P ·
KALAMENSES
DD PP FC

Guelma. — Renier : *Insc. Alg.*, n° 2711.

40

Sur une base oblongue :

IMP · CAESARI · DIVI · NERVAE · F
NERVAE · TRAIANO · AVG · GERM
DACICO · PONT · MAX · TRIB · POTEST · VIII
IMP · IIII · COS · V · P · P · OPTIMO PRINCIPI
SAGARI *the*ATRI MARCELL
CVLTORES · DOMVS · AVG ·

Rome. — Smetius, f° LIII, n° 2.

l. 4. Smetius donne IMP VIII

41

Sur l'arc votif érigé au milieu du pont :

IMP · CAESARI · DIVI · NERVAE · F · NERVAE
TRAIANO · AVG · GERM · DACICO · PONTIF · MAX
TRIB · POTES · VIII · IMP · V · COS · V · P ' P
MVNICIPIA
PROVINCIAE
LVSITANIAE · STIPE
CONLATA · QVAE · OPVS
PONTIS · PERFECERVNT
IGAEDITANI
LANCIENSES · OPPIDANI
TALORI
INTERANNIENSES
COLARNI
LANCIENSES TRANSCVDANI
ARAVI
MEIDVBRIGENSES
ARABRIGENSES
BANIENSES
PAESVRES

Alcantara. — *Corp. Insc. Lat.* II, 759, 760.

42

Diplôme militaire de l'an 105.

IMP CAESAR DIVI NERVAE F NERVA TRAIANVS
AVGVSTVS GERMANICVS DACICVS PONTIFEX
MAXIMVS TRIBVNIC POTESTAT VIIII IMP
IIII COS V P P

l. 21. A·D IDVS MAI
C IVLIO BASSO CN AFRANIO DEXTRO COS

Pesth. — *Corp. Insc. Lat.* III, p. 864.

43

Autre diplôme militaire de l'an 105.

IMP·CAESAR DIVI·NERVAE·F NERVA TRAIANV*s*
AVGVSTVS · GERMANIC · DACICVS · PONTIF · MAX*i*
MVS TRIBVNIC·POTESTAT·VIIII·IMP·IIII COS·V·P·*p*·

(La partie de la plaque où se lisaient les noms des consuls est détruite.)

Sydenham. — *Corp. Insc. Lat.* III, p. 866.

44

Au-dessous d'un bas-relief, représentant Trajan entre Hercule et Mercure.

IMP · CAESARI · DIVI · · NERVAE · FILIO · N
ERVAE · TRAIANO · AVG · GERMANICO · D
ACICO·PONT·MAX·TRIB·POT·VIIII·IMP IIII COS V
//

Rome. — **Smetius, f° LIII, n° 4.**

45

Pont sur le Liris, auprès de Frégelles (VIA LATINA).

IMP · CAESAR
DIVI
NERVAE · FIL
NERVA
TRAIANVS
AVGVSTVS
GERMANICVS
DACICVS
PONT · MAXIMVS
TRIB · POT · VIIII
IMP · IIII · COS · V · P · P
RESTITVIT

Mommsen : I. N. 6251.

46

Sur l'attique d'un arc de triomphe ?

PLOTINAE	IMP · CAES · NERVAE ·	MARTIA
AVGVST	TRAIANO · AVG · GERM	NAE AVG
	DACICO · PONT · MAX · TR	
	POT · IX · COS · V · D · D	

Sarzane. — Muratori : ccxxx. 7. Orelli : 786.

47

Diplôme militaire de l'an 108.

IMP CAESAR DIVI NERVAE F NERVA TRAIANVS
AVGVSTVS GERMANICVS DACICVS PONTIFEX MA
XIMVS TRIBVNIC POTESTAT XI IMP VI COS V P P

l. 22 PR K IV L
C · MINICIO · FVNDANO C VETTENIO SEVERO COS

Weissenburg (Franconie). — *Corp. Insc. Lat.* III, p. 866.

48

TRAIANO · AVG
GERM · DAC · PONT
MAX · TRIB · POT · XI · IMP ·
VI · COS · V · P · P
C · FVLVIVS · HERMAE · LIB
EPITYNCHANVS · EX · D · D
OB · HONOREM · AVGVSTAL

Brindes. — Mommsen. I. N. 453.

49

Sur une dalle brisée, trouvée à Philippeville.

*im*P CAES DIVI ·
*ne*RVAE · F · NERVAE
*tr*AIANO AVG · GERM
*da*CICO · PONT · MAX · TRIB
pot XI · IMP · VI · COS////
*opti*MO · AC · MA*ximo*
principi

Musée du Louvre. — Renier. *Insc. Alg.*, n° 2157.

50

Sur une grande table de travertin :

M · CALPVRNIVS · M · F · PISO · FRVGI · PR · EX · S · C
FACIVNDVM · CVRAVIT · EIDEMQVE · PROBAVIT
IMP · CAESAR DIVI · NERVAE · F · NERVA
TRAIANVS · AVGVSTVS · GERMANICVS
DACICVS · PONTIF · MAXIMVS · TRIB · POT · XII
IMP · VI · COS · V · P · P · OPERIBVS · AMPLIATIS · RESTITVIT

Rome. — Smetius, f° XII, n° 8. La partie droite, vue et copiée par Smetius, n'existe plus. V. Melchiorri, *Lettre à M. de Witte;* Rev. Arch., 1845, p. 338.

51

IMP · CAESARI · DIVI · NERVAE · F · NERVAE · TRAIANO
AVG · GERM · DACICO · PONTIFICI · MAX ·
TRIBVNIC · POTEST · XII · IMP · VI · COS · V ·
P · P · DEVICTIS · DACIS · FOROCLAVD · PVBL ·

Aixme, en Tarantaise. — Orelli, n° 787.

52

Borne milliaire.

IMP
CAESAR NERVA
TRAIANVS · AVG
GERM · DACICVS
PONTIF · MAXIM
POT · XII · COS · V
IMP · VI · P · P · FECIT
PER · COH · I · FL · VLP
HISP · MIL · C · R · EQ
A POTAISSA · NAPO
CAE
M · P · X

Thorda. — *Corp. Insc. Lat.* III, 1627.

l. 6. TR manque sur la pierre.

53

....VGVST · VIC · IOVIS · FAGVTAL....
....MP · NERVA · DIVI · NERVAE · F · TRAIAN....
....ICO · PONT · MAX · TRIB · POT · XIII · IMP · VI....
....POLLIONIS · TRIB · PLEB · AED · REG · III · VETVSTA....
.....GISTRI · ANNI · CXXI · SVA · INPENSA · RESTITV....
....PHOEBVS A · NONIVS · A · L · ONESIMVS....
....CALLISTVS L · VALERIVS · L · L · EVTICHVS....

Rome. — Fabretti, *Inscr. Dom.*, p. 103, n° 241.

l. 5. Il faut lire ANNI · CXVI ·

V. Borghesi, *Œuv. compl.* VII, p. 500 (*Lettre à M. Egger*).

54

IMP·CAESAR·DIVI
NERVAE·F·NERVA
TRAIANVS·AVG
GERM·DACICVS
PONT·MAX·TR·POT·XIII
IMP·VI·COS·V·P·P
AQVAM·TRAIANAM
PECVNIA SVA
IN VRBEM PERDVXIT
EMPTIS LOCIS
PER·LATITVP·P·XXX

Conetta (10 milles de Rome). — **Henzen, 5097.**

55

Pont sur le Monticello, entre Terracine et Fondi
(VIA APPIA).

IMP·CAESAR
DIVI·NERVAE
FILIVS·NERVA
TRAIANVS
AVG·GERMANICVS
DACICVS·PONT
MAXIMVS·TRIBVN
POTESTATIS·XIII
IMPERATOR·VI·COS·V
P·P·PONTEM·VETV
STATE·COLLAPSVM
RESTITVIT

Mommsen. — **I. N. 6241.**

56

Sur un cippe :

(VIA TRAJANA)

LXXXI
IMP · CAESAR
DIVI · NERVAE · F
NERVA · TRAIANVS
AVG · GERM · DACIC
PONT · MAX · TR · POT
XIII · IMP · VI COS V
P P
VIAM A BENEVENTO
BRVNDISIVM PECVN
SVA FECIT.

Cerignola. — Mommsen. I. N. 6289.

57

Sur un cippe :

(VIA TRAJANA)

IMP · CAESAR
DIVI · NERVAE · F ·
NERVA · TRAIANVS
AVG · GERM · DAC
PONT MAX TRIB P
XIII · IMP · VI · COS · V
P · P
VIAM ET PONTES
BENEVENTO · BRVNDISIVM
. PECVNIA SVA

Paduli (près Bénévent). — Mommsen : I. N. 6290.

58

Sur une dalle, encadrée de moulures.

I M P   C A E S A R I
D I V I   N E R V A E   F I L
N E R V A E   T R A I A N O
A V G · G E R M · D A C I C O
P O N T · M A X · T R I B · P O T
X I I I · C O S · V · I M P · V I · P · P
D · D   P · P ·

Sétif. — Renier, *Inscrip. Alg.*, n° 3267.

59

Diplôme militaire de l'an 110.

IMP CAESAR DIVI NERVAE F NERVA TRAIA
NVS AVG GERM DACICVS PONTIF MAXIMVS
TRIBVNIC POTESTAT · XIIII · IMP · VI · COS · V · P · P

A D XIII K MART
l. 23 SER · SCIPIONE SALVIDIENO ORFITO
M · PEDVCAEO · PRISCINO COS

Vienne (Autriche). — *Corp. Insc. Lat.* III, p. 868.

60

Sur un cippe :

(VIA APPIA)

X

IMP · CAES ·

DIVI · NERVAE

FILIVS · NERVA

TRAIANVS · AVG

GERMANICVS

DACICVS · PONT · MAX

TRIB · POT · XIIII

IMP · VI · COS · V · P · P

XVIIII · SILICE

SVA · PECVNIA

STRAVIT

LIII

DDD · NNN · FFF · LLL

THEODOSIO · ARCADIO

ET · HONORIO · P · P · P · FFF

SEMPER · AVGGG

BONO · REIPVB

NATIS

Terracine. — Gruter 1019, 8. Fabretti, *Col. Traj.*, p. 291.

61

IMP · CAESARI · DIVI

NERVAE · F · NERVAE

TRAIANO · AVG · GER

DACI · PONT · MAX · TR

POT · XIV · IMP · VI · COS · V · P · P

BRVNDISINI · DECVRIONES

ET · MVNICIPES

Brindes. — Mommsen. I. N., n° 454.

62

imp. caesari·*d*IVI·NERVAE·F·NERVAE·*traiano*·*aug.*
germanico·*dacico*·PONTIFICI·MA*ximo trib*
pot... *i*MP·VI·COS·V·*p*·*p*·
*ob mu*NIFICENTIAM·SVAM..................
SVBOLEMQ·ITALIAE........
IT·MVNICIPII *auximatium*
decuriones et plebs.

Osimo. — Henzen, n° 5444.

63

Sur le pont de la Tamega :

IMP·CAES·NERVA
TRAIANO·AVG·GER
DACICO·PONT·MAX
TRIB·POT·COS·V· P·P
AQVI FLAVIENSES
PONTEM LAPIDEVM
DE SVO F·C

Chaves (Aquae Flaviae). — *Corp. Insc. Lat.* II, n° 2478.

64

IMP·DIVI·NER·F
NERVAE·TRAIA
CAESARI·AVG
GER·DACIC·PONT
MAX·TRIB·POT·P·P
COS·V
C·RVFIVS·MODERATVS
IVNIANVS·IVNCINVS
PRAEF·COH·VI·RAET·TRIB
MIL·LEG·VII·C·P F
CODICIL·F·I

Cilly. — *Corp. Insc. Lat.* III, n° 5202.

65

imp caes NERVA TRAIA
*no au*G GER DACICO P
max tr I BPP COS V
coh I.VCENSIVM P F

Roomburg. — Brambach. *Corp. Insc. Rhen.*, n° 6 *b.*

66

*Imp. ner*VA
*traia*NO
*caesa*RE
aug GERM
*dac.v.*M'LA
berio II COS

Trente. — Orelli, n° 4915.

67

(VIA SALARIA).

IMP · CAES · DIVI
NERVAE · F · NER
VA · TRAIANVS
AVG · GERMAN
DACICVS · PO///TIF
/////XIMVS · TRIB
/////STATE/////ER
VI · COS · V/////////VB
STRVCTIONEM · CON
T..... ABEM · MONTIS
FECIT.

Antrodoco. — Mommsen. I. N. 6261.

68

*n*VMINI.DOMVS·AVG*ustae*..
*i*MP·CAESARIS·NERVAE·T*raiani aug*
*g*ERM·DACICI·SER·ZMARAGDIA*nus*·*sil*
*v*ANI·SIGNVM·PORTICVS·S
5. *c*VM·CVLTV·ET·PICTVRA·ITEM
CORVM·DD·DEDIC·VI·K·OCT
*tr*AIANO·AVG·GERM·DACICO·VI·T·SEXTIO·COS...

Rome. — Oderico; *Dissert.*, p. 56.
Orelli, n° 1595.

69

IMP·CAESARI·DIVI·NERVAE·FILIO·NERVAE
TRAIANO·AVG·GERM·DACICO·PONT·MAX
TRIB·POT·XV·IMP·VI·COS·VI·P·P
OPTIMO PRINCIPI
5. L·PLVTIVS·L·F·PAL·PHOEBVS

Pouzzoles. — Mommsen. I. N. 2487.

70

SPQR
IMP·CAESARI·DIVI
NERVAE·F·NERVAE
TRAIANO·AVGVSTO
5. GERMANICO·DACICO
PONTIF·MAX·TRIBVNICIA
POTEST·XVI·IMP·VI·COS·VI·P·P
OPTIME·DE·REPVBLICA
MERITO·DOMI·FORISQVE

Rome. — Henzen, n° 5445.

71

Sur une table de marbre rouge trouvée à Gergina :

I M P · C A E S · D I V *i* · F I L
N E R V A E · T R A I A N O
A V *g* · G E R · D A C I C O
P O N T · M A X · *t r i* B · P O T
5. X V I · I M P · V I · C O *s* V I · P · P
P · C A L P V R N I O · M A C R O
C A V L I O · R V F O · L E G · A V G · P R O · P *r*.

Iassy. — *Corp. Insc. Lat.* III, n° 777.

72

Sur le piédestal de la colonne Trajane.

S E N A T V S · P O P V L V S Q V E R O M A N V S
I M P C A E S A R I D I V I N E R V A E · F · N E R V A E
T R A I A N O · A V G · G E R M · D A C I C O · P O N T I F
M A X I M O T R I B P O T X V I I I M P V I C O S V I · P · P
5. A D D E C L A R A N D V M Q V A N T A E A L T I T V D I N I S
M O N S E T L O C V S T A N T*is oper*I B V S · S I T · E G E S T V S

Rome. — Orelli, n° 29.

73

Diplôme militaire de l'an 114.

IMP CAESAR DIVI NERVAE F NERVA TRAIANVS OPTIMVS
AVG GERM DACIC PONTIF MAX TRIBVNIC POTESTAT
XVII IMP · VII COS · VI · P · P ·

l. 18 K SEPT
L · LOLLIANO AVITO L MESSIO RVSTICO CO S

Petronell (Carnuntum). — *Corp. Insc. Lat.* III, p. 869.

74

Sur une grande dalle de marbre :

I M P · C A E S A R · D I V I · N E R V A E · F
N E R V A · T R A I A N V S · O P T I M V S · A V G
G E R M A N I C V S · D A C I C V S · P O N T I F · M A X
TRIBVNIC·POTEST·XVIII·IMP·VII·COS·VI·P·P
SACRARIA·NVMINVM·VETVSTATE·DILAPSA·RESTITIVIT·

Rome. — Fabretti : *Col. Traj.*, **p. 293. Borghesi :** ***Œuvres complètes*, V, p. 18.**

75

Sur l'attique de l'arc de triomphe :

IMP · CAESARI · DIVI · NERVAE · FILIO
NERVAE · TRAIANO · OPTIMO · AVG
GERMANICO · DACICO · PONTIF · MAX · TRIB
POTEST · XVIII · IMP · VII · COS · VI · P · P
FORTISSIMO·PRINCIPI·SENATVS P·Q·R

Bénévent. — Mommsen : I. N. 1408.

76

I M P · C A E S A R I
D I V I · N E R V A E · F
NERVAE · TRAIANO · OP
TIMO · AVG · GERM · DACICO
PARTHCO · PONTIF · MAX · TRIB
POT · XVIII · IMP · VII · COS · VI
PATRI · PATRIAE · MVNICIPES

Zambra (Cisimbrium, en Bétique). — ***Corp. Insc. Lat.*** **II, n° 2097.**

77

Borne milliaire (Via Latina).

*xl*VII
IMP·CAESAR·
DIVI·NERVAE·F·
NERVA·TRAIANVS·
OPTIMVS·AVG·
GERMANICVS·DACICVS·
PONTIFEX·MAXIM·
TRIB·POT·XVIII·
IMP·VIIII·COS·VI·
P · P
FACIENDAM·
CVRAVIT·

Ferentino. — Borghesi : *Œuvres complètes*, V, p. 22.

78

Sur l'Attique de l'Arc de triomphe :

IMP·CAESARI·DIVI·NERVAE·F·NERVAE
TRAIANO·OPTIMO·AVG·GERMANICO·DACICO·
PONT·MAX·TR·POT·XVIIII·IMP·VIIII
COS·VI·P·P·PROVIDENTISSIMO·PRINCIPI
SENATVS·P·Q·R·QVOD·ACCESSVM
ITALIAE·HOC·ETIAM·ADDITO·EX·PECVNIA·SVA
PORTV·TVTIOREM NAVIGANTIBVS·REDDIDERIT

PLOTINAE
AVG
CONIVGI·AVG

DIVAE
MARCIANAE
AVG
SORORI·AVG·

Ancône. — Orelli, n° 792.

79

Pont du Métaure (Via Flaminia) :

IMP · CAESAR
DIVI · NERVAE · F
NERVA · TRAIANVS
OPTIMVS · AVG · GER
DACICVS · TRIBVNIC
POTEST · XIX · IMP · XI
COS · VI · P · P
FACIVNDVM
CVRAVIT

Fossombrone. — Fabretti, 398. 289.

80

IMP · CAESARI
DIVI · NERVAE · F
NERVAE · TRAIANO
OPTIMO · AVG · GERM
DACIC · PARTHIC · PONT
MAX · TRIB · POTEST · XX
IMP · XII · COS · VI · PATRI · PATR
CVLTORES · IOVIS · HELIOPO
LITANI · BERYTENSES · QVI
PVTEOLIS · CONSISTVNT

Pouzzoles. — Mommsen I, N. 2488.

81

Diplôme militaire de l'an 116.

Partie intérieure.

IMP CAESAR DIVI NERVAE F NERVA TRAIANVS OPTIM
AVG GERM DACIC PARTHIC PONTIF MAX TRIB PO
TESTAT·XX IMP·XIII·PROCOS·COS VI P P

Partie extérieure.

IMP CAESAR DIVI NERV*ae·f·nerva·trajanus*
OPTIMVS AVGVSTVS *Germanic dacic par*
THICVS PONTIFEX M*aximus tribunic potestat*
XX· IMP·XIII PR

l. 23. A·D·VI·IDVS SEP
CN MINICIO FAV

Wiesbaden. — *Corp. Insc. Lat.* III, p. 870.

82

Sur un piédestal :

IMP·CAESARI·DIVI
NERVAE·FIL·NERVAE
TRAIANO·OPTIMO
AVG·GERMANICO
DACICO·PARTHICO
PONT·MAX·TRIB·POT·XXIII...
COS·VI·PATRI·PATRIAE
SENATVS·POPVLVS Q·ROM
OB·RECIPERATOS·AGROS·ET·POSSESS....
QVOS·LACVS·FVCINI·VIOLENT....

Alba Fucense. — Mommsen : I, N. 5619.

83

Sur une table de marbre, encastrée dans le mur d'une église :

IMP · CAESARI · DIVI · NERVAE · F
DIVO · TRAIANO · OPTVMO
AVG · GERM · DACICO · PARTHICO
PONTIF · MAX · TRIB · POTEST · XXI · IMP
XIII · COS · VI · PATER · PATRIAE · OPTVMO
MAXVMOQVE · PRINCIPI · CON
SERVATORI · GENERIS · HVMANI
RES · PVBLICA · ARATIS PITANORVM
DECREVIT · DIVO · DEDICAVIT ·

Cauche El Viejo (près Malaga). — *Corp. Insc. Lat.* II, n° 2054.

84

INSCRIPTIONS RELATIVES AUX GUERRES DE TRAJAN.

1° Guerres de Germanie.

a. *b.*
i MP·NERVA·TRA
ian PONTIF MAX
le GIADI *l*EG· XI C

Bade. — Brambach : *Corp. Insc. Rhen.*, n° 1666.

La partie *a*, trouvée en 1809 dans le jardin anglais à Bade, est aujourd'hui perdue. La partie *b* est conservée à Carlsruhe.

85

2° Guerres de Dacie.

Sur un piédestal :

. . . . *cum*
IMP·CAESAR·NERVA·TRAIANVS·*aug*·*germanicus*
DACICVS·GENTEM·DACOR·ET·REGEM·DECEBALVM
BELLO·SVPERAVIT·SVB·EODEM·DVCE·LEG·PROPR·AB
EODEM·DONATO·HASTIS·PVRIS·VIII·VEXILLIS·VIII
CORONIS·MVRALIB·II·VALLARIB·II·CLASSICIS·II
AVRATIS·II·LEG·PROPR·PROVINCIAE·BELGICAE·LEG·LEG·I
MINERVIAE·CANDIDATO·CAESARIS·INPRAETVRA
ET·INTRIBVNATV·PLEB·QVAESTORI·PROVINCIAE
ACHAIAE·IIII·VIRO·VIARVM·CVRANDARVM
HVIC·SENATVS·AVCTORE·IMP·TRAIANO·AVG
GERMANICO·DACICO·TRIVMPHALIA·ORNAMENT
DECREVIT·STATVAMQ·PECVN·PVBLIC·PONEND·CENSVIT

Rome. — Borghesi : *Œuvres complètes*, V, p. 32.

86

*q·glitio·p·f·s*TEL
atilio·AGRICOLAE·COS·II
vii·viro EPVLON·LEG·PROPR
imp·nervae TRAIANI·CAES·AVG·GER
*dacici·pr*OVINCIAE·PANNONIAE
*donato·ab·e*ODEM·DONIS·MILITARIB
*hastis·puris·iii*I·VEXILLIS·IIII·CORONA
*vallari·coron*A·MVRALI·CORONA
*classica·coro*NA·AVREA·LEG·PROPR
*provinc·belgic*AE·DIVI·NERVAE
*leg·leg·vi·f*ERRATAE·LEG
*hispaniae·citer*IOR·PR*aet*·
aed·cur·q·divi·vespasiani·trib·mil
leg·i·italic·xvir·stlitib·judic·

Turin. — Henzen, n° 5449.

87

C · MANLIO · Q · F
FELICI · TRIB · MIL · LEG · VI*i*
G · P · F · ADLECT · IN · DECVR*iis*
IVDIC · SELECTOR · A · DIVO
TITO · PRAEF · FABR · IMP ·
CAESARIS · NERVAE · TRAIAN
GERM · DACICI · II · PRAEF · CLASS
PANN · ET · GERM · PROC · AVG · REG
CHERS · PROC · AVG · XX · HERED
D D

Ecsemil (Lysimachia). — Muratori, p. 717, n° 5.

88

Q · ROSCIO · SEX F
QVIR · COELIO · MVRENAE
SILIO · DECIANO · VIBVLLO
PIO · IVLIO · EVRYCLI · HERCLANO
POMPEIO · FALCONI · COS
XV · VIR · S · F · PRO · COS · PROVINC · ASIAE · LEG · PR · PR
IMP · CAES · TRAIANI · HADRIANI · AVG · PROVINC
BRITTANNIAE · LEG · PR · PR · IMP · CAES · NERVAE
TRAIANI · AVG · GERMANICI · DACICI
*p*ROVINC · MOESIAE · INFERIOR · CVRATORI
*via*E · TRAIANAE · ET · LEG · AVG · PR · PR · PROVINC
iudeae · ET · LEG · X · FRET · LEG · PR · PR · PROV · LYCIAE
et · *pamph*YLIAE · LEG · LEG · V · MACEDONIC
in · *bello* · *dacico* · *donis* · MILITARIBVS · DONATO
. . . .

Gabies. — Borghesi : *Œuvres complètes*, IV, p. 125. Henzen, n° 5451.

89

L · ACONIO · L · F · CLV
STATVRAE
> · LEG · XI · C · P · F · LEG · IIII · F · F · LEG
V · MACED · LEG · VII · C · P · F · DONIS
DONATO · AB · IMP · TRAIANO
AVG · GERM · OB · BELLVM · DACIC ·
TORQVIB · ARMILL · PHALERIS
CORONA VALLARET A PRIORIB
PRINCIPIBVS EISD*em* · *do*NIS
DONATO · *ob* · *bellum* · *suebic*
ET SARMATIC · *ab* · *a*VG TRAIANO
EX MILITIA IN EQVESTREM
DIGNITATEM · *t*RANSL*ato*
ARIMINI PONTIF QVINQ
TIFERNI MAT FLAMINI PONTIF
ß . . . . . IN . . . . .
L · ACONIVS · *st*ATVRA · FIL
EX TESTAMENTO EIVS *cui* VS
DEDICATIONE · *e*PVL*um decu*
RIONIBVS ET PLEBI · *de*DIT
L · D · D · D ·

S. Angelo in Vado (près Urbin). — Borghesi : *Œuvres complètes*, VIII, p. 382.

90

C · A R R I O · C · F · C O R N
C L E M E N T I · M I L I T I · C O H · I X
PR · EQVITI · COH · EIVSDEM · DONIS
DONATO · AB · IMP · TRAIANO
TORQVIBVS · ARMILLIS · PHALERIS
OB · BELLVM DACICVM · SINGVLARI
PRAEFECTORVM · PR · TESSERARIO · OP
TIONI FISCI CVRATORI CORNICVL
TRIBVNI·EVOCATO·AVG·>COH·I·VIGIL>
STATORVM>COH XIIII VRB>COH VII PR
TRECENARIO·DONIS·DONATO·AB·IMP
HADRIANO HASTA PVRA CORONA AVREA
>LEG III AVG·PRIMIPILARI·II VIRO QVIN
QVENNALI·PATRONO·MVNICIPII
CVRATORI REIPVBLICAE
DECVR·ET·AVG V[*i vir*] MVNICIPES MATIL

Matilica. — Henzen, n° 6771.

91

Table de marbre, trouvée à Tanger :

P·BESIO·P·F·QVIR·BETVINIANO
C·MARIO·MEMMIO·SABINO
PRAEF·COH·I·RHAETORVM·TRIB·LEG·X·G·P·F
PRAEF·ALAE·DARDANORVM·PROCVRATORI
IMP·CAESARIS·NERVAE·TRAIANI·AVG·GERM·DACICI
MONETAE·PROC·PROVINC·BAETICAE·PROC·XX·HERED·PROC·PRO
LEG·PROVINC·MAVRETANIAE·TINGITANAE·DONIS·DONATO·AB
IMP·TRAIANO·AVG·BELLO·DACICO·CORONA·MVRALI·VALLARI·HASTIS
EXACTI·EXERCITVS· [PVR·VEXILLO·ARGENT·

Oxford. — Selden. *Marm. Oxon.*, p. 132. Orelli, n° 3570.

92

C · CAESIO · C · F · OVF
SILVESTRI · BENEF
PR · P.R · EVOC · AVG
> · LEG · II · AVG · LEG · IIII · F · F
LEG · III · GALL · LEG · VI
FERR · LEG · XXX · V · V

P · P · PRAEF · CASTRORVM · LEG · IIII · F · F
*do*NIS · DONATO · BELLO · DACICO · BIS
*tor*QVIBVS · ARMILLIS · PHALE
*ris · pon*TIFICI · CVRATORI
viarum VMBRIAE · ET · PICEN DATO
*ab · imp · an*TONINO · AVG · PIO
.......PATRONO · MVNICIPI
........ERELIVS
........VFINVS · COS . F · F

Albacino (près Fabriano). — Borghesi : *Œuvres complètes*, VII, p. 365.

93

TI · CLAVDIO · TI · F · TER · VITALI
EX · EQVITE · R · ORDINEM ACCEPIT · IN · LEG · V *mac · x · hast*
POST · SVCCESSIONE · PROMOTVS *ex* LEG · V MAC · *in · leg*
I · ITAL · DONIS · D · TORQVIB · ARMILL · PHALER · CORONA · VALL
BELLO · DACICO · SVCCESSIONE · PROMOT · EX · LEG · I · ITAL
IN · LEG · I · MINER · *i*TER · DONIS · D · TORQVIB · ARMILL
PHALER · CORONA · VALL · BELLO · DACICO · SVCCESSIONE
PROMOT · EX · LEG · I · MINER · IN · LEG · XX VICT · ITEM · PROM
IN · LEG · EAD · ITEM · SVCCESSIONE · PROMOTVS · EX · LEG
XX · VICT · IN · LEG · IX · HISP · SVCC · PROMOT · EX · LEG · IX · HISP
IN LEG · VII · CL · P · F · ITEM · SVCCESSIT · IN · LEG · EADEM
MILIT · > IIII · PR · POST · ANNIS · XI · VIXIT · ANNIS · XLI ·

Rome. — Mazocchi *Epigr.*, f° XLVIII. Restitutions de M. L. Renier; Borghesi : *Œuvres complètes*, IV, p. 211.

94

M TR O N I S
N F A N I B · C
I V L · M N S V E
T V S · M · L · I · M
P · F · V · S · L · M · F V
T A D · A L V T W
F L WE N · S E C V S
M O NT C N C A S I

Cologne. — Brambach : *Corp. Insc. Rhen.*; n° 405.

95

T · P R I F E R N I O
P · F · Q V I · P A E T O
M E M M I O · A P O L L I N A R I
I I I I · V I R · I V R · D I C · Q V I N Q · M A G · I V
P R A E F · C O H · I I I · B R E V C · T R I B · L E G · X
G E M · P R A E F · A L A E · I · A S T V R V M · D O N I S
D O N A T O · E X P E D · D A C · A B · I M P
T R A I A N O · H A S T A · P V R A · V E X I L L O
C O R O N A · M V R A L I · P R O C · P R O V I N C
S I C I L · P R O C · P R O V · L V S I T A N
P R O C · X X · H E R · P R O C · P R O V · T H R A C
P R O C · P R O V · N O R I C A E
P · M E M M I V S · P · F · Q V I
A P O L L I N A R I S
P A T R I · P I I S S I M O

Rieti. — Borghesi : *Œuvres complètes,* VIII, p. 393.

96

Q · R A E C I O · Q · F
CL · RVFO
P · P · LEG · XII · FVL M
TRECENARIO
DONIS · DON · AB · IMPER
VESPASIAN ET TITO IMP
BELL · IVD · AB · IMP · TRAI
BELL · DACIC · PRINC · PRAET
TREBIA · M · F · PROCVL ·
MARITO
T P I

Zara. — *Corp. Insc. Lat.* III, n° 2917.

97

L · T E R E N T I O
M · F · Q V I R · R V F O
PRAEF · COH · VI · BRITTO
Ↄ · LEG · I · M · P · F · DON · DON · AB
IMP · TRAIANO · BEL*l* · DAC
P · P · LEG · XV · APOL*l*
TRIB · COH · II · VIG
D D

Braga. — *Corp. Insc. Lat.* II, n° 2424.

98

MIVS · HOR · V
M · PROVINCIAE...... *praef*
*al.. d*ACORVM · PRAEF
*t*IR · TRIB · LEG · I · ITAL *do*
natus DONIS MILITARIBVS *ab*
IMP TRAIANO AVG *Germ*...
PONTIF SACR IVN CV*ritis*
CELLAM · CALDARI..

Civita Castellana (Falerii). — **Henzen, 5659.**

99

ex AV*ctoritate*·*imp*·*cae*
SARIS·DIVI·NERV*ae*·*f*
TRAIANI·AVGVSTI
CONDITA·COLONIA
DACICA

PER

leg·V·M· SCAVRIANVS
leg·EIVS· PR·PR
d *d*.

Varhély. — *Corp. Insc. Lat.* III, n° 1443.

100

3° Guerre d'Arabie.

Sur un piédestal :

....
POTIS...
SENATVS·SVPPLICATIONES·DIS·IMMORTALIBVS..........*auctore*
IMP·CAES·NERVA·TRAIANO·AVG·GERM·DACIC·SENATVS·ORNAMENT
TRIVMPHAL·DECR·STATVAMQ·IN·FORO·AVG·PONENDAM·CENSVIT

Rome. — Borghesi : *Œuvres complètes*, V. p. 31.

101

4° Guerre Parthique.

L · A E M I L I O
L · F · G A L
P A T E R N O · P · P
PRAEF · FABR · Ↄ LEG · VII · G
Ↄ · LEG I M · Ↄ · LEG · VII · CL
Ↄ LEG · XIII C · Ↄ COH V *urb*
Ↄ · COH · IIII · PR · CCC · LEG · II AV*g*
ET · P · P · TER · DONIS · DONATO
AB IMP · TRAIANO · TORQVI
BVS · ARMILLIS · PHALERIS
CORONA · VALLARI · BIS
IN DACIA · SEMEL · INPAR
THIA
ATILIA · L · F · VERA · BE
NE DE SE MERITO ꝐꝐ

Tarragone. — *Corp. Insc. Lat.* II, n° 4461.

102

Sur un piédestal :

Q · ALBIO · Q · F · HOR · FELICI
> · LEG · XX · V · V ·
CORNICVLARIO · PR · PR
DONIS · DONATO · AB · DIVO
TRAIANO · AVG
TORQVIBVS · ARMILLIS
PHALERIS · BELLO · PARTHICO · ET · A*b*
IMP · CAESARE · TRAIAN*o*
HADRIANO · AVG · HASTA · PVRA
ET · CORONA · AVREA
AVILLIA · SOTERIS · MATER
FILIO · OPTIMO · PIENTISSIMO
L · D · D · D

Civita Castellana. — **Smetius, f° LXXIII, n° 8.**

103

C · NVMMIO · C · FIL · PAL
CONSTANTI · P · P
LEG · II · TRAIANAE
CENTVRION · II · LEG · III
CYRENEICAE ET VIICLA ·
EVOCATO · IN · FORO · AB · ACTIS
MILITI · COH · III · PRAET
et X · VRB · DONIS · DONATO · AB
IMP · TRAIANO · TORQVIBVS
ARMILLIS · PHALERIS · OB
BELLVM PARTHICVM · *Item* · AB
IMP · HADRIANO CORONA
AVREA TORQVIBVS ARMILLIS
PHALERIS · OB · BELLVM IVDACIVM
HEREDES · EX · TESTAMENTO

Grumi (Campanie). — Mommsen I. N. 3542.

104

Sur un autel de marbre :

D M
A · ATINIO · A · F · PAL
PATERNO
SCRIB · AEDIL · CVR
HON · VSVS · AB · IMP
EQVO · PVBL · HONOR
PRAEF · COH · II · BRACAR
AVGVSTAN · TRIB · MIL
LEG · X · FRETENS · A DIVO
TRAIANO · INEXPEDITION
PARTHICA · DONIS · DONAT
PRAEF · ALAE · VII · PHRYG · CVR
KAL · FABRATEBNOR · NOVOR
ATINIA · A · F · FAVSTINA · PATRI
OPTIMO · FECIT

Rome. — Smetius, f° XLV, n° 6.

105

Sur un piédestal :

N · MARCIO
N · F · GAL
PLAETORIO · CELERI
QVAEST · II · VIR · > LEG · VII
GEMIN · > LEG · XVI · FL · FIRM
DONIS · DONATO · A · DIVO
TRAIAN · BELLO · PARTHIC
CORONA · MVRALI · TORQVIB
ARMILLIS · PHALARIS · > LEG · II
GALL · > LEG · XIIII · GEM · MART · VICTR
> LEG · VII · CL · P · F · > LEG · I · ADI · P · F · P · P · LEG
EIVSD · PRAEPOSIT · NVMEROR
TENDENTIVM · IN · PONTO [illegible] AB
SARO · TRIB · COH · III · VIG [illegible]
PATRON · COLON
D D

Avella (Campanie). — Mommsen. I. N. 1947.

106

Sur un piédestal :

T · PONTIVS · T · F · SABINVS
PRAEF · COH · I · PANN · ET · DALMAT
EQ · C · R · TRIB · MIL · LEG · VI · FERRAT
DONIS · DONATVS · EXPEDITIONE PAR
THICA · ADIVO · TRAIANO · HASTA PVRA
VEXILLO CORONA MVRALI > · LEG · XXII
PRIMIG// > · LEG · XIII GEMIN · PRIMVS · PI
LVS LEG · III AVG PRAEPOSITVS VEXILLA
TIONIBVS MILLIARIS · TRIBVS EXPEDI
TIONE BRITANNICA · LEG · VII GEMIN
VIII · AVG · XXII · PRIMIG · TRIB · COH · III
VIG · COH · XIIII · VRB · COH · II · PRAET
PP · II · PROC · PROVINC · NARBONENS
IIII VIR · I · D · QVINQ · FLAMEN · PATRON
MVNICIPI

Ferentino. — Borghesi : *Œuvres complètes*, VIII, p. 283.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

PRÉFACE.

Depuis Tillemont, personne, en France, n'a fait du règne de Trajan l'objet d'un travail étendu[1]. On sait que les textes relatifs à cette période de l'histoire romaine sont fort peu abondants. Elle correspond précisément à une lacune entre les *Caesares* de Suétone et l'ensemble de biographies appelé *Historia Augusta*. Les ouvrages de Marius Maximus, de Fabius Marcellinus, d'Aurelius Verus, de Statius Valens[2], de Junius Cordus[3], ont péri, aussi bien que les premiers livres d'Ammien Marcellin[4]. Si Suidas ne se trompe pas en citant une Vie de Trajan écrite par Dion Cassius[5], cet opuscule a dû passer dans le texte de la grande histoire composée par l'historien de Nicée, mais à partir du règne de Néron, on ne lit plus cette histoire que dans l'abrégé de Xiphilin. Ainsi ce court livre grec, le *breviarium* d'Eu-

1. Le chapitre consacré à *Nerva et Trajan* dans le 4e volume de l'*Histoire des Romains*, de M. Duruy, p. 239-305, est un résumé intéressant et exact.

2. Lamprid., *Alex. Sev.*, 48.

3. Capitolin, *Macrin*. Le livre de Junius Cordus contenait des détails très-minutieux.

4. Ammien, XXI ult. Hæc.., a principatu Nervae exorsus usque ad Valentis interitum pro virium explicavi mensura.

5. Voy. sur cette question M. Egger, *Examen des Historiens d'Auguste*, p. 283.

trope[1], deux chapitres d'Aurelius Victor[2], un de Paul Orose[3], quelques lignes dans la Chronique de saint Jérôme[4], des faits détachés, des allusions, des observations incidentes que l'on recueille çà et là dans une vingtaine d'auteurs, voilà les matériaux rares et mutilés dont nous disposons pour retracer les actions et le caractère d'un des meilleurs princes qui aient vécu. Le *Panégyrique* prononcé par Pline le Jeune, puis refait par lui-même en forme de livre, offre il est vrai d'utiles secours, aussi bien que la correspondance laissée par cet écrivain célèbre : mais on éprouve de sérieuses difficultés à dégager la vérité historique de l'amplification oratoire[5], et les *Lettres* font allusion à plusieurs faits que nous ne pouvons plus ni bien comprendre, ni convenablement classer.

Le Nain de Tillemont a recueilli et rapproché tous les textes avec une patience qui n'a jamais été surpassée et qui n'a plus besoin d'éloges; non-seulement il a tiré tout le parti possible de ces maigres ressources, mais il a senti comment l'historien devait les mettre en œuvre, et de quel côté on trouverait les moyens de remédier à leur insuffisance et à leur désordre. En effet, les brèves indications des auteurs que nous avons énumérés ne se trouvent pas même disposées chronologiquement : pour les replacer dans leur ordre primitif, et tirer quelques conséquences de leur succession, il faut recourir aux médailles et aux inscriptions. Malheureusement, au dix-septième siècle, ni la numismatique ni l'épigraphie n'avaient encore été soumises à la critique : on alléguait, à l'appui d'opinions historiques, des pièces publiées par Occo, Goltz ou Mezzabarba, et qui n'ont jamais existé que dans l'imagination ou la crédulité de ces auteurs[6]; on acceptait comme authentiques toutes les inscriptions publiées par Gruter ; les fastes consulaires n'étaient pas établis correctement. Il en

1. Lib. VIII.
2. *Caes.* 13. *Epit.* 13.
3. VII, 12.
4. Ed. Schœne, p. 163, 165.
5. Burnouf a levé plusieurs de ces difficultés dans le commentaire joint à sa traduction du Panégyrique.
6. Le désir de compléter l'histoire de Trajan poussa les faussaires à fabriquer beaucoup de médailles : « Vetus est querela vix alium esse imperatorem cujus numi plures adulterini circumferantur. » Ekchel, *Doctrina numorum veterum*, VI, p. 463.

résulte que les trente *notes* jointes par Tillemont au règne de Trajan, et qui sont autant de dissertations chronologiques, n'offrent plus aucune valeur.

La question fut considérablement améliorée par Eckhel : dans l'admirable *Doctrina numorum veterum*, le chapitre consacré aux monnaies de Trajan est un de ceux où la science solide et la pénétrante sagacité du fondateur de la numismatique se révèlent avec le plus d'éclat. On y sent qu'avant d'aborder cette branche de l'archéologie et d'en faire l'objet définitif de ses études, Eckhel s'était approprié toutes les autres parties de l'antiquité, et on voit comment les progrès qu'il a réalisés dans le champ de ses recherches particulières ont réagi sur l'ensemble de l'histoire ancienne, et lui ont donné plus de consistance et de précision.

Quelque temps auparavant, J.-Aug. Bach avait recueilli dans un travail spécial[1] tous les passages du Digeste qui mentionnent soit des édits de Trajan, soit des lois ou des sénatus-consultes datant de son règne : chapitre important que Tillemont avait laissé de côté. En 1793, Mannert[2], et l'année suivante Engel[3], élucidèrent l'histoire des guerres Daciques. Dès 1747, Muratori avait commenté les tables alimentaires de Velléia. Sur les bases judicieusement posées par Eckhel, et en s'aidant des travaux publiés au dix-huitième siècle, Henri Francke a composé depuis une histoire de Trajan qu'on lit encore avec profit, bien qu'elle offre beaucoup de développements inutiles et qu'elle soit arriérée sur plusieurs points[4].

C'est seulement dans notre siècle, en effet, que l'épigraphie, sous les auspices de Marini et de Borghesi, est entrée dans une voie de progrès chaque jour plus féconde et plus rapide. Au moyen des inscriptions, heureusement abondantes, du règne de Trajan[5], on a découvert ou rectifié nombre de détails. D'un

1. *Divus Trajanus, sive de legibus Trajani imperatoris*. Lipsiae, 1747, in-8°.

2. *Res Trajani imperatoris ad Danubium gestae*. Norimbergae, 1793, in-8°.

3. *Commentatio de expeditionibus Trajani ad Danubium*. Vindobonae, 1794, in-12. — En 1792, l'Académie de Gœttingue avait mis la question au concours; Mannert obtint le prix et Engel l'accessit.

4. *Zur Geschichte Trajan's und seiner Zeitgenossen*. Gustrow, 1837, in-8°, 740 pages.

5. Le nom de Trajan était si souvent gravé sur les monuments qu'on

autre côté, les progrès de l'archéologie monumentale permettent de mieux sentir la valeur des œuvres d'art contemporaines. Il m'a semblé utile de fondre, dans une étude d'ensemble, les faits déjà connus et les notions nouvellement acquises à la science.

Pendant que je réunissais les éléments de ce travail, deux monographies d'une grande valeur ont paru sur le même sujet. L'une est consacrée à l'histoire et à la correspondance de Pline le Jeune. M. Mommsen[1] a pu rétablir en partie l'ordre chronologique des lettres célèbres qui composent ce recueil : la plupart des personnages auxquels elles sont adressées, ou qui s'y trouvent nommés, étaient des hommes politiques dont les monuments épigraphiques nous font connaître la carrière administrative[2]. De tous ces monuments, le plus intéressant est sans doute l'inscription funéraire de Pline lui-même, que M. Mommsen a restituée. Elle jette une grande lumière sur un certain nombre de lettres et permet de reconstituer d'une manière très-satisfaisante la biographie de l'écrivain. Ainsi cet opuscule doit remplacer, dès aujourd'hui, la vie de Pline écrite par *J. Masson* en 1709, avec une extrême diligence et une science remarquable pour l'époque, mais arriérée maintenant. On admire, dans ce Mémoire de M. Mommsen, la connaissance approfondie et minutieuse des plus petits détails et l'art de concentrer méthodiquement sur les divers points à élucider toutes les ressources que la plus riche érudition peut fournir.

La deuxième des monographies dont j'ai parlé, beaucoup plus considérable en étendue que la première, est un livre de M. J. Dierauer, intitulé *Recherches pour servir à une histoire critique de Trajan*[3]. L'auteur est parfaitement au courant des travaux les plus récents : il a fait l'usage le plus judicieux des sources. Un très-petit nombre de points ont échappé à sa vigilance.

avait surnommé cet empereur *la pariétaire*. Ammien, XVIII, 3. Cf. Victor, *Epitome*, 41.

1. *Hermes*, III, p. 31-140.

2. A la fin du *Pline le Jeune* édité par Keil (Leipsig, 1870), M. Mommsen a donné un excellent index historique de ces personnages. L'article de l'*Hermes* a été traduit par M. Ch. Morel et publié dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes* (15e fascicule), 1873, in-8e, sous le titre d'*Etude sur Pline le Jeune*.

3. *Beitraege zu einer kritischen Geschichte Trajan's*, dans Buedinger : *Untersuchungen zur roemischen Kaisergeschichte*, I, 1868, p. 3-219.

L'étude que j'avais poursuivie m'amenait presque partout aux mêmes conclusions et me donne le droit de recommander son ouvrage comme la base indispensable de tous les travaux ultérieurs sur Trajan. Cet ouvrage, d'ailleurs, ne laisse rien à désirer, dans l'état actuel de nos connaissances, pour tout ce qui concerne la chronologie et l'histoire des guerres. Si M. Dierauer avait embrassé dans ses recherches la politique intérieure de Trajan et le tableau de la littérature et de la société à cette époque, j'aurais dû renoncer à publier cet *Essai*.

Malgré mes efforts pour rendre aussi complet que possible cet exposé d'un grand règne, on y trouvera bien des lacunes, imputables au hasard, qui ne nous livre qu'avec lenteur, et capricieusement, les monuments propres à éclairer une histoire aussi maltraitée par le temps. Ces lacunes, aussi bien que les digressions et dissertations nécessaires sur beaucoup de points de détail rendront, je le crains, assez fatigante la lecture d'un livre auquel manquera l'agrément du style. La difficulté d'éviter le morcellement dans une histoire de Trajan semble dater de loin. Pline, envoyant son Panégyrique à un ami, appelle son attention sur l'art avec lequel il a su opérer les transitions[1]. Or, en examinant ces transitions qui ont tant coûté à leur auteur, nous jugerons qu'il a médiocrement réussi à donner à son œuvre l'unité désirable[2]. Je n'ai pas renouvelé une tentative dans laquelle Pline avait échoué à demi : au contraire, j'ai multiplié les subdivisions et les chapitres, quelqu'inégale que dût être leur étendue, afin de rendre les recherches sur un point donné plus faciles, et pour qu'on trouvât au moins ici un répertoire commode à consulter.

Au surplus, la vie d'un prince que Tacite et Pline ont aimé, qui reçut de ses sujets le beau nom d'*Optimus*, qui a laissé une réputation légendaire de gloire, de bienveillance et de justice, et sous le règne duquel les lettres latines ont jeté leur dernier éclat, éveille une curiosité et une sympathie légitimes, et l'on peut espérer qu'elle plaira, de quelque façon qu'elle soit écrite. Mais indépendamment de cet attrait propre au sujet, elle offre, ce me

1. *Ep.* III, 13 : « atque utinam ordo saltem, et *transitus*, et figurae simul spectarentur. »

2. *Paneg.* 18 : aliud ex alio mihi occurrit... 28 : alio me vocat numerosa gloria tua... 76 : operae pretium est referre...

semble, un intérêt plus général, comme faisant partie intégrante d'une histoire plus étendue et encore mal connue, celle du deuxième siècle de notre ère. Cette époque, peu étudiée jusqu'ici à cause de la rareté des textes, et dont le tableau ne pourra être entrepris que lorsqu'on possédera un nombre suffisant de monographies consacrées aux hommes célèbres et aux institutions de cette période[1], cette époque, dis-je, est celle d'une des révolutions les plus considérables de l'histoire du monde, caractérisée par quatre grands faits.

1° Le premier est la formation de la société européenne. Jusqu'alors, les diverses nations qui la composent avaient eu leur histoire à part, aussi bien que leurs intérêts. Subjuguées par Rome, elles ne connurent d'abord d'autres relations mutuelles que le lien de l'assujétissement commun. Pendant le premier siècle de notre ère, à la faveur de la paix romaine, l'existence matérielle des peuples devint plus abondante, plus facile et plus sûre; les relations des hommes entre eux, plus régulières et plus étroites, se subordonnèrent à des principes plus généraux et plus équitables. Les religions, les langues et les coutumes indigènes disparurent par l'effet du temps et sous l'influence prolongée d'une civilisation supérieure. De là, entre l'Italie, la Gaule et l'Espagne, une certaine communauté d'intérêts, d'idées et d'habitudes, une analogie dans l'existence nationale, qui devaient, malgré d'assez grandes inégalités dans la culture morale de ces pays, imprimer à leur développement une même direction. Depuis lors, en effet, ces nations ont constitué un seul et même système politique, dont les grandes lignes n'ont jamais été brisées. Les modifications survenues dans le régime de l'Europe ont affecté toutes les parties de ce système, tous les progrès leur ont été communs, et de nouveaux peuples ne sont entrés dans le concert européen qu'en se faisant une place dans le groupe romain, agrandi mais non défiguré par leur accession. Or, ce groupe se constitua très-solidement au deuxième siècle, car dans l'anarchie du siècle suivant l'empire eût certainement sombré si les compétitions des chefs d'armées avaient été appuyées ou favorisées par de sérieuses revendications nationales.

1. Le recueil de M. Buedinger, dont nous avons parlé, est destiné à publier des monographies de ce genre. Trois volumes en ont paru.

2° Dans la même période, Rome achève d'élaborer ses institutions juridiques. Ce grand résultat, auquel aboutit l'histoire intérieure de la cité, qui domine et explique cette histoire, n'est pleinement obtenu qu'à la mort d'Alexandre Sévère, mais tout le deuxième siècle est animé par les efforts des jurisconsultes qui, à l'envi, règlent et perfectionnent le puissant instrument de civilisation que léguera Rome aux nations qu'elle a vaincues.

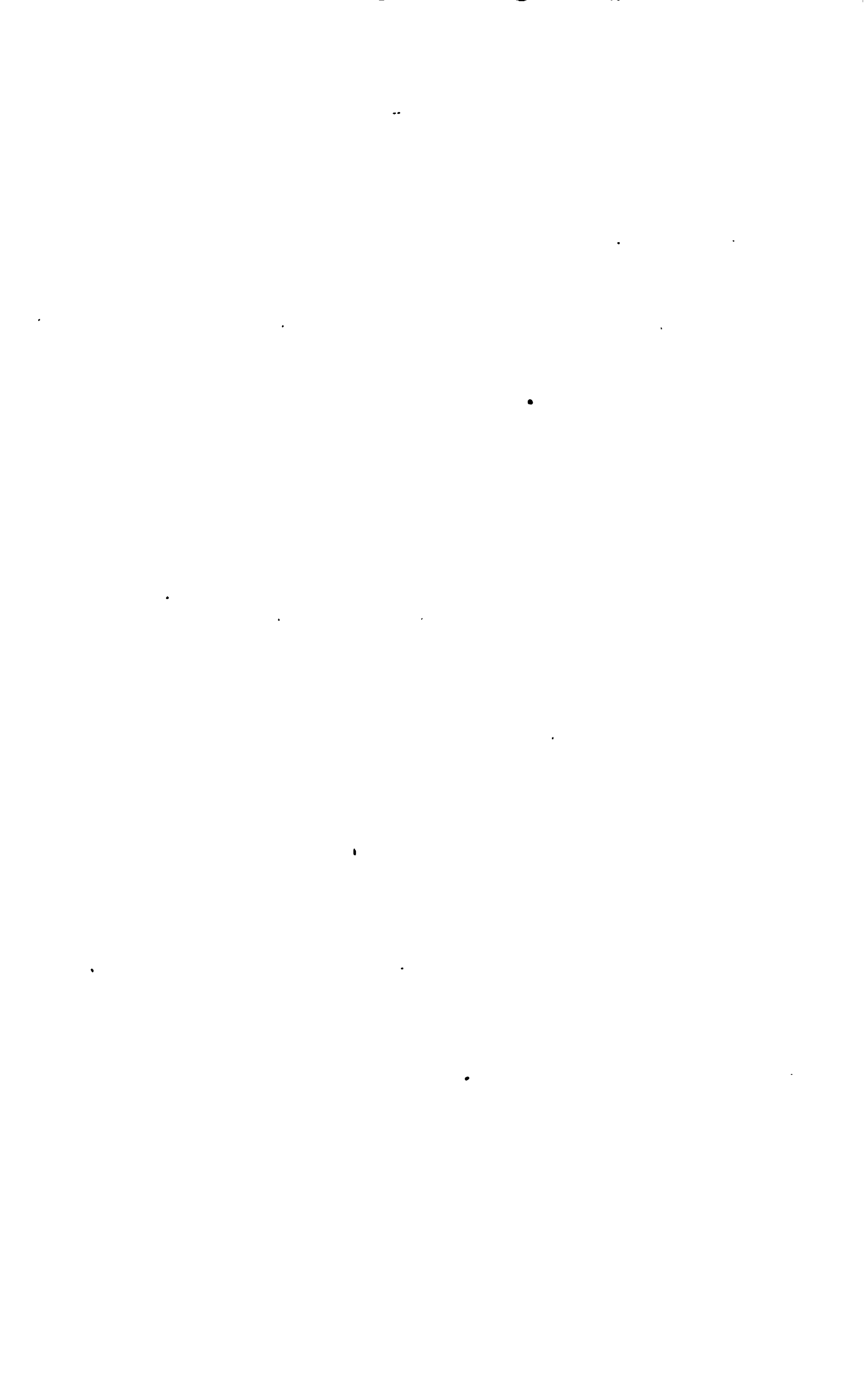
3° Les sciences prennent une forme qui va rester longtemps définitive. L'esprit d'investigation est éteint; la curiosité même n'est plus aussi éveillée que chez Senèque et chez Pline; mais on résume les faits acquis, on les coordonne par des théories générales. Du temps des Antonins datent les ouvrages que traduiront les Arabes et qui marqueront jusqu'au seizième siècle la borne du savoir humain.

4° Enfin, l'Église a jeté les bases de sa puissance future, non-seulement par la lointaine et courageuse propagation de la parole du Christ, par l'éloquente et habile polémique des premiers Pères contre les premiers hérésiarques, mais, ce qui fut décisif, par l'établissement de sa hiérarchie ecclésiastique, si propre à consolider les conquêtes successives de la nouvelle religion, et en même temps à assurer l'universalité et la pureté de la foi[1].

Tels sont les grands résultats acquis à la civilisation au moment où se ferme le siècle des Antonins; sous Trajan, au commencement de ce siècle, ils commençaient à se dessiner, et nous chercherons à les mettre en lumière, dans les pages qui vont suivre, sans perdre de vue notre sujet principal, déjà suffisamment vaste.

1. De Broglie, *L'Eglise et l'empire romain au IVe siècle*, 1re partie, I, 440 : « Après saint Irénée, l'Eglise est définitivement constituée. Il n'est plus besoin de rassembler des textes et de chercher des preuves; elle marche, elle agit; on voit son action, on entend son langage dans toute l'histoire, même civile. »

Merivale, *Romans under the Empire*, VII, p. 401 : « Meagre as are the remains of Christian litterature of the second century, they tend to confirm our assurance that the scriptures of the new Dispensation were known and recognised as divine at that early period, and that the Church of Christ, the future mistress of the world, was already become a great social fact, an empire within the empire. »



CHAPITRE PREMIER.

HISTOIRE DE TRAJAN JUSQU'A LA MORT DE NERVA.

Trajan (Marcus Ulpius Trajanus[1]) naquit à *Italica*, municipe de l'Espagne ultérieure ou Bétique[2], le XIV des kalendes d'octobre de l'an de Rome 805[3], c'est-à-dire le 18 septembre 52 après Jésus-Christ. Il appartenait à une famille ancienne, mais qui ne devint illustre que sous la dynastie Flavienne : aucun de ses membres n'avait obtenu les honneurs curules avant M. Ulpius Trajanus, père de celui dont nous écrivons l'histoire[4].

La Bétique, dont Italica était un des principaux municipes, jouissait depuis longtemps d'une civilisation presqu'aussi avancée que celle de Rome. La douceur du climat, les richesses variées et inépuisables du sol, l'heureuse disposition des montagnes et des fleuves, fixèrent de bonne heure l'attention des Carthaginois sur cette partie de l'Espagne. Ils y installèrent des colonies et des établissements de premier ordre, dont les triomphes de Scipion assurèrent la possession aux Romains. Le vainqueur de Cartha-

1. Eutrope, seul parmi les auteurs latins, lui donne un deuxième surnom, *Crinitus*. Suivant Jean le Lydien (*de Mensib.* Januar., c. 7) il aurait dû ce surnom aux soins qu'il prenait de sa chevelure, assertion sans fondement et très-invraisemblable. M. Ulpius Crinitus, général sous le règne de Valérien, prétendait appartenir à la famille de Trajan (Vopisc. *Aurelian.*, 10), ce qui explique comment le surnom de *Crinitus* a été attribué plus tard à l'empereur.

2. Appien., *Hisp.*, 38. Eutrop., VIII, 2. Victor, *Caes.*, 13. Dion, CXVIII, 4 : οὐκ Ἰταλὸς, οὐδ' Ἰταλιώτης ἦν : il n'était ni italien ni né en Italie. Sur Italica voy. A. Gell., *Noct. Attic.* (XVI, 13) et les médailles Mionnet, t. I, p. 17, n°° 130 et suiv. Suppl., t. I, p. 30, n°° 167 et suiv.

3. V. l'appendice I.

4. V. l'appendice II.

gène fonda Italica pour servir d'asile à ses vétérans blessés, et la petite ville conserva toujours des relations étroites avec la mère patrie. Mummius l'Achaïque, quand il distribua aux colonies italiennes le butin fait à Corinthe, n'oublia pas les Romains de cette région lointaine : l'inscription qui conserve ce souvenir intéressant nous apprend qu'Italica n'était encore qu'un *vicus* [1]. Mais sa population était considérable au temps de Jules-César ; peut-être avait-elle déjà alors le rang de municipe [2]. Sa prospérité augmenta encore sous les premiers empereurs, comme le prouvent les débris de monuments qui couvrent son sol et qui le cèdent peu aux plus beaux restes de Cordoue, d'Hispalis et de Gadès [3]. Au sein de la paix heureuse et de l'abondance dont ils jouissaient, les mœurs des Turdétains s'étaient adoucies et policées : ils s'étaient entièrement convertis à la manière de vivre des Romains, jusqu'à renoncer à leur idiome national [4]. Cette civilisation, qui contrastait avec la rudesse de leurs ancêtres, leur a valu de la part de Tite-Live une qualification sévère [5], que la vie de Trajan, pleine des bruits de la guerre, réduira à sa juste valeur. Rappelons-nous, d'ailleurs, que les Espagnols avaient pris, depuis un siècle et demi, une place importante à Rome dans la politique aussi bien que dans la littérature. Un Gaditain, Balbus, avait été consul : son frère avait, le premier de tous les étrangers, reçu les honneurs du triomphe. Des écoles de Cordoue, déjà célèbres à cette époque, on avait vu sortir Senèque et Lucain. Il ne faudra donc nous étonner ni de la haute fortune réservée à l'Espagnol Trajan, ni des qualités toutes romaines qu'il déploiera dans l'exercice du pouvoir.

Le souvenir des faits qui se rattachent à son enfance a complètement disparu [6], et nous sommes privés de ces détails familiers, de ces anecdotes où se révèlent le caractère des grands hommes, et où l'on aime à chercher des présages de leur destinée. Pline prend son héros lorsqu'il est déjà tribun militaire. Entré

1. *Corp. Insc. Latin.*, vol. I, p. 152, n° 546.

2. *Bell. Alexandr.*, 52.

3. Hübner, *Corp. Insc. Latin.*, vol. II, n°° 1108, et *Bulletin de l'Institut archéol. de Rome*, 1862, p. 99-107.

4. Strabon, III, 2, 15.

5. XXXIV, 17 : « Omnium Hispanorum maxime imbelles habentur Turdetani. »

6. Depuis longtemps on a reconnu mal fondée la tradition suivant laquelle Plutarque aurait été le précepteur de Trajan. V. Oct. Gréard, *Morale de Plutarque*, 5-18, et Volkmann, *Leben, Schriften und Philosophie des Plutarch von Chaeronea*, I, 210-234.

au service avec ce grade, comme tous les fils de sénateurs, Trajan fit ses premières armes en Syrie, sous le commandement de son père, et passa de là aux armées de Germanie[1]. Il fut tribun militaire pendant dix ans[2]. Son courage, sa constance à supporter les fatigues, l'équité qu'il montrait à l'égard de ses compagnons d'armes et de ses soldats, enfin l'étude approfondie qu'on lui voyait faire de son art lui conquirent rapidement l'amour des légions[3].

Il revint à Rome l'an 78 pour exercer une des charges du vigintivirat[4], puis revêtir successivement les magistratures réservées aux sénateurs et qui précédaient le consulat (questure — tribunat du peuple ou édilité — préture). Le silence gardé par Pline sur cette période de la vie du prince, dont il relève ailleurs tant de détails avec un soin minutieux, nous autorise à penser que Trajan ne se signala par aucun acte remarquable dans l'exercice de ces charges civiles. Spartien rappelle incidemment sa préture[5]; lorsqu'Hadrien, âgé de dix ans (il était né le 24 janvier 76) perdit son père, Trajan, alors *ancien préteur*, fut l'un de ses tuteurs. Cette préture se place donc au plus tard en 85. En combinant cette date avec les règles alors prescrites, tant pour la succession des charges, que pour le temps qui devait s'écouler entre l'exercice de chacune d'elles, et la date de l'entrée en fonction des magistrats[6], on arrive à dresser le tableau suivant, assez conjectural je l'avoue, mais dont il faut se contenter

1. *Paneg.*, 14. Probablement en Germanie inférieure, car M. Henzen a démontré qu'il était de règle, sous l'empire, que les légats pro-préteurs ne gouvernassent point les provinces où ils avaient séjourné comme tribuns militaires. Or Trajan fut légat de Germanie supérieure sous Domitien.

2. *Paneg.*, 15 : « Tribunus vero disjunctissimas terras, *teneris adhuc annis*, viri firmitate lustrasti:.. Cognovisti *per stipendia decem*, etc. »

3. Pline, *Paneg.*, 15.

4. Borghesi, IV, 110. « Fu costume ordinario che i figli dei senatorio prima, o dopo il vigintivirato ricevessero il tribunato militare coll' onore del latoclavo. » Pour se faire une idée des débuts d'un jeune homme de la classe de Trajan dans la vie politique, voyez l'histoire de Pline le Jeune, dans l'*Etude* de Mommsen, celle d'Hadrien dans le Mémoire d'Henzen (*Annali dell' Inst.* 1862), celle d'Agricola dans la dissertation de C.-L. Urlichs : *De vita et honoribus Agricolae.*

5. Spart. *Hadr.*, I : « Natus est Romae VIIII kal. Feb. Vespasiano septies et Tito quinquies consulibus. Ac decimo aetatis anno patre orbatus Ulpium Trajanum praetorium tunc, consobrinum suum, qui postea imperium tenuit, et Caelium Attianum equitem Romanum tutores habuit. »

6. Mommsen, *Etude*, etc., p. 53.

jusqu'à ce qu'un hasard, aussi heureux que celui auquel nous devons le *cursus honorum* d'Hadrien, nous rende celui de Trajan :

Trajan, né le 18 septembre.	52
prend la toge virile à 15 ans accomplis, à la fin de l'an	67
reste dix ans aux armées avec le grade de tribun laticlave	68–77
exerce l'une des charges du vigintivirat en.	78

et obtient successivement :

1°	La questure; il reste en charge du	1er juin 80 au 1er juin 81.
2°	Le tribunat du peuple	10 décembre 82 au 10 décembre 83.
	ou l'édilité.	1er janvier 83 au 31 décembre 83.
3°	La préture.	1er janvier 85 au 31 décembre 85.

En 88, nous trouvons Trajan dans les armées de la Germanie supérieure. L'empire était menacé de deux côtés à la fois, par les barbares qui attaquaient et franchissaient même la ligne du Danube, et par la révolte des légions cantonnées près de Vindonissa (Windisch). Celle-ci fut promptement réprimée, et ne se prolongea pas après la mort du légat Antonius Saturninus qui l'avait excitée. Mais dans ces conjonctures périlleuses, il avait fallu augmenter l'effectif des armées de Germanie, de Pannonie et de Mæsie, et Trajan fut chargé de conduire dans la Germanie supérieure une des légions de l'armée d'Espagne, la *Ia Adjutrix*[1]. Malgré la distance qui sépare l'Ebre du Rhin, ce mouvement n'a rien d'extraordinaire, car les troupes d'Espagne étaient alors, dans l'Europe occidentale, les seules dont le déplacement n'offrît aucun danger. Les corps du Danube devaient être maintenus au complet pour empêcher l'invasion des Daces; ceux de Bretagne faisaient la guerre sous la conduite d'Agricola; en

1. A la mort de Néron, il y avait trois légions en Espagne, la *Ia Adjutrix*, la *VIa Victrix*, la *Xa Gemina* (Borghesi, IV, p. 240). Galba, en quittant la Tarraconnaise qu'il gouvernait pour prendre la pourpre, créa la légion *VIIa Gemina* et l'envoya en Pannonie, mais elle revint en Espagne après la mort de Vitellius (Tacite, *Hist.*, IV, 39). D'autre part les *VIa Victrix* et *Xa Gemina* furent appelées sur le Rhin inférieur au moment de la guerre de Civilis (Tacite, *Hist.*, IV, 68) et y restèrent. Ainsi la *Ia Adjutrix* et la *VIIa Gemina* seulement étaient en Espagne quand Domitien eut besoin d'y prendre des troupes. La dernière ne quitta pas la province jusqu'à la dissolution de l'empire romain, sauf un court séjour en Germanie sous Alexandre Sévère (Borghesi, IV, p. 221, note). Elle était cantonnée dans la ville de *Léon*, dont le nom même rappelle ce séjour des troupes romaines (*legio*). C'est donc la *Ia Adjutrix* que Trajan mena en Germanie supérieure, où elle a laissé des monuments (V. Borghesi, IV, 204, et notre n° 84).

Gaule, enfin ceux qui avaient leurs quartiers dans les Gaules marchaient déjà contre les rebelles, mais on pouvait craindre qu'ils ne fussent pas assez nombreux pour comprimer la révolte[1].

Pline, décrivant à grands traits la marche rapide de Trajan à la tête de ses troupes, lui fait franchir les Pyrénées et les Alpes[2]. Ce mouvement n'a pas été bien compris. Comme Trajan était à Cologne à la mort de Nerva (janvier 98), on a supposé qu'il y avait été envoyé par Domitien et on ne s'expliquait pas comment il avait traversé les Alpes pour s'y rendre. Mais c'est confondre des faits séparés par un espace de dix ans. Domitien envoya Trajan dans la Germanie supérieure, en lui assignant probablement pour objectif Augst ou Windisch. Trajan passa par Narbonne, Arles, Vienne. Là il suivit la grande route de Lyon à Milan, qui traversait Chambéry, Moutiers (*Darantasia*), le Petit Saint-Bernard, Aoste *(Augusta Praetoria)*. A ce point, il l'abandonna pour prendre l'embranchement qu'elle jetait sur Windisch par Avenches (*Aventicum*). Les termes de Pline s'expliquent très-bien ainsi[3].

Lorsque la *Iª Adjutrix* arriva en Germanie, Antonius s'était donné la mort, et l'ordre était rétabli. Trajan ne prit donc aucune part effective à la guerre. Mais l'activité dont il avait fait preuve, et le zèle qu'il avait déployé furent récompensés par le consulat, dont il fut revêtu en 91, avec Acilius Glabrion[4]. Des présages, dit Dion[5], annoncèrent les destinées bien différentes qui attendaient chacun des consuls[6], mais il ne les fait pas connaître[7].

1. Ils le furent néanmoins : une débâcle subite, rompant les glaces dont le Rhin était couvert, empêcha la jonction projetée des Barbares avec Antonius Saturninus, et L. Appius Norbanus, commandant de la légion *VIIIª Augusta*, défit Saturninus dans une bataille livrée sur les confins de la Vindélicie. L. Renier, *Compte-rendus de l'Acad. des Inscr.* 1872, *p.* 423 *et suiv.*

2. *Panég.*, 14.

3. Voyez la Carte jointe à l'*Itinéraire d'Antonin*, dans l'édit. de Parthey et Pinder, et Alex. Bertrand : *Voies romaines en Gaule*. Mommsen (*Étude*, etc., p. 93) a très-nettement éclairci les faits. On a supposé que Trajan, au moment de son départ, était gouverneur de la Tarraconnaise. C'est impossible, ce gouverneur étant toujours un ancien consul. Trajan était simplement légat de la légion *Iª Adjutrix*, commandement auquel il avait été élevé après sa préture. Burnouf (*Paneg.*, XIV, note 2) croit que le départ de Trajan pour l'Espagne eut lieu après son consulat en 91. C'est une erreur.

4. Voir à la fin du volume notre recueil d'inscriptions, nos 1 et 2.

5. LXVII, 12.

6. On sait que Glabrion fut exilé puis condamné à mort. Suét. *Domit.*, 10.

7. Peut-être au nombre de ces présages faut-il ranger le songe raconté

M. Dierauer[1] remarque avec raison que c'était pour un sénateur une grande faveur d'obtenir sous Domitien un consulat ordinaire, et de marquer ainsi de son nom l'année et les actes publics, car l'empereur était fort jaloux de cette prérogative[2].

Une nouvelle lacune dans les documents historiques nous dérobe ici le sort de Trajan pendant les dernières années du règne de Domitien. En octobre 97, quand il fut adopté par Nerva, il gouvernait, comme légat impérial, la Germanie supérieure[3], mais on ignore depuis quelle époque il occupait ce poste important, et s'il le tenait de Domitien ou de Nerva[4]. Au moment où il partit de Rome pour en prendre possession eut lieu un incident qui fut remarqué dans la suite. Conformément à un antique usage, il se rendit au Capitole pour invoquer les dieux[5] et particulièrement *Jupiter Imperator*. Quand les portes du temple s'ouvrirent et que la statue[6] de cette divinité apparut, le peuple, ne songeant qu'à saluer le Dieu, s'écria *Salve Imperator*.

par Dion (LXVIII, 5). Trajan crut voir un vieillard revêtu du costume que les artistes donnaient au Sénat personnifié (Cf. de Witte, *Rev. Numism.*, 1862, p. 107), lui toucher le cou de son anneau, à droite et à gauche. J'ignore quelle signification les anciens attribuaient à un rêve de ce genre. Dion (LXIX, 2) rapporte qu'Hadrien, la veille du jour où il fut proclamé empereur, eut un songe où il crut voir le feu du ciel lui tomber sur le côté gauche du cou et passer sur le côté droit sans lui causer ni effroi ni mal. Pour Trajan, voyez encore Victor, *Epitome*, XIII, 10.

1. P. 14.

2. Dans les quinze années de son règne, il fut dix fois consul ordinaire. Cf. Pline, *Panég.*, 58.

3. Spart., *Hadr.*, 2.

4. Mommsen (*Etude*, etc., p. 10) et M. Dierauer (p. 16) adoptent la deuxième hypothèse.

5. Cette cérémonie s'appelait *nuncupatio votorum*. Voy. Tite-Live, XXI, 63, XLI, 27, XLII, 49. Festus v° *nuncupata* : « Vota nuncupata dicuntur quae consules, praetores, quum in provinciam proficiscuntur, faciunt. »

6. En 374 de R. (380 av. J.-C.) T. Quinctius rapporta de Préneste à Rome une statue de *Jupiter Imperator* qui fut consacrée dans le Capitole (T. Liv., VI, 19). Elle dut périr dans l'incendie de 671, et celle qu'on voyait du temps de Trajan n'était qu'une restitution. Cicéron (*Verrin.* IV, 57) dit, à tort, que cette statue fut rapportée de Macédoine par Flamininus, et il compare cette divinité au Ζευς Οὔριος des Grecs (simulacrum Jovis Imperatoris, quem Graeci Οὔριον nominant), ce qui doit s'entendre de ce que leurs représentations offraient même attitude, même costume, mêmes attributs. Malheureusement nous n'avons aucune image de Ζεὺς Οὔριος ni de *Jupiter Imperator*. Les médailles où l'on a cru voir le nom de ce dernier sont fausses ou mal lues (Voy. O. Jahn, *Arch. Aufsaetze*, p. 33. Il explique l'erreur de Cicéron).

Après l'élévation de Trajan au rang suprême, on se souvint de cette exclamation à double sens, et on l'interpréta comme l'expression anticipée du vœu public[1].

Le Panégyrique de Pline, unique et précieux guide pour l'histoire des premières années de Trajan, nous apprend que le général n'eut à livrer aucune bataille, son nom seul ayant effrayé les barbares et mis fin à leurs déprédations. A la tête de ses troupes, il parcourait les bords déserts du fleuve, souhaitant vivement des combats où il était sûr de vaincre, mais ne provoquant point l'ennemi pour ne pas acheter sa gloire au prix du sang de ses soldats.

Il avait atteint l'âge de quarante-cinq ans, et aucune pensée ambitieuse n'était venue le troubler dans l'accomplissement lent et régulier de ses devoirs obscurs, lorsqu'il apprit qu'il était adopté par l'empereur régnant, et associé à sa puissance.

A la mort de Domitien (18 septembre 96), Nerva se vit acclamer par Rome entière, moins les prétoriens, qui, aussi bien que l'armée, regrettaient ce tyran prodigue seulement pour les soldats[2]. Les violentes représailles exercées par le sénat sur la mémoire, les monuments et le corps même de celui qu'on ne craignait plus, les indignèrent et ils l'auraient vengé sans tarder s'ils avaient trouvé des chefs[3]; mais un de leurs commandants, Petronius Secundus, avait lui-même pris part à la conjuration. L'année suivante, Nerva, inspiré par une équité poussée jusqu'à l'imprudence, nommait à la préfecture du prétoire Casperius Aelianus, une première fois revêtu de cet office sous Domitien. Fidèle au souvenir du dernier empereur, comme tous les hommes placés sous ses ordres, Aelianus vint à leur tête demander à Nerva la punition des meurtriers de Domitien. Au milieu du tumulte et des cris, Nerva, enfermé et comme assiégé dans son palais, se crut perdu. Il donna les marques physiques de la plus grande frayeur[4], offrit aux rebelles sa gorge nue, se déclara prêt à mourir, mais refusa noblement de livrer les hommes auxquels il devait l'empire. Bientôt pourtant il céda, vaincu par les instances et les menaces de ses gardes, et pour éviter de plus grands malheurs. Petronius Secundus et Parthénius, saisis par

1. Pline, *Paneg.*, 5.
2. Il avait augmenté leur paie d'un quart (Zonar., XI, 19. Suét, *Domit.*, 8) ce qui la portait de 0 fr. 44 c. à 0 fr. 57 c. Voy. Letronne, *Considérations sur l'évaluation des monnaies*, etc., p. 28 et 86.
3. Suét, *Domit.*, 23.
4. Victor, *Epit.*, 12.

les prétoriens, furent mis à mort après avoir subi les plus indignes traitements et les derniers outrages[1].

Une guerre civile, aussi terrible que celle qui avait ensanglanté Rome après la mort de Néron, paraissait imminente. Comme en 68, le chef de l'état était un vieillard[2] sans autorité sur les soldats. Nerva comprit qu'il ne sauverait le pouvoir suprême que lui avaient remis les Romains qu'en le partageant avec un homme plus jeune, plus actif, aimé à la fois du sénat, du peuple et de l'armée. Tel avait été aussi le dessein de Galba quand il adopta Pison et l'associa à l'empire; mais, plus heureux que ce prince éphémère, Nerva vit le calme renaître aussitôt que l'adoption de Trajan fut connue.

C'est qu'elle avait lieu dans des conditions beaucoup moins défavorables. En 69, les armées étaient soulevées dans les différentes parties du monde romain : aujourd'hui, tout était tranquille. Les légions de Syrie n'avaient inspiré qu'une crainte passagère[3]; celles du Danube, émues à la mort de Domitien, s'étaient calmées à la voix du philosophe Dion Chrysostôme réfugié dans leurs lointains cantonnements[4]. Les troupes du Rhin étaient restées dans le devoir, maintenues par leurs dignes chefs Spurinna et Trajan[5]. D'autre part, l'adoption d'un jeune homme par Galba était attendue, et, pour ainsi dire, escomptée[6] : Othon, Pison, espéraient être choisis, et chacun de ces prétendants avait derrière lui, dans Rome même, un parti armé. Au contraire, la résolution de Nerva était imprévue, et aucun rival de Trajan n'était préparé à y mettre obstacle. Enfin Galba, timoré à l'excès, agit avec une sorte de mystère. La mesure fut prise dans le palais, discutée avec quelques conseillers intimes, et on fut bien embarrassé au moment de la révéler au public[7]. Nerva, plus honnête à la fois et plus habile, ne fit rien qu'au

1. Victor. *Epit.* 12 Cet auteur dit même que les meurtriers forcèrent Nerva à les remercier devant le peuple de l'avoir débarrassé des plus méchants des hommes.

2. Nerva était né en 32, puisqu'à sa mort, en 98, il avait 66 ans (Dion, LXVIII, 4). Merivale (VII, 197) pense que l'âge avancé de Nerva détermina le choix que firent de lui les sénateurs, qui comptaient rester les maîtres du pouvoir et profiter bientôt d'une nouvelle vacance du trône.

3. Plin., *Ep.*, IX, 13.

4. Philostr., *Sophist.*, 7, 1.

5. Vestricius Spurinna était légat de Germanie inférieure. Mommsen, *Etude*, etc., page 10.

6. Tacit.. *Hist.*, I, 12.

7. Tacit., *Hist.*, I, 17.

grand jour, et par là mit sous la garantie du peuple l'acte solennel accompli en sa présence.

On apportait de Pannonie la nouvelle d'un succès militaire[1], et Nerva devait déposer sur les genoux de la statue de Jupiter Capitolin les lauriers entourant la lettre que lui adressait le général victorieux[2]. La cérémonie avait attiré un grand concours de peuple sur le Forum. Quand elle fut terminée, l'empereur annonça qu'il adoptait Trajan, et qu'il l'associait à l'empire.

Il y a ici un acte civil et un acte politique. L'adoption est d'ordre purement civil : toutefois, le caractère de l'adoptant permit d'introduire quelques modifications dans les formalités qui la précédaient et la constituaient. On sait que les Romains distinguaient deux espèces d'adoption, l'une faite *imperio magistratus*, l'autre *auctoritate populi*. La première s'appliquait aux personnes encore placées sous l'autorité paternelle. Leur père les cédait en droit (*in jure cessio*), par une vente simulée, à l'adoptant. C'est ainsi qu'Auguste adopta ses petits-fils, Caius et Lucius César, du vivant de leur père Agrippa[3]. La deuxième sorte d'adoption, nommée aussi *adrogatio*, était employée quand il s'agissait de faire entrer dans une nouvelle famille une personne *sui juris*. Elle avait lieu par le ministère du grand pontife, dans les comices par curies, et elle était sanctionnée par une loi curiate. Tel est le mode suivant lequel Tibère et Agrippa Posthume entrèrent dans la famille Julia, et Néron dans la famille Claudia[4].

Galba essaya une innovation dans les adoptions impériales. Il adopta Pison sans se préoccuper des formes légales, et n'annonça même pas au peuple, mais seulement au sénat et à l'armée, ce qu'il avait fait[5]. Ainsi que nous l'avons dit, ce mépris des formes

1. Remporté sur les Suèves, ce qui valut à Nerva le surnom de Germanicus. Henzen, n° 5439 et Mommsen, *Etude*, etc., p. 91.

2. Pline, *Panég.*, 8. Sur les *litterae laureatae*, voy. Dion, XLIV, 25. Pline, *Hist. Nat.*, XV, 40.

3. Suét, *Oct.*, 64 : « Caium et Lucium adoptavit domi per assem et libram, emptos a patre Agrippa. »

4. Suét, *Oct.*, 65 : « Nepotem Agrippam, simulque privignum Tiberium adoptavit in foro lege curiata. » Tacite, *Ann.*, XII, 25 : « Rogata lex qua in familiam Claudiam et nomen Neronis transiret. »

5. Tacite, *Hist.*, I, 18. Tacite prête à Galba un discours en contradiction complète avec ce que nous savons des adoptions faites par Auguste. *Ibid.*, I, 15 : « Si te (Pisonem) privatus, lege curiata apud pontifices, ut moris est, adoptarem... nunc me, deorum hominumque consensu ad imperium vocatum praeclara indoles tua et amor patriae impulit ut principatum offeram, exemplo divi Augusti, qui sororis filium Marcel-

choqua les Romains et contribua sans doute à la chute de Galba. Au contraire, Nerva, grand pontife, annonçant l'adoption au peuple sur le forum, prononçait une adrogation régulière, sauf l'absence de l'adopté[1]. Depuis longtemps, les trente curies étaient représentées, pour le vote des lois curiates, par trente licteurs[2] qu'il avait été facile de convoquer pour donner immédiatement force de loi à l'adoption projetée. Elle était donc imprévue, mais parfaitement légale[3].

Quant à l'association de Trajan à l'empire, c'est un acte politique, ou plutôt une série d'actes politiques pour lesquels le vote du sénat fut nécessaire. Déclaré en même temps fils du prince et César, puis *imperator* et associé à la puissance tribunitienne, Trajan, dit Pline[4], reçut dès le premier moment ce qu'un père véritable n'avait donné naguère qu'à l'un de ses enfants.

Il s'agit évidemment de Titus, associé à l'empire par Vespasien dès l'an 71. Plusieurs inscriptions nous ont appris quelles furent les conditions de cette association, et Titus y porte précisément les titres que Pline attribue à Trajan[5]. Trois sénatus-consultes furent nécessaires pour les lui conférer, car aucun de ces titres n'appartenait, *ipso facto,* au fils de l'empereur. Ainsi les fils de Marc Aurèle, Commode né en 161, et Annius Verus né en 163,

lum, dein generum Agrippam, mox nepotes suos, postremo Tiberium Neronem privignum in proximo sibi fastigio allocavit. Cf. I, 18 : « apud frequentem militum concionem, adoptari a se Pisonem, more divi Augusti et exemplo militari quo vir virum legeret, pronunciat. » Auguste ne fit rien d'aussi contraire aux lois. Sa prudence bien connue ne permettrait pas de le croire, quand même le témoignage de Suétone nous manquerait. Ajoutons que Marcellus et Agrippa, mis ici sur la même ligne que Caius, Lucius et Tibère, furent associés à la puissance tribunitienne, mais non adoptés.

1. On lui demandait s'il consentait à entrer dans une nouvelle famille : « Is qui adoptatur rogatur an id fieri patiatur. » Gaius *Comment.*, I, 99. Cf. Cic., *pro dom.*, 29. Le peuple était également consulté. C'est seulement à partir de Dioclétien que l'adrogation se fit par un simple rescrit impérial (Cod. Inst., VIII, 48 (*de adoption.*), l. 2. et l. 6).

2. Cic. Agrar., II, 12. Sur les formes de l'adrogation, voy. aussi Aul. Gelle, *N. Att.* V, 19.

3. Nerva, en déclarant qu'il adoptait Trajan, ajouta qu'il le faisait autant dans l'intérêt du sénat et du peuple que dans le sien propre (Dion, LXVIII, 3). Auguste, suivant Velleius Paterculus (II, 104), dit la même chose en adoptant Tibère.

4. *Panég.*, 8.

5. Entre autres celle-ci (Orelli, 743) : *T. Caesari — Vespasiano, — pontif. tr. — pot. II, imp. III, — cos. II.* Trajan fut désigné *cos II* pour l'année 98.

n'obtinrent qu'en 166 le titre de *Caesar*, et L. Ceionius Commodus, adopté par Hadrien (c'est alors qu'il prit le gentilicium *Aelius)*, Marc Aurèle adopté par Antonin, furent revêtus de la *puissance tribunitienne* sans recevoir l'*imperium*[1].

Nous ne connaissons point de monnaie de Trajan frappée dans le court intervalle pendant lequel il fut associé à l'empire. Eckhel[2] en a conclu que Nerva s'était réservé, avec les titres d'Auguste et de grand pontife, le droit de battre monnaie. Mais on ne doit, je pense, attribuer qu'à la brève durée du double règne cette absence de monuments numismatiques, puisqu'on possède, d'autre part, des monnaies de Titus et d'Aelius Verus, frappées du vivant de Vespasien et d'Hadrien[3].

L'adoption de Trajan apportait dans la constitution, ou plutôt dans la tradition impériale, un changement dont l'importance n'a pas échappé aux contemporains, et que nous étudierons plus tard. Ici nous voudrions simplement chercher quelles raisons désignèrent Trajan au choix de Nerva; mais les renseignements sur ce point nous manquent. Pline, qui nous a jusqu'à présent donné des indications précises, entre à ce sujet dans une série de flatteries banales, dont la moindre est de répéter à satiété que ce choix avait été inspiré par les dieux. Nous lisons seulement, chez le deuxième Aurelius Victor, que Trajan dut l'empire aux instances faites auprès de Nerva par Licinius Sura[4]. Ce personnage, qui demeura le meilleur et le plus constant ami de Trajan, appartenait à une famille considérable de l'Espagne citérieure[5], liée sans doute par des bienfaits ou des souvenirs à la gens *Ulpia*. D'un autre côté, Trajan, en raison de ses services militaires dans tant de légions, avait partout des amis que son élévation devait satisfaire et qui défendraient la résolution de Nerva. Enfin, s'il n'y

1. Dion (LXVIII, 3) nous apprend que Nerva déclara (ἀπέδειξε) César dans le sénat son fils adoptif. Le titre de César était conféré par le sénat, aussi bien que la puissance tribunitienne, l'imperium, les titres d'Auguste, de père de la patrie, de grand pontife (Capitol., *Macrin*, 7. Lamprid., *Alex.*, 8. Vopisc. *Prob.*, 12). Ces sénatus-consultes étaient publiés (*renuntiata*) dans les comices, et n'avaient force de loi qu'après cette publication. Voy. Henzen, *Bull. de l'Inst. arch.*, 1869, p. 97-99.

2. *Doctrina*, VI, p. 412.

3. On connaît d'ailleurs une monnaie grecque, à l'effigie et au nom des deux empereurs, frappée à Apollonie de Mysie. Cavedoni. *Bullet. Arch. Nap.* 1856, p. 44.

4. *Epit.*, 13, 6 : « Surae, cujus studio imperium arripuerat. »

5. *Corp. Insc. Lat.*, II, n°° 4282 et 4507. Il fut trois fois consul sous Trajan.

avait pas eu de révolte sur le Rhin à la mort de Domitien, c'était grâce à la fermeté de Trajan, et cette fermeté même dut le recommander à Nerva, qui le jugea dès lors capable de supporter le difficile fardeau du pouvoir.

Quoi qu'il en soit, ce choix répondait admirablement au vœu public, comme le prouva la suite des événements. Nerva envoya à Trajan un anneau enrichi d'une gemme[1] qu'il portait habituellement, et une lettre qui lui annonçait son élévation au pouvoir suprême, en même temps que par ce vers d'Homère

Τίσειαν Δαναοὶ ἐμὰ δάκρυα σοῖσι βέλεσσιν[2]

elle lui recommandait de punir les prétoriens coupables. Ceux-ci furent en effet mandés auprès de Trajan, et mis à mort[3].

L'adoption avait eu lieu le 27 octobre 97[4], et Trajan compta sa première puissance tribunitienne à partir de ce jour. Mais il ne les renouvela pas tous les ans à cette date. En effet, il mourut le 11 août 117. Si sa deuxième puissance tribunitienne correspondait au 27 octobre 98, c'est la vingtième qui correspondrait au 27 octobre 116, et Trajan n'aurait jamais été revêtu de la vingt-et-unième, étant mort avant le 27 octobre 117. Cependant, ce vingt-et-unième tribunat est mentionné sur des monuments très-authentiques ; deux médailles d'Antioche sur l'Oronte[5], et une inscription trouvée près de Malaga[5]. Eckhel déclarait ne pouvoir expliquer ces chiffres.

En 1858, on a trouvé près de Wiesbaden un fragment de diplôme militaire[6] daté de la XX[e] puissance tribunitienne de Trajan et du VI des ides (= 8) de septembre[7].

Cette date est également inexplicable dans l'ancien système, suivant lequel Trajan aurait revêtu la XX[e] puissance tribunitienne le 27 octobre 116, car notre diplôme serait du 8 septembre 117, et l'empereur était mort le 10 août de la même année.

Heureusement un diplôme militaire trouvé en Autriche et aujourd'hui perdu, mais dont Eckhel avait pris copie et qu'Arneth a

1. « Adamante gemma, quam Trajanus a Nerva acceperat, donatus, ad spem successionis erectus est [Hadrianus] Spart. *Hadr.*, 3.

2. *Iliad.*, I, 42.

3. Dion, LXVIII, 3-5, ἐκποδὼν ἐποιήσατο.

4. Nerva vécut trois mois après avoir adopté Trajan (Victor, *Epit.*, 9). Or il mourut le 27 janvier 98, puisque, succédant à Domitien, assassiné le 18 septembre 96 (Suet. Domit., 17), il régna, suivant Eutrope (VIII, 1), 1 an 4 mois 8 jours (suivant Dion, LXVIII, 4, 1 an 4 mois 9 jours).

5. Mionnet, V, 176, n[os] 240, 241.

6. Notre n° 83.

7. Notre n° 81.

publié d'après lui (diplôme daté de la XIV[e] puissance tribunitienne de Trajan, du XIII des kalendes de mars (17 février), et du consulat de Salvidienus Orfitus et de Peducæus Priscinus[1]), nous permet de lever toutes les difficultés auxquelles on se heurtait jusqu'ici. En supposant que Trajan ait compté ses puissances tribunitiennes suivant le même mode que ses prédécesseurs, la XIV[e] commencerait le 27 octobre 110. Or les consuls ici nommés sont les consuls *ordinaires* de l'an 110, connus par les fastes. Le décret, dont le diplôme est une copie, fut donc rendu le 17 février 110, et Trajan était déjà dans son XIV[e] tribunat.

En comparant ce diplôme à un monument du même genre, trouvé à Bath, en Angleterre, et daté de la VII[e] puissance tribunitienne de Trajan[2], Borghesi avait cru pouvoir établir que ces puissances, à partir de la deuxième, furent comptées et renouvelées le 28 janvier, anniversaire de la mort de Nerva, et, pour Trajan, date de la souveraineté sans partage[3]. Mais M. Mommsen a démontré, par une discussion approfondie, qu'il faut placer ce renouvellement, non pas au 28, mais au 1[er] janvier de chaque année[4]. Autrement on est obligé d'intervertir, pour les années 103 et 104, les consulats donnés par toutes les listes de fastes, entre autres par celle du chronographe de 354[5] dont l'exactitude est avérée. C'est donc à partir de Trajan, et non à partir d'Hadrien[6], que fut inauguré le mode, en usage jusqu'à la fin de l'empire, de compter les puissances tribunitiennes de l'empereur, en affectant à la première le temps écoulé depuis le jour de l'avénement jusqu'au 1[er] janvier suivant, et en faisant coïncider la deuxième, ainsi que les suivantes, avec l'année civile.

Nous possédons maintenant une base solide pour toute la chronologie du règne, et les moyens d'assigner leur date aux monnaies et aux inscriptions où se lit le chiffre d'une puissance tribunitienne[7].

1. Notre n° 59.
2. Notre n° 35.
3. *Œuvres*, V, 21.
4. *Etude*, p. 100 et suiv. Cette rectification a été adoptée par M. Dierauer.
5. Appelé aussi l'*anonyme de Noris* parce que ce savant publia pour la première fois, à la suite de « *Annus et Epochae Syromacedonum* » (1691) une liste consulaire tirée de cet ouvrage. Voir sur le chronographe de 354 un excellent mémoire de Mommsen : *Mémoires de l'Acad. de Saxe*, 1850, p. 547-668.
6. Voir une note de Borghesi jointe à l'inscription 5459 d'Henzen.
7. La dernière difficulté que présentaient quelques inscriptions

Dion[1] et Eutrope[2] s'accordent à faire régner Trajan 19 ans 6 mois et 15 jours. Ces chiffres sont exacts ; en effet, si de la date 10 août 117, qui est celle de la mort de Trajan[3], nous retranchons l'intervalle précédent, nous retombons sur le 27 janvier 98. On voit que les deux historiens grec et latin n'ont pas fait entrer, dans leur calcul, le temps pendant lequel Trajan régna avec Nerva.

Du reste, nous ignorons absolument ce qui se passa dans ces trois mois, sauf la punition des prétoriens rebelles. Nous savons aussi que Trajan échangea pour le gouvernement de la Germanie inférieure celui de la Germanie supérieure, où il fut remplacé par Julius Ursus Servianus, beau-frère d'Hadrien. En effet, c'est à Cologne qu'il apprit, de la bouche même d'Hadrien, la mort de Nerva, et son avénement définitif au pouvoir suprême[4]. Assurer la sécurité de l'empire à la frontière du Rhin était un intérêt de premier ordre. Trajan le sentait, et malgré les vœux du peuple entier qui l'appelait à Rome[5], il resta dans la province jusqu'à ce que le but proposé à ses efforts eût été atteint complétement.

(*Corpus*, II, 4667, 4725. Perrot, *Galatia*, p. 3) est levée par la découverte récente d'un diplôme daté du 20 février 98 (notre n° 4) sur lequel Trajan n'est encore revêtu que de la première puissance tribunitienne, ce qui montre que le changement dont parle M. Mommsen n'eut pas lieu dès le début du règne.

1. LXVIII, 33.
2. VIII, 5.
3. L'adoption vraie ou supposée d'Hadrien était datée du 9. La mort de Trajan lui fut annoncée le 11 (Spart. *Hadr.*, 4).
4. Orose, VII, 12. Eusebe, *Chron.*, éd. Schoene, p. 163.
5. Martial, *Epigr.*, X, 6 et 7.

CHAPITRE II.

TRAJAN SEUL EMPEREUR. — PACIFICATION DE LA GERMANIE.

Nous ne trouvons, dans les historiens, que des renseignements très-brefs et très-vagues sur l'organisation militaire qu'il établit dans les Germanies[1]. Toutefois, en s'aidant des autres sources historiques, on se fait une idée du plan qu'il s'était formé et dont il assura l'heureuse exécution[2]. Le rôle de Rome, vis-à-vis de la Germanie septentrionale, n'était plus alors et ne pouvait être désormais que défensif. Si, sous le règne d'Auguste, les succès rapides de Drusus et de Tibère purent faire espérer d'abord un agrandissement de territoire, la bataille de Teutoburg prouva bientôt que les Germains pouvaient être effrayés, battus même, mais jamais domptés ni conquis. Le seul but auquel les empereurs pussent viser était donc de ne pas laisser la Gaule en contact immédiat avec les barbares, et de rendre le Rhin infranchissable aux envahisseurs.

Le cours supérieur du fleuve était protégé par les villes fortifiées de Vindonissa (Windisch) et d'Augusta Rauracorum (Augst) qui suffisaient pour préserver de toute invasion le pays difficile que traversent les Alpes de Constance.

Le coude du Rhin, et son cours jusqu'à Mayence, étaient

1. Eutrope, VIII, 2 : « Urbes trans Rhenum in Germania reparavit. » Orose, VII, 12 : « Germaniam trans Rhenum in pristinum statum reduxit. »
2. On peut lire sur ce sujet un opuscule intéressant de M. Brambach. *Trajan am Rhein*, Elberfeld, 1866, in-8°.

défendus par la Forêt-Noire, à peine percée alors, et qui couvrait un pays dont la pauvreté en avait écarté les Germains eux-mêmes. Quelques colons gaulois l'occupaient, et Rome avait permis leur établissement à charge d'une redevance égale au dixième des produits de la culture. C'étaient les *agri decumani*.

A partir de Mayence, on trouvait sur la rive droite des populations braves et remuantes, accumulées sur un étroit espace qu'elles se disputaient continuellement : Mattiaques, Sicambres, Tenctères, Bructères, Cattes, Angrivariens. Rome les surveillait depuis un siècle, et opposait à leur passage les forteresses de Moguntiacum, de Bingium, de Bonna, de la Colonia Agrippina, de Novesium, de Gelduba, et enfin les Castra Vetera. Tous ces points étaient occupés par des troupes, auxquelles la flotte germanique[1], qui parcourait incessamment le cours du Rhin, pouvait amener des renforts. Les Romains contenaient d'ailleurs ces nations turbulentes, soit par des postes avancés, hardiment établis au milieu d'elles, comme Aliso[2], Amisia[3] et quelques autres sur le Mein et jusque sur l'Elbe, soit par des alliances, précaires il est vrai, nouées avec quelques-uns de ces peuples, les Mattiaques par exemple[4].

Enfin venaient les Frisons, contre lesquels aucun ouvrage de défense n'avait paru nécessaire au premier siècle, à cause de la fidélité jusqu'alors inébranlée des Bataves. Après l'insurrection de Civilis, on ne pouvait plus conserver la même sécurité ; Trajan s'occupa donc activement de fortifier la frontière du Rhin inférieur. A un mille du lieu appelé Castra Vetera, illustré vingt ans auparavant par la défense héroïque de Vocula et les exploits de Cerealis, il fonda la ville appelée de son nom *Colonia Trajana*. Elle n'est mentionnée par aucun écrivain ancien, mais la carte de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin attestent son existence, et nous sommes conduits, par l'étude de ces documents, à en chercher l'emplacement près de la ville actuelle de Xanten. Cette identification est d'ailleurs corroborée par les nombreuses et importantes antiquités qu'on y retire du sol depuis deux cents ans[5]. A côté de la ville qu'il avait fondée, Trajan établit un camp pour une légion nouvelle, qu'il forma et qui reçut de lui le

1. Tacite, *Hist.*, I, 58, IV, 16.
2. Tacite, *Annal.*, II, 7, auj. *Elsen*, près Paderborn.
3. Tacite, *Annal.*, II, 8, auj. *Ems*.
4. Tacite, *Germ.*, 29.
5. V. Fiedler. *Denkmaeler von Castra Vetera und Colonia Trajana*, etc., dans Ph. Houben's *antiquarium Xantem*. 1839, in-fol.

nom d'Ulpia Victrix[1]. La colonie devint un centre important. Située sur la grande voie romaine qui reliait Genève aux embouchures du Rhin par Strasbourg, Cologne, Nimègue et Leyde, elle était elle-même la tête d'une autre ligne conduisant à Leyde par des points différents, et d'un embranchement qui la rattachait à la route de Bavai à Cologne[2].

Une partie de la grande route de Leyde, au voisinage de Nimègue, fut d'ailleurs construite par Trajan, comme l'atteste une borne milliaire trouvée dans ces contrées[3]. Nimègue même, place si importante au point de vue stratégique, fut agrandie ou fondée par cet empereur[4]. Près de Leyde, enfin, il créa un arsenal[5]. Quant à la frontière formée par le Rhin au milieu de son cours, Trajan l'améliora d'abord en augmentant les fortifications de Cologne[6], puis en établissant d'importants ouvrages à proximité du retranchement bâti par ses prédécesseurs et qui s'étendait de Cologne à Ratisbonne, en enveloppant les terres décumates. Commencé par Tibère, le *limes romanus* avait été rendu plus fort par Germanicus[7] et ensuite par Domitien[8]. On

1. Elle portait le numéro XXX. Son nom complet était *tricesima Ulpia Victrix*.

2. Alex. Bertrand, *Voies romaines en Gaule*, *Rev. arch.*, VIII, 1863, p. 159 et suiv. On ignore quel fut, après Trajan, le sort de cette colonie. Toutefois on lit dans Ammien (XVIII, 2) que Julien releva sept villes saccagées ou détruites par les Francs en 355, savoir : *Castra Herculis* (Malburg), *Quadriburgium* (Calcar), *Tricesimae*, *Novesium* (Neuss), *Bonna* (Bonn), *Antunnacum* (Andernach), *Bingium* (Bingen). Peut-être *Tricesimae* désigne-t-il le quartier général des *Tricesimani* ou soldats de la XXX[e] légion, c'est-à-dire la colonie de Trajan.

Des débris de cette colonie s'éleva, sous la domination franke, la ville de Xanten où le *Niebelunglied* fait naître Siegfried. Au moyen âge, Xanten s'appelle Troja sanctorum, Troja Francorum, Troja Minor. D'où vient ce mot *Troja?* Est-ce une altération de *Colonia Trajana* en *Colonia Trojana* et avons-nous ici l'origine de la tradition qui fait des Franks les descendants d'Hector, ou bien la ville n'a-t-elle reçu son nouveau nom qu'après que la légende était déjà formée, et en vue de donner à cette légende un certain caractère d'authenticité? Voy. Fiedler *l. l.*, p. 3.

3. Brambach, *Corp. Insc. Rhen.*, 1927.

4. Fabretti, *Inscr. Dom.*, 341, 518 : *T. Aurelio .I. f. Ulp. Noviomag. Vindici*, etc.

5. Voy. notre numéro 65. Cet arsenal fut plus tard reconstruit par Septime Sévère. Trajan dans l'inscription est dit *cos V.* Elle fut donc gravée entre 103 et 112. J'ai réuni ici tout ce qui est relatif à la Germanie, sans avoir égard aux dates.

6. Sidon. Appolin. *Paneg. Avito dict.*, 114-115.

7. Tacite, *Ann.*, I, 50.

8. Front. *Strat.*, 3.

peut suivre sur le terrain sa direction aux débris considérables qui en restent sur trois points de l'Allemagne[1], et on ne peut se méprendre sur les vues qui ont présidé à sa construction. Les Romains voulaient mettre obstacle aux invasions en fermant les routes naturellement tracées par les affluents du Rhin, dont les vallées offraient aux envahisseurs un chemin facile. Les deux points faibles de cette longue ligne étaient évidemment les débouchés du Mein et du Neckar, dont les bassins très-spacieux se prêtaient au rassemblement de forces considérables, auxquelles un simple retranchement n'aurait pas longtemps résisté. Trajan, pendant les séjours qu'il avait faits dans la Germanie supérieure, n'avait pas laissé échapper cette observation importante. En avant du confluent du Mein, il établit un fort (ou redoute), nommé à juste titre *munimentum Trajani*, que Julien fit relever dans sa campagne contre les Alamans[2]. Il s'assura aussi du cours du Neckar, en y fondant une ville importante aux environs de Ladenburg[3].

Nous terminerons la liste des établissements de Trajan en Germanie en citant la ville de Bade, au milieu de laquelle les légionnaires de la Iª *Adjutrix* élevèrent un édifice dont la dédicace seule a subsisté[4].

On voit que les Romains commençaient à franchir le Rhin. Garanties par le *limes* du contact périlleux des populations les plus turbulentes, celles qui étaient voisines des terres de l'empire se fixèrent enfin, pour bien des années, sur le sol qu'elles occupaient. C'est alors que sur les bords du Rhin pacifiés et rendus accessibles à la civilisation et au commerce, s'élevèrent tous ces monuments dont on recueille aujourd'hui les intéressants débris[5].

1. En Vétéravie, en Franconie et près de Ratisbonne, v. Pauly, *Real. Encycl.*, III, 826-829, et Forbiger, *Handbuch der alte Geographie*, III, 422-425.

2. Ammian. Marc., XVII, 1. Sa position la plus vraisemblable selon Forbiger, III, 404 est près d'Hœchst, sur la rive droite de la Nidda. On l'a placé aussi à Ascheffenburg, à Darmstadt, à Cassel, à Francfort, v. *Ukert geog. der gr. und Rœm.*, III, 1, p. 297.

3. On ne peut déterminer très-exactement la position de cette *civitas Ulpia*, certainement voisine de Ladenburg, v. Brambach, *Corp. Inscr. Rhenan*, 1713. Cf. *Baden und rœmischer Herschaft* du même auteur, p. 22-26 et *Revue critique d'hist. et de litt.*, 1867, 2, p. 386.

4. Notre nº 84. Sur la prétendue construction d'un pont à Mayence, v. Francke, p. 60 et Dierauer, p. 32-33.

5. *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, Bonn, 1842 et suiv.

Ces souvenirs matériels sont, il est vrai, les seuls que Rome ait laissés dans cette partie de l'Europe; les deux civilisations, germanique et romaine, étaient alors trop distinctes pour se pénétrer et se modifier pacifiquement l'une par l'autre. C'est la Gaule, surtout, qui fut appelée à profiter du nouvel état de choses installé de l'autre côté du Rhin. Au sein d'une sécurité complète et prolongée, sa prospérité, toujours croissante depuis la conquête de Jules-César, prit un nouvel essor à partir du règne de Trajan.

Le deuxième consulat de ce prince (98 ap. J.-C.), époque à laquelle Tacite écrivait son livre[1], est donc une date importante dans l'histoire de la Germanie. La période de luttes, qui a duré deux cent dix ans, est terminée : l'armée du Rhin est *réduite de moitié*[2], et malgré ce désarmement, aucune invasion ne vient, pendant un siècle et demi, troubler de ce côté la paix du monde[3]. Ce n'est plus là qu'est le danger, c'est sur le Danube : là encore, Trajan saura l'écarter.

Mais pour le moment, tranquille sur le sort des provinces qu'il avait administrées, il se mettait en marche (99) pour rentrer à Rome. Il y arriva au milieu des bénédictions du peuple entier[4], et immédiatement travailla avec zèle au bien général. Le *Panégyrique* de Pline nous retrace les débuts du gouvernement civil de Trajan. Malgré le ton souvent emphatique de l'orateur, on sent bien que son cœur est plein d'une joie réelle, qu'à un sombre

1. *Germ.*, 37 : « Sexcentesimum et quadragesimum annum Urbs nostra agebat, quum primum Cimbrorum audita sunt arma, Cœcilio Metello ac Papirio Carbone coss. Ex quo si ad alterum imperatoris Trajani consulatum computemus, ducenti ferme et decem anni colliguntur : tamdiu Germania vincitur. Medio tam longi aevi spatio, multa inducem damna, etc. »

2. Tacite (*Ann.* IV. 5), faisant le tableau du monde romain à la mort d'Auguste : « Praecipuum robur Rhenum juxta, commune in Germanos Gallosque subsidium, *octo* legiones erant. » V. le détail de ces légions dans Borghesi, *Œuvres*, IV, p. 217 et ibid., p. 265, les *quatre* légions cantonnées dans ce pays au milieu du second siècle.

3. Avant les guerres de Probus contre les Francs (277) on ne cite qu'une expédition importante sur les bords du Rhin : celle qu'avait préparée Alexandre Sévère et que termina Maximin (233). Pendant le deuxième siècle et la première partie du troisième, les invasions germaniques menacèrent exclusivement les provinces baignées par le Danube.

4. Voy. dans le *Panégyrique*, c. 22, le tableau animé de cette entrée de Trajan dans Rome : les toits couverts de spectateurs, les rues envahies par un peuple dans l'ivresse, les femmes saluant de leurs acclamations le nouveau prince et le montrant à leurs enfants, les vieillards se félicitant d'avoir vécu jusqu'à ce jour heureux.

découragement ont succédé de patriotiques espérances, justifiées par les gages que le prince a donnés déjà de sa modération et de son équité. Nous réservons pour un autre chapitre l'examen des réformes et des lois qu'il proposa dans ces premières années. Suivons maintenant le hardi et prudent capitaine dans une autre partie du monde romain, où ses légions vont se montrer dignes de leur chef et rivaliser, pour le courage et le succès, avec les soldats des temps républicains.

CHAPITRE III.

GUERRES DACIQUES.

§ 1. — *Rapports entre les Romains et les Daces jusqu'à Trajan*[1].

Ptolémée[2] nomme *Dacie* le pays compris entre le Temes ou la Theiss[3], les Carpathes, le Pruth[4] et le Danube. Ces limites sont celles de la contrée occupée au premier siècle par le peuple

1. Pour tout ce qui concerne les Gètes et les Daces, il faut lire les mémoires suivants de M. Roesler publiés dans les *Sitzbungsberichte* de l'Académie des sciences de Vienne : *Die Geten und ihre Nachbarn*, 1863, *Das Vorrœmische Dacien*, 1864. *Dacien und Romaenen*, 1866.

2. III, 8.

3. Τίβισκος. Cette rivière est sans doute le Temes, attendu que la ville de *Tibiscum* était située au confluent du Temes et de la Bistra (Mannert, *Res Trajani*, p. 28), Hérodote (IV, 49) dit que le Μάρισος se jette dans le Danube et Strabon (VII, 3. 13) le répète. Or au temps de Strabon, les Romains connaissaient assurément l'embouchure de la Theiss. Roessler suppose qu'on appelait Μάρισος non-seulement le Maros actuel, mais encore toute la partie du cours de la Theiss située en aval de Szegedin, où cette grande rivière est grossie du Maros. C'est ainsi qu'on peut dire que ce dernier se jette dans le Danube. Or Ptolémée ne parle pas du Μάρισος. Strabon dit qu'il coule chez les Gètes. Au sixième siècle, on commence à mieux connaître la géographie de ces régions. Jornandes (Get., 34) et le géographe de Ravenne (IV, 34) nomment, comme deux rivières distinctes, la *Tysia* et la *Tibisia*. La première est la Theiss. On pense que la *Tysia* de Jornandès est la même que le *Parthiscus* d'Ammien (XVII, 3) et le *Pathiscus* de Pline (*Hist. nat.*, IV, 25). V. Forbiger, *Handbuch*, III, p. 1103. La géographie de la Dacie ancienne occupe les pages 1101-1111 de ce troisième volume.

4. Ἱέρασος. On ne sait si l'on doit l'identifier avec le Pruth ou avec le Sereth.

Dace. Nous verrons plus loin que la province conquise et organisée par Trajan fut beaucoup moins étendue.

L'ethnologie offre peu de problèmes aussi difficiles que les questions relatives à l'origine des Daces, et à la place qui doit leur être assignée dans les races connues. Que les Daces et les Gètes fussent le même peuple, on n'en peut douter devant l'accord des auteurs anciens à cet égard[1]. Mais qu'étaient les Gètes? L'opinion de Grimm, qui en faisait des Germains, est abandonnée aujourd'hui[2]. Les auteurs qui voulaient rattacher les Gètes au rameau celtique ont été également réfutés[3]. Müllenhof, essayant par la philologie de démontrer leur origine slave[4], s'est peut-être moins écarté de la vraisemblance[5], mais ce n'est encore qu'une conjecture, à cause du petit nombre de mots dont on dispose pour classer l'idiome gétique.

Ce n'est pas que nous ne connaissions une partie assez considérable de son vocabulaire : malheureusement, les mots qui nous en ont été conservés ne peuvent guère être utilisés. Ils sont au nombre de 144, et se décomposent ainsi : 24 noms patronymiques, 15 noms de peuples, 48 noms de villes (dont 21 terminés en *dava*), 12 noms de fleuves, 3 noms de montagnes. Puis, d'autre part, 32 noms de plantes recueillis par Dioscoride et 17 par le faux Apulée. Sept noms sont communs aux deux listes, ce qui réduit à 42 le nombre des mots connus de ce côté. Or aucun de ces 144 noms ne jette de jour sur le caractère générique de la langue[6].

Il faut donc nous borner ici à ce que nous ont appris les anciens, à savoir que les Gètes étaient un peuple thrace[7], parlant la même langue que les autres nations de ce groupe[8].

1. Strabon, VII, 3, 12, Appian. *Praef.*, Dion, 67, 6. Pline, *Hist. nat.*, IV, 25, Justin. XXXII, 3, 16.

2. Grimm a voulu étayer par la philologie et par l'histoire une assertion absolument gratuite de Jornandes qui appelle *Gothi* le peuple auquel Domitien et Trajan firent la guerre. On trouve déjà cette confusion dans Capitolin (*Carac.*, 10). Engel (p. 90) avait déjà nié la parenté des Goths et des Gètes. V. la réfutation de Grimm dans Roesler, p. 13-21.

3. Roesler, p. 25. M. Alf. Maury (*Journ. des savants*, 1869, p. 301, 356) rapproche les Gètes et les Gaulois sur certains points, mais sans faire des premiers un peuple celtique. Il le regarde comme thraco-scythique et admet que les Scythes, aussi bien que les Sarmates, sont indo-européens.

4. Article *Getae* dans l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber.

5. Roesler, p. 29. — 6. V. la liste de ces mots dans Roesler, p. 75-84.

7. Herodote, IV, 93.

8. Strabon, VII. 3. II, παρὰ τῶν Γετῶν, ὁμογλώττου τοῖς Θρᾳξὶν ἔθνους.

D'ailleurs, la religion des Gètes ou Daces nous ramène, par une autre voie, aux Thraces. Les Thraces, dit Hérodote, n'adorent qu'Artémis, Arès et Dionysos[1]. L'Artémis thrace, Cotys ou Cotyto, se retrouve dans le nom propre Cotys. (La forme dacique est Cotiso.) Arès était vénéré chez les Gètes[2]. Enfin le culte de Zamolxis[3] nous reporte au Dyonisos thraco-phrygien Sabazius. Les sacrifices humains périodiquement offerts à la divinité gétique[4] rappellent en effet les cruelles immolations accomplies en l'honneur de Dionysos Omestès[5], lesquelles se perpétuèrent sous le nom d'omophagies[6]. La retraite temporaire de Zamolxis dans une caverne fait pendant à la descente de Dionysos aux enfers. Le banquet sans fin des bienheureux, promis à la convoitise des Gètes, est l'équivalent des joies qu'espéraient après la mort les initiés aux mystères dionysiaques, et qui sont décrites dans des inscriptions funéraires trouvées dans la Thrace même[7].

Les anciens avaient confusément senti ces rapports. Pour les expliquer, ils admettaient que Zamolxis, esclave de Pythagore, avait reçu communication de la doctrine de celui-ci, et qu'il était allé chercher en Égypte un complément d'instruction[8]. Car il ne faut pas oublier l'identité, signalée par Hérodote[9], des doctrines pythagoriciennes, égyptiennes, orphiques et dionysiaques. Les affinités lointaines de la religion des Gètes et de l'orphisme avaient fait attribuer au même peuple une pureté de mœurs toute particulière[10] contraire aux faits comme l'a remarqué Strabon[11].

Ce qui est vrai c'est que la religion de Zamolxis est au fond celle de Dionysos[12] non pas épurée, mais gardant au contraire la grossièreté et la férocité primitives. Seulement, comme les Gètes l'avaient ardemment embrassée, elle pénétra dans la vie quotidienne et l'organisation sociale de la nation beaucoup plus pro-

1. Roesler, l. l., p. 73.
2. Herodote, V, 7.
3. Martial, VII, 2. Ovid. *Trist.* V, 3, 22.
4. Telle est l'orthographe véritable. Miller, *Comptes-rendus de l'Acad. des inscript.*, 1866, p. 401.
5. Herodote, IV. 94.
6. Plutarch. *Themist.*, 13, *Pelop.*, 21. *Arist.*, 8.
7. Fr. Lenormant, *Voie Eleusienne.* 410-412.
8. Heuzey, *Comptes-rendus de l'Acad. des inscr.*, 1865, p. 374.
9. Strab., VII, 3, 5.
10. Hérodote, II, 81. Suivant Hellanicus (fr. 173, éd. Didot), Zamolxis introduisit les mystères chez les Gètes Ζάμολξις... τελετάς κατέδειξε Γέταις.
11. Ainsi Josèphe (Ant. Jud., XVIII, 1, 5) les compare aux Esséniens.
12. Strab., VII, 3, 4.
13. Ceci a déjà été reconnu par M. Heuzey, l. l., p. 377.

fondément que chez les autres Thraces. La croyance à l'immortalité y fut si générale et si vive, qu'elle caractérisa les Gètes aux yeux des anciens[1]; il est même bien remarquable que dans le sacrifice quinquennal à Zamolxis, ceux qui ne pouvaient mourir fussent regardés comme des criminels[2]: les Dieux, en refusant de les accueillir, paraissaient les frapper de réprobation. Stimulés par une telle idée, les Gètes, dans les batailles, devaient non-seulement braver la mort, mais s'en éprendre, et la rechercher avec cette passion furieuse que l'on a signalée chez les combattants gaulois et scandinaves, animés d'une foi semblable[3]. Aussi Hérodote les nomme-t-il les plus braves des Thraces[4] et Trajan, dans les *Césars* de Julien[5], cite la religion de Zamolxis comme un des plus grands obstacles qu'il ait rencontrés dans ses campagnes, en raison de l'intrépidité qu'y puisaient les Daces.

Chez ce peuple éminemment religieux, le sacerdoce se constitua fortement et prit dans l'État une place considérable, plus grande peut-être que chez les nations civilisées contemporaines. Ainsi à dater de la réforme de Zamolxis[6], c'est-à-dire dès une époque extrêmement ancienne, le roi ou chef temporel fut toujours assisté d'un grand prêtre qui recevait presque autant d'honneurs que le Dieu dont il interprétait les volontés[7]. Ce trait remarquable de l'état social des Gètes a été relevé par les anciens et transmis par eux d'une façon irrécusable. Malheureusement, si l'on y joint quelques faits rapportés par Hérodote sur la religion de Zamolxis, et la mention de la polygamie des Gètes dans Strabon, on aura groupé tous les renseignements positifs que l'on possède sur ce peuple célèbre[8].

1. ἀθανατίζοντες (Herodote, IV, 93).
2. Herodote, IV, 94.
3. Ceux qui n'avaient pas péri dans le combat se donnaient la mort. V. ci-après la guerre de Trajan.
4. IV, 93.
5. Cap. 22.
6. Suivant Hérodote, IV, 96, Zamolxis serait bien antérieur à Pythagore.
7. Il portait même le titre de θεός. Strabon, VII, 3, 5. V. d'Anville, *Mémoire sur la nation des Gètes et sur le pontife adoré chez cette nation.* Mémoires de l'Académie des inscr., XXV, 35-47.
8. Compléter le tableau comme l'a fait M. Roesler (*das Vorrœmische Dacien*, p. 357) en empruntant d'autres faits à Pomponius Mela (II, 12) ne me paraît pas légitime, car ce géographe ne mentionne les Gètes qu'à propos de leur courage à affronter la mort; ce qu'il dit des femmes mises à mort près de leur époux, de leur liberté avant le mariage etc. est tiré d'Hérodote et s'applique à *d'autres* peuples thraces, comme

Au cinquième siècle avant notre ère, les Gètes occupaient encore la rive droite du Danube, près de son embouchure. On ignore à quel moment ils remontèrent le fleuve et le franchirent. A l'époque d'Alexandre, ils occupaient déjà le pays dont Trajan fit la conquête, car c'est après avoir vaincu les Triballes au bord de l'Isker, entre la Serbie et la Bulgarie, que le roi de Macédoine les attaqua[1].

§ 2.

C'est en 76 av. J.-C. que les légions romaines se heurtèrent pour la première fois contre ce peuple. Le consul C. Scribonius Curio vainquit les Dardaniens et pénétra jusqu'aux frontières de la Dacie, mais il recula devant la profondeur des forêts qui défendaient le pays[2].

Les Daces formaient un grand nombre de tribus toujours en guerre les unes contre les autres. Pendant la dictature de Jules César, Boerebistas, chef de l'une d'elles, les rassembla toutes en un seul corps de peuple. Il trouva dans la religion un puissant auxiliaire et un moyen de concentration incomparable. Le prêtre de Zamolxis placé à cette époque à la tête du sacerdoce, Decaenus, consentit à servir les desseins de Boerebistas, et celui-ci parvint à imposer à ses sujets la sobriété et la discipline[3]. Les vignes furent arrachées : les Daces apprirent à se passer de vin, et l'ivresse, plus fatale à ces peuples que les armes romaines, disparut de leurs mœurs. On vit alors combien était fondée l'opinion déjà répandue au temps d'Hérodote que les Thraces, s'ils étaient unis, seraient invincibles, tant se montra redoutable la puissance des Daces dès qu'ils firent trêve à leurs dissensions. Par la consé-

on le voit en se reportant au texte plus détaillé de l'historien grec (V, 4, 5, 6). Suivant Horace (*Carm.* III, 24, 12), les Gètes n'auraient pas connu la propriété (*immetata quibus jugera liberas fruges et Cererem ferunt*), mais sa description est plutôt poétique et surtout satirique, qu'historique. D'après les objets que fournit dans les fouilles le sol de l'ancienne Dacie, ses habitants travaillaient assez habilement les métaux. Ils semblent avoir connu aussi une certaine architecture militaire (*Bull. Inst. Arch.*, 1848, p. 33). Platon (*Charmid.* p. 156) parle de médecins thraces instruits par Zamolxis. Les anciens attribuaient aux Daces la connaissance des propriétés médicales des plantes; autrement on ne comprendrait pas pourquoi Dioscoride et le faux Apulée ont rapporté des noms daciques de végétaux.

1. Arr. *Anab.* I, 4, 2-7.

2. Florus I, 38 (éd. Halm). Ces forêts faisaient suite à la forêt Hercynienne. César, *Bell. Gall.*, VI, 25.

3. Strab. VII, 3, 11.

cration religieuse de son autorité temporelle, par ses relations habituelles avec le ministre du Dieu suprême de la nation, Boerebistas obtint de celle-ci une confiance aveugle et sans limites, le plus puissant élément du succès militaire. Il commença par exterminer les peuplades gauloises qui occupaient encore plusieurs points dans le bassin du Danube; puis, poussant à l'Est, il soumit les côtes de la mer Noire jusqu'à Apollonie et saccagea les villes grecques de cette région[1]. Au sud, enfin, traversant le Danube à la tête de deux cent mille soldats, il fit trembler les Romains dans la Thrace, la Macédoine et l'Illyrie. Ces vastes et rapides conquêtes, dont un enthousiasme à la fois militaire et religieux avait suscité et soutenait l'essor, ont été assez justement comparées aux débuts de l'*Islam*[2]: mais cette ébauche de khalifat n'eut qu'une durée éphémère : les Daces, dont Boerebistas réprimait les penchants invétérés, se lassèrent vite de sacrifices faits à la gloire, ou en vue de réformes dont ils ne comprenaient ni le dessein ni la portée. Boerebistas périt dans une sédition, au moment même où César était frappé au milieu des préparatifs d'une expédition contre le redoutable chef des Daces[3]. Ceux-ci se désunirent bien vite quand ils ne sentirent plus la main puissante qui les avait entraînés dans une action commune : à la faveur de cette désunion, les Iazyges, peuple sarmate, s'emparèrent des plaines fertiles que possédaient les Daces et confinèrent alors ces derniers dans les montagnes de la Transsylvanie[4].

Leur puissance militaire, tout amoindrie qu'elle était, demeurait redoutable pour Rome, à cause de l'éventualité toujours menaçante d'une alliance entre les Daces et les Germains. Octave, ne perdant pas de vue le dessein de Jules César, voulut conquérir en Pannonie un poste qui lui servît de base d'opérations dans les campagnes qu'il projetait contre les Daces ; il s'empara de Ségeste, sur la Save, et y laissa une garnison de vingt-cinq cohortes[5].

Dans la guerre civile, les Daces prirent parti pour Antoine[6], et bien qu'ils ne lui eussent fourni qu'un petit nombre d'auxiliaires[7], ils inspirèrent à Rome une frayeur dont l'écho est

1. Dion. Chrysost. *Orat.* XXXVI.
2. Mommsen, *Hist. rom.*, traduct., vol. VII, p. 117.
3. Strab. l. l. Suétone, *Caes.*, 44.
4. Pline, *Hist. nat.*, IV, 25.
5. Appien. *Illyr.* 22-24.
6. Dion., LI, 22.
7. Ils étaient alors en proie à la guerre civile. Dion, l. c.

resté dans les vers de Virgile et d'Horace[1]. Sous le quatrième consulat d'Auguste (724 R = 30 av. J.-C.), Marcus Crassus, le fils du triumvir, remporta quelques succès sur les Daces et les Bastarnes[2], mais il ne fit aucune conquête au-delà du fleuve. Vingt ans après, il fallut songer à la sécurité des frontières, sérieusement compromise. Les barbares, sous la conduite du roi Cotiso, avaient franchi le Danube sur la glace et pillé les provinces; Lentulus les défit[3] et l'empereur éleva sur la rive romaine quelques ouvrages militaires[4]; mais le péril et la fréquence des invasions ne diminuèrent pas. Jusque vers la fin du premier siècle, les expéditions romaines contre les Daces furent habituellement heureuses, sans procurer à l'empire autre chose qu'une tranquillité passagère. A plusieurs reprises, on transporta en masse, sur la rive droite, la partie la plus remuante de la population barbare[5], et malgré ces mesures, on eut à craindre, au milieu de la guerre civile qui précéda l'avénement de Vespasien, qu'une nouvelle invasion ne s'ajoutât aux malheurs qui désolaient l'univers civilisé[6].

Comme l'a remarqué Tacite, lés divisions des barbares étaient un bienfait pour l'empire; dès qu'un état puissant se formait aux frontières, la fortune de Rome était en péril. Les Daces devinrent sous Domitien plus redoutables que jamais. Duras[7], leur roi, reconnut les qualités éminentes de Décébale[8] et lui céda généreu-

1. *Georg.* II, 497, *Carm.* III, 6, 13.

2. Dion., LI, 23. Il détacha de la ligue ennemie quelques chefs, entre autres Roles, qui fut déclaré allié du peuple Romain.

3. Dion. LIV, 36. Horat. *Carm.* III, 8.

4. Florus, II, 28, éd. Halm. Sur les guerres daciques de cette époque, v. Mommsen, *Res Gestae Divi Augusti*, p. 88.

5. A la fin du règne d'Auguste, Aelius Catus transporta en Mésie cinquante mille barbares (Strab., VII, 3, 10). Sous Néron, Ti. Plautius Aelianus en amena cent mille, avec leurs femmes et leurs enfants. Orelli, n° 750.

6. Tacite, *Hist.*, III, 46.

7. Dion., LXVII, 5. Il est assez remarquable que Trajan et Décébale aient été appelés tous deux au rang suprême par le choix du prince leur prédécesseur, choix motivé par leur capacité politique et militaire.

8. Reimar, dans ses notes sur Dion, émet la conjecture que Δεκέβαλος signifie *roi des Daces* ou quelque titre analogue. D'une part nous retrouvons ce nom donné à d'autres chefs barbares (Trebel. Pol. *Trig. tyran.* 10), et de l'autre l'adversaire de Domitien, nommé Δεκέβαλος par Dion Cassius, est appelé Diurpaneus par Orose (VII, 10. Il avait sous les yeux les derniers livres des *Histoires* de Tacite) et Dorphaneus par Jornandès (*Get.* 13). V. pourtant les objections de Roessler, *Das vorrœmische Dacien*, p. 353.

sement la souveraineté. Le nouveau chef barbare était, de l'aveu des Romains eux-mêmes, un génie militaire de premier ordre. Il comprenait, dit Dion[1], la science de la guerre et il en possédait la pratique. Il savait attaquer et se retirer à propos, dresser des embuscades et combattre à force ouverte, profiter de la victoire aussi bien que réparer une défaite. Aux vertus guerrières de son peuple, il résolut de joindre la science romaine. Il attira les transfuges, apprit à élever des retranchements, à construire des machines de guerre. Quand il se vit à la tête d'une armée bien disciplinée et bien instruite, il se jeta sur la Mésie. Le gouverneur Oppius Sabinus fut tué[2], les forteresses tombèrent au pouvoir des Daces et le pays fut mis au pillage.

Domitien fit rassembler en toute hâte les légions de Pannonie, et chargea de la conduite de la guerre son préfet du prétoire, Cornelius Fuscus. Les Marcomans promirent de seconder les armes romaines, Fuscus franchit le Danube sur un pont de bateaux et pénétra courageusement chez les Daces; mais les Marcomans violèrent leurs promesses et n'envoyèrent aucun secours. Engagé avec des forces insuffisantes dans un pays inconnu, le général romain livra une bataille funeste dans laquelle il périt : les légions laissèrent aux mains de l'ennemi un grand nombre de prisonniers, leurs bagages, leurs machines de guerre et une aigle, que Trajan retrouva plus tard et rapporta à Rome[3].

Satisfait d'un succès aussi brillant et du butin considérable qu'il avait recueilli, Décébale fit des propositions pour la paix. Domitien les repoussa et voulut continuer immédiatement la guerre. On ne peut blâmer cette résolution énergique, inspirée par l'honneur du nom romain; mais il fallait porter sur la Dacie toutes les forces dont on disposait et l'empereur les divisa de la façon la plus maladroite en organisant deux expéditions simultanées, l'une contre les Daces, l'autre contre les Marcomans dont il voulait punir la perfidie. Il aurait fallu aussi que Domitien prît part à la guerre et aux dangers qu'affrontaient des soldats effrayés par de terribles revers; il quitta Rome, en effet, et partit comme pour se mettre à la tête des troupes, mais arrivé en Mésie, il se cacha et laissa agir ses généraux[4].

Calpurnius Julianus, gouverneur de la Mésie, commanda

1. Dion, LXVII, 6.
2. Suét. *Domit.*, 6 Jornand. *Get.* 13.
3. Suétone, Jornandès, Orose aux passages cités et Dion, LXVII, 10. V. l'épitaphe métrique de Cornelius Fuscus composée par Martial, V. 3.
4. Suét. *Domit.* 6.

l'expédition, attaqua courageusement les barbares[1], et remporta à Tabae[2] une brillante victoire. Le carnage des Daces fut très-grand : Vézinas, le premier après Décébale, dut se cacher parmi les morts et ne se sauva qu'à la nuit. Julianus marcha rapidement sur Sarmizegethusa, dont il faillit s'emparer. D'après une anecdote peu croyable, mais qui montre quel esprit de stratagèmes et d'adresse les Romains attribuaient à Décébale, celui-ci aurait sauvé sa capitale en faisant abattre à l'entour un très-grand nombre d'arbres, et en ordonnant d'attacher des armes aux troncs coupés à hauteur d'homme, de sorte que Julianus, croyant se heurter contre une armée nombreuse, n'alla pas plus loin[3].

Quel que soit le motif qui l'arrêta, les fruits de sa victoire furent perdus. L'armée de Pannonie avait été battue par les Marcomans ; il fallait traiter avec eux au plus vite, et forcément avec Décébale, leur allié. Le roi dace envoya vers Domitien son frère Diégis, qui rendit à l'empereur quelques prisonniers et des armes, et demanda pour Décébale l'investiture du pouvoir royal. Le barbare, avec un grand sens, faisait bon marché des apparences du pouvoir, sachant bien que les Romains n'étaient pas de force à lui en arracher la réalité. Domitien saisit avec empressement cet appât offert à sa vanité et voulut faire passer la vaine cérémonie de l'investiture pour une marque de victoire. Peut-être prit-il lui-même le change, mais les Romains ne s'y trompèrent pas. Décébale avait rendu quelques prisonniers sans importance, et gardé des ingénieurs, des constructeurs de tout genre et d'habiles officiers. Il remit des épées et des flèches, mais il conserva les machines de guerre et Domitien dut s'engager à lui en fournir d'autres. Enfin les Romains furent contraints de payer un tribut aux barbares[4]. Pour avoir obtenu des conditions si honorables, Domitien prit le titre de *Dacicus*, et rentra dans Rome en triomphateur. Suivant une forte expression de Paul Orose, empruntée sans doute à Tacite[5], ce ne fut pas des ennemis vaincus, mais

1. Dion, LXVII, 10.

2. Dion appelle cet endroit Τάπαι. On lit dans Jornandès (*Get.* 12) : « Dacia antiqua... trans Danubium corona montium cingitur : duos tantum habens accessus, unum per Bontas, alterum per Tabas. » On croit retrouver la localité dans *Tapia*, au voisinage de Lugos dans le Banat, sur le versant occidental du dernier contrefort des Carpathes.

3. Dion. l. c. Criton, dans les Γετικά (*Frag. hist. gr.*, IV, 374) rapporte une ruse semblable, mais à ce qu'il semble inventée par les Romains.

4. Dion, LXVII. 6.

5. « Pravissima elatus jactantia, sub nomine superatorum hostium de

de ses propres légions détruites, qu'il triompha. Les poètes adressèrent à l'envi des félicitations au prince, mais le peuple appelait la cérémonie « les obsèques des morts de Dacie[1]. » Par un jeu du sort, Trajan était consul l'année où Domitien célébra ce honteux et mensonger triomphe, et dans le panégyrique qu'il eut à prononcer, en prenant possession de sa charge, il lui fallut décerner des éloges à la bravoure et à l'habileté de l'empereur.

Pendant dix ans, Rome fut, vis-à-vis des Daces, réduite à cette position subordonnée. Mais Trajan s'était promis de venger la défaite et l'humiliation de ses compagnons d'armes. Lorsqu'il prononçait un serment ou exprimait un vœu, il terminait toujours en s'écriant : Quand donc réduirai-je la Dacie en province[2] !

§ 3. — *Première guerre.*

Nous n'avons plus aucun des ouvrages écrits dans l'antiquité sur les guerres daciques de Trajan. Le plus important de tous, les commentaires écrits en latin par l'empereur lui-même, sont perdus, sauf un très-court fragment dont nous tirerons parti plus loin. Nous ne possédons ni le 23[e] livre des *Histoires* d'Appien, consacré à ce sujet[3], ni le poème grec composé ou projeté par Caninius Rufus à l'instigation de Pline[4] ; des Γετικά du médecin Criton, il ne reste que quelques lignes[5]. La colonne Trajane est un monument inappréciable par le grand nombre de renseignements qu'elle fournit à l'archéologie proprement dite, mais elle ne peut faire connaître ni le lieu ni la date des batailles et des campements dont elle offre tant de vives et curieuses images. D'ailleurs[6] il est difficile de distinguer sur les bas-reliefs le commencement et la fin de chaque scène ; tandis que des actions simultanées sont nécessairement représentées comme se suivant, d'autres, séparées par un intervalle de temps que nous ne pouvons apprécier, se touchent sur la spirale non interrompue qu'elles décorent. Rien, non plus, ne fait apprécier au spectateur l'inéga-

exstinctis legionibus triumphavit VII, 10. » Orose dit au même endroit que Tacite avait écrit *diligentissime* l'histoire de ces guerres, mais en dissimulant le nombre des Romains tués.

1. Martial V, 3 Stace, *Silv.* I, 1 et 4. III, 3. Dion LXVII, 9, νικητήρια, ἅ, ὥσγε ὁ ὅμιλος ἔλεγε, ἐναγισμοὺς ἐπὶ τοῖς ἐν Δακίᾳ τεθνηκόσιν.
2. Ammien, XXIV, 3.
3. Zonar. XI p. 508 ed. Bonn. Cf. Fabricius, *Bibl. Gr.* V p. 246.
4. Pline, Ep. VIII, 4.
5. *Fr. Hist. Gr.*, IV, p. 373.
6. Heyne. Lettre à Engel *Commentatio*, p. 27.

lité de leur importance relative. En outre M. Dierauer a remarqué avec autant de raison que de finesse[1], que les sculpteurs n'ont guère retracé que des épisodes où Trajan intervenait personnellement. De là des représentations assez peu intéressantes et fréquemment répétées, telles que des célébrations de sacrifices et autres cérémonies officielles; de là aussi l'omission de faits de guerre importants, tels que la capture, par Laberius Maximus, de la sœur de Décébale, le dévouement de Longin, l'invasion de Susagus en Mésie. Il est donc nécessaire de compléter les informations insuffisantes que fournit ce monument célèbre par la géographie, par les inscriptions, par les médailles, qui font connaître la chronologie de la guerre, et aident à replacer dans leur disposition primitive les faits racontés avec beaucoup de brièveté et quelque désordre dans l'abrégé de Xiphilin.

La première guerre des Daces ne commença qu'en 854 R = 101 après J.-C. En effet le panégyrique fut prononcé par Pline au mois de septembre de l'année précédente en présence de l'empereur, et il n'y est fait aucune allusion à la guerre. L'inscription latine[2] gravée à Athènes en l'honneur d'Hadrien dit qu'il fut *quaestor Imp. Traiani et comes expeditionis dacicae.* En épigraphie, la conjonction *et* indique des charges remplies simultanément[3]. Or Spartien nous apprend qu'Hadrien fut questeur sous le consulat de Trajan et d'Articuleius, c'est-à-dire précisément en 101[4].

Un fragment, récemment retrouvé, des actes des frères arvales, indique des sacrifices offerts le 25 mars de cette année pour l'heureux voyage de l'empereur. Ce jour est très-vraisemblablement celui même de son départ[5]. Avant de pénétrer en Dacie, il fallait rendre possibles et aisés les transports de troupes et de vivres à la limite même du pays ennemi. Dans cette vue, Trajan fit continuer une route commencée jadis par Tibère, le long du fleuve; les difficultés du terrain, qui avaient longtemps retardé l'achèvement de ce travail, furent surmontées, comme nous l'ap-

1. P. 110.
2. Henzen. *Annal. Inst. Arch.*, 1862, p. 139.
3. Henzen, l. l., p. 149.
4. Spart. *Hadr.* 3.
5. *Bull. Inst. Arch.*, 1869, p. 118. M. de Longpérier (*Rev. num.*, 1865, p. 402) a émis l'opinion que les médailles impériales offrant au revers l'effigie de *Mars Gradivus* indiquent le départ d'une expédition militaire. L'histoire de Trajan confirme parfaitement l'exactitude de cette opinion; on a une de ces médailles datée du quatrième consulat de l'empereur (Cohen, n° 135).

prend l'inscription commémorative encore en place à Tactalia en Serbie[1].

Malgré le silence des historiens, il n'est pas impossible de rétablir, avec quelque vraisemblance, la marche des armées romaines au-delà du fleuve. En effet, Mannert a démontré que la carte dite de Peutinger représente le monde romain à l'époque d'Alexandre Sévère. Si cette attribution paraît trop ancienne, on ne peut du moins faire descendre au-dessus du règne d'Aurélien l'âge de ce document, puisqu'il nous fait connaître les rivières, villes et routes de la Dacie transdanubienne, qui cessa en 274 de faire partie de l'empire ; et nous savons d'autre part que Trajan établit dans la province nouvellement conquise un grand nombre de colons, qu'il y régla l'organisation municipale, qu'il y fit construire des routes. Il est donc probable que les voies tracées sur la carte de Peutinger remontent jusqu'à Trajan : leur direction fut nécessairement commandée par celles qui existaient au moment de la conquête.

Les routes qui reliaient la Dacie à la Mésie coupaient le Danube sur trois points, à Lederata[2] (Uj-Palanka), à Taliatis[3] (Alt-Porecs) et à Aegeta[4] (Fetislan). Nous verrons plus loin que le célèbre pont de pierre, construit au début de la deuxième guerre et pour les opérations de cette guerre, était situé à Aegeta. C'est donc sur l'un des deux autres points que l'armée romaine franchit le fleuve dans la guerre de 101.

La première route passait par les localités nommées : Lederata, Aponte, Arcidava, Centum Putei, Bersovia, Ahihis, Caput Bubali, Tibiscum (auj. Cavaran, au confluent de la Temes et de la Bistra).

La deuxième traversait Dierna, ad Mediam, Praetorium, ad Pannonios, Gagana, Mascliana et rejoignait la première à Tibis-

1. *Corp. insc. lat.*, III, n° 1699. Voy. deux belles pages de M. Saint-Marc Girardin, *Souvenirs de voyage*, t. I, p. 209, sur les pensées qu'évoque la présence de ce monument au milieu d'un site silencieux et sauvage. Les vestiges de la route terminée par Trajan sont encore visibles (Paget, *Hungary and Transylvania*, II, 123). Une partie était taillée dans le roc ; l'autre, construite en encorbellement, était supportée par des poutres dont les creux d'encastrement sont encore visibles, v. Benndorf *Sitzungsberichte der Kais. Akademie*, LXXVII, p. 417, et notre n° 21.

2. Sur la rive gauche ou dacique. La table de Peutinger place Lederata sur la rive droite ou mésique, mais c'est une erreur comme le démontrent les textes de Procope (*Aed.*, IV, 6, et de Justinien *Nov.* XI) ... « tam Viminacium quam Recidua et Lederata, quae trans Danubium sunt. »

3. En Mésie.

4. En Mésie.

cum. Une voie unique conduisait de ce dernier point à Sarmizegethusa (Varhély).

Or le seul fragment des *Daciques* de Trajan, heureusement conservé par Priscien[1], dit : « De là nous gagnâmes *Berzobim*, puis *Aixim*. » Malgré les différences d'orthographe, il est impossible de méconnaître les villes appelées *Bersovia* et *Ahihis* sur la carte de Peutinger. C'est donc à *Lederata* que Trajan franchit le Danube, choisissant la route la plus occidentale et la plus voisine de la Pannonie, où ses troupes se seraient repliées en cas d'échec.

Cherchons enfin à nous rendre compte des troupes que l'empereur avait à sa disposition pendant la guerre.

Manius Laberius, qui commandait un corps d'armée, et qui fit prisonnière la sœur de Décébale[2], était gouverneur d'une des Mésies[3], probablement la Mésie supérieure. Q. Glitius Agricola, qui reçut de Trajan des récompenses pour ses exploits dans la guerre dacique, était légat de Pannonie comme nous l'apprend l'inscription d'un monument élevé en son honneur, à Turin, à l'occasion de son deuxième consulat[4]. Nous savons d'ailleurs que ce consulat est de l'an 103[5]. Ainsi l'armée qui opérait en Dacie était composée de troupes tirées de la Pannonie et de la Mésie.

On connaît d'une manière assez satisfaisante les légions qui étaient alors cantonnées dans ces provinces[6], mais il est clair que Trajan ne prit pas avec lui toutes les troupes qui défendaient la région danubienne, dégarnissant ainsi les rives du fleuve tant de fois traversé par les barbares, et exposant les frontières à une invasion pendant qu'il serait lui-même engagé dans un pays inconnu. Il fit nécessairement un choix parmi ces légions, et les seules dont nous puissions affirmer la participation aux guerres daciques sont celles dont les officiers ou les soldats ont obtenu de l'empereur des récompenses mentionnées dans les inscriptions funéraires de ces militaires. Cet examen nous donne les légions : *I^a adjutrix* — *I^a Italica* — *I^a Minervia* — *V^a Macedonica* *VII^a Claudia* — *XIII^a Gemina*.

L'épitaphe de T. Claudius Vitalis prouve que la légion *I^a Ita-*

1. VI, p. 682 ed. Putsch : « Trajanus in primo *Dacicorum* : Inde Berzobim, deinde Aixi[m] processimus. »
2. Dion, LXVIII, 9.
3. Plin. *ad Traj.* 74.
4. Notre n° 86.
5. Mommsen, *Etude*, etc., p. 113.
6. V. l'Appendice, III.

lica prit part à la première guerre, la légion *Ia Minervia* à la deuxième[1].

La *Va Macedonica* ne fit vraisemblablement que la deuxième guerre[2], car pendant la première, la Mésie, déjà affaiblie par le départ de la *Ia Italica*, eût été complétement dégarnie de troupes.

L'épitaphe de L. Aemilius Paternus[3] qui servit comme centurion dans les légions *VIIa Gemina — Ia Minervia — VIIa Claudia — XIIIa Gemina* et reçut *deux fois*, en Dacie, des récompenses décernées par Trajan, montre que la VIIa Claudia fut engagée dans la première guerre, et la XIIIa Gemina dans la deuxième. Mais celle-ci était une légion de Pannonie, tandis que la *Ia Italica*, et la *VIIa Claudia* venaient de Mésie. Quel est donc le corps pannonien qui, dans la première guerre, combattit sous les ordres de Q. Glitius Agricola? C'est probablement la légion *Ia Adjutrix*, naguère en Germanie[4], qui vint alors sur les bords du Danube et y resta jusqu'à la fin de l'empire.

Nous pouvons donc fixer comme il suit l'effectif de l'armée romaine pour chacune des guerres daciques :

1re guerre. Légions : *Ia Adjutrix — Ia Italica — VIIa Claudia.*

2e guerre. Légions : *Ia Minervia — Va Macedonia — XIIIa Gemina.*

Soit, pour chaque guerre, 18,000 hommes. En y joignant divers corps auxiliaires[5], les cavaliers maures amenés par Lusius Quietus[6], et enfin les prétoriens qui accompagnaient

1. Notre n° 93.

2. Notre n° 88. Un certain *T. Julius Brocchus*, tribun dans cette légion, reçut des récompenses militaires pour une guerre dacique, mais ce fut probablement sous Domitien, le nom de l'empereur ne figurant pas dans l'inscription (Borghesi, *Œuvres*, IV, p. 214), et l'on sait en effet que la mémoire de Domitien avait été abolie.

3. Notre n° 101. Cf. notre n° 89 pour la *VIIa Claudia.*

4. Mommsen. *Arch. Anzeiger*, 1865, p. 96.

5. Germains armés de massues. Bartoli, col. Traj., tav. 27, 49. Froehner, n° 86. *Ala Dardanorum*, Orelli, 3570. Ce corps avait dû être tiré de Mésie et il y retourna après la guerre, comme le prouve un diplôme militaire de l'an 105. Henzen 6857.

6. C'était un petit prince maure qui avait déjà servi dans l'armée romaine, mais en avait été exclu pour quelque faute grave (καταγνωσθεὶς δ'ἐπὶ πονηρίᾳ... τῆς στρατείας 'απηλλάγη καὶ ἠτιμώθη). Trajan lui rendit un commandement, et il justifia cette faveur par son habileté militaire et son courage (Dion, LXVIII, 32). Les cavaliers maures qu'il commandait sont représentés sur la colonne (Bartoli, t. XLIII. Froehner, n° 50).

l'empereur[1], on arrive au chiffre de 25,000 hommes environ.

Trajan commandait en chef. A la tête de son état-major il plaça Licinius Sura, son plus intime ami, qui écrivait ses ordres et était chargé de toutes les missions délicates ou périlleuses[2]. Hadrien était l'un des aides de camp (comites) de Trajan[3], C. Manlius Felix, chef des ouvriers militaires[4].

Maintenant nous pouvons, en nous appuyant sur les résultats qui viennent d'être acquis, en nous aidant des bas-reliefs de la colonne Trajane[5] et de l'abrégé de Xiphilin, composer un récit succinct, mais exact dans son ensemble, de la première guerre dacique.

Campagne de l'an 101. — L'armée, partie de Viminacium (Kastolatz), quartier de la légion *VII^a Claudia*, suivit la rive droite du Danube jusqu'à Lederata où elle franchit le fleuve sur un pont de bateaux[6]. Trajan, après avoir reçu les avis de ses éclaireurs et discuté en conseil de guerre le plan de campagne[7], fit avant de commencer les opérations un sacrifice solennel[8], puis les troupes se mirent en marche sur Tubiscum par Barsobis et Aixis. A ce moment, l'empereur reçut un message des Bures, peuplade germaine, fixée près des bords de la Vistule, et alliée fidèle de Rome[9]. Ils conseillaient à Trajan une paix et une retraite

M. Dierauer, p. 79 remarque qu'ils conduisent leurs chevaux comme l'indique Strabon (XVII, 3, 57). V. sur ce personnage Borghesi, *Œuvres*, I, p. 501.

1. Claudius Livianus, préfet du prétoire, prit part à la guerre (Dion, LXVIII, 9). Voyez aussi notre n° 90, épitaphe d'un cavalier de la IX° cohorte prétorienne, récompensé par Trajan pour sa bravoure dans la guerre dacique.

2. Julian. *Caess.*, 22.

3. *Annal. Inst. Arch.* 186?, p. 139.

4. Notre n° 87.

5. Je citerai les planches de Bartoli, *Colonna Trajana nuovamente disegnata*, etc. Roma, 1672, qui représentent ces bas-reliefs sur une échelle assez grande, et *la Colonne Trajane décrite par* Mr W. Froehner. Bien que plusieurs détails de ce dernier ouvrage nous aient paru contestables, à M. Dierauer (pp. 79, 83, 86, 87, 90, 99) et à moi (*Revue critique* 1866, pp. 51 et suiv., 117 et suiv.), il est utile et commode à consulter.

6. Sur la manière dont les Romains construisaient ces ponts, v. Arrien, *Anabas*. V, 7, 2-4.

7. Bartoli, tavola 4a; Froehner, n° 4.

8. Bartoli, t. 6, 7; Froehner, n° 5.

9. Aujourd'hui contre les Daces, et plus tard, sous Marc-Aurèle, contre les Quades (Dion, LXXI, 18 LXXII, 2). Tacite les mentionne (*Germ.*, 43). Suivant Dion (LXVIII, 8) le message qu'ils envoyèrent à Trajan était

immédiates, tant était grande la frayeur qu'inspirait Décébale, et tant était puissant son renom parmi tous ces barbares. Mais Trajan ne pouvait ni ne voulait abandonner un projet conçu et préparé depuis longtemps. Il fit au courage de ses soldats un nouvel appel[1], et l'expédition continua. Les Daces ne vinrent pas d'abord à la rencontre de l'armée, soit par frayeur, soit que Décébale voulût laisser les Romains s'engager plus avant dans le pays. L'empereur, pour maintenir ses communications avec la Mésie, et voulant d'ailleurs passer l'hiver en Dacie, fit construire plusieurs camps fortifiés.

Cependant on surprit deux espions daces qui furent amenés devant Trajan et interrogés par lui[2], et peu de temps après cet incident fut livrée la première bataille[3], aux environs d'un village que les Romains saccagèrent après leur victoire. Ce succès, qui leur livrait le passage d'une rivière, avait été chèrement disputé. L'infanterie, presqu'uniquement, avait été engagée de chaque côté, et la lutte se prolongeait, lorsqu'un orage effrayant les barbares décida enfin leur défaite. Cette circonstance est indiquée sur la colonne Trajane par une figure de Jupiter lançant la foudre[4]. Trajan récompensa la bravoure de ses troupes par un *donativum* et elles le proclamèrent *Imperator*[5].

écrit en caractères latins sur un *champignon* gigantesque (μύκης μέγας προσδεχομίσθη, etc.). On a cru trouver la confirmation de ce fait étrange sur un bas-relief de la colonne (Bartoli, t. 8; Froehner, n° 6) qui montre un homme se laissant tomber d'un mulet en présence de Trajan. L'animal porte, attaché à la selle, un objet de forme ronde, percé de trous comme un crible, que l'on a pris pour le μύκης μέγας (Fabretti, *de column. Traj.*, p. 17). M. Dierauer (p. 84) établit d'abord que l'objet en question est plutôt un bouclier, ou un ornement de la selle particulier aux barbares. De plus il soupçonne quelque erreur de transcription dans le texte de Dion, et renvoie au *Thesaurus* pour les divers sens du mot μύκης. Parmi eux, se trouve celui de *garde* d'épée, que M. de Champagny (*Antonins*, I, p. 285) a indiqué avec un signe de doute. Il me semble qu'on peut être moins réservé, et affirmer que Xiphilin a mal copié et mal compris un passage où Dion racontait quelque stratagème employé par les Bures et analogue à ce que nous trouvons dans Ammien (XVIII, 6) : reversis exploratoribus nostris, in *vaginae* internis notarum figuris membranam reperimus scriptam a Procopio, et dans Frontin (*Stratag.*, III, 13, 5). Nonnulli [Campani] interiora *vaginarum* inscripserunt.

1. Bartoli, tav. 8, Froehner, n° 7.
2. Bartoli, t. 13, Froehner, n° 11.
3. Bartoli, t. 17, Froehner, n° 15.
4. Bartoli, t. 18, Froehner, n° 15.
5. Bartoli, t. 20, Froehner, n° 18.

Quelle localité de la Dacie fut le théâtre de cette première bataille? Nous l'ignorons complétement. On ne peut la chercher entre *Bersobis* et *Aixis* : la brève indication de Trajan ne laisse supposer aucune interruption dans la marche de l'armée entre ces deux points. On ne doit pas non plus, ce me semble, songer à un point situé entre Aixis et Tibiscum, car il fallut, ainsi que nous le verrons, livrer l'année suivante un combat devant cette dernière ville. C'est donc entre Lederata et Bersobis qu'aurait eu lieu l'action. Le succès des fouilles qui ont fait retrouver tant de champs de bataille de César sur le sol gaulois, permet de croire que de semblables recherches, opérées en Transylvanie, amèneraient pour l'histoire de Trajan des résultats aussi heureux et aussi positifs.

Cette bataille seule eut quelque importance dans les opérations militaires de l'an 101, car Trajan ne reçut dans le cours de cette année qu'une seule salutation impériale. Sur des inscriptions datées de sa VIe puissance tribunitienne, il n'est encore que IMP. II[1].

Décébale comprit vite à quel adversaire il avait à faire, et il ouvrit des négociations. Mais Trajan n'était guère disposé à traiter au lendemain d'un succès qui lui permettait de concevoir les plus grandes espérances : d'ailleurs le roi dace agit avec maladresse. Au lieu d'envoyer près de Trajan les personnages les plus considérables de la nation, ceux que l'on appelait πιλοφόρους à cause de la tiare qu'ils portaient[2], il crut suffisant de confier son message à des hommes de la classe moyenne[3]. Trajan vit une insulte dans le choix de ces négociateurs d'un rang peu élevé, et refusa de les entendre : la guerre ne fut suspendue que par la mauvaise saison.

A la fin de la campagne, l'empereur quitta l'armée.

Campagne de l'an 102. — Les bas-reliefs de la colonne Trajane nous montrent l'empereur s'embarquant pour venir au secours de ses troupes assiégées dans leur camp par les Daces. Ceux-ci furent repoussés après une bataille sanglante, dans laquelle une nombreuse cavalerie fut engagée de part et d'autre[4]. Les Daces avaient reçu un secours important de leurs alliés les

1. N°s 25 et 26.

2. Par un privilège attaché à leur rang, les πιλοφόροι parlaient au prince la tête couverte.

3. Dion, LXVIII, 9. Cette première ambassade est figurée sur la colonne. Bartoli, t. 20, Froehner, n° 18.

4. Bartoli, t. 27, 28, Froehner, n°s 27, 28.

Sarmates, qu'on reconnaît facilement à leur armure décrite par Tacite, et surtout à l'absence de bouclier parmi leurs armes défensives, particularité que cet auteur a signalée[1].

Cette nouvelle victoire coûta cher aux Romains : sur la colonne est figurée une ambulance où sont amenés beaucoup de soldats blessés[2]. Dion rapporte qu'à une bataille livrée près de *Tabae* ou *Tapae,* là même où, sous Domitien, Calpurnius Julianus avait défait les Daces, les bandages vinrent à manquer pour le pansement des blessés, et que Trajan déchira ses vêtements et les abandonna pour cet usage[3]. Bien que les sculptures ne nous offrent pas cette scène, je suis porté à voir ici la bataille de Tabae, d'abord à cause du grand nombre de blessés, figuré intentionnellement sur la colonne, puis, parce que l'entrée des Romains à Tibiscum et le passage de la Porte de Fer suivent cette bataille, et semblent les fruits de la victoire. Or, Tabae, nous l'avons dit, commandait l'une des entrées de la Dacie[4].

Immédiatement après la bataille, nous voyons les Romains travailler à la construction d'un camp[5]. C'est aussi près d'un camp que le combat de l'année précédente avait été livré. Les Daces, ne faisant qu'une guerre défensive, attendaient les Romains dans des positions naturellement fortes, et une fois maîtres de celles-ci, le premier soin du vainqueur devait être de les fortifier encore pour assurer sa retraite ou conserver ses conquêtes. De là, les mesures que prend Trajan pour rendre ces points tout à fait inexpugnables : aussi pourra-t-il, dans la seconde guerre, porter plus loin ses armes sans craindre un retour offensif des Daces dans la partie du territoire dont ses campagnes précédentes l'avaient mis en possession. Mais, en revanche, la guerre se fait avec une extrême lenteur, et au bout de dix-huit mois on est encore au pied des montagnes qui servent aux Daces de forteresses et d'asiles.

Après la bataille de Tabae, les Romains s'avancèrent sur

1. Tacit. *Hist.*, I, 79. Ici ils n'ont pas pour armes offensives la longue lance (*contus*) et l'épée à deux mains, mais des flèches. Cf. Martial, VII, 2, Pausan, I. 21. 5. Mr Froehner prend ces Sarmates pour des Parthes, à tort (*Revue critique*, 1866, I, p. 54 ; Dierauer, p. 83).

2. Bartoli, t. 28, Froehner, n° 31.

3. Dion, LXVIII, 8, Suidas v° Λαμπάδια.

4. Mr Froehner croit que la bataille de Tabae est celle de l'année précédente ; aux raisons alléguées ici joignez cette remarque de Mr Dierauer que l'ambassade des Daces *chevelus* précéda la bataille de Tabae (p. 88).

5. Bartoli, t. 29, Froehner, n° 29.

Tibiscum, non sans être inquiétés dans leur marche[1], et entrèrent dans cette ville, heureusement située au confluent de deux rivières, et entourée de solides fortifications. Il y eut là une nouvelle distribution de récompenses aux troupes victorieuses, et Trajan fut de nouveau proclamé *imperator*[2]; puis sans perdre un seul instant, l'armée se dirigea sur la capitale Sarmizegethusa, à travers le défilé des Portes de Fer[3]. En se prolongeant, la lutte prenait un caractère toujours plus terrible de férocité et d'énergie; les femmes surtout faisaient subir aux prisonniers d'horribles supplices[4]. Cependant, à mesure qu'on s'avançait dans ce pays accidenté et sauvage, Trajan ralentissait la marche des légions, redoublait ses précautions, multipliait les sacrifices et les cérémonies qui, aux yeux de ses soldats, devaient lui assurer le secours des Dieux[5]. Un deuxième ambassadeur, un *pilophore* cette fois, revint apporter des propositions de Décébale. Trajan envoya Sura et Claudius Livianus au roi dace, qui recula au moment de traiter[6]; pendant ce semblant de négociation, Lusius Quietus, avec sa cavalerie maure, poussait des reconnaissances fréquentes dans les forêts voisines de Sarmizegethusa[7] et battait même plusieurs détachements ennemis surpris par la rapidité et l'audace de ses mouvements[8]. Enfin le siége de Sarmizegethusa commença[9], la ville tomba au pouvoir des Romains, et Décébale se vit contraint de subir les conditions imposées par le vainqueur. Il renonça au tribut que lui payaient les Romains, leur rendit leurs machines de guerre, ainsi que les ouvriers et les transfuges qu'il avait attirés dans son pays, et abandonna la partie de la Dacie que Trajan venait de conquérir[10]. Il fut déclaré *allié du peuple Romain*, c'est-à-dire qu'il ne pouvait plus faire aucune guerre sans la permission du Sénat. Ces conditions, dictées par Trajan, furent ratifiées par le Sénat qui reçut, à Rome, les envoyés de Décébale, et ce fut seulement après cette ratification que la paix fut considérée comme définitive[11].

1. Bartoli, t. 31, Froehner, nos 33, 34.
2. Bartoli, t. 32, Froehner, nos 35, 36, 37.
3. Bartoli, t. 35, Froehner, no 42.
4. Bartoli, t. 33, Froehner, no 38.
5. Bartoli, t. 36, 37, Froehner, nos 43, 44.
6. Dion, LXVIII, 9.
7. Bartoli, t. 47, Froehner, no 50.
8. Mauric. *Tact.*, IX, 2.
9. Bartoli, no 50, Froehner, no 56.
10. Dion, LXVIII, 9. Pierre le Patrice, *frag.* 5 (Fr. Hist. Gr. IV, p. 185).
11. Dion, LXVIII, 10.

La soumission de Décébale est le sujet d'un des plus beaux bas-reliefs de la colonne Trajane[1].

A la suite de cette dernière et définitive victoire, Trajan avait encore été proclamé *imperator* par ses soldats[2]. C'était la troisième fois depuis le commencement de la guerre, et dès lors il pouvait prendre sur les monuments le titre de IMP. IIII. Les plus anciens monuments où figure ce titre sont des monnaies de grand bronze frappées en 102[3], et par conséquent la guerre fut terminée en cette année.

En ne consultant que les médailles et les inscriptions, on apprendrait que dans le cours de la première guerre dacique, Trajan avait été salué *trois* fois imperator, et qu'il avait dû remporter trois grandes victoires. Mais, d'autre part, la colonne offre *trois* fois la scène où il est acclamé par les soldats. Cette concordance de résultats obtenus par des voies tout à fait indépendantes l'une de l'autre donne une certaine valeur historique aux bas-reliefs de la colonne Trajane, car elle prouve que l'artiste a conservé l'ordre des faits et qu'il n'a représenté que des scènes réelles, sans sacrifier l'exactitude à l'intérêt pittoresque[4]. De retour à Rome, Trajan reçut du Sénat le surnom, très-mérité cette fois, de *Dacicus* et le consulat pour l'an 856 = 103[5]. Le butin fait dans cette guerre heureuse permit de distribuer au peuple un *congiarium*.

§ 4. — *Deuxième guerre.*

Décébale ne considérait la paix qu'il avait jurée que comme une trêve; il avait voulu, comme le dit Dion, respirer un moment[6]. Au bout de deux ans, il recommença à faire des provisions d'armes, à élever des forteresses, à accueillir des transfuges, à nouer des relations offensives avec les peuples voisins. Pour la deuxième fois, le Sénat le déclara ennemi du peuple Romain, et Trajan se remit à la tête de ses troupes, bien décidé cette fois à en finir avec le rusé barbare.

1. Bartoli, t. 54, 55, Froehner, n° 51.
2. Bartoli, t. 57, Froehner, n° 63.
3. Cohen, n°° 352, 353.
4. J'avais émis cette opinion en 1866 (*Revue critique*, I, p. 53) et j'ai le plaisir de la voir approuvée par M. Dierauer, p. 92.
5. C'était son cinquième. V. Mommsen, *Etude*, etc., p. 101.
6. Οὐχ ὅτι καὶ ἐμμένειν αὐτοῖς ἔμελλεν, ἀλλ' ἵν ἐκ τῶν παρόντων ἀναπνεύσῃ (LXVIII, 9).

La déclaration du Sénat eut lieu probablement dans l'année 104[1], mais il ne semble pas que les opérations *actives* aient commencé avant l'année 105. En effet Hadrien, qui prit part à la guerre comme légat de la légion I[a] Minervia, fut tribun du peuple sous le consulat de Ti. Julius Candidus et de C. Antius Quadratus[2], c'est-à-dire en 105. Il passa donc cette année, ou la plus grande partie de cette année, à Rome.

L'intervalle qui sépare la déclaration de guerre de l'entrée en campagne fut consacré à l'établissement du célèbre pont de pierre de Trajan, sur le Danube. L'empereur avait résolu l'extermination complète des Daces et l'incorporation de leur pays à l'empire. Ce pont devait mettre la nouvelle province en communication permanente et facile avec le reste du monde romain. Apollodore de Damas[3], le plus célèbre architecte de l'époque, fut chargé de ce grand ouvrage.

Les savants n'ont pas toujours été d'accord sur le point où était situé le pont de Trajan, mais des recherches récentes, consignées et discutées dans un mémoire de M. Aschbach, doivent lever tous les doutes[4].

Marsigli[5], d'Anville[6], Mannert[7], Engel[8], plaçaient le pont de pierre à Turnu-Severinului.

Schwarz[9], Schulzer[10], Francke[11] supposent qu'il était beaucoup plus à l'Est, à Giéli, près l'embouchure du fleuve de Aluta.

La première guerre avait eu lieu dans le Banat, la seconde se fit dans la Valachie; l'armée traversa donc le Danube à l'Est des premiers passages. Mais faut-il, à cause de cela, reculer jusqu'à Giéli la situation du pont de pierre? Les seules raisons qu'aient apportées Francke et les autres auteurs à l'appui de leur opinion sont :

1° L'existence d'une voie romaine traversant la petite Valachie

1. Henzen, *Annal. Inst. Arch.* 1862, p. 139 et suiv.
2. Spart. *Hadr.* 4. — Une monnaie d'argent, au type de Mars Gradivus et datée du cinquième consulat (Cohen, n° 22) fut frappée soit au moment où Trajan quitta Rome, soit lors de la déclaration de guerre.
3. Procop. *de Aedif.* IV, 6.
4. *Ueber Trajans steinerne Donaubrücke.* Wien, 1858, in-4°.
5. *Danubius pannonico-mysicus,* II, p. 26.
6. *Mém. de l'Acad. des Inscript.,* XXVIII, p. 438.
7. *Res Trajani,* etc., p. 46.
8. *Commentatio,* etc., p. 205.
9. *Paneg.*, ed. Norimb, 1746, in-4°. *Praefatio,* p. LIV.
10. *Gesch. von Dacien,* I, p. 256.
11. P. 128 et d'après lui M. de Champagny, *Antonins,* I, pp. 288, 291.

du nord au sud, aboutissant à Giéli, et encore appelée dans le pays *la route de Trajan* (*Kalea Trajanului*). On suppose que le pont devait se trouver à l'extrémité de cette route.

2° Des débris d'anciennes constructions que l'on distingue, à Giéli, sous les eaux du fleuve, et qui semblent les restes des piles de pierre.

Mais en admettant que la *Kalea Trajanului* ait été effectivement construite par les ordres de Trajan, rien ne prouve qu'il y eût, à l'extrémité de cette voie, un pont faisant communiquer la Mésie avec cette partie extrême et peu peuplée de la Dacie. Ce pont, d'une extrême importance, devrait être marqué sur la carte de Peutinger, qui ne présente en face d'Oescus aucune indication de ce genre.

Quant aux constructions dont les débris sont baignés par le Danube à Giéli, et que Schulzer et Francke ont pris pour les restes du pont de Trajan, Mannert s'était efforcé d'établir que c'étaient les ruines d'un pont construit par Constantin. Mais M. Aschbach a démontré, dans le travail précité, que Constantin répara le pont de Trajan, mais n'en fit pas élever un nouveau; et d'ailleurs un examen attentif du Danube à Giéli a prouvé qu'il n'y eut jamais là aucune construction romaine. Les sondages faits dans le courant du fleuve par ordre de la Compagnie de navigation du Danube n'ont révélé aucune trace de piles de pierres. Les blocs de maçonnerie visibles près des bords ne sont pas non plus des débris de culées, mais bien des restes de forteresses construites au moyen âge sur les rives du fleuve, et aujourd'hui entourées par lui, grâce aux changements incessants de son lit[1].

Au contraire *Drobetae*, auj. *Turnu Severinului*[2], où d'ailleurs une route indiquée sur la carte de Peutinger traversait le fleuve, remplit parfaitement les conditions auxquelles l'emplacement cherché doit satisfaire. Suivant Dion[3] confirmé par Tzetzès[4] le pont se composait de 20 piles distantes de 170 pieds d'axe en axe. La largeur du fleuve était donc de 170 × 21 = 3570 pieds[5]. Il s'agit ici de *pieds grecs*, Dion ayant

1. Aschbach, p. 7.
2. *Corp. Insc. Lat.* III, n° 1581 et p. 1018.
3. LXVIII, 13.
4. *Chiliad.* II, 67.
5. 3,570 pieds romains, de 0m 296, ne donneraient que 1,056m 72. Il ne peut donc être question que de pieds grecs, comme a bien voulu me l'écrire M. Aschbach, consulté par moi sur cette difficulté. M. de Champagny, *Antonins*, I, p. 305, dit formellement qu'il s'agit ici de pieds

emprunté ses chiffres au livre dans lequel Apollodore lui-même avait consigné l'histoire de ce grand ouvrage, construit sur ses plans et sous sa direction. Le pied grec valant 0^{m},309, la largeur du fleuve, au pont de pierre, était de 1103^{m},130.

A Giéli, le Danube est incomparablement plus large. A Turnu Severinului, au contraire, la distance des bords a été mesurée en 1858 par les ingénieurs autrichiens, et trouvée égale à 3576 pieds viennois[1]. Le pied viennois étant égal à 0^{m},316, la largeur du Danube à Turnu est donc de 1127^{m},016.

La concordance presqu'absolue des deux chiffres ne permet aucun doute.

D'ailleurs, ce qui tranche la question, en 1858, un extraordinaire abaissement du fleuve permit de distinguer l'île artificielle dont parlent Procope et Tzetzès[2], et qui fut le résultat des travaux nécessités par l'établissement du pont. On aperçut aussi les restes de 16 piles. A la base de l'une d'elles, on trouva des tuiles portant les inscriptions : COHIIHISP, ..HICRE, c'est-à-dire, *cohors IIa Hispanorum*, [*co*]*hors Ia Civium Romanorum equitata*[3]; ces corps auxiliaires étant en Pannonie à l'avénement de Trajan; les inscriptions qui nous livrent leurs noms indiquent à la fois, et la part qu'ils prirent à la construction du pont, et l'emplacement de celui-ci.

Revenons aux faits de la guerre. Comme nous l'avons établi ci-dessus, les légions qui y prirent part sont au nombre de trois (*Ia Minervia, Va Macedonica, XIIIa Gemina*). L'armée était donc composée comme dans la première expédition. L. Licinius Sura fut encore le commandant général de l'état-major[4], C. Manlius Felix celui des ouvriers militaires[5].

Nous sommes complètement dépouvus de renseignements géographiques sur la deuxième guerre, sauf une inscription qui nous apprend que la légion *Ia Minervia* opéra dans le bassin de l'Aluta[6].

Décébale commença par inquiéter les Jazyges qui s'étaient montrés des alliés fidèles de Rome, et il réussit à les déposséder d'une partie de leur territoire[7]. Jusqu'ici nous l'avons toujours

romains, mais alors le chiffre donné par Dion ne serait plus d'accord avec la largeur effective du Danube.

1. Aschbach, p. 17.
2. *De Aedif.* IV, 6. *Chil.* II, 67 et suiv.
3. Aschbach, p. 19.
4. Borghesi, *œuvres*, V, 33.
5. Notre nº 87. — 6. Notre nº 94. — 7. Dion, LXVIII, 10.

vu, digne adversaire de Domitien et de Trajan, les combattre avec autant de loyauté que de bravoure. Mais les désastres qu'il avait éprouvés dans la guerre précédente ne lui laissant plus l'espoir de vaincre à force ouverte le capitaine éminent qui l'attaquait pour la deuxième fois, le chef barbare, démentant le noble caractère qu'il avait manifesté, eut recours à la trahison et à l'assassinat. Deux transfuges romains promirent de le débarrasser de Trajan, alors en Mésie. Ils comptaient aborder facilement l'empereur qui accueillait avec une bonté bien connue et une absence complète de cérémonial et de précautions ceux qui voulaient lui parler; mais le projet manqua : un des traîtres, soupçonné, fut mis à la torture et dénonça son complice[1].

Grâce à une autre perfidie, Décébale s'empara de la personne de Cassius Longinus, préfet du camp. Ni les caresses ni les menaces ne réussirent à faire parler Cassius, et à lui faire livrer le plan de campagne que Trajan avait discuté en conseil de guerre. Alors, par un raffinement de cruauté et de politique, le roi barbare fit savoir à l'empereur qu'il était maître de Cassius, et disposé à le faire périr, ou à le rendre à ses compatriotes en échange d'une paix avantageuse. Trajan hésitait entre la poursuite de la guerre et la mort assurée d'un de ses meilleurs officiers, quand il apprit que Cassius avait mis fin à ses jours pour dégager l'empereur de la responsabilité qui pesait sur lui[2]. Un trait si héroïque enflamma les soldats, déjà irrités des menées perfides de Décébale. Mais Trajan, toujours maître de lui-même, conduisit la guerre avec une prudente lenteur[3]. Il délivra les légionnaires postés dans les camps construits pendant la première guerre, et investis par une armée dace[4], puis il marcha sur la nouvelle capitale que Décébale avait choisie[5], et il livra sous les murs de la ville une bataille acharnée qui lui donna encore une fois la victoire[6]. Décébale fit mettre le feu à cette ville

1. Ibid., 11.
2. Ibid., 12.
3. Ibid., 14 : δι' ἀσφαλείας μᾶλλον ἢ διὰ σπουδῆς τὸν πόλεμον ποιούμενος.
4. Bartoli, t. 71, 72, Froehner, n° 76.
5. On ignore la position de cette ville : peut-être faut-il la chercher vers Gredista, près du Vulkan Pass, à la source de Schyul, là où se voient les débris d'une forteresse construite avec des blocs de pierre bruts, assemblés sans ciment. On y a trouvé, en grand nombre, des monnaies d'or appelées *pseudo lysimaques*. V. Neigebaur, *Dacien*, etc., p. 97, et la carte jointe à l'ouvrage, et Henzen, *Bullet. de l'Inst. Arch.*, 1848, p. 33.
6. Bartoli, t. 89, Froehner, n° 94.

plutôt que de la livrer aux Romains, et il convoqua les principaux chefs daces à un conseil où les résolutions à prendre furent discutées. La plupart des assistants crurent impossible de prolonger la résistance; mais personne ne voulant tomber vivant aux mains du vainqueur, les chefs se réunirent dans un dernier banquet et se passèrent, à la ronde, une coupe remplie d'un breuvage empoisonné[1]. Le peuple ne voulait plus de la guerre, et beaucoup vinrent se soumettre à Trajan[2]. Décébale était résolu à combattre encore : suivi de quelques braves, il s'enfonça dans les parties les plus reculées du pays. Les Romains s'attachèrent à ses pas : il les provoqua, et vaincu comme il s'y attendait, il se perça de son épée[3]. Sa tête, coupée par un soldat, fut apportée à Trajan[4] et envoyée à Rome[5]. Sa mort ne mit pas fin à la résistance désespérée de ses compagnons, qui luttèrent encore contre leurs vainqueurs[6], et ceux-ci n'en vinrent à bout qu'en mettant le feu au village où cette poignée d'hommes héroïques s'était réfugiée[7].

Après la grande bataille dont nous avons parlé, Trajan avait été proclamé *imperator* par ses soldats[8]. Dans un diplôme militaire daté du 13 mai 105, il ne porte encore que la *quatrième* salutation[9]. La dernière victoire remportée sur les Daces est donc postérieure à cette date. Mais on n'en peut fixer l'époque avec certitude, non plus que celle où la guerre fut complétement terminée. Par une fâcheuse et singulière coïncidence, un passage de Spartien, qui pourrait nous éclairer à ce sujet, est entaché d'erreur[10], et une inscription où Trajan est dit *imp. V* présente

1. Bartoli, t. 92, 93, Froehner, n° 97, 98.
2. Bartoli, t. 95, Froehner, n° 100.
3. Bartoli, t. 108, Froehner, n° 116.
4. Bartoli, t. 109, Froehner, n° 118.
5. Dion, LXVIII, 14. Dans ce même chapitre, l'auteur raconte que Décébale avait caché ses trésors dans le fleuve Sargetia (Schyul?) et qu'un Dace, nommé Bicilis, révéla à Trajan le lieu où étaient enfouies ces richesses. M. Dierauer (p. 102) conteste ce récit à cause des ressemblances, dans le détail, avec ce qu'on raconte des trésors ensevelis à la mort des rois goths. Il est certain pourtant qu'une partie des richesses de Décébale tomba entre les mains de Trajan (V. plus loin guerre des Parthes, et sur la colonne Bartoli, t. 103, Froehner, n° 112).
6. Bartoli, t. 111, Froehner, n° 121.
7. Bartoli, t. 112, Froehner, n° 123.
8. Bartoli, t. 97, Froehner, n° 102.
9. Notre n° 43.
10. *Hadr.*, c. 3. « Praetor factus est sub Surano bis Serviano iterum consulibus. » Ce consulat est celui de l'an 102. Les consuls de l'an 107, que

une faute dans le chiffre de la puissance tribunitienne[1]. On admet généralement aujourd'hui que Trajan prit la *cinquième* salutation impériale pour la guerre heureuse de Cornelius Palma en Arabie, et la *sixième* pour le succès de la deuxième guerre dacique, et que celle-ci fut terminée dans le courant de l'année 106[2]. Espérons que des monuments nouveaux nous permettront bientôt d'être plus précis.

Trajan, rentré à Rome, célébra ses victoires par des fêtes splendides, distribua au peuple le *congiarium*, et recula le *pomaerium*, comme il en avait le droit puisqu'il avait augmenté le territoire de l'empire[3].

Nous n'avons pu raconter qu'à grands traits ces guerres daciques, dont l'histoire complète méritait d'être conservée. Telle qu'on l'entrevoit à travers les lacunes et les obscurités du texte de Xiphilin[4], elle nous apparaît avec un caractère marqué d'intérêt et de grandeur. Du côté des Daces, un désespoir héroïque qui multiplie les obstacles devant l'ennemi, et défend pied à pied chaque bourgade, chaque fleuve, chaque forêt. Il ne faut pas moins pour le vaincre qu'un art militaire porté par huit siècles de méditations et d'exercice à la perfection. Par l'activité qu'il déploie, la variété des ressources qu'il met en œuvre, l'opiniâtre résistance qu'il oppose, l'effroi qu'il inspire, Décébale se place à côté des grands ennemis de Rome, des Mithridate, des Hannibal. Du côté des Romains, nous trouvons un courage plus patient et plus calme, commun au chef et aux derniers soldats. Après des

l'auteur voulait sans doute nommer ici, sont Sura III, et Senecio II. M. Henzen (*Annal. Inst. Arch.*, 1862, p. 154) pense que la préture d'Hadrien est de l'an 106.

1. L'inscription du pont d'Alcantara. C'est notre n° 41.

2. C'est l'opinion de M. Henzen, qui suppose qu'Hadrien, préteur cette année-là, put revenir à Rome donner, à l'issue de sa charge, les jeux qu'il devait au peuple et en vue desquels Trajan lui fit un présent de deux millions de sesterces (Spart., l. l.). M. Dierauer (p. 105) admet aussi que la guerre fut terminée en 106.

3. Vopisc. *Aurelian*, 21. Dans l'intervalle des deux guerres, Décébale avait fait quelques conquêtes sur les Iazyges. Ceux-ci se recommandèrent à Trajan, mais la partie de leur pays prise par les Daces ne leur fut pas rendue.

4. Je ne sais à quel moment des guerres daciques placer la captivité d'un personnage consulaire, à laquelle Fronton fait allusion, *de bello Parthico*, p. 217, ed. Naber. Niebuhr a pensé qu'il s'agit de Cassius Longinus, mais cet officier n'était que *praefectus castrorum* (στρατοπέδου Ῥωμαϊκοῦ ἐξηγούμενον), il n'avait donc pas été consul. On ignore aussi dans quelles circonstances le chef dace Susagus pénétra en Mésie (Plin. Ep., *ad Traj.*, 74).

combats meurtriers livrés au milieu d'une saison rigoureuse[1], l'infatigable activité du légionnaire jette des ponts sur les fleuves, ouvre d'épaisses forêts, bâtit des camps et des villes. On admire chez les officiers l'intelligence vive et hardie de Lusius Quietus, le dévouement simple et sublime de Cassius Longinus. Enfin Trajan, constamment à la tête des troupes, veille à leurs moindres besoins, les encourage, prend sa part du péril, et par sa vigilance, sa prudence, sa bravoure, se montre digne de commander cette vaillante armée.

§ 4. — *Organisation de la province de Dacie.*

Voyons maintenant comment Trajan affermit sa conquête et introduisit la civilisation romaine dans ces régions encore barbares.

Il incorporait à l'empire une province dont Eutrope[2] évalue le circuit à un million de pas romains (1,481 kilomètres). Ce chiffre a été contesté par les géographes[3]; et, en effet, il est visiblement inférieur à la réalité si l'on veut comprendre dans la Dacie romaine tout le pays situé entre la Theiss, les Carpathes, le Pruth et le Danube[4] : le cours seul de la Theiss a plus de 1,400 kilomètres de longueur. Mais c'est, selon moi, interpréter inexactement le texte de Ptolémée. Cet auteur ne veut pas indiquer les limites de la province romaine, mais celles du pays habité par les Daces, ce qui est bien différent. Quand il décrit la Bretagne ou la Germanie, il donne également leurs frontières géographiques, et non les limites de la domination romaine dans ces parties de l'Europe. On ne peut donc invoquer le témoignage de Ptolémée contre celui d'Eutrope, et j'ai peine, je l'avoue, à rejeter le chiffre que cet abréviateur emprunta assurément à une

1. Plutarch. *de prim frig.* 12.

2. VIII, 2. « Ea provincia decies centena millia passuum in circuitu tenuit. »

3. D'Anville, *Acad. des Inscrip.*, XXVIII. 462. Mannert, *Geogr. der Gr. und Röm.*, IV, p. 189. Forbiger, III, 1102.

4. D'Anville, l. l., p. 445. « On peut dire .... que ce qui est actuellement connu sous le nom de Valakie et de Moldavie était joint à la « Transylvanie dans la province de Dacie. » Cette opinion semble d'abord confirmée par ce fait que la langue roumaine se parle et s'entend dans le Banat, la Transylvanie, la Bukowine et les principautés. Mais cette même langue est également usitée dans la Bessarabie, en Macédoine, en Thrace et dans quelques cantons de la Thessalie, pays qui ne faisaient point partie des états de Décébale.

source officielle[1], qui se retrouve dans tous les manuscrits, et qui est confirmé par Sextus Rufus[2].

Maintenant je remarque que les villes de la province marquées sur la carte de Peutinger sont *toutes* comprises dans le Banat[3], la Transylvanie et la Petite Valachie (à l'ouest de l'Aluta). Les routes tracées sur la carte ne franchissent pas ces limites[4], en dehors desquelles on ne trouve non plus ni monuments romains, ni inscriptions[5]. N'est-il pas permis d'en conclure que les seules provinces de Transylvanie et de Petite Valachie, avec une moitié environ du Banat (entre la Temes et le Danube) constituent le pays colonisé par Trajan et soumis à l'administration romaine?

Vers l'époque d'Antonin le Pieux[6], la province fut partagée en trois districts : *Dacia Apulensis*, *Dacia Malvensis*, *Dacia Porolissensis*[7]. Ces adjectifs sont formés des noms daciques de trois villes, latinisés quant à la désinence. On ignore où se trouvait *Malva*, mais de nombreuses inscriptions ont prouvé qu'*Apulum*

1. Trajan avait emmené dans son expédition des ingénieurs et des arpenteurs (*Agrimensores*, ed. Lachman, I, p. 92).

2. *De Victoriis*, cap. 7.

3. Dans la partie située à l'est du Temes.

4. D'Anville est obligé de le reconnaître, l. l., p. 458. « Nous serions « instruits d'un plus grand nombre de noms de lieux, et ces lieux nous « conduiraient plus avant, si dans la table Théodosienne les voies mili- « taires qui s'étendaient jusqu'aux extrémités de la Dacie romaine étaient « décrites. » Mais cette absence d'indications prouve justement que les extrémités de la province sont marquées par les points où les routes s'arrêtent.

5. On s'en convainc immédiatement en jetant un coup d'œil sur la carte annexée à l'ouvrage de Neigebaur intitulé *Dacien aus den Ueberresten des Klassischen Alterthums*. Toutes les inscriptions conservées à Bukarest, au musée public ou chez des particuliers, ont été apportées de la Petite Valachie ou de la Bulgarie. Une inscription publiée par Gruter, 259, 8, parle bien de *Dacii Iasii*, mais elle est fausse ou mal copiée (V. une note dans Borghesi, t. III, p. 481). A Iassy, il est vrai, on conserve un monument dédié à Trajan et trouvé, dit-on, à Gergina près de l'embouchure du Sereth (notre n° 71); si la provenance est exactement indiquée, ce monument viendrait à l'appui de ma thèse, car la dédicace est faite par P. Calpurnius Macer Caulius Rufus, légat de *Mésie* pendant que Pline administrait la Bithynie (*Ad Traj.*, 41, 61, 77), ce qui prouverait que le Bas-Danube était, aussi bien que la ville de Tyras sur le Dniester (Henzen, n. 6429), placé dans le gouvernement de Mésie, et non dans celui de Dacie, et par conséquent que la Moldavie ne faisait pas partie de l'ancienne Dacie romaine.

6. Borghesi, t. VIII, p. 481 et suiv.

7. Pour ce dernier nom, voy. dans les *Œuvres* de Borghesi, t. VIII, p. 482, la note 2 de M. Renier.

répond à *Karlsburg* en Transylvanie, et *Porolissum*, dernière station de la voie romaine qui traverse tout le pays, se trouvait dans les environs de *Dees*[1]. La Transylvanie formait donc à elle seule deux districts de la province. Et l'on voudrait que Malva, située sans doute à l'est des Carpathes, fût la capitale d'un district égal à toute la Roumanie actuelle, et hors de toute proportion avec les deux autres! N'est-il pas plus naturel d'admettre que la *Dacia Malvensis* ne répond qu'à la Petite Valachie, et que Trajan n'avait nullement songé à prendre possession des plaines immenses, et si difficiles à défendre contre une invasion venant du nord-est, que les Roumains occupent aujourd'hui?

Si nous adoptons cette manière de voir, le chiffre donné par Eutrope n'a plus rien d'extraordinaire, et se vérifie même presque exactement.

	Milles romains.
De Viminacium à Oescus, vis-à-vis l'embouchure de l'Aluta, on compte le long du Danube[2] . . .	243
Le cours de l'Aluta est de 38 milles géogr. allemands[3], soit	190
De la source de l'Aluta à Dees (Porolissum) on trouve, en ligne droite, 24 milles géographiques[4] ou	120
De Porolissum à Viminacium on comptait[5] . .	285
Nous trouvons ainsi, pour le contour de notre quadrilatère	838

Il est évident que le périmètre réel de la frontière, enveloppant ce contour tant à l'ouest que le long des Carpathes au nord, était un peu plus grand et que nous pouvons sans invraisemblance lui assigner le chiffre 1,000 milles, donné par les anciens textes.

La superficie de la province ainsi délimitée était de 106,077 kilomètres carrés, soit un cinquième de la surface de la France[6].

1. Reichardt place Porolissum à Nagy-Banya au nord des Carpathes, mais cette attribution n'est pas compatible avec les distances marquées sur la carte de Peutinger. Ackner établit qu'il faut chercher cette localité à Vets ou à Mikhasa, près de Dees.
2. *Itin. Anton.*, ed. Wessl, 218, 221.
3. Daniel, *Handbuch der Geographie*, IV. Taf., p. 14.
4. Atlas de Stieler, carte 35 b.
5. *Tab. Peuting.* Segm. VI.
6. Le Temes divise le Banat par moitié environ, ce qui donne pour la partie orientale 544/2. . . . . 272 milles carrés.
Superficie de la Transylvanie. . . . . 997 —

La Transylvanie est un des pays les plus favorisés de l'Europe pour la variété et l'abondance de ses richesses naturelles. Le climat est froid mais sain, le sol fertile et bien arrosé. L'Aluta, le Maros, le Szamos, naissant presqu'au même point des Carpathes, se séparent aussitôt en ouvrant au sud, à l'ouest et au nord de spacieuses vallées. La Petite Valachie n'offre pas à la culture des conditions moins favorables, mais au moment de la conquête, ces vastes régions étaient sans doute couvertes de bois et pendant longtemps la tâche du colon, semblable à celle des pionniers américains, dut consister à ouvrir les masses compactes des forêts, à approprier le sol tant à la culture qu'à l'élève des bestiaux. Il est à regretter que les anciens ne nous aient laissé aucun tableau de l'aspect physique de cette contrée, dont ils ne parlent qu'avec une sorte d'horreur[1]. Les inscriptions et les monuments nous donnent au moins une idée de ce qu'était la vie des colons.

Le pays avait été presque complétement dépeuplé par la guerre, et ce qui restait de la population Dace dut s'expatrier. Un bas-relief de la colonne Trajane représente cette émigration[2]. Les bannis s'établirent à l'est de la province, qu'ils inquiétèrent plus d'une fois[3], et ils furent sans doute d'utiles auxiliaires pour les Goths quand ces derniers enlevèrent la Dacie à Aurélien. Quelques-uns consentirent à prendre du service dans les armées romaines, et Trajan en forma des corps auxiliaires d'infanterie et de cavalerie; mais ces corps furent toujours cantonnés loin du Danube[4].

Dion[5] et Aurelius Victor[6] disent simplement que Trajan

—	de la Petite Valachie.	410	—
—	des trois régiments du Banat dans les confins (Karansebes, Pancsora, Weiss Kirchen).	182	—

Daniel, *Handbuch der Geog.* II, 593, 601, 602 . . . 1861 milles carrés. à 57 kilom. carrés l'un.

1. Dans les livres aujourd'hui perdus de ses *Histoires*. Tacite, *le plus grand peintre de l'antiquité*, avait dû représenter vivement cet aspect du pays.

2. Bartoli, tav. 113, 114, Froehner, 124.

3. Les *Daci* sont plus d'une fois mentionnés après Trajan, par exemple sous Antonin le Pieux (Jul. Capitolin, 5), sous Commode (Lamprid., 13).

4. *Ala I. Ulpia Dacorum*, Henzen, 6049; *Cohors I. Aelia Dacorum*, ibid., 5889, 6688.

5. LXVIII, 14.

6. *Caess*, 13.

colonisa la Dacie devenue déserte. Eutrope nous apprend de plus que les colons avaient été appelés de tous les points de l'empire[1]; et les monuments de la Transylvanie confirment d'une manière remarquable cette assertion d'Eutrope[2]. Ainsi, dans les inscriptions votives, on ne trouve le nom d'aucune divinité dacique[3], ce qui prouve que la population indigène avait disparu. Mais on y lit les noms d'Isis[4], de Bonus Puer Phosphorus (l'Horus enfant égyptien[5]), de la Nehalennia gauloise[6], de la Dea Caelestis de Carthage[7], de Cautes[8], du dieu Azizus de Phrygie[9], de Jupiter Dolichenus[10], du même Dieu enfin avec les ethniques *Tavianus, Heliopolitanus, Prusenus, Commagenorum*[11]. Ces personnalités mythologiques nous reportent à l'Orient, d'où le plus grand nombre des colons paraît avoir été tiré[12]. L'idiome, si directement formé du latin, que parlent aujourd'hui les Roumains a plusieurs fois suggéré la pensée que l'Italie avait fourni à la nouvelle province ses premiers habitants. Les inscriptions nous conduisent, comme on le voit, à écarter cette opinion, qui est d'ailleurs en opposition directe avec ce que nous connaissons des vues de Trajan sur l'Italie[13].

Le plus ancien monument que l'on possède de la Dacie Trajane est un diplôme militaire de l'an 110[14], où est nommé le légat propréteur de la province *D. Terentius Scaurianus*. On a trouvé à Sarmizegethusa une inscription relative à ce personnage ; il y est dit fondateur de la colonie romaine établie dans la résidence des anciens rois daces[15]. Cette ville fut appelée la

1. Eutrop. VIII, 6. « Trajanus, victa Dacia, ex toto orbe Romano infinitas copias hominum transtulerat ad agros et urbes colendas; Dacia enim diuturno bello Decebali viris fuerat exhausta. »

2. Henzen, *Bullet. Inst. Arch.* 1848, pp. 156 et suiv.

3. Sauf peut-être Jupiter *Cernenius* (Ackner, n° 623) qui représente soit la divinité locale de Dierna ou Czerna, soit le dieu slave Czernobog.

4. Ackner, passim.

5. Ackner, n°s 376 à 382.

6. Ibid., 770.

7. Ibid., 409.

8. Ibid., 442.

9. Ibid., 637, 665.

10. Ibid., 556, 829.

11. Ibid., 726 à 728, 223, 224, 555.

12. V. Ackner, 268 : *Collegium Galatarum.*

13. Il ne voulait pas coloniser les provinces aux dépens de l'Italie. V. le chapitre VIII.

14. Henzen, 5443. C'est notre n° 59.

15. Notre n° 99.

métropole de la province[1], mais en réalité le centre politique de celle-ci fut déplacé et porté à *Apulum* (Karlsbourg) bien plus heureusement situé. Là fut la résidence du légat, le quartier général de la légion XIII[a] Gemina : c'est le point qui fournit les inscriptions les plus intéressantes et les plus nombreuses.

Une médaille frappée après l'an 112, puisque Trajan y porte le titre de COS-VI, et avant la fin de l'an 113, puisqu'il n'y porte pas le surnom d'Optimus[2], offre au revers la légende DACIA AVGVST(i) PROVINCIA et représente la Dacie assise sur un rocher, et tenant une enseigne militaire. Devant elle sont deux enfants portant l'un des épis, l'autre une grappe de raisin[3]. Elle fut sans doute frappée lorsque l'organisation du territoire conquis fut complétement terminée et ce travail, comme on le voit, exigea plusieurs années.

L'histoire de cette province n'a pas encore été faite avec le soin désirable et le développement que comportent les éléments dont on peut déjà disposer. Les limites de notre sujet nous obligent à ne donner ici que des indications très-générales. En ce qui concerne les mesures militaires prises pour la défense du pays, la légion *XIII[a] Gemina*, qui est citée à des époques plus récentes[4] comme cantonnée en Dacie, paraît y avoir été installée dès le moment de la conquête. Avec elle dix cohortes auxiliaires d'infanterie et deux ailes de cavalerie formaient, dès l'an 110[5], la garnison de la province. Mais avec le temps, et à mesure que la frontière du Danube sembla plus menacée, ces forces furent augmentées[6]. On a reconnu en Dacie un grand nombre de *camps romains* échelonnés le long de la frontière. Ackner en a compté jusqu'à 23[7]. Tous ne sont pas la création de Trajan; mais on ne peut douter qu'ils n'aient été établis d'après les plans et les vues

1. Henzen, 6932.

2. Il ne reçut ce surnom qu'à la fin de l'an 113 au plus tôt, puisqu'il ne le porte point sur l'inscription de la colonne Trajane (Orelli, 29). Il l'a sur les monuments de l'an 114.

3. Cohen, n° 332. Cette grappe fait allusion aux vins de Transylvanie. Ainsi la vigne était déjà cultivée dans ce pays au moment où Rome en fit la conquête. Du reste Strabon nous l'apprend en racontant la réforme entreprise par Boerebistas.

4. Dion, LV, 23.

5. Henzen, 5443, notre n° 59.

6. La légion *V[a] Macedonica* fut amenée en Dacie sous Septime Sevère (Mommsen dans Borghesi, IV, p. 260).

7. Dans la Transylvanie seulement (*Jahrbuch der central Commission zur Erforschung der Baudenkmale*, I, p. 65, 100).

des ingénieurs qui avaient, par son ordre, pris part aux expéditions qu'il dirigea.

Pour connaître l'organisation civile de la Dacie romaine, il faut recourir, presque exclusivement, aux inscriptions dont le sol de cette contrée a fourni une si riche moisson [1]. En outre, un texte précieux du *Digeste* [2] nous apprend qu'en vue d'attirer les colons et d'encourager leurs premiers efforts, Trajan accorda aux villes principales Dierna, Sarmizegethusa, Napoca, Apulum [3] et aux territoires qui en dépendaient, le *jus italicum*, c'est-à-dire l'exemption pour les habitants de toute taxe personnelle et pour les propriétés de toute imposition foncière.

Allégée de ces charges, ailleurs si lourdes, l'agriculture prit nécessairement une heureuse extension. L'industrie se développa aussi dans une certaine mesure, car les Romains avaient reconnu et surent exploiter les ressources métallurgiques qui constituent l'une des principales richesses de la Transylvanie. Les monuments épigraphiques ont conservé le souvenir d'un *collegium aurariorum* à Zalathna [4], d'un *collegium salariorum* à Thorda [5].

Les salines de cette ville et celles de Maros Ujvar [6], les gîtes aurifères de Verestapak [7] ont gardé les traces de leurs galeries et de leurs établissements. Les ouvriers en bois avaient également formé des associations dans les principales villes [8]. Enfin les rivières qui sillonnent la Transylvanie offraient d'excellentes voies de transport pour les marchandises encombrantes, telles que bois et métaux, que ce pays fournissait au reste de l'empire ; et des compagnies de bateliers et de flotteurs s'étaient formées pour ce service [9].

Apulum était le centre du réseau de routes tracées sur le sol de

1. V. Neigebaur, ouvrage cité, et Ackner et Müller, *Die rœmischen Inschriften in Dacien*.

2. L. 15 (*de censibus*), l. I. §§ 8 et 9. Ulpien y dit expressément que la colonie de Dierna fut fondée par Trajan.

3. A ces villes, Septime Sevère ajouta Patavissa qui reçut le rang de colonie et le *jus italicum*, l. 1. § 9.

4. Ackner et Müller, n° 545. Ces mines furent exploitées presque immédiatement après la conquête, car on connaît un affranchi de Trajan procurateur des *aurariae*. Ackner et Müller, 577.

5. Ibid., 658.

6. De Gérando, *La Transylvanie et ses habitants*, I, p. 169, 178.

7. Ibid., p. 317. On reconnaît les exploitations établies comme les décrit Pline, *Hist. Nat.* XXXIII, 21.

8. Ackner, 524, 525. Henzen, 7203.

9. Ibid., 54, 523, 793.

la Dacie. Trois voies principales rayonnaient de ce point sur Porolissum, sur Tibiscum (par Sarmizegethusa), et sur Aegeta [1]. De Tibiscum deux voies gagnaient le Danube et, par des ponts de bateaux établis à leurs issues, reliaient la Dacie à la Mésie. La route d'Apulum à Aegeta traversait les Carpathes au passage de la Tour Rouge, puis par la vallée de l'Aluta venait aboutir au pont de pierre [2]. Par ces artères habilement distribuées, la vie et la richesse circulaient dans toutes les parties de la Dacie. Aussi jouit-elle, pendant la courte durée de sa vie romaine, d'une prospérité remarquable dont les traces matérielles sont partout écrites sur son sol. Peu de pays ont livré aux investigateurs autant de débris antiques, et ce qui les caractérise c'est moins la grandeur des édifices publics que le luxe des habitations particulières. Des sculptures, des mosaïques, des bijoux qui, il est vrai, ne portent généralement pas l'empreinte d'un art très-puissant ni très-délicat, témoignent pourtant d'une aisance partout répandue et d'un bien-être commun à toutes les classes de la population.

§ 5. — *Les Romains sur le Danube.*

J'ai essayé de montrer les résultats immédiats de cette guerre heureuse. Si on la considère d'un point de vue plus élevé, elle apparaîtra comme l'exécution partielle d'un vaste plan conçu par Trajan et embrassant tous les établissements romains du Danube, et elle nous aidera à mesurer la portée de ce plan, dont on possède des vestiges suffisamment significatifs. La fondation ou l'agrandissement, par Trajan, de villes importantes telles que Poetovione (*Pettau*) en Pannonie [3], Ratiaria [4], Serdica [5], Oescus [6], Nicopolis *ad Istrum* [7], Marcianopolis [8] en Mésie, Pau-

1. *Table de Peutinger.*

2. Après qu'Hadrien eut fait détruire le tablier du pont de pierre (Dion, LXVIII, 13) il dut prescrire la construction d'un pont de bateaux à cet endroit, le long des piles devenues inutiles (Aschbach, p. 22). En effet on ne comprendrait pas, si tout moyen de passage était supprimé, pourquoi la carte de Peutinger indique un passage à Aegeta. — La route romaine appelée *Kalea Trajanului* venait aboutir sur le Danube en face d'Oescus, colonie de Trajan en Mésie. Les communications de l'une à l'autre rive devaient être fréquentes.

3. Or. Henzen, 5280. — 4. Ibid.

5. Eckhel. *Doct. Num. Vet.*, II, p. 46, Fabretti, *Inscr. Dom.*, 340, 513.

6. Or. Henzen, 5280.

7. « Nicopolis quam indicium victoriae contra Dacos Trajanus condidit imperator. » Ammian, XXXI, 5.

8. « Marcianopolis, a sorore Trajani principis ita cognominata. » Ammian,

talia[1], Anchiale[2], Nicopolis *ad Mestum*[3], Beroe[4] en Thrace, se relient étroitement à la conquête du pays de Décébale. Avec ces mesures coïncide une organisation plus forte des provinces orientales de l'Europe; la Pannonie, sous le règne de Trajan, fut en effet divisée en deux provinces dont chacune eut son légat propréteur[5]; la Thrace, jusqu'alors province procuratorienne et dépendante de la Mésie, reçut dans le même temps une existence propre et un gouverneur particulier[6]. Les principales routes de la région de l'Haemus furent construites ou réparées à cette époque, et rattachées aux voies déjà existantes dans les provinces plus centrales[7]. On ne peut se méprendre sur le caractère de ces

XXVII, 4, 12. Cf. Jornand. *Getic.* 16.

1. Eckhel, II, 38, Fabretti, 340, 513.
2. Eckhel, II, 24, Fabretti, ibid.
3. Eckhel, II, 36.
4. Fabretti, 340, 513. On ne sait si *Trajanopolis ad Hebrum* fut fondée par Trajan ou par Hadrien. Eckhel, II, 47.
5. Q. Glitius Agricola, en 103, est dit *leg. pro.pr. imp.Nervae Trajani*, etc., *provinciae Pannoniae* (Henzen, 5449), et Hadrien, *leg. pro. pr. imp. Nervae Trajani*, etc. ....., *Pannoniae inferioris*. La Pannonie inférieure étant placée sous le gouvernement d'un ancien préteur ne devait pas renfermer alors plus d'une légion. Quelques vétérans reçurent des terres en Pannonie (Hyg. *de condit agr.*, p. 121, ed. Lachm).
6. Borghesi, *Œuvres*, III, p. 275.
7. C'est ainsi sans doute qu'il faut comprendre les paroles d'Aurelius Victor. *Caess*, 13 : « iter conditum per feras gentes, quo facile ab usque Pontico mari in Galliam permeatur. »

Nous devons dire quelques mots de certains ouvrages militaires attribués à tort à Trajan dans l'Europe orientale. D'abord on trouve, dans le Banat de Temesvar, des retranchements anciens qui relient le Maros au Danube. D'Anville (*Mém. de l'Acad. des Inscript.*, XXVIII, 445) a pensé que ces retranchements avaient été élevés par Trajan pour défendre la Dacie contre les Iazyges. Mais alors ces ouvrages, parallèles au cours de la Theiss, devraient être beaucoup plus rapprochés de cette rivière. De plus ils n'offrent pas, dans leur structure, l'aspect bien connu des fortifications romaines. C'est, dit Griselini (Histoire du Banat, I, 296) un double retranchement dirigé suivant deux lignes brisées, parallèles dans toutes leurs parties. La hauteur est de 6 à 7 pieds. Il y a un fossé entre les deux murs, un autre en avant, un troisième en arrière de l'ouvrage. Au contraire, dit Mannert (*Res Trajani*, p. 96), les retranchements romains qu'on voit en Allemagne sont hauts de dix-huit pieds au moins, forment une ligne continue; les assises inférieures sont de pierre, la stabilité du mur est maintenue par de la terre en talus, le couronnement est couvert d'un gazon qui le préserve de la dégradation, enfin, de distance en distance, sont intercalées de fortes poutres. Griselini attribuait aux Avares la constructions des retranchements du Banat, mais Mannert a montré qu'elle appartenait aux Thervinges, peuplade

efforts dirigés dans un même sens : ils nous révèlent la pensée qui inspirait Trajan quand il fit franchir le Danube à ses soldats. Il ne songeait pas seulement à venger les défaites de Domitien, à protéger la Pannonie et la Mésie en contenant les barbares par la terreur et en leur faisant sentir quels coups inopinés et terribles Rome pouvait leur porter encore sous un prince courageux et résolu. Il méditait de plus grands desseins, il était décidé à reculer les limites du monde romain en Europe. Il rejetait donc le conseil laissé par Auguste de ne rien changer aux frontières de l'empire[1], et par là faisait preuve d'une appréciation beaucoup plus exacte des besoins de cette époque et des circonstances au milieu desquelles Rome était placée. En effet il ne s'agissait pas d'un fastueux accroissement de territoire, mais de l'existence même de la civilisation ancienne. Devant les forces toujours menaçantes de la barbarie, cette civilisation ne pouvait échapper à une imminente dissolution qu'en incorporant de nouveaux peuples à ceux qu'elle avait marqués de son empreinte et dont elle avait changé l'état social et les mœurs. Elle datait de six siècles, mais sa perpétuité dans cet intervalle était due aux accroissements matériels de son domaine successivement opérés par Cimon, Alexandre, Scipion, César : à peine le rayon du cercle qu'elle couvrait se réduisit-il qu'elle périt, cernée par les barbares. Et la civilisation chrétienne qui lui a succédé n'a été

gothique qui voulut ainsi se défendre contre les Huns (Cf. Amm. Marcell. XXXI, 3).

Sous le nom de *fossés de Trajan* on connaît dans la Dobrutscha un triple retranchement antique qui traverse cette contrée dans sa partie la plus étroite. Il est formé par trois fossés qui se coupent près de Kustenjé pour se séparer ensuite et se diriger parallèlement vers le Danube, sans s'écarter entr'eux de plus de 10 kilomètres. Le long de ces fossés, de distance en distance, là où le terrain naturel offrait des plateaux, on trouve des camps retranchés accompagnés de petites redoutes. Ils dessinent une vaste enceinte, dont l'existence et le but paraissent d'abord difficiles à expliquer sur une ligne qui ne fut jamais la limite de l'empire. Il faut encore recourir à Ammien (XXXI, 8) qui nous apprend qu'en 376 les Wisigoths, ayant battu les Romains près de Marcianopolis, se retirèrent dans les steppes du Bas-Danube, et qu'ils y furent cernés par les lieutenants de Valens, Profuturus et le comte *Trajan*; ceux-ci élevèrent des retranchements au milieu desquels ils tenaient les barbares assiégés, mais l'investissement fut interrompu par l'arrivée des Huns et des Alains, auxiliaires des Goths. C'est donc au *comte Trajan*, comme l'a démontré M. Allard (*Bulgarie Orientale*, p. 98), qu'il faut rapporter les fossés, et non à l'empereur Trajan, comme l'a cru M. de Champagny, *Antonins*, I, p. 296.

1. Tacit. *Annal.*, I, 11.

hors de péril que quand elle a eu étendu son empire, d'abord jusqu'à l'ancienne limite du monde romain, puis, par les victoires de Charlemagne, sur la Germanie tout entière. Alors seulement tout danger disparut parce que l'introduction de la Germanie dans la société chrétienne, sans changer notablement les proportions géographiques entre le monde policé et le monde barbare, avait renversé les proportions de leurs forces[1]. La civilisation à ses débuts, et pendant la première phase de son développement, ne peut en effet se passer de la guerre ni de la conquête, moyens violents qu'elle répudie justement plus tard, mais qui seuls peuvent alors procurer les ressources nécessaires à la vie matérielle des individus, et surtout assurer la sécurité et le loisir indispensables à tout effort un peu prolongé de notre activité spéculative. Or qu'au deuxième siècle de notre ère la civilisation ne fût pas encore sortie de cette phase initiale, et que dès lors la tâche des empereurs fût de continuer la série des efforts accomplis depuis trois cents ans pour incorporer successivement les différents peuples européens dans l'unité romaine, et non de dénaturer, en leur donnant un caractère simplement défensif, les institutions militaires que leur avait léguées la République, c'est ce que prouva la suite des événements. Sous Marc-Aurèle, les Germains franchiront le Danube et toucheront une première fois à l'Italie : dans un siècle et demi, ils passeront le Rhin et viendront ébranler l'empire aux limites qu'il possédait à la mort d'Auguste. Ces faits montrent suffisamment l'inanité et le péril du conseil qu'avait inscrit dans son testament le fondateur du principat. Il ouvrait prématurément l'ère de la paix générale, il conviait le monde à l'exploitation pacifique d'un domaine dont la possession était précaire encore : pour avoir trop tôt cessé d'être conquérants, les Romains ont été conquis à leur tour. Trajan sentit parfaitement le danger, et ce n'est pas, ce me semble, un médiocre mérite du vainqueur de la Dacie d'avoir eu, moins de cent ans après la mort d'Auguste, une vue si nette de la situation faite à Rome, héritière et propagatrice de la civilisation ancienne, d'avoir compris, mesuré, accompli résolûment le devoir qui s'imposait à ses chefs.

Hadrien, au contraire, aurait voulu abandonner la Dacie[2] : il l'isola partiellement en détruisant le pont de pierre qui la reliait

1. La démonstration de ce fait considérable est le sujet d'un des plus beaux mémoires de Mr Mignet, intitulé : *Introduction de l'ancienne Germanie dans la société civilisée.*

2. Eutrop. VIII, 6.

aux autres provinces danubiennes[1], et conformément au plan d'Auguste, qu'il semble avoir toujours eu devant les yeux, il arrêta brusquement l'œuvre de Trajan dans ces contrées. S'il eût romanisé les autres pays situés entre le Danube, les Carpathes et la Theiss (il pouvait au moins commencer cette entreprise et en léguer l'achèvement à Antonin), il aurait prévenu les longues guerres que Marc-Aurèle eut à diriger contre les Marcomans et les Quades, au milieu des circonstances les plus critiques, quand la peste sévissait dans son armée et dans Rome. L'empereur philosophe reconnut trop tard la nécessité d'incorporer à l'empire toute cette région[2] et la mort l'empêcha de compléter et de réaliser ainsi le plan conçu par Trajan. La lâcheté de Commode, les guerres civiles qui suivirent le meurtre de ce tyran, puis les expéditions infructueuses et toujours renouvelées contre les Parthes, et enfin, au troisième siècle, la nécessité chaque jour plus visible de défendre l'ancienne frontière violée sans cesse et sur tous les points par des envahisseurs de plus en plus audacieux, firent abandonner ce plan sans retour. Un arrêt de plusieurs siècles dans la marche de la civilisation fut la conséquence de cet abandon de l'ancienne politique romaine.

Ce plan était-il réalisable? Pouvait-on, au deuxième siècle, faire entrer la Germanie dans la communauté romaine? M. Mignet ne le pense pas. « Quels points d'appui les Romains pouvaient-« ils y trouver (dans l'Europe centrale)? Où pouvaient-ils « adosser leurs légions sur ce territoire mal limité et qui ne « finissait nulle part? Où devaient-ils arrêter leurs frontières? « Comment parviendraient-ils à y subjuguer des populations « belliqueuses dont la plupart, encore errantes, s'enfonçaient « dans les profondeurs de leurs forêts et disparaissaient dans le « vaste espace ouvert devant elles, à moins qu'elles n'en sortis-« sent pour surprendre les légions comme elles le firent en égor-« geant celles de Varus? Les Romains avaient à craindre d'y « être vaincus s'ils entreprenaient des expéditions, et d'y être « débordés s'ils y fondaient des établissements[3]. »

1. Dion, LXVIII, 13. — M. Duruy, *Hist. des Romains* IV, 361, regarde ces assertions d'Eutrope et de Dion (ou de son abréviateur), comme les échos de calomnies systématiquement dirigées contre Hadrien, sans leur opposer, pourtant, de fait bien significatif.

2. Capitolin, *M. Ant. Phil.*, cap. 27. « Triennio bellum postea cum Marcomannis, Hermunduris, Sarmatis, Quadis etiam egit et, si anno uno superfuisset, provincias ex his fecisset. »

3. *Introduction de la Germanie*, etc. Ed. Charpentier, p. 8.

Ces objections, j'ose le dire, ne me paraissent point péremptoires. Charlemagne rencontra les mêmes difficultés et en triompha. Les Romains ne pouvaient-ils s'arrêter, comme lui, à la limite de l'Elbe? D'ailleurs l'incorporation que, suivant nous, les Antonins devaient poursuivre, ne pouvait pas être, au début du moins, celle de la Germanie du Nord. Conquérir cette masse énorme par une attaque latérale comme l'essayèrent Drusus et Germanicus, était une œuvre impossible. De ce côté il fallait simplement consolider, au point de vue défensif, les premiers établissements militaires de ces hardis capitaines, et cette consolidation, nous l'avons vu, fut accomplie par Trajan. Mais du côté du Danube, Rome avait bien plus facilement prise sur les barbares. Là, il lui restait seulement à annexer la Moravie et la Hongrie, c'est-à-dire une superficie égale à celle des pays que Tibère et Trajan avaient réduits en province. Et la romanisation déjà profonde de la Pannonie et de la Dacie facilitait considérablement l'assujettissement des pays voisins. A la poursuite des Marcomans, les légions étaient amenées jusque dans la Bohême : tout cela ne demandait que deux ou trois guerres, moins terribles et moins longues, à coup sûr, que les deux expéditions dirigées par Trajan contre un homme de guerre aussi habile que Décébale.

Par ce fait seul de l'installation romaine dans le bassin du Danube, les populations nomades de la Germanie septentrionale auraient adopté l'existence sédentaire avant l'époque où leur propre évolution les y amena. Parmi les nombreuses peuplades qui s'y livraient des guerres incessantes, quelques-unes auraient pris le dessus, anéanti les plus faibles[1], et cet espace immense aurait été enfin habité par de vraies nations établies sur des territoires appropriés et délimités. L'élément turbulent de la société barbare, la *bande* aurait cherché dans les pays slaves ou dans l'extrême nord la satisfaction de ses goûts de pillage et de ses besoins d'activité désordonnée; la *tribu*[2] aurait possédé et exploité tranquillement le sol. Et alors Rome pouvait faire pénétrer sa civilisation plus avancée et plus douce chez ces peuples à demi policés, ou même les conquérir en trouvant chez quelques-uns d'entre eux des auxiliaires de sa politique, en s'y créant des clients tels qu'avaient été en Gaule les Rhèmes et les Eduens au

1. Cf. la destruction des Bructères par d'autres peuples Germains, au commencement du deuxième siècle. Tacit. *Germ.*, 33.

2. Pour la différence entre la *bande* et la *tribu*, V. Guizot, *Civilisation en France*, tom. Ier, 8e leçon, p. 225, ed. 1846.

temps de Jules César, la province romaine du Danube devenant à l'égard de la Germanie ce que fut la Narbonnaise vis-à-vis de la Gaule chevelue.

Le christianisme aurait complété et cimenté, sans guerre et sans violence, l'œuvre de Rome. Quand les Huns envahirent au cinquième siècle la partie occidentale de notre continent, ils n'auraient pu, malgré leur férocité et leur nombre, désagréger ce groupe compacte de nations disciplinées à l'école de Rome, et animées de son esprit : l'effort de ces hordes se serait brisé sur l'Elbe au lieu de promener la dévastation et la mort dans toute l'Europe, et la civilisation aurait tranquillement suivi le cours marqué que troublèrent les invasions germaines et mongoles, et qu'il a fallu reprendre laborieusement, après plusieurs siècles, pour nous relier au monde ancien.

§ 6. — *Les Roumains.*

Avant d'abandonner les questions relatives à la Dacie, disons quelques mots du lien qui rattache les *Roumains* aux colons de Trajan. Les historiens latins disent formellement qu'après les guerres malheureuses de Gallien, Aurélien ne croyant plus pouvoir assurer aux Romains établis sur la rive gauche du Danube une protection suffisante, ramena les soldats et les colons sur la rive droite de Mésie où il leur procura des établissements et constitua une nouvelle province portant le même nom que celle qu'il abandonnait aux Goths[1]. Mais cette émigration totale est contestée par plusieurs historiens et surtout par les écrivains roumains[2]. D'après ceux-ci, un grand nombre des colons refusèrent d'abandonner leur patrie. Selon d'autres auteurs[3], la partie

1. Vopisc. *Aurelian*, 39 : Quum vastatum Illyricum ac Maesiam deperditam videret, provinciam trans Danubium Daciam, a Trajano constitutam, sublato exercitu et provincialibus reliquit, desperans eam posse retineri, abductosque ex ea populos in Moesia collocavit, appellavitque novam Daciam, quae nunc duas Moesias dividit. Cf. Eutrop., IX, 15. Sext. Ruf. *Breviar*. 7.

2. Mich. Kogalnitchan, *Histoire de la Valachie et de la Moldavie*, tom. Ier, p. 11. « La plus grande partie des Romains, qui depuis près de deux « cents ans habitaient la Dacie, n'ont pas quitté le pays à cette époque. » Cf. Ed. Vaillant, *La Roumanie*, I, pp. 41, 52. Gibbon (chap. XI) avait déjà émis cette opinion.

3. Ed. Quinet, *Revue des Deux-Mondes*, 1856, tom. Ier, p. 391. Il faut reconnaître que cette dernière manière de voir s'appuie sur les traditions locales (V. Nicolas Costin, analysé par Hase. *Notices et extraits des manu-*

la plus brave de la population aurait cherché un asile dans les Carpathes, et, derrière ce retranchement inexpugnable, amassé lentement la force nécessaire pour déposséder ses envahisseurs, et remettre la main sur les pays que Trajan avait réunis à l'empire et que les Roumains habitent aujourd'hui. Ces derniers seraient donc les descendants directs et les héritiers des colons romains.

L'exemple célèbre de Pélage et de ses compagnons retirés dans les montagnes des Asturies, le succès des sorties faites de cette forteresse contre les Arabes, donnent quelque vraisemblance à l'opinion répandue en Roumanie. Cependant elle a été attaquée par M. Roesler au moyen de considérations qui me paraissent difficiles à réfuter[1]. Si, pendant le moyen âge, les colons latins n'avaient point cessé d'occuper, totalement ou partiellement, la Dacie Trajane, on trouverait dans la langue roumaine (dont la grammaire est restée latine, mais dont le vocabulaire a dû accueillir un grand nombre de mots étrangers), on trouverait, dis-je, quelques traces des idiomes propres aux envahisseurs du pays, Goths, Huns, Gépides (autre branche des Goths), Avares, Bulgares, Hongrois, Petchénègues, Cumans[2]. Il n'en est rien : l'élément germanique y est insignifiant, et son introduction, toute récente, s'est faite par la Transylvanie et par l'Autriche[3]. Les mots turcs n'y sont entrés également que très-tard : ils appartiennent au dialecte *osmanli*, mélange de turc, de persan et d'arabe, qui ne date que des invasions du XVe siècle, et non au dialecte *cumanique*, plus ancien et plus pur, dont se servaient les Petchénègues, Uses et Cumans si longtemps maîtres de la Valachie[4]. Les idiomes touraniens n'ont pas apporté non plus leur contingent dans le Valaque. Au contraire, la partie non latine du vocabulaire est empruntée aux langues qui, jusqu'au XIIIe siècle, ne furent parlées qu'au sud du Danube : albanaise, bulgare et grecque[5]. Ce fait, joint à la profession de la religion grecque par les Roumains et à leur dépendance de l'église de Constantinople, fait supposer à M. Roesler que les colons de la

scrits, XI, p. 305. — Neigebaur, *Beschreibung der Moldau und Walachei*, p. 73).

1. *Dacier und Romaenen*. Wien, 1866, in-8°.

2. La moitié seulement des éléments du valaque est restée latine. Diez, *Introduction à la grammaire des langues romanes*, trad. par G. Paris, p. 111.

3. Diez, p. 114.

4. Rœssler, p. 68.

5. Ibid., 69.

Dacie Trajane obéirent effectivement aux ordres d'Aurélien, qu'ils vinrent en Mésie; que mal couverts contre les invasions par le Danube seul, ils se réfugièrent, avec les colons de Mésie parlant latin, dans les Alpes Dinariques, dans le Pinde et dans les Balkans. De là, les uns passèrent en Epire, en Macédoine, en Thessalie où on les trouve encore; les autres gagnèrent peu à peu du terrain dans la Bulgarie et franchirent le Danube vers le commencement du XIIIe siècle. C'est alors, en effet, que l'histoire mentionne pour la première fois des Valaques au nord du fleuve[1].

Il est certain que l'on n'a trouvé sur le sol de l'ancienne Dacie aucun monument postérieur au règne d'Aurélien. Si humble qu'on suppose la vie des colons restés dans leur résidence paternelle, ils auraient eu sans aucun doute des relations commerciales avec les autres parties de l'empire, et on trouverait dans le pays des dépôts de monnaies, indices de ce commerce. On n'a pas découvert de tels dépôts[2]. On ne comprendrait pas non plus que Constantin, qui vainquit les barbares et rétablit même quelques ouvrages militaires sur la rive septentrionale du fleuve, n'eût pas fait rentrer dans la famille romaine ces membres délaissés dans des temps malheureux, sous le poids d'une nécessité que ses victoires faisaient disparaître. On ne cite aucun effort de lui dans ce sens. L'histoire, autant qu'il me semble, concourt donc avec la philologie pour faire admettre l'opinion de M. Roesler[3]. L'empreinte romaine n'en paraîtra que plus puissamment gravée au cœur de ce peuple qui emportait au loin, et gardait au milieu de tant de traverses sa langue et ses souvenirs, et qui patiemment, en dépit d'obstacles de tous les genres, a repris le sol qu'avaient possédé ses ancêtres, et fait siens, à l'est, des territoires où Rome n'avait jamais porté ni son idiome, ni ses armes, ni même son nom.

1. Ibid., 64.

2. Les beaux médaillons d'or trouvés à Szilogy-Somlyo et conservés au Musée de Vienne sont assurément le butin de quelque chef barbare (Steinbüchel, *Médaillons d'or du Musée de Vienne*, 1826).

3. On se récrie sur l'impossibilité de transporter tout un grand peuple. Mais si, comme nous avons cherché à le prouver, la Dacie était limitée par l'Aluta à l'est, l'entreprise d'Aurélien n'a plus rien d'extraordinaire. — Engel (*Commentatio*, etc., p. 282) avait déjà nié que les Romains eussent prolongé leur séjour en Dacie après le règne d'Aurélien.

CHAPITRE IV.

CONQUÊTE DE L'ARABIE NABATÉENNE.

Pendant que Trajan reculait du côté du Danube les frontières de l'empire, le territoire romain recevait en Orient un utile accroissement. En l'an 100 mourut, après un long règne, le dernier tétrarque de la dynastie iduméenne[1]. Les pays qu'elle possédait depuis l'an 52, grâce à la libéralité de l'empereur Claude (Trachonite, Auranite, Batanée, Abilène), furent réunis à la province romaine de Syrie ; c'est alors que cette province acquit sa plus grande extension.

Entre le Taurus, l'Egypte, la Méditerranée et l'Euphrate, il ne restait plus qu'un seul pays encore indépendant, celui des Arabes Nabatéens. Depuis un temps immémorial, ce peuple échappait à la domination des divers maîtres de l'Orient. Alexandre avait manifesté l'intention de les soumettre, et Antigone voulut exécuter le projet du héros macédonien. Les armées grecques furent défaites par ces Arabes alors disciplinés, tempérants et braves. Mais, à mesure que des richesses plus considérables passaient de l'extrême Orient dans le bassin de la Méditerranée, par les soins des rois de Syrie et d'Egypte, les Nabatéens prirent l'habitude et le goût d'un luxe funeste à leur puissance militaire[2].

1. Eckhel, *Doctrina*, III, p. 496. C'était Agrippa II (V. Waddington, *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1865, p. 106, 115).

2. On est frappé du contraste qu'offrent les tableaux tracés par Diodore et par Strabon des Nabatéens au temps d'Antigone et au temps d'Auguste.

La première fois qu'ils se trouvèrent en face des Romains, ce fut pour être vaincus par Pompée. Aussitôt, avec la souplesse propre à leur race, les cheikhs Nabatéens ne songèrent plus à recourir aux armes pour se maintenir libres, mais ils pratiquèrent la plus cauteleuse politique et mirent la main dans toutes les intrigues de l'Orient[1]. Ils profitaient d'ailleurs de tous les conflits pour piller leurs voisins. Les Romains ne voyaient pas alors d'inconvénients dans leur turbulence et leur rapacité qui ne gênaient que les Tétrarques et paralysaient d'avance toute velléité de révolte de la part de ces princes; mais, quand l'empire se fut substitué au royaume iduméen, la question devint tout autre. Il fallut aviser aux moyens de créer une police sévère dans le pays que traversaient les riches caravanes de la Mésopotamie, et où un grand nombre de Romains allaient s'établir[2]. Le seul parti à prendre était la conquête et la romanisation du pays. Trajan s'y décida sans beaucoup de peine, on peut le croire. Les opérations furent conduites par le légat de Syrie, Cornelius Palma, qui, vers 104 ou 105, vainquit le roi Dabel (ou Zabel), et s'empara de Pétra sa capitale[3]. En un an, la soumission du pays fut complète[4]. Les historiens sont muets sur les événements de cette rapide campagne. Une inscription nous apprend que le sénat fit adresser des supplications aux dieux, et, sur l'invitation de Trajan, décerna au général victorieux les ornements du triomphe et l'honneur d'une statue dans le Forum[5]. L'inscription est incomplète, et le nom du personnage à qui ces honneurs furent accordés ne s'y lit plus; mais Borghesi[6] a parfaitement démontré qu'il ne pouvait être ici question que de Cornelius Palma. Dion nous apprend en effet que Trajan avait fait élever une statue à cet habile homme de guerre[7].

Palma était aussi un habile administrateur. Quelques cantons du pays dans lesquels Rome venait de succéder à Agrippa II

1. Joseph. *Ant. Jud.*, XV. 4. 5. 6.
2. Voir le magnifique monument romain de Petra (*Revue archéolog.*, 1862, t. VI, p. 1-10.
3. Dion, LXVIII, 14. On a des monnaies de ce roi (De Vogüé, *Revue numismatique*, 1868, p. 167).
4. L'an 105 ap. J.-C. est le point de départ d'une ère commune à Petra, à Bostra et à toute la province (*Chron. Pasch.*, p. 472, éd. Bonn.). M. Waddington a démontré que le premier jour de cette ère était le 22 mars 106 (*Mélanges de Numismatique*, 2e série, p. 162).
5. Notre n° 100.
6. *Œuvres complètes*, V, p. 31.
7. LXVIII, 16.

étaient à peine civilisés. Dans le fragment d'une inscription trouvée par M. Waddington à Kanatha dans l'Auranite, le prince se plaint de l'état sauvage dans lequel ses sujets ont vécu jusqu'alors. « Dans certaines parties du pays, dit-il, ils vivent « comme des bêtes fauves dans des tanières. » La contrée fut traversée par une grande voie militaire ; des postes furent placés à la frontière du désert, et enfin plusieurs aqueducs furent élevés par les ordres de Palma. « On est profondément frappé de la « grandeur de la puissance romaine et de l'énergique adminis- « tration qui a laissé son empreinte ineffaçable jusque dans ces « contrées lointaines et sauvages[1]. » Plusieurs médailles furent frappées en commémoration de la conquête de l'Arabie[2]. L'ancien royaume nabatéen fut provisoirement réuni à la Syrie et ne devint une province distincte que plus tard, pendant le séjour de Trajan en Orient, au milieu de la guerre des Parthes. Cette province fut gouvernée par un légat prétorien, qui avait sous ses ordres la légion III^{a} Cyrenaica, en garnison à Bostra[3]. Cette ville prit le surnom de Τραϊανή[4].

1. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1865, p. 86, 108.
2. Cohen, nos 15 et 309. En 62 av. J.-C., Aemilius Scaurus, lieutenant de Pompée, ayant vaincu le roi Nabatéen Aretas, la gens Aemilia fit représenter sur ses monnaies la soumission de ce chef arabe (Cohen, *Consulaires Aemilia*, n° 2); Trajan fit restituer cette monnaie (ibid., p. 30). Aussitôt après la conquête, des Arabes entrèrent, en assez grand nombre, comme auxiliaires dans l'armée romaine, car on connaît une *cohors quinta Ulpia Petraeorum* (*Bullet. Inst. Arch.*, 1870, p. 22). On sait que les corps auxiliaires désignés par le *gentilicium* d'un empereur ont été créés par lui (Henzen, *Annal. Inst. Arch.*, 1858, p. 29).
3. *Corp. Inscr. Graec.*, 4554, 4651.
4. Eckhel, *Doctrina*, III, 500.

CHAPITRE V.

GOUVERNEMENT INTÉRIEUR. ESPRIT GÉNÉRAL.

A peine commençons-nous à renaître, écrivait Tacite au début du règne de Trajan, quoique dès l'aurore de cet heureux siècle, Nerva César ait uni deux choses autrefois incompatibles, le principat et la liberté[1].

Cette union a duré cent ans environ, depuis l'avénement de Nerva jusqu'à la mort de Marc-Aurèle, et cette période de l'histoire romaine a été justement nommée, par Gibbon et par Hegewisch[2], la plus heureuse pour le genre humain.

Il ne faudrait pas néanmoins se méprendre sur le sens des paroles de Tacite, tout pénétré de la joie qui éclata parmi les sénateurs à la mort de Domitien. Le changement du prince n'introduisit pas dans la constitution de modifications profondes. Si, en effet, l'on cherche dans l'histoire bien mutilée du IIe siècle le caractère particulier de cette période, si l'on veut démêler les ressorts de ce gouvernement qu'on est tenté de croire nouveau, on est frappé de ce fait que les réformes les plus justement vantées des Antonins avaient été ébauchées par les premiers Césars.

Adoucissement graduel du sort des esclaves[3], élargissement

1. *Agric.* 3.
2. *Essai sur l'époque de l'histoire romaine la plus heureuse pour le genre humain*, trad. par Solvet. Paris, 1834.
3. Suét. *Claud.* 25. *Domit.* 7. Senec. *De Benef.* III, 22 et la loi *Petronia* sous Néron.

successif de la cité romaine[1], répression des gouverneurs de provinces concussionnaires[2], diminution des impôts[3], secours à la petite propriété[4], mesures garantissant la sécurité et favorisant le développement du commerce[5], il n'est pas un de ces bienfaits dont on ne puisse trouver la trace dans l'histoire d'Auguste, de Tibère, de Claude, de Vespasien. A quelques-uns même, Caligula, Néron, Domitien ont attaché leurs noms.

D'autre part, le vice unique mais radical du principat romain, la concentration de tous les pouvoirs dans les mains d'un seul homme, n'est en aucune façon corrigé ou atténué dans la période Antonine. Ce vice, les contemporains ne le voient même pas. Le gouvernement personnel est accepté de tout le monde. On attribue les maux dont on souffrait sous Domitien à l'empereur et non au régime impérial. Vienne un meilleur prince, et il n'y aura pas besoin de chercher des garanties efficaces pour les franchises et la sécurité des citoyens.

Cette inertie politique, signe et résultat d'une grande lassitude, ne datait pas de bien loin. A la mort d'Auguste, après le meurtre de Caligula, après le suicide de Néron, on songea à rétablir la république. Mais ces projets furent de moins en moins sérieux. Tandis que Tibère eut besoin de toute son habileté pour empêcher ce retour au passé, le sénat se rendit assez aisément au vœu des prétoriens qui avaient salué Claude du titre d'empereur, et, en 68, la revendication républicaine se borna à des cris de joie et à la promenade, dans les rues de Rome, de gens coiffés du bonnet de la liberté[6]. Après les guerres civiles qui ensanglantèrent l'avénement de la dynastie flavienne, au milieu des calamités sans nombre et du désarroi moral qui les accompagnèrent et les suivirent, et dont Tacite a peint l'émouvant tableau, un immense besoin d'ordre et de repos domina les autres sentiments, et bientôt les anéantit dans toutes les âmes. Les Romains reconnurent qu'ils ne pourraient supporter « ni l'extrême liberté, ni l'extrême

1. Gaulois admis aux honneurs sur la proposition de Claude (Tacite, *Ann.*, XI, 26) et l'inscription de Lyon. — Droit du Latium concédé par Vespasien à l'Espagne (Pline, *Hist. nat.*, III, 4).

2. Tacite, *Ann.*, IV, 13, XIII, 30, XIV, 28. Suet. *Domit.* 8.

3. Suét., *Calig.* 16. *Ner.* 10. Tacite, *Ann.*, XIII, 31, 50, 51.

4. Suét., *Oct.* 41. Tacite, *Ann.*, VI, 17.

5. Suét., *Claud.* 19.

6. Suét., *Ner.* 57. Voir cependant une classe très-intéressante de monnaies, aux types républicains, émises alors par le sénat, et auxquelles le duc de Blacas a consacré un savant mémoire (*Revue numismat.*, 1862, p. 197-234).

servitude[1], » mais ils ne cherchèrent aucune combinaison propre à les préserver de ces deux écueils, et à fonder un ordre nouveau[2].

Le principat durait déjà depuis plus d'un siècle, et il était devenu vénérable par le prestige qui couvrait à Rome toute chose ancienne. Dans cet intervalle, quelque bien d'ailleurs avait été fait par lui. Tous les débuts des règnes dont Suétone a écrit l'histoire furent heureux. La transmission du pouvoir impérial n'étant ni héréditaire, ni réglée par la constitution, mais soumise le plus souvent au hasard d'une révolution de palais, le nouveau prince se voit d'abord forcé d'assurer la consolidation de sa puissance en donnant satisfaction aux vœux les plus pressants de l'opinion publique, en réformant les abus, en promettant la sécurité des personnes et le respect des propriétés. Ce n'est qu'au bout d'un certain temps que commencent le mauvais usage et l'enivrement de la toute puissance. Il y a donc deux parts dans l'œuvre des premiers Césars, et la bonne part seule a duré. Les mesures équitables des commencements de règnes s'étendaient à toutes les provinces, passaient dans le corps des lois. Les mesures mauvaises n'atteignaient que Rome, et dans Rome même que les sénateurs. Comment s'expliquerait l'existence quatre fois séculaire de l'empire romain, si l'on avait ressenti dans l'administration et dans les lois le contre-coup des caprices monstrueux que Néron et Caligula ont portés dans leur vie privée? L'institution ne leur eût pas survécu. Mais avec la vie de chaque César finissaient les maux de son pouvoir discrétionnaire, et le bien qu'il avait fait demeurait.

En s'ajoutant les unes aux autres, les réformes des premiers empereurs avaient fini par améliorer réellement la condition du monde romain, et nous ne devons pas plus méconnaître cette amélioration qu'oublier la tyrannie, les proscriptions et le sang versé. Toutefois, on peut croire que déjà les Romains ressentaient devant l'empire l'embarras que nous avons éprouvé longtemps à porter un jugement absolu sur cette période de leur histoire[3] ; on

1. Tacite, *Hist.*, I, 16.

2. Les anciens ont ignoré le système représentatif, qu'on peut mettre au nombre de ces trois ou quatre découvertes qui ont créé un autre univers (Chateaubriand, *Génie du Christianisme*, liv. VI, chap. 2).

3. M. Littré a écrit : « L'empire fut une dictature avec une adminis- « tration et des lois, mais sans institutions. J'entends par institutions « tout mode régulier par lequel les gouvernés interviennent dans le « gouvernement qui les régit. » (*Etudes sur les Barbares et le moyen âge*,

conçoit qu'ils aient hésité à porter la hache sur cet arbre aux racines profondes, qui avait grandi lentement entre les sept collines, et maintenant couvrait de ses rameaux l'univers civilisé, portant ensemble de bons et de mauvais fruits.

Mais en acceptant le principat, en le conservant, pourquoi ne pas l'améliorer? Et pour y introduire les modifications dont l'expérience démontrait la nécessité, quelle circonstance semble plus favorable que l'avénement d'un empereur tel que Trajan, décidé à associer le sénat à son gouvernement dans une large mesure, et allant même, comme nous le verrons, au devant et ensuite au delà du vœu public? Personne n'y songeait, et l'on s'expliquera cette insouciance qu'on pourrait qualifier d'aveuglement, en se rappelant combien diffèrent l'idée romaine et la nôtre sur la responsabilité du pouvoir. Cette responsabilité consiste, chez les peuples modernes, dans le droit donné à chaque citoyen ou à son mandataire, d'interroger le pouvoir exécutif sur ses actes *au moment* même de leur accomplissement. A Rome, au contraire, le magistrat était inattaquable tant qu'il n'était pas sorti de charge[1] ; alors, seulement, l'appréciation de sa conduite politique appartenait à ses concitoyens, dont il était redevenu l'égal. Son pouvoir, essentiellement absolu, n'avait eu pour limite que la brièveté de sa délégation, et le conflit que pouvait amener l'exercice aussi souverainement indépendant des autres magistratures. Le peuple prolongeait-il les pouvoirs dévolus à un magistrat[2], ou bien celui-ci venait-il à usurper cette prolongation[3], par là même était ajournée d'autant l'époque où les citoyens pour-

introduction, p. 5.) Cette définition, lumineuse et complète, permet enfin de louer tout à son aise ce qui est louable, de blâmer ce qui est blâmable dans ces quatre siècles, et débarrassera le terrain de l'histoire, on peut l'espérer, des réquisitoires et des panégyriques innombrables et inutiles qui l'obstruaient.

1. Pendant ce temps, il était *sacrosanctus* (v. T.-Live, IX, 9). Quand il fallut poursuivre Lentulus, complice de Catilina, on l'obligea à se démettre de la préture, et Cicéron fit remarquer au peuple que son arrestation devenait alors parfaitement légale (*Catilin.*, III, 6). Sur cette inviolabilité des magistrats, voir Laboulaye, *Lois criminelles des Romains*, p. 149-150. On ne pouvait même les poursuivre pour des crimes les plus étrangers à l'exercice de leur charge, tel qu'un adultère ou un assassinat (p. 151).

2. P. Philo fut le premier auquel on accorda une prolongation de ce genre en 327 av. J.-C.

3. C'est ainsi que les décemvirs refusèrent de se dessaisir de leur pouvoir, qu'Appius Claudius refusa d'abdiquer la censure après dix-huit mois révolus, comme le demandait la loi Aemilia (T.-Live, IX, 23-24).

raient lui demander des comptes. Or, le pouvoir impérial n'est autre chose que le cumul des magistratures républicaines conférées à vie. Ce terme détruit toute responsabilité effective, puisque l'empereur, ne rentrant plus dans la condition privée, n'est jamais justiciable de l'opinion publique, et en même temps la réunion dans ses mains de toutes les fonctions fait disparaître les garanties que la séparation des pouvoirs assure et peut seule donner[1].

Les vices du régime impérial tiennent donc à ce que la révolution faite au VIII[e] siècle de Rome fut incomplète. La délégation du pouvoir était modifiée, sans qu'on changeât rien aux formes de son exercice. Il nous est facile, à la distance où nous sommes, de voir le mal et d'indiquer le remède. Mais on ne se défait pas, en un jour, d'habitudes contractées pendant plusieurs siècles. Or, l'obéissance aux magistrats établis est le sentiment romain par excellence ; il avait fait la grandeur de la famille et de la cité, et il survivait aux circonstances qui l'avaient rendu légitime.

D'après cela on comprend comment, même à cette époque heureuse où chacun pouvait « penser ce qu'il voulait, dire ce qu'il pensait, » nul n'imagina de limiter ou de diviser l'autorité de l'empereur. Dans le *Panégyrique* prononcé par Pline, équivalent de ce que l'on appellerait aujourd'hui une *Adresse* du sénat à Trajan, on ne trouve qu'une vue nouvelle qui ne fait pas grand honneur à la sagacité politique des patriciens. Ils accueillirent favorablement, et demandèrent à voir consacrée pour l'avenir, la mesure inaugurée par Nerva : que le prince, dans le choix de son successeur, déférât au vœu public. « Regardez comme votre plus proche parent, dit Pline[2], celui que vous jugerez le meilleur et le plus semblable aux dieux. C'est entre tous qu'il faut choisir celui qui doit commander à tous. » Tacite place les mêmes pensées dans la bouche de Galba adoptant Pison. « Nous inaugurons le « principe électif, qui remplacera la liberté. La maison des Julii, « celle des Claudii sont éteintes ; l'adoption ira chercher le plus « digne. Naître d'un prince est un fait du hasard qui échappe à « tout examen ; mais celui qui adopte sait ce qu'il fait et il a, « pour le guider dans son choix, la voix publique[3]. »

1. Voir Laboulaye (*Lois criminelles*, préface, p. XXII, et dans l'ouvrage, p. 390).

2. *Panég.*, 7.

3. Tacite, *Hist.*, I, 16. Tacite a imité Pline, car le *Panégyrique* fut prononcé l'an 100 de notre ère, et les *Histoires* furent composées vers l'an 106 (Mommsen, *Etude*, etc., p. 82).

En théorie, cette combinaison, qui ferait toujours passer le pouvoir aux mains du plus capable, est excellente ; en pratique, elle est difficilement applicable. Sous quelle forme, à quel moment devait s'exprimer le vœu public ? Pline n'en dit pas un mot. Puis ce vœu n'est pas toujours très-clair : Trajan, qui ne demandait qu'à s'y conformer, mourut sans avoir désigné son successeur, et Hadrien témoigna plus d'une fois l'embarras qu'il éprouvait à choisir le sien [1]. Pline (qui n'eut jamais d'enfants) est d'ailleurs fort à l'aise pour conseiller à l'empereur de déshériter un fils méchant ou incapable, et il ne suppose pas qu'un conflit soit possible entre l'amour paternel et les nécessités de la politique. Un tel conflit était cependant inévitable. Le hasard, qui laissa sans postérité Trajan, Hadrien et Antonin, l'ajourna près d'un siècle pour le bonheur du monde, mais le sacrifice que Pline jugeait si simple parut impossible à Marc-Aurèle.

Ainsi, ce qui caractérise la période Antonine, ce n'est pas une révolution ou une modification radicale des lois ou des mœurs, que ne comportaient ni la fatigue des esprits, ni les préjugés politiques. Mais une évolution, commencée longtemps avant cette période, prit alors une marche plus rapide et plus décidée. Ce progrès est dû, uniquement, au caractère des empereurs qui ont régné pendant cet heureux siècle, et donné d'immortels exemples de désintéressement ou de probité sur le trône. Loin de profiter de ce que leur laissait prendre et leur offrait l'apathie de leurs contemporains, ils ont tenté de relever la vie publique, et d'associer le sénat et tous les hommes éminents de l'époque à l'œuvre administrative et législative qu'ils édifiaient. Cette œuvre, ébauchée par Nerva et Trajan, agrandie par leurs successeurs, traversa sans dommages l'anarchie du IIIe siècle. Bien ébranlée au IVe, elle était du moins assez solide pour ne pas périr tout entière, et le fond romain sur lequel nous vivons en a gardé la meilleure part.

Étudions ses humbles commencements sous le règne de Trajan ; voyons s'opérer la *conciliation* qui a réjoui la vieillesse de Tacite.

1. Spart., *Aelius Verus*, c. 6.

CHAPITRE VI.

LE PRINCE, LE SÉNAT, LES CHEVALIERS, LE PEUPLE.

Le Prince. — La puissance impériale, telle que l'avait faite la constitution habilement élaborée par Auguste et silencieusement acceptée du monde lassé, n'était autre chose, nous l'avons dit, que le cumul de plusieurs magistratures républicaines : pontificat souverain, censure, puissance tribunitienne, imperium, puissance proconsulaire, droit d'initiative *(jus relationis)*[1]. C'est ainsi que se décompose, naturellement, l'examen que nous avons à faire de la politique personnelle de Trajan.

Nous possédons peu de renseignements sur la manière dont il exerça le souverain pontificat. Il fit décerner à Nerva les honneurs, devenus assez insignifiants, de l'apothéose[2], et créa pour le nouveau culte un collége de flamines[3]. Sa sœur Marciana, son père Ulpius Trajanus[4] furent mis également au rang des Dieux. Conformément à la loi qui voulait que le *pontifex maximus* habitât *in publico*[5], il laissa toujours ouverte une partie du palais impérial[6], à l'exemple d'Auguste et de Nerva, fidèles observateurs de cette prescription. Refusant d'ailleurs des hon-

1. Vopiscus (*Prob.*, c. 12).
2. *Panég.*, 11.
3. Orelli, 65, 73, 3836, 3898.
4. Voir l'appendice, II.
5. Suet., *Caes.*, 46.
6. Dion, LIV, 27. *Panég.*, 47.

neurs que ses prédécesseurs avaient obtenus facilement de l'adulation publique, Trajan ne souffrit pas que son nom fût donné à l'un des mois[1] ; il interdit également de placer sa statue parmi celles des Dieux, et ne voulut être représenté qu'en bronze, sans permettre que des vœux fussent adressés à son génie tutélaire devant ces statues devenues des objets de culte[2]. Il consultait fort sérieusement les auspices[3]. Un passage du Panégyrique donne lieu de croire que Trajan bannit de Rome les astrologues[4], mesure prise bien des fois avant lui, toujours inutilement. Il se montrait, du reste, équitable et peu formaliste dans l'interprétation des questions relatives au culte[5] ; ce n'est pas comme sectateurs d'une religion non reconnue, ni comme adonnés à la magie, que les Chrétiens furent en butte à quelques mesures de rigueur sous son règne.

En l'an 100, suivant Pline, Trajan n'avait accepté ni la censure, ni la préfecture des mœurs[6], et l'écrivain lui fait un grand mérite de ce refus. La censure de Vespasien, celle de Domitien avaient été très-sévères[7] et les patriciens craignaient le retour de semblables rigueurs[8] : il était d'une bonne politique de les rassurer à ce sujet. Mais c'est à titre de censeur que Trajan conférait le droit de cité, qu'il nommait les sénateurs, qu'il accordait le privilége du *jus liberorum*, qu'il avançait pour ses protégés l'âge des honneurs. Comment concilier ces faits certains, et dont Pline témoigne en partie[9], avec l'assertion du même Pline que nous venons de citer, je n'en vois pas le moyen. Ce que nous pouvons assurer, c'est que Trajan se montra très-réservé dans la concession du droit de cité[10], et qu'il y porta une réserve tout à fait républicaine. Quant au *jus liberorum* accordé à ceux qui n'avaient pas d'enfants pour les faire participer aux

1. *Panég.*, 54.
2. *Panég.*, 52.
3. *Panég.*, 76.
4. *Panég.*, 49.
5. Pline, *Ep. ad Traj.*, 69.
6. *Panég.*, 45.
7. Dion, LXVII, 13.
8. Voir ce que Tacite dit des défauts qui, à la fin du règne de Néron, rendaient C. Calpurnius Pison populaire : « ...lenitati ac magnificentiae, et aliquando luxui, indulgebat. Idque pluribus probabatur qui, in tanta vitiorum, dulcedine, summum imperium non restrictum nec perseverum volunt. » *Hist.* XV, 48.
9. *Panég.*, 69.
10. On le devine par une lettre adressée à Pline, *Ep. ad Traj.*, 10.

avantages politiques et civils que la loi Popaea réservait aux pères de famille, Trajan promit au Sénat de ne distribuer chaque année qu'un petit nombre de ces faveurs, et il tint religieusement cette promesse [1].

La puissance tribunitienne dont il était revêtu lui donnait le droit de *veto* ou d'*intercessio* sur toute mesure prise par le Sénat, et le rendait inviolable, en attachant à sa personne la majesté du peuple romain, protégée par des lois exceptionnelles. Les hommages que Trajan rendit au Sénat, la liberté qu'il laissa à ses délibérations, l'essor qu'il voulut imprimer à son initiative, nous permettent d'affirmer qu'il usa peu, qu'il n'usa peut-être jamais du droit d'*intercessio,* bien que nous n'en ayons pas de preuve directe. Quant aux lois de *lèse-majesté,* elles restèrent sous ce règne une lettre morte, et la plus grande préoccupation du prince était de convaincre ses sujets qu'il répudiait cette arme terrible [2]. Non-seulement il ne voulut pas s'en servir pour sa défense, mais il chercha à l'émousser pour l'avenir en punissant les délateurs avec une sévérité dont le souvenir ne s'effacerait jamais [3] et en enlevant, dans les procès politiques, toute valeur au témoignage des esclaves contre leurs maîtres [4].

Renoncer aux lois de lèse-majesté ! Ces mots caractérisent tout un règne, car tous les faits sociaux qui lui donnent sa couleur : intimité plus grande dans la famille, adoucissement des rapports entre les maîtres et les esclaves, transmission paisible des propriétés, aisance répandue dans toutes les classes de la nation, sont les conséquences de cet abandon aussi habile que généreux. A peine délivrées, par cette abrogation tacite, de la crainte incessante qui pesait si lourdement sur elles, les âmes retrouvent leur puissance et leur ressort ; la vie, redevenue partout active et libre, reprend son cours.

L'*imperium* donnait à Trajan la haute main sur toutes les affaires de l'armée, le pouvoir *proconsulaire* l'investissait d'une autorité suprême dans les provinces : nous étudierons à part ces deux branches de son gouvernement. Il usa de son droit d'initiative *(jus relationis)* pour soumettre au Sénat un plus grand nombre d'affaires que ses prédécesseurs, et laissa aux votes de

1. Pline, *Ep. ad Traj.*, 95.

2. Dès le début de son règne, il écrivit au sénat qu'aucun bon citoyen n'aurait à craindre, sous son gouvernement, pour sa vie ou pour son honneur (Dion, LXVIII, 5).

3. *Panég.*, 34 et 42.

4. *Panég.*, 34.

cette assemblée plus d'indépendance par le rétablissement du scrutin secret[1].

On pense bien qu'un prince aussi désintéressé dans l'exercice du pouvoir se montrait peu avide des honneurs attribués à son rang, et en effet il fit preuve de la plus grande modestie pendant tout son règne. Bien qu'il n'eût pas livré dans les Germanies de combats proprement dits, il avait pacifié ces provinces, et plusieurs de ses prédécesseurs avaient célébré des triomphes pour de moins grands succès : il ne voulut pourtant ni salutation impériale[2] ni triomphe en rentrant dans Rome[3]. Suivant un usage constant, l'empereur revêtait le consulat au premier jour de l'année qui suivait son avénement. Trajan refusa cette dignité pour l'année 99, parce qu'il était à ce moment hors de Rome : c'était obéir à une loi observée sous la République[4]. Dans les premiers jours de son règne, il se défendit aussi de prendre le titre de Père de la Patrie[5], et pendant seize ans, il différa de se parer du surnom d'Optimus[6] que le Sénat et la reconnaissance universelle lui avaient donné depuis longtemps.

Dans les honneurs publics qu'il reçut, il se conduisit comme un simple citoyen aurait pu le faire. Tandis que ses prédécesseurs, retirés ou plutôt cachés au fond du palais impérial, laissaient faire leur élection comme un hommage dû à César, Trajan assistait aux comices, prêtait serment en entrant en charge et le renouvelait quand le temps de sa magistrature était écoulé[7]. Il entendait que le pouvoir impérial fût considéré comme une délégation du peuple, qui cesserait de plein droit le jour où les espérances qu'on avait fondées sur lui viendraient à être démen-

1. Pline, *Ep.*, III, 20.

2. Sur une monnaie de Nerva, frappée sous son quatrième consulat, et par conséquent en 98, sous le double règne, cet empereur est qualifié d'IMP II. Or Trajan ne prend sur les monuments cette deuxième salutation impériale qu'à partir de l'an 102, lorsqu'il avait personnellement remporté une victoire dans la première guerre Dacique. C'était montrer plus de modestie que Titus qui, à dater de son association à l'empire, se para toujours des salutations impériales que recevait son père.

3. *Panég.*, 22.

4. *Panég.*, 57, 58. On peut recueillir dans les historiens un assez grand nombre de cas où une magistrature fut conférée à un personnage absent de Rome, mais le fait est toujours exceptionnel et relevé comme tel.

5. *Panég.*, 21. Cependant il porte ce titre sur les monuments gravés dans les premières années de son règne.

6. *Panég.*, 88. Sur les médailles, le titre *Optimus Princeps* paraît en l'an 105. (Ekhel, *Doctrina*, VI, p. 418.)

7. *Panég.*, 63, 64.

ties. En remettant au préfet du prétoire Saburanus le *parazonium*, signe du commandement supérieur de cet officier : Prends ce glaive, lui dit-il, et sers-t'en pour moi si je fais mon devoir, contre moi si j'y manque[1]. Dans les vœux adressés annuellement aux Dieux pour la prolongation de sa vie et de son règne, il voulut qu'on ajoutât à la formule cette clause restrictive : « Tant qu'il gouvernera conformément au bien public »[2]. Avant de proclamer les consuls qui lui succédaient, il devait, suivant une antique formule, invoquer les Dieux et appeler sur soi leurs faveurs. Il changea l'ordre des termes, et ne se nomma qu'après le Sénat et la République[3].

Attentif à soumettre ses moindres actes au contrôle de l'opinion, il publia les dépenses de son voyage depuis la Germanie jusqu'à Rome[4]. Le chiffre peu élevé de ces frais contrastait singulièrement avec les profusions de Domitien. Dans sa vie privée, Trajan se montrait en effet aussi désintéressé, aussi économe que dans sa vie publique. Les accusations de lèse-majesté ne protégeaient pas seulement la personne du prince; elles servaient aussi à alimenter son trésor particulier : il répudia cette source de richesses abondante, mais impure, et sut vivre aussi honorablement que les empereurs les plus rapaces. Le tribunal du fisc, créé par Nerva pour juger les contestations entre les citoyens et le domaine privé de l'empereur, fonctionna avec une activité et une équité dont Pline porte témoignage[5]. Enfin, pour couper court à un abus invétéré d'adulation, Trajan déclara qu'il n'accepterait de libéralité testamentaire que de ses intimes amis[6].

Il se montrait affable et prévenant pour tous. Il appelait ses « collègues » les consuls nommés en même temps que lui, et

1. Dion, LXVIII, 16. Aurel Vict., *Caes.* 13. Pline, *Panég.*, 67. — Sur les monnaies que firent frapper en 1567 pour le couronnement de Jacques VI (Jacques Ier d'Angleterre) les seigneurs écossais qui avaient arraché à Marie Stuart son abdication, on lit autour d'une épée nue *Pro Me. Si Mereor. In Me* (Cardonnel, *Numismata Scotiae*. Pl. IX, 12, 3). On reconnaît le mot de Trajan. Milton s'appuya sur cette inscription des monnaies écossaises pour justifier la condamnation de Charles Ier (Geffroy, *Pamphlets de Milton*, p. 125).

2. *Panég.*, 67.

3. *Panég.*, 72. Voir dans le *Pro Muraena*, c. 1, la formule de cette prière.

4. *Panég.*, 20.

5. *Panég.*, 36, 42.

6. *Panég.*, 43.

aussi, conformément à l'usage républicain, les préteurs élus sous les mêmes auspices que ces consuls et proclamés le même jour au Champ de Mars[1]. Pour les citoyens de toute condition, Trajan était constamment accessible dans son palais ; il sortait dans les rues de Rome, à pied ou dans une litière, sans appareil et sans gardes, saluant sur son passage, avec autant d'affection que de simplicité, tous ceux qu'il connaissait[2]. Bref, pendant tout son règne, dans les plus grandes comme dans les plus petites choses, il écarta ou abaissa les barrières que la défiance des autres princes avait élevées entre l'empereur et la nation. « Je ne veux « pas, dit-il dans une lettre adressée à Pline, m'attirer le respect « par la crainte et par la terreur, ou par des accusations de lèse- « majesté »[3], et cette règle de conduite fut religieusement observée par lui. Dès le premier jour, il commit à la foi publique son flanc désarmé, comme le dit éloquemment son panégyriste[4], et, en retour de cette confiance, il obtint et le respect de ses sujets et leur amour, sans que la puissance suprême fût jamais avilie ou diminuée dans sa personne.

Le Sénat. En montant sur le trône, Trajan avait convié les sénateurs au partage du pouvoir, les exhortant à ressaisir la liberté, à veiller avec lui aux intérêts publics[5]. Ce n'étaient point de vaines paroles : mais il fallait, avant tout, conquérir la confiance des patriciens, et le nouveau prince leur sacrifia les délateurs qui les avaient fait trembler si longtemps.

La mort de Domitien fut suivie d'une puissante réaction contre le régime qui tombait avec lui. Dans les premiers jours où la liberté nous fut rendue, chacun, dit Pline, s'empressa d'accuser et d'accabler ses ennemis[6]. Nerva, bien décidé, comme il le prouva, à gouverner avec modération, refusa d'exécuter les mesures violentes que sollicitait le parti vainqueur, et que condamnaient les gens honnêtes et sensés tels que Frontin, qui voyant « tout le monde accuser tout le monde, dit en face à « Nerva : Mauvais prince celui qui ne permet rien, plus mauvais « encore celui qui permet tout »[7]. L'empereur mit donc un terme aux récriminations du Sénat, et on s'en plaignit vivement[8].

1. *Panég.*, 77.
2. *Panég.*, 23, 24.
3. Pline, *Ep. ad Traj.*, 82.
4. *Panég.*, 23.
5. *Panég.*, 66.
6. Pline, *Ep.*, IX, 13.
7. Dion, LXVIII, 1.
8. Pline, *Ep.*, IV, 22.

Plus faible, Trajan livra les délateurs au ressentiment patricien. Ils furent amenés dans l'amphithéâtre, enchaînés comme des assassins et des voleurs, exposés aux insultes et aux quolibets de Rome entière, puis embarqués sur des navires que l'on abandonna à la merci des vents et des tempêtes. Pline, en racontant leur humiliation, rencontre des traits d'une haute éloquence pour exprimer le plaisir qu'il savoura, et le *Panégyrique*, si souvent rebutant par sa fadeur, respire ici une joie débordante et passionnée digne de Saint-Simon [1].

Malheureusement, les sénateurs mirent moins de zèle à améliorer la constitution de l'État qu'à poursuivre leurs vengeances particulières et à satisfaire la passion du moment. L'appel fait par Trajan à leur initiative ne fut pas entendu. Nous avons essayé plus haut de faire comprendre la cause décisive de cette inaction, et de montrer comment les idées courantes sur l'essence du pouvoir paralysaient à l'avance toute tentative de ce genre. En se rappelant la composition du Sénat au IIe siècle, et la manière dont l'empereur le recrutait, on s'explique d'ailleurs qu'aucun progrès n'ait été réalisé, indiqué ou même entrevu par cette assemblée. Presque toutes les anciennes familles avaient péri dans les guerres civiles qui précédèrent l'avénement d'Auguste, ou par des condamnations à mort pour crime de lèse-majesté. Les descendants de celles qui n'étaient pas éteintes traînaient dans Rome une existence oisive et dégradée ; la plupart, ayant dissipé leur patrimoine, ne pouvaient, faute de la fortune exigée par le règlement censorial [2], siéger au Sénat. Pour peupler ce grand corps dont le nom était inséparable de celui du peuple romain, les empereurs choisissaient dans les provinces les hommes qui semblaient les plus recommandables par leur richesse et leur influence. En arrivant à Rome, quelles idées générales apportaient-ils du fond de leurs municipes? Quelle vue politique un peu grande avaient-ils pu concevoir en gérant les affaires de leur patrie? Ils se trouvaient rassemblés dans la curie, étrangers les uns aux autres, ignorant même le règlement intérieur de la compagnie dans laquelle ils entraient [3],

1. *Panég.*, 34 : nihil gratius, nihil sæculo dignius, quam quod contigit desuper intueri delatorum supina ora retortasque cervices. Agnoscebamus et fruebamur; quum, velut piaculares publicae sollicitudinis victimae, supra sanguinem noxiorum ad lenta supplicia gravioresque poenas ducerentur. Cf. Mart., *Epigr.*, I, 4.

2. Pour entrer au Sénat, il fallait alors posséder un million de sesterces (Suét., *Ner*. 10, *Vesp*. 17).

3. Pline, *Ep.*, VIII, 14.

et, à plus forte raison, l'étendue de sa compétence. Ils ne possédaient plus la tradition de cette politique suivie et savante qui avait élaboré l'ancienne constitution et organisé le gouvernement de l'univers. C'est ici que l'on peut voir quelle déplorable lacune laissait dans le système du principat l'absence d'institutions provinciales sérieuses. Entre le conseil des décurions d'une petite ville et le Sénat qui statuait sur les intérêts d'un immense empire, il n'existait aucun intermédiaire. Des assemblées provinciales librement élues[1], dotées d'attributions importantes, fussent devenues, dans chaque partie du monde romain, l'école où se seraient formés les hommes politiques, où ils auraient appris à traiter les grandes affaires, à parler et à délibérer sur des intérêts collectifs, où surtout ils auraient pris conscience de leur dignité et de leur force, et conquis une autorité capable de les maintenir indépendants en face de l'empereur et du pouvoir formidable dont il était revêtu.

Mais cette institution, dont le cadre existait, ne prit aucun développement pendant les quatre premiers siècles de notre ère[2], et le Sénat ne fut guère plus qu'une assemblée de notables, consultée pour la forme, éblouie par le prestige du principat et docile à toutes les suggestions de l'adulation ou de la crainte. La loi *de imperio principis,* votée à chaque avénement, resta dans ses mains une arme inutile. Pendant le règne de Trajan, l'histoire du Sénat n'offre qu'un échange d'hommages entre l'empereur et la haute assemblée[3].

C'étaient déjà des hommages que la modestie avec laquelle l'empereur acceptait les magistratures et les honneurs, aussi bien que la conscience scrupuleuse qu'il apportait dans l'observation des règlements constitutionnels. Mais il allait plus loin encore

1. Pour la liberté laissée aux élections municipales, voir les *programmes* écrits à la main sur les murailles de Pompéi et la *lex Malacitana.*

2. Le rôle du *concilium* ou κοινόν de chaque province se bornait à peu près à célébrer le culte national et les jeux fondés au temps de l'autonomie et conservés sous la domination romaine. Cette assemblée avait néanmoins quelques attributions politiques : c'est en son nom et sur son initiative qu'étaient instruites à Rome les poursuites contre les gouverneurs concussionnaires (Pline, *Ep.*, VII, 6). Voir aussi l'inscription de Thorigny (*Mém. des Antiq. de France*, VII, 278). On connaît le tardif essai de gouvernement représentatif d'Honorius (*Script. Rer. Gall.*, I, 767).

3. Accompagné d'enfantillages, tels que ceux qui se produisirent après l'établissement du scrutin secret, à la grande indignation de Pline (*Ep.*, IV, 25).

dans sa déférence pour le plus ancien pouvoir public de Rome. Ainsi c'est au Sénat que Décébale dut demander la paix ; c'est seulement après que le même Sénat l'eut déclaré ennemi du peuple romain que Trajan reprit les hostilités contre le roi dace. Pendant la guerre des Parthes, Trajan informait régulièrement l'assemblée des événements militaires et sollicita auprès d'elle les honneurs du triomphe [1].

Il avança l'âge des honneurs pour les fils des sénateurs les plus illustres, et octroya de préférence cette faveur aux descendants des familles qui avaient marqué dans le parti républicain, ceux que Pline appelle « les derniers fils de la liberté » [2].

Un des faits qui montrent le mieux la bienveillance de Trajan pour le Sénat est la restitution, ordonnée par lui, d'un certain nombre de monnaies émises sous la République. Eckhel pensait que Trajan avait fait restituer toutes les monnaies de cette époque [3] et que le temps nous en donnerait successivement la preuve. Le sentiment de ce grand numismatiste est aujourd'hui abandonné [4], mais par cela même que Trajan a fait un choix dans les familles auxquelles il voulait rendre cet honneur, ce choix devient très-significatif. En facilitant la rentrée dans la circulation générale des pièces où l'on voyait le triomphe de Paul-Emile [5], ou Marcellus offrant à Jupiter Férétrien les dépouilles opimes [6], il perpétuait simplement des faits célèbres de l'histoire de Rome. Mais en rétablissant, à côté des monnaies de Marius, de Jules César, d'Auguste et d'Agrippa, celles des chefs du parti aristocratique tels que Sylla vainqueur de Jugurtha et de Bocchus [7], en multipliant l'effigie de Pompée [8], il faisait voir qu'il ne répudiait aucun des glorieux souvenirs de la patrie. Songeons encore au denier restitué de la famille *Junia,* portant d'un côté le nom et l'effigie de la Liberté, et représentant de l'autre le consul Brutus accompagné de ses licteurs. Comme on l'a dit [9], il fallait chez le prince qui permettait le renouvellement de ces souvenirs républicains une confiance bien grande dans la force de son gouvernement et dans l'affection de ses sujets.

1. Dion, LXVIII, 31.
2. *Panég.*, 69.
3. Eckhel, *Doctrina*, V. p. 110.
4. Cohen, *Médailles romaines de la République*, p. 29.
5. Famille *Aemilia*.
6. Famille *Claudia*.
7. Famille *Cornelia*.
8. Médaille de Sextus Pompée, famille *Pompeia*.
9. M. de Witte, *Revue numismatique*, 1865, p. 173.

Mais en faisant au Sénat une place plus brillante et plus large dans l'exercice du pouvoir, Trajan ne voulut pas laisser sans garantie les intérêts publics dont il se dessaisissait. Aussi fit-il revivre quelques dispositions empruntées aux lois républicaines pour réprimer les intrigues des candidats politiques et assurer la sincérité des élections[1]. On se disputait encore, par tous les moyens, l'ombre et le nom de la puissance, quand on était dépossédé de ses plus importantes prérogatives ; les satisfactions de l'amour-propre survivaient aux autres et les suppléaient.

Le Sénat témoigna sa gratitude en conférant à Trajan de nombreux honneurs dont ce prince modeste n'accepta qu'une partie, et en multipliant sur les monuments publics les témoignages de la reconnaissance et de l'admiration. Des remerciements aux Dieux, des acclamations fréquentes au milieu des délibérations attestaient encore les sentiments du Sénat. Il est permis de ne pas ajouter une foi entière à Pline quand il assure que jamais la flatterie ni la peur n'avaient dicté aux sénateurs des éloges comparables à ceux que méritait et obtenait Trajan ; il me paraît difficile à croire qu'on n'eût pas déjà épuisé pour Tibère ou pour Domitien tout ce que l'imagination la plus fertile pouvait inventer en ce genre. Je crois même que la scène racontée par Pline, où les sénateurs quittèrent vivement leurs places pour saluer l'empereur, sans avoir l'air de prendre garde au désordre de leurs vêtements et de leurs attitudes, je crois, dis-je, que cette scène d'empressement flatteur avait été jouée bien des fois. Ce jour-là, pourtant, la sincérité et l'affection vraie donnèrent à ces expressions banales, à cette manifestation officielle, un accent ému et nouveau, et quand les patriciens s'écrièrent : « César, nous sommes heureux ! » Trajan ne put les entendre sans rougir, et des larmes montèrent à ses yeux[2].

Les Chevaliers. Les textes ne nous apprennent rien sur la condition de l'ordre équestre pendant le règne dont nous nous occupons. Cet ordre avait acquis une grande importance sous les premiers empereurs, attentifs à diminuer les prérogatives sénatoriales. Autant que nous pouvons en juger, Trajan n'abandonna pas le système de ses prédécesseurs : car, s'il augmenta la puissance du Sénat, ce ne fut qu'aux dépens de celle du prince.

1. Pline, *Ep.* VI, 19. On interdit aux candidats de donner des banquets, de distribuer de l'argent ou d'en consigner pour le distribuer après l'élection.

2. Pline, *Panég.*, 73, 74.

Il laissa aux chevaliers toutes les fonctions que leur avaient réservées les autres empereurs[1], et, dans le même esprit, recruta parmi eux les titulaires des fonctions nouvelles qu'il créait, les *curatores civitatum* et les *praefecti vehiculorum*.

Spartien dit qu'Hadrien fut le premier empereur qui eut des chevaliers romains pour secrétaires[2]. On connaît plusieurs secrétaires de Trajan qui sont effectivement des affranchis[3], mais un certain Titinius Capito[4], chevalier romain, fut secrétaire de Nerva et de Trajan[5]. La mesure d'Hadrien fut donc une consécration plutôt qu'une innovation.

Le Peuple. Il ne fut pas un seul instant question, sous ce règne, de rendre aux comices leur ancienne puissance et de donner aux plébéiens une part dans le gouvernement de leur pays. La classe moyenne, celle que Tacite appelle « pars populi integra »[6], vit sa richesse se développer rapidement, grâce au rétablissement définitif de l'ordre et à l'essor de la prospérité générale, mais elle n'obtint pas aussi facilement la considération qu'elle ambitionnait, et par suite elle ne put prendre aucune place importante dans l'État, même comme puissance d'opinion. Juvénal et Martial, pleins d'invectives aussi passionnées qu'injustes contre les *parvenus*, montrent suffisamment que les hommes qui avaient réussi à améliorer leur condition par le travail ne conquéraient à Rome aucune autorité morale. De plus, Trajan leur ravit, ou du moins les empêcha de se procurer un puissant moyen d'action et d'influence en témoignant peu de faveur aux associations *(collegia)*, où l'industrie aurait trouvé assez d'assiette et de force pour établir, à la longue, sa prépondérance sur les classes privilégiées. Derrière les motifs de police et d'ordre public qu'il mettait en avant pour justifier sa répugnance[7], ne devine-t-on pas quelque partialité, quelques ménagements en faveur des patriciens que menaçait, à bien des points de vue, la concurrence des associations?

Quant à la classe nombreuse qui vit de son travail de chaque jour, Trajan fit de grands efforts pour améliorer sa condition matérielle et pourvoir à la satisfaction de ses besoins. Les

1. *Praefecti praetorio, vigilum, classis*, etc.
2. Spart., *Hadr.*, c. 22.
3. Orelli, 1641, 2997. Gruter, 587, 2.
4. Pline le Jeune parle de lui, *Ep.*, I, 17, VIII, 12.
5. Gruter, 61, 4.
6. *Hist.*, I, 4.
7. Pline, *Ep. ad. Traj.*, 34, 117.

travaux considérables qu'il exécuta dans Rome fournissaient à des milliers de bras une occupation lucrative[1] : d'autre part, le prix des subsistances, rendues plus abondantes, fut abaissé. Trajan permit la libre circulation des grains dans toute l'étendue de l'empire ; cela, dit justement Pline, équivalait à un *congiarium* perpétuel[2], car cette liberté rendue au commerce est l'expédient le plus efficace pour prévenir les disettes. De plus, Trajan releva le collége des boulangers[3], créé sous Auguste, mais dont les services avaient cessé peu à peu. Un fragment d'Ulpien, que Mai a découvert, nous apprend que ce collége renfermait *cent* membres[4], et qu'entr'autres priviléges que lui conféra Trajan était l'exemption de la tutelle. Le *corpus pistorum*, administré par deux *questeurs* élus par lui, dépendait naturellement du *préfet de l'annone*[5]. Probablement, il cédait au fisc, à un prix très-bas, une quantité de blé calculée pour que Rome eût toujours un approvisionnement suffisant, et dans les années de disette, le fisc revendait ce blé aux citoyens au prix coûtant. Quoi qu'il en soit, les règlements de Trajan étaient assez judicieusement combinés pour qu'en tenant la main à leur exécution, un gouvernement vigilant fût toujours en mesure de parer, pendant sept ans, aux besoins de la consommation dans la capitale[6].

A cette mesure qui assurait l'alimentation publique, Trajan ajouta la distribution d'eaux abondantes et salubres. Déjà Nerva avait fait réparer l'*Aqua Marcia* qui était au premier rang, pour la qualité, de celles qui arrivaient dans Rome. Trajan améliora l'eau dite du Nouvel Anio *(Anio Novus)* en faisant ouvrir le canal de dérivation plus près de la source du fleuve, avant qu'il n'eût passé au milieu de terres argileuses qui troublaient sa limpidité. Par là, dit Frontin[7], nous aurons une eau supérieure à la Marcia, et qui la surpassera par son abondance.

1. Voir un mot de Vespasien dans Suétone, *Vesp.*, 18.
2. *Panég.*, 29.
3. Victor, *Caess.*, 13.
4. *Fragm. Vatican.* 5, 233: « Sed non alios puto excusandos (a tutela), quam qui intra numerum constituti centenarium, pistrinum secundum litteras divi Trajani ad Sulpicium similem exerceant. » Il est certain que dans une ville aussi peuplée que Rome, il y avait plus de cent boulangers; le *corpus pistorum* était plutôt une compagnie financière qu'une corporation d'industriels, et n'inquiétait pas Trajan.
5. Gruter, p. 255, 1.
6. Spartian. *Sev.*, 23. Lamprid. *Heliog.*, 27.
7. Frontin, *Aq.*, 93.

Les aqueducs construits jusqu'alors ne desservaient que les treize premières régions de Rome : une faible quantité d'eau se rendait, probablement par le pont Sulpicius, dans la quatorzième région, au delà du Tibre. Quand le pont était en réparation ou que le régime des aqueducs diminuait, la région transtibérine était privée d'eau potable et réduite à se servir de l'*Aqua Alsietina*, rare et peu salubre, qu'Auguste n'avait créée que pour alimenter sa naumachie[1]. Trajan pourvut à une meilleure répartition des eaux nécessaires au Janicule en y faisant arriver l'*Aqua Trajana*, prise au lac Sabatinus (lago di Bracciano), et qui est aujourd'hui, sous le nom d'*Aqua Paola*, l'une des trois *eaux* de la Rome antique utilisées pour les besoins de la ville moderne[2]. Une inscription découverte à Conetta, à dix milles de Rome, sur le parcours même de l'*Aqua Trajana*, prouve que l'aqueduc fut terminé en 109 de notre ère[3].

Deux grands établissements de bains furent aussi créés sous Trajan. Les *thermae Trajanae*, voisines des thermes de Titus, dans la troisième région[4], furent réservés aux femmes[5]; jusqu'alors les mêmes bâtiments avaient servi aux deux sexes[6]. Dans la treizième région, sur l'emplacement de la maison de Licinius Sura, Trajan fit construire, après la mort de son ami intime, des thermes appelés *Surianae* en son honneur[7].

1. Ibid., 18.

2. L'inscription de la fontaine Pauline dit à tort que l'eau qu'elle déverse est l'*Alsietina*. L'*acqua Vergine* (fontaine de Trevi) est l'ancienne *Aqua Virgo* et l'*Acqua Felice* correspond aux *Aquae Marcia et Claudia*. Les papes n'ont restauré que trois aqueducs antiques et pourtant les habitants de Rome ont plus d'eau à leur disposition que ceux de toute autre capitale de l'Europe. Voir la traduction de Frontin par Rondelet.

3. Notre n° 54.

4. Voir Preller, *Regionen*, etc., p. 126. Ces bains occupaient l'emplacement de S. Martino a Monti. Anastas. *Vita S. Symmachi* : « Basilicam sanctorum Silvestri et Martini a fundamento construxit juxta thermas Trajanas. »

5. Chronogr., éd. *Mommsen*, p. 646. Spartien fait honneur à Hadrien d'avoir exigé cette séparation (*Hadr.*, c. 18).

6. Pline, *Hist. Nat.*, XXXIII, 12. La défense d'Hadrien fut renouvelée par Marc-Aurèle (*Capitolin.*, 23) et par Alexandre Sevère (*Lamprid.*, 42), ce qui prouve qu'on n'en tenait guère compte.

7. Preller, *Regionen*, p. 201. Ces bains étaient alimentés par l'Aqua Trajana qui traversait le Tibre. Voir *Bullet. Inst. Arch.*, 1870.

CHAPITRE VII.

GRANDS TRAVAUX DANS ROME. — SECOURS PUBLICS.

Les aqueducs et les bains furent construits avant les années 109 et 110. D'autres édifices, qui devaient surtout contribuer à l'embellissement de Rome, ne furent entrepris qu'à la fin du règne, à une époque où l'état prospère des finances et la paix générale permettaient de consacrer des sommes considérables à des ouvrages utiles sans doute, mais plus somptueux et moins indispensables que ceux que nous avons énumérés jusqu'ici. On sent que nous voulons parler des constructions que Trajan éleva autour du *Forum* qui reçut et qui a gardé son nom[1].

Mais d'abord, que faut-il entendre par ce mot *Forum?* Il ne s'agit plus d'une place servant de lieu de réunion aux grandes assemblées politiques : au deuxième siècle, un tel emplacement n'a plus de raison d'être. Les *Fora* de César, d'Auguste, de Domitien, n'ont point la destination de l'ancien *Forum.* En les établissant, ces princes voulaient seulement réunir dans une même enceinte les tribunaux, les bureaux des notaires et des écrivains publics, les siéges des diverses administrations, en un mot la plupart des établissements d'utilité générale. L'enceinte choisie à cet effet était *consacrée* et un temple en occupait *toujours* une

1. Les médailles qui représentent les monuments de ce *forum* sont datées du 6e consulat, et Trajan n'y porte pas le titre d'*optimus*, ce qui fixe leur émission entre 112 et 114.

partie[1]. Le nombre croissant des affaires qui se traitaient à Rome nécessitait, de temps en temps, la création d'un *forum* nouveau. Tel était le besoin qu'on éprouvait à cet égard au temps de César et d'Auguste que l'on se réunît sur les places nouvelles avant même que les constructions fussent complètement terminées[2]. Depuis cette époque, le seul *forum* ouvert était celui de Domitien qui ne pouvait servir de lieu de réunion à cause de son exiguité et de sa position au croisement de plusieurs rues animées et populeuses. La création, par Trajan, d'une nouvelle place publique, cent ans après qu'Auguste avait fait exécuter son *forum*, répondait donc à une nécessité véritable et ne doit pas être considérée comme l'inspiration de la vanité. La plupart des grands édifices publics étaient échelonnés dans la vallée qui sépare le Palatin de l'Esquilin et du Quirinal. Les théâtres, le cirque Flaminius, l'Odéon, le Stade, le Portique d'Octavie, les bains d'Agrippa se trouvaient au contraire dans le Champ de Mars, dont le sol moins accidenté avait offert plus de facilité pour les travaux[3]. Trajan conçut le projet grandiose de relier les deux groupes de monuments par son *Forum*. Mais avant de déboucher dans le Champ de Mars, la vallée dont nous parlions était presque fermée par un promontoire que le Quirinal projetait vis-à-vis du mont Capitolin. La terrain fut nivelé, l'enceinte de Servius, qui s'ouvrait de ce côté par la porte Fontinalis, fut abattue et sur le vaste espace devenu disponible entre le Forum d'Auguste et le Champ de Mars, dans la direction du N.-O. au S.-E., s'élevèrent les monuments que nous allons énumérer, et qui furent exécutés, dans les années 112 et 113 de notre ère, par Apollodore de Damas, l'habile constructeur du pont de pierre du Danube[4]. Ce n'est qu'en 1812, pendant l'occupation française de Rome, que furent opérés sur le forum de Trajan les premiers déblaiements qui ont mis à jour le pavé antique, dégagé la base de la colonne Trajane, et permis de

1. Temple de Venus Genetrix sur le Forum de Jules César, temple de Mars Ultor sur celui d'Auguste, de Minerve sur celui de Domitien, d'où le nom de *Forum Palladium* donné à cette place (Martial, I, 28) qu'on appelait aussi *Forum Nervae* parce que Nerva la termina. Par réciprocité, on appelait aussi *Forum* l'espace consacré mais non bâti (*temenos*) qui entourait un temple. Ainsi le *Templum Pacis* de Vespasien (Suet., *Vesp.*, 9) est nommé *Forum Pacis* par Ammien (XVI, 10).

2. Pline, *Hist. Nat.*, XXXV, 45. Suet., *Aug.*, 29. Vell. Paterc. II, 100.

3. Voir dans Strabon le beau coup d'œil qu'offrait cette partie de Rome (V, 3. 8).

4. Dion, LXIX, 4.

dresser enfin le plan des édifices dont on ne connaissait plus que les noms donnés par les auteurs et le Régionnaire du quatrième siècle.

L'œuvre d'Apollodore se compose de quatre parties :

1° Le *Forum* borné au sud par les Fora de Domitien et d'Auguste, au nord par la Basilique Ulpienne, à l'ouest par le mont Capitolin, à l'est par le Quirinal. Ces deux collines avaient été creusées en demi-cercles, et dans ces excavations avaient été pratiquées des boutiques disposées ainsi en hémicycles de chaque côté de la grande place. Devant chaque hémicycle, un portique rectiligne dessinait l'*area* ou *platea Trajani*[1], pavée en gros blocs de travertin. Une entrée monumentale donnait accès dans cette platea, en sortant du forum d'Auguste[2]. Au milieu de la place s'élevait la statue équestre de Trajan, dont une monnaie de grand bronze nous a conservé le dessin : l'empereur tenait une haste et une petite victoire[3]. Constance, quand il la vit, éprouva le désir de se faire représenter dans la même attitude à Constantinople. Le Persan Hormisdas lui répondit finement, en montrant les bâtiments magnifiques qui entouraient le *forum* : Il faudra faire au cheval une écurie semblable ; autrement, il sera mal à l'aise[4] : or, à Constantinople, aucun architecte n'était capable d'exécuter ni même de concevoir une œuvre aussi grandiose que celle d'Apollodore. Mais plus tard, un successeur de Constance voulant posséder, non pas une statue semblable, mais la statue elle-même, la fit enlever. On la trouve mentionnée parmi les œuvres d'art qui décoraient la Rome orientale[5].

2° La *basilique Ulpienne* formait l'un des côtés du Forum : elle avait la forme d'un rectangle allongé, terminé par deux

1. A. Gell., *N. att.*, XIII, 24. Ammien, XVI, 10, appelle cette partie *atrium*.

2. Voir la représentation de cette entrée sur les médailles à la légende FORVM TRAIANI (Cohen, 95, 350). Les fondations ont été retrouvées du temps de Flaminio Vacca. Voir ses *Memorie*, n° 9, au quatrième volume de Nardini (*Roma antica*, 1819) et le bulletin de l'*Inst. archeol.*, 1863, pp. 78-80. On sait que l'arc de Constantin est orné de bas-reliefs arrachés à un monument élevé sous le règne de Trajan, mais ce n'est pas l'arc placé à l'entrée du Forum qui a été ainsi dépouillé. Voir Preller, *Regionen*, p. 62.

3. Cette statue se voit sur une médaille (Cohen, n° 466).

4. Ammian, XVI, 10.

5. Elle fut placée à Constantinople près du Milliaire d'or. V. Anonyme de Constantinople, et Cedrenus, cités par Clarac, *Musée de Sculpture*, III, CLVI, CLXI, CLXVII.

hémicycles ou absides, prises comme celles du Forum dans la masse des deux collines. Quatre rangs de colonnes de granit dur d'Egypte formaient cinq nefs à l'intérieur de ce vaste édifice[1]. Il était recouvert de tuiles de bronze.

3° Derrière la basilique, au centre d'une petite place rectangulaire, longue de 20m et large de 17m, s'élevait la *colonne Trajane*, dont la hauteur indiquait précisément à quelle profondeur il avait fallu creuser le sol pour établir le Forum[2]. De chaque côté de la colonne, deux bibliothèques attenantes à la basilique, et consacrées l'une aux ouvrages grecs, l'autre aux ouvrages latins[3], formaient les côtés de la petite place.

4° Le fond de cette place, ouvert, laissait apercevoir le *temple* non terminé à la mort de Trajan, qui fut achevé par Hadrien et par lui consacré à son prédécesseur divinisé[4].

Tel était le *forum* de Trajan, qui resta debout jusqu'à la fin du IXe siècle[5]. Il est souvent mentionné dans les auteurs de la décadence, et en effet il fut longtemps un centre de réunions et de promenades. Bien des souvenirs populaires se rattachaient à cette place qui portait le nom du meilleur des princes. On y avait vu Hadrien brûler les créances non recouvrées du fisc[6], Marc-Aurèle vendre les meubles les plus précieux du palais des Césars pour épargner de nouveaux impôts aux

1. Les deux entrées de cette basilique sont figurées sur des médailles d'or et de bronze (Cohen, 18, 319). Les tronçons des colonnes sont encore debout, et les absides en partie conservées. V. *Annal. Inst. arch.*, 1851, p. 132. Pour le toit, voir Pausanias, V, 12.

2. Orelli, 29. Cf. Aur. Vict., *Ep.*, 13. Dion, LXVIII, 16.

3. A. Gell. (*N. Att.*, XI, 17) l'appelle *bibliotheca templi Trajani*. Vopiscus (*Aurelian.*, 1 et 8, *Tacit.*, 8) la nomme *Ulpia bibliotheca*. Sidoine Apollinaire (*Epist.*, IX, 16) parle des *auctores utriusque bibliothecae*. Mais ce sont les statues d'écrivains qui en décoraient l'extérieur. Les livres avaient été transportés dans les thermes de Dioclétien (Vopiscus, *Prob.*, 2).

4. Spart., *Hadr.*, 19. C'est bien ce temple, consacré à Trajan par Hadrien, qui se trouvait en arrière et au nord de la colonne et des bibliothèques puisqu'on lit dans la *Notitia : VIIIa Regio*. Forum... Trajani, templum divi Trajani et columnam cochlidem, etc. Des colonnes et des fragments de corniches ont été retrouvés (Winckelmann, *Hist. de l'Art*, II, p. 449 de la traduction française; cf. *Arch. Anzeiger*, 1866, p. 186).

5. Il est décrit dans l'*Anonyme d'Einsiedeln*. Les anciens en parlèrent toujours avec la plus vive admiration. Ammien dit que c'est une chose unique au monde (*singularem sub caelo structuram*, XVI, 10) et Cassiodore qu'on ne cessait pas d'en être émerveillé (*Trajani forum vel sub assiduitate videre miraculum est* (*Variar.*, VII, 6).

6. Spart., *Hadr.*, 7.

provinces et défrayer la guerre contre les Marcomans [1], Aurélien détruire toutes les tables de proscription [2]. C'est là que les consuls venaient rendre la justice [3], c'est là qu'on affranchissait les esclaves [4]. D'ailleurs la bibliothèque Ulpienne, riche en documents de haute importance, attirait les historiens et les philosophes ; sur l'*area* voisine, Favorinus [5] parlait morale ou grammaire avec ses amis et Fronton, Dion Chrysostôme, Hérode Atticus avaient groupé leurs disciples. C'est sur le Forum de Trajan que la poésie latine fit entendre ses derniers accents [6]. Les grands édifices élevés sur les plans d'Apollodore avaient été ornés de statues représentant les hommes de guerre, les légistes, les littérateurs les plus célèbres [7]. Le Romain pouvait être fier, en jetant les yeux sur ces monuments d'un art original et puissant. Pausanias, familiarisé avec les merveilles encore debout sur le sol hellénique, n'a pas refusé son admiration au Forum de Trajan ; on sait qu'il arracha un cri de ravissement à l'indifférence byzantine de Constance, et les débris qu'on y retrouve, à de longs intervalles, sont placés par les critiques du goût le

1. Capitolin, *M. Ant. Philos.*, 17.
2. Vopisc., *Aurelian.*, 39.
3. A. Gell., *N. Att.*, XIII, 24.
4. Sid. Apollin., *Paneg. ad Anthem. Carm.*, II, 544-546. Sur le plan de Rome qui servait de pavé au temple de Remus, et dont une partie est conservée au Capitole, on lit, dans une des absides de la basilique Ulpia le mot LIBERTATIS. V. Reber *Die Ruinen Roms*, Leipzig, 1863, p. 189. L'*Atrium libertatis* (T.-Live, XLV, 15. Cic., *ad Attic.*, IV, 16) était en effet situé près du Quirinal, et il fut englobé dans les constructions de Trajan.
5. A. Gell., *N. Att.*, XIII, 24.
6. Venant. Fortunat. *Carm.*, III, 23.
7. Multi nobiles bello Germanico sive Marcomannico, imo plurimarum gentium, interierunt, quibus omnibus statuas in Foro Ulpio collocavit [M. Aurelius] (Capitol., *M. Ant. Phil.*, 22). Statuas summorum virorum in foro Trajani collocavit (Alexander) undique translatas (Lamprid., *Sev. Alex.*, 25). Parmi les statues de ce forum, on peut citer celles de M. Claudius Fronto (Henzen, 5478), M. Bassaeus Rufus (Orelli, 3574), M. Pontius Laelianus (Gruter, 457, 2), T. Vitrasius Pollio (Or. Henzen, 5477), Fl. Peregrinus Saturninus (Orelli, 3161), celles des poëtes Numérien (l'empereur. Vopisc., *Num.*, 11), Claudien (*Insc. Nap.*, 6794), Merobaudes (Orelli, 1183), Sidoine Apollinaire (*Carm.*, VIII, 8), du rhéteur Victorinus (Euseb., *Chron.* a. 355, p. 195, éd. Schoene). Suivant une tradition chère aux Romains, et qui aurait dû au moins empêcher la destruction du Forum de Trajan, c'est là que Constantin, sous l'aiguillon des plus sanglants remords, et subitement éclairé par les lumières de la foi, fit profession publique du christianisme devant la foule étonnée et encore terrifiée de ses récentes violences.

plus difficile et le plus sûr, peu au-dessous ou à côté même des œuvres grecques.

Ces constructions eurent d'ailleurs une influence notable sur le développement de Rome. La ville, comme la suite du temps l'a montré, tendait à se porter au nord, le long de la Via Lata[1], vers le Champ de Mars, rendez-vous des plaisirs et de la mode. Les quartiers montueux du sud[2], couverts de petites constructions, de rues irrégulières, n'offrant comme édifices publics que des édicules consacrés aux divinités étrangères, ou bien des greniers et des magasins[3], répugnaient aux familles riches qui cherchaient pour leurs somptueuses demeures l'air pur et les beaux aspects du Quirinal et du Pincio. Aussi, jusqu'au moment où les empereurs abandonnèrent l'antique capitale, vit-on s'avancer au nord le flot des habitations particulières : les monuments, très-espacés, du Champ de Mars se trouvèrent peu à peu reliés par des maisons et des rues, les jardins de Salluste et de Lucullus se couvrirent de constructions[4]. Le Forum de Trajan, dont une moitié dépassait l'enceinte de Servius, était appelé à devenir le centre de la ville agrandie, et son établissement fit prendre un essor plus rapide au déplacement général des habitudes et de la vie urbaine.

Outre les monuments que nous avons énumérés, Trajan fit construire dans le Champ de Mars une basilique à laquelle il donna le nom de sa sœur Marciana[5], et un théâtre qu'Hadrien ne laissa pas subsister[6]. Il acheva l'Odéon commencé sous Domitien pour servir aux concours de musique des jeux Capitolins[7] et enfin, ce qui devait plaire particulièrement au peuple, il agrandit le Cirque et en améliora l'aménagement intérieur[8].

Comme nous l'avons dit, ces travaux immenses faisaient vivre dans la capitale un grand nombre d'hommes, et contribuaient assurément à y répandre l'aisance.

1. V. *Bullet. Inst. Arch.*, 1870, 107, 124.
2. Régions XII (Piscina Publica) et XIII (Aventin).
3. V. les Régionnaires.
4. Capitolin., *Gord. Tert.*, 32.
5. IXe Région. V. Preller, p. 175.
6. Spart., *Hadr.*, c. 9.
7. Dion, LXIX, 4.
8. Pline, *Panég.*, 51. Pausanias, V, 12.6. — Un arc de triomphe élevé en l'honneur de Trajan, près de la porte Capène, fut détruit sous Constantin, pour en tirer les sculptures qui décorent le monument de même espèce, érigé en l'honneur de ce dernier prince. Preller, *Regionen*, p. 62.

Nous arrivons enfin à cette partie de la population qui depuis longtemps ne vivait que des subsides de l'Etat ou de ses patrons. Trajan ne supprima pas la charité légale. Qui pourrait le lui reprocher? On ne sait que trop qu'il est impossible de faire disparaître les institutions de ce genre une fois qu'elles sont enracinées dans les mœurs publiques. Mais Trajan aurait pu ne pas aggraver le mal, et il l'augmenta. Sa bonté naturelle, sa déférence pour des usages qu'il avait trouvés établis à son avénement, sa condescendance pour les préjugés régnants, le conduisirent à offrir de nouvelles primes à l'imprévoyance et à la paresse.

La bienfaisance publique était exercée à Rome sous deux formes : 1° Les secours fixes donnés aux indigents[1]; 2° les libéralités impériales (*congiaria*) auxquelles le peuple entier participait. Trajan porta l'ordre dans le premier de ces services. Les listes de ceux qui devaient prendre régulièrement part aux largesses de l'empereur furent dressées et soumises à une révision permanente[2]. De plus le prince, à son retour de Germanie, organisa l'assistance des enfants pauvres de Rome, qui jusqu'alors n'avaient eu part qu'aux distributions extraordinaires[3]. Pline loue beaucoup la bonté de l'empereur, et à la façon dont il s'exprime, on voit qu'une pensée politique se joignait ici, dans l'esprit de Trajan, à des vues charitables, et qu'il espérait remédier au décroissement de la population, idée fixe qui préoccupait les Césars depuis un siècle. Il va sans dire que ce moyen artificiel dut réussir aussi peu que des encouragements semblables, vai-

1. Le nombre des individus secourus fut réduit par Jules César de 320,000 à 150,000. Sous l'empire il diminua encore, et il était moins considérable qu'on ne le croit communément. Une inscription trouvée à Rome au XVIe siècle, et aujourd'hui à Naples (*Insc. Nap.*, 6808), très-mutilée, et qui, d'après la forme des lettres, fut gravée au commencement de l'empire, indique, par tribus, le nombre d'hommes qui auront part aux distributions de blé. Les chiffres sont : *Tribu Palatina* 4191, *Succusana* 4068, *Esquilina* 1777, *Collina* 457, *Romilia* 68, *Voltinia* 85... Ici le marbre est brisé, mais les tribus qui manquent sont les tribus rustiques qui nécessairement comptaient peu de citoyens domiciliés à Rome, on le voit par le petit nombre d'inscrits des tribus Romilia et Voltinia. Douze mille familles environ, sur plus d'un million d'habitants, recevaient donc des secours publics. A Paris, la proportion des indigents assistés est plus forte.

2. *Panég.*, 25.

3. *Panég.*, 26. Cf. Suet., *Oct.*, 41. Un bas-relief découvert sur le Forum, en 1872, se rapporte à cette institution de Trajan. V. HENZEN *Bullet. Inst. Arch.* 1872, p. 280.



nement prodigués dans les temps modernes pour arrêter le même mal. Cinq mille enfants reçurent du fisc des secours réguliers[1], à la condition d'entrer plus tard au service militaire, et ce recrutement anticipé de soldats ne laisse pas que de prouver une certaine inquiétude pour l'avenir.

Nous terminons par les *congiaria* l'examen rapide auquel nous avons soumis les mesures prises par Trajan en faveur du peuple, et ici nous nous trouvons en face de profusions qui appellent le blâme le plus sévère. Trajan distribua *trois* congiaires, le premier en 99 à son retour de Germanie[2], le deuxième et le troisième en 103 et 106, après chaque guerre Dacique[3]. Jusqu'alors ces libéralités extraordinaires montaient à 75, au plus à 100 deniers par tête[4]. Le premier congiaire de Trajan fut sans doute, comme celui de Nerva[5], de 75 deniers. Mais tout à coup, après les guerres de Dacie, le montant de la distribution s'élève à 650 deniers par tête[6]. On dira que le butin fait au cours de ces guerres était considérable, que l'on était affranchi du tribut imposé à Domitien par Décébale, et que le vainqueur voulut faire profiter le peuple de ces avantages. Malgré ces raisons, on ne peut que trouver insensée une telle prodigalité, et ce qu'il y eut de plus funeste, c'est que le chiffre habituel des congiaires ne s'abaissa plus. Hadrien distribue 1,000 deniers, Antonin 800, Marc Aurèle et Commode 850, Septime Sevère 1,100[7]. On voit quelles charges écrasantes Trajan léguait à ses successeurs par sa générosité irréfléchie, et c'est à ce règne qui mérite, sur tant de points, les éloges de l'histoire, que nous sommes contraints de faire remonter l'origine d'un des abus les plus criants du bas empire.

1. *Panég.*, 28.

2. Pline, *Panég.*, 25.

3. Cohen, *Médailles*, nos 321, 324, 330. Le no 324 (CONG*iarium* PR*imum*) est daté du deuxième consulat, c'est-à-dire de l'an 99. Les deux autres (CONGIAR*ium* SECVND*um*, CONGIARIVM TERTIVM) sont postérieurs au cinquième consulat, c'est-à-dire à l'an 103, et se réfèrent aux guerres Daciques.

4. V. le *Chronographe* de 354, p. 646. Claude donna 75 deniers par tête, Néron 100, Vespasien, Titus, Domitien, Nerva, chacun 75.

5. En effet, les finances étaient alors un peu obérées puisque les soldats ne reçurent que la moitié du *donativum*.

6. *Chronogr.* l. l. *Cong. ded.* DCL.

7. *Chronogr.* p. 647.

CHAPITRE VIII.

L'ITALIE SOUS TRAJAN.

On a souvent cité, et parfois pour en forcer le sens, une phrase de Tacite exprimant le calme avec lequel les provinces acceptèrent la chute de la République[1]. Si quelque part les revers de l'ancien gouvernement romain pouvaient éveiller une sorte de joie, c'est dans l'Italie qu'un tel sentiment devait naître. Depuis trois cents ans, une destinée implacable pesait sur la péninsule. Pendant que les soldats italiens faisaient pour le compte de la République des guerres longues et lointaines, le sol restait sans culture, la petite propriété disparaissait et allait accroître les *latifundia* des patriciens et des spéculateurs, les villes voyaient décliner leur prospérité, la population diminuait de jour en jour. Les Italiens n'obtenaient même pas l'égalité politique et civile qu'ils sollicitaient comme la compensation de maux si grands, et comme la rémunération de leurs services militaires. Loin de là, des mesures tyranniques et humiliantes venaient s'ajouter aux misères de leur condition. Ils prirent les armes et succombèrent, mais la victoire coûta si cher à Rome qu'elle ne put refuser à ses adversaires abattus le droit de cité revendiqué par eux avec tant de patience et de courage. Seulement ce privilége leur était conféré au moment même où il perdait tout son prix et n'assurait plus aucune sécurité à son possesseur. Sylla donna le funeste exemple de récompenser ses compagnons d'armes en leur distribuant les propriétés confisquées. On vit ainsi, dans le centre et dans le

1. *Annal.*, I, 2. Neque provinciae illum rerum statum abnuebant.

midi de l'Italie, des soldats s'installer dans les villes et dans les terres des vaincus : incapables de tirer eux-mêmes parti des ressources qui leur étaient mises entre les mains, ils pillaient les champs de leurs voisins et enlevaient les récoltes des malheureux qui croyaient avoir échappé à la spoliation légale. Au temps de Strabon, le Samnium ne s'était pas relevé de la victoire de Sylla[1]. Puis vint la guerre civile de Jules César : il fallut payer les vétérans de la même manière : le dictateur, du moins, les répartit dans toute l'Italie pour rendre la dépossession moins onéreuse, et contenir, s'il était possible, la turbulence des nouveaux colons[2]. Enfin, dans les déchirements qui précédèrent l'établissement du principat, les provinces du Nord, restées étrangères à la guerre sociale, deviennent le théâtre ensanglanté de luttes sans merci et, à la paix, sont livrées au vainqueur. Pérouse, Modène, Crémone furent ravagées ou brûlées, les campagnes distribuées aux vétérans[3]. On sait comment ceux mêmes qui n'avaient pas subi la confiscation en devenaient les victimes, et tous n'obtenaient pas, comme Virgile, leur grâce avec de beaux vers[4].

Ces longues guerres, étrangères et civiles, avaient porté leurs fruits inévitables : diminution des produits de la terre, dépopulation, disparition de la classe moyenne. Les blessures de l'Italie étaient si profondes qu'elle ne se rétablit jamais, malgré l'ordre et la paix, malgré la bonne volonté des empereurs qui essayèrent, par tous les moyens, de relever et d'améliorer sa condition[5]. Les efforts de Trajan, dans ce sens, sont très-visibles.

Ainsi il chercha à arrêter la dépopulation en ne prenant point parmi les Italiens, comme le faisaient ses prédécesseurs, les colons qu'ils jugeaient à propos d'envoyer dans les diverses provinces[6]. D'autre part, il établit plusieurs colonies dans la Péninsule, à Æclanum, à Veies, à Ostie, à Lavinium[7].

1. Strab., V, 4, 11. La Lucanie et le Brutium étaient déserts au premier siècle. Senec., *Tranquill. Anim.*, 2.

2. Suét., *Caes.*, 38. Appian., *B. Civ.*, II, 94.

3. Octave, disait Antoine, se prépare à faire passer dans d'autres mains toutes les propriétés de l'Italie (App., *B. Civ.*, V, 5).

4. *Eclog.*, IX. Cf. Horat., *Carm.*, II, 18.

5. Suét., *Oct.*, 46; *Tib.*, 34; *Calig.*, 16; *Domit.*, 7.

6. Capitolin., *M. Ant. Philos.*, II : Hispaniis exhaustis Italica allectione contra Trajani praecepta... consuluit.

7. Or., Henzen, n° 6932. *Lib. coloniar.* (éd. Lachmann), 223, 234, 236. Mais ces colonies ne réussirent peut-être pas mieux que celles de Néron (Tacite, *Ann.*, XIV, 27). Au nombre des villes italiennes colonisées par

De grands travaux d'utilité publique, destinés à mettre en relations plus fréquentes et plus faciles les diverses parties de l'Italie entre elles, et aussi avec Rome et avec le reste du monde, furent poussés avec activité. L'un des plus importants est celui qui eut pour objet d'améliorer la navigation du Tibre, de rapprocher Rome de la mer, et d'ouvrir près de la capitale une rade spacieuse et sûre.

Le Tibre se divise avant de tomber dans la mer. Le bras gauche passe devant Ostie, le droit, ou *Fiumicino,* aboutit à Porto. Le premier n'est autre chose que le lit naturel du fleuve, modifié dans sa direction par les alluvions qui altèrent incessamment la topographie de cette côte [1]. Le bras droit, au contraire, a été creusé de main d'homme et cela, comme nous le verrons plus loin, sous le règne de Trajan. Carlo Fea a, le premier, établi [2] le caractère artificiel du Fiumicino en remarquant : 1° que le bras gauche coule sur un lit de sable, entre des rives basses et couvertes de galets, tandis que le bras droit, presque rectiligne dans sa course, se trouve encaissé entre des berges verticales telles que celles d'un canal ; 2° que parmi les auteurs qui écrivaient au premier siècle de notre ère, les uns tels que Tite-Live, Virgile, Strabon, disent expressément que le Tibre n'a qu'une seule embouchure, et les autres, Pline et Pomponius Mela, ne signalent pas la deuxième [3] : l'Itinéraire de Rutilius, composé au VIe siècle, est le premier texte qui la mentionne [4]. De ces deux ordres de faits, Fea tira justement la conclusion que le bras *droit* a été creusé de main d'homme, après l'époque

Trajan, il ne faut pas compter Parentium en Istrie, car dans l'inscription donnée par Orelli sous le n° 3729, au lieu de *col. Ulpiae Parent.* il faut lire *colon. Jul. Parent.* (V. Henzen, vol. III, p. 407.) En Sardaigne, Trajan fonda ou agrandit *Forum Trajani* (*Itin. Antonin.*, éd. Wessl., p. 82).

1. L'avancement annuel du delta du Tibre depuis 1662 est en moyenne de 3^{m}9 (Rozet, Académie des sciences. *Comptes-rendus*, 1852, 2e semestre, p. 961). Les ruines d'Ostie sont actuellement à 4,500^{m} du point où le Tibre se jette dans la mer : le port de Claude, devenu un pâturage, est à 2,500^{m} du rivage.

2. *Osservazioni sugli antichi porti d'Ostia, ora di Fiumicino*. Roma, 1824. Cette opinion fut adoptée par Nibby, *Viaggio a Porto*. V. l'analyse de ces travaux dans les Mémoires de Visconti (*Atti della pontificia Academia Romana*, VIII, p. 211-233 et 233-257?

3. Parlant du Rhône, Pomponius Mela dit (II, 5) : Fossa Mariana partem ejus amnis navigabili alveo effundit. Comment n'aurait-il pas signalé la même particularité à l'embouchure du Tibre si le Fiumicino eût existé de son temps?

4. *Itin.*, I, 179-180.

où Mela et Pline composèrent leurs ouvrages, ce qui nous amène vers le règne de Trajan. Or, Pline le Jeune parle justement d'un canal creusé par les ordres prévoyants de ce prince pour diminuer la violence des inondations du Tibre[1]. C'est donc à Trajan que revient l'honneur d'avoir créé le *Fiumicino*[2] et il n'est pas impossible de fixer approximativement la date de ce travail. En 101, le Tibre sortit de son lit et renversa les bornes placées sur ses rives, car il fallut procéder à un nouveau bornage[3]. C'est sans doute ce débordement qui montra la nécessité du canal et en fit accélérer l'exécution. D'autre part, le huitième livre de la correspondance de Pline, où nous lisons la lettre relative au canal, fut écrit, en 108 et 109[4]. C'est donc entre 101 et 108 que le *Fiumicino* fut creusé.

Indépendamment de son efficacité contre les inondations dont il réduisait la hauteur, comme on s'en aperçut au XVIIe siècle quand Paul V l'eut débarrassé des attérissements qui comblaient son lit[5], le canal procurait aux Romains cet avantage immense de mettre la capitale en communication avec le port créé par Claude cinquante ans auparavant.

Au commencement du premier siècle, le port d'Ostie, partiellement ensablé, ne pouvait plus recevoir les navires d'un fort tonnage[6] et ceux qui amenaient des marchandises encombrantes qu'on ne pouvait transborder sur des chaloupes se rendaient à Pouzzoles[7], où leur contenu était porté à Rome par voitures. Pour éviter ce déchargement et la perte du temps qui en résultait, Jules César avait songé à recreuser le port d'Ostie, puis à relier Rome à Terracine par un canal[8]; mais ce projet, rejeté après examen, ou interrompu par la mort du dictateur, ne fut jamais exécuté, et personne, avant Claude, ne songea à créer un port plus

1. Pline, *Ep.*, VIII, 17.
2. Voy. dans un mémoire de Canina (*Mem. della pontif. Acad. Arch.*, VIII, p. 259 et suiv.) la réfutation de M. Visconti qui sur la foi d'une inscription mentionnant des *fossae Claudianae* (Or. Henzen 5098) attribue à Claude la création du *Fiumicino*. Canina démontre que ces *fossae* ont disparu dans les travaux nécessaires à l'établissement du port de Trajan, sauf deux tronçons dont l'un servit de darse, et l'autre de communication entre le port de Trajan et celui de Claude.
3. Notre n° 24.
4. Mommsen, *Etude*, etc., p. 23.
5. Canina, l. l., p. 299.
6. Strabon, V, 3, 5.
7. Strabon, XVII, 17; Suét., *Oct.*, 98.
8. Plutarch., *Caes.*, 58.

voisin de Rome; enfin ce prince jeta les yeux sur un emplacement situé un peu au nord d'Ostie et y fit construire un vaste bassin qui en peu de temps remplaça celui que la nature avait jadis créé à l'embouchure du fleuve. Le nouveau port offrait une surface de 70 hectares[1], et sa construction excita une vive et légitime admiration[2]. Il communiquait avec Rome par la via Campana ou Portuensis, longue de 16 milles[3]. Comme on compte 138 milles de Pouzzoles à la capitale[4], on voit que la création du port de Claude réalisait de grands progrès pour la facilité et la célérité des transports de marchandises à Rome. Mais l'ouverture d'une voie navigable, telle que le canal de Trajan grâce auquel le Tibre redevenait le moyen de transport le plus aisé et le plus direct[5], était encore plus avantageuse : on en ressentit rapidement les bons effets, et les navires affluèrent en si grand nombre dans le port de Claude, qu'il devint nécessaire de l'agrandir.

C'est alors que Trajan fit creuser le bassin encore appelé aujourd'hui *Lago Trajano*[6], hexagone régulier dont le côté a 357 m. 77 et la surface 33 h. 25 a. 33 c.[7]. Il communiquait par deux autres petits bassins avec le port de Claude, et l'ensemble offrait aux navires une surface de 113 h. 4 a. 83 c.[8]. C'est, dit Texier[9], le plus magnifique ouvrage maritime qui ait jamais été

1. Ch. Texier, *Revue générale d'Architecture*, XV, p. 306-312.

2. Dion, LX, 11. Suét., *Claud.*, 20. Quintil, *Institut. Orat.*, II, 21, III, 8. On ne s'explique pas bien pourquoi le port de Claude, au lieu de prendre le nom de son fondateur, fut appelé *portus Augusti*, ni pourquoi il figure seulement sur les monnaies de *Néron* (Cohen, *Néron*, 215).

3. *L'Itin. Antonin.* (p. 300, éd. Wessling) donne 19 milles à cette route, mais c'est une erreur. V. Nibby, *Dintorni*, III, p. 624.

4. Par Terracine, *Itin. Antonin.*, p. 107, 122.

5. Pline (*Hist. Nat.* III, 9) dit du Tibre : rerum in toto orbe nascentium mercator placidissimus.

6. PORTVM TRAIA. Cohen, 365, 366. *Schol. Juvenal ad Sat.*, XII, 75. Portum Augusti dicit, seu Trajani, quia Trajanus portum Augusti (celui de Claude) in melius et interius tutiorem, et sui nominis fecit.

7. La longueur du côté est donnée par M. Texier : elle répond à peu près à 1200 pieds romains (dont l'équivalent exact serait 355 m 20). M. Texier évalue la surface à 32 hect. 19 ares 93 c. Le calcul ne me paraît pas exact. Le même savant, par inadvertance, dit que l'apothème a 150 m, chiffre impossible géométriquement et que dément d'ailleurs l'inspection de la figure jointe à son mémoire. Elle doit être 309 m 83. M. Lanciani a conservé les chiffres de M. Texier.

8. Port de Claude 69 hect. 79 ares 50 c.; port de Trajan 33 hect. 25 ares 33 c.; bassins intermédiaires, 10 hect.

9. P. 327.

entrepris et exécuté. On ne verra pas d'exagération dans ces paroles si l'on songe que notre port de Marseille, après tous les agrandissements modernes, n'offre qu'une superficie de 101 h. 50 a.[1]. Des quais, des magasins vastes et commodes entouraient le bassin. Entre le port de Claude et celui de Trajan, s'élevait un palais magnifique, où l'on distingue encore des *atria*, des portiques, des bains, un théâtre. Par sa situation entre les charmants pays de Laurente et d'Alsium, dans une région encore aujourd'hui renommée pour ses belles chasses, et où les Romains viennent au printemps respirer l'air de la mer, cette résidence devait avoir les préférences de Trajan.

Les plus anciennes briques trouvées dans les ruines du palais portent les dates 114, 115, 116. Ainsi on pressait l'achèvement de cette splendide demeure, et celui à qui elle était destinée ne devait jamais la voir. Pendant que les ouvriers se hâtaient, il poursuivait en Orient une guerre glorieuse mais stérile, à l'issue de laquelle une mort prématurée l'attendait. Ce souvenir agit encore aujourd'hui sur l'esprit de ceux qui visitent ces ruines, et mêle une impression triste à la sévère grandeur de ce rivage si animé il y a seize siècles, maintenant désert[2].

Trajan créa encore deux autres ports sur les côtes d'Italie, à Civita-Vecchia[3] et à Ancône[4].

Sous son règne les grandes voies de la Péninsule furent réparées ou complétées. La mention la plus explicite du fait se trouve dans Galien, où on ne songerait guère à la chercher. Le médecin de Pergame dit que la grande route de la science, ouverte par Hippocrate, a presque disparu par l'effet de l'ignorance et du temps, et qu'il vient la rétablir. « Ainsi, ajoute-t-il, parmi les anciennes routes on en voit qui sont marécageuses, ou obstruées par des pierres et des broussailles; d'autres offrent des pentes difficiles à gravir ou dangereusement rapides : ici la voie est exposée aux incursions des animaux sauvages, là elle est interrompue par de larges cours

1. Ancien port, 25 hect. 50 ares; Joliette, 26 hect.; port nouveau, 50 h. (*Dictionnaire universel du Commerce et de la Navigation*).

2. Voir sur *Porto* un mémoire très-intéressant de M. Lanciani, *Ricerche topografiche*, etc., dans les *Annales de l'Inst. Arch.*, 1868, p. 144-195. Les travaux antérieurs sont résumés et complétés par de nombreux détails. Un excellent plan y est joint.

3. Pline, *Ep.*, VI, 31 : Habebit hic portus nomen auctoris. Effectivement Ptolémée (III, 1, 4) appelle la ville Τραϊανὸς λιμήν. V. aussi Rutilius, *Itin.*, I, 239 et suiv.

4. Notre n° 78.

d'eau, ou bien trop longue, ou peu praticable. Telles étaient les routes de l'Italie : Trajan les a rétablies. Par ses soins, les parties humides et basses furent pavées, celles dont le sol était inégal ou couvert de broussailles furent nivelées ; des ponts furent jetés sur les fleuves. Les distances trop longues furent abrégées par des coupures, les collines trop hautes furent tournées. Le tracé fut changé dans les parties désertes ou infestées par les animaux, et la nouvelle direction choisie de façon à desservir des contrées populeuses ; les passages difficiles furent aplanis [1].

Il est intéressant de trouver dans les inscriptions la preuve, par le détail, de tout ce que Galien avance. Il n'est guère de route, en effet, qui ne porte les marques de la sollicitude impériale :

VIA APPIA : 1° Pavée depuis *Tripontium* jusqu'à *Forum Appii*, en l'an 100. L'opération avait été commencée par les ordres de Nerva [2].

2° Reconstruction, la même année, du pont de *Tripontium* [3].

3° Rétablissement d'un pont sur le Monticello, entre *Terracine* et *Fondi*, l'an 109 [4].

4° Pavage entre *Forum Appii* et *Terracine*, sur une longueur de 19 milles [5].

VIA TRAJANA. Elle conduisait de *Bénévent* à *Brindes*, et fut construite aux frais du fisc, c'est-à-dire de l'empereur lui-même. En réalité Trajan ne fit que la rendre praticable aux voitures, car elle existait au premier siècle et servait souvent aux voyageurs qui se rendaient de Brindes à Rome. Strabon le dit formellement : « Deux routes s'offrent aux voyageurs : l'une où l'on ne peut cheminer qu'à dos de mulet, traverse le territoire des Peucétiens Poedicles, celui des Dauniens, et le Samnium jusqu'à Bénévent, en passant à Egnatia, Coelia, Netium, Canusium et Herdonia. L'autre prend par Tarente et pour cela s'écarte un peu sur la gauche, ce qui fait faire un circuit qui allonge la distance d'une journée de marche environ ; on l'appelle la voie Appienne, les chariots y circulent [6]. »

Ainsi la route établie par Trajan abrégeait d'un jour le voyage de Rome à Brindes, et faisait pénétrer la vie dans un pays presque déshérité jusqu'alors par le manque de communi-

1. Galen., *Method. medend.*, IX, 8, p. 632, éd. Kuhn.
2. Notre n° 19.
3. Chaupy, *Maison d'Horace*, III, 388.
4. Notre n° 55.
5. Notre n° 60.
6. Strab., VI, 3, 7.

cations. Les travaux commencèrent en 109, comme le prouvent les bornes milliaires trouvées sur divers points du parcours[1]. Dès l'an 110, les décurions et les habitants de Brindes, pressentant les avantages qu'allait leur assurer la voie nouvelle, élevèrent un monument en l'honneur de Trajan [2]. Les médailles qui mentionnent la *Via Trajana* furent frappées en 112 ou 113, quand la voie fut livrée à la circulation[3]. En 114 enfin, le Sénat et le peuple romain firent ériger l'arc de Bénévent[4] au point de départ de la route.

Sur l'attique nord-est de l'arc de Constantin, à Rome, arc décoré, comme on le sait, de sculptures arrachées à un monument de l'époque de Trajan, la *Via Trajana* est représentée, comme sur les médailles, par une femme assise, à demi vêtue, appuyée sur une *roue*. Près d'elle on voit l'empereur, debout, accompagné de deux hommes barbus dont l'un tient à la main un rouleau. C'est sans doute l'ingénieur qui exécuta ce grand travail, et comme les Romains ne portèrent pas la barbe avant le règne d'Hadrien, ce détail de costume indique que l'ingénieur était un étranger, vraisemblablement un Grec [5].

VIA PUTEOLANA. Commencée par Nerva, la route de *Naples* à *Pouzzoles* fut terminée et rectifiée par Trajan en l'an 102[6].

VIA SALARIA. En 111, mur de soutènement construit sur cette route entre *Interocrium* et *Forum Decii*[7].

VIA LATINA. En 105, rétablissement d'un pont sur le Liris, près de *Frégelles*[8].

VIA FLAMINIA. En 115, pont construit sur le Métaure, près de *Forum Sempronii*[9] (Fossombrone).

VIA SUBLACENSIS (embranchement de la *Via Valeria*), refaite vers l'an 103[10].

1. Nos n°s 56, 57.
2. Notre n° 61.
3. Cohen, n°s 289, 290, 546, 548. Elles sont datées du VIe consulat, mais Trajan ne porte pas le surnom d'*Optimus*.
4. Notre n° 75.
5. V. Rossini, *Archi trionfali*. Toutefois la *Via Appia*, qui menait de Bénévent à Brindes par Venouse, Tarente et Uria, ne fut pas complétement abandonnée. On y a trouvé des bornes milliaires qui témoignent de réparations exécutées par ordre d'Hadrien (*Insc. Nap.*, 6287. Cf. *Bullet. Inst. Arch.*, 1848, p. 9).
6. Nos n°s 25 et 26.
7. Notre n° 67. — 8. Notre n° 45.
9. Notre n° 79.
10. Notre n° 33. Cette *Via Sublacensis* avait été pavée pour la première fois sous Néron (Front., *Aq.*, 7).

. VIAE IN TUSCIA. A une époque inconnue, Trajan fit exécuter en Etrurie une ou plusieurs voies dont la direction n'est pas connue, mais dont l'existence est attestée par une inscription[1].

L'assainissement des parties du territoire occupées par des eaux stagnantes éveilla aussi son attention; il entreprit de faire écouler les eaux du *lac Fucin*, de dessécher les *Marais Pontins*. Ses efforts en ce sens font honneur à sa sollicitude, mais les moyens techniques dont on disposait alors ne permettaient pas d'arriver aux résultats cherchés. Pour le lac Fucin, il s'agissait de couper la montagne qui sépare ce lac (auj. lago Celano) du Liris (Garigliano), afin de donner issue aux eaux accumulées dans ce réservoir. L'histoire de ce percement, souvent tenté, ne nous offre que des insuccès. Conçu par Jules César[2], le projet parut devoir se réaliser sous Claude[3], mais les mesures furent mal prises et Néron ne voulut pas reprendre et terminer un ouvrage qui aurait fait honneur à son prédécesseur[4]. La tentative de Trajan, rappelée par une inscription aujourd'hui perdue et mal copiée jadis[5], mais dont l'authenticité est incontestable aussi bien que le sens, ne réussit pas mieux que les autres, puisqu'Hadrien dut reprendre encore le travail[6].

Les opérations faites dans les Marais Pontins[7] ne furent pas, non plus, très-bien combinées. D'après Prony, la position et l'ouverture du *Ponte Maggiore* sont mal calculées pour l'écoulement des eaux auxquelles il doit offrir un débouché[8].

Cette amélioration de la viabilité favorisait déjà le développement de l'agriculture italienne. Trajan l'encouragea plus directement encore. Il édicta des punitions sévères pour ceux qui favoriseraient l'*abigeat*. On nommait ainsi le délit de ceux qui emmenaient frauduleusement le bétail des pâturages et des étables, et pratiquaient ce détournement dans des vues commerciales. Ils

1. Orelli, 3306.
2. Suét., *Caes.*, 44.
3. Suét., *Claud.*, 20. Tacite, *Ann.*, XII, 56, 57.
4. Pline, *Hist. Nat.*, XXXVI, 24.
5. Notre n° 82. Trajan est dit : TRIB. POT. XXIII... COS VI, il faut lire XX IMP... ou XXI IMP... A la fin on lit : *senatus populusque romanus ob reciperatos agros et possess. quos locus fucini violent*[*ia inundaverat*].
6. Spart., *Hadr.*, 22.
7. Dion, LXVIII, 15. Pour les essais précédents, voir Tite-Live, *Ep.*, 46. Schol. Horat., *ad Art. Poet.*, v. 65.
8. V. Prony, *Dessèchement des Marais Pontins*, p. 76 et 241. Le *Tripontium* ou pont à trois arches de la Via Appia est figuré dans cet ouvrage. Pl. XVI, n° 1.

furent condamnés au bannissement de l'Italie pendant dix ans[1].

Les sénateurs furent contraints d'avoir le tiers de leur fortune en fonds de terre sur le sol italien[2], ce qui augmenta beaucoup la valeur de la propriété territoriale dans la péninsule.

Enfin, par le système combiné de secours et de prêts, connu sous le nom d'*alimenta*, Trajan exerça sur l'agriculture une action utile et puissante. Grâce aux mémoires de MM. Henzen et Desjardins, on connaît aujourd'hui les principes et les détails les plus importants de cette institution. Due à Nerva, comme l'assure Aurélius Victor[3] dont le témoignage est confirmé par une médaille[4], elle prit sous Trajan de tels développements que dans l'antiquité on en faisait déjà honneur à ce prince[5], erreur que plusieurs auteurs modernes ont répétée.

Le but de cet établissement était double. Nerva voulait fournir à la petite propriété les ressources nécessaires pour la mise en culture des terres abandonnées, et en outre aider les citoyens pauvres en assurant à leurs enfants des secours jusqu'à l'âge où ces derniers sauraient pourvoir eux-mêmes à leur existence. Ici encore, on saisit l'intention de favoriser l'accroissement de la population, mais au moins le mode d'action choisi stimulait la prudence et l'activité des agriculteurs, et contribuait ainsi à la prospérité générale.

Deux inscriptions trouvées l'une à Velleia, près de Plaisance, l'autre à Campolattari, près Bénévent, nous font connaître l'organisation de ce service. Il faut joindre à leur étude celle d'une lettre de Pline[6] qui explique comment il établit, à ses frais, des *alimenta* à Côme, car les particuliers, à l'exemple des empereurs, se signalèrent souvent par des libéralités de ce genre[7]. Ces documents nous montrent que les sommes données par l'empereur pour venir en aide aux indigents étaient remises à des cultivateurs et imputées sur des fonds de terre déterminés, grevés dès lors, et à perpétuité, d'une hypothèque égale au montant de la somme reçue. La rente de cette hypothèque, calculée d'après un taux variable suivant les localités, était distribuée aux enfants

1. Dig. XLVII, 14, 3, 5, 3.
2. Pline, *Ep.*, VI, 19, Marc-Aurèle réduisit cette proportion au quart (Capitol., *M. Ant. Phil.*, 11).
3. *Epitom.*, 12.
4. Cohen, n° 121.
5. Par exemple Capitolin., *Pertinax*, 9.
6. Pline, *Ep.*, VII, 18.
7. Voir Borghesi, *Œuvres*. V : *Iscrizione alimentaria di Terracina*.

pauvres de la cité. Le fonds de terre servant de garantie était choisi de façon que la rente de l'hypothèque ne fût qu'une très-faible partie du revenu que le fonds convenablement cultivé pouvait fournir. Il y avait donc toujours des acquéreurs disposés à prendre le domaine, même sous cette condition, d'autant moins onéreuse d'ailleurs que la culture était plus savante et plus soignée, et que les avances mêmes, faites par l'empereur[1], permettaient d'améliorer cette culture[2].

L'inscription de Velleia est gravée en sept colonnes, sur une grande table de bronze. Elle donne les détails de deux opérations distinctes, de deux libéralités impériales.

On lit d'abord : *Obligatio praediorum ob sestertium deciens quadraginta quattuor milia ut ex indulgentia optimi maximique principis imp. caes. nervae trajani. aug. germanici dacici pueri puellaeque alimenta accipiant legitimi n*[3] *CCXLV in singulos* $\overline{hs}$ *XVI*[4] *n*[5] *f*[6] $\overline{hs}$ $\overline{XLVII}$ *XL n. legitimae n. XXXIV sing* $\overline{hs}$ *XII n. f.* $\overline{hs}$ $\overline{IV}$ *DCCCXCVI spurius I* $\overline{hs}$ *CXLIV*[7] *spuria I* $\overline{hs}$ *CXX summa* $\overline{hs}$ $\overline{LII}$*CC quae fit usura* SSSS *sortis supra scriptae.*

Ainsi les fonds, dont le détail sera donné dans la suite de l'inscription, sont grevés ensemble d'une hypothèque de 1,044,000 sesterces (208,800 fr.) dont la rente au taux de 5 0/0, soit 52,200 sesterces (10,440 fr.), sera distribuée à 281 enfants.

Après ce titre, vient la liste des fonds engagés avec leurs noms de lieu, leur situation, le nom du propriétaire, celui du propriétaire voisin, celui du fondé de pouvoirs qui a signé le contrat avec le fisc, la valeur du fonds et enfin la somme avancée, dont ce fonds est désormais grevé.

On compte quarante-six articles qui remplissent les six premières colonnes et une partie de la septième. La valeur totale

1. Les inscriptions montrent que ces libéralités étaient bien faites aux dépens de l'empereur : *quaestor alimentorum Caesaris* (Or. Henzen 6666). *Pueri et puellae qui ex liberalitate sacratissimi principis alimenta accipiunt* (Orelli 3366). *Quaestor sacrae pecuniae alimentorum* (*Insc. Nap.*, 4771).

2. Faute de capitaux le fermage faisait, presque partout, place au métayage (Pline, *Ep.*, III, 19).

3. *Numero.*

4. Par mois.

5. *Numûm.*

6. *Fiunt.*

7. Par an.

des propriétés monte à 13,007,536 sesterces, et l'hypothèque est de 1,044,000. Elle n'atteint pas le douzième du capital; celui-ci garantit donc parfaitement la créance, ou du moins le revenu des terres garantit parfaitement le paiement de la rente aux 281 enfants.

Un seul article suffira pour donner une idée des autres : *Caius Volumnius Memor et Volumnia Alce per Volumnium Diadumenum libertum suum professi sunt fundum Quintiacum Aurelianum, collem Muletatem cum silvis, qui est in Veleiate, pago Ambitrebio; adfinibus Marco Mommeio Prisco, Satrio Severo et populo hs CVIII; accipere debet hs VIII DCLXXXXII numum et fundum suprascriptum obligare.*

Ainsi le fonds Quintiacus Aurelianus, avec la colline Muletas et les bois qui le couvraient, valant ensemble 108,000 sesterces, le propriétaire reçoit 8,692 sesterces dont il servira la rente à 5 0/0 (434,6 sesterces). Ici, comme nous l'avons dit pour le total des biens-fonds, la somme avancée est moindre que le douzième de la valeur du fonds. La possession dudit fonds, par héritage ou par achat, ne deviendra donc jamais onéreuse malgré la rente à servir.

Voici le titre de l'obligation dont le détail remplit la septième colonne de la table de Velleia, et se continuait sur les parties de cette table actuellement perdues : *Obligatio praediorum facta per Cornelianum Gallicanum ob hs LXXII ut ex indulgentia optimi maximique principis imp. caesaris nervae trajani augusti germanici pueri puellaeque alimenta accipiant legitimi n. XIIX in singulos hs XVI n. fiunt hs IIICCCCLVI legitima hs XII fit summa utraque hs IIIDC quae fit usura* ∽∽ *summa s.s.*[1].

Suivent cinq articles, analogues aux quarante-six de l'autre opération. Mais ici, la liste n'est pas complète. Cette libéralité est antérieure à l'autre, puisque Trajan ne porte pas, dans l'inscription initiale, le titre de *Dacicus,* qu'il reçut, comme nous le savons, en l'an 103.

Le titre de l'inscription de Campolattari est[2] :

1. Pour le texte de l'inscription Velleia, voir Ern. Desjardins : *De tabulis alimentariis.*

2. Même ouvrage, et Henzen, 6664.

[Imp Caes] Nerva Trajano Aug [germanic]o IIII
[q] artic[u]leio Paeto [cos]
[ob tiberalitatem optim]i maximiq principis obligaverunt pra [edia ex propos]ito Ligures Baebia[ni et Corneliani u]t ex indulgentia ejus pueri puellaeq al[imenta a]ccipiant.

Ce consulat indique l'année 101 de notre ère. L'inscription étant mutilée, nous ignorons le chiffre total de l'avance faite aux agriculteurs, aussi bien que celui du secours alloué à chaque enfant. L'intérêt est payé ici sur le taux de 2,5 0/0.

Les enfants ne recevaient pas partout la même somme. Tandis qu'à Velleia le secours mensuel est de 16 ou 12 sesterces suivant le sexe, à Terracine il monte à 20 et 16 sesterces. Le prix du blé devait être en effet plus élevé dans une ville importante comme Terracine, au voisinage de Rome[1]. Le taux de l'intérêt varie aussi avec les localités, et en effet il était dicté, dans chacune, par les conditions courantes du crédit. A Côme[2], il est de 6 0/0, à Velleia de 5 0/0, chez les Ligures Baebiani de 2,5 0/0. Cela s'explique par la distance qui sépare ces points de Rome. Plus l'on s'en éloigne, moins les capitaux sont abondants, et plus le prix de leur location s'élève. La main-d'œuvre est moins chère aussi, et dès lors il est plus facile au cultivateur de servir sur la valeur de ses récoltes une rente élevée.

La mention de deux subventions sur la table de Velleia prouve que l'empereur faisait jouir plusieurs fois un même pays de ses largesses. Il y a plus, un seul et même propriétaire pouvait recevoir des avances successives du fisc, tandis que les charges dont sa propriété était grevée n'étaient pas telles que la régularité du payement des *alimenta* à faire par lui fût compromise. Le cas se présente plusieurs fois à Velleia, où l'on marque que la valeur assignée à la propriété est calculée en en déduisant les charges et les avances précédentes[3].

Dans l'inscription des Ligures Baebiani, nous trouvons la trace d'un fait analogue. Dans la colonne 3e, ligne 17, on lit *(debentur)* $\overline{hs}$ *LXXXVIIS (a) C. Valerio Pietate (obligatione) fundi Herculeiani, ad fine Caesare n(ostro), aestimati* $\overline{hs}$ $\overline{XXV}$, *in* $\overline{hs}$ $\overline{II}$; *item obligatione VIIII fundi Vibiani pago suprascripto, ad fine Marcio Rufino, aestimati* $\overline{XV}$, *in* $\overline{hs}$ ∞ *D; fiunt* $\overline{hs}$ $\overline{XXXX}$ *in* $\overline{hs}$ $\overline{IIID}$. On voit que C. Valerius

1. Borghesi, l. l.
2. Pline, *Ep.* VII, 18.
3. *Tab. Velleia*, col. II, l. 37. *M. Mommeius Persicus professus est praed.*

Pietas reçut deux avances, l'une de 2,000 sesterces sur le fonds Herculeianus, l'autre de 1,500 sesterces sur le fonds Vibianus, en tout 3,500 sesterces pour lesquels il avait, à partir de l'an 101, à payer un intérêt de 87 sesterces et demi. Mais qu'est-ce que cette *obligatio nona* qui grevait le fonds Vibianus? Admettons que deux fois par an, après une enquête faite par les agents du service des *alimenta*[1], une répartition de la somme donnée par l'empereur se fit entre les différentes villes de l'Italie. L'*obligatio* de Campolattari, qui fait suite à l'*obligatio nona*, sera la *dixième* et si elle a été réglée dans le deuxième semestre de 101, la *première* en date remontera au commencement de l'année 97 : en effet la médaille TVTELA ITALIAE, que nous avons citée plus haut, est des premiers mois de cette année[2].

Je dois renvoyer, pour la connaissance plus détaillée de cette institution, aux deux mémoires que j'ai cités[3]. Si l'on connaissait les dates des libéralités faites successivement par Trajan à tous les *civitates* de l'Italie, et les sommes données dans chaque localité, nous aurions les éléments d'un intéressant tableau, statistique et économique, de la Péninsule au commencement du IIe siècle. Malheureusement, ici encore, une des plus belles pages du règne dont nous esquissons l'histoire est déchirée, et nous sommes réduits à énumérer les faits suivants dont les découvertes ultérieures augmenteront sans doute la signification et le nombre :

100 (?) ap. J.-C.		Libéralité faite aux *Ligures Baebiani* (mentionnée incidemment sur la table de Campolattari).
101	—	Libéralité au même peuple (table de Campolattari).
102	—	Décret des décurions de *Ferentino* en l'honneur

rustica in Valeiate et Placentino deducto vectigali et eo quod Cornelius Gallicanus obligavit [X] *CLXXX D C N. accip. debet hs XCIIII DCCLXV.* Cf. col. III, l. 53 et suiv., col. V, l. 38 et suiv., col. VI, l. 57 et suiv.

1. *Praefecti, procuratores, quaestores alimentorum.*

2. On lit au droit de cette pièce : IMP : NERVA· CAES· AVG· P· M· TR· P· COS· III· P· P. Or sur les monnaies émises à la fin de 97, Nerva porte le surnom de Germanicus et il est qualifié d'IMP. II. V. Cohen, n° 36. Nous devons dire que la pièce TVTELA ITALIE a été publiée par Eckhel d'après Tristan, et qu'elle n'existe dans aucun cabinet.

3. Henzen., *Annal. Inst. Arch.* 1844, p. 1 et suiv. Desjardins, *De Tabulis alimentariis.* Paris, 1854, in-4°.

		de T. Pomponius Bassus, chargé de la répartition des *alimenta*.
id.	—	Diverses libéralités à *Velleia* (mentionnées incidemment dans les six premières colonnes de la table).
id.	—	Libéralité de 72,000 sesterces à *Velleia* (colonne VII de la table).
103	—	Libéralité de 1,044,000 sesterces à *Velleia* (colonnes I-VII de la table).
105-111	—	Monnaies à la légende ALIM(enta) ITAL(iae) sur lesquelles Trajan est dit *optimus princeps* et consul pour la cinquième fois, ce qui leur assigne une date comprise entre ces années[1].
111	—	Monnaie à la légende ALIM(enta) ITAL(iae), où Trajan est dit COSVDES VI[2].
av. 112	—	Libéralité à *Osimo,* dans le Picenum[3].
112-114	—	Monnaies à la légende ALIM(enta) ITAL(iae), où Trajan est dit COS VI mais ne porte pas le surnom d'*Optimus*[4].

On ne connaît pas de monnaies relatives aux *alimenta* frappées dans les trois dernières années du règne, ce qui donne à penser que la munificence impériale fut suspendue pendant la guerre des Parthes.

Nous devons louer sans réserve toutes ces mesures prises dans l'intérêt de la malheureuse Italie. La dernière dont nous ayons à parler, utile encore, éveille néanmoins un sentiment d'inquiétude, à cause des conséquences qu'elle entraînait. Sous Trajan paraissent les premiers *curatores civitatum*[5], créés vraisemblablement par lui et chargés de surveiller l'administration financière des colonies et des municipes, ces villes ne pouvant, sans leur aveu, aliéner leurs propriétés ni entreprendre des travaux considérables. L'établissement de cette fonction extraordinaire fut motivé, à coup sûr, par des abus qui firent sentir la nécessité d'un contrôle actif de l'empereur, et d'une sorte de tutelle qu'il exercerait sur les communes. On doit croire que les premiers *curatores* agirent avec circonspection et n'outrepassèrent pas les limites de leur

1. Cohen, nos 13, 299, 300, 303, 304.
2. Cohen, Supplément no 2.
3. Or. Henzen, 5444.
4. Cohen, nos 301, 302. Supplt. 31, 32.
5. Henzen, *Annal. Inst. Arch.*, 1851, p. 5-35.

CHAPITRE IX.

LES PROVINCES.

Les témoignages anciens sur l'administration de Trajan dans les provinces sont peu abondants, car la correspondance de Pline le Jeune avec l'empereur n'offre pas, à cet égard, autant de ressources qu'on serait tenté de le croire au premier abord. Les conditions très-spéciales au milieu desquelles l'auteur du *Panégyrique* fut préposé au gouvernement de la Bithynie ont été souvent méconnues, et on a tiré de ses lettres, aussi bien que des réponses de Trajan, des conséquences tout à fait fausses, en y voulant trouver les traits caractéristiques du système politique de ce prince. La Bithynie, depuis plusieurs années, était le théâtre de troubles assez graves. Plusieurs gouverneurs avaient été accusés de concussions, les poursuites n'avaient marché qu'avec lenteur[1], et au milieu de ces désordres, les finances de la province tombaient en désarroi, les édifices publics restaient inachevés, l'état même des personnes perdait toute régularité, en un mot la vie sociale était paralysée dans tous les membres. Le Sénat, fatigué de discussions qui s'étaient multipliées à ce sujet, s'en était rapporté, dès l'an 107, au jugement de l'empereur pour trancher les difficultés survenues entre les provinciaux et les proconsuls[2]. Afin de couper court à une série de procès interminables, un sénatus-consulte autorisa l'empereur à envoyer en Bithynie, bien qu'elle fût province séna-

1. Plin., *Ep.*, IV, 9; V, 20; VI, 5 et 13; VII, 6 et 10.
2. Plin., *Ep.*, VII, 6. Le livre VII[e] a été écrit dans l'année 107. Mommsen, *Etude, etc.*, p. 21.

toriale, un agent qui examinerait la situation et la règlerait avant qu'un nouveau proconsul y retournât prendre possession du gouvernement régulier. Cet agent fut Pline [1]. Antérieurement, Messius Maximus avait été chargé d'une mission analogue en Achaie [2], et C. Avidius Nigrinus était venu à Delphes régler, au nom de l'empereur, une contestation pendante entre les habitants de cette ville et ceux d'Anticyra [3]. On ne trouve pas, dans les règnes qui ont précédé celui de Trajan, trace de missions semblables, ce qui donne lieu de penser qu'il les imagina le premier [4] : on sent là un ordre d'idées voisin de celui qui inspira la création des *curatores civitatum;* on peut y signaler aussi un danger pareil, cette intervention de plus en plus fréquente de l'empereur pouvant faciliter un jour les empiètements du pouvoir central sur les attributions laissées au Sénat et aux municipes par Auguste ; mais il n'est pas de mesure si bonne dont on ne puisse faire sortir de grands abus, et ces empiètements sont tout à fait étrangers aux habitudes gouvernementales de Trajan. Ainsi, pour ne pas sortir de la Bithynie, les droits du Sénat furent absolument réservés, car on connaît des *proconsuls* et des *questeurs* de Bithynie dont l'administration est postérieure à Trajan [5] ; de plus la correspondance échangée entre Pline et lui nous montre qu'il considérait

1. Son titre est *Legatus propraetore provinciae Ponti et Bithyniae consulari potestate in eam provinciam ex s. c. ab imp. caes. Nerva Trajano... missus*. Ibid., p. 86.

2. Plin., *Ep.*, VIII, 24.

3. Orelli 3671.

4. Borghesi (*Œuvres*, V, 407-415) et M. Waddington (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, XXVI[e] 1[re] partie, p. 222-228) ont parfaitement élucidé la nature des fonctions confiées à ces agents. Tiberius Julius Severus qui, sous Hadrien, fut chargé en Bithynie de la même mission que Pline, est qualifié dans une inscription grecque (Corpus 4033) de διορθωτής καὶ λογιστής. Sous le règne de Septime Sevère, un certain Italicus envoyé en Grèce avec des instructions semblables, est dit dans une inscription athénienne λογιστής καὶ ἐπανορθωτής. Le διορθωτής ou ἐπανορθωτὴς (*corrector* ; mais ce mot désigna plus tard des fonctions très-différentes) est chargé des réformes administratives : on ne le trouve jamais dans les provinces réservées à l'empereur (Waddington, l. l., p. 224). Le λογιστής (*logista*, *curator*) réorganise les finances des villes ou des provinces (Orelli-Henzen, 6483, 6484). Pline et Messius Maximus cumulèrent probablement les fonctions de *corrector* et de *curator*, comme cela est dit expressément de Severus et d'Italicus.

5. On sait que le gouverneur des provinces impériales se nommait *legatus augusti pro praetore* et qu'il avait sous ses ordres, non pas un questeur, mais un *procurateur*. Or L. Coelius Festus fut *proconsul* de Bithynie sous Caracalla (Orelli, n° 77).

cette modification du régime de la province comme tout à fait provisoire, et qu'il entendait ne rien innover par des coups d'autorité.

Faute de connaître ces missions temporaires données à plusieurs reprises par les empereurs dans les provinces sénatoriales où il fallait rétablir l'ordre, on a pris l'exception pour la règle, et on a supposé que Trajan entretenait avec les gouverneurs des vingt-neuf provinces, entre lesquelles était alors partagé l'empire, une correspondance aussi active qu'avec celui de la Bithynie. Comme on l'y voit autoriser, par des rescrits particuliers, la construction d'un bain à Brousse, l'achèvement d'un théâtre à Nicée, la couverture d'un égout dans la ville d'Amastris[1], on s'imagine qu'il en était partout de même, et on s'élève contre cette centralisation excessive, on plaint les peuples soumis à une administration si lente, si minutieuse et si tracassière, on s'apitoie sur le sort de Trajan obligé de statuer et de répondre sur tant de questions, et en effet cette besogne surhumaine provoque autant de commisération que d'étonnement. Mais une étude plus attentive dissipe ces illusions, révèle le caractère provisoire et spécial de la mission confiée à Pline, et explique comment la correspondance relative à cette mission fut si abondante et si détaillée. La situation de la province était fort embarrassée[2], de sorte que des tâtonnements étaient inévitables, et les pouvoirs du commissaire n'avaient pu être à l'avance exactement définis : il était obligé d'en demander, pour ainsi dire, un nouveau pour chaque cas particulier. Pline n'avait gouverné aucune province jusqu'alors et n'avait même jamais été attaché à un gouvernement provincial : c'est à Rome qu'il avait rempli toutes ses fonctions politiques, et il n'osait résoudre maint problème courant qui n'aurait pas embarrassé un homme plus habitué au maniement de ce genre d'affaires[3]. Enfin Trajan comptait principalement, pour aplanir les difficultés, sur son ascendant personnel, sur la confiance et l'affection qu'il inspirait aux peuples, et pour cela il fallait qu'il se montrât constamment derrière son agent[4].

1. Plin., *Ep. ad Traj.*, 24, 40, 99.

2. Plin., *Ep. ad Traj.*, 32. Meminerimus idcirco te in istam provinciam missum quoniam multa in ea emendanda apparuerunt. Cf. *ibid.*, 117.

3. Toutefois il était au courant de la situation générale de la Bithynie par l'étude qu'il avait dû consacrer aux affaires de la province lors des procès de Bassus et de Varenus.

4. Provinciales, credo, prospectum sibi a me intelligent, nam et tu dabis operam ut manifestum sit illis electum te esse, qui ad eosdem mei loco mitteris (*Ep. ad Traj.*, 78).

Il ne faut donc pas chercher dans cette correspondance le *type* du gouvernement de Trajan. Mais on en tirera des inductions légitimes si l'on veut connaître l'*esprit* de ce gouvernement, car cet esprit assurément n'était pas en Bithynie autre qu'ailleurs. On reconnaît alors que bien loin de centraliser, l'empereur se montre scrupuleusement attentif à ménager les organes de la vie locale. C'est Pline qui voudrait simplifier, en appliquant un règlement général à toute la province ; c'est Trajan qui l'en empêche[1], qui le rappelle incessamment au respect des droits anciens, des coutumes, des privilèges de chacun ; lorsqu'une difficulté se présente il lui recommande l'étude des précédents[2] ; et c'est seulement quand elle est absolument nouvelle qu'il la tranche, en basant toujours ses jugements sur l'équité[3].

Le gouvernement de Pline étant ainsi replacé sous son vrai jour, et le dixième livre de ses lettres reconnu pour n'être qu'un recueil de pièces concernant l'histoire particulière de la Bithynie, où faut-il chercher les éléments d'un tableau des provinces sous ce règne ? Il conviendrait d'abord d'extraire du corps des lois romaines quelques mesures générales auxquelles le nom de Trajan est resté attaché, puis on devrait étudier à part la condition de chaque province, Espagne, Gaule, Afrique, Achaie, etc., comme nous avons étudié celle de l'Italie. Mais le manque absolu de documents semblables à ceux que nous avions sous la main pour cette partie de l'empire, nous empêche de faire un tel travail pour les provinces. Çà et là, sur le sol antique, des ruines grandioses offrent gravé le nom de Trajan et attestent la prospérité dont le monde jouissait alors, mais ne nous révèlent ni les détails de cette prospérité, ni les moyens employés pour la faire naître et la maintenir.

Suivant le deuxième Aurelius Victor[4], Trajan aurait d'abord montré une étonnante faiblesse pour les mauvais gouverneurs, et c'est seulement après des avis réitérés de Plotine et sous son influence qu'il aurait porté un peu d'ordre et de justice dans cette partie du gouvernement. Les assertions de cet auteur, ou plutôt de ce compilateur médiocre, vivant à une époque très-éloignée des faits qu'il raconte, et comprenant mal les textes qu'il abrége, sont généralement peu dignes de foi ; il est néanmoins difficile de

1. In universum a me non potest statui (*Ep. ad Traj.*, 113).
2. Sequenda tibi exempla sunt eorum qui isti provinciae praefuerunt (*Ep. ad Traj.*, 68). Cf. 48, 109, 115.
3. Ibid., 55, 68, 84, 109.
4. *Epitome*, 43, 21.

ne tenir aucun compte de ce qu'il avance ici : car son dire est corroboré en partie par un mot d'Homullus à Trajan lui-même, mot consigné par l'historien contemporain Marius Maximus dans son histoire de ce prince, d'où Lampride[1] l'a tiré; le consulaire reprocha un jour au prince de faire plus de mal que Domitien; car, lui dit-il, « ce mauvais empereur avait des amis honnêtes, « et on ne souffrait que de sa méchanceté personnelle, tandis que « tu abandonnes ton autorité à des favoris indignes, et l'on te hait « justement. » On doit croire que ces abus remontent au temps où Trajan, tout entier à la défense de la Germanie, ne pouvait donner qu'une attention incomplète au reste de l'empire, car dès l'an 100 le procès de Marius Priscus, jugé et condamné par le Sénat en présence de l'empereur[2], lui indiquait assez clairement le vœu public, et d'autre part Pline, cette année même, vante l'administration des provinces[3]. Or malgré l'exagération concédée aux panégyristes, il n'aurait osé se mettre en contradiction si complète avec ce que les Romains pensaient et disaient tout haut. La réforme fut donc accomplie dès que Trajan fut rentré dans Rome.

Au nombre des mesures qui intéressent toutes les provinces je placerai d'abord la réorganisation du service des postes. Trajan, comme l'a démontré M. Naudet[4], ne créa pas les postes, ainsi qu'une phrase d'Aurelius Victor pourrait le faire croire[5], mais cette phrase prouve du moins qu'il s'occupa de cette branche des services publics, et en effet M. Henzen a reconnu que les employés appelés *praefecti vehiculorium* paraissent pour la première fois sous son règne[6]. L'institution du *cursus publicus* consistait en l'établissement d'un certain nombre de relais où les courriers de l'Etat trouvaient des voitures et des chevaux frais en permanence. Ces relais étaient entretenus aux dépens des provinces, et ces prestations constituaient un lourd impôt, à en juger par la reconnaissance témoignée aux empereurs qui en allégèrent les contribuables en le rejetant sur le fisc. Outre les courriers de l'Etat (*tabellarii*), le *cursus publicus* transportait en effet les

1. Lamprid. *Sev. Alex.*, 65.
2. Plin., *Ep.*, II, 11.
3. *Paneg.*, 70, 79.
4. *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, nouvelle série, XXIII, p. 166 et suiv.
5. *Caes.*, 13. Simul noscendis ocius, quae ubique e republica gerebantur, admota media publici cursus.
6. *Annales de l'Inst. Arch.*, 1857, p. 98 et suiv.

fonctionnaires et aussi toute personne pouvant montrer un *diploma* signé de l'empereur. Les diplômes étaient délivrés par le gouverneur de la province, seulement sur un ordre du prince appelé *evectio*. Mais les empereurs en vinrent à accorder cette faveur avec tant de prodigalité que les provinces furent écrasées sous des charges que ne compensait aucun avantage. Les particuliers ne jouissaient pas, pour leur correspondance, de ces communications rapides et régulières, et la décentralisation de cette époque rendant peu fréquents et peu nécessaires les rapports de la capitale et des provinces pour la satisfaction des besoins publics, le *cursus publicus* n'existait réellement qu'au bénéfice du gouvernement central, de ses agents et de ses favoris[1]. C'était toutefois un service indispensable, qu'on ne pouvait songer à supprimer, mais qu'il fallait rendre le moins onéreux possible : tel est le but que poursuivit Trajan en instituant les *praefecti vehiculorum* qui veillaient à ce que les prestations fussent équitablement réparties, et aussi en se montrant fort économe d'*evectiones*[2].

Le Digeste ne contient que trois lois relatives à l'administration des provinces, édictées sous le règne de Trajan. Elles favorisent les *civitates*, considérées avec raison comme des personnes ayant leur vie et leurs intérêts propres, et constituant l'unité véritable du corps social, et elles tendent à accroître leur richesse et leur indépendance. Les dispositions légales propres à seconder de plus en plus l'émancipation des communautés dans l'ordre civil sont un des traits caractéristiques de l'époque antonine.

Lors des élections municipales, les candidats promettaient à l'envi à leurs concitoyens des édifices publics, des jeux, des banquets ou même des distributions d'argent[3]. Mais souvent ces promesses n'étaient pas tenues; l'édifice commencé restait inachevé, ou bien la construction n'était pas même ébauchée. La ville n'avait aucun recours contre ce manque de foi, car la simple *pollicitatio* n'obligeait pas. Trajan voulut que dans ce cas spécial elle créât un lien de droit, et fit décider que quiconque, en

1. Comme le remarque Hegewisch (p. 203), il eût suffi de permettre aux courriers de se charger, outre leurs dépêches, des lettres particulières, moyennant une certaine rétribution, pour changer en une source abondante de revenus pour l'Etat, et en un établissement très-commode pour les citoyens, une institution qui n'était pour eux qu'un fardeau.

2. Plin., *Ep. ad Traj.*, 44, 45.

3. Ces présents ne doivent pas être confondus avec l'*honorarium* ou *summa legitima* que le nouvel élu était tenu de verser dans la caisse municipale.

vue d'un honneur public devant être déféré à lui ou à d'autres, aurait promis d'exécuter quelque ouvrage dans une *civitas* serait tenu de l'achever. L'obligation passait à son héritier[1].

Une autre loi de Trajan, favorable à la bonne administration, nous a été conservée par une inadvertance de Tribonien, qui l'a insérée dans le Digeste à côté de dispositions contraires. La soustraction de fonds appartenant aux *civitates*, considérée jusqu'alors comme un simple *furtum* et ne donnant lieu qu'à une répétition civile, fut assimilée au *péculat* et punie de l'interdiction de l'eau et du feu jointe à la confiscation des biens[2]. A l'époque de Marcien, la législation inaugurée sous Trajan était encore en vigueur, mais plus tard on revint à l'ancien état de droit[3], sans que l'on puisse déterminer les motifs de ce retour.

Enfin le sénatus-consulte Apronien[4] autorisa les cités à acquérir des biens par voie de fidéi-commis. Comme *personae incertae*, elles ne pouvaient ni hériter ni recevoir de legs[5] et elles ne furent relevées de cette incapacité qu'au v[e] siècle de notre ère[6]. Jusque-là, le sénatus-consulte Apronien leur permit de tourner les dispositions sévères de la loi : on sent assez à quel point cette mesure leur était favorable.

Le manque de documents nous empêche, comme nous l'avons dit, de présenter un tableau détaillé de l'état des provinces sous Trajan. Ainsi nous ne savons rien de l'histoire de la Bretagne, ni de celle de la Gaule, pendant le règne de ce prince. En Espagne, les bornes milliaires retrouvées sur le magnifique réseau de routes qui sillonnait la Péninsule témoigne de la sollicitude avec laquelle Trajan chercha à porter la vie dans toutes les parties de ces provinces[7]. Mais le pont d'Alcantara[8] et celui de Chaves[9] montrent d'une manière encore plus éclatante de quelle prospérité jouissait alors le pays, puisqu'ils ont été élevés, en dehors du parcours des

1. Dig., L, 12, 14, pr.
2. Dig., XLVIII, 13, 4, 57. Cf. eod. tit., l. 3.
3. Et hoc jure utimur, dit Marcien au lieu cité du Digeste. Mais au livre XLVII, 11, 81 on lit : ob pecuniam civitati subtractam, actione furti non crimine peculatus tenetur. Cf. l. 16, § 15 et 16.
4. Dig., XXXVI, 1, 26. Bach, dans l'histoire de la jurisprudence, rapporte ce sénatus-consulte au règne de Trajan. D'autres auteurs le rattachent au règne d'Hadrien.
5. Ulp., *Regul.*, XXII, 5; XXIV, 18. Plin., *Ep.*, V, 7.
6. Constitution de l'empereur Léon en 469. *Cod. Just.*, VI, 24, 12.
7. Nos n[os] 5, 7, 13, 23, 38.
8. Notre n° 41.
9. Notre n° 63.

voies romaines, aux frais des municipes situés dans le voisinage et que la communauté des intérêts poussait à se rapprocher. Des villages du Portugal et de l'Estramadure dont on ne retrouve plus la place[1] faisaient construire au-dessus du Tage un pont magnifique qui domine de soixante mètres les eaux du fleuve[2]. On conçoit que de tels monuments aient perpétué le nom de Trajan dans une contrée qui pouvait d'ailleurs, à juste titre, se montrer fière de l'avoir vu naître, et on s'explique que la reconnaissance nationale y fasse attribuer au même empereur, sans preuve suffisante, tous les édifices romains dont la solidité ou la grandeur éveillent l'admiration[3].

Nous avons étudié plus haut ce qui concerne l'administration de Trajan dans la Germanie et dans les provinces du Danube.

Dans l'Orient, pourvu depuis longtemps de toutes les ressources de la civilisation, Trajan eut moins à faire : il y laissa pourtant des marques de son activité et des fondations généreuses. La statue que les Grecs lui avaient élevée à Olympie[4] ne paraît pas un hommage banal, mais bien un remerciement pour quelque bienfait considérable. L'abondance des capitaux dans la Bithynie[5] témoigne de l'état florissant dont jouit la province dès que les abus les plus criants eurent été réformés, et nous sommes autorisés à croire que toutes les provinces asiatiques étaient dans une situation également heureuse. Antioche fut dotée de monuments somptueux et utiles[6].

L'Egypte vit s'étendre et s'améliorer la navigation du canal qui reliait le Nil à la Mer Rouge. Créée sous Cambyse et Darius[7], délaissée par les derniers Achéménides, rétablie par Ptolémée Philadelphe[8] et soigneusement entretenue par les premiers Césars, cette voie navigable ne fut abandonnée qu'au IIIe siècle de notre ère[9]. Trajan en agrandit l'embouchure : de plus, il porta la prise d'eau du Nil à Babylone, c'est-à-dire à soixante

1. Sur onze peuples dont les noms sont inscrits sur le pont d'Alcantara, deux seulement ont pu être identifiés.

2. Hübner, *Corpus*, p. 90. Delaborde, *Itinéraire de l'Espagne*, II, p. 116.

3. Par exemple le pont de Salamanque et l'aqueduc de Ségovie. Hübner, *Corpus*, etc., p. 110, 379.

4. Pausan., V, 12.

5. Plin., *ad Traj.*, 54.

6. Malalas., ed. Bonn., p. 276.

7. Hérod., II, 158.

8. Pline (*Hist. Nat.*, VI, 29) l'appelle *Ptolemaeus amnis*.

9. Letronne, *Inscriptions de l'Egypte*, I, p. 296. Ptolémée nomme le canal Τραϊανὸς Ποταμός

kilomètres en amont de Bubaste, où le canal commençait au temps d'Hérodote; cette modification, qui augmentait la pente du canal, augmentait aussi la durée du temps pendant lequel il était ouvert à la navigation[1]. Ce grand travail se rattachait d'ailleurs à l'exploitation des carrières de granite et de porphyre, découvertes sous le règne de Claude, mais qui ne furent pas fouillées activement avant celui de Trajan[2]. Ainsi son nom parvenait jusqu'au fond de la Haute-Égypte[3], accompagné d'un tel prestige que les Ethiopiens envoyèrent une ambassade à Rome[4]. L'élévation, au rang de colonies, de villes telles qu'Hadrumète, Sétif et Thamugas[5], nous montre enfin les efforts de Trajan pour étendre et consolider la puissance romaine dans le nord de l'Afrique.

Au milieu de cette prospérité, les provinces n'étaient pas, ne pouvaient pas être, à l'abri des malversations d'un administrateur; sous Trajan même, l'Afrique, la Bétique, la Bithynie eurent à demander justice de leurs proconsuls[6]. Mais ces faits graves devenaient plus rares à mesure que le principat se consolidait. La correspondance de Pline nous offre les traits principaux de la chronique de Rome depuis l'an 97 jusqu'à l'an 109[7]. Dans cet intervalle, l'auteur ne cite que quatre procès de concussion. Dans tous il prit la parole : mais il rendait à ses amis un compte si suivi et si détaillé de toute séance du Sénat un peu intéressante, qu'il n'eût certainement point passé sous silence le récit d'une affaire criminelle par la raison qu'il n'y aurait joué aucun rôle. On peut donc affirmer que les procès de Marius Priscus, de Caecilius Classicus, de Julius Bassus, de Varenus Rufus sont les seuls qui aient été portés devant le Sénat dans ces douze années : or sous Néron, dans l'espace de six ans, Tacite n'énumère pas moins de onze procès de ce genre[8].

1. Le nouveau canal fut terminé vers 109 (an XII de Trajan). Letronne, *l. l.*, p. 424.

2. Letronne, *ibid.*, p. 189.

3. Le nom de Trajan est inscrit en caractères hiéroglyphiques dans les temples de *Philae*, d'*Ombos* (Champollion, *Précis du système hiéroglyphique*, pl. 148, 148*a*), de *Denderah*, d'*Esneh* (id., Lettres, VII, p. 75; XII, p. 165).

4. Dion, LXVIII, 15. Il les appelle Ἰνδούς.

5. Orelli 3058.

6. Le procès de Marius Priscus fut jugé dans les premiers jours de l'an 100, celui de Classicus dans l'automne de 101, celui de Julius Bassus en 103 ou 104, celui de Varenus Rufus en 106, il durait encore en 107. Mommsen, *Etude*, 12-22.

7. Mommsen, *Etude*, 1re partie.

8. En 56, ceux de Vipsanius Lenas, de Cestius Proculus (*Ann.*, XIII, 30);

L'accusation était portée devant le Sénat par le *concilium*[1] de la province, dont les envoyés recevaient à ce sujet un mandat impératif[2]. Pour que le procès suivît son cours, il fallait que le Sénat autorisât l'enquête[3], ce qui donnait lieu à une première discussion et opposait à l'accusation un premier obstacle. Toutefois on ne rapporte pas que cette enquête ait jamais été refusée. Elle se faisait même dans des conditions assez favorables aux provinciaux, car l'accusateur seul pouvait forcer les témoins à comparaître. Lors du procès de Varenus Rufus, Pline fit rendre un sénatus-consulte qui conférait les mêmes droits à l'accusé. On ne conçoit pas comment cette mesure équitable fut prise aussi tard, ni pourquoi elle suscita de violentes clameurs[4].

Les procès de concussion tombaient sous le coup de la loi Julia[5], justement vantée par Cicéron[6]. L'Empire n'apporta aucune modification essentielle à cette œuvre d'une politique à la fois habile et généreuse, qui résumait et consacrait tous les efforts tentés depuis un siècle pour améliorer la condition des peuples vaincus. Mais la nouvelle composition des tribunaux promettait une justice plus impartiale, car ce n'était plus seulement parmi les sénateurs ou parmi les chevaliers, ou sur une liste comprenant les noms des membres de ces deux ordres, que le préteur choisissait les juges. Auguste avait rétabli la troisième décurie supprimée par Jules César (celle des *tribuni aerarii*); il en avait ajouté une quatrième[7], Caligula[8] créa la cinquième. Ainsi le jury se trouvait recruté dans toutes les classes, et la classe moyenne y dominait.

Malheureusement les affaires de concussion durent être portées

en 57, ceux de P. Celer, de Cossutianus Capito, d'Eprius Marcellus (*ibid.*, XIII, 33); en 58, ceux de Suilius (*ibid.*, XIII, 43), de Sulpicius Camerinus, de Pomponius Silvanus (*ibid.*, XIII, 52); en 59, celui de Pedius Blesus (*ibid.*, XIV, 18); en 60, celui de Vibius Secundus (*ibid.*, XIV, 28); en 61, celui de Tarquitius Priscus (*ibid.*, XIV, 46).

1. Plin., *Ep.*, VII, 6.

2. Plin., *Ep.*, III, 9. La même marche était suivie pour l'accusation du gouverneur d'une des provinces réservées à César. V. l'inscription connue sous le nom de *Marbre de Thorigny*. *Rev. archéol.*, 1864, I, p. 9,

3. Plin., *Ep.*, V, 20; VI, 29.

4. *Ep.*, VI, 5, VI, 13.

5. Laboulaye. *Lois criminelles des Romains*, p. 419.

6. Optima lex. *Pro Sext.*, 64. Lex Caesaris justissima atque optima. *In Pison*, 16.

7. Suét., *Oct.*, 32.

8. Suét., *Calig.*, 16. V. dans les inscriptions, *passim*.

devant le Sénat[1] qui se rendit maître absolu des procédures et de la peine. Tous les abus, tous les entraînements que favorise la mise de la justice dans les mains d'un corps politique ne tardèrent pas à se faire sentir, et le règne de Trajan, comme nous l'allons voir, en fournit plus d'une preuve.

En dehors des envoyés de la province, des sénateurs seuls prenaient la parole dans ces affaires. Le Sénat désignait ceux de ses membres qui soutiendraient l'accusation, et ceux qui défendraient l'accusé et ses complices : dans ce choix, on se conformait généralement aux désirs exprimés par les parties.

Le renvoi, devant les juges ordinaires, du gouverneur accusé exposait celui-ci à des restitutions pécuniaires et à la perte de ses dignités. C'est ici que le Sénat usait de son pouvoir discrétionnaire pour adoucir ou pour aggraver la peine[2]. Ainsi Julius Bassus, n'ayant donné et reçu que des présents peu considérables, parut plus imprudent que coupable. Le Sénat décida que l'accusé conserverait son rang, quelle que fût la décision des juges devant lesquels il le renvoyait[3]. D'autres fois, la déchéance n'était que partielle : ainsi Hostilius Firminus, légat de Marius Priscus, ne fut pas exclu du Sénat, mais seulement privé de prendre part au tirage au sort des gouvernements. Pline relève avec vivacité ce qu'il y avait de contraire au bon sens et à l'équité dans cette demi-mesure : « Que peut-on imaginer de plus bizarre et de plus indécent que de voir siéger au Sénat un homme que le Sénat a flétri, de le voir au niveau de ses propres juges? de le voir, exclu du proconsulat pour cause de prévarication dans ses fonctions de légat, juger lui-même des proconsuls? de voir enfin un homme, condamné pour un crime honteux, condamner ou absoudre les autres[4]? »

Un épisode du procès de Classicus offre un exemple révoltant d'arbitraire et de partialité. Au nombre des complices poursuivis[5] était Casta, la femme du proconsul. L'accusation, néanmoins,

1. Dion, LI, 21. Sur cette question et les développements qu'elle comporte, voir Laboulaye, ouv. cit. pp. 413-428, 438-444.

2. Pline, *Ep.*, IV, 9. Caepio quum putaret licere Senatui, sicut licet, et mitigare leges et intendere...

3. Julius Bassus fut même consul suffect en 105. Les actes de son gouvernement furent cassés (*ad Traj.*, 56, 57).

4. *Ep.*, I, 12. Il supporte plus patiemment l'inconséquence dont profita son client Bassus, mais il convient qu'elle causa beaucoup de mécontentement dans le Sénat et dans Rome (*Ep.* IV, 9). Le Sénat abusait un peu de la liberté que lui laissait Trajan.

5. A la demande de Pline, III, 9. Cf. VI, 31.

n'avait produit contre elle que des indices de culpabilité. A la surprise générale, un témoin, en déposant, insinue que l'un des accusateurs, Norbanus Licinianus, est peut-être coupable de prévarication[1] en faveur de Casta. Or Norbanus avait été non-seulement désigné comme accusateur par la province, mais encore nommé par le Sénat commissaire dans l'enquête préparatoire. Malheureusement pour lui il s'était montré, sous Domitien, l'adversaire de plusieurs sénateurs. Aussitôt le ressentiment patricien se déchaîne et l'accable. La loi exigeait que l'accusation principale fût jugée avant la prévarication : au mépris de la loi, on décide que la prévarication sera jugée immédiatement. Licinianus demande au moins un délai d'un jour pour qu'un acte d'accusation soit dressé et qu'il puisse en prendre connaissance : on passe outre, pour l'empêcher de rassembler les éléments de sa défense. Mais, par sa présence d'esprit, il répond de manière à confondre son accusateur. Alors on le charge à l'envi de griefs particuliers, tous étrangers à la cause. Deux consulaires rappellent que, sous Domitien, il eut part à la condamnation de Salvius Liberalis[2]. La rélégation est prononcée contre Norbanus : et de l'aveu de Pline, cette condamnation était, au fond, motivée par des inimitiés particulières beaucoup plus que par la prétendue prévarication, mise en avant par un témoin irrité ou suborné, et visée dans l'arrêt. Pline, qui accusait Casta et se trouvait gêné par l'insuffisance des indices qu'on alléguait contre elle, retient alors le fait de prévarication qui la compromet aussi bien que son complice, et il s'efforce d'en tirer parti en exposant que la condamnation qui vient d'être prononcée est inexplicable si l'on n'admet pas que Casta est en effet coupable de faits graves, que la connivence de Norbanus dissimulait. Cette logique se trouve en défaut : les sénateurs ont assouvi leurs vengeances particulières, ils ne veulent pas frapper une *clarissima femina*, Casta est acquittée ! Dans la même affaire, le gendre de Classicus est absous, mais un officier, autrefois sous ses ordres, et qui n'a que le rang de chevalier, est banni de l'Italie pour deux ans[3].

Au sortir du règne de Domitien, où le Sénat avait été si cruellement éprouvé, ses membres évitaient de se frapper les uns les

1. On appelait *praevaricatio* la collusion démontrée de l'accusateur avec l'accusé pour procurer à celui-ci un acquittement frauduleux.

2. Rappelé d'exil par Nerva, Liberalis siégeait en ce moment même au Sénat.

3. *Ep.*, III, 9.

autres, et reculaient devant des accusations ou des condamnations qui pouvaient rappeler, même de bien loin, les manœuvres et l'acharnement des délateurs. Aussi Pline s'efforçait-il, autant qu'il le pouvait, de faire agréer par le Sénat ses excuses pour décliner le rôle d'accusateur[1]. Il hésita longtemps à se charger des intérêts de la Bétique dans le procès que cette province intentait à Classicus. Il s'y décida parce que « le proconsul étant mort avant l'ouverture des débats, ce qu'il y a de plus affligeant dans ce genre d'affaires, le péril où on expose un sénateur, se trouvait écarté[2]. » Au cours du procès de Marius Priscus, il éprouva une faiblesse véritablement surprenante, dont le devoir triompha du reste. Il avait cherché à établir que les abus de pouvoir dont Priscus s'était rendu coupable dépassaient la mesure des crimes compris dans l'accusation ordinaire de concussion, puisque le gouverneur avait reçu de l'argent pour condamner et faire périr des innocents : il obtint que la question fût divisée. Sur le chef des malversations, Priscus renvoyé devant les juges ordinaires et condamné comme concussionnaire, perdit son rang de sénateur et toutes ses dignités. A l'égard des meurtres juridiques, les habitants de la province, qui en avaient payé le prix au proconsul, furent mandés devant le Sénat qui s'était réservé le jugement de cette seconde partie de l'accusation et Priscus fut amené, avec ses complices, dans cette enceinte où longtemps il avait siégé près de ceux qui allaient statuer sur son sort. Pline ne put voir, sans se troubler, cet ancien consulaire dépouillé de son titre et de ses insignes[3]; il se sentit rempli de compassion et, de son propre aveu, les moyens oratoires furent sur le point de lui manquer au moment où il s'agissait de faire prononcer contre le coupable un châtiment exemplaire et mérité que lui, Pline, réclamait naguère avec énergie[4].

1. *Ad Trajan.*, 3. *Ep.*, III, 9.

2. Amotum erat quod in ejusmodi causis solet esse tristissimum, periculum senatoris. N'oublions pas qu'il ajoute avec ingénuité : Videbam ergo advocationi meae non minorem gratiam quam si viveret ille propositam, invidiam nullam.

3. Stabat modo consularis, modo septemvir epulonum, jam neutrum. Erat ergo perquam onerosum accusare damnatum quem, ut premebat atrocitas criminis, ita quasi peracte damnationis miseratio tuebatur.

4. Marcus Priscus dut verser dans le trésor public les sept cent mille sesterces qu'il avait reçus pour faire mettre à mort un chevalier romain, et il fut banni de Rome et de l'Italie. Quelques sénateurs demandaient qu'indépendamment du versement au trésor, aucune peine ne fût ajoutée à la condamnation pour concussion. Ils jugeaient sans doute que cette

Il est curieux de voir un esprit de corps si vif et si inquiet se développer dans le Sénat à une époque où la communauté du titre liait seule encore ses membres, appelés à Rome de toutes les parties du monde connu et étrangers les uns aux autres par leurs origines comme par leurs intérêts domestiques, et l'on voit que, sans avoir dicté des acquittements scandaleux comme au septième siècle de Rome, cet esprit inspira néanmoins des décisions assez critiquables. L'étude des procès analysés dans la correspondance de Pline ne me paraît donc pas justifier l'opinion qui accuse les empereurs d'avoir travaillé, d'une façon méthodique, à l'abaissement du Sénat et à la réduction de ses privilèges : on peut regretter, au contraire, qu'ils lui en aient laissé d'exorbitants. Cette étude me semble également peu favorable au préjugé qui attribue aux Césars l'établissement de mesures plus propres que la législation républicaine à garantir la sécurité des provinces : cette législation fut conservée et inopportunément adoucie[1]. En même temps que l'ordre s'établissait dans le vaste empire romain, l'équité s'introduisit, il est vrai, dans le gouvernement des provinces, mais ce fut moins l'effet de réformes législatives qu'un résultat général dû à l'apaisement des compétitions politiques[2] et surtout au développement croissant du travail, à la diffusion de la richesse et au progrès des classes moyennes signalé, à toute époque, par une probité plus grande apportée dans la gestion des affaires publiques.

condamnation s'appliquait au meurtre juridique, la loi *de repetundis* ayant en effet prévu cet abus de pouvoir : ne quis... ob hominem condemnandum... aliquid acceperit (*Dig.*, XLVIII, tit. XI, l. 7 pr.). Au commencement du règne de Vespasien, Antonius Flamma, proconsul de Cyrénaïque sous Néron, fut condamné aux mêmes peines que Marius Priscus « damnatus lege repetundarum et exsilio ob saevitiam (Tacite, *Hist.*, IV, 45).

1. Juvénal, *Sat.*, I, 49 :

et hic damnatus inani
Judicio (quid enim salvis infamia nummis?)
Exul ab octava Marius bibit, et fruitur Dis
Iratis : at tu victrix provincia ploras.

2. Sous la République les proconsuls pillaient les provinces pour refaire leur patrimoine dissipé dans les dépenses électorales et surtout dans les frais énormes de l'édilité.

CHAPITRE X.

LÉGISLATION CIVILE ET CRIMINELLE.

Il reste peu de vestiges des lois dues à l'initiative de Trajan ou inspirées par ses conseillers. Le code Grégorien, dont la substance a passé dans celui de Justinien, ne renfermait pas de constitutions impériales antérieures à celles d'Hadrien, de sorte que l'œuvre législative de Trajan se trouva rejetée hors du cercle habituel des études et exclue des grandes collections juridiques[1]. Mais heureusement les Pandectes renferment un certain nombre de décisions rendues par lui, qui suffisent pour nous donner une idée de l'esprit dont il était animé.

Elles sont dignes du prince que nous connaissons déjà, et confirment ce que ses autres actes nous ont appris de son caractère. Sa droiture naturelle, sa grande bonté, l'habitude de la vie militaire où tout doit être clair et précis, en un mot chacune de ses qualités propres l'invitait à porter la simplification dans les lois romaines, et la rapidité dans les lenteurs compliquées de la procédure. D'autre part nous savons que parmi les jurisconsultes dont il s'entourait, ceux aux avis desquels il déférait le plus volontiers étaient Juventius Celsus et Neratius Proculus. Or, tous deux appartenaient à la secte des Proculéiens qui prenaient le bon sens et l'équité pour guides, et qui, sous l'influence des principes stoïciens

1. Justinien avait même défendu de citer, dans les plaidoiries, les constitutions anciennes qui ne seraient pas incorporées dans son code (*de Just. cod. confirmando*). Sans la publication du Digeste, postérieure à cette mesure, on aurait donc perdu à peu près complétement le souvenir des lois de Trajan.

qu'ils avaient embrassés avec ardeur, s'écartaient volontiers des opinions anciennes et des routes frayées, pour atténuer la rigueur des vieilles lois en y portant des vues plus larges et plus humaines. Aussi, bien que les Sabiniens aient encore joui d'une grande autorité sous le règne de Trajan, alors que Javolenus. Julianus et Valens illustraient leur école, la tendance proculéienne de la législation que nous allons examiner n'est-elle pas méconnaissable. Mais d'un autre côté, Trajan nous a montré, dans sa conduite politique, une réserve et une prudence qu'on est parfois tenté d'appeler de la timidité. Il n'abandonnera pas non plus, dans ses réformes législatives, cette circonspection si conforme au vieil esprit romain, et tout en réalisant des progrès désirables, il ne prendra aucune de ces mesures générales qui font date, il n'y apportera ni cette largeur de conception ni cette supériorité dans les vues d'ensemble qui caractérisent les réformes de ses successeurs, Hadrien et Antonin, et ont motivé leur introduction dans les collections classiques des lois.

Avant d'aborder l'étude des constitutions de Trajan qui nous ont été conservées, il faut examiner une phrase énigmatique de Capitolin. Suivant cet auteur, Trajan ne consentit jamais à donner de rescrits de peur qu'on n'étendît à tous les cas, en leur communiquant la force légale, des décisions accordées seulement comme des faveurs [1]. Le Digeste contient trop de rescrits de Trajan pour que ces paroles puissent être prises à la lettre; aussi les commentateurs Godefroy [2], Schulting [3], Bach [4], pensent-ils que les *libelli* dont il est ici parlé sont les pétitions adressées par des particuliers, que l'empereur voulut, par une marque nouvelle d'affabilité, recevoir de vive voix et non par écrit comme l'exigeaient ses prédécesseurs [5]. Mais cette interprétation n'est pas admissible, attendu que nous avons des réponses écrites faites par Trajan à des pétitions sur des objets d'intérêt privé, également écrites [6]. L'état des manuscrits ne suggère aucune correction au texte de Capitolin; je pense

1. Capitol.. *Macr.*, 13.... Quum Trajanus nunquam libellis responderit, ne ad alias causas facta praeferrentur quae ad gratiam composita viderentur.

2. Ad leg. 9. Cod. Theod (*de diversis rescriptis*).

3. *Dissertatio pro rescriptis* dans *Commentationes Academicae*, 1770, p. 193.

4. *Leges divi Trajani* praef., p. XI. — Montesquieu, probablement pour tourner la difficulté qui nous arrête ici, a traduit : « Trajan refusa *souvent* de donner de ces sortes de rescrits etc. » (*Esprit des lois*, XXIX, 17).

5. Suét., *Ner.*, 15.

6. Pline, *ad Traj.* 2, 48, 107, etc.

que cet auteur s'est trompé et s'est fait l'écho des traditions qui avaient cours à son époque sur les habitudes et les sentiments de Trajan, auquel la vénération populaire attribuait une équité et une bonté contrastant avec la morgue et le formalisme des autres empereurs.

Revenons maintenant aux textes épars dans le Digeste, et d'abord à ce qui touche la législation civile. Nous signalerons en premier lieu l'adoucissement du pouvoir monstrueux que le droit ancien donnait au père sur ses enfants. Papinien rapporte que Trajan força un père qui maltraitait son fils, contre toute affection naturelle, à émanciper le jeune homme, et celui-ci étant venu à mourir quelque temps après, le père fut exclu de la succession, conformément à l'avis de Neratius Priscus et d'Ariston [1].

Le prince veilla aussi aux intérêts des mineurs. Les exemptions de tutelle furent strictement bornées aux cas que les lois avaient spécifiés [2]; et tandis que la gestion des biens du mineur était soumise à des règles plus sévères [3], on donna recours au pupille contre le magistrat qui, dans la tutelle dative, n'aurait pas exigé du tuteur qu'il désignait et des *fidéjusseurs*, garants de l'obligation du tuteur, des cautions suffisantes [4]. En revanche, les actes d'administration du tuteur, faits de bonne foi, furent rendus inattaquables et lièrent le pupille, mesure d'ailleurs favorable à ce dernier, car s'il en eût été autrement, personne n'aurait voulu traiter avec son tuteur [5].

Une lettre de Trajan à Pline nous fait connaître le sentiment de l'empereur sur les enfants abandonnés de leurs parents, recueillis par des étrangers, et élevés par ceux-ci dans la servitude [6]. La coutume barbare de l'exposition était si générale dans le monde ancien [7] que dans chaque pays le législateur avait dû toucher à la question, et partout où Rome avait trouvé des lois établies sur ce sujet, elle les avait respectées et les faisait observer par le proconsul, mais en Bithynie rien de tel n'existait, et Trajan pouvait y faire prévaloir ses vues propres. Il se montre complètement favorable à l'enfant, qu'il déclare apte à réclamer la liberté sans être tenu à la racheter par le remboursement des aliments qu'on

1. Dig., XXXVII, 12, 5.
2. *Fragm. Vatican.*, 233. Dig., XXVII, 1, 17, § 6.
3. Dig., XLI. 4, 258.
4. *Cod. Just.*, V, 75, 5.
5. Dig., XXVI, 7, 12, § 1.
6. Pline, *ad Traj.* 66.
7. V. Denis, *Hist. des Idées morales*, II. 106 et suiv.

lui aura fournis. Cette décision, très-équitable en soi, ne renferme-t-elle pas quelqu'imprudence? Constantin s'en écarta, et déclara que quiconque aurait recueilli et élevé un enfant abandonné, acquerrait sur cet enfant le droit de la puissance paternelle, dont la revendication même du père véritable ne pourrait plus le dépouiller[1]. Justinien, au contraire, voulut que l'enfant fût libre et maître de sa personne, pour déjouer les desseins de ceux qui l'auraient recueilli dans des vues de spéculation[2]. C'était revenir à la doctrine de Trajan, mais après plus de quatre cents ans, et alors que, sous l'influence dominante du christianisme, les expositions étaient devenues beaucoup plus rares, et que s'étaient éveillés, dans le cœur des riches, des sentiments de commisération et de dévouement sur lesquels le législateur pouvait compter. Au premier siècle, il était bien téméraire de s'appuyer sur des sentiments de cet ordre, et la doctrine de Trajan, enlevant tout avantage à ceux qui recueillaient les enfants, exposait ces derniers à périr dans l'abandon. Il est presqu'impossible qu'il n'ait pas vu cet écueil; peut-être voulait-il mettre à la charge des villes l'entretien et l'éducation des enfants délaissés sur leur territoire, ou bien se proposait-il de fonder dans les provinces, et d'y encourager l'établissement, d'institutions analogues aux *alimenta* d'Italie. Nous ne savons rien à cet égard, mais la loi de Constantin prouve au moins que les vues de Trajan ne furent pas susceptibles d'une application générale et prolongée.

Bien que cet empereur n'ait accordé le droit de cité qu'avec beaucoup de réserve, c'est néanmoins à son règne qu'on rapporte la loi de Vettius Publicus (?), aux termes de laquelle tout esclave d'une cité italique recevait, par le seul fait de son affranchissement, le droit de cité romaine[3].

Trajan facilita les affranchissements par voie de fidéicommis, moins, à ce qu'il semble, par un sentiment de justice et de pitié pour les esclaves que par le désir de faciliter l'exécution des

1. Cod. Theod., l. I, *de expositis*.
2. Cod. Just., VIII, 52, 3 et 4.
3. Cod. Just., VII, 9, 3. *Si itaque secundum legem Vectibulici* (*cujus potestatem senatus-consulte Jubentio Celso iter. et Neratio Marcello coss. facto* (a. R. 882 = p. Cor. 129) *ad provincias porrectam constitit*) *manumissus es.* etc. Pitiscus, sub v° suppose qu'il faut lire *Vectii* [et] *Publicii*; ces noms seraient ceux des consuls de l'an 97. Mais cette indication de Pitiscus est erronée : ce collége de consuls n'est cité nulle part. Il faut lire sans doute *Vetti Bolani*. Vettius Bolanus fut consul ordinaire en 111 ap. J.-C.

volontés des morts. Ainsi, par le sénatus-consulte Rubrien[1], il fut décidé que quand ceux qui étaient chargés de donner les libertés refuseraient de se rendre au tribunal du préteur chargé des fidéicommis, et que ce préteur jugerait que les libertés étaient dues, les esclaves seraient considérés comme affranchis directement. Le sénatus-consulte Dasumien[2] étendit, au cas de l'absence justifiée, cette mesure que le Rubrien limitait à la contumace intentionnelle, et enfin le sénatus-consulte Articuléien donna aux gouverneurs de provinces le droit, jusqu'alors réservé au préteur des fidéicommis à Rome, de prononcer ces manumissions[3].

C'est encore par respect pour les dernières volontés des mourants que Trajan rendit souvent au fidéicommissaire, lorsque l'héritier était chargé de lui remettre la succession sans en rien retenir, le quart des biens que le sénatus-consulte Pégasien réservait à cet héritier[4]. Il est intéressant de voir le nom de Trajan mêlé souvent à cette matière des fidéicommis, expédient par lequel les esprits libres et généreux éludaient la rigueur de l'ancien droit, tout en en respectant les antiques formules et les prescriptions inflexibles. Ce mélange d'innovation et de respect du passé caractérise bien le règne dont nous nous occupons ; la même tendance équitable se retrouve dans un rescrit aux termes duquel une forme insolite de rédaction ne dût plus entraîner la nullité d'un testament[5].

En revanche, les droits souvent excessifs des patrons furent maintenus avec rigueur. On ne peut blâmer le rescrit qui ordonne que le magistrat suspendra sa décision sur une mise en liberté réclamée aux termes d'un testament, quand ce testament est attaqué en justice[6], mais on lit avec peine un édit de Trajan qui paralyse, dans les mains de l'affranchi latin, auquel le prince même aurait accordé le droit de cité, tous les effets utiles de ce droit, si cette faveur a été obtenue contre le gré ou à l'insu du patron ; édit dans lequel, reprenant d'un côté ce qu'il donne de l'autre, il privait le nouveau citoyen d'avantages que la loi Aelia Sentia lui assurait. Il fallut que, dès le règne d'Hadrien, un sénatus-consulte adoucît ces dispositions peu équitables[7].

Ces fragments constituent ce qui nous reste de la législation

1. Dig., XL, 5, 26, § 7, an 100 ap. J.-C.
2. Dig., LX, 5, 51, §§ 4-6.
3. Ibid., § 7.
4. Dig., XXXVI, 1, 30, § 5.
5. Dig., XXVIII, 5, 1. — 6. Dig., V, 3, 7.
7. Gaius, *Comment.*, III, 72, 73. Cf. *Institut.*, III, 7, 4.

civile de Trajan. On n'y trouve aucune disposition tendant à améliorer le sort des esclaves ou à relever la condition légale de la femme, et cette lacune n'est pas, je crois, imputable au hasard, mais bien au respect superstitieux de l'empereur pour le droit et les préjugés anciens. Hadrien, heureusement, montrera une initiative plus courageuse, et va bientôt inaugurer dans cette voie de sérieux progrès.

En vue de rendre plus sûres les transactions privées, des peines sévères furent édictées contre ceux qui se serviraient de mesures fausses[1]. Trajan voulait d'ailleurs diminuer autant que possible le nombre des procès, et, à cet effet, un sénatus-consulte fixa des limites aux honoraires des avocats[2]. Au début de toute contestation judiciaire, les parties durent affirmer par serment qu'elles n'avaient rien donné ni promis à leur défenseur, et celui-ci, les affaires terminées, ne pouvait jamais recevoir plus de dix mille sesterces (2,000 fr.). La mesure, inspirée par un bon sentiment, était assez peu équitable; d'ailleurs, elle fut sans doute aussi vaine que toutes celles qu'on avait prises si souvent sur le même sujet[3]. Du reste, une fois les contestations engagées, Trajan exigeait qu'elles fussent suivies jusqu'au bout, et il appliqua rigoureusement à la *tergiversatio* le sénatus-consulte Turpilien[4], dans les détails duquel il porta plus de précision[5].

En ce qui concerne la législation criminelle, nous trouvons d'abord un rescrit ordonnant d'interroger les criminels même les jours de fêtes, où le barreau vaquait[6], ce qui abrégeait d'autant la détention préventive. Trajan voulut aussi qu'en interrogeant les témoins, le juge ne posât pas les questions sous une forme qui suggérait des réponses dans un sens déterminé, et dictait en quelque sorte la déposition[7]. Mais on ressent une impression pénible

1. Dig., XLVII, 11, 6, § 1. Ces peines furent celles que la loi Cornelia édictait contre le faussaire, déportation pour les *honestiores*, mines ou mort sur la croix pour les *humiliores* (Paul. *Sent. Recept.*, V, 5). Hadrien adoucit ces peines. Dig., l. 1., § 2.

2. Pline, *Ep.*, V, 4. C'est le motif qu'on invoquait, sous Claude, pour la remise en vigueur de la loi Cincia *ne fidem quidem integram manere, ubi magnitudo quaestuum spectetur; quod si in nullius mercedem negotia tueantur, pauciora fore; nunc inimicitias, accusationes, odia et injurias foveri, ut, quomodo vis morborum pretia medentibus, sic fori tabes pecuniam advocatis ferat*... Tacit., *Ann.*. XI, 6.

3. T. Liv., XXXIV, 4. Dion, LIV, 18. Tacit., *Ann.*, XI, 5-8; XIII, 42. Suét., *Ner.*, 17.

4. Pline, *Ep.*, VI, 31.

5. Dig.. XLVIII. 16, 10, § 2.

6. Dig., II, 12. 9. — 7. Dig., XLVIII, 18, 1, § 21.

en trouvant, à la suite de ces innovations libérales, des ordonnances qui multiplient la torture et l'introduisent dans des cas de procédure d'où l'ancienne législation l'excluait[1]. Par une inconséquence dont profitait l'humanité, les esclaves n'étaient jadis soumis à la torture que pour fortifier les dépositions faites en faveur de leur maître, et jamais pour le charger[2]. Trajan décida que lorsque, dans un procès, un maître serait incidemment chargé par ses esclaves mis à la question, le juge pourrait tenir compte de cette accusation[3]; et, par une interprétation sophistique de la loi, les esclaves d'un condamné purent être mis à la question contre lui, parce qu'ils avaient cessé de lui appartenir[4]. L'esclave du mari put être mis à la question contre la femme accusée[5]. Enfin l'affranchissement ne sauvait pas toujours ces malheureux de la torture. Quand un maître avait été assassiné dans sa maison, elle servait à arracher les aveux de ceux qui avaient été affranchis par testament : sous Trajan, la loi fut modifiée, pour que la question pût être appliquée également aux esclaves affranchis du vivant du maître[6].

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les intentions de Trajan, alors qu'il aggravait les conditions déjà si dures de la procédure antique, étaient excellentes, et qu'il ne cherchait là que des moyens d'arriver plus sûrement à la connaissance de la vérité. Par ces voies atroces, que la philosophie ne condamnait que timidement, il marchait, ou croyait marcher, au but le plus louable, celui de ne faire prononcer que des jugements qui ne laisseraient aucune place au doute. Son époque tout entière encourt le reproche d'avoir pris pour un instrument efficace de conviction les supplices au moyen desquels on obtenait des aveux[7]. Mais c'est au seul

1. Ce qui enlève à l'accusé tout le bénéfice de la recommandation précédente, car comme l'a dit Beccaria (chap. X), est-il une interrogation plus suggestive que la douleur ?

2. Laboulaye, *Lois criminelles des Romains*, p. 154. V. dans Tacite, *Ann.*, II, 30, comment Tibère tournait la loi.

3. Dig., XLVIII, 18, 1, § 19.

4. Ibid., § 12.

5. Ibid., § 11.

6. Dig., XXIX, 5, 10, § 1. Cf. Pline, *Ep.*, VIII, 14, et Mommsen, *Etude*, etc., p. 23.

7. Encore n'avait-on pas une foi entière dans cette efficacité. Ce qu'il y a de plus révoltant dans l'usage de la torture chez les anciens, c'est que les objections qu'elle soulève dans l'ordre logique aussi bien que dans l'ordre moral, avaient été faites sans émouvoir personne. Elles servaient aux avocats qui avaient besoin de discréditer ce genre de preuve, dans un cas donné. Ils avaient d'ailleurs des réponses toutes faites à ces cri-

Trajan que revient l'honneur d'avoir posé ces trois principes que l'assentiment des criminalistes modernes a consacrés :

1° Rejet pur et simple de toute dénonciation anonyme[1].

2° Ne condamner que sur des indices dont le nombre et l'importance produiraient la certitude, ou au moins une grande probabilité[2]. Il vaut mieux, ajoute Trajan, dans le rescrit qu'il donne à ce sujet, laisser un coupable impuni, que de frapper un innocent. Ces belles paroles, qui expriment brièvement la pensée la plus équitable et la plus humaine, et caractérisent tout un système de droit criminel, suffiraient à la gloire d'un souverain.

3° Laisser à l'accusé qui s'était dérobé aux poursuites le droit de se représenter devant les juges, et, comme on le dit aujourd'hui, de purger sa contumace. Alors seulement, quand il avait présenté sa défense, le jugement rendu en sa présence devenait définitif[3]. Sous la République, on procédait au jugement même en l'absence de l'accusé[4]. Le progrès inauguré par Trajan a été accueilli par toutes les nations civilisées, et il est inscrit dans nos lois.

tiques, pour le cas inverse, où les aveux arrachés par la torture étaient favorables à leur cause. Aristote, *Rhet.*, I, 15, 4. Cic., *Herenn.*, II, 7. Quintil, *Inst. orat.*, V, 4.

1. Pline, *ad Traj.*, 97.

2. Dig., XLVIII, 19, 5. Absentem in criminibus damnari non debere, divus Trajanus Julio Frontino rescripsit : sed nec de suspicionibus debere aliquem damnari divus Trajanus Assidus Severo rescripsit. Satius enim esse impunitum reliqui facinus nocentis, quam innocentem damnari.

3. Dig., XLVIII, 17, 4, § 2.

4. T. Liv., XXV, 4. Cic., *in Verr.* II, 17, 38, 40. Plutarch., *Brut.*, 27.

CHAPITRE XI.

FINANCES.

Trajan supprima ou réduisit un grand nombre d'impôts, et chercha dans l'ordre et dans l'économie les moyens de subvenir aux besoins publics de son immense empire. Au début de son règne, il renonça à l'*aurum coronarium*, tribut que les provinces payaient à chaque avénement [1]. Par l'abandon des poursuites de lèse-majesté [2], il s'était fermé une des sources qui alimentaient le plus abondamment les finances impériales, et il se priva volontairement d'un revenu presqu'aussi considérable, en déclarant que les biens des condamnés à la rélégation ne feraient plus retour au fisc [3]. Le tribunal, institué à Rome pour juger les contestations qui s'élèveraient entre le domaine du prince et les particuliers, jugeait souvent en faveur de ces derniers [4], et, dans les provinces, aucun contrat passé avec le fisc ne fut valable qu'après avoir été soumis au procurateur du prince [5], ce qui garantissait les particuliers contre la cupidité et la mauvaise foi des agents subalternes de cette administration redoutée.

1. Ce tribut se nommait aussi *collationes*. Pline, *Panég.*, 41. Auson., *ad Gratianum pro consulatu*, p. 299, éd. Bipontin. Suivant la chronique Paschale (p. 472, éd. Bonn.), Trajan remit encore des impôts dans l'année 106, peut-être à l'occasion de ses *decennalia*.
2. Pline, *Panég.*, 42.
3. Dig., XLVIII, 22, 1.
4. Pline, *Panég.*, 36.
5. *Fragm. de jure fisci*, § 6. Edicto Divi Trajani cavetur ne qui provincialium cum servis fiscalibus contrahant, nisi adsignante procuratore. Quod factum dupli damno vel reliquorum ex solutione pensatur.

Pour faire cesser les troubles que les délateurs jetaient dans toutes les familles en dénonçant les successions irrégulières que le fisc devait recueillir comme *bona caduca*, et rendre moins vexatoire la perception de cette branche de revenus, à laquelle il ne pouvait renoncer absolument, Trajan décida que ceux qui déclareraient spontanément qu'une telle succession leur était échue, conserveraient la moitié de cette succession[1]. Le Digeste renferme plusieurs constitutions relatives à cette prime à allouer, en vertu du *beneficium Trajani*, à ceux qui auraient eux-mêmes dénoncé leur propre incapacité de recueillir[2].

L'empereur allégea considérablement les impôts établis sur les successions. D'après les règlements institués par Auguste, les anciens citoyens romains étaient dispensés de payer au fisc le droit du vingtième sur les successions qui étaient peu importantes, ou passaient à de proches parents, mais ceux qui entraient dans la cité romaine par le droit du Latium ou par un décret impérial ne jouissaient pas, lorsqu'ils héritaient des biens de leurs parents restés *peregrini*, du même avantage. Nerva prit quelques mesures pour rendre la transmission de biens moins onéreuse aux nouveaux citoyens. Il exempta du *vingtième* les enfants qui succédaient à leur mère, les mères à leurs enfants, et les fils qui succéderaient à leur père, pourvu qu'ils fussent sous la puissance paternelle. Trajan étendit le privilége au père succédant à son fils, puis au frère et à la sœur, à l'aïeul ou à l'aïeule, au petit-fils ou à la petite-fille, héritant réciproquement les uns des autres; en ce qui concerne le fils héritant de son père, il leva l'interdiction que Nerva avait posée, en déclarant que le fils émancipé jouirait également de l'immunité.

L'exemption d'impôt accordée en principe aux successions de peu d'importance, fut réglée et vraisemblablement étendue; enfin là où le fisc percevait encore une partie des biens transmis, c'est-à-dire dans les successions collatérales, l'assiette de l'impôt fut assise plus équitablement, car le *vingtième* ne fut plus perçu que sur la valeur de la succession, déduction faite des frais funéraires qui, comme on le sait, s'élevaient assez haut chez les Romains en raison des cérémonies et des banquets périodiquement renouvelés au tombeau de famille. Le prince, en publiant des édits si populaires, remit d'ailleurs aux débiteurs du fisc l'arriéré des sommes

1. Dig., XLIX, 14, 13, § 1.
2. V. le titre XIV du XLIX livre (*de jure fisci*), *passim*.

dues pour l'acquittement du *vingtième*, selon la législation qui cessait d'être en vigueur[1].

On voit aisément quelle diminution dans les recettes amenaient ces changements dans l'administration de l'impôt. D'autre part, les dépenses augmentèrent, car indépendamment des travaux publics et des grandes constructions qu'il fit exécuter sur tous les points de l'empire, nous avons vu que Trajan se montrait extrêmement généreux envers les villes, et il ne laissait pas que d'être assez libéral envers ses amis[2]. Comment put-il faire face à ces charges croissantes sans pressurer ses sujets ?

Le domaine privé des empereurs, démesurément agrandi par les moyens les plus despotiques, était encore considérable malgré les restitutions que Nerva avait faites en prenant le pouvoir[3]. Aussitôt qu'il fut de retour à Rome, Trajan aliéna avantageusement une grande partie de ce qui restait[4].

Puis cette réduction fut bientôt compensée par des accroissements très-légitimes. Trajan avait déclaré qu'il n'accepterait aucun legs dicté par la crainte[5], mais qu'il recueillerait ceux que ses amis lui auraient faits librement. Or il faisait naître autour de lui tant d'affection et il avait répandu tant de bienfaits, que presque toujours les mourants pensaient à lui[6], et, si petite que fût la valeur du legs qu'on lui laissait, à titre de souvenir et comme témoignage de reconnaissance plutôt qu'en vue de l'enrichir, le total de ces faibles sommes pouvait atteindre un chiffre élevé. Ainsi sa bonté et sa justice lui étaient aussi avantageuses qu'à Tibère et à Domitien leur rapacité.

La conquête de la Dacie enrichit le fisc d'une manière extraordinaire[7], à cause des mines que renfermait le sol de ce pays. Or,

1. Pline, *Panég.*, 37-40. Une note de M. Solvet, traducteur d'Hegewisch (*Essai sur l'époque*, etc., p. 71), explique très-clairement la question.

2. Pline, *Panég.*, 50. Voyez dans le testament de Dasumius, publié par Rudorff dans *Zeitschrift für geschicht. Rechtswissenschaft*, XII, p. 370, un don de Trajan à ce personnage.

3. Dion, LXVIII, 2.

4. Pline, *Panég.*, 50.

5. Pline, *Panég.*, 43.

6. *Testament de Dasumius*, l. l., p. 389.

7. Dans Jean le Lydien, *De Mag.*, II, 28, on lit, comme tirés des *Γετικά* de Criton, ces chiffres fantastiques qui montrent au moins quelle idée on se faisait des ressources de la Dacie : Ayant vaincu Décébale, Trajan rapporta cinq millions de livres pesant d'or, dix millions de livres d'argent, sans compter les vases précieux; il emmena prisonniers cinq cent mille hommes, avec quantité de bétail.

les mines appartenaient presque toujours au prince, qui bénéficiait des produits chaque jour croissants de l'industrie extractive[1]. Trajan paraît avoir donné des soins très-attentifs à cette partie de ses biens. Des recherches plus approfondies, faites dans les contrées danubiennes, permirent d'extraire du sol une plus grande quantité de métal[2]. L'exploitation des carrières de marbre et de porphyre, à une époque où l'état, les villes et les particuliers rivalisaient dans le goût et, on pourrait dire, dans la manie des constructions, était encore pour le prince une source de bénéfices considérables[3].

La monnaie d'or ne fut pas altérée. Son poids est le même sous Trajan que sous Néron. Conformément aux prescriptions de cet empereur[4], on taillait 45 *aurei* à la livre (de 326 gr. 33). Mais la refonte des deniers anciens usés par le temps, et néanmoins plus pesants encore et à titre plus élevé que ceux qui avaient cours alors, procura quelque profit[5].

La mesure qui attribuait la moitié des successions indues à ceux qui en feraient la loyale déclaration, fit cesser probablement beaucoup de fraudes, tant de la part de ceux qui cachaient leur situation véritable en courant le risque d'une dénonciation, que de la part de ceux qui achetaient le silence des délateurs[6], de sorte que le fisc y perdit peut-être moins qu'on ne le croirait au premier abord.

L'allégement de certains impôts facilita la rentrée des autres, et surtout celle des impôts indirects. L'histoire moderne prouve assez clairement que la gêne pour le contribuable se mesure non pas au chiffre de l'impôt, mais à la difficulté qu'il rencontre à gagner l'argent sur lequel l'état prélève une part. Lorsque chacun se sent en sécurité, que la richesse circule, que la consomma-

1. V. *Annal. Inst. Arch.*, 1870, p. 120.

2. Les médailles qui offrent son effigie avec les légendes *Metalli Ulpiani, Metalli Ulpiani Delmatici, Metalli Pannonici, Metalli Dardanici*, paraissent être les premières qui furent fabriquées avec le métal de ces nouvelles mines. On trouvait aussi de l'or dans ces régions. Pline, *Hist. Nat.*, XXXIII, 4 et 12.

3. *Annal.*, l. l., p. 122. Sous son règne sont mentionnées pour la première fois dans les inscriptions les exploitations de porphyre en Égypte.

4. Pline, *Hist. Nat.*, XXXIII, 13. V. La Nauze, *Mém. des Belles-Lettres*, XXX, p. 392, et Mommsen, *Monnaie romaine*, p. 756.

5. Mommsen, l. l., p. 758. L'opération n'est pas antérieure à l'an 103, puisque sur les monnaies restituées, Trajan porte le surnom *Dacicus*.

6. Les délateurs n'avaient que le *quart* des sommes qu'ils faisaient rentrer dans les caisses du fisc. Suét., *Ner.*, 10.

tion augmente, le paiement de l'impôt se fait vite et aisément. Il devait donc être perçu sans difficulté au sein de la tranquillité profonde et de la paix générale dont jouissait l'univers au commencement du deuxième siècle.

Mais les moyens les plus efficaces qu'employa Trajan pour éviter à ses sujets l'imposition de nouvelles charges, furent assurément l'économie sévère à laquelle il soumit toutes ses dépenses, et l'ordre rigoureux qu'il introduisit dans l'administration. Justement fier de ses efforts et de ses succès dans une œuvre aussi laborieuse, il publia des états comparatifs de quelques-unes de ses dépenses avec celles de Domitien[1] dans des circonstances identiques. Nous avons perdu tous les détails de cette réforme importante : le fait seul nous est attesté, et dans la gloire qui rejaillit sur Trajan, une part devrait revenir aux ministres qui l'aidèrent à faire le bonheur de ses peuples. Quel Sully, quel Turgot firent taire les privilégiés, chassèrent les agents coupables, déracinèrent des abus invétérés, et mirent au service d'un prince passionné pour le bien public leur énergie et leur intelligence des affaires? Ni les textes ni les monuments ne nous font connaître leurs noms ensevelis à jamais dans un oubli irrévocable.

1. *Paneg.*, 20.

CHAPITRE XII.

ARMÉE.

Voici la partie du gouvernement à laquelle Trajan, par une prédilection naturelle, et par le sentiment des nécessités impérieuses de son époque, donna les soins les plus assidus. Il avait écrit sur ce sujet des règlements que Végèce utilisa pour composer le livre où il présente à Valentinien les traditions de l'ancienne discipline et par là, croit-il, les moyens de rendre à l'empire sa force et sa vitalité compromises[1]. Malheureusement nous ne pouvons isoler dans l'*Epitome rei militaris* la part de Trajan, qui s'y trouve mêlée aux prescriptions de tous les écrivains classiques sur la matière, et aux coutumes en vigueur au quatrième siècle. Quelques faits, épars dans le Digeste et dans les auteurs contemporains de Trajan, nous montrent qu'il ne comptait pas seulement, pour avoir une bonne armée, sur la vertu d'une organisation élaborée avec tous les soins possibles, mais qu'il voulait et savait agir sur les hommes. Préoccupé de former une armée à la fois nombreuse et solide, il se montra fort difficile sur les exemptions du service militaire, les refusa à ceux que leurs infirmités ne rendaient pas absolument incapables de ce service[2], et punit de la déportation les pères qui affaiblissaient leurs fils pour les soustraire à ce devoir public[3]. Mais en même temps, une revue sévère et incessante des hommes incorporés dans les légions lui permet-

1. Lib., I, cap. 8.
2. Dig., XLIX, 16, 4 pr.
3. Ibid., § 12.

tait d'éliminer ceux dont le caractère ou les mœurs menaçaient d'exercer sur leurs compagnons une influence fâcheuse[1]. Il craignait pour les soldats le séjour des villes, les habitudes du bien-être qu'ils y pourraient prendre, et il s'attachait à les écarter le moins possible de leurs camps, même pour les besoins d'un service public[2]. Jusque dans ces camps il redoutait l'oisiveté, et la prévenait par des exercices continuels, que les jours fériés ne devaient pas interrompre, alors que les affaires civiles étaient suspendues[3]. Il ne donnait les grades qu'à des hommes dont il avait apprécié la fermeté et la bravoure[4], mais l'épreuve une fois faite et la nomination signée, il respectait le pouvoir qu'il leur avait conféré et n'y portait aucune atteinte détournée ou directe[5]. Sa présence aux armées ne changeait rien aux habitudes du service, et les officiers conservaient toute leur autorité sur les soldats.

Domitien, cédant à la jalousie et à la crainte que lui inspiraient les généraux les plus capables, leur faisait mauvais visage et leur témoignait peu d'égards, tandis qu'il se montrait tolérant pour les infractions à la discipline, afin de mettre en perpétuelle opposition les soldats et les chefs, et d'enlever à ceux-ci leurs moyens d'action et les forces qu'ils auraient pu tourner contre le prince. Trajan, au contraire, leur prodiguait les marques de sa confiance, récompensait magnifiquement leurs actions d'éclat, leur faisait décerner par le Sénat les distinctions les plus brillantes[6]. Toute l'armée se sentit honorée dans ses chefs; un nouvel esprit la pénétra et la releva. Les soldats redevinrent déférents et dociles[7]. Pline insiste avec raison[8] sur cette réforme si bien conçue qui assurait l'efficacité du commandement et l'autorité hiérarchique des officiers en rétablissant leur autorité morale. Trajan en recueillit bientôt les fruits; il ne fit que des guerres heureuses, car les revers qu'offre celle des Parthes sont dus, comme nous le verrons, à des fautes politiques plutôt que militaires, et la bonne organisation de l'armée en restreignit les

1. Ibid., § 5. Plin., *Ep. ad Traj.*, 30.
2. Plin., *Ep. ad Traj.*, 20, 22.
3. Dig., II, 12, 9.
4. Lettre de Marc Aurèle à Cornelius Balbus... *tuum est ostendere, hominem* (*Pescennium Nigrum*) *non ambitione... sed virtute venisse ad eum locum quem avus meus Hadrianus, quem* Trajanus *proavus* non nisi exploratissimis dabat.
5. Plin., *Panég.*, 18, 19.
6. Nos numéros 85, 86, 100. Henzen, 5450.
7. Dion, LXVIII, 7.
8. Plin., *Panég.*, l. l.

conséquences. Mais dès l'an 99, un fait caractéristique nous montre à quel point Trajan se sentait déjà maître des soldats. A son retour de Germanie, il jugea, en jetant un coup d'œil sur la situation de ses finances, qu'il ne pourrait donner à la fois au peuple un *congiarium*, à l'armée un *donativum* aussi élevés que ses prédécesseurs. C'est sur le *donativum* que la réduction porta, et les soldats ne reçurent qu'une partie de ce qu'ils attendaient[1]. Il n'est pas besoin d'une profonde connaissance de l'histoire de l'empire pour apprécier ce qu'il y a de hardi dans une telle mesure, et de surprenant dans le calme au milieu duquel elle reçut son exécution.

Pour accomplir ces changements considérables[2], Trajan trouva son point d'appui dans l'amour même qu'il inspirait à toute l'armée, depuis les généraux jusqu'aux derniers soldats. Il avait conquis leur affection par une patience infatigable et un dévouement à toute épreuve, mis au service d'une idée bien arrêtée. Cette idée, la voici exprimée par Dion Chrysostôme dans un de ses discours, écho des propos qui s'échangeaient autour de la table de l'empereur, quand il causait sans réserve avec ses amis et sollicitait leurs conseils avec autant de bonhomie que de sagesse : « Le prince qui dédaigne les soldats, qui ne va pas ou « va rarement les visiter au milieu des périls et des fatigues qu'ils « endurent pour défendre l'empire, et qui réserve son affection « pour la populace, agit comme un berger qui ne connaîtrait pas « ceux qui gardent son troupeau, ne leur donnerait pas à man- « ger, ne songerait pas à veiller quelquefois avec eux. Et alors « il persuaderait, non-seulement aux bêtes sauvages, mais aux « chiens eux-mêmes que le troupeau ne mérite pas d'être ménagé. « Celui qui efféminе les soldats par des délices, ne les exerce ni « ne les fatigue, celui-là ressemble à un pilote qui corrompt ses « matelots en les laissant dormir et manger tout le jour, sans « souci de la cargaison ni du navire qui va périr »[3]. Tel, en effet, se montra toujours Trajan pour les soldats. Vis-à-vis d'eux, il était bon sans faiblesse, mais toujours affable. Il accueillait leurs requêtes avec bienveillance[4]. Il facilita les formalités du

1. Plin., *Panég.*, 25.
2. .... te conditorem disciplinae militaris firmatoremque. Plin., *Ep. ad Traj.*, 29.
3. *De regno*. Orat, II.
4. ... Quum scirem quantam soleres militum precibus patientiam humanitatemque praestare. Plin., *Ep.*. X, 106.

testament militaire, en y introduisant cependant quelques garanties dont l'inexpérience des testateurs avait besoin[1].

En campagne, il vivait au milieu des troupes, et comme elles ; mangeant gaiement leur nourriture grossière, buvant leur piquette[2], souffrant même avec elles la faim et la soif[3]. Au bout de quelques jours, il connaissait les noms de ses compagnons d'armes, leurs surnoms et leurs sobriquets, et il s'en servait, avec bonne grâce, pour leur adresser la parole[4]. Il venait voir comment on exécutait les travaux qu'il avait commandés, il prenait part aux jeux militaires, lançant et se faisant lancer des javelots, donnant et recevant des coups. Au milieu de ces rudes divertissements, il se couvrait de sueur et de poussière, et bientôt on ne le reconnaissait plus dans la mêlée qu'à sa force et à son habileté supérieures[5].

Dans les batailles, il renvoyait ordinairement son cheval[6], courait se mettre à la tête de la légion la plus exposée et chargeait avec elle. L'action finie, il ralliait les troupes et veillait à ce que tout rentrât dans l'ordre ; puis il visitait les ambulances, encourageait les blessés, prenait soin que rien ne leur manquât, et après une inspection minutieuse et complète il retournait dans sa tente, seule ouverte encore, car tous commençaient déjà à se délasser de leurs fatigues quand l'empereur songeait à prendre un peu de repos[7]. Ceux qui, dans la journée, l'avaient vu risquer dix fois sa vie et l'entendaient le soir, au milieu du camp silencieux, regagner à pas lents le *praetorium*, lui vouaient un attachement sans limites et chérissaient sa bonté autant qu'ils avaient admiré son courage.

1. Dig., XXIX, 1, l. 1 et 24. *Institut.*, II, 12.
2. Spart., *Hadr.*, 10.
3. Plin.. *Panég.*, 13.
4. Frontonis, *Epist.*, éd. Naber, p. 205.
5. Plin., *Panég.*, 13.
6. Plin., *Panég.*, 14.
7. Plin., *Panég.*, 13.

CHAPITRE XIII.

GUERRE EN ORIENT.

Jusqu'ici Trajan n'a pas cessé de mériter l'éloge que lui adressait Pline au commencement de son règne : « Ce qui rend « votre modération plus admirable, c'est que vous aimez la paix, « vous, nourri dans la gloire des armes... Vous ne redoutez la « guerre ni ne la provoquez »[1]. Comme nous l'avons dit, en effet, les expéditions dirigées contre les Daces étaient commandées par une nécessité impérieuse, elles assurèrent la sécurité de l'empire sur la frontière la plus souvent menacée au premier siècle et procurèrent l'heureuse extension de la civilisation occidentale au-delà du Danube. L'assujétissement de l'Arabie était également nécessaire, et ne fut ni long ni difficile. Maintenant, après sept ans d'une paix glorieuse et féconde, Trajan éprouve ce vertige qui troublera si souvent ses successeurs, les jettera contre les Parthes ou les Perses, et causera les guerres les plus inutiles et les plus longues qui aient ensanglanté l'empire jusqu'à son déclin.

Depuis longtemps déjà, les Romains songeaient à porter la guerre dans le Haut-Orient. A peine remis des discordes civiles, ils demandèrent à Auguste d'attaquer et d'assujétir les Parthes, et après plus d'un siècle ils ne se lassaient pas de répéter leur vœu. On peut, je pense, assigner trois causes à ce désir irréfléchi dont la réalisation était impossible et dont la poursuite devait coûter si cher.

1. *Panég.*, 16.

En premier lieu, la défaite de Crassus avait extraordinairement frappé les esprits. La destruction presque complète de son armée, la perfidie des vainqueurs, leur joie insultante après le triomphe, laissaient une impression mêlée d'épouvante et d'humiliation. La restitution des étendards pris à Carrhes et à Sinnaca, ces batailles néfastes comparables aux journées de l'Allia et de Cannes, n'apaisa qu'à demi le sentiment public, si haut qu'Auguste ait voulu la faire sonner. Ce que réclamait la nation, c'était une vengeance éclatante qui fît oublier aux autres peuples, comme à elle-même, un des souvenirs les plus amers de son histoire.

D'autre part, on sait combien les produits de l'Orient furent recherchés à Rome à la fin de la République et pendant les premiers siècles de notre ère. Mais les épices, les aromates, la soie, les perles, n'étaient à cause de leur prix, réservés qu'à un petit nombre de personnes opulentes : le transport de ces précieuses marchandises était soumis à beaucoup de chances défavorables. On ne se rendait pas un compte exact de la situation géographique des pays où elles étaient recueillies, ni des conditions qui les rendraient toujours assez rares : des récits merveilleux sur la richesse inépuisable de ces contrées lointaines, la douceur de leur climat, l'aspect bizarre des animaux qui leur étaient propres et les mœurs étranges de leurs habitants, circulaient dans Rome, y excitaient dans toutes les classes la curiosité et la convoitise et poussaient aux entreprises aventureuses. Or, malgré la découverte d'Hippalus, la navigation des mers de l'Inde et des golfes Arabique et Persique était pleine de périls pour des marins aussi peu habiles que les Romains[1], et les caravanes qui traversaient les déserts de la Mésopotamie[2] étaient continuellement pillées ou rançonnées par les Arabes et les Parthes. De là un désir immodéré d'incorporer à l'empire ces régions vantées, ou au moins de se

1. Robertson, dans ses *Recherches sur l'Inde*, note 19, remarque justement que malgré la découverte d'Hippalus, les Romains n'osèrent pas se lancer souvent en pleine mer d'Ocelis à Musiris, puisque le périple de la mer Erythrée ne décrit que l'ancienne route côtoyant tous les golfes et tous les rivages. Et nous savons maintenant que ce périple fut rédigé en 246 ou 247 de notre ère (Reinaud, *Mém. de l'Acad. des inscr.*, XXIV, 2e partie, p. 232).

2. Les navires des Gerrhéens (Strab., XVI, p. 766) transportaient les marchandises à Scenae sur l'Euphrate, au-dessous de Babylone. De là les caravanes, en vingt-cinq jours, les amenaient à Anthemusias, près de la frontière de Syrie (Strab., XVI, p. 748). V. la carte n° XII jointe au Strabon de Ch. Müller, éd. Didot.

rendre maîtres des routes suivies par les marchands qui les visitaient.

Enfin, et cette dernière raison me paraît la plus puissante, les politiques romains étaient fort jaloux de la gloire d'Alexandre. Les Grecs s'étaient consolés de leur assujétissement en vantant outre mesure la puissance et la sagesse du héros macédonien, et le moins grec de tous les grands hommes nés dans la péninsule hellénique devint la personnification glorieuse des races que ses ancêtres et lui-même avaient abaissées et maltraitées : on lui prêta des projets immenses pour le bonheur de l'humanité, on lui attribua des qualités militaires qui le rendaient invincible et qui lui auraient assuré l'empire du monde si une mort prématurée n'eût dissous, au moment même où il la constituait, la monarchie universelle qu'il avait conçue. Les Romains, qui avaient à demi réalisé le plan supposé d'Alexandre, ne pouvaient, sans être froissés, entendre incessamment cet éloge du fils de Philippe. Leurs succès, suivant les Grecs, n'étaient dus qu'à la fortune, ceux d'Alexandre avaient été obtenus par l'intelligence et la vertu. Heureux les Romains que le Macédonien ne se fût pas jeté sur l'Italie! Rome disparaissait avant d'avoir fait parler d'elle. Le *Parallèle* que nous lisons dans Plutarque se traitait depuis longtemps dans les écoles, et Tite-Live n'a pu s'empêcher d'y répondre en quelques mots dans son histoire, bien que cette digression soit peu conforme à la manière habituelle de ses récits. Et il nous apprend, ce qui est important ici, que les Grecs vantaient la gloire des Parthes aux dépens de celle des Romains[1], on comprend assez de quelle manière. Alexandre, disait-on, a vaincu les Perses en trois années[2], et vous, Romains, vous avez toujours reculé devant les Parthes, qui ne font qu'une faible partie des peuples soumis jadis au grand roi. Pour mettre fin à ces bavardages grecs, il fallait soumettre définitivement les Asiatiques, installer des colons légionnaires dans les villes fondées par les soldats macédoniens et clore la discussion sur les mérites comparés d'Alexandre et de Rome en incorporant à

1. IX, 18. Levissimi ex Graecis, qui Parthorum quoque contra nomen Romanum gloriae favent.

2. Bataille du Granique, mai 334, d'Arbèles, octobre 331. Je crois voir une trace du même sentiment dans Plutarque, Antoine, dans une retraite malheureuse où il était poursuivi par les Parthes, s'écria, dit-on, à plusieurs reprises : « O dix mille! témoignage d'admiration pour « les compagnons de Xénophon qui revinrent de Babylonie par un che- « min *beaucoup plus long*, et en combattant contre des ennemis *beau- « coup plus nombreux*. » *Ant.*, c. 45.

l'empire tous les pays que le héros macédonien avait traversés et possédés un instant et ceux mêmes dont il avait seulement médité la conquête[1] : les limites du monde habitable alors connu deviendraient celles de l'*orbis Romanus*, et la monarchie universelle serait réalisée par les Romains, et à leur profit[2].

Sous l'action combinée de ces trois mobiles se forma le vœu qu'on lit chez tous les poètes du premier siècle, en termes presqu'identiques, d'une guerre à entreprendre en Orient[3]. Ces poètes se faisaient-ils l'écho fidèle d'une préoccupation nationale toujours vivace, ou bien, ce qui est plus probable, ne devons-nous signaler ici qu'un lieu commun, et le procédé d'une poésie de jour en jour plus artificielle? On conviendra que, dans les deux cas, cette répétition assidue de la même pensée devait déterminer un courant assez puissant de l'opinion publique pour agir à la longue sur la politique impériale[4].

Montesquieu, qui souvent pense en Romain, s'est fait, après dix-huit siècles, le complice et le flatteur de ce préjugé propre au peuple qu'il a tant étudié, en écrivant : « Les Parthes et les « Romains furent deux puissances rivales qui combattirent non « pas pour savoir qui devait régner, mais exister »[5]. Un passage

1. V. ses projets dans Arrien, VII, 1.

2. On finit par croire que Jules César avait eu ce dessein extravagant. Plutarch., *Caes.*, 58.

3. Horat., *Carm.*, III, 3, 43-45. Triumphatisque possit Roma ferox dare jura Medis. Cf. *Carm.*, I. 12, 53-56. Propert., *Eleg.*, III, 4 ; III, 12; IV, 3. Lucan., *Pharsal.*, I, 8-20. Stat., *Sylv.*, III, 2; IV, 1. Martial., *Epigr.*, XII, 8.

4. Dans un ouvrage intitulé : *Relations politiques et commerciales de l'Empire romain avec l'Asie orientale*, Paris, 1853, M. Reinaud a mis en lumière ce fait peu remarqué, je crois, avant lui. Mais il a presque compromis la démonstration d'une thèse juste en voulant tirer des poètes latins ce qu'ils n'ont pas dit, en cherchant dans leurs vers, non pas des tendances de l'esprit public mais de véritables documents géographiques historiques ou politiques. Par exemple, à propos des formules peu variées dont se servent Horace, Properce, Tibulle, en parlant des Parthes ou des Sères, l'auteur écrit (p. 85) : « On ne peut pas supposer qu'ils se « sont copiés les uns les autres ; probablement ces sortes de rencontres « proviennent de certaines expressions employées dans les dépêches « officielles et dans les journaux du temps. » Dans ce Mémoire, utile à consulter pour connaître un côté de l'histoire romaine, on regrette aussi de voir contesté le fait, reconnu depuis longtemps et mis hors de doute par Letronne, que dans les auteurs latins *India* désigne très-souvent l'Ethiopie.

5. *Esprit des Lois*, XXI, 16. Cela est vrai à l'égard des derniers, dit Sainte-Croix (*Mém. de l'Acad. des Inscript.*, L, p. 62), mais faux par rapport aux Romains, qui furent les premiers à se mêler des affaires des Parthes.

des « Considérations sur la grandeur des Romains » nous permet de réfuter Montesquieu par lui-même. « Il y a, dit-il avec raison, de certaines bornes que la nature a données aux états pour mortifier l'ambition des hommes. Lorsque les Romains les passèrent, les Parthes les firent presque tous périr. Quand les Parthes osèrent les passer, ils furent d'abord obligés de revenir; et de nos jours les Turcs qui ont avancé au-delà de ces limites ont été contraints d'y rentrer »[1]. La vérité est que les Parthes n'ont été réellement menaçants pour Rome que pendant les guerres civiles, alors que, sous la conduite de Labiénus, ils occupèrent les provinces de Syrie et d'Asie. Chassés de ces régions par L. Ventidius Bassus qui remporta une brillante victoire le jour anniversaire de la bataille de Carrhae[2], ils repassèrent l'Euphrate et ne firent plus aucune tentative de conquête vers l'Occident. Si la position géographique des deux empires les maintenait dans une réciproque indépendance, la constitution politique du gouvernement parthe était d'ailleurs tout à fait impropre à servir les desseins d'un peuple conquérant. Cette constitution était essentiellement féodale[3] : la diversité de races et de religions des nations groupées sous le sceptre des Arsacides ne comportait pas une union plus complète. Chaque peuple était gouverné par un prince ou chef tiré de son sein, et conservait son autonomie avec une indépendance presqu'absolue. Ces grands vassaux du roi des Parthes sont appelés par les historiens grecs *toparques*[4] ou *phylarques*[5], dénominations qui mettent en relief le caractère local et très-limité de leur puissance. Ils recevaient l'investiture du roi des Parthes[6], mais,

Jamais ceux-ci n'étendirent leurs vues sur l'Europe et ne cherchèrent à troubler ce peuple ambitieux sur ses foyers ; ils eurent au contraire à défendre les leurs; s'ils passèrent l'Euphrate et envahirent la Syrie, ce fut moins par esprit de conquête que par représailles, et sans intention de la conserver.

1. *Grandeur des Romains*, c. 5.

2. 38 av. J.-C., v. *Corp. Insc. Lat.*, I, p. 461. Eutrop., VII, 5. Flor., II, 19. Plutarque (*Anton.*, c. 34) dit qu'au moment où il écrit, Ventidius est le seul général qui ait triomphé des Parthes, ce qui prouve, comme l'a remarqué Mommsen (*Hermes*, IV, p. 297), que les *biographies* furent composées avant la mort de Trajan. Le triomphe de ce prince fut, comme nous le verrons, célébré après sa mort par les soins d'Hadrien.

3. V. Sainte-Croix, *Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres*, L, p. 75.

4. Αὔγαρος ἦν τις ἐν τοῖς ἄνω χρόνοις (du temps d'Auguste) Ἐδέσσης τοπάρχης (οὕτω γάρ τους κατά ἔθνος βασιλεῖς τηνικαῦτα ἐκαλοῦν. Procop., *Bell. Persic*, II, 12).

5. Φύλαρχος, nom que donne Dion à Mannus et à Sporacès (v. plus loin).

6. C'est ce qui se voit bien par l'histoire d'Izates, roi d'Adiabène. Joseph, *Antiq.*, XX, 3, 5-8. Sur leurs monnaies, les rois d'Edesse et de la

cette cérémonie une fois accomplie, le gouvernement de Ctésiphon n'intervenait plus dans leurs affaires. Chacun de ces phylarques fournissait, en temps de guerre, un contingent déterminé. Mais il n'y avait point d'armée permanente[1], les troupes ne recevaient pour solde que leur butin, et n'emportaient jamais de vivres et de bagages que pour quelques jours[2]. Cette organisation militaire, suffisante pour la défense du territoire, rendait impossible une guerre lointaine et prolongée; plus d'une fois les Parthes abandonnèrent leur roi après quelques jours de campagne, lorsqu'il eût fallu profiter de la victoire et poursuivre des avantages obtenus[3]; on les vit aussi déposer leur chef, craignant qu'il n'entreprît de guerre étrangère.

Rome n'avait donc rien à craindre de ces barbares tant qu'elle n'allait point les provoquer au-delà de l'Euphrate. D'ailleurs la suprématie qu'elle recherchait, à tort ou à raison, dans le Haut-Orient, pouvait être acquise par la diplomatie ou par la conquête. Les premiers Césars employèrent exclusivement la diplomatie. Ils mirent à profit les guerres civiles, si fréquentes dans les annales Arsacides, pour susciter à leurs adversaires des embarras permanents, tantôt en soutenant les révoltes des grands vassaux, et en particulier les revendications des rois d'Arménie, tantôt en accueillant à Rome les princes dépossédés, et en menaçant toujours les usurpateurs d'une restauration violente. Ils avaient embrassé cette opinion de Tibère « qu'il faut employer dans les affaires du dehors la finesse et la politique, et n'y point engager ses armées »[4], et, en lisant dans Tacite les détails de la diplomatie impériale en Orient, on n'y peut méconnaître la continuation très-réfléchie de celle que le Sénat, jadis, avait si habilement mise en œuvre dans l'Asie Mineure[5].

Avec Trajan tout est changé, et cette histoire prend un carac-

Characène prennent le titre de βασιλεύς, les rois parthes celui de βασιλεὺς βασιλέων ou de μέγας βασιλεύς.

1. Hérodien, III, 1.

2. Dion, XLI, 15.

3. Tacit., *Annal.*, XI, 10 : Longinquam militiam aspernabant. Cf. ibid.. XII, 14.

4. Tacit., *Annal.*, VI, 32.

5. Montesquieu, *Grandeur des Rom.*, chap. 6. « Lorsqu'ils accordaient la « paix à quelque prince, ils prenaient quelqu'un de ses frères ou de ses « enfants en ôtage, ce qui leur donnait le moyen de troubler son « royaume à leur fantaisie. Quand ils avaient le plus proche héritier, « ils intimidaient le possesseur; s'ils n'avaient qu'un prince d'un degré « éloigné, ils s'en servaient pour animer les révoltes des peuples. »

tère nouveau. Le dessein poursuivi avec persévérance par les premiers Césars est abandonné. Trajan inaugure la politique de conquête au-delà de l'Euphrate. La soumission des rois barbares ne lui suffit plus, il veut étendre les limites du territoire romain, y faire entrer de nouvelles provinces[1]. Il obtint, au début de son expédition, depuis longtemps combinée, des succès éclatants et rapides, dont les Romains, malheureusement, ne perdront plus le souvenir; la légende va bientôt pénétrer et défigurer cette glorieuse guerre parthique, et multiplier les exploits du nouvel Alexandre. Hadrien, averti par les défaites que Trajan subit au lendemain même de ses victoires, reprend l'ancienne limite de l'Euphrate, traite avec les Arsacides et cherche à renouer la tradition diplomatique interrompue : l'opinion s'en irrite et s'en indigne et bientôt la guerre recommencera. Trois siècles de revers n'éclaireront pas les Romains sur l'impossibilité de leur entreprise, et les forces de l'empire s'useront dans une lutte sans issue. Nous allons assister au commencement de cette période fatale, et suivre Trajan dans ces plaines où iront mourir après lui Macrin, Gordien le Pieux, Valérien, Carus, Constance, Julien.

§ I.

Trajan ne fit qu'une seule expédition en Orient.

Pour le récit des guerres de Trajan dans l'Orient, les sources sont aussi peu abondantes que pour la guerre dacique. L'histoire des guerres parthiques avait été écrite par Arrien[2]. En songeant à l'exactitude bien connue de cet auteur, à sa critique judicieuse, aux moyens qu'il avait eus, pendant qu'il gouverna la Cappadoce, d'être bien instruit sur des faits encore tout récents, on sent vivement la perte des Παρθικά: nous essaierons de tirer parti des très-courts fragments de cet ouvrage conservés dans Malalas et dans Etienne de Byzance. Xiphilin, complété par Suidas qui a puisé dans le livre même de Dion, reste notre garant principal et presque unique[3]. Malalas donne quelques détails intéressants,

1. Dion, LXVIII, 17, dit qu'il fit la guerre sous prétexte que le roi d'Arménie ne lui avait point demandé l'investiture, mais en réalité pour satisfaire son désir de gloire, τῇ δ'ἀληθείᾳ, δόξης ἐπιθυμίᾳ.

2. Photius, *Bibl. Cod.* 58, cité par Mueller, *Fr. Hist. Gr.*, III, p. 586. Ἀνεγνώσθη Ἀρριανοῦ Παρθικὰ ἐν βιβλίοις ιζ'... Διερχέται δέ ἐν ταύτῃ τῇ πραγματείᾳ τοὺς πολέμους οὓς ἐπολέμησαν Ῥωμαῖοι και Πάρθοι, Ῥωμαίων αὐτοκράτορος ὄντος Τραιανοῦ.

3. Sur plusieurs points on a le texte même de Dion, dans les extraits d'Orsini.

noyés dans une narration prolixe, confuse et mêlée de circonstances fabuleuses[1].

Nous devons d'abord élucider brièvement un point important de chronologie.

On a beaucoup discuté sur la date à laquelle il faut rapporter le départ de Trajan pour l'Orient, et le commencement de la guerre des Parthes.

Tillemont veut que l'empereur ait fait en Orient deux guerres, l'une en 106 après J.-C., l'autre en 114[2].

Les autres historiens et chronologistes n'admettent qu'une guerre, commencée en 112 selon le P. Pagi[3], en 113 suivant Borghesi et Noris[4], en 115 suivant Eckhel, suivi par Francke[5].

Etablissons d'abord contre Tillemont[6] qu'il n'y eut qu'une seule guerre parthique. Les raisons qu'il a invoquées à l'appui de son opinion sont : 1° la chronographie de Malalas; 2° les actes du martyre de saint Ignace ; 3° des médailles; 4° des inscriptions.

1° Suivant Malalas, Trajan, provoqué par Meerdotes, roi des Parthes, quitta Rome, la XIIe année de son règne, au mois d'octobre, et entra à Antioche le jeudi 7 janvier suivant[7]. Tillemont ne s'attache qu'à cette dernière circonstance, et fixe dès lors l'entrée de Trajan dans la capitale de la Syrie à l'année 107; car, dit-il, « cette rencontre du jeudi avec le septième jour de janvier, « qui convient à l'an 107 et qui ne convient à aucun autre durant « tout le reste du règne de Trajan, semble ne se devoir point mé-

1. Il faut lire dans l'ouvrage de M. Dierauer, p. 155, une note importante, rédigée au moyen de communications de M. Gutschmid sur les sources de Malalas qui sont : 1° une histoire abrégée des empereurs; 2° une histoire de l'Eglise; 3° et surtout la *Chronographie* de *Domninos*, écrite vers 528 et composée elle-même à l'aide : 1° d'Arrien, 2° d'une histoire d'Antioche, 3° de traditions locales. Celles-ci entrent dans le récit pour la proportion la plus considérable. M. Gutschmid pense que Malalas n'a connu Arrien que par les citations et extraits que Domninos en avait faits.

2. *Histoire des Empereurs*, notes sur Trajan, XVII, XXII et XXV.

3. *Ad Ann. Baron.*, a. 107, p. 40, éd. de Lucques.

4. *Œuvres complètes*, V, p. 21. Noris, *Epoch. Syromaced.*, p. 183.

5. *Doctrin. Num. Vet.*, VI, p. 453. — *Zur Geschichte Trajans*, p. 261.

6. Et contre M. de Champagny qui l'a suivi très-docilement (*Les Antonins*, I, p. 350, 3e éd.).

7. *Chronogr.*, XI, p. 270, éd. Bonn. Τραϊανὸς..... ἐπεστράτευσε τῷ ιβʹ ἔτει τῆς βασιλείας αὐτοῦ, ἐξελθὼν κατ' αὐτῶν μηνὶ ὀκτωβρίῳ τῷ καὶ ὑπερβερεταίῳ ἀπὸ Ῥώμης..., p. 272.

« priser[1]. » En acceptant comme exacte cette indication du jour, Tillemont est contraint de rejeter l'indication de l'année donnée par l'historien byzantin, puisque l'empereur aurait quitté Rome en octobre 106, et l'an 106 n'est pas le douzième de son règne[2]. Mais par cette exclusion même, il discrédite l'autorité sur laquelle il s'appuyait.

2° Suivant les actes du martyre de saint Ignace, l'évêque d'Antioche fut victime de persécutions commencées contre les chrétiens la neuvième année du règne de Trajan[3]; et, suivant saint Jérôme, il serait mort effectivement en 107 de notre ère[4]. Mais d'autre part la chronique Paschale rapporte ce martyre à l'an 105[5], et l'on a, somme toute, de fortes raisons de croire que ces dates ont été déplacées. On sait que dans la correspondance échangée entre Pline et Trajan, le gouverneur de Bithynie demande à l'empereur comment il doit traiter les chrétiens de sa province, ajoutant qu'il n'a jamais vu juger de semblables affaires ; l'empereur lui fait une réponse que nous apprécierons plus loin, et qui prouve, à première vue, qu'aucune persécution n'avait encore eu lieu sous le règne. Ni l'un ni l'autre des correspondants ne font allusion au supplice infligé à Ignace dans le cirque de Rome, et il est évident que ce supplice est postérieur à la légation de Pline, laquelle, comme il ressort des lettres mêmes, dura deux ans et demi. Aussi Tillemont met-il cette légation en 103-104. Mais nous verrons qu'elle eut lieu en 111-113. Il faut donc retarder de plusieurs années la date du martyre d'Ignace, et il est très-vraisemblable, en effet, qu'il eut lieu après le tremblement de terre d'Antioche (décembre 115), que suivirent plusieurs manifestations de paganisme accompagnées de cérémonies superstitieuses[6].

3° Les médailles datées du 5e consulat de Trajan (103 à 112), qui portent les légendes INDIA, TIGRIS, REX PARTHIS DATVS, et sur lesquelles Tillemont s'est également appuyé, sont de l'invention de Mezzabarba[7].

4° Enfin les inscriptions, antérieures à l'an 116, dans lesquelles

1. Note XVII.
2. Comme nous le disons plus loin, le chiffre ιβ' doit être modifié.
3. Ruinart, *Acta Sinc.*, p. 696.
4. Hieronym., *Chron.*, éd. Schœne, p. 163.
5. Ed. Bonn, p. 472.
6. Malalas, *Chron.*, XI, p. 276, place le martyre d'Ignace à l'époque du tremblement de terre.
7. Eckhel, *Doctrina*, VI, p. 452.

Trajan porte le surnom de *Parthicus*[1], sont reconnues fausses depuis longtemps.

Il faut donc abandonner l'idée de deux guerres parthiques : il nous reste à fixer le commencement de celle qui ne se termina qu'avec la vie de Trajan.

Eckhel avait très-bien vu qu'une médaille d'or, portant au revers les mots AVGVSTI PROFECTIO[2], devait marquer le départ de Trajan pour l'Orient, et qu'elle ne pouvait être ni antérieure à l'an 113, puisque le prince y porte le surnom d'*Optimus* qui manque dans l'inscription de la colonne trajane dédiée cette année même, ni postérieure à l'an 115, puisque Trajan était à Antioche pendant le tremblement de terre. Mais, à l'époque où écrivait Eckhel, on ne possédait pas de monuments épigraphiques qui permissent de fixer avec précision le début des opérations militaires en Orient. Nous sommes en mesure de le faire aujourd'hui. En effet, une borne milliaire de la voie latine, conservée à Ferentino, porte l'inscription *Imp. Caesar Divi Nervae F. Nerva Trajanus..... trib. pot.* $\overline{XVIII}$ *imp* $\overline{VIIII}$ *cos* $\overline{VI}$[3]. Le chiffre de la puissance tribunitienne indique l'année 114 ; et, puisque dans cette année, Trajan avait été trois fois acclamé *imperator*, il est manifeste que la guerre était engagée depuis un temps assez long. C'est donc à la fin de l'année 113, vers le mois de septembre ou le mois d'octobre, époque habituelle des départs pour l'Orient[4], que Trajan quitta Rome : on peut le conclure aussi d'un passage de Malalas, en contradiction avec celui que nous avons cité plus haut, mais offrant plus de garanties d'exactitude[5]. C'est également en 113 que fut frappée la médaille dont nous avons parlé, et que Trajan reçut du Sénat le surnom d'*Optimus*.

Nous pouvons maintenant aborder le récit des campagnes de 114, 115, 116 et 117, après avoir, au préalable, reconstitué l'effectif de l'armée romaine. Elle se composait, cette fois encore, de trois légions : la *VI**a* *Ferrata*, la *X*a *Fretensis*, la *XVI*a *Flavia Firma*[6]. Trajan y joignit un certain nombre de corps de cavalerie qu'il fit venir d'Europe et qui étaient absolument néces-

1. Gruter, p. 247, 3. Reinesius, *Inscr.*, LXXX, *Clas.*, II.
2. Eckhel, *Doctrina*, VI. p. 452. Cohen, n° 16.
3. Borghesi, *Œuvres complètes*, V, p. 22. Notre n° 77.
4. Pline, *ad Traj.* 15.
5. Il dit que le tremblement de terre eut lieu deux ans après l'arrivée de Trajan en Orient. *Chron.*, XI, p. 275.
6. Nos numéros 104, 105, 106.

saires pour combattre les Parthes, dont cette arme constituait la principale force. Ainsi l'*Ala Iª Flavia Augusta Britannica miliaria civium Romanorum* fut détachée de l'armée de Pannonie[1]. Une inscription de Byllis, en Epire, parle aussi de cavaliers tirés de corps auxiliaires, envoyés en Mésopotamie à la même époque[2]. Quant aux légions que nous avons citées, elles étaient depuis longtemps cantonnées en Orient, savoir : la *VIª* en Syrie, la *Xª* à Jérusalem, et la *XVIª* à Samosate[3]. C'est donc bien faussement, et dans l'intention trop visible de flatter Lucius Verus, que Fronton a écrit : « Trajan partit pour la guerre avec des « soldats qu'il connaissait, qui méprisaient le Parthe, et se mo« quaient des coups de flèches après les grandes blessures faites « par les faux des Daces[4]. » Aucune des trois légions n'avait fait la guerre en Dacie et n'était plus aguerrie que celles de Verus.

En l'an 111 après J.-C., Chosroès (Arsace XXVII) succéda sur le trône des Arsacides à Pacorus[5], son frère aîné, bien que celui-ci eût un fils nommé Parthamasirus[6] d'âge à régner. Le nouveau roi, pour dédommager son neveu, et pour éviter une guerre civile, donna à Parthamasirus la couronne d'Arménie, après avoir dépossédé Exédarès qui régnait dans cette contrée, ayant succédé à Tiridate et reçu à son avènement l'investiture romaine. Trajan saisit avidement ce prétexte, et déclara la guerre aux Parthes. N'avait-il pas contre eux quelqu'autre sujet de plaintes? Xiphilin ne parle que d'une guerre faite à Chosroès, pour la cause que nous venons d'énoncer. Mais il semble que déjà, sous Pacorus, quelques difficultés s'étaient élevées entre les deux nations. Suidas, au mot ἐπικλῆμα, nous apprend que Pacorus se plaignait à

1. Henzen, 6857 *a*.

2. *Annal. de l'Inst. Arch.*, 1863, p. 267. *M. Valerius Lollianus..... praepositus in Mesopotamia vexillationibus equitum electorum alarum praetoriae Augustae, Syriacae, Agrippianae, Herculianae, Singularium.* Des cohortes auxiliaires mentionnées dans la même inscription portent les noms de *Flavia* et d'*Ulpia*, mais aucune n'offre celui d'*Aelia*, ce qui prouve que l'inscription est contemporaine de Trajan.

3. V. Grotefend dans Pauly, *Real Encycl.* vº *Legio*.

4. *Principia historiae*, éd. Naber, p. 205.

5. La date de l'avénement de Chosroès est connue avec précision. Une petite monnaie de bronze de Pacorus, conservée au Musée Britannique, porte la date ΓΚΥ (423 des Séleucides = 111 de notre ère), et une monnaie de Chosroès, également de bronze, faisant partie du Musée de l'Ermitage, porte la même date ΓΚΥ (De Longpérier, *Mémoire sur la Chronologie des rois Parthes Arsacides*, pp. 134, 143).

6. C'est l'orthographe des auteurs latins Fronton et Eutrope. Dans Dion et Suidas on lit Παρθαμάσιρις.

Trajan de l'inobservation d'une trêve de trente jours, pendant laquelle le commandant des troupes romaines s'était fortifié, au mépris des conventions stipulées. Suidas tire évidemment cette citation de quelque passage de Dion, non résumé par Xiphilin, ou bien d'Arrien; et, par conséquent, elle a une certaine valeur historique. N'oublions pas non plus que, pendant la guerre dacique, Pacorus avait entretenu des relations avec Décébale[1]. Il ne serait donc pas impossible que les Parthes eussent réellement violé la frontière romaine, et que Trajan eût été contraint de faire la guerre ou au moins une sérieuse démonstration militaire : ce n'est pas cette détermination même que nous avons blâmée, mais seulement la politique de conquête qui fut adoptée après les premières victoires.

Avant de commencer ses opérations, Trajan avait noué d'importantes alliances en Orient. Depuis l'avénement de Chosroès jusqu'à l'automne de l'an 113, il échangea de nombreuses et importantes communications avec le roi du Bosphore cimmérien Sauromates II[2], et nous allons voir, dès la première année de la guerre, tous les rois des peuples habitant le Caucase se ranger autour de l'empereur, ce qui suppose des négociations engagées avec eux depuis un certain temps.

§ 2.

Conquête de l'Arménie.

Ainsi que nous l'avons dit, Trajan, à l'automne de l'an 113, quitta Rome où il ne devait plus revenir[3]. Il se rendit d'abord à Athènes et y trouva une ambassade de Chosroès, qui cherchait à se mettre en règle au moment où il apprenait la résolution de l'empereur. Le roi parthe déclarait avoir pris sur lui de déposer Exédarès, parce que ce souverain avait manqué à la fois, envers les Romains et envers les Parthes, aux doubles devoirs qui lui incombaient : quant à Parthamasirus, il ne songeait pas à régner sans le consentement des Romains, et Chosroès priait Trajan de lui donner l'investiture[4]. L'ambassade était chargée de riches

1. Pline, *Ep ad Traj.*, 74.
2. Pline, *Ibid.*, 63, 64, 67.
3. Il existe une monnaie d'argent au type de *Mars Gradivus*, dans la légende de laquelle Trajan est qualifié de COS VI et porte le surnom d'*Optimus* (Cohen, n° 60).
4. Dion, LXVIII, 17.

présents pour l'empereur[1]; mais Trajan ne voulut pas les recevoir. Il répondit brièvement qu'à tous ces arrangements il fallait pour garantie des actes, et non des paroles, — qu'il allait se rendre en Syrie, — qu'il verrait là et ferait voir ce qu'il jugerait le plus convenable[2]. En effet, il traversa rapidement la province d'Asie[3], la Lycie, gagna Séleucie sur l'Oronte, et enfin Antioche. Là il consacra dans le temple de Jupiter Kasios une partie du butin fait dans la guerre dacique, et on peut lire dans l'Anthologie les vers que le bel esprit Hadrien composa pour accompagner l'offrande impériale :

« A Jupiter Kasios, au maître des Dieux, Trajan, descendant « d'Enée, maître des mortels, a dédié cette offrande : deux coupes « artistement ciselées, une corne d'urus[4] travaillée et rehaussée « d'or. Il les prit aux Gètes superbes, qu'il terrassa de sa lance. « Dieu, dont la tête se cache dans les nuages, accorde-lui la victoire dans la guerre achéménienne, et ton cœur se réjouira à « la vue des doubles dépouilles, celles des Gètes et celles des « Arsacides[5]. »

L'empereur fit plus encore : pour flatter les superstitions locales, il alla consulter l'oracle d'Héliopolis sur l'issue de la guerre qu'il entreprenait[6]. Il soumit d'abord la science du dieu à une épreuve peu respectueuse. Les prêtres lui avaient dit d'écrire sa demande sur un billet qu'il remettrait cacheté, et lui avaient promis une réponse dans la même forme[7]. Trajan remit un

1. Entr'autres des étoffes de soie et des sabres appelées, *sampsères*. Les Σαμψῆραι étaient réservées aux souverains (Josèph., *Ant. Jud.*, XX, 2, 3) Dans cet envoi de présents, on reconnaît un usage oriental. On en offrait toujours au roi des Parthes quand on l'abordait (Senec., *Epist.*, 17).

2. Dion, l. c.

3. Probablement il vint par mer jusqu'à Ephèse, comme Pline, *Ep. ad Traj*. 17.

4. Suivant Malalas, *Chron.*, XI, p. 271, il était à Séleucie en décembre.

5. *Anthol. Palat.*. VI, 332. βοὸς οὔρου ἀσκητὸν χρυσῷ παμφανόωντι κέρας. L'*urus* est le bœuf sauvage des forêts de la Germanie, appelé aussi *bubalus* (Pline, *Hist. Nat.*, VIII, 15). Avec les cornes de l'*urus*, qu'ils garnissaient d'argent, les Germains faisaient des coupes à boire (Caes. *B. Gall.*, V, 28). L'*aurochs* (*urus* des classificateurs modernes) s'appelait chez les anciens *bison* (Pline, l. l. Martial, *Spectac.*, 23). V. Roulin, art. *Aurochs* et *Bison* dans le *Dict. Univ. d'Hist. Nat.* de d'Orbigny. — Suidas, au mot Κάσιον ὄρος, nous apprend qu'Hadrien composa les vers, et que les coupes étaient d'argent.

6. Macrob., *Saturn.*, I, 23.

7. Au sixième siècle, on voit Hilpérik consulter saint Martin d'une façon analogue (Aug. Thierry, troisième *Récit des temps mérovingiens*).

billet blanc, mais en ouvrant celui qui lui était rendu, il ne trouva qu'une feuille blanche. Il prit alors une haute opinion de la divinité qui répondait avec tant d'esprit, et il l'interrogea de bonne foi. Le Dieu ordonna de couper en morceaux le cep de vigne d'un centurion déposé parmi les offrandes, et de remettre à Trajan ces éclats de bois rassemblés dans un *sudarium*. On ne comprit rien à la réponse : plus tard, dit Macrobe, quand les os de Trajan furent rapportés à Rome, on reconnut combien elle était juste. Il était difficile, ainsi que l'a remarqué Van Dale[1], qu'une réponse aussi vague ne pût être adaptée à l'événement, quel qu'il fût.

Après s'être mis en règle avec les Dieux, Trajan s'avança vers l'Arménie, sans doute vers le mois d'avril 114, quand les neiges ne fermaient plus les passages de cette montagneuse région. Parthamasirus lui écrivit, espérant détourner le danger qui le menaçait, et qui, chaque jour, devenait plus visible et plus prochain. Mais dans sa lettre, il eut la maladresse de prendre le titre de *roi* : elle resta naturellement sans réponse. Il en écrivit une seconde, dans laquelle, mettant de côté toute prétention et se faisant aussi humble qu'il le pouvait, il demandait simplement à conférer avec le gouverneur de la Cappadoce, Marcus Junius[2]. Trajan ne suspendit pas sa marche : il envoya au prince arménien le fils de Junius, chargé probablement de promesses vagues. Quant à lui, il s'avança jusqu'à Samosate, en côtoyant l'Euphrate, sans être inquiété par les Parthes un seul instant[3], et il arriva ainsi à Satala, vers l'extrémité septentrionale de la Petite Arménie[4]. Il y trouva

1. *De Oraculis*, p. 170. éd. 1700. Ainsi traduit par Fontenelle (ch. XVI) : « L'oracle eut l'esprit de lui rendre une réponse allégorique, et si générale « qu'elle ne pouvait manquer d'être vraie. Car que Trajan retournât à « Rome victorieux mais blessé, ou ayant perdu une partie de ses sol- « dats ; qu'il fût vaincu, et que son armée fût mise en fuite ; qu'il y arri- « vât seulement quelque division ; qu'il en arrivât dans celle des Parthes ; « qu'il en arrivât même dans Rome en l'absence de l'empereur ; que les « Parthes fussent absolument défaits ; qu'ils ne fussent défaits qu'en « partie ; qu'ils fussent abandonnés de quelques-uns de leurs alliés, la « vigne rompue convenait merveilleusement à tous ces cas différents ; « il y eût eu bien du malheur s'il n'en fût arrivé aucun ; et je crois que « les os de l'empereur reportés à Rome, sur quoi l'on fit tomber l'expli- « cation de l'oracle, étaient pourtant la seule chose à quoi l'oracle n'avait « point pensé. »

2. Dion, LXVIII, 19.

3. C'est ainsi, je pense, qu'il faut entendre les mots αὐτὸς δὲ μέχρι Σαμοσάτων προχωρήσας, καὶ ἀμαχεὶ αὐτὰ παραλαβὼν de Dion, car Trajan n'avait pas à faire la conquête de Samosate, cette capitale de la Comagène étant, comme la province, incorporée depuis l'an 73 à l'empire romain.

4. Auj. Erz-Inghian (Jaubert. *Voyage de Perse et d'Arménie*, p. 101). Beau-

les rois des nations qui habitaient les bords de l'Euxin et de la mer Caspienne, et la région du Caucase, venus là pour rivaliser d'empressement et de soumission. Tous n'avaient pas d'abord montré un zèle égal : Trajan récompensa ceux qui, comme Anchialos, souverain des Hénioques et des Machélons, avaient donné, en temps opportun, des témoignages d'adhésion à la politique romaine. Les autres rencontrèrent un accueil plus froid, mais en furent quittes pour de sévères reproches[1].

Eutrope dit que Trajan donna un roi aux Albaniens, qu'il reçut l'hommage des rois des Ibères, des Sarmates, du Bosphore, des Arabes, des Osrhoéniens et des Colchiens[2]. Il mêle ici des faits appartenant à plusieurs époques : toutefois son énumération est exacte. L'Albanie, l'Ibérie et la Colchide constituent, par leur réunion, l'isthme du Caucase. Les deux premiers pays formaient chacun un état puissant. Les Albaniens étaient divisés en vingt-six hordes qui, jadis, avaient eu chacune leur chef, mais, du temps de Strabon, elles étaient déjà soumises à un seul souverain[3]. Les Ibères étaient également groupés sous le gouvernement d'un chef unique, comme le prouve une inscription de l'an 75, trouvée près de Tiflis, et faisant connaître que Vespasien avait aidé le roi des Ibères Mithridate, fils de Pharasmane, à fortifier contre les Parthes la ville principale de ses états[4]. Quant aux Colchi, qu'Eutrope désigne ici par leur nom générique, ils se divisaient en plusieurs tribus indépendantes dont chacune avait son roi, et qu'Arrien énumère avec détails; il les nomme dans l'ordre suivant, en remontant la côte au nord-est depuis Trébizonde : les *Sanni*, les *Machelones*, les *Heniochi*, les *Zydritae*, les *Lazi*, les *Apsilae*, les *Abasci*, les *Sanigae*[5]. En 132, quand le périple fut composé[6], Anchialos régnait sur les *Machelones* et les *Heniochi* qu'il gouvernait déjà du temps de Trajan, au témoignage de Dion[7], et Julianus, roi des *Apsilae*, avait également

coup de routes s'y croisaient, v. la carte jointe à l'*Itin. Anton.* de Parthey et Pinder. et *Tab. Peuting.* segm. X.

1. Dion, LXVIII, 19.

2. VIII, 3. Albanis regem dedit. Iberorum regem et Sauromatorum et Bosporanorum et Arabum et Osdroenorum et Colchorum in fidem accepit.

3. Strab., XI, 4, 6.

4. *Journal asiatique*, 1859, t. IX, p. 93.

5. Arrian., *Peripl. Euxin.*, 15.

6. Arrien, c. 26, dit qu'il fit son voyage autour de la mer Noire quand il apprit la mort de Cotys. roi du Bosphore Cimmérien. Cette mort arriva en 132 (Kœhne, *Musée Kotschoubey*, II, p. 261).

7. Dion, LXVIII, 19.

insultés. Le malheureux, ne comprenant rien à ce qui se passait, attendait toujours le moment de faire hommage à Trajan : s'imaginant que la cérémonie pourrait avoir lieu, sans être troublée, dans la tente impériale, il y pénétra. Au bout d'un instant on l'en vit sortir, et l'empereur reprendre sa place sur son suggestus. D'une voix impérieuse et brève, il ordonna à l'Arménien de s'expliquer devant tous, afin que jamais les paroles qu'ils allaient échanger ne pussent être dénaturées. Les troupes, silencieuses cette fois, se pressaient autour d'eux : Parthamasirus sentit qu'il était perdu. En cet extrême danger, ni sa sincérité, ni sa noblesse ne l'abandonnèrent. Il dit, aussi haut qu'on l'exigeait, et avec autant de simplicité que s'il eût parlé à Trajan dans le tête-à-tête ou en présence de son conseil, que la souveraineté d'Arménie lui appartenait légitimement à la seule condition de recevoir le diadème des mains de Trajan, comme Tiridate avait reçu le sien des mains de Néron[1], qu'il venait se soumettre à cette investiture, que sa personne et sa liberté ne devaient souffrir aucune atteinte. Trajan fit alors connaître ses desseins, et déclara, en deux mots, que l'Arménie serait désormais une province romaine. Il permit à Parthamasirus de se retirer avec quelques cavaliers qui l'avaient accompagné, mais il leur donna une escorte chargée d'empêcher qu'ils communiquassent avec personne, et de surveiller tous leurs mouvements. A d'autres Arméniens qui avaient suivi le prince, il enjoignit de retourner chacun dans sa ville, sans aucun délai, et avec défense expresse d'en sortir.

Quelques amis fidèles attendaient-ils Parthamasirus en dehors du camp ? Les appela-t-il à son secours ? Ou bien essaya-t-il de se débarrasser, soit par la fuite, soit par une lutte désespérée, des gardes que Trajan avait placés près de lui ? On ne sait, mais ce qui n'est que trop certain, c'est qu'il fut mis à mort par son escorte. De son court règne de trois ans, on ne connaît que cette fin sanglante, qui marque tristement la nouvelle politique de Trajan et le début de ses conquêtes[2].

1. Suét., *Ner.*, 13. Dion., LXII, 23. LXIII, 4 et 5.

2. Dion, LXVIII, 20. dit seulement que Trajan ἐτιμωρήσατο Παρθαμάσιριν sans indiquer la nature de la punition. Dans Eutrope, VIII, 3. on lit : Armeniam... recepit Parthamasiro occiso, qui eam tenebat. Un fragment de Fronton confirme la dernière version : « Personne, dit-il, « n'eut à se repentir d'avoir confié à Lucius [Verus] son royaume ou « ses biens : Trajan n'est pas complètement excusable du meurtre de « Parthamasirus qui était venu l'implorer. Bien que celui-ci ait été jus-

L'Arménie entière ne fut pas réduite en province, et la seule partie incorporée se composa sans doute du bassin supérieur de l'Euphrate et des districts voisins du Pont-Polémoniaque. En effet, si l'on compare au texte de Dion Cassius, des chapitres correspondants de l'histoire d'Arménie de Moïse de Khorène, on sera frappé de ne trouver aucun rapport entre les deux récits. Suivant l'historien arménien, Ardachès, roi d'Arménie, aurait d'abord refusé le tribut aux Romains et battu les légions de Domitien, mais quand Trajan arrive en Asie, Ardachès cède à son ascendant, lui remet l'arriéré des impôts qu'il devait, et obtient son pardon; Trajan le défend même contre les entreprises de son frère Majan, et Ardachès reste, sous Trajan et sous Hadrien, l'ami fidèle de Rome[1].

Ainsi c'est au moment où, d'après Dion, les Arméniens perdirent leur indépendance, que se placerait le règne de leur plus grand prince, car Ardachès, sauvé miraculeusement d'un massacre par sa nourrice, reconquiert son royaume, donne et ôte les couronnes chez les Alains et chez les Perses, encourage l'agriculture, les arts libéraux, les sciences[2]. Malgré le caractère poétique de ce récit, il serait téméraire de le rejeter absolument. Moïse, tout en convenant qu'il a résumé d'anciens chants épiques, déclare qu'il avait eu sous les yeux, pour écrire l'histoire d'Ardachès, des livres grecs tels que celui d'Ariston de Pella[3]. On conciliera ce qu'il peut y avoir ici de réel, avec les renseignements donnés par Dion, en admettant comme l'a fait M. Dierauer[4], que Tiridate, Exedarès et Parthamasirus n'avaient régné que sur *une partie* de l'Arménie, et que cette partie seule fut réduite en province : en effet, les villes que, d'après Moïse, Ardachès a détruites, fondées ou embellies, sont toutes situées au centre de

« tement tué (*merito* interfectus) dans un tumulte qu'il avait excité, « mieux valait pour l'honneur romain qu'il s'en fût allé impuni ». (*Principia historiae*, éd. Naber, p. 209). Du reste Trajan prit sur lui la mort de Parthamasirus, et ne souffrit pas qu'on y vît une instigation d'Exedarès, mais il déclara avoir ainsi puni le manque de parole de l'Arsacide (Suidas, v° γνῶσις).

1. Moïse de Khorène, liv. II, chap. 54, 55. Traduction de Levaillant de Florival, vol. I, p. 278-279.

2. Ibid., p. 285-287. La numismatique des rois Arsacides de l'Arménie cesse trente ans après l'ère chrétienne (Langlois, *Numism. de l'Arménie dans l'antiquité*, p. 44) ce qui nous prive, pour la période dont nous nous occupons, d'un utile moyen de contrôle.

3. Ibid., p. 287.

4. P. 161.

l'Arménie, dans le district d'Ararad. D'après cela il faudrait compter Ardachès au nombre des princes qui se soumirent à Trajan, et probablement il vint aussi à Satala[1].

Trajan prit rapidement les mesures propres à consolider la domination romaine dans le pays qu'une politique habile, plutôt que le sort des armes, venait de mettre dans ses mains. Les postes les plus importants de la nouvelle province furent garnis de troupes[2]; la ville de Mélitène, qui commande un passage important de l'Euphrate, fut agrandie et fortifiée[3], et des détachements furent échelonnés sur la côte du Pont-Euxin[4], afin de maintenir toutes les nations barbares dans l'obéissance pendant que le gros de l'armée agirait contre les Parthes : Trajan, comme on voit, ne les attaquait point avant de s'être assuré tous les moyens de les vaincre.

Pendant qu'il réglait d'une manière si avantageuse les affaires d'Arménie, l'heureux et entreprenant capitaine dont nous avons raconté les exploits dans la guerre Dacique, Lusius Quietus, acquérait de nouveaux titres à la reconnaissance de l'empereur et à l'admiration des Romains. Se portant rapidement à l'Est, au-delà du cours de l'Araxe, il était allé attaquer, dans l'Atropaténe, la belliqueuse nation des Mardes, et l'avait vaincue[5]. L'Atropatène, ou comme l'appelaient les Romains, la Médie[6], fut le prix de sa victoire. Puis, par une de ces pointes qui plaisaient et réussissaient à son audace, il se rendit maître sans coup férir de Singara, et de quelques autres petites places du voisinage[7].

1. M. Dierauer, p. 163, fait remarquer avec raison qu'une partie des médailles de Trajan à la légende REGNA ADSIGNATA, où le prince ne porte pas le surnom de *Parthicus* (Cohen, n°ˢ 206 et 372), n'a pu être frappée qu'à propos de ces investitures de l'an 114.

2. Dion., LXVIII, 21 : φρουρὰς ἐν ἐπικαίροις καταλιπών.

3. Procop., *De Aedific.*, III, 4. Cf. Tacit., *Ann.* XV, 26, 27. Plutarch., *Lucull.*, 32. Sext. Rufus, *De Victoriis*, 15.

4. Procop., *Bell. Gothic.*, IV. 2. Λέγουσι μὲν οὖν ὡς κατά τούς Τραϊανοῦ τοῦ Ρωμαίων αὐτοκράτορος χρόνους κατάλογοι Ῥωμαίων στρατιωτῶν ἐνταῦθα τε καὶ μέχρι ἐς Λάζους καὶ Σανίγας ἵδρυντο.

5. Themistius orat., XVI, *de Saturnino ad Theodos* (éd. Harduin, p. 205).

6. Tacit., *Annal.*, XIV, 23. Anquetil Duperron, *Mém. de l'Acad. des B. Lettres*, XLV, p. 143. Ces conquêtes de Lusius Quietus ont peut-être servi de base à la tradition suivant laquelle Trajan aurait poussé ses conquêtes jusque dans la Grande Tartarie (v. Nicolas Costin dans *Notices et Extraits des Manuscrits*, XI, p. 331). Lusius a pu traverser l'Araxe près de sa source, aux environs d'Erzeroum, comme Kinneir, dans son voyage (trad. II, p. 127).

7. Telles que la position nommée *Castra Maurorum* (Ammien, XXV, 7).

Or Singara (auj. Sindjar) est une position de premier ordre, qui domine la route d'Orfa à Mossoul, et sans laquelle on n'est jamais assuré de posséder la Mésopotamie[1].

En consultant une carte de ce pays, on sera tenté, au premier abord, de juger sévèrement le coup de main de Lusius sur Singara. Il se jetait au milieu de tribus non soumises, et ne pouvait recevoir aucun secours de Trajan, dont l'armée n'avait pas encore franchi l'Euphrate. Mais une connaissance plus détaillée des lieux fait comprendre comment l'occupation de ce poste se rattachait aux opérations ultérieures, et montre que l'imprudence n'est qu'apparente. La chaîne du Sindjar est une forteresse naturelle presque imprenable et toujours bien approvisionnée par la nature, ce qui a permis aux Yézidis qui l'habitent de défier jusqu'ici les efforts des pachas qui ont essayé de les réduire. « Ils « habitent, dit Kinneir[2], des villages ou plutôt des cavernes « souterraines pratiquées dans le flanc des montagnes. Le sol « qu'ils cultivent est assez fertile pour les mettre en état de se « passer du blé de leurs voisins. Leurs montagnes abondent en « sources et en pâturages : leurs chevaux sont excellents. » D'après cela, il avait fallu autant de hardiesse que de bonheur pour s'emparer de la position, mais une fois qu'on en était maître, quelques hommes déterminés et industrieux suffisaient à la garder et pouvaient attendre, en parfaite sécurité, l'arrivée du reste des troupes.

La conquête de la Médie et celle de Singara valurent à Trajan sa huitième et sa neuvième salutation impériale[3]. Sur un diplôme militaire du 31 août 114, il ne porte encore que la septième[4], reçue à Elegia, ce qui prouve que son séjour en Arménie prit la plus grande partie de l'année, et que les opérations de

1. C'est sans doute dans le récit de la campagne de Lusius Quietus qu'Arrien mentionnait : Λιβαναὶ, πόλις Συρίας, ταῖς Ἄτραις γειτνιάζουσα. Παρθικῶν ἐννάτῳ, identique avec la Λιβά de Polybe (V, 51), comme l'a conjecturé Ch. Müller. Liba était située entre Nisibe et le Tigre. Enfin c'est encore à la guerre d'Arménie que se réfèrent ces mots d'Eutrope (VIII, 3) : « tres provincias fecit [Trajanus]... cum iis gentibus quae Madenam « attingunt » car la Madène était une fertile province de l'Arménie (Sext. Rufus, *de Victoriis*, c. 15).

2. Voyage cité, trad. fr., t. II, p. 220.

3. Comme nous l'avons dit, la neuvième figure parmi les titres de Trajan, sur une borne milliaire de la voie latine, encore en place à Ferentino, et gravée sous la 18e puissance tribunitienne, en 114 (notre n° 77).

4. Henzen, n° 6857 a.

Quietus se firent en automne. Comme récompense de ses services, ce brave officier obtint l'entrée au Sénat avec le rang d'ancien préteur, et fut désigné consul pour l'année suivante[1]. Trajan revint passer l'hiver à Antioche, où il entra en grande pompe, couronné d'olivier, le 7 janvier 115[2].

§ 3.

Campagne de l'an 115. — *Conquête de la Mésopotamie.*

Le texte de Xiphilin devient ici tellement court et même vague, qu'on ne peut émettre que des conjectures sur les événements de cette campagne et l'ordre dans lequel ils se suivirent. Trajan se rendit d'abord dans l'Osrhoène, dont le roi Abgare offrait depuis longtemps sa soumission, et dont les ambassades avaient été éconduites. Il consentait à céder à Rome la souveraineté qu'il tenait de Chosroès et qu'il lui avait payée d'une grande somme d'argent. Comme l'empereur allait entrer dans Edesse, il rencontra le phylarque qui venait à sa rencontre, renouvelant sa soumission et accompagnant cet hommage de présents considérables. C'étaient deux cent cinquante chevaux, avec les armures pour chaque cheval et le cavalier qui le monterait, et soixante mille flèches. Avec un désintéressement assez fastueux, Trajan n'accepta que trois armures, à titre de curiosités, et dit au phylarque de garder le reste. Mais Abgare tenait en réserve un moyen de succès infaillible. Il connaissait les penchants du vainqueur de l'Arménie, et il s'était fait accompagner de son fils Arbandès, jeune, bien fait, et dans toute la fleur de sa beauté. Arbandès plut à Trajan, qui le combla de caresses, et traita le père avec une douceur dont cette guerre n'offre pas un autre exemple et dont la raison est facile à pénétrer[3].

On passa quelques jours en fêtes et en banquets[4], puis la campagne commença, sur le conseil même d'Abgare[5], par l'in-

1. Themistius, l. c.
2. Cette date sera prouvée plus loin.
3. Suidas, v[is] Ἔδεσσα, φυλάρχης, ὠνητή, ἱκέτευμα, ἄκρα. Dion, LXVIII, 21. Je crois reconnaître cette scène sur un bas-relief de l'arc de Constantin où un homme âgé, revêtu d'un costume barbare, amène un jeune homme semblablement vêtu en présence de Trajan assis sur une estrade. L'empereur étend vers eux le bras droit, avec un air de protection et d'encouragement. Rossini, *gli archi trionfali*, tav. LXXI.
4. Suidas, v[o] Ἐλλόβια.
5. Suidas, v[o] Ὑφηγήσονται.

vasion de l'Anthemusias, dont le phylarque Sporacès se rendit aux Romains. L'armée, avançant à l'Est, s'empara de Batnae, centre d'un commerce considérable avec l'Inde et la Sérique[1], puis de Nisibe, où les armes romaines n'avaient pas paru depuis Lucullus[2]. La prise de Thebidha[3], château fort placé entre Nisibe et Singara, permit enfin de donner la main aux compagnons de Lusius, qui occupaient la dernière ville depuis l'année précédente, et l'assujétissement de la Mésopotamie fut complet. Enchantés de ce succès rapide, les soldats, dès ce moment, décernèrent à Trajan le surnom de *Parthicus*, mais il ne voulut pas le prendre sur les monuments avant de l'avoir reçu du Sénat et justifié par des conquêtes plus étendues[4].

Dans le même temps, les Parthes étaient en proie à la guerre civile. Un chef arabe, Manisarus avait attaqué Chosroès et ce dernier était en fuite[5]. Manisarus proposa à Trajan de partager les dépouilles de l'Arsacide. Il se désistait de toute prétention sur les parties de l'Arménie et de la Mésopotamie dont les Romains étaient maîtres[6], et il entendait régner sur le reste. Il va sans dire que Trajan n'accepta point, et il refusa même de conférer avec les ambassadeurs de Manisarus. Celui-ci conclut alors une alliance avec Mannus, autre roi arabe, que menaçait l'approche des Romains[7], et il semble même, autant que permet d'en juger le désordre des textes, que Manisarus avait négocié des deux côtés à la fois[8]. Trajan ne s'en préoccupa point : il n'était pas encore en mesure d'attaquer l'Assyrie. Il fallait franchir le Tigre et s'engager dans un pays inconnu ; la saison était trop avancée pour commencer des opérations aussi longues. Il les remit donc à l'année suivante, et ordonna de prendre, dans les forêts voisines

1. Ammien Marcell. XIV, 3, 3. Il ne faut pas confondre Batnae de Mésopotamie avec la petite ville syrienne du même nom, dont Julien (*Ep.* 27) fait une description charmante.

2. Dion, XXXV, 7. Plut., *Lucull.*, 32. Sext. Rufus, *de Victor.*, 15.

3. Θεβιθά φρούριον Μεσοποταμίας. Ἀρριανὸς ἑνδεκάτῳ. Tab. Peuting, XI, E : *Nisibi*, XXXIII. *Thebeta*, XVIII. *Baba*, XXXIII. *Singara*.

4. Dion, LXVIII, 23. Le nom de *Parthicus* ne figure positivement que sur les monuments datés de la XX[e] puissance tribunitienne. L'inscription de Gruter, 248, 2, où il accompagne le XIX[e] tribunat, est fausse ou mal copiée (Borghesi, *Bull. de l'Inst. arch.*, 1859, p. 116).

5. Dion, LXVIII, 21. Et. de Byzance, Χωχή, κώμη πρὸς τῷ Τίγριδι ποταμῷ. Ἀρριανὸς δεκάτῳ. καὶ βασιλεὺς δ'ἐξελαύνει ἐκ Σελευκείας οὐ πρόσω τοῦ ποταμοῦ τοῦ Τίγριδος ἐς κώμην ᾗ τινι Χωχή ὄνομα. Ce roi est Chosroès, et non Trajan.

6. Dion, LXVIII, 21.

7. Id.

8. Ibid., cf. Suidas, v[o] Μάννος.

de Nisibe, les bois nécessaires à la construction d'un pont de bateaux. On peut croire aussi qu'il était bien aise d'attendre le retour de Lusius Quietus, retenu à Rome, cette année même, par l'exercice de son consulat.

Malgré les facilités que Trajan avait rencontrées dans cette conquête, rendue si rapide et si aisée par la désunion des Parthes et la rivalité des phylarques, il ne laissa pas s'affaiblir la discipline et la vigilance de ses soldats[1]. A soixante ans passés, il conservait l'activité et les habitudes de sa jeunesse, marchant à la tête des troupes, passant les gués à pied, partageant les fatigues et contenant l'ardeur de ceux qu'il commandait. Parfois il feignait de tenir de ses espions de mauvaises nouvelles et multipliait les précautions; il répandait de faux bruits ou bien il ordonnait des marches et des contre-marches inutiles en apparence, mais propres à tenir en haleine des troupes déshabituées de la grande guerre[2] et placées en face d'ennemis dont les allures désordonnées et les attaques imprévues inspiraient toujours un certain effroi.

L'empereur revint prendre ses quartiers d'hiver à Antioche, comme à la fin de la précédente campagne. Mais celle qu'il terminait avait été moins longue, puisqu'il était déjà rentré dès l'automne dans la capitale de la Syrie. La prise de Batnae et celle de Nisibe lui valurent ses X^e^ et XIe salutations impériales[3]. C'est, je pense, à cette époque qu'il constitua et organisa la province d'Arabie, laissée jusqu'alors sous l'administration du légat de Syrie[4]. En même temps il ordonna de construire, pendant l'hiver, une flotte qui devait descendre l'Euphrate l'année suivante, et servir ses projets dans le haut Orient. Dion ne dit rien de cette construction, mais il me semble en trouver des traces dans les fragments conservés des Παρθικά, et aussi dans les événements de l'an 116. Arrien racontait certainement des faits que Dion, ou plutôt son abréviateur, a passés sous silence. Ainsi, au Xe livre, il mentionnait Φάλγα; ce ne peut être qu'à propos d'un

1. Dion, LXVIII, 23. Extrait par Suidas au mot προσκόπων.

2. Les légions de Syrie n'avaient pas fait campagne depuis la prise de Jérusalem, en 70.

3. Il n'a encore que la neuvième dans l'inscription de l'arc d'Ancône (notre n° 78) érigé en 115. La onzième se trouve dans l'inscription du pont du Métaure (notre n° 79) construit la même année.

4. Ammien Marcellin, XIV, 8. Hanc [Arabiam] provinciae imposito nomine rectoreque attributo, obtemperare legibus nostris Trajanus compulit imperator, incolarum tumore saepe contuso, cum glorioso Marte Mediam urgeret et Parthos.

passage de troupes[1]. Or Φάλγα ou Φάλιγα se trouvait, suivant les *Stathmes Parthiques* d'Isidore, au voisinage immédiat de Nabagath, et au confluent du Chaboras et de l'Euphrate[2]. Au livre XI[e], Arrien parlait de Νάαρδα sur l'Euphrate[3]. Cette ville, très-importante et habitée par de nombreux israélites, ne pouvait être nommée ici à propos de la révolte des Juifs de Mésopotamie, qui eut lieu en 116 ou 117 et n'était, dès lors, racontée qu'à la fin des Παρθικά, au XVI[e] ou au XVII[e] livre. Au livre XIII[e] enfin, Arrien parle encore d'une satrapie baignée par l'Euphrate[4].

D'autre part nous allons voir Trajan naviguer sur le golfe Persique avec une escadre de cinquante navires. Où les aurait-il pris? Quand Alexandre projeta une expédition maritime en Arabie[5], il fit construire sa flotte partie en Syrie (les navires démontés avaient été transportés par pièces à Thapsaque), partie autour de Babylone, avec les cyprès qui entouraient la ville. Mais ces cyprès n'existaient déjà plus du temps de Strabon, qui dit que les Babyloniens employaient le palmier dans leurs constructions, faute de tout autre bois. Ce n'est donc pas à Babylone que Trajan trouva les éléments de la flotte dont il avait besoin. Tout porte à croire que ce fut en Syrie, et que les passages cités d'Arrien se réfèrent au voyage de cette flotte le long de l'Euphrate[6].

Enfin la campagne de Julien chez les Perses jette quelque jour sur la guerre parthique de Trajan. Or Julien opérait avec deux armées; la plus considérable, à la tête de laquelle il se plaça, descendit le cours de l'Euphrate; la deuxième, sous les ordres de Procope et de Sébastien, devait traverser la Mésopotamie au nord et rejoindre le corps principal à Ctésiphon[7]. Cette deuxième armée ne se trouva pas au rendez-vous. Je pense que ces deux attaques convergentes sur la capitale de l'Assyrie se

1. Φάλγα, κώμη μέση Σελευκείας τῆς Πιερίας καὶ τῆς ἐν Μεσοποταμίᾳ. Ἀρριανὸς ἐν ι' Παρθικῶν.

2. Isid., *Stathm. Parth.* éd. Didot, p. 248. C'est là que Dioclétien fonda plus tard Circésium.

3. Νάαρδα, πόλις Συρίας πρὸς τῷ Εὐφράτῃ, ὡς Ἀρριανὸς Παρθικῶν ἑνδεκάτῳ.

4. Χαζηνή. Il y a ici une erreur de copiste, car suivant Strabon la Χαζηνή était au delà du Tigre, dans le voisinage d'Arbèles.

5. Arrien, *Anabas.*, VII, 19, 3 et 4.

6. Ritter, *Erdkunde*, X, p. 120. admet que Trajan eut une flotte sur l'Euphrate, probablement pour les raisons ici déduites.

7. Ammien, XXIV, 7.

retrouvaient dans le plan de campagne de Trajan, qui dut rester classique.

Pendant le séjour de Trajan à Antioche, un effroyable tremblement de terre désola cette riche capitale de la Syrie. Depuis quelques années, des fléaux semblables avaient ravagé l'Asie, la Grèce, la Galatie[1], mais la catastrophe d'Antioche paraît avoir été plus terrible que les autres[2]. Elle est aussi mieux connue, Dion l'ayant racontée en détail, à cause de la présence de l'empereur et des dangers qu'il courut. Pendant plusieurs jours, on entendit des roulements souterrains[3], préludes du tremblement de terre proprement dit. Le jeudi 13 décembre 115, après le chant du coq[4], on éprouva la première secousse ; d'autres lui succé-

1. Hieronym., *Chron.*, p. 162, 165, éd. Schoene.
2. Elle s'étendit jusqu'à Rhodes (Malalas, *Chron.*, p. 275, éd. Bonn).
3. Que Dion, LXVIII, 24, appelle κεραυνοί.
4. Malalas, l. l. C'est ici qu'il convient de discuter les renseignements chronologiques fournis par Malalas. Dans le chapitre de sa *Chronographie* consacré à la guerre Parthique, il a donné quatre dates :

p. 270. Τραϊανὸς... ἐπεστράτευσε τῷ ιβ' ἔτει τῆς βασιλείας αὐτοῦ ἐξελθὼν κατ' αὐτῶν μηνὶ ὀκτοβρίῳ τῷ και ὑπερβερεταίῳ ἀπὸ Ῥώμης

ibid. κατέφθασεν ἐν Σελευκείᾳ τῆς Συρίας μηνὶ ἀπελλαίῳ τῷ καί δεκεμβρίῳ

p. 272. εἰσῆλθεν ἐν Ἀντιοχείᾳ τῆς Συρίας μηνὶ αὐδηναίῳ τῷ καὶ Ἰανουαρίῳ ἑβδόμῃ ἡμέρᾳ ε' ἡμερινῇ δ'

p. 275. ἔπαθεν Ἀντιόχεια πάθος μηνί ἀπελλαίῳ τῷ καὶ δεκεμβρίῳ ιγ', ἡμέρᾳ α', μετά ἀλεκτρυόνα, ἔτους χρηματίζοντος ρξδ' κατά τοὺς αὐτοὺς Ἀντιοχεῖς, μετὰ δε β' ἔτη τῆς παρουσίας τοῦ θειοτάτου βασιλέως Τραϊανοῦ τῆς ἐπὶ τὴν ἀνατολήν.

Comme il a été établi plus haut, la date ιϐ' (= XII) de la page 270 est fausse. Il faut la changer en ις', seule indication qui convienne à l'an 113. Il y a ici une faute de copie évidente, sur laquelle tout le monde est d'accord.

Il n'y a aucune observation à faire sur la dernière indication de la même page.

Celles des pages 272 et 275 sont liées. Voici comment. L'an 164 d'Antioche commença à l'automne de 115 ap. J.-C. L'indication de l'année est donc exacte, et elle répond bien au consulat de *M. Vergilianus Pedo*, comme l'exige le récit de Dion. Mais le 13 décembre 115 fut un jeudi et non un dimanche. Il est vrai que Pagi (ap. Baron., *Annal. Eccles.*, ad. a. 117) a proposé de lire κγ' au lieu de ιγ', le 23 au lieu du 13. Mais M. Gutschmid a fait sur ce point une remarque très-ingénieuse (dans Dierauer, p. 156) et qui nous semble décisive. Malalas, dans les documents païens qu'il avait sous les yeux, ne trouvait que le quantième des mois syriens. Il a voulu y ajouter le rang des jours de la semaine, pour donner plus de précision à son récit, et il s'est trompé dans les calculs que nécessitait cette addition, ou en consultant les tables de concordance qu'il possédait. Justement, le 7 janvier 115 est un dimanche, et le 13 décembre de la même année un jeudi. On voit qu'une simple interversion dans les chiffres qui indiquent les jours rétablit les faits, sans qu'il soit

dèrent avec une rapidité étourdissante. C'étaient des oscillations verticales qui ébranlaient les édifices les plus solides et poussaient les autres hors de terre. Le fracas de leur chute, les débris qu'en s'écroulant ils projetaient de tous les côtés, un nuage de poussière remplissant les rues et les places, causaient un effroi et un désordre indicibles. On ne pouvait, selon les paroles de Dion, ni se voir, ni se parler, ni s'entendre. Comme le fléau se fit sentir pendant plusieurs jours, il fut impossible de porter secours aux malheureux ensevelis sous les décombres de leurs maisons, et lorsqu'enfin ceux qui s'étaient dérobés par la fuite à une mort certaine risquèrent leurs premiers pas sur le sol raffermi, on ne retrouva vivants qu'une femme qui allaitait un enfant et un autre enfant attaché, dit-on, au sein de sa mère déjà morte.

Trajan courut les plus grands dangers : il allait être écrasé sous les ruines du palais qu'il habitait lorsqu'un personnage de taille surhumaine vint, à ce que l'on raconta, l'arracher à ce lieu funeste et, le faisant passer par une fenêtre, le porter au milieu du cirque, dans un vaste espace découvert où il put attendre en sécurité le raffermissement du sol. Mais dans le cirque même, Trajan et les siens étaient à peine rassurés, tant le mont Casius

nécessaire de changer les chiffres, et nous donne en même temps la date de la *rentrée* de Trajan à Antioche au commencement de l'année 115. Il y vint donc trois fois : 1° au début de la guerre. C'est alors qu'il fit une offrande à Jupiter Kasios; 2° après la campagne d'Arménie; 3° après la campagne de Mésopotamie, et c'est alors qu'eut lieu le tremblement de terre. Les souvenirs qu'il avait laissés dans cette ville, et autour desquels se formèrent plusieurs légendes rapportées par Malalas, s'expliqueraient mal, en effet, si on n'admet point qu'il y passa un temps assez long.

Eckhel (*Doctrina*, VI, p. 453), Borghesi (*Œuv.*, V, p. 22), Noël des Vergers (*Comptes-Rendus de l'Acad. des Inscript.* 1866, p. 85), placent la catastrophe au commencement de l'année 115. Pourtant le témoignage si précis de Malalas est confirmé par une chronologie grecque publiée par Scaliger (v. Pagi dans Baronius, *An. Eccl.* an. 117) qui rapporte le tremblement de terre à la 3° année de la 223° olympiade, laquelle court de juillet 115 à juillet 116. Eckhel dit que ces sortes de chronologies offrent peu de garanties. Cependant elles sont quelquefois exactes, et quand elles se trouvent, comme ici, corroborées par d'autres documents, il n'est pas permis de les rejeter. Comme Dion rapporte que le consul Pedon faillit être victime de la catastrophe (et non qu'il en fut victime comme le dit N. des Vergers l. c.), et que ce personnage, consul ordinaire, fut en charge au commencement de l'année, on veut que le tremblement de terre ait eu lieu pendant sa magistrature. Mais au contraire, puisque Pedon était à Antioche, c'est qu'il n'était plus en fonction : pendant l'exercice de sa charge il ne pouvait quitter Rome. M. Dierauer (p. 167) adopte avec raison la date donnée par Malalas.

semblait vacillant et prêt à tomber sur la ville pour en achever la ruine. Le pays fut complétement bouleversé : des collines s'affaissèrent; des cours d'eau s'engouffrèrent dans le sol, d'autres jaillirent tout à coup à la surface de la terre[1]. L'empereur en fut quitte pour quelques contusions légères. Mais sa présence avait amené en Syrie une foule d'étrangers, et cette circonstance augmenta le nombre des victimes. Beaucoup de sénateurs et d'hommes politiques avaient reçu l'ordre ou obtenu la permission de venir à Antioche conférer avec lui des affaires générales; les députations des villes s'y étaient rendues pour le féliciter de ses victoires, enfin de simples curieux y affluaient, en grand nombre, de tous les points de l'empire. Au lieu des fêtes projetées pour la célébration de tant de victoires, on n'y trouva qu'une catastrophe terrible, qui jetait le deuil dans toutes les parties du monde romain.

Avant de reprendre ses opérations militaires, Trajan voulut soulager les maux qu'il laissait derrière lui. Il ordonna la réparation d'un très-grand nombre d'édifices et fit reconstruire somptueusement ceux qui n'existaient plus[2].

§ 4.

Campagne de l'an 116. — *Conquête de l'Assyrie.* — *Révolte des Juifs.*

Au printemps, Trajan reprit ses opérations et se disposa à envahir l'Assyrie proprement dite ou Adiabène, située au delà du Tigre. Il se dirigea vers Nisibe. Les ordres qu'il avait donnés pour la construction de bateaux qui permissent à l'armée de franchir le fleuve avaient été exécutés[3]. Ces bateaux, probablement décomposés en plusieurs pièces, furent transportés sur des chariots jusqu'au bord du Tigre, remontés sur place, et l'établissement du pont commença. Les habitants du pays, stupéfaits de

1. Dion, LXVIII, 24 et 25.
2. Malalas, p. 277.
3. D'après Ritter, *Erdkunde*, X, p. 120, il y a près de Nisibe, à la source du Chaboras, des forêts qui fournirent les bois nécessaires. Le passage eut lieu sans doute près de Gezireh Ibn Omar, localité ainsi nommée d'une île qui se trouve au milieu du fleuve et qui facilita l'établissement du pont de bateaux. C'est toujours un passage important au point de vue militaire. Les Romains y établirent plus tard la forteresse de *Bezabde*.

voir ces embarcations surgir, en quelque sorte, au milieu d'un pays déboisé, s'enfuirent à l'exception d'un petit nombre d'archers Carduques qui, avec une bravoure égale à celle que leurs ancêtres avaient déployée jadis contre Xénophon et ses compagnons, essayèrent de s'opposer au passage[1].

Mais la hardiesse de quelques barbares ne pouvait arrêter une armée romaine pleine d'élan, munie de puissants moyens d'action et habile à les mettre en œuvre. Le nombre des barques dont on disposait dépassait celui qui devait entrer dans la composition du pont. Pendant que les soldats le construisaient avec cette promptitude surprenante qu'admiraient les hommes du métier[2], d'autres légionnaires et des auxiliaires légèrement armés traversaient le Tigre sur différents points, forçant les Carduques à courir de l'un à l'autre, et couvrant ainsi les travailleurs par plusieurs attaques, réelles ou feintes, exécutées dans le même moment. Les barbares furent balayés, le pont s'acheva et bientôt l'armée tout entière, transportée sur la rive gauche, devint presque immédiatement la maîtresse du pays. Dans des pourparlers engagés l'année précédente, Mebarsapès[3] avait traîtreusement fait prisonniers un centurion nommé Sentius et quelques soldats. Il les retenait dans la ville fortifiée d'Adenystra[4]; ces Romains, pendant un long séjour, avaient pu étudier les moyens d'introduire leurs compatriotes dans la place, et ils les aidèrent effectivement à s'en emparer[5]. La prise d'Adenystra les rendit maîtres du pays sans coup férir. Après cette facile et rapide conquête, Trajan se dirigea vers Babylone, en suivant le chemin qu'avait pris Alexandre quatre siècles auparavant. On peut croire qu'il ne manqua point de visiter le champ de bataille d'Arbèles : en traversant ces plaines à jamais célèbres, il put songer à la destinée du fils de Philippe sans être écrasé par les souvenirs qu'évoquait naturellement un tel parcours. Aux exploits si vantés du héros grec, le capitaine romain pouvait opposer cette guerre, aussi heureuse et aussi rapide, qui assurément avait jusqu'ici coûté moins de sang. Il vit aussi les sources de bitume de Memnis, et les flammes qui s'échappent du sol à Kirkuk[6]. Repassant

1. Dion, LXVIII, 26.

2. Καίτοι γε ταχυτάτη ὧν ἐγὼ οἶδα Ῥωμαίοις ἡ γεφύρωσις ἡ διά τῶν νεῶν γίγνεται. Arrian., *Anab.*, V, 7, 3.

3. Roi d'Adiabène.

4. Dion, LXVIII, 23. Localité inconnue.

5. Dion, l. c.

6. Ἡφαίστου νῆσοι, τῆς Ἀδιαβηνῆς. Ἀρριανὸς ιγ' Παρθικῶν. cf. Strabon, XVI,

enfin le Tigre à la hauteur d'Opis, il rencontra le grand retranchement haut de 25 pieds (7m75), large de 50 (15m50), construit, disait-on, par Sémiramis[1], sur une longueur de 200 stades (37 kilomètres), et il le longea jusqu'à son extrémité qui aboutit à l'Euphrate. L'armée, qui venait de conquérir l'Adiabène, y rencontra la flotte qui avait descendu le fleuve depuis Phalga.

Dans une plaine voisine des sources de bitume qui offrirent aux Babyloniens le ciment nécessaire à leurs constructions gigantesques, à Ozogardana[2], au pied du mur de Médie, Trajan passa en revue toutes ses troupes. Il les vit défiler, assis sur un siége de pierre que l'on montrait encore plus de deux siècles après, et qui avait gardé son nom[3]. Puis, descendant le fleuve avec ses soldats[4], il entra à Babylone, abandonnée en grande partie à cause des guerres civiles auxquelles le pays des Parthes était en proie[5]. On ne laissa pas néanmoins d'y faire un certain nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouva le précepteur du romancier Jamblique[6].

Trajan disposait maintenant de la totalité de ses forces; il pouvait porter aux Arsacides des coups décisifs et marcher à la conquête de pays plus éloignés vers l'Orient. La capitale des rois Parthes, Ctésiphon, n'était pas encore en sa puissance. Il s'agissait de faire passer la flotte de l'Euphrate sur le Tigre, qui baignait les murs de cette riche cité. Le *Naharmalcha* ou fleuve royal, canal réunissant les deux grands cours d'eau qui arrosent et

1, 4 (p. 738) περι Ἄρβηλα δέ ἐστι καὶ Δημητρίας πολις· εἶθ' ἡ τοῦ νάφθα πήγη, καὶ τά πυρά... Ces feux sont très-bien décrits par Ainsworth, *Journey from Bagdad to Constantinople viâ Kurdistan* (1437), dans Chesney, *Narrative of the Euphrates Expedition*, 1868, in-8°, p. 497. Les environs de Kirkuk sont coupés par beaucoup de canaux : d'où le nom de νῆσοι.

1. Suidas, v° χῶμα. Les chiffres montrent qu'il s'agit du διατειχίσμα nommé plusieurs fois par Strabon, et reliant Babylone à Séleucie (II, 1, 26. XI, 14, 8).

2. Ammien, XXIV, 2, trajecto fonte scatenti bitumine Ozogardana occupavimus oppidum... in quo principis Trajani tribunal ostendebatur. V. la carte jointe au mémoire de d'Anville, *l'Euphrate et le Tigre*, 1775. in-4°.

3. Au passage d'Ammien, ajouter celui de Zozime, III, 15. βῆμα ὑψηλον εκ λίθου πεποιημένον ὁ Τραϊανοῦ καλεῖν εἰώθασιν οἱ ἐγχώριοι. Zozime appelle la localité Zaragardia.

4. Peut-être la flotte ne descendit-elle pas au-dessous de Massice, embouchure du Naharmalcha dans l'Euphrate (Plin., *Hist. nat.*, V, 21).

5. Dion, LXVIII, 26.

6. Fabricius, *Bibl. Gr.*, VIII, p. 153. Trajan célébra un sacrifice en l'honneur d'Alexandre, dans la maison où il était mort.

limitent la Mésopotamie, débouchait en face de Ctésiphon même : il eût été imprudent d'essayer le passage sur ce point. Un nouveau canal, creusé par les ordres de l'empereur, sur une longueur de 30 stades (5548m 50), fit tomber le Naharmalcha dans le Tigre, *au-dessus* de Ctésiphon : les Romains purent ainsi tourner la place et l'investir[1].

Elle ne tarda pas à tomber entre leurs mains. Chosroès s'enfuit : mais sa fille ne put échapper à la captivité[2]. Le trône doré sur lequel s'asseyaient depuis tant d'années les ennemis déclarés de Rome, ceux qui, suivant l'expression des écrivains latins, partageaient le monde avec elle[3], fut saisi avec bonheur par les soldats et réservé pour orner plus tard le triomphe de Trajan. Celui-ci traversa le Tigre avec la flotte, en bel ordre[4], pour entrer

1. On ne comprend cette opération qu'en se reportant au récit de la guerre faite par Julien, deux siècles et demi plus tard, dans le même pays. Dion ne donne que des détails manifestement inexacts. Suivant lui, l'empereur songeait à joindre les deux fleuves par un canal, et il dut renoncer à ce projet en s'apercevant que le niveau de l'Euphrate était bien plus élevé que celui du Tigre, et que la dérivation aurait rendu impossible toute navigation sur le bas Euphrate. Dès lors on aurait transporté les navires d'un fleuve à l'autre sur des chariots (LXVIII, 28). Mais qui ne sait que la Mésopotamie était, depuis la plus haute antiquité, sillonnée de canaux qui réunissaient l'Euphrate et le Tigre? Hérodote, Strabon, Pline, Ptolémée nomment tous le plus important de ces canaux, le Naharmalcha, que sa largeur faisait considérer comme un bras de l'Euphrate, et qui s'étendait de Massice à Séleucie.

Ammien, à son tour, dit (XXIV, 6) que le Naharmalcha était l'œuvre de Trajan, que les Perses l'avaient comblé, et que Julien, en le rouvrant, put faire franchir à sa flotte une distance de trente stades. Mais le Naharmalcha est bien antérieur à Trajan : sa longueur était de neuf schoenes ou parasanges (Ibid., *Stathm. Parth.*, éd. Didot, p. 249), qui correspondent à vingt-sept milles romains ou quarante kilomètres. Comment pouvait-on exécuter rapidement un tel travail? Zozime au contraire (III, 24) explique très-bien qu'il s'agit d'un canal reliant au Tigre le Naharmalcha, et non l'Euphrate. Le chiffre trente stades (5548 m. 50), donné par Ammien, devient alors intelligible, même en y voyant des stades olympiques, les plus grands de tous. Le canal de Trajan dut être creusé au commencement de l'été, la crue de l'Euphrate ayant lieu en juillet et août (Pline, *Hist. nat.*, V, 21).

2. Spartien, *Hadrian*, 13.

3. Ibid. et Capitol. *Anton. Pius*, 9.

4. Suidas, v° Ναῦς « Trajan franchit le fleuve avec cinquante navires : « quatre d'entr'eux portaient les insignes impériaux et tiraient par de « longs câbles la galère prétorienne. Celle-ci avait la longueur d'une « trirème, la largeur et la profondeur d'un vaisseau de charge, telle que « la grande *Nicomedis* ou l'*Aegyptia*. On y avait pratiqué pour l'empereur « des chambres en assez grand nombre. Elle portait l'aplustre, au haut

dans Ctésiphon, *la merveille* de la Perse[1]. Il y reçut sa XII[e] salutation impériale[2], et le titre de ***Parthicus***, que l'enthousiasme des soldats lui avait conféré l'année précédente, fut officiellement décerné au vainqueur par le Sénat. La prise de Ctésiphon assurait en effet, ou du moins paraissait assurer l'assujétissement du grand royaume Arsacide. C'est ce qu'exprime, avec autant de concision que d'éloquence, la légende d'une médaille frappée à cette occasion: PARTHIA CAPTA[3].

De Ctésiphon Trajan, avec une flotte de cinquante navires, descendit le cours du Tigre jusqu'à Χάραξ Σπασίνου, près de l'embouchure du fleuve, dans le golfe Persique, non sans courir quelques dangers, à cause de la rapidité du courant et de la violence des marées[4]. Attambêlos[5], roi de la Mesène et de la Characène, ne fit pas attendre sa soumission et accepta sans murmurer l'imposition d'un tribut[6]. La mer des Indes s'étendait enfin sous les regards

« de la voile le nom du prince, et tous ses insignes sculptés en or. La « flotte était divisée en trois escadres, de peur de confusion dans la « marche si les navires s'étaient tenus trop près les uns des autres. « Tiré d'Arrien. »

1. Ammien, XXIII, 6.

2. Il la porte avec le surnom de *Parthicus* sur une inscription de Pouzzoles de l'an 116 (notre n° 80).

3. Cohen, n° 97.

4. Dion, LXXVIII, 28.

5. Attambêlos est l'orthographe des monnaies frappées par d'autres rois de la Mesène, du même nom. Celui-ci est Attambêlos IV. (Waddington, *Mélanges de Numismatique*, II, p. 104.) L'étude de ces monnaies présente une difficulté. On possède trois pièces du roi Théonnesès, datées suivant l'ère des Séleucides, l'une de 421 = 109 ap. J.-C., la deuxième de 423 = 111, la troisième de 431 ou 434 = 119 ou 122 (on hésite entre les lectures ΥΛΑ et ΥΛΔ). Les deux premières ont été frappées du temps de Trajan, avant la guerre Parthique, la troisième est contemporaine du règne d'Hadrien. La parfaite identité des portraits sur ces trois pièces ne permet pas d'admettre qu'elles appartiennent à deux princes ayant porté le même nom. Comme, suivant Dion, la Characène était en l'an 116 gouvernée par un Attambêlos, M. Waddington émet la supposition très-vraisemblable que cet Attambêlos, à la faveur de la guerre Parthique, détrôna Théonnèses, et que le prince dépossédé ressaisit son pouvoir au commencement du règne d'Hadrien. Alors en effet les conquêtes de Trajan furent abandonnées, et son œuvre détruite par les peuples auxquels il l'avait imposée.

6. Dion, l. c. Eutrop. VIII, 3 : Messenios vicit ac tenuit. La conquête de la Mesène valut sans doute à Trajan sa XIII[e] salutation impériale qui figure dans ses titres sur un diplôme militaire du 8 septembre 116. (notre n° 8) on lit dans les *Parthica* : Ἄκρα, πέραν τοῦ Τίγρητος. Ἀρριανὸς ἑκκαιδεκάτῃ. Ὄραθα, πόλις τῆς ἐν Τιγρήτι Μεσήνης. Ἀρριανὸς ἑκκαιδεκάτῃ. On ne connaît pas la position de ces localités. Ch. Mueller propose d'iden-

ravis de Trajan. Des projets vagues et grandioses occupèrent et amusèrent quelque temps son imagination. Il demanda de nombreux renseignements sur ces pays célèbres et songea aux moyens de faciliter le commerce et les relations de l'ancien monde avec ces régions lointaines. Toutefois, il n'eut jamais, comme on l'a cru plus tard, le dessein d'y conduire ses armées; au contraire, voyant un vaisseau qui appareillait pour les Indes, il exprima le regret que son âge ne lui permît pas d'y aller chercher les traces d'Alexandre[1]. Mais les relations qu'il fit passer en Italie n'étaient pas empreintes de la même sagesse, et il osa écrire au Sénat qu'il avait porté ses pas *plus loin* que le héros macédonien[2]. On voit que son esprit si ferme et son caractère si modeste s'étaient altérés sous la grandeur et la rapidité des succès. On souffre aussi d'avoir à rapporter que le vainqueur de Décébale, donnant le change sur ses promenades et les faisant passer pour autant de conquêtes, poussait l'enfantillage au point d'envoyer à Rome courrier sur courrier, avec des bulletins de victoires remportées sur des peuples qu'on cherchait péniblement sur la carte, et dont les noms, choisis à dessein, étaient si bizarres qu'on ne parvenait

tifier Ὄραθα avec l'*Ur* d'Ammien Marcellin (XXV, 8). C'est impossible : le contexte d'Ammien montre clairement qu'*Ur* était entre Atra et Nisibe.

1. Dion, LXVIII, 29. Ἰνδους τε γάρ ἐνενόει, καί τά ἐκείνων πράγματα ἐπολυπραγμόνει τόν τε Ἀλέξανδρον ἐμακάριζε. Voilà le noyau de la légende qui étendit les conquêtes de Trajan jusqu'aux limites de l'Inde. Aurelius Victor (*Caes.*, 13) dit seulement : « ad ortum solis cunctae gentes, quae « inter Indum et Euphratem, amnes inclitos, sunt, concussae bello » ; mais Eutrope (VIII, 3) est plus affirmatif : « Usque ad Indiae fines *post Alexandrum* accessit ». De même, sur un mot de Charlemagne à des ambassadeurs grecs, rapporté par le moine de Saint-Gall (I, 28) : « O utinam non esset ille gurgiculus inter nos! forsitan divitias Orientales « aut partiremur, aut pariter participando communiter haberemus », l'imagination populaire édifia l'histoire d'un voyage de cet empereur à Constantinople et en Terre sainte (Gaston Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 41). Fréret a justement contesté l'expédition de Trajan dans l'Inde (*Acad. des B. Lettres*, XXI. *Hist.*, p. 55), mais il invoque à tort un passage de Lucien comme témoignage des récits fabuleux qui avaient cours sur la guerre des Parthes. « Le *Philopatris*, attribué communément à Lucien et « composé, selon toute apparence, sous le règne de Trajan, fait men- « tion d'une prétendue victoire remportée sur les Parthes et de la « prise de Suse dont les armées romaines n'approchèrent jamais. » Le *Philopatris* fut composé vraisemblablement au IV[e] siècle, et les vers relatifs à la prise de Suse (ch. XXVII) sont tirés d'une tragédie grecque aujourd'hui perdue.

2. Dion, LXVIII, 29. Καίτοι ἔλεγε καὶ ἐκείνου περαιτέρω προκεχωρηκέναι, καὶ τοῦτο καὶ τῇ βουλῇ ἐπέστειλε.

pas à les prononcer distinctement ; de sorte que le Sénat, étourdi de ces dépêches, aussi nombreuses que difficiles à transcrire, lui permit, une fois pour toutes, de triompher d'autant de nations qu'il le voudrait[1]. N'insistons pas sur ces faiblesses passagères d'un grand homme, qui va cruellement expier quelques mouvements d'abandon et de vanité.

Pendant qu'il naviguait à l'embouchure du Tigre, il apprit, en effet, qu'une insurrection formidable avait éclaté dans la Cyrénaïque, dans l'Egypte[2] et à Chypre. Les Juifs très-nombreux dans ces contrées[3] furent probablement maltraités après le tremblement de terre d'Antioche. Une grande partie de l'Orient avait souffert du même fléau ; l'esprit superstitieux des populations dut attribuer ce malheur à l'irritation des Dieux, mécontents de la liberté laissée par les Romains aux cultes étrangers. Il est certain que les Chrétiens furent inquiétés à cette époque, et, selon toute vraisemblance, pour cette cause : or, les Juifs et les Chrétiens étaient si souvent confondus par les anciens que la persécution constatée des uns nous autorise à penser que les autres n'échappèrent pas aux mêmes rigueurs[4]. D'autre part, les zélotes n'avaient point cessé, après la destruction de Jérusalem, de revendiquer l'indépendance nationale. La guerre commença[5] en Cyrénaïque, là où

1. Dion, LXVIII, 31.

2. Eusèbe, *Hist. ecclés.*, IV, 2. P. Orose, VII, 12.

3. *Act.*, VI, 9, XI, 20, XIII, 1. Joseph. *Ant. Jud.*, XIV, 7, 2, *Adv. Ap.*, II, 4.

4. Sur les mauvaises dispositions des habitants d'Antioche envers les Juifs, V. Joseph., *B. Jud.*, VII. 5, 2.

5. On ne saurait déterminer avec une grande précision le moment où les Juifs commencèrent à se soulever, non plus que la date de leur répression définitive. M. Dierauer p. 183 place en l'an 117 toute cette insurrection juive, parce qu'on en lit le récit dans Xiphilin, après celui du siége d'Atra, siége qui eut lieu certainement en 117, puisqu'il forme un épisode de la retraite de Trajan. Mais l'abréviateur a pu faire quelque transposition dans le texte de Dion, et il ne semble pas permis de s'écarter des indications précises d'Eusèbe *Hist Eccl.* IV. 2 ἤδη γοῦν τοῦ αὐτοκράτορος εἰς ἐνιαυτὸν ὀκτωκαιδέκατον ἐλαύνοντος αὖθις Ἰουδαίων κίνησις ἐπαναστᾶσα, et plus loin τῷ ἐπιόντι ἐνιαυτῷ πόλεμον οὐ μικρόν συνῆψαν. La XVIIIe année de Trajan correspond à l'an 115 après J.-C. : c'est donc l'année suivante que la guerre aurait pris tout son développement. M. Graetz *Gesch. der Juden* 2e édit. IV p. 125 place cette insurrection dans l'automne de 116 et l'hiver (premiers mois) de 117. Il resterait encore à répartir entre ces deux années le petit nombre des faits relatifs à l'insurrection que nous connaissons. Il paraît naturel d'admettre que la terrible répression de Quietus eut lieu en 117 : d'une part elle mit fin à la révolte, et de l'autre elle se rattache aux dernières opérations

avait eu lieu le dernier soulèvement de ce malheureux peuple[1], après la prise de la ville sainte. La province, étant sénatoriale, ne renfermait pas de troupes, ce qui permit au chef des rebelles, Lucuas, d'obtenir d'abord de rapides succès[2]. Le mouvement se combinait avec une révolte des Juifs d'Egypte, et là encore les insurgés exécutèrent si bien le plan convenu, qu'en un instant ils furent maîtres de tout le pays depuis Thèbes jusqu'à la mer, à l'exception d'Alexandrie. Ils n'avaient point oublié le premier Romain qui viola leur sanctuaire et pénétra armé dans le *Saint des Saints :* ils détruisirent un petit temple consacré par Jules César à Némésis, à l'endroit même où *Pompée* avait été mis à mort, et ils s'y retranchèrent. Appien[3] ne parle de cette prise de possession que comme d'une nécessité de la défense, mais j'imagine que la haine très-naturelle des Juifs pour Pompée entra pour quelque chose dans le choix de cette espèce de forteresse. Ils promenèrent la dévastation et la mort dans la province entière; de tous côtés, on fuyait devant leur farouche et implacable vengeance : un fragment d'Appien, récemment découvert[4], peint vivement la terreur qu'ils inspiraient. Dion[5] rapporte avec une exagération évidente les atrocités qu'ils commirent, mais cette exagération même est une preuve de l'effroi partout ressenti. Le préfet d'Egypte, Rutilius Lupus, n'ayant pris, au début de la rébellion, aucune mesure conservatrice, se trouvait complétement débordé, et enfermé dans Alexandrie. Il est vrai que les habitants de cette ville immense, dont le nombre s'était encore accru de tous les fugitifs des environs, s'étaient débarrassés par un massacre de tous les Juifs restés dans ses murs[6]. Mais les communications avec l'extérieur étaient tou-

militaires des Romains en Mésopotamie, avant que Trajan reprit le chemin de Rome.

1. Joseph., *B. Jud.*, VII, 11.

2. Euseb., l. l. Dion appelle ce chef Andreas.

3. Appian., *B. Civ.*, II, 90.

4. Publié et traduit par M. Miller, *Revue archéologique*, février 1869.

5. Dion, LXVIII, 32, τοὺς τε Ῥωμαίους καί τούς Ἕλληνας ἔφθειρον, καὶ τάς σάρκας αὐτῶν ἐσιτοῦντο, καὶ τὰ ἔντερα ἀνεδοῦντο, τῷ τε αἵματι ἠλείφοντο, καὶ τὰ ἀπολέμματα ἐνεδύοντο. Ils auraient aussi scié leurs captifs, les auraient livrés aux bêtes féroces, ou forcés de combattre les uns contre les autres. Dion évalue à deux cent vingt mille le nombre de ceux qu'ils firent mourir.

6. Derenbourg, *Essai sur l'histoire et la géographie de la Palestine*, 1867, in-8°, p. 410. Cf. Eusèbe, l. l. — La magnifique synagogue d'Alexandrie fut détruite dans cette lutte acharnée.

jours impossibles, et ils attendaient avec anxiété qu'on vînt les délivrer. Lupus fut remplacé par Q. Marcius Turbo[1], homme énergique que l'on vit encore sous le règne d'Hadrien, chargé de missions périlleuses dans des provinces soulevées[2] et qui réussit toujours à les faire rentrer dans l'ordre. Des forces considérables en infanterie, en cavalerie, en marine même, furent mises à sa disposition; il écrasa les Juifs et en fit un carnage considérable[3].

A Chypre enfin les rebelles, sous les ordres d'un chef nommé Artémion, s'étaient rendus maîtres de l'île et en avaient détruit Salamine la capitale, après l'avoir saccagée. Là aussi ils furent vaincus, après une lutte terrible qui laissa derrière elle deux cent quarante mille victimes. Les Juifs furent bannis de Chypre à perpétuité[4].

Mais, le péril n'était pas complètement conjuré : les Juifs de la Mésopotamie intervenant au moment convenu dans l'insurrection, ou se soulevant spontanément à la nouvelle des premiers succès de leurs coreligionnaires, avaient également pris les armes, et comme les provinces d'Orient avaient été dégarnies de troupes pour composer l'armée de Q. Marcius Turbo, les peuples récemment subjugués revendiquèrent dans le même temps leur indépendance[5]. Ainsi, depuis la mer Egée jusqu'au Tigre, tout était en feu.

§ 6.

Campagne de l'an 117. — Soulèvement des Parthes. — Mort de Trajan.

Les villes principales avaient chassé leurs garnisons romaines

1. D'après une inscription de l'oasis de Thèbes (Letronne, n° XIV, I, p. 121), Lupus était encore en charge le 30 du mois de pachon de l'an XIX de Trajan, soit le 24 mai 116. L'an XIX de Trajan commence *pour les Egyptiens* le 29 août 115.

2. Spart., *Hadr.*, 5.

3. Euseb. l. l. dit qu'il en tua « beaucoup de myriades » πολλὰς μυριάδας. Le massacre en Egypte fut tel que suivant les traditions rabbiniques le sang traversait la mer et allait jusqu'à Chypre. Derenbourg, p. 411.

4. Dion., LXVIII, 32. Oros., VII, 12. Les Juifs étaient très-nombreux à Chypre. *Act.*, XIII, 4. Joseph., *Ant. Jud.*, XIII, 11, 4, XVII, 12, 1, 2. Phil. *leg. ad. Caium.* § 36.

5. Les Juifs étaient nombreux dans les pays soumis aux Arsacides; ils y vivaient tranquilles et considérés. L'intérêt politique, au moins autant que le sentiment religieux, les arma pour venger leurs maîtres de la veille.

et s'étaient mises en état de défense. Il fallait les assiéger une à une, et agir sur tous les points à la fois. Comme aux beaux temps de la République, on vit les Romains déployer les qualités supérieures par lesquelles ils se sauvaient au moment où ils semblaient le plus abattus. L'obéissance des soldats, l'intelligence des officiers, la résolution du commandant en chef, les tirèrent de cette position désespérée. Lusius Quietus fut nommé gouverneur de la Mésopotamie et rétablit l'autorité impériale, non sans de grands et sanglants efforts. Il assiégea Edesse et l'incendia, il reprit Nisibe[1], enfin, ayant en secret rassemblé des forces considérables, il vainquit complètement les Juifs mésopotamiens, et mit fin au soulèvement gigantesque qu'ils avaient tenté[2].

Séleucie s'était également soulevée contre les Romains. Elle fut, dit Dion[3], prise et incendiée par les *légats* Erucius Clarus et Julius Alexander. Ces personnages étaient évidemment légats légionnaires. Ainsi, deux légions au moins furent employées à la réduction d'une seule ville, ce qui donne une idée de la résistance désespérée qu'opposa l'insurrection et des forces qu'elle avait mises en mouvement. Les Romains ne furent même pas heureux dans toutes les rencontres, puisque l'histoire mentionne, sans détails, malheureusement la mort du *consulaire* Maximus[4].

1. Dion, LXVIII, 30. D'après la chronique de Denys de Thelmar, citée par Langlois (*Numism. de l'ancienne Arménie*, p. 53), il y eut un changement de règne en Osrhoène l'an 116. Le nouveau souverain était moins bien disposé pour Trajan qu'Abgare.

2. La terrible énergie qu'il déploya frappa tellement les vaincus que toute la guerre juive, sous Trajan, fut plus tard appelée « guerre de Quietus » *Polemos Schel Quietos*. (Derenbourg p. 404). La question de savoir si l'insurrection s'étendit à la Palestine est très-controversée parmi les hébraïsants. M. Derenbourg et M. Renan se sont prononcés pour la négative, en raison du silence gardé sur ce point par Dion, Eusèbe et Orose. M. Graetz admet au contraire que la Terre-Sainte fut, sous Trajan, le théâtre d'une lutte entre Romains et Juifs. Le passage de Spartien (*Hadr.* 5) « Lycia ac Palaestina rebelles animos efferebant » appuie cette manière de voir, que M. Dierauer a adoptée. Mais ce passage, dans lequel il faut changer *Lycia* en *Libya*, ne saurait prévaloir contre Dion et Eusèbe. Dans le même ordre d'idées, M. Volkmar *Einleitung in die Apocryphen* a soutenu que le *livre de Judith* est un récit poétique de la campagne de Quietus en Palestine; cette opinion est abandonnée aujourd'hui.

3. Dion, LXVIII, 30.

4. Fronton (*Principia historiae*, p. 209, éd. Naber) donne au personnage ainsi appelé par Dion un nom presque complètement effacé dans le manuscrit, mais terminé en *cer*.

C'était probablement le prédécesseur de Lusius Quietus, dans le gouvernement de la Mésopotamie.

Ce n'était pas seulement un ensemble de révoltes locales que les Romains avaient à réprimer : il ne s'agissait de rien moins que d'une guerre à recommencer contre les Parthes. Sanatrucius, roi d'un pays où Trajan n'avait pas encore porté ses armes, fut mis à la tête des forces nationales, et bientôt son cousin-germain Parthemaspatès, fils du roi d'Arménie dépossédé Exedarès, lui apporta le secours de sa personne et d'une puissante armée [1]. On voit que le danger croissait rapidement pour Rome, mais Trajan le conjura en alliant heureusement la diplomatie à la guerre. S'apercevant que les Parthes étaient, comme l'a écrit Tacite, aussi prompts à regretter leurs rois qu'à les trahir [2], il jugea vite qu'il ne sauverait une partie de ses conquêtes qu'en sacrifiant l'autre.

La reprise de Séleucie, de Nisibe et d'Edesse le remettait en possession de la Mésopotamie ; il pensa que cette province, jointe à l'Arménie, constituait un accroissement de territoire suffisant pour sa gloire et qu'on pouvait rétablir un royaume Parthe, en lui donnant le Tigre pour limite occidentale [3]. Quelques dissentiments étaient survenus entre Sanatrucius et Parthemaspatès : l'empereur en fut informé et se hâta d'en profiter. Il offrit le trône à Parthemaspatès, qui accepta, en trahissant son cousin et ses soldats. Sanatrucius, obligé de fuir devant les Romains, fut pris au moment où il leur échappait et mis à mort. Trajan écrivit alors au Sénat : « Qu'il était impossible de tenir assujéties des régions immenses, si éloignées de Rome, qu'il semblait préférable d'en faire un royaume dépendant de l'empire, dont le souverain recevrait l'investiture de l'empereur, et qui serait maintenu par la reconnaissance, l'intérêt ou la crainte. » Le Sénat répondit, avec une docile déférence, que l'empereur était le meilleur juge des intérêts de Rome, et qu'il agît de la manière qui lui paraîtrait la

1. Fragment d'Arrien, dans Malalas, p. 274, reproduit par Ch. Müller comme ayant fait partie des *Parthica* (*Fr. Hist. Gr.*, III, p. 590). Ce Sanatrucius était fils d'un roi Mithridate (Meerdotes dans Malalas) dont on a des monnaies. V. de Longpérier, *Mém. sur la chron. des Arsacides* p. 140. — Au lieu d'Exedarès, on lit dans Malalas : Osdroes; sur cette différence d'orthographe, v. de Longpérier *ibid.*

2. Tacit., *Annal.*, VI, 36.

3. Cependant d'après Eutrope (VIII, 3) on aurait formé une province d'Assyrie, « tres provincias fecit, Armeniam, Assyriam, Mesopotamiam ». Mais sur la médaille contemporaine on lit seulement: ARMENIA ET MESOPOTAMIA IN POTESTATEM P. R. REDACTAE. Cohen n° 318.

plus conforme à ces intérêts. Alors Trajan réunit son armée, et des députations des divers peuples Parthes, dans une grande plaine voisine de Ctésiphon, et en leur présence, après avoir rappelé ses victoires des années précédentes, de façon à donner à ce qui se passait l'apparence d'une concession gratuite et d'une faveur absolument spontanée, il attacha le diadème sur le front de Parthemaspatès[1].

La cérémonie est représentée sur une médaille de bronze portant la légende : REX PARTHIS DATVS[2]. On y remarque Parthemaspatès revêtu, non plus de son costume national, mais d'un vêtement romain (cuirasse et paludament), ce qui marquait encore plus visiblement sa dépendance. Trajan régla aussi la constitution de quelques autres royaumes tributaires[3]. Après avoir donné ces légères satisfactions à sa vanité, il pouvait songer au retour, et au triomphe, moins brillant sans doute qu'il ne se l'était promis, qu'on lui réservait à Rome. Mais en dépit des efforts héroïques de ses officiers, une petite ville de Mésopotamie résistait encore. C'était Atra, qui plus tard offrit le même obstacle à Septime Sevère[4], et grâce à sa position naturellement forte, au désert qui l'entoure et au courage de ses habitants, se maintint libre sous tous les empereurs qui prirent le titre de *Parthicus*, comme pour montrer que ce titre serait toujours vain. L'armée romaine mit donc le siége devant la place et réussit, malgré de grandes difficultés, à détruire une partie des murailles. Mais quand on voulut pénétrer par la brèche, les troupes furent repoussées avec des pertes sensibles. Trajan se mit à la tête de sa cavalerie, après avoir ôté le paludamentum de pourpre qui le désignait aux flèches des Arabes : on le reconnut néanmoins à sa chevelure blanche, à la majesté de sa taille et de son maintien. Une pluie de traits fut lancée sur lui et un cavalier fut tué à ses côtés[5]. Les Romains se replièrent en désordre jusqu'à leur camp. Leurs souffrances devenaient intolérables ; le pays manque de bois et de pâturages, l'eau y est rare et insalubre, les

1. Dion, LXVIII, 30. — L'histoire ne signale aucune relation entre Trajan et un autre Arsacide contemporain, Vologèse, dont les monnaies se suivent, sans interruption, de 77 à 148 ap. J.-C. De Longpérier, *Mémoire* etc. p. 118.

2. Cohen, n° 375.

3. Médaille à la légende REGNA ADSIGNATA, où Trajan porte le surnom de Parthicus. Cohen, n° 207.

4. Ἄτραι, πόλις μεταξὺ Εὐφράτου καὶ Τίγρητος. Ἀρριανὸς ἑπταχαιδεκάτῳ Παρθικῶν. Cf. Ammien, XXV, 8.

5. Dion, LXVIII, 31.

orages de grêle y sont continuels, et enfin des nuées d'insectes, dont il est impossible de se garantir, vous y tourmentent jour et nuit et tombent jusque dans les aliments[1]. Il fallut partir et commencer une retraite pénible, car on prit sans doute la route la plus courte, à travers ce désert qu'Ammien parcourut plus tard avec l'armée en retraite de Jovien, « soixante-dix milles de pays « plat et aride, où l'on ne trouve à boire qu'une eau jaunâtre et « fétide, à manger que des plants d'aurone, d'absinthe et de ser- « pentaire, et d'autres herbes amères, où on ne se procure une « nourriture, peu saine encore, qu'en tuant les chameaux et les « autres bêtes de somme[2]. » Et, ce qui devait mettre le comble à la tristesse de ce retour, Trajan avait ressenti les premières atteintes du mal qui allait l'emporter. Il luttait courageusement contre la mauvaise fortune et contre la souffrance ; à peine arrivé en Syrie, il songeait à réorganiser son armée et à repartir pour la Mésopotamie, avec des troupes fraîches ou reposées[3], car son dernier échec l'irritait sans l'abattre, et il ne voulait rentrer dans Rome qu'après l'avoir effacé. Les progrès de la maladie ne lui permirent pas d'accomplir son dessein : il remit les troupes au commandement d'Hadrien, alors gouverneur de Syrie. A Rome pourtant, on ne se préoccupait pas autant qu'il le craignait du revers d'Atra : l'annexion de deux provinces suffisait à l'orgueil national. D'ailleurs on attendait avec une certaine impatience le retour de l'empereur ; on signalait quelques mouvements chez les peuples à demi-barbares des frontières, en Maurétanie, en Bretagne, sur le Danube[4]. On considérait donc la guerre d'Orient comme terminée, on préparait des monuments destinés à témoigner de l'allégresse publique et à en perpétuer le souvenir[5], on songeait à renouveler pour Trajan les marques de déférence données jadis à Auguste[6]. Mais l'empereur s'était arrêté à Sélinonte, en Cilicie, et ne devait pas aller plus loin. Le mal dont il

1. On lira avec intérêt deux explorations des ruines d'Atra faites par J. Ross et Ainsworth, *Journ. of the Roy. Geog. Society of Lond.*, 1839, p. 453, et 1841, p. 9. Ross y rencontra les mêmes difficultés que les soldats de Trajan, orages, insectes, etc. V. aussi Ritter, *Erdkunde*, X, p. 126.

2. Ammien, XXV, 8.

3. Dion, LXVIII, 33.

4. Spart., *Hadr.*, 5. Aurelius Victor, *Caess.*, 13, rogatu Patrum militiam repetens, morbo periit.

5. Dion, LXVIII, 29. On vota l'érection de plusieurs arcs de triomphe.

6. Ibid. On se disposait à aller au-devant de lui aussi loin que possible, à son retour. Cf. *Monum. Ancyranum* Gr. VI, 15-18. Ed. Mommsen, p. 30.

souffrait faisait des progrès extrêmement rapides, au milieu desquels, dit-on, la pensée d'un empoisonnement traversa son esprit. Le troisième jour des ides d'août de l'an de Rome 870 (11 août 117) il expira[1].

Comme Alexandre, il n'avait pas voulu désigner son successeur[2]. Le Sénat apprit la mort de Trajan par une lettre de Plotine, et reçut à la fois plusieurs nouvelles graves. L'impératrice écrivait que Trajan, avant d'expirer, avait adopté Hadrien; mais cette adoption n'avait pas eu de témoins. Dans le même temps, Hadrien écrivait au Sénat pour s'excuser « d'avoir pris « l'empire sans attendre le vote des pères conscrits — les soldats « l'avaient proclamé d'abord — l'État ne pouvait rester sans « chef pendant plusieurs jours[3]. » Il n'est guère possible de douter que l'adoption n'ait été supposée par Plotine, et même que la mort de Trajan n'ait été cachée quelque temps pour donner à Hadrien le temps de venir d'Antioche à Sélinonte, et de prendre les mesures propres à déjouer les desseins de prétendants mieux autorisés[4]. La conduite ultérieure d'Hadrien suffirait à démontrer ce dont toute l'antiquité l'accuse. Trajan, dans l'intimité, avait déclaré plusieurs de ses amis dignes du pouvoir suprême : un à un, ils payèrent de leur vie, sous le nouveau règne, ce glorieux témoignage. Mais nous ne devons rappeler ici que les faits immédiatement postérieurs à la mort de Trajan et qui concernent sa personne. Attianus, Plotine, Matidie veillaient près des dépouilles mortelles. Avant leur rentrée dans Rome, Hadrien sollicita du Sénat, et obtint facilement, l'apothéose pour celui qu'il appelait son père adoptif[5]. Il refusa, du reste, de triompher des

1. Dion, LXVIII, 33, dit qu'il mourut à Selinonte. Eutrope (VIII, 5) suivi par Orose, VII, 12, fait mourir l'empereur à Séleucie d'Isaurie. Eusèbe (ap. *Sync.*, 657, 15) et saint Jérôme (*Chron.*, éd. Schoene, p. 165) hésitent entre les deux villes. — Les symptômes de la maladie dont mourut Trajan sont décrits assez exactement par Xiphilin. Dion eut peut-être sous les yeux quelque procès-verbal dressé par les médecins du prince et publié par les soins d'Hadrien quand des rumeurs d'empoisonnement coururent au milieu du désespoir public. M. Littré, consulté par moi, a eu la bonté de me répondre qu'aucun poison connu ne cause les troubles décrits par l'historien. La suppression brusque d'un flux hémorrhoïdal habituel amena chez l'empereur une congestion suivie immédiatement d'hémiplégie (εγένετο μέν γὰρ καὶ ἀποπλήκτος, ὥστε καὶ τοῦ σώματός τι παρεθῆναι), et à la suite de l'hémiplégie il y eut une infiltration séreuse (τό δ'ὅλον ὑδρωπίασε).

2. Spart. *Hadr.*, 4. — 3. Spart., *Hadr.*, 6.

4. V. surtout le commencement du livre LXIX de Dion.

5. Spart., *Hadr.*, 6.

Parthes en son propre nom, et voulut que Trajan seul eût la gloire des succès dus à ses efforts. Dans le char, que précédaient le sénat et l'armée, et qui parcourait la *Via Sacra* au milieu de la foule attristée, se dressait la statue du grand homme[1]. Ses cendres, renfermées dans une urne d'or, furent placées sous la colonne qui porte encore son nom[2]. Il est le seul empereur dont les restes aient reposé dans l'enceinte de la Ville Eternelle[3].

1. V. la médaille TRIVMPHVS PARTHICVS (Cohen, 280). Pour perpétuer le souvenir des victoires de Trajan, Hadrien institua des *ludi parthici* auxquels présidait un *praetor parthicarius* (*Corp. insc. lat.*; I, p. 378, II, n° 4110). Célébrés pendant quelques années, ces jeux étaient, au moment où Dion écrivit, tombés en désuétude. V. dans la *Gazette archéologique* (1re année, 1875), des fragments de vases en terre cuite publiés par M. de Witte où paraît représenté le *triumphus parthicus*.

2. Eutrop., VIII, 5. On ignore quand cette urne fut enlevée.

3. Par une dérogation à la loi des Douze tables (tab. X, fragm. I.), dérogation dont il y avait d'ailleurs quelques exemples (Cic. *De legib.*, II, 58). L'assertion de Servius *ad Aen.*, XI, v. 206 est erronée.

CHAPITRE XIV.

LA SOCIÉTÉ ROMAINE SOUS TRAJAN.

Dès le commencement du deuxième siècle l'empereur a pris et va garder, dans le monde romain, une si grande place que l'histoire entière paraît se réduire au récit de sa vie et à l'exposé de son système de gouvernement. Tacite n'aura pas de continuateur. Les biographies composées par Suétone et Marius Maximus ou, pour mieux dire, les anecdotes et les menus détails qu'ils ont compilés suffiront, aussi bien que les maigres notices postérieures de Spartien et de Lampride, à satisfaire la curiosité de sujets de plus en plus dévoués à leurs maîtres et habitués à voir en eux les arbitres tout puissants de leur destinée[1]. Mais nous ne saurions nous contenter de ce point de vue auquel les anciens, par le peu de répugnance qu'ils témoignent à l'adopter, semblent nous inviter à nous placer avec eux. A toute période, l'historien doit s'enquérir de la condition et de la vie morale des gouvernés, et les aller chercher à l'arrière-plan où les ont relégués les malheurs des révolutions ou leur propre indifférence sur leurs intérêts véritables. Nous ne pouvons donc nous dispenser de jeter un rapide coup d'œil sur la société au temps de Trajan.

Malheureusement, les documents où l'on puise l'intelligence de cette époque sont fort rares, et leur emploi ne laisse pas que d'offrir quelque danger. C'est chez Pline, chez Juvénal, chez Martial qu'il faut aller chercher les traits caractéristiques des mœurs et de l'esprit du temps. Or Pline, qui ne vécut guère que

1. Sunt cuncta sub unius arbitrio, qui pro utilitate communi solus omnium curas laboresque suscepit. Plin., *Ep.*, III, 20.

pour les lettres, aborde rarement un autre sujet avec ses correspondants. Juvénal et Martial ont peint exclusivement, et avec complaisance, les travers et les vices de Rome : la loi même du genre de poésie qu'ils cultivent les oblige presque à laisser de côté tout ce qui n'est pas débauché, escroc ou poète ridicule, et par conséquent ils ne nous offrent qu'un tableau fort incomplet, et nécessairement inexact, de la société au milieu de laquelle ils ont vécu. Les inscriptions qui jettent tant de lumière sur l'histoire politique nous aident peu à connaître les mœurs, la classe des *sepulcralia* ne renfermant à peu près que des épitaphes où les vertus des défunts et les regrets des survivants sont exprimés avec l'emphase banale que la langue épigraphique offre sur ce chapitre, en tout temps et en tout pays. Ainsi réduit aux témoignages que fournissent les œuvres littéraires, et surtout les satires et les épigrammes, l'historien qui essaie de dessiner le tableau du deuxième siècle, en n'omettant aucun des détails et des faits transmis par les auteurs, ne peut répandre également la lumière sur tous les points de ce tableau. Il n'en éclaire qu'un côté qui est précisément le côté blâmable et fait à la critique une part trop belle. C'est ainsi que la lecture du bel ouvrage de M. Friedlaender, si attachant et si complet[1], donne parfois une impression fâcheuse de l'époque Antonine, malgré les réserves que stipule l'auteur en se servant de documents d'un emploi si délicat et si difficile. Il faut nécessairement consulter Juvénal et Martial avec beaucoup de circonspection et de défiance. En éliminant tout ce qui, dans leurs vers, est sensiblement exagéré ou déclamatoire, en les contrôlant, là où ce contrôle est possible, par les écrits de Dion, de Pline et de Plutarque, on se fait de leur époque une idée meilleure et, je crois, plus exacte que celle qu'ils ont voulu en donner.

Il est vrai qu'elle présente un caractère frappant de décomposition où l'on verra, si l'on se reporte aux anciens principes et aux anciennes mœurs, un commencement de décadence. Mais sommes-nous en présence d'un mal contre lequel il faut s'indigner avec Juvénal, ou bien devons-nous reconnaître ici la condition inévitable du progrès, les symptômes et le commencement d'un ordre nouveau et meilleur? C'est assurément la dernière manière de voir que l'on adopte si on étudie le sens et la nature des altérations que subissait chacun des éléments de la vie sociale.

1. *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms.* Leipzig, 1862 et suiv. 3 vol. in-8°. Depuis, M. Duruy dans le cinquième volume de son *Histoire des Romains* a traité le même sujet avec équité et avec largeur.

Bien que la religion gardât encore les apparences de la solidité, que les cérémonies du culte fussent aussi magnifiques et aussi fréquentes que par le passé[1] et que le langage officiel ne laissât apercevoir aucun affaiblissement des croyances[2], il est certain que le polythéisme grec et romain avait déjà perdu toute influence sur les esprits éclairés, et qu'il ne conservait quelque crédit sur les autres qu'en se rajeunissant par l'admission de dogmes égyptiens ou asiatiques, et en se dénaturant de plus en plus par ce mélange. Cette introduction de dieux et de rites étrangers, systématisée plus tard, était alors absolument spontanée et se développait au gré de l'instinct populaire, car les philosophes essayaient à peine de soumettre à leurs interprétations savantes et à leurs combinaisons ingénieuses la masse incohérente des traditions de toute provenance répandues dans l'ancien monde, et les politiques ne songeaient pas encore à sauver, par ce rajeunissement artificiel et par un appel désespéré aux vieilles croyances, des cérémonies et des dogmes dont la fin devait coïncider avec celle de la civilisation antique. A cette époque, les uns et les autres n'éprouvaient guère que du mépris pour les religions venues d'Orient et applaudissaient aux mesures prises de temps en temps par les empereurs pour en arrêter la diffusion. En dépit de toutes les entraves, elles recrutaient des adhérents chaque jour plus nombreux, tant les âmes étaient à ce moment emplies d'aspirations religieuses et tourmentées de l'infini. Peu de périodes de l'histoire offrent, au même degré que le second siècle, les ardeurs et les inquiétudes de la piété ; jamais peut-être l'homme n'a ressenti des élans plus vifs vers la conquête d'un nouvel idéal et ne s'est cru plus près du succès. Le sentiment religieux débordait avec violence, emportant les digues qu'on lui opposait et bouleversant le lit dans lequel on voulait enfermer et régler son cours. Plutarque, qui cherche, en bon prêtre d'Apollon, à maintenir l'intégrité des croyances anciennes, se montre plus préoccupé de la superstition qui les envahit chaque jour, que du scepticisme[3], de même que, dans un autre domaine, les pères apostoliques s'inquiètent moins du rationalisme que de l'hérésie. Lucien et Celse n'apparaîtront que dans un demi-siècle ; actuellement le danger n'est pas là. Le polythéisme ancien, et surtout la religion étroite

1. V. les *Actes des Frères Arvales*.
2. Plin., *Paneg.*, passim.
3. Il ne combat, sous ce rapport, que les Épicuriens. Dans un passage, il va jusqu'à dire que l'athéisme vaut mieux que la superstition.

et formaliste de Rome, ne pouvait suffire aux besoins nouveaux de la conscience et du cœur. Les Eleusinies, demeurant exclusivement athéniennes, restèrent fermées à un grand nombre d'âmes avides de consolations et d'espérances; celles-ci se rejetèrent vers les cultes mystérieux de l'Asie et de l'Egypte, et apaisèrent leur soif aux eaux de l'Oronte et du Nil. Je ne puis me jeter incidemment dans une question aussi vaste[1]. Je rappelle seulement que Juvénal trouve une source inépuisable de lamentations ou de plaisanteries dans les détails de ces cultes dont le savant auteur de la *Mythologie romaine* a dit sévèrement qu'ils n'avaient apporté ni enseignement ni consolation[2]. On peut, je crois, répondre au satirique que la chiromancie n'est pas plus ridicule que les *sorts* de Préneste, et que les astrologues chaldéens ne le cèdent en rien aux haruspices toscans et aux augures dont Ennius et Cicéron avaient fait rire depuis longtemps. Quant au reproche de sécheresse et d'absurdité adressé aux religions qui prirent dans le monde romain un développement si puissant et si rapide, il tombe devant le fait même de ce développement dont, sans doute, on ne voudra pas faire honneur à la sotte crédulité des adeptes ou au charlatanisme audacieux des prêtres, et qui demeurerait inexplicable si l'on n'admettait que ces religions ouvraient quelques vues larges et élevées à ceux qui les embrassaient avec tant d'ardeur. Et, en effet, si nous mettons à part le culte bizarre et peu connu de la Déesse phrygienne et celui de Sabazius qui s'y rattachait[3], il est certain que les religions monothéistes de Sérapis et de Mithra, qui comptent alors le plus grand nombre d'adhérents, sont fort supérieures à l'ancien polythéisme, au point de vue logique. Au point de vue moral, la première nous donne dans le 125ᵉ chapitre du *Rituel Funéraire*[4] les préceptes les plus élevés et les plus purs qu'ait jamais enseignés aucune école philosophique, et la deuxième, au témoignage même des Pères, offrait dans ses dogmes et dans ses cérémonies plusieurs points communs avec le christianisme. Que cette coïncidence soit fortuite ou vienne d'un em-

1. V. l'intéressant ouvrage de M. A. Boissier, *La Religion romaine d'Auguste aux Antonins.*
2. Preller, p. 711. Keine Belehrung, keine Beruhigung.
3. V. Heuzey, *La vie future dans ses rapports avec le culte de Bacchus*, d'après une inscription latine en vers de la Thrace. *Comptes-Rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1865, 372-78. Cf. Garrucci, *Mystères du syncrétisme phrygien.*
4. Trad. par M. Maspero, *Revue Critique*, 1872, 2, p. 341.

prunt fait par les sectateurs de Mithra, peu importe ici ; ce qu'il faut reconnaître, et ce qui n'est guère contestable, c'est qu'une doctrine qui enseignait la rémission des péchés, la purification de l'âme par les épreuves et le repentir, l'intervention d'un médiateur entre l'homme et la Divinité, dut avoir une heureuse influence sur ceux qui ne pouvaient connaître les livres juifs ou la prédication chrétienne. Nous voyons donc un progrès dans la diffusion de ces cultes, qui coïncide avec la déchéance des religions de la Grèce et de Rome[1].

A la même époque la famille se modifie ; les relations rigoureuses que la loi romaine établissait jadis entre ses membres commencent à se détendre et à s'adoucir. En ce qui concerne le pouvoir paternel, nous avons vu poindre ce progrès dans une loi édictée sous Trajan, et la littérature contemporaine en fournirait d'autres témoignages. Par exemple, l'admirable lettre que Pline adresse à un père trop sévère pour son fils[2] nous fait sentir quels changements s'opéraient dans des esprits ouverts à des idées plus généreuses et plus humaines.

La façon dont cet écrivain traitait ses affranchis et ses esclaves n'est pas moins remarquable. Ni la négligence de ses serviteurs, ni les vengeances cruelles dont quelques mauvais maîtres étaient les victimes, et qui excitaient un sentiment d'effroi universel, n'altéraient ses dispositions bienveillantes. La douceur qu'il portait dans l'exercice de son autorité, les soins qu'il prenait de ses gens dans leurs maladies, le chagrin qu'il ressentait à leur mort nous touchent profondément ; mais la ponctualité avec laquelle il exécutait leurs volontés dernières et les ménagements dont il entourait leur dignité révèlent une délicatesse plus surprenante encore que la bonté, eu égard à l'époque où vivait Pline[3]. Plutarque à la même époque recommandait et pratiquait la bonté envers les esclaves ; Pline et lui se montrent ici, par le cœur, fort supérieurs aux philosophes contemporains ; car on a fait honneur au stoïcisme entier de la fameuse lettre de Sénèque, mais cet honneur est immérité. La lettre de Sénèque est une exception dans la littérature des deux premiers siècles[4] : Epictète et Dion parlent très-philosophiquement de l'esclavage et de la liberté et ils émettent

1. Le plus ancien monument mithriaque connu est du temps de Claude, Henzen, 5844. Les monuments relatifs aux religions phrygiennes ne commencent qu'avec Hadrien.

2. Plin., *Ep.*, IX, 2. Cf. Plutarch., *De puer. educ.*, 18.

3. Plin., *Ep.*, I, 4, II, 6, VIII, 16.

4. Sauf Juvénal, VI, 223.

à ce sujet des théories fort belles, mais peu propres à déterminer un changement dans les lois si dures établies au profit des maîtres. Ces lois vont être bientôt modifiées en faveur des esclaves, sous Hadrien et ses successeurs, mais cette amélioration est due bien plus à l'influence de quelques maîtres semblables à Pline qu'aux remontrances du Portique[1].

La condition des femmes s'élève dans les lois comme dans les mœurs. Depuis plus d'un siècle, elles avaient montré dans les troubles civils autant de prudence, de courage et de fermeté que les hommes, et fait voir que le temps de leur émancipation était venu. Avant que les incapacités légales qui les frappaient disparussent peu à peu des codes (ce qui n'eut lieu qu'après le règne de Trajan), on leur vit prendre dans la société une place de plus en plus considérable. Que des inconvénients graves fussent mêlés à ce progrès aussi incontestable que nécessaire, nul ne songe à le nier. Moins surveillées dans leur intérieur, moins contenues au dehors par l'esprit public, les femmes abusèrent plus d'une fois de cette liberté et se dédommagèrent bruyamment de la sévérité des anciennes mœurs. Elles reçurent plus d'instruction, et quelques-unes ne surent pas se garantir du pédantisme. Elles disposèrent de leurs biens et n'en firent pas toujours un usage irréprochable; plusieurs se montrèrent odieusement avares ou scandaleusement prodigues. Ces maux et ces travers sont inséparables de toute société où la femme n'est pas complètement subordonnée et parquée dans l'enceinte de la maison conjugale; aussi plus d'un trait de la satire de Juvénal trouve-t-il son application dans les temps modernes, mais il faut remarquer en même temps que beaucoup de ses plaintes ne sont que des redites; depuis les premiers essais de la littérature latine, la femme *dotée* est un thème à doléances. Il n'y a donc pas là de vices propres au IIe siècle. En revanche, ce qu'on y trouve pour la première fois, c'est un ménage comme celui de Pline et de Calpurnie, type accompli de profonde et vraie tendresse. Calpurnie fut véritablement la compagne de Pline, associée à tous les événements petits ou grands de son existence. Son inquiétude quand Pline devait parler, son anxiété pendant que, loin d'elle, il prononçait le plaidoyer dont elle avait vu la composition laborieuse et suivi les ébauches successives, sa joie dès qu'elle recevait les premières nouvelles du succès, allaient vivement au cœur de son mari. Elle lisait tous ses ouvrages, en apprenait quelques-uns par cœur, chantait en

1. Wallon, *Histoire de l'Esclavage*, III, p. 35-44.

s'accompagnant de la lyre des vers composés par celui dont elle partageait le sort et la gloire. Pline lui portait l'affection la plus vive, et ne pouvait supporter sans chagrin les courtes séparations que le hasard leur imposait. « On ne saurait croire, dit-il, à « quel point je souffre de votre absence, d'abord parce que je « vous aime et ensuite parce que nous n'avons pas l'habitude « d'être séparés. Aussi, je passe une grande partie des nuits à « penser à vous ; le jour, aux heures où j'avais l'habitude de « vous voir, mes pieds me portent d'eux-mêmes à votre chambre « vide, et j'en reviens chagrin et abattu comme si la porte « m'eût été refusée[1]. » « Votre absence, dit-il, dans une autre « lettre, votre maladie me jettent dans l'anxiété. Je crains tout, « je me figure tout, et comme tous ceux qui ont peur je me « figure surtout ce que je redoute le plus. Je vous le demande « en grâce, calmez mes craintes en m'écrivant une fois, deux « fois même par jour. Je serai plus tranquille pendant que je « lirai, et je recommencerai à trembler quand j'aurai lu[2]. »

Nous voilà loin du fameux billet de Cicéron à Terentia[3] et des scènes de Quintus avec sa femme. Dans le monde grec on aperçoit en parcourant les opuscules de Plutarque un progrès semblable. Tandis que Thucydide pose en principe que la femme la meilleure est celle dont on n'a jamais parlé, que Xénophon resserre le cercle de la vie conjugale dans la direction matérielle du ménage, Plutarque écrit un livre sur les actions éclatantes des femmes, dans l'intention avouée de venger leur sexe d'un mépris injuste et il révèle, dans les écrits qu'il adresse à son épouse, les habitudes d'une communauté morale de tous les instants. Ainsi, dès le début du IIe siècle, nous trouvons réalisé le type du mariage tel que le définiront si heureusement les juriconsultes[4].

Toute inégalité réelle avait, on peut le dire, disparu de la société antique le jour où la puissance politique passa tout entière aux mains du prince, qui pouvait élever aux positions les plus élevées et les plus considérables ceux qui avaient conquis sa faveur ou sa confiance. On était arrivé à l'égalité par une voie regrettable, mais elle était atteinte. Il ne servait plus de rien, comme le remarque mélancoliquement le poète, d'avoir respiré l'air

1. Plin., *Ep.*, VII, 5.
2. Id., *ibid.* VI, 4. Comparez Stace et Claudia., *Silv.* III, 5.
3. *Ep. famil.*, XIV, 12.
4. Nuptiae sunt conjunctio maris et feminae, *consortium* omnis vitae, divini et humani juris communicatio. *Dig.*, XXIII, 2.

de l'Aventin et mangé l'olive de la Sabine[1]. L'ancienneté de la famille, l'origine romaine ou italique perdaient beaucoup de leur prestige sous le règne de Trajan, homme nouveau, né dans une province assez éloignée, et parvenu au rang suprême en franchissant successivement tous les échelons de la hiérarchie sociale. Cette hiérarchie, sans doute, consacrait encore plusieurs classes dans l'état, mais ces classes ne sont plus rigoureusement fermées comme autrefois: elles ne sont constituées que par des différences dans la richesse, et les fortunes se faisaient et se défaisaient alors avec une rapidité que plusieurs trouvaient scandaleuse, mais qui facilitait le nivellement de toutes les conditions et le mélange de toutes les couches sociales. Quelques différences dans le costume, et des places marquées au théâtre, voilà ce qui reste à l'ordre sénatorial et à l'ordre équestre de leurs antiques privilèges. Entre les riches et les pauvres il n'y a plus, comme jadis, un abîme infranchissable et un contraste démoralisateur: une grande aisance régnait dans la classe moyenne, active et éclairée, grandissant en nombre sous l'influence des progrès successifs de l'industrie et de la richesse. Elle s'augmentait de tout ce que perdait l'esclavage, car le travail commençait à devenir libre. Sur plusieurs points, les sources de l'esclavage étaient directement atteintes; la pacification générale fermait la source la plus abondante du recrutement servile, une police plus active restreignait la piraterie et la traite à l'intérieur, enfin la loi diminuait le nombre des malheureux condamnés à la servitude par leur naissance même. D'autre part, les affranchissements inspirés tantôt par la vanité, tantôt par l'intérêt bien entendu, devenaient plus fréquents et la jurisprudence, réagissant contre la politique d'Auguste, tendait comme nous l'avons vu à les faciliter. Aussi voit-on, dès le commencement du IIe siècle, le nombre des travailleurs libres gagner sur celui des travailleurs esclaves dans toutes les branches de l'activité productrice, à la ville comme à la campagne, au service de l'État comme dans les maisons particulières[2]. Chaque jour le mouvement se dessinait davantage et se régularisait en s'accélérant: il semblait que l'abolition de l'esclavage, réservée à un temps bien éloigné, allait s'effectuer sous l'action des causes profondes et puissantes qui transformaient l'ancien monde. Malheureusement, avant que cette évolution fût terminée, le travailleur, affranchi d'hier,

1. Usque adeo nihil est quod nostra infantia coelum
Hausit Aventini, bacca nutrita Sabina. (Juven. *Sat.*, III, 83.)

2. Wallon, *Histoire de l'esclavage*, III, p. 93-313.

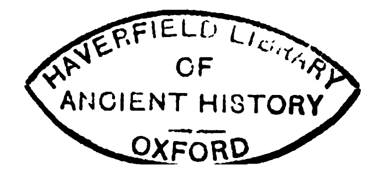
devint esclave de l'État qui l'enchaîna à sa profession, et par l'impôt lui extorqua son salaire avec des raffinements de sévérité et de rigueur que n'avaient pas imaginés les maîtres au temps de leur plus complète puissance : l'infortuné ne put même plus se former un pécule. Mais gardons-nous de confondre l'état du travail à la fin du IIIe siècle, au milieu du plus effroyable désordre que le monde ait connu, quand l'empire menacé aux frontières, déchiré à l'intérieur, s'effondre sous les calamités de l'anarchie et de la guerre; quand le prince, ne sachant où trouver les ressources nécessaires pour parer aux besoins les plus pressants, essaie à la fois ou tour à tour du maximum, de l'altération des monnaies, des corporations, du privilége, multiplie le nombre des fonctionnaires pour assurer le recouvrement des impôts et compromet encore plus ses finances par ces créations d'emplois parasites; gardons-nous de confondre ces temps déplorables avec la période Antonine, avec ce siècle heureux et trop court où la richesse croissait au sein de la paix, sous le double stimulant de l'intérêt privé et de la concurrence, sous la protection d'un gouvernement solide et facile.

Ce fut l'âge le plus brillant de l'industrie antique; elle multiplia ses chefs-d'œuvres pour satisfaire les fantaisies exaltées par le sentiment de la puissance. En même temps que l'architecture civile prenait, ainsi que nous le verrons, le plus remarquable développement, les fabricants de meubles, de voitures, d'ustensiles de toute sorte s'ingéniaient à donner à leurs produits des formes élégantes, à les relever par l'emploi de matières rares et précieuses. Les contemporains nous parlent d'argenterie ciselée du plus beau travail, de meubles tirés des bois étrangers les plus renommés par leur odeur ou le dessin gracieux de leurs veines, d'objets incrustés d'ivoire, de métaux précieux, d'écailles. Ces belles choses, avidement recherchées, ne restaient pas toujours dans les mains de leurs premiers possesseurs[1].

A Rome comme dans toutes les grandes villes (et la civilisation antique est surtout une civilisation urbaine, où le progrès se fait au sein des villes et pour leurs habitants), le développement de l'industrie et du commerce était la condition d'existence d'une population immense et toujours croissante[2]. De maigres sportules,

1. Ventes aux enchères. Martial, *Epigr.*, IX, 60. V. *ibid.*, XII, 102, la boutique de Milon.

2. Preller pense que la population de Rome s'élevait sous Trajan à deux millions au moins d'habitants. Pauly's *Encycl.*, v° *Roma*.



péniblement arrachées à des parvenus tiraillés entre la vanité et l'avarice, de chiches soupers, continuation risible et vraie parodie du patronage antique, alimentaient quelques parasites éhontés, de plats bouffons et de pauvres poëtes. Mais la grande masse gagnait courageusement le pain de chaque jour, et passait sa vie au travail. Car les largesses du prince et celle des magistrats municipaux dans les provinces pouvaient bien permettre de passer dans l'oisiveté un ou deux jours de fêtes, mais ne dispensaient pas sans doute des millions d'hommes de tout effort pendant toute l'année. Tous les pays connus alors envoyaient à Rome, à Carthage, à Antioche, à Alexandrie, à Corinthe, à Cordoue, à Lyon les produits de leur industrie et de leur sol, et là, ces produits dont la recherche ou la création avait fait vivre une quantité de travailleurs, dont le transport avait occupé nombre de voituriers, de bateliers, de négociants, d'armateurs, recevaient de nouvelles formes[1].

L'admirable réseau de grandes routes qui reliait toutes les parties du monde romain était le théâtre d'une circulation incessante d'hommes et de marchandises. Les fleuves et les voies navigables artificielles facilitaient les échanges, et les voyages sur mer, sans danger depuis que l'établissement de flottes permanentes empêchait le développement de la piraterie, rapprochaient et mêlaient les peuples de tout l'univers. Le bien-être croissant dans toutes les classes avait multiplié les goûts de luxe et les loisirs, et les professions que nous nommons libérales avaient pris un essor considérable. Laissons Juvénal et Martial plaindre tant d'avocats qui ne trouvent pas à plaider et concluons que si ces malheureux ont embrassé cette carrière c'est qu'ils y ont vu des exemples tentants et des chances de fortune. Et en effet Tacite nous apprend que les honneurs, comme l'opulence, affluent aux mains de ceux qui se sont voués au barreau[2]. Non-seulement les avocats trouvaient une profession lucrative dans l'exercice de leur art, mais les praticiens eux-mêmes[3], à défaut d'une parole exercée et éloquente, se créaient des ressources en appliquant leur sagacité et leur expérience à des questions de droit devenues très-complexes dans une société aussi avancée que celle du IIe siècle, où la vie présentait des rapports si multipliés et si déli-

1. Galien, *Prolegom.*, XIV, cite la profession de négociants importateurs comme une de celles où l'on fait le plus rapidement fortune.
2. *Dial.*, c. 8.
3. Juvén., VII, 122. Martial, XII, 72.

cats. Au milieu des agglomérations considérables des villes, les médecins trouvaient une clientèle nombreuse et productive. Le goût de l'instruction se répandait chaque jour, sa nécessité était mieux sentie, les parents à qui elle avait manqué faisaient tous les sacrifices possibles pour que leurs enfants en profitassent, les personnages influents de chaque petite ville y fondaient des écoles, et les professeurs gagnaient facilement de l'argent et de la gloire[1]. Enfin les artistes étaient constamment occupés, non-seulement aux monuments publics que Trajan et Hadrien multiplièrent, et que toutes les villes de l'empire élevaient avec profusion, mais aussi par les particuliers qui voulaient des demeures somptueuses dignes de leur fortune acquise ou héréditaire, et ornées avec une magnifique élégance.

Ainsi ceux qui embrassaient les professions que nous appelons *libérales* étaient presque sûrs d'arriver à la fortune ou à l'aisance, et nous devons ajouter, à l'honneur des classes riches, qu'elles faisaient les plus louables efforts pour améliorer la condition de ceux que n'avait pas favorisés le hasard de la naissance. La correspondance de Pline, aussi bien que les nombreuses inscriptions du temps, témoignent de l'emploi le plus noble de la richesse[2]. Aussi ne voit-on plus, pendant la durée de l'empire, la moindre trace de ces luttes de classes qui avaient désolé Rome sous le régime républicain. Ce fut une compensation, insuffisante à quelques égards, heureuse à beaucoup d'autres, du changement de régime inauguré par Auguste.

Trajan ne changea rien aux conditions essentielles de ce régime, mais pourquoi l'eût-il modifié? Tout le monde, on peut le dire hardiment, était satisfait d'une forme de gouvernement qui lui donnait l'ordre et la paix. Ce qu'on demandait, au IIe siècle, c'était un « système politique basé sur l'égalité du citoyen devant la loi, une royauté plaçant le respect de la liberté des gouvernés au premier rang de ses devoirs[3]. » Cette idée, il

1. Suét., *Rhet.*, I. Juvénal se tire singulièrement d'affaire, quand une exception trop forte pour être passée sous silence vient déranger sa thèse. Il a recours à la Fortune (dont il se moque ailleurs) :

Unde igitur tot
Quintilianus habet saltus? Exempla novorum
Fatorum transi. . . . .
. . . .
Ventidius quid enim? quid Tullius? Anne aliud quam
Sidus, et occulti miranda potentia fati. (VII, 188-200).

2. Plin., *Ep.*, III, 7, IV, 13, V, 11, IX, 39.

3. Marc Aurèle, *Pensées*, I, 14. Παρά τοῦ ἀδελφοῦ μου Σεουήρου... φαντασίαν

faut bien le reconnaître, fait le fond de toute la philosophie politique des anciens. Xénophon et Platon, Socrate et Dion Chrysostôme, appellent de leurs vœux une forme politique où le prince conquerra le dévouement de ses sujets par l'ascendant de sa vertu : Cicéron avait présenté plus d'une fois la même idée aux esprits de ses compatriotes. Le principat des Antonins ne fut pas autre chose. Peut-on citer une circonstance dans laquelle les empereurs du IIe siècle aient refusé de réaliser une amélioration demandée par l'opinion, ou méconnu volontairement le vœu public? On n'en trouvera pas. Dès lors il serait puéril et injuste de leur reprocher de n'avoir pas fondé un État reposant sur les bases politiques que nous jugeons essentielles aujourd'hui. L'histoire n'offre plus qu'une suite de non-sens dès que l'on ne veut pas admettre que les principes de l'ordre politique ne se découvrent qu'un à un, et que la science politique, à cause de la complication propre à son objet, est condamnée à une marche moins assurée et à des progrès plus lents que toutes les autres. Faire un crime, à Trajan et à Marc Aurèle, de n'avoir pas inauguré le régime représentatif est aussi absurde que de reprocher à Ptolémée d'avoir mis la terre au centre du système planétaire, et à Galien d'avoir ignoré la circulation du sang.

λαβεῖν πολιτείας ἰσονόμου, κατὰ ἰσότητα καὶ ἰσηγορίαν διοικουμένης, καὶ βασιλείας τιμώσης πάντων μάλιστα τὴν ἐλευθερίαν τῶν ἀρχομένων.

CHAPITRE XV.

LE CHRISTIANISME[1].

Les historiens modernes de l'Eglise considèrent habituellement Trajan comme l'auteur de la *troisième Persécution* et le rangent avec Néron, Dèce et Galère, au nombre des ennemis acharnés du Christianisme. Telle n'était pas l'opinion des contemporains, et celle qui prévaut aujourd'hui ne paraît pas s'être formée avant la fin du IVe siècle[2]. Les pères qui ont vécu à l'époque Antonine, ou peu d'années après, ne comprennent point Trajan dans l'énumération qu'ils font des persécuteurs de la foi. Il n'est cité comme tel ni par Méliton[3] ni par Tertullien[4] : Lactance omet également son nom[5]. Un examen, même très-sommaire, de l'histoire de l'Eglise sous le règne de Trajan, prouve, en effet, qu'il n'y eut pas alors de persécution proprement dite.

Il faut d'abord éliminer de cette histoire un certain nombre de martyres non authentiques ou indûment placés à cette époque. Au nombre des premiers est celui de saint Clément. Exilé en l'an 100 dans la Chersonnèse Taurique, il aurait réussi à y fonder

1. V. Aubé, *Histoire des Persécutions de l'Église*, chap. V.
2. Non multo deinde intervallo *tertia* persecutio per Trajanum fuit. Sulp. Sév., *Hist. Sacr.*, II.
3. Euseb., *Hist. Eccl.*, IV, 26.
4. *Apol.*, c. 5.
5. *De morte persec.* rescissis actis tyranni [sc. Domitiani] non tantum in statum pristinum Ecclesia restituta est, sed etiam multo clarius ac floridius enituit. Lactance ne cite pas d'empereur persécuteur entre Néron et Trajan Dèce.

70 églises, et expié par son supplice le zèle qu'il témoignait pour la foi et les succès rapides qu'il avait obtenus[1]. Tillemont, depuis longtemps a émis des doutes sur l'exactitude de ce fait[2] dont personne ne parle avant Rufin[3]. Baronius lui-même a reconnu que les actes de ce martyre ont été composés d'après la tradition, à une époque tardive[4] et, ce qui doit nous suffire, ils sont implicitement démentis par Irénée. Ce père atteste, en effet, que parmi les douze évêques de Rome qui s'étaient succédé depuis saint Pierre jusqu'à lui, Télesphore seul avait souffert une mort violente[5].

Tillemont fait également justice des martyres de onze mille soldats égorgés à Mélitène, de ceux de saint Césaire, de saint Hyacinthe, de saint Romule, de saint Eudoxe. Il écarte aussi l'idée d'une persécution exercée alors en Asie par le proconsul Arrius Antoninus. Il donne les raisons qui doivent faire rejeter comme apocryphe la lettre de Tibérien, gouverneur de Palestine, à Trajan, et le rescrit de ce prince ordonnant la suspension des poursuites que Tibérien avait commencées[6]. Ainsi, bien que tous ces faits aient été récemment admis comme authentiques et imputés au fanatisme de Trajan[7], nous nous en rapporterons au pieux historien du XVIIe siècle; nous n'admettrons comme réels et nous n'étudierons que les événements relatifs à Ignace évêque d'Antioche, à Siméon évêque de Jérusalem, et aux chrétiens de Bithynie contre lesquels Pline informa.

En ce qui concerne les deux premiers, nous avons déjà laissé entrevoir que leur mort se rattache aux faits de la guerre Parthique et à la révolte juive qui s'y mêla : la condamnation qui frappa ces deux pasteurs offre un caractère aussi politique que religieux. A l'égard de Siméon, qui descendait de David et dont le nom pouvait, à ce titre, rallier les Juifs qui revendiquaient leur indépendance, cette manière de voir est presque formellement appuyée par la Chronique Paschale[8], laquelle atteste qu'il fut condamné non-seulement comme chrétien mais comme descendant

1. Surius, 23 nov.
2. Tillemont, *Mémoires*, II, 173, 174. Note XII, p. 605.
3. *Ad Orig.*, t. I, p. 778 b. Cf. Greg. Turon. *Glor. confess.*, l. 35, 36.
4. Ed. Lucq., II, 6.
5. *Adv. Haeres.*, III, 3.
6. *Histoire des Empereurs*, II, p. 578.
7. Champagny, *les Antonins*, 3e éd., I, pp. 347 et suiv., 381 et suiv.
8. ὡς οὐ μόνον χριστιανός, ἀλλὰ καὶ ὡς ἀπὸ τῶν τοῦ γένους Δαβὶδ ὑπάρχων, p. 471, éd. Bonn.

de David. Il est vrai que son supplice, si l'on adopte la date à laquelle le rapporte la chronique, ne pourra être expliqué comme une mesure d'intimidation vis-à-vis des rebelles, puisqu'il aurait précédé leur prise d'armes de plusieurs années, mais cette date, très-voisine de celle que la même chronique assigne au martyre d'Ignace, doit être déplacée aussi bien que cette dernière, et leur rapprochement prouve simplement que les deux évêques furent mis à mort à peu près à la même époque. Hégésippe, cité par Eusèbe[1], rapporte que Siméon fut dénoncé par des hérétiques qui périrent eux-mêmes peu de temps après, et cette allégation offre tous les caractères de la vraisemblance.

Le supplice d'Ignace, mis à mort sous le règne de Trajan, n'est pas contestable, mais on n'en peut indiquer avec précision ni les circonstances ni la date, car les actes de son martyre ne présentent aucun caractère d'authenticité. La rédaction la plus anciennement connue, et qui est aussi la plus chargée d'interpolations, met la mort d'Ignace « *consulatu Attici et Marcelli* » (lisez Attii [Suburani II, Asinii] Marcelli) *Kalendis februarii*[2] (c'est-à-dire en l'an 104). La Chronique Paschale rapporte cet événement à l'an 105 (consulat de Candidus et de Quadratus); la version plus courte des Actes, découverte par Ruinart et seule défendue aujourd'hui, au 23 décembre 107[4]. Enfin, Malalas, ainsi que nous l'avons dit, place ce martyre au moment du tremblement de terre d'Antioche (décembre 115). Ces divergences dans les dates jettent déjà un certain discrédit sur l'autorité des Actes. L'année 107 ne saurait être acceptée. D'abord il faut admettre, puisque Ignace aurait comparu devant Trajan, à Antioche, au moment de la guerre Parthique, que cet empereur aurait fait deux expéditions en Orient, et nous avons démontré le contraire. En second lieu, il est clair que le martyre d'Ignace n'aurait pu passer inaperçu à Rome, et pourtant Pline, qui était à Rome en 107, déclarait quatre ou cinq ans après ne pas savoir comment procéder contre les chrétiens, et semble n'avoir même jamais entendu parler d'eux[5]. A

1. *Hist. Eccles.*, III, 33. Les dénonciateurs de Siméon furent peut-être des Ebionites, qui détestaient David et sa race (Epiphan., *Haeres.*, XXX, 18.)
2. *Bolland.*, 1 febr.
3. P. 472, éd. Bonn.
4. Ruinart, *Acta sincera*, p. 696.
5. L'époque de la légation de Pline, très-discutée autrefois, est aujourd'hui fixée par la découverte faite en Mésie d'un monument élevé en l'honneur de Trajan, l'an 112 de notre ère, par Calpurnius Macer qui

ces présomptions défavorables tirées de raisons extérieures, joignez la conversation absolument invraisemblable de l'empereur et de l'évêque, le libellé bizarre de l'arrêt[1], l'itinéraire incroyable suivi par Ignace pour aller d'Antioche à Rome, et il sera bien difficile de méconnaître le caractère apocryphe de cette production. Notons aussi qu'elle était inconnue à Eusèbe, qui, parlant d'Ignace comme d'un personnage toujours célèbre en Orient, et citant ses lettres, ne possède sur sa fin que la tradition orale[2]. Assurément l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique* qui aime à baser ses assertions sur des pièces écrites, et les transcrit volontiers, n'aurait pas négligé un document de cette importance. C'est donc seulement dans les *Lettres* d'Ignace qu'il semble permis de chercher quelques détails sur les événements qui précédèrent immédiatement sa mort. Nous y lisons que, pendant que l'évêque se rendait à Rome, l'église d'Antioche avait retrouvé la paix[3], ce qui prouve qu'il n'y eut pas en Syrie de persécution systématique ; on y voit également Ignace très-effrayé à l'idée que les Romains pourraient obtenir sa grâce en la demandant à l'empereur, ce qui le priverait, lui Ignace, d'une mort glorieuse et désirée[4]. Cette crainte ne fait pas supposer chez Trajan une rigueur inflexible ni un esprit bien prévenu. Nous ne pouvons donner les raisons précises de la condamnation, puisque nous ignorons quels furent les rapports de l'évêque avec l'empereur : il est probable qu'il le brava dans un moment où toute hardiesse de langage était périlleuse, alors que les superstitieux habitants d'Antioche[5], émus du tremblement de terre qui avait presque détruit leur riche cité, demandaient la mort des chrétiens, qu'ils considéraient comme les auteurs de la catastrophe. En envoyant Ignace à Rome, Trajan voulut sans doute le soustraire à l'irritation de ses concitoyens et le mettre en face de juges plus équitables. Mais le ton de la lettre aux Romains nous indique assez quel dut être

gouvernait cette province pendant la mission de Pline en Bithynie. Voir notre n° 71. Cf. Pline, *Ép. ad Traj.*, 42, 61, 62, 77.

1. « Nous ordonnons qu'Ignace, qui prétend porter en lui le Crucifié, « soit enchaîné et conduit sous bonne garde dans la grande ville de « Rome pour être la proie des bêtes féroces et servir de divertissement « au peuple. »

2. Λόγος δ'ἔχει τοῦτον ἀπὸ Συρίας ἐπὶ τὴν Ῥωμαίων πόλιν ἀναπεμφθέντα θηρίων γενέσθαι βοράν τῆς εἰς Χριστὸν μαρτυρίας ἕνεκεν. *Hist. Eccl.*, III, 37.

3. *Philadelph.*, 10, *Smyrn.*, 11, *Polyc.*, 7.

4. *Rom.*, 24.

5. V. Renan. *Note sur les sculptures colossales du mont Staurin à Antioche* (Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr., 1865, 372-378).

celui de l'apologie d'Ignace devant le préfet de la ville, et explique comment il fut enfin livré aux bêtes féroces[1]. Toutefois, la mort de cet éminent chrétien ne constitue pas, à elle seule, une persécution contre l'Eglise.

Nous arrivons à ce qui concerne les chrétiens de Bithynie : là il y eut réellement, vers 111 ou 112, plusieurs victimes. Les célèbres lettres qu'échangèrent Pline et Trajan nous montrent les chrétiens examinés pour la première fois par des hommes d'intelligence et de cœur qui, par delà les bruits répandus par la malveillance et la crédulité populaire[2] cherchent la vérité et la justice. Pline se montra d'abord trop docile aux suggestions et aux préjugés de l'époque en condamnant au supplice des hommes qui n'étaient convaincus d'aucun crime et dont il ne trouvait à punir que la fermeté inébranlable dans leur conviction[3]. Cette constance au moins lui donna à réfléchir ; il s'enquit de ce que faisaient et pensaient les chrétiens[4]. Devant la nature des renseignements qu'il recueillait, il suspendit les poursuites et il avoua ingénument ses doutes et ses embarras à l'empereur, guide habituel de sa conduite et juge souverain de toutes les difficultés alors pendantes en

1. M. Aubé (l. c. p. 241) émet l'opinion qu'Ignace mourut à Antioche, et non à Rome. Les citoyens romains pouvaient en appeler du gouverneur à l'empereur et étaient alors menés dans la capitale (*Act.*, XXV, 12. Pline, *ad Traj.*, 97) ; mais Ignace avait comparu devant Trajan : l'affaire était jugée sans appel. Pourquoi retarder sa mort ? Le voyage d'Antioche à Rome, par Smyrne, Alexandria Troas, Neopolis, Philippi, est aussi bien singulier. — Et pourtant si on fait mourir Ignace à Antioche, toute sa correspondance est non avenue, car chaque lettre implique, aussi bien que la Lettre aux Romains que M. Aubé sacrifie pour ce motif, le voyage à Rome, entrecoupé de séjours prolongés dans diverses villes d'Asie. Les mentions de la captivité font bien corps avec le texte de chaque lettre et ne peuvent être considérées comme des interpolations.

2. Comme l'a remarqué M. Littré, *Barbares et Moyen âge*, p. 23, la phrase célèbre : haud perinde in crimine incendii quam odio generis humani convicti (Tacite, *Ann.*, XV, 44), doit être traduite « non pas tant convaincus du crime d'incendie que condamnés par la haine du genre humain ». Le nom de la faute se met à l'ablatif avec *de* ou *in*, ou bien au génitif. L'ablatif absolu désigne l'autorité qui prononce. V. *Forcellini*. Du reste Bossuet (*Disc. sur l'Hist. univ.*, II, 26) traduit « secte convaincue « de haïr le genre humain ou de lui être odieuse ».

3. Supplicium minatus... perseverantes duci jussi. Neque enim dubitabam, qualecunque esset quod faterentur, pervicaciam certe et inflexibilem obstinationem debere puniri.

4. La torture à laquelle il soumit deux diaconesses ne peut être regardée comme un supplice, puisque c'était alors un moyen d'information juridique.

Bithynie. La lettre de Pline démontre qu'il y avait eu à Rome quelques chrétiens punis (c'est sans doute à la persécution de Domitien qu'il faut rapporter les *cognitiones de Christianis*), mais que ces poursuites n'avaient été confiées qu'à la police et qu'elles avaient fait si peu de bruit qu'un personnage, préteur en ce temps-là, et lié avec les hommes les plus haut placés de l'administration, n'en avait pas eu connaissance[1].

La réponse de Trajan offre un caractère de mansuétude et d'équité impossible à méconnaître. On ne saurait, dit-il, prendre en cette matière une décision générale, qui serve de règle absolue. Il ne faut pas rechercher les chrétiens : s'ils sont amenés au tribunal et s'ils sont convaincus, il faut les punir ; toutefois, celui qui niera être chrétien et prouvera son dire en adorant nos Dieux obtiendra sa grâce par cette manifestation de son repentir, quelque suspect que le rende son passé. Les écrits anonymes ne pourront servir de base aux accusations ; la chose est du plus mauvais exemple, et indigne de notre époque.

On connaît le fameux dilemme de Tertullien « Arrêt contradictoire ! Trajan défend de rechercher les chrétiens comme innocents, et ordonne de les punir comme coupables... Si vous condamnez les chrétiens pourquoi ne pas les rechercher ? » Si vous ne les recherchez point, pourquoi ne pas les absoudre[2] ? Il a déjà été répondu à la fougueuse apostrophe du docteur Africain que Trajan en interdisant les poursuites d'office, ne préjugeait en aucune façon l'innocence des chrétiens, mais indiquait simplement qu'il

1. Cette ignorance de Pline a fait penser à M. Aubé qu'il n'y avait pas eu de persécution sous Domitien, mais la conclusion ne me paraît pas rigoureuse. Les exécutions ont pu être faites par les *triumviri capitales* sans que la haute société s'occupât de ces criminels obscurs. M. Boissier au contraire (*Revue archéologique*, février 1876), admet qu'il existait déjà des édits rendus contre le christianisme, et que Pline sollicite de l'empereur une *interprétation* de ces édits qu'il connaissait, mais dont le texte lui aurait paru obscur et vague. Mais alors il est singulier que Pline, et surtout l'empereur dans sa réponse, ne fassent aucune allusion à de pareils édits. On a récemment élevé des doutes sur l'authenticité de la lettre de Pline. M. Aubé, après avoir développé les raisons qui pourraient, à première vue, la rendre suspecte, se prononce néanmoins pour l'authenticité. M. G. Boissier a soutenu la même thèse, par des raisons très-judicieusement développées et très convaincantes, à ce qu'il me semble. Toutefois il reste des points difficiles à expliquer dans cette lettre et surtout dans la réponse de Trajan.

2. O sententiam necessitate confusam ! negat inquirendos ut innocentes; et mandat puniendos, ut nocentes... Si damnas, cur non et inquiris? si non inquiris, cur non et absolvis? *Apol.*, 2.

ne les considérait pas, *à priori*, comme des ennemis publics; cette opinion, émanée de si haut, devait nécessairement mettre un frein aux accusations privées et inspirer une certaine circonspection au gouverneur devant qui elles seraient portées. L'obligation imposée à l'accusateur de signer sa dénonciation et de se porter partie, en courant le risque des peines édictées contre les calomniateurs, devait aussi prévenir beaucoup de procès et mettre obstacle aux vengeances poursuivies sous le manteau de la loi par des inimitiés particulières. Ainsi le rescrit que nous avons sous les yeux est plutôt favorable que répressif. Mais, en outre, je ne pense pas qu'il nous livre la pensée de Trajan tout entière, et je suis porté à croire que le court billet qui forme aujourd'hui la réponse à la consultation si minutieusement détaillée de Pline[1] n'est que l'extrait d'une lettre plus longue ou de plusieurs lettres émanées de la chancellerie impériale[2]. Cette réponse est en effet insuffisante et dans les cinq ou six lignes qui la constituent, on se heurte à une contradiction manifeste. Elle est insuffisante, car Trajan ne répond pas à toutes les questions posées par Pline; il ne dit pas si l'enfant sera puni comme l'homme fait, ni de quelle peine l'un et l'autre seront frappés. Il n'explique pas, et c'est là le point important, qui embarrassait Pline, si le nom seul de chrétien est un crime ou si l'on doit poursuivre uniquement les crimes que le Christianisme comportait, aux yeux de la loi romaine. Dans toute la correspondance de l'empereur et de son agent, il n'y a pas d'exemple, même sur les sujets les moins graves, d'une réponse aussi sommaire, aussi incomplète et aussi vague. Quant à la contradiction, comment concilier: « Neque enim in universum aliquid, « quod quasi certam formam habeat, constitui potest » avec ce qui suit immédiatement: « Conquirendi non sunt: si deferantur et

1. Peut-être avons-nous perdu aussi une lettre de Pline sur cette affaire. Tertullien (*Apol.*, 2) rapporte que quelques chrétiens de Bithynie, poursuivis par le gouverneur, ont été déchus de leur rang (quibusdam gradu pulsis). Ce fait ne se retrouve pas dans la lettre que nous possédons et il nous semble difficile que le timoré Pline ait pris une pareille mesure sans en référer à l'empereur. Mais peut-être aussi, comme l'a supposé M. Leblant (*Comptes-rendus*, *Acad. des Inscr.*, 1866, p. 365), Tertullien a-t-il « prêté à des temps plus anciens ce qu'il voyait s'accomplir sous ses yeux. »

2. Le début: *Actum quem debuisti... secutus es* est bizarre. De plus Trajan appelle ici Pline *mi Secunde*; c'est la seule fois. Dans les autres lettres on lit: *mi Secunde carissime* ou *Secunde carissime*. Cette omission de *carissime* s'expliquerait facilement en supposant un remaniement ou une réduction du document original.

arguantur puniendi sunt. » Mais, en vérité, peut-on imaginer ou formuler un principe plus général que celui-ci : l'aveu du Christianisme entraîne la condamnation? Quoi de plus simple que la procédure qui ne consiste qu'à poser la question : êtes-vous chrétien? Quel délit mieux caractérisé que celui qui ne repose que sur un aveu au devant duquel couraient la plupart des accusés? Je conviens qu'à lire Justin, Athénagore et Tertullien, il semble que les chrétiens ont été souvent punis sans qu'on eût à leur reprocher aucune infraction à la loi ; mais il s'agit de savoir si ces condamnations étaient conformes aux instructions des empereurs, ou au contraire prononcées *malgré* ces instructions par des gouverneurs timides et accessibles aux suggestions de la populace. La seconde opinion me paraît seule exacte. En soutenant que, pendant le deuxième siècle les vexations ne sont jamais venues des empereurs mais du peuple, et que, si le Christianisme a pu durer et grandir en dépit de la malveillance des populations, c'est grâce aux rescrits impériaux qui mettaient fin à l'arbitraire et aux dangers dont la fureur populaire menaçait les partisans de la religion nouvelle, on n'avance qu'un fait basé sur les documents que Justin et Eusèbe nous ont transmis[1]. Hadrien, Antonin, Marc Aurèle ont déclaré que les chrétiens ne devaient être poursuivis que quand ils étaient accusés d'infractions aux lois existantes, et ce n'est pas une grande témérité de supposer que tel était le sens du rescrit de Trajan. La marche que l'empereur indiquait à Pline nous paraît donc celle-ci. Aucune recherche instituée d'office contre les chrétiens. Toute dénonciation anonyme écartée. A la suite de dénonciations signées et articulant des faits délictueux, comparution des accusés devant le gouverneur, qui les invite à adorer les Dieux de l'empire. S'ils y consentent, il n'est plus donné

1. Voir les rescrits rapportés par Justin à la fin de la 1re apologie et par Eusèbe, *Hist. Eccl.*, IV, 9 et IV, 13. Le premier est d'Hadrien. Rufin, dans sa traduction latine d'Eusèbe, paraît avoir copié l'original. Le deuxième adressé par Antonin le Pieux au Κοινὸν Ἀσίας ne paraît pas authentique, mais on lit dans l'apologie adressée par Méliton à Marc-Aurèle (Euseb., IV, 26) : ὁ δὲ πατήρ σου — ταῖς πολέσι περι τοῦ μηδὲν νεωτερίζειν περὶ ἡμῶν ἔγραψεν. Dans les colonies, la police et la liturgie du culte public appartenaient aux décurions. V. *Lex Genetiva* LXIV. Giraud, *Nouveaux bronzes d'Osuna*, p. 24. La protection des chrétiens par Marc-Aurèle est attestée dans Tertullien (*Apol.*, 5). M. Aubé, toutefois, doute de l'authenticité du rescrit d'Hadrien (*Histoire des Persécutions*, p. 273). Il fait valoir, outre plusieurs raisons tirées du texte lui-même, le silence gardé par Tertullien dans son *Apologétique* sur ce document favorable aux chrétiens, et ce silence est, en effet, difficilement explicable.

suite à l'affaire[1]. S'ils refusent, le gouverneur commence son enquête sur les faits avancés par l'accusateur, et s'il les trouve exacts, punit les coupables dans la mesure que comportent leur âge, la nature des délits et les circonstances au milieu desquelles ils ont été commis[2].

Mais en quoi consistaient ces délits? De quels crimes les chrétiens étaient-ils coupables. M. Edm. Leblant a complètement élucidé la question dans un savant mémoire[3]. Au témoignage de Lactance, c'est dans le VII[e] livre du traité d'Ulpien *de officio proconsulis* que les gouverneurs trouvaient les armes redoutables dont ils frappaient l'Eglise[4]. De nombreux passages de ce VII[e] livre sont conservés et ont passé dans le Digeste, car à partir de la paix de l'Eglise, ces textes que Lactance nomme encore *impia jura* devinrent, sans aucun changement, des lois toutes faites contre le paganisme et l'hérésie. En les rapprochant des sentences de Paul, et en relevant dans les Actes des Martyrs les accusations portées contre les confesseurs de la foi et les peines qu'ils ont subies, la comparaison des données ainsi recueillies permet de fixer les bases des poursuites dirigées contre les chrétiens pendant les trois premiers siècles. On voit qu'ils encouraient plusieurs accusations : celles de lèse-majesté, de sacrilége, d'association illicite, de magie, de recel de livres défendus, d'introduction d'un culte étranger, tous crimes sévèrement punis.

Or en nous reportant à l'époque de Trajan, nous trouvons d'abord que la littérature chrétienne était encore trop peu développée pour que les fidèles eussent entre les mains beaucoup de livres; ils pouvaient mettre bien facilement à l'abri ceux qu'ils possédaient, et échapper ainsi à l'une des incriminations de leurs adversaires.

1. On savait en effet, par le bruit public, que les chrétiens ne reconnaissaient pas les mêmes dieux que les païens et par conséquent le refus d'adorer les dieux de l'empire constituait une *présomption* de christianisme.

2. C'est encore une question fort controversée de savoir si la profession de christianisme constituait à elle seule un crime au second siècle de notre ère (V. Boissier, l. c.). Mais M. Edm. Leblant me paraît avoir très-bien montré dans le Mémoire dont nous allons utiliser les conclusions, que les poursuites exercées contre les chrétiens se justifient au point de vue légal romain, sans recourir à une procédure ou à une pénalité extraordinaires.

3. *Sur les bases juridiques des poursuites dirigées contre les martyrs.* Comptes-rendus de l'Académie des Inscriplions, 1866, pp. 358-373.

4. *Divin. Inst.*, V, 11.

Nous savons que Trajan refusa d'accueillir les accusations de lèse-majesté [1]. Le sacrilége ne consistait point alors dans l'omission ou la violation de la loi divine [2], mais seulement dans le vol d'objets consacrés au culte, ou le pillage des édifices religieux. Ce dernier fait, seul, a pu être relevé à la charge de quelques chrétiens, et cela à une époque postérieure à celle que nous étudions. Les actes semblables à celui qu'un zèle ardent inspira à Polyeucte ne se rencontrent pas dans l'histoire primitive de l'Eglise et, à cause de cela même, étaient interdits aux fidèles [3]. Restent les faits d'association illicite et de magie. Les gouvernements s'inquiétaient surtout du premier, tandis que les bruits de magie et maléfices effrayaient les peuples. On voit précisément que les informations de Pline s'étaient portées sur ces deux points [4].

C'étaient là deux inculpations redoutables, châtiées avec une rigueur qui nous révolte [5]; mais qui pourrait reprocher à Trajan

1. M. Aubé (*Histoire des Persécutions*, p. 424) a fait remarquer avec raison qu'au IIe siècle le crime de lèse-majesté s'appelait *impietas* (Pline, *Panég.*, 33; Suét., *Domit.*, 10). Cette observation est importante pour l'histoire des premières persécutions chrétiennes.

2. Cic., *de legib.*, 11, 16. Quintil., *Instit. Orat.*, VII, 3, 21. Dig., XLVIII, 13, 9. Paul, *Sent. Rec.*, V, 19. Tertull., *ad Scapul.*, 1. Comme l'a remarqué M. Aubé (l. l. p. 191), la constitution de 380 : « qui divinae legis sanctitatem aut nesciendo omittunt aut negligendo violant et offendunt, sacrilegium committunt » émane d'un prince chrétien et a été édictée pour la défense de la religion chrétienne. Elle ne saurait donc être mise à la charge du paganisme et servir à expliquer les poursuites dirigées contre les chrétiens.

3. Concil. Iliberitanum, c. LX (Labbe, *Concil.*, I, p. 987 et 1222).

4. La question relative aux associations revient si souvent dans la correspondance de Pline avec Trajan (*Ep.*, 34, 93, 11) que le gouverneur en était nécessairement préoccupé, et il est à croire que c'est de ce côté qu'il envisagea la question chrétienne. — Il se formait continuellement des associations non autorisées, et dès qu'il s'agissait de rétablir l'ordre dans quelque partie du monde romain, on commençait par les dissoudre. C'est ce qui arriva à Pompéi en 812=59 après le tumulte qui s'était élevé entre les habitants de cette ville et ceux de Nuceria (Tacit., *Ann.*, XIV, 17).

5. Le crime d'association illicite était assimilé à celui de lèse-majesté (Dig., XLVIII, 4, 1, § 1) et puni de la décollation si les coupables appartenaient aux premiers rangs de la société; ceux de condition inférieure étaient exposés aux bêtes ou brûlés vifs (Paul., *Sent. Rec.*, V, 29, 1). Les accusés étaient tous soumis à la torture, sans qu'on eût égard à leur rang. Les coupables de magie étaient brûlés vifs; leurs complices exposés aux bêtes ou mis en croix (Paul., *Sent.*, V, 23, 17). L'introduction d'un culte étranger était punie de la déportation pour les *honestiores*, de la mort pour les *humiliores* (Paul., *Sent.*, V, 21, 2).

de n'avoir pas dominé entièrement les préjugés de son époque? Aujourd'hui encore, en tout pays, on poursuivrait une association qui propagerait certaines idées émises par Tertullien[1]. La liberté des cultes est fort récente[2], et on brûlait encore chez nous les sorciers au siècle dernier[3]. Ne nous montrons donc pas si sévères pour la législation romaine du deuxième siècle, et reconnaissons que Trajan porta une grande modération dans l'exercice de son pouvoir. C'est, nous le répétons, ce qu'ont reconnu les chrétiens d'alors, en ne le plaçant pas parmi leurs persécuteurs, et en demandant mainte fois l'application de rescrits semblables à celui qui fut envoyé au gouverneur de Bithynie[4].

Assurément, ces préventions de magie et d'association illicite, constituent pour l'Eglise des conditions défavorables. Puis les chrétiens commencent à être connus des gouverneurs et des juges. Longtemps confondus avec les Juifs, les chrétiens, méprisés comme eux, avaient du moins partagé leurs privilèges, et ils n'en étaient distingués aujourd'hui qu'aux dépens de leur première liberté. Mais malgré ces entraves, il y avait encore moyen de se réunir et de propager la foi. Sous le règne de Trajan qui aimait peu les associations, rien n'empêcha les chrétiens de s'assembler dans quelques cimetières, autour des tombeaux des apôtres et des premiers fidèles, sous la protection même de la loi[5]. Car le législateur romain avait consacré, d'une manière absolue, la religion des tombeaux et n'admettait ni exception ni distinction de personnes en ce qui concernait leur inviolabilité. Le sol où un mort était inhumé, l'espace occupé par le monument funéraire, et même le terrain, ordinairement planté d'arbres, qui entourait ce monument étaient sacrés par le fait seul de leur destination[6]. Celui à qui appartenait le terrain, et qui en avait fait choix pour sa sépulture, y laissait ensevelir qui il voulait[7]. Les repas funèbres faisaient

1. *De corona*, c. XI.

2. Une déclaration de Louis XIV du 1er juillet 1686 punit de mort ceux qui seront surpris faisant des exercices de religion autre que la religion catholique (Isambert, *Anciennes Lois françaises*, XX, p. 5).

3. Sorcier brûlé en 1718 par arrêt du Parlement de Bordeaux (Maury, *Magie et Astrologie*, etc., p. 222).

4. Tertullien, *ad Scapulam*, 4, montre que ces rescrits protégeaient les chrétiens à certains égards.

5. Voir de Rossi, *Bullet. d'Arch. christ.*, avril et août 1864, décembre 1865.

6. Cet espace s'appelait *area*. D'où le cri des païens : *areae eorum non sint* (Tertull., *ad Scapul.*, 3). Cf. dans les Acta purgationis Caeciliani : *Area ubi orationes facitis* (S. Optati opera, p. 170).

7. Religiosum locum unusquisque sua voluntate facit, dum mortuum

aussi partie de la religion des tombeaux, et personne ne pouvait mettre obstacle aux dispositions prises par le testateur, en vue de leurs réglements. On s'explique ainsi comment, dès les deux premiers siècles, les chrétiens eurent leurs sépultures spéciales, soit par acquisition personnelle, soit par la générosité de quelque riche personnage ayant embrassé la foi nouvelle et donnant asile à ses frères dans la vaste enceinte de sa dernière demeure, et l'on comprend qu'ils purent, sans être inquiétés, se réunir autour des tombes de leurs confesseurs tant pour les agapes que pour la célébration des mystères.

L'antiquité connaissait les associations de secours mutuels, alimentées à la fois par la générosité de riches patrons et par la cotisation mensuelle de leurs membres. Au temps de Tertullien, les chrétiens formaient un de ces *collegia tenuiorum* qui possédait une caisse et une organisation propre, et peut-être un édifice destiné à ses réunions : l'association n'était nullement clandestine, car Tertullien en parle avec détails [1]. Marcien atteste que Septime Sévère étendit aux habitants de l'Italie et des provinces la faculté que possédaient déjà les Romains de former des associations de ce genre [2]. Mais rien ne nous apprend s'il en existait à Rome au temps de Trajan, et par conséquent nous ne pouvons rien tirer du fait cité par Marcien au sujet de la situation du Christianisme au commencement du second siècle. Si les *collegia tenuiorum* existaient déjà dans la capitale, Trajan, malgré sa répugnance, dut les respecter comme celui d'Amisus [3], mais s'ils n'étaient pas constitués à son avénement, il est douteux qu'il les ait autorisés [4]. En somme, l'histoire de la communauté romaine,

infert in locum suum. Dig., I, 8, 6, § 4. Cf. Gaius, *Comment. Inst.*, II, 6.

1. Tertullien énumère les divers emplois de la somme constituée par la *stipes menstrua :* Egenis alendis humandisque, et pueris ac puellis re ac parentibus destitutis, jamque domesticis senibus, item naufragis; et si qui in metallis, et si qui in insulis vel in custodiis, duntaxat ex causa Dei sectae, alumni confessionis suae fiunt (*Apol.*, c. 39.)

2. Permittitur tenuioribus stipem menstruam conferre, dum tamen semel in mense coeant, ne sub praetextu hujus modi illicitum collegium coeat. Quod non tantum in Urbe sed et in Italia et in provinciis locum habere Divus quoque Severus rescripsit. — Les colléges des *Cultores Deorum*, qui sont en réalité des associations funéraires, commencèrent sous Nerva (Boissier, *Rev. Arch.*, nouv. série, XXV, p. 84). La loi voulait que l'argent provenant de la contribution mensuelle ne fût employé qu'à la sépulture des associés, mais on ne se préoccupait guère de cette défense.

3. Pline, *Ep., ad Traj.*, 93.

4. Ce qui pourrait faire penser que l'association n'était pas encore

dont un demi-siècle auparavant, la foi était déjà renommée par tout le monde [1], reste fort obscure au commencement du deuxième siècle. Quelques-unes de ses traces, écrites sur la pierre, se retrouvent dans les cimetières situés aux abords de la capitale, tels que celui du Vatican, celui de Flavia Domitilla découvert en ces dernières années, et ceux de Lucine et de Priscille [2]. Rome était encore le point le plus occidental qu'eût touché le Christianisme, car l'histoire positive ne connaît rien des églises de la Gaule avant la fin du troisième siècle ; alors seulement on entend aussi parler de celles de l'Afrique, et en Espagne la foi nouvelle ne laisse pas de traces authentiques avant la fin du troisième siècle.

Mais en Grèce, en Asie, en Syrie, en Egypte, les chrétiens trouvaient sans doute plus de facilités pour se réunir et entendre la prédication de l'Evangile, en raison de la liberté de parler et de s'assembler consacrée dans ces pays par un long usage et, jusqu'à Trajan, tolérée par le gouvernement central [3]. C'est donc en Orient que sous Trajan s'élevait le foyer le plus actif et le plus brillant du Christianisme; en revanche il y courait, au contact du judaïsme et de l'hérésie, un double danger. Pendant le siége de Jérusalem, les fidèles de l'église établie dans la ville sainte avaient dû s'enfuir et se retirer à Pella, au delà du Jourdain. Isolés des autres communautés chrétiennes et rapprochés des Esséniens, ils ne tardèrent pas à oublier

formée au temps de Trajan, c'est que le cimetière appartenant au collége des chrétiens, cimetière auquel Calliste fut préposé sous le pontificat de Zéphirin et qui fut consacré aux sépultures des papes jusqu'à la paix de l'Église, ne semble pas avoir été ouvert avant le IIIe siècle.

1. *Ad Rom.*, I. 8.

2. Les deux inscriptions chrétiennes datées des années 107 et 110 ont été trouvées dans le cimetière de Lucine (Rossi, *Inscr. Christ. Antiq.*, nos 2 et 3). L'architecture des cimetières du Vatican, de Lucine, de Processus et Martinus, de sainte Agnès, de Flavia Domitilla indique, aussi bien que le style des peintures qui les décorent et les noms des personnages qui y furent inhumés, un âge très-voisin des temps apostoliques (Rossi, *Roma Sott.*, I, 184-194).

Les premiers évêques de Rome furent enterrés dans le cimetière du Vatican (Rossi, *ibid.*, 198). Une salle souterraine, décorée de peintures et de stucs qui peuvent remonter au second siècle, et qui forme l'étage inférieur de la basilique de Saint-Clément, a peut-être servi à la célébration du culte chrétien. On l'appelle Oratoire de Saint-Clément (*Rev. Arch.*, nouv. série, XXIV, 1872, août).

3. A Euménie de Phrygie, le collége des chrétiens s'appelait κοινὸν τῶν ἀδελφῶν. *Corp. Inscr. Gr.*, IV, 9266.

les enseignements du Sauveur, et ils se rattachèrent étroitement aux pratiques de la loi mosaïque, dont ils ne s'étaient jamais affranchis complétement. Telle fut l'origine de la secte des Ebionites, qui tout en regardant Jésus comme le Messie, refusait d'admettre sa divinité[1]. D'autre part, chaque église d'Asie s'était vue, à peine fondée, assaillie et circonvenue par le gnosticisme. Sans doute la phase brillante de cette théosophie est postérieure au règne de Trajan, puisque c'est de 120 à 140 que Saturnin et Basilides professèrent leur doctrine et formèrent les disciples dont la réputation devait un jour effacer celle des maîtres. A l'époque où nous sommes, les grandes lignes du gnosticisme n'étaient pas encore arrêtées; les questions sont cependant déjà posées et agitées par des esprits hardis, Cérinthe, Dosithée, Ménandre, qui exercent une séduction dangereuse sur des âmes encore mal affermies dans la foi nouvelle. Le quatrième évangile est à la fois un avertissement et un préservatif contre les tendances de ces docteurs, et les lettres d'Ignace marquent une continuation du même effort pour soutenir les défaillances et maintenir l'intégrité de la croyance chrétienne[2].

A la même époque, suivant Origène et Epiphane, commencèrent à se montrer les Elxaïtes[3]. Par eux se consomma l'union des gnostiques avec les communautés chrétiennes encore engagées dans le judaïsme et déjà en lutte avec l'église apostolique. Leurs tendances dissidentes, fortifiées par le secours inattendu de la philosophie orientale, se prononcèrent nettement et caractérisèrent des sectes désormais bien déterminées. Mais les hérésies alors dominantes et contre lesquelles Ignace multiplie ses avertissements, sont celle des Ebionites dont nous avons dit quelques mots, et celle des Docètes, qui ne reconnaissaient dans la personne du Sauveur que la nature divine, et, pour sauvegarder le principe de l'immatérialité de Dieu, expliquaient par la supposition d'un corps apparent les faits de l'incarnation et de la mort de Jésus-Christ. Contre les premiers, l'évêque d'Antioche défend la divinité du Christ[4], et contre les seconds, son humanité[5]. Les difficultés

1. Epiphan., *Haeres.*, XXX.

2. Suivant saint Jérôme (*Catalog. Scriptor. eccles.*, c. 9) ce fut à la demande des évêques d'Asie que l'apôtre Jean composa son évangile, et Irénée III, 11) dit que le commencement de cet évangile est une réfutation de Cérinthe.

3. Epiph., *Haeres.*, XIX, 1 et 6. *Philosophumena*, IX, 13-15, X, 20. Eusèbe, *Hist. Eccl.*, VI, 38, place l'apparition de cette secte non pas sous Trajan, mais un peu avant *Trajan Dèce*.

4. *Ad Magn.*, 7-8; *ad Philadelph.*, 6-9.

5. *Ad Smyrn.*, 1-5; *ad Trall.*, 6-10. Le millénarisme, qui certainement

relatives à l'incarnation sont ainsi touchées dans les cinq lettres qu'Ignace adresse aux églises d'Ephèse, de Magnésie, de Tralles, de Philadelphie et de Smyrne, et dans celle qu'il écrivit à Polycarpe. Elles se rattachent directement, par le fond du sujet comme par la langue, aux épîtres johanniques, et nous offrent, au milieu du tableau animé de la vie chrétienne en Asie, un sommaire des questions qui s'agitaient autour de l'Eglise et dans son sein, et des moyens que les successeurs des apôtres employaient pour préserver leur troupeau de l'erreur et pour réduire leurs adversaires. Ignace procède plutôt par exhortations et par conseils que par réfutation en forme, et le ton de ses épîtres, bien qu'impératif, reste constamment affectueux. On sait que des objections ont été élevées autrefois contre l'authenticité de ces lettres en raison même de la polémique qui y est contenue et qui, pensait-on, ne pouvait avoir eu lieu au commencement du second siècle puisque le gnosticisme était né au milieu de ce même siècle. Mais cette critique, dont l'effet devait être de faire descendre également dans la moitié du deuxième siècle la composition de tous les écrits du Nouveau-Testament où la présence du gnosticisme se fait sentir, est abandonnée depuis que l'histoire des hérésies est mieux connue. La précision même qui caractérise les doctrines de Valentin et de Marcion suppose une longue série d'efforts antérieurs, une période initiale et nécessairement obscure, d'élaboration et de discussions préparatoires. Les *Philosophumena* nous ont appris, d'ailleurs, que les systèmes des premiers gnostiques étaient plus riches et mieux définis qu'on ne l'avait d'abord soupçonné[1]. Enfin une étude patiemment poursuivie de ces systèmes a montré que la philosophie grecque, qui eut plus tard une action considérable sur leurs développements, fut étrangère à leur début et qu'ils ont pris naissance au milieu des idées esséniennes[2]. On comprend donc très-bien comment les idées gnostiques étaient déjà, au premier siècle, en possession d'une autorité assez grande pour troubler l'enseignement chrétien.

En face du nombre croissant des hérésies, de la propagande active de leurs docteurs et du prestige que quelques personnalités

comptait déjà des partisans, puisque Papias est cité comme en étant pénétré, ne comptait cependant pas autant d'adeptes à ce moment qu'il en eut plus tard; il ne semblait pas alors bien dangereux puisque Ignace n'y fait aucune allusion dans ses lettres.

1. *Philosophum.*, VI, 18. Cf. Ignace, *ad Magn.*, 8, rapprochement indiqué par Freppel, *Pères apostoliques*, p. 346.

2. Michel Nicolas, *Rev. germanique*, III, 468.

remuantes et hardies revêtaient aux yeux de populations extrêmement mobiles, dociles à tous les entraînements de l'esprit, avides de nouveautés et de discussions philosophiques, la paix et l'avenir de la communauté chrétienne étaient menacés, et chaque jour les problèmes de théologie venaient se mêler plus bruyamment aux œuvres de charité et à la prière. Il devenait donc utile d'apporter quelques changements à l'organisation de la primitive Église, et, avant tout, de s'entendre sur l'autorité dont les décisions feraient loi sur les points débattus. La doctrine du Sauveur et les récits de sa vie n'étaient consignés que depuis peu de temps dans des livres à peine répandus parmi les fidèles, car l'enseignement de la vérité chrétienne s'était fait exclusivement à l'origine par la prédication, par les communications orales[1] et plus tard par les épîtres des apôtres. Maintenant que les apôtres étaient morts, que les derniers contemporains du Christ disparaissaient, que le nombre de ceux qui pouvaient se dire garants de la vérité diminuait de jour en jour, les chefs des églises se demandaient avec anxiété comment ils assureraient la transmission fidèle de l'héritage sacré, qui mettrait fin aux contestations inépuisables journellement suscitées par le vague et la flexibilité des doctrines, qui jugerait l'authenticité d'épîtres ou d'évangiles qui circulaient sous des noms révérés? Dans ces conjonctures périlleuses, et sous la pression d'une nécessité vivement sentie, les églises d'Asie Mineure et de Syrie se donnèrent une constitution plus solide que cela n'avait paru nécessaire au temps des apôtres, organisèrent leur hiérarchie avec plus de précision et attribuèrent à l'un des anciens la puissance de juger en dernier ressort les questions de doctrine et celles de discipline intérieure. Ainsi se dégagea, grandit et se développa le pouvoir supérieur et spécial des évêques, pour l'établissement duquel Ignace, chef de l'église d'Antioche, déploya un zèle persévérant. Ici se présente de nouveau la question, toujours débattue[2], de l'authenticité des lettres d'Ignace. On a renoncé, comme nous l'avons dit, à invoquer contre cette authenticité la polémique antignostique dont ces lettres sont pleines, mais l'on fait plutôt valoir, pour ébranler leur autorité[3], le silence que les pères contemporains d'Ignace,

1. Irén., III, 2. Non enim per litteras traditam eam (veritatem), sed per vivam vocem.

2. On a tiré moins de parti qu'on ne l'espérait des fragments de la traduction syriaque publiée par Cureton. Sur l'état actuel de la question, voir E. Renan, *Journal des Savants*, janvier 1874.

3. On ne conteste plus l'authenticité de la lettre d'Ignace aux Romains.

ou immédiatement postérieurs, ont gardé à leur égard : ils ne paraissent pas les avoir connues. Il y a sans doute un intérêt de premier ordre à savoir si cette correspondance assez considérable doit, ou non, prendre place au nombre des monuments de la littérature chrétienne primitive, mais la controverse est sans importance au point de vue de l'histoire générale de l'église, car on peut déterminer, indépendamment de toute opinion sur l'authenticité des lettres ignatiennes, les grands faits de cette histoire à l'époque dont nous nous occupons, et en particulier la date à laquelle fut constituée la hiérarchie ecclésiastique. En effet, si l'authenticité est admise, il faut reconnaître aussi que la vivacité et surtout la fréquence des recommandations d'Ignace pour assurer la prépondérance de l'évêque ne se concevraient pas si cette prépondérance eût été, au moment où il écrivait, aussi solidement établie qu'elle le fut par la suite : le ton et la forme de ses conseils indiqueraient plutôt qu'elle naissait à ce moment même, au milieu de véhémentes contestations. D'un autre côté, ceux qui refusent à ces lettres toute autorité doivent pourtant admettre que le faussaire, en les attribuant à Ignace plutôt qu'à tel autre de ses contemporains aussi célèbre, Clément, Polycarpe ou Papias, suivait une tradition conservée en Orient, et d'après laquelle le chef de la communauté d'Antioche aurait fait, pour la constitution de l'épiscopat, des efforts actifs, demeurés de notoriété publique. En tout état de cause, on se retrouve en présence du célèbre passage de saint Jérôme, que nous citons en note, et duquel il ressort que l'évêque reçut une autorité supérieure à celle des prêtres ou anciens, afin d'opposer aux développements de l'hérésie un effort plus immédiat et plus direct. Ce changement date donc du moment où les hérésies se multiplièrent, c'est-à-dire du commencement du second siècle. Du reste, Clément, dans sa lettre aux Corinthiens, Polycarpe, dans celle qu'il adresse aux habitants de Philippi, ne connaissent encore que la hiérarchie à deux degrés de l'âge apostolique[1], et dans la lettre

1. Clem. Rom., *ad Corinth.*, 42. Polycarp., *ad Philipp.*, 5, ὑποτασσομένους τοῖς πρεσβυτέροις καὶ διακόνοις ὡς Θεῷ καὶ Χριστῷ. Cf. *Act. Apost.*, XX, 17. *Timoth.*, I, 3. *Tit.*, I, 5, 7. Saint Jérôme sur ce passage : Idem est presbyter qui episcopus : et antequam, diaboli instinctu, studia in religione fierent, et diceretur in populis : ego sum Pauli, ego Apollô, ego autem Cephae, communi presbyterorum concilio ecclesiae gubernabantur. Postquam vero unusquisque eos quos baptizaverat suos putabat esse, non Christi, in toto orbe decretum est ut unus de presbyteris electus superponeretur ceteris, ad quem omnis Ecclesiae cura pertineret et schismatum semina tollerentur.

d'Ignace aux chrétiens de Rome, il n'est pas question du pouvoir supérieur de leur évêque : sa personne n'est même point mentionnée, ce qui conduit aussi à penser que les églises d'Europe n'avaient pas encore senti la nécessité de changer leur constitution[1].

En effet les questions périlleuses posées en Orient n'étaient même pas soupçonnées sur les bords du Tibre. N'ayant à craindre le contact d'aucune hérésie, l'église de Rome travaillait, sans disputes, à changer les cœurs. Les écrits composés, au second siècle, dans son cercle d'action, montrent déjà, si on les compare aux lettres d'Ignace, la diversité d'aspects que présentera l'église dans les deux grandes divisions du monde chrétien. La *Lettre* de Clément *aux Corinthiens*, le *Pasteur* d'Hermas ne renferment aucun enseignement dogmatique, aucun avertissement pour préserver les fidèles des erreurs de doctrine. C'est à l'homme intérieur que s'adressent les auteurs de ces écrits qui jouirent, dès leur apparition, d'une grande faveur et prirent une autorité considérable. Ils ne parlent que de notre fragilité et de notre faiblesse, nous montrent dans l'humilité, la charité, la repentance, les seuls moyens que nous possédions d'atteindre le salut promis aux efforts et à l'espérance du chrétien. Le ton en est persuasif et affectueux. Hermas raconte ses propres égarements pour faire servir au bien d'autrui l'exemple de ses fautes : Clément s'associe à ceux auxquels il écrit et prend sa part des conseils qu'il leur donne. L'étendue de sa lettre, l'ordonnance et le développement des preuves, la grave simplicité du style, aussi propre à convaincre qu'à émouvoir, annoncent l'esprit pratique et disciplinaire qui caractérisera les pères de l'église latine. Par des efforts obscurs, silencieux, mais ininterrompus, cette église avait déjà jeté les bases de sa puissance, et pendant que les chrétiens d'Orient se disputaient sur les dogmes, elle avait gagné au Christ des serviteurs jusque dans le palais des Césars.

1. Les difficultés relatives aux pontificats de Lin, de Clet, d'Anaclet et de Clément, demeurées jusqu'ici insolubles, disparaîtraient du moment où plusieurs de ces saints ont pu être simultanément évêques à Rome.

CHAPITRE XVI.

LES LETTRES[1].

Une appréciation complète des manifestations de l'esprit humain sous le règne de Trajan est étrangère au plan de cet Essai et dépasserait les limites de ma compétence. C'est un chapitre de l'histoire littéraire qu'on ne saurait isoler sans lui faire perdre la plus grande partie de son intérêt. Les auteurs de cette époque ont été d'ailleurs soumis plus d'une fois à un examen scientifique approfondi[2] et ont servi d'objet à des critiques pleines de finesse qu'il me serait impossible de surpasser et qu'il est inutile de reproduire. Je me bornerai donc à de rapides indications propres à faire sentir comment le caractère des lettres, des sciences et des arts à cette époque se rattache à l'état, esquissé plus haut, des institutions et des mœurs.

Au commencement du second siècle, les deux littératures qui servent d'expression à la pensée du monde civilisé présentent un frappant contraste. Celle des Grecs est vivante et riche : dans tous les genres, elle est représentée par des œuvres qu'on ne peut assurément placer au premier rang, mais qui offrent encore un sérieux intérêt à l'étude et qui témoignent d'une grande activité et d'une émulation singulière dans le domaine entier de nos connaissances. Celle de Rome, à la même époque, est artificielle et mesquine, et porte les signes d'une irrémédiable et prochaine

1. La dissertation de J. G. Hulleman, *de Litterarum praesertim latinarum apud Romanos studii Nerva Trajano imperatore* n'offre que des aperçus sommaires et ne donne pas tout ce que le titre fait espérer.
2. V. p. ex. Bernhardy, *Grundriss der Rœmischen Litteratur.*

décadence. Elle est, en effet, bien voisine de sa fin, puisqu'après Trajan on ne compte guère comme écrivains, à peu près dignes de ce nom, que Fronton et Apulée. Le contraste s'explique aisément : la littérature grecque s'adresse à un peuple entier au sein duquel elle puise sa substance et sa force, et dont elle exprime les sentiments collectifs, tandis que l'autre n'est plus que l'œuvre de beaux esprits et le passe-temps de quelques oisifs.

Le monde hellénique conservait presque tous les traits de sa physionomie primitive, moins saillants sans doute et moins caractérisés qu'à la belle époque de son histoire, mais très-reconnaissables encore. Ce fut une bonne fortune pour la Grèce d'être arrachée par Rome au joug macédonien avant que les successeurs d'Alexandre n'eussent fait disparaître sous le niveau de leur lourd despotisme l'originale variété de ses mœurs, de ses institutions et de ses souvenirs. Chaque ville, rendue libre aux termes du fameux décret de Flaminius, put reprendre sa marche dans la voie d'une tradition non encore effacée et se rattacher à son passé d'une manière étroite. Le don octroyé par les Romains à leurs nouveaux sujets ne me paraît donc pas si insignifiant qu'on le dit communément, et la joie manifestée par les Grecs n'était pas sans motifs. La vie politique n'eut plus et ne pouvait plus avoir la même intensité qu'au temps de Périclès ou de Démosthènes, et les intérêts n'ayant plus la même importance, le jeu des institutions devint, en quelque façon, moins dramatique : mais aucun élément de cet admirable organisme respecté par les Romains n'avait péri, et dans ses manifestations plus calmes il gardait son harmonieux caractère. On ne discutait plus sur l'Agora la paix ou la guerre, les lois qu'on y proposait n'avaient pas grande importance, et la comptabilité dont le peuple y prenait connaissance était réduite à la mesure de sa puissance. Mais enfin, chaque cité possédant son autonomie et sa vie propre, il y surgissait fréquemment, à propos de l'élection des magistrats et de l'administration de la fortune publique, des questions qui, après tout, ne se tranchaient que par le vote des citoyens assemblés, et autour desquelles se soulevaient et grondaient les passions d'un peuple mobile : comme autrefois, la foule tumultueuse entourait, interrompait, menaçait l'orateur qui devait faire appel à toutes les ressources de son art et souvent à son courage personnel et à son sang-froid pour la convaincre et pour la calmer[1]. Les relations d'Etat à Etat étaient restées les mêmes,

1. Dion, *Discours*, XLVI.

avec leurs formes solennelles, et si les guerres entre Grecs n'étaient plus possibles (ce dont plusieurs se réjouissaient ouvertement, et avec raison), on s'envoyait encore des ambassades, on concluait des traités d'alliance ou d'amitié, on conférait à des étrangers le droit de cité ou la proxénie, tous motifs à discussions et à déploiements d'éloquence[1]. Les habitudes communes à tous les Hellènes, les goûts qui, leur étant exclusivement propres, ont constitué par leur ensemble une sorte de nationalité pour cette race si peu disposée d'ailleurs à former un groupe compact, ces habitudes et ces goûts ne souffraient sous l'empire aucune atteinte. Les fêtes religieuses les plus anciennes étaient toujours célébrées, avec le rituel consacré, dans les temples restés debout, entourés d'une vénération universelle et enrichis par des donations incessantes[2]. Les combats gymnastiques, si chers aux Grecs, s'étaient multipliés dans toutes les parties du monde où Alexandre avait fondé des établissements, et ils commençaient à se répandre dans les provinces romaines[3], sans que les quatre grands jeux de l'âge héroïque eussent rien perdu de leur vogue et de leur éclat. La gloire de l'athlète vainqueur était aussi enviée et aussi magnifique que par le passé. Les souvenirs patriotiques qui intéressaient chaque république, ou bien la Grèce entière, étaient, les uns comme les autres, perpétués par des cérémonies de l'ancien temps, pieusement maintenues[4]. Sur la monnaie enfin, signe visible d'une souveraineté locale dont les Romains n'éprouvaient nul ombrage, chaque petit Etat reproduisait avec orgueil les monuments célèbres qui le décoraient, les divinités qui le protégeaient, les portraits des grands hommes qu'il avait vus naître. Ainsi, pour un Grec, la patrie était, à peu de chose près, la même sous Trajan que quatre ou cinq siècles avant Jésus-Christ.

Dans de telles conditions, l'orgueil national restait entier, et comme si rien de nouveau ne s'était passé dans le monde depuis tant d'années, les Grecs continuaient à ne s'intéresser qu'à leur histoire et à ne s'occuper que d'eux-mêmes. Ils jetaient à peine les yeux sur la littérature latine, et ignoraient même ou feignaient d'ignorer la langue de leurs vainqueurs[5]. Trouvant dans leur

1. Egger, *Traités publics*, p. 187. — 2. Pausanias, *passim*.

3. La répugnance de l'esprit romain pour les exercices athlétiques est exprimée par Sénèque (*Epist.*, 89), Pline (*H. N.*, XXIX, 16), Tacite (*Ann.*, XIV, 20), Juvénal (III, 68), Silius Italicus (XIV, 136).

4. Egger, *ibid.*, p. 186.

5. Egger, *Mémoires d'Histoire ancienne*, chap. x.

propre pays les satisfactions de l'intelligence et celles du cœur, ils ne l'abandonnaient pas volontiers ; quand ils quittaient le bassin de la mer Egée, ce n'était jamais sans esprit de retour. Ainsi nous voyons Plutarque, bien accueilli à Rome, lié avec les personnages les plus considérables, rentrer dans sa petite ville de Chéronée pour s'y marier et y passer la deuxième moitié de sa vie. Les Hellènes qui se fixaient en Italie étaient en général la partie la plus misérable et la moins estimée de chaque nation. Leurs compatriotes les plaignaient si cet exil était forcé, et les accablaient de leur mépris quand il était volontaire [1]. De tout ceci résultait que les Grecs restaient dans leur pays, que les grandes familles, les gens aisés y vivaient à côté du peuple et se mêlaient à lui, et que dès lors la littérature demeura vraiment et profondément nationale, n'ayant à changer ni de sujets ni de formes pour être comprise et goûtée du grand public.

Les genres secondaires alors cultivés se rattachent, en effet, à des types consacrés par le temps et par la gloire. Les divertissements laborieux de la pléiade Alexandrine avaient cessé ; on ne versifiait plus guère que de petites pièces, qui venaient prendre naturellement leur place dans cette immense Anthologie dont la formation remonte au plus ancien âge de la littérature grecque et qui a marché d'un mouvement parallèle à celui de cette littérature, se ralentissant et se développant aux mêmes époques, et reflétant fidèlement les variations de la langue et du goût. C'était bien la forme de poésie la mieux appropriée aux esprits contemporains de Trajan [2] et d'Hadrien, raffinés, instruits et sceptiques, mais en même temps elle pouvait être universellement goûtée et amuser toutes les classes de la société grecque, mérite qui manqua toujours aux poèmes savants et tourmentés d'Apollonius, de Callimaque, de Lycophron et autres oiseaux de la volière des Muses [3]. Dans la prose, les sophistes d'Athènes, de Laodicée et de Smyrne, les Hérode, les Polémon, les Ælius Aristide sont les héritiers directs de ces λογοδαίδαλοι qui avaient charmé les contemporains de Thucydide et dont Platon s'était moqué tout en prenant

1. Voir le traité de Lucien *Sur les gens de lettres à la solde des grands.*

2. Il y avait en Grèce, au commencement du second siècle, des concours d'*épigrammes* (Miller, *Inscription agonistique de Larisse* dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, XXVII, 2, p. 62), et c'est précisément sous Trajan que Philippe de Thessalonique paraît avoir composé son Anthologie, peut-être en vue de fournir des modèles à ceux qui voudraient aborder les concours de ce genre.

3. Timon, *Sill.*, fragm. 2.

la grâce de leur langage et quelquefois le tour subtil de leur esprit. Les défauts mêmes de la littérature du second siècle sont des défauts grecs. Ainsi les tours de force du genre épidictique, les paradoxes historiques ou philosophiques, si multipliés en ce temps, ont leurs modèles au berceau même de l'art oratoire et leurs règles tracées dans les plus anciens enseignements de l'école[1]. Mais, remarquons-le, en traitant ces sujets puérils, les sophistes dont Philostrate a écrit les biographies ne sortent jamais du domaine grec : c'est dans la mythologie, dans l'histoire des guerres médiques, dans le répertoire tragique ou comique d'Athènes, en un mot dans le fonds familier à tous les hommes de leur race qu'ils puisent leurs inspirations et leurs idées, qu'ils vont chercher les souvenirs et les images propres à enrichir leur matière et leur style. Les détails mêmes des voyages de ces *virtuoses* de la parole, le cortége de disciples enthousiastes qui les accompagne en tous lieux, les villes mises en rumeur par l'annonce de leur arrivée prochaine, l'appareil théâtral au milieu duquel ils déploient leur éloquence, les défis qu'ils proposent à tout venant, l'admiration mêlée de discussions qu'ils excitent, sont des traits qui ne conviennent pas mieux au siècle de Trajan qu'à celui de Socrate, au bel âge de la philosophie, quand le fils d'Apollodore venait dès l'aube éveiller son ami pour lui annoncer d'une voix coupée par l'émotion que Protagoras était dans Athènes, et le pressait avec tant de zèle et d'ingénuité d'aller, sans perdre un instant, demander à l'étranger des leçons de haute sagesse[2]. On le voit, le goût des choses de l'esprit a gardé, après un si long intervalle, toute sa vivacité, toute sa fièvre, et il court aux mêmes objets pour se satisfaire. Mais cette analogie entre les époques n'est pas le résultat d'une imitation de parti-pris ; c'est l'effet et le signe d'une activité littéraire paisiblement prolongée à travers les siècles. Et comme pour prouver que la force d'invention n'est pas épuisée après ce long parcours, voici quelques genres nouveaux qui surgissent : une dernière floraison nous donne le roman d'amour que Dion encadre dans un récit touchant et simple, puis le roman d'aventures, mêlé à une intrigue mouvementée et complexe dans les *Babylonica* de ce Jamblique que les conquêtes de Trajan amènent dans le monde occidental. Bientôt le dialogue sera créé et porté à la perfection par Lucien.

1. Aristote, *Rhetor.*, I, 9, 1. Ch. Benoît, *Essai sur les premiers manuels d'invention oratoire*, p. 34.
2. Début du *Protagoras*.

Enfin, l'esprit de liberté qui ennoblit les productions classiques du génie grec, anime encore celles du temps qui nous occupe; les compatriotes de ces malheureux dont Juvénal censure si amèrement la servilité font entendre à la cour même du prince des vérités hardies et des paroles généreuses[1], et opposent la majesté de la loi et l'idée de la justice au caprice de César et à son arbitraire si aisément acceptés des Romains.

Tandis que la Grèce restait ainsi fidèle à elle-même, l'Occident avait été bouleversé. La civilisation italique et romaine avait disparu pour faire place à la civilisation européenne. D'autres besoins, d'autres sentiments étaient nés et avaient créé d'autres mœurs. C'était un peuple absolument nouveau qui couvrait l'Espagne, la Gaule, la Bretagne, l'Italie et l'Afrique, les Romains d'alors ne ressemblant pas plus aux contemporains de Scipion et du vieux Caton que les Espagnols et les Gaulois civilisés du second siècle aux soldats de Viriathe et de Brennus. Pour cette nouvelle société, il fallait une nouvelle littérature, et celle-ci ne naquit point, ou du moins avorta. Ici se marque bien l'infériorité du génie littéraire de Rome vis-à-vis de son génie politique. Il s'est trouvé, pour défendre et organiser le monde nouveau, des Trajan et des Papinien ; il n'y eut ni un historien pour le raconter, ni un poète pour le chanter et le faire vivre dans le souvenir des hommes, et on chercherait vainement dans la littérature contemporaine l'expression animée ou le tableau fidèle d'une société dont l'érudition seule peut reconstituer péniblement quelques traits.

Au stoïcisme, pourtant, revient l'honneur d'avoir essayé la réforme littéraire qu'appelait le nouvel état du monde. A une époque de civilisation avancée et de fusion des peuples, en face de l'indifférence qui gagnait toutes les parties du polythéisme, on attendait une littérature plus dégagée des traditions mythologiques et nationales, qui manifestât, dans le choix des sujets et dans la manière de les traiter, des qualités d'universalité plus grandes, qui fît au monde historique et réel une plus large place. Sénèque et Lucain comprirent les besoins de leur temps et donnèrent à leurs écrits ce caractère d'universalité. Lucain, en écartant la mythologie de son poème, en n'y faisant intervenir le merveilleux que sous la forme toujours acceptable de songes, de pressentiments, de superstitions populaires que le poète rapporte sans les partager, en substituant à la lutte des Dieux le conflit des

1. Dion, *Discours*, I, IV. *Detc.*, LXII.

passions humaines et des intérêts politiques, en analysant plus profondément que ses devanciers le caractère des personnages qu'il met en scène, Lucain innovait dans la voie de la raison et de l'avenir. Sénèque, dans ses tragédies, avec un mérite littéraire infiniment moindre, laisse voir des préoccupations analogues et se tient dans le même ordre d'idées. On ne conçoit donc pas comment ces deux écrivains, chargés de l'épithète de « poètes de la décadence », ont été rapprochés de Stace, de Silius Italicus, de Valerius Flaccus, et enveloppés dans le même dédain et la même réprobation, comme s'ils étaient coupables des mêmes fautes. Leurs vues cependant diffèrent absolument de celles qui dirigeaient les versificateurs de la période flavienne. Ceux-ci, sous une inspiration réactionnaire, imitent Virgile et les classiques et se renferment à dessein dans les limites anciennes de l'art, tandis que les premiers se lancent hardiment dans le nouveau et dans l'inconnu. La diffusion et le style tourmenté de Stace sont le produit de ses efforts pour couvrir sous un certain éclat de forme la pauvreté irrémédiable du fond, mais l'enflure et la subtilité des contemporains de Néron trahissent les tâtonnements inévitables des créateurs qui rompent décidément avec le passé. Ces derniers défauts pouvaient disparaître comme l'extravagance et le mauvais goût de Hardy et de Mairet, qui ont fait place à la grandeur naturelle et simple du siècle de Louis XIV.

Mais laissons cette discussion littéraire et revenons aux faits. Quand la tentative stoïcienne eut avorté sous l'action de causes qui ne me paraissent pas être encore bien définies, et dont la recherche serait intéressante, la littérature latine prit une direction qui devait la mener rapidement à la décadence. En renonçant à se faire l'écho des mœurs, des passions et des idées contemporaines, les écrivains pseudo-classiques de l'époque flavienne et du règne de Trajan se plaçaient du premier coup sur un terrain où le grand et vrai public ne devait pas les suivre. Tout donne lieu de penser qu'ils se résignèrent aisément à cette séparation, et qu'ils envisagèrent sans déplaisir l'idée de faire des lettres et de leur culture le privilége de quelques esprits, dont le petit nombre assurerait d'autant mieux la communauté d'action et l'énergie réformatrice. Il s'agissait de ramener l'âge d'or des lettres romaines en ne prenant de sujets que dans le domaine exploré par les grands maîtres et en glanant après eux, en copiant leurs procédés et leur style et, comme on disait alors, en marchant avec respect et adoration sur leurs traces. On croyait ainsi les continuer, et cette tentative, aussi vaine dans son objet que dans

ses moyens d'exécution, se produisait dans un temps où les écrivains du siècle d'Auguste étaient eux-mêmes devenus une autre antiquité qui avait besoin de commentateurs et de scholiastes. Les travaux de Valerius Probus, de Terentius Scaurus étaient déjà indispensables pour assurer le texte et le sens de Virgile et d'Horace, et l'on ne voit que trop, en lisant dans Aulu-Gelle les doutes des plus savants hommes sur les antiquités et sur la langue, quels progrès rapides faisait l'ignorance du passé. Ainsi, sous Trajan, les auteurs latins écrivaient, pour ainsi dire, dans une langue morte. Ce sont des érudits, travaillant pour d'autres érudits. Au reste, leur science n'était pas d'une nature bien relevée ni d'une acquisition fort difficile. Quiconque avait reçu l'éducation générale de l'époque en était suffisamment pourvu : tout homme considérable était lettré, et tout lettré était poète[1]. Mais qui pouvait s'intéresser aux œuvres plus ou moins correctes, toujours prétentieuses et complétement dénuées d'inspiration, que composaient ces pédants? Personne, excepté les amis de l'auteur, le plus souvent auteurs eux-mêmes et formant tous ensemble une petite coterie. Chacun à tour de rôle, dans des réunions concertées longtemps à l'avance, formées d'un public de choix sur les bonnes dispositions duquel on pouvait compter, écoutait et lisait[2]. Grâce à cet arrangement, le plus mince écrivain était sûr d'obtenir des applaudissements. Les complaisances de son auditoire surexcitaient sa vanité. Mais le talent véritable et original, soustrait au contrôle périlleux et salutaire du vrai public, se déshabituait de tout effort et se contentait d'une certaine habileté technique acquise sur les bancs de l'école et entretenue par un continuel exercice. Ce que deviennent dans de pareilles conditions les hommes de lettres et les lettres elles-mêmes, Sainte-Beuve l'a dit avec sa finesse incomparable, et son étude sur *les Soirées littéraires*[3], où il visait un autre temps et d'autres périls, se trouve être le meilleur tableau de la littérature latine au second siècle. Les esprits médiocres se complurent dans les succès faciles et les créations banales du dilettantisme ; les mieux doués se gâtèrent vite sous cette influence énervante, et le niveau général des productions de l'esprit baissa avec une effrayante rapidité. Au milieu des

1. Pline, *Ep.*, I, 10, I, 13.

2. Les *recitationes* ou lectures publiques, bornées à la poésie au temps d'Ovide, se multiplient au IIe siècle et s'étendent à tous les genres, à l'histoire (Pline, *Ep.*, III, 10, VIII, 12, IX, 27), aux discours prononcés dans le Sénat (*Ibid.*, III, 18) et même aux plaidoyers (*Ibid.*, II, 19).

3. *Portraits*, I, 424-435.

compliments qu'ils échangeaient, les auteurs ne laissaient pas que de s'apercevoir du déclin général[1] et ils en cherchaient la cause avec une certaine anxiété. On agitait la question des anciens et modernes. Pline s'en montre fort préoccupé[2]. Quintilien l'avait traitée en se bornant à ce qui regardait l'éloquence[3], et nous possédons la plus grande partie du Dialogue que Tacite a composé sur ce sujet[4]. Plusieurs contestaient la supériorité des anciens, mais, à ce qu'il semble, plus pour faire briller les ressources de leur esprit en soutenant une cause visiblement perdue que par l'effet d'une conviction réfléchie et profonde. Ceux qui reconnaissaient l'infériorité des modernes en cherchaient l'explication dans la transformation des mœurs, le plan d'études imposé à la jeunesse ou le régime politique ; personne n'accusait les lettrés qui ne songeaient qu'à bien écrire au lieu de se mêler à leurs contemporains pour se faire les interprètes de leurs idées et de leurs passions, et donner aux œuvres d'imagination un but intéressant et un fond solide.

Telle est, suivant nous, la cause décisive et profonde de la décadence des lettres latines, déjà visible dès le commencement du second siècle. Comme cette décadence apparaît au moment même où la chute des institutions républicaines est tout à fait consommée, beaucoup de critiques ont considéré le premier fait comme une conséquence du deuxième et imputé le déclin des lettres au régime du principat. C'est ce qu'on appelle juger l'arbre par ses fruits : il est sous-entendu que la littérature est un fruit, un produit direct du gouvernement. Les gens de lettres ont trop souvent avancé la même thèse et même elle est, pour le cas qui nous occupe, en partie soutenue par Tacite[5]. Mais l'histoire montre assez clairement que dans tous les temps et chez toutes les nations, les révolutions de l'art et du goût sont indépendantes des révolutions politiques pour que nous ayons nul besoin de réfuter longuement une opinion trop facilement accréditée.

Pendant la période Antonine, les empereurs ne firent sentir leur action sur les lettres que par leurs efforts pour les protéger. L'intention était bonne, le résultat fut insignifiant et devait l'être

1. Pline, *Ep.*, VIII, 12 : Litterae jam senescentes.
2. Pline, *Ep.*, I, 16, 6, 21.
3. Dans son livre intitulé : *Causae corruptae eloquentiae* (*Inst. Orat.* VIII. 6. 76).
4. *Dial.*, c. 28. Messalla dit que *tous* les arts sont en décadence comme l'art oratoire.
5. *Agric.*, 3.

à l'égard des œuvres produites; les auteurs, du moins, en retirèrent quelques avantages. Loin de contribuer à leur fortune privée, le régime des cénacles leur imposait certaines dépenses. Pour chaque lecture publique, ils devaient emprunter une maison, faire arranger une salle, louer des banquettes, distribuer des annonces[1]. Ces obligations onéreuses, dont Hadrien les affranchit[2], ajoutaient à la situation déplorablement précaire de ceux qui ne possédaient point de patrimoine, car l'usage ne permettait pas à l'écrivain de tirer profit de ses ouvrages[3], et son existence dépendait absolument d'un patron dont il fallait payer en flatteries les cadeaux et les pensions. Aussi vit-on le protectorat littéraire, et l'adulation qui en est inséparable, prendre au second siècle un développement prodigieux.

Sous la République, quand un Fulvius, un Scipion admettaient dans leur intimité Ennius ou Térence, la faveur de ces grands personnages se bornait à une sympathie affectueuse : ils ne subvenaient pas aux besoins de ces protégés illustres plus largement qu'à ceux de leurs autres clients. Mais alors la vie était simple et peu coûteuse à Rome. Naevius et Plaute se passèrent fort bien du patronage patricien; le théâtre, d'ailleurs, offrait aux poètes une source de revenus assez élevés et, en même temps, un moyen toujours prêt de sauver leur indépendance. Quand l'art dramatique fut délaissé, les nécessités de la vie pesèrent plus durement sur les écrivains pauvres; or, à ce moment même, Auguste voyait se consolider sa puissance. On sait comment il modifia le patronage des gens de lettres, comment il les rapprocha de lui et se les attacha par des liens plus solides qu'on n'avait fait jusqu'alors. Le système qu'il avait ébauché se développa après lui. A mesure que les grandes fortunes patriciennes disparurent, que Rome se peupla d'étrangers plus indifférents à la littérature latine et moins capables de la goûter, les protecteurs des lettres et des lettrés devinrent plus rares. D'ailleurs ils se mêlèrent aussi d'écrire, et la jalousie de métier vint aigrir les relations entre patrons et clients[4]. Les écrivains se tournèrent donc vers le prince et réclamèrent instamment son appui. Les Flaviens se rendirent à ces vœux pressants; la dynastie qui donna à l'instruction publique une dotation régulière est aussi

1. Tacite, *Dialog.*, 9.
2. En faisant construire pour eux l'*Athenaeum*.
3. Géraud, *Essai sur les livres dans l'Antiquité*.
4. Juvénal, *Sat.*, VII.

celle qui systématisa les subventions aux gens de lettres. Les encouragements donnés à la littérature étaient de deux sortes : tantôt personnels et accordés à l'auteur, par exemple l'exemption de certaines charges ou un don pécuniaire ; tantôt ils s'adressaient aux productions mêmes de l'esprit : c'était alors une récompense décernée au meilleur des ouvrages composés sur un sujet mis au concours. Ces concours littéraires dont on saisit déjà la trace sous Auguste[1], et que Néron voulait développer, prirent sous Domitien une forme plus arrêtée. A l'époque de Trajan, ils étaient dans leur période la plus active. L'institution éveilla plus d'ambitions impuissantes qu'elle ne suscita de talents réels. Certes on ne manquait pas d'esprits médiocres prêts à traiter le sujet banal perpétuellement offert à leur zèle, et trouvant à leur service, au moment voulu, l'inspiration nécessaire à une œuvre telle que l'éloge du prince ou celui de Jupiter Capitolin[2]. Mais il est à croire que l'émotion et la conviction manquaient souvent aux ouvrages couronnés : un poète, un orateur, dignes de ces noms, eussent-ils répondu à l'appel de l'empereur ou aux instructions de son secrétaire ? Le fait qu'un enfant de quatorze ans pouvait obtenir la couronne poétique dans ces joutes quinquennales[3] montre assez qu'on n'y requérait que l'habitude de l'amplification et un certain talent de versificateur. Toutefois aucune œuvre récompensée dans le concours capitolin n'est venue jusqu'à nous : gardons-nous de porter sur ces pièces perdues un jugement absolument défavorable, et rappelons-nous que plus d'un nom célèbre des lettres anglaises figure sur la liste des *poètes lauréats*.

Maladroite imitation des classiques, développement des coteries littéraires, institution des concours, tels sont donc les trois grands faits qui dominent la littérature latine au second siècle et qui ont rendu plus rapide la décadence à laquelle la séparation des lettrés et du public la vouait infailliblement. Mais les mêmes faits, envisagés au point de vue de l'histoire générale, prennent un autre caractère et deviennent d'heureux événements pour l'avenir des lettres. Les cénacles ont eu pour conserver une puissance qui leur manquait pour créer : les défauts que nous avons relevés dans leurs tendances, le souci exagéré du détail, la préoccupation du style, la manie de l'érudition, la vénération superstitieuse ou puérile pour les œuvres et les procédés des

1. Horace, *Ars poet.*, 386.
2. Quintil., III. 7, 4.
3. *Inscript. Neap.*, 5252.

anciens maîtres, se trouvèrent d'excellentes qualités pour maintenir en son intégrité le trésor des lettres latines ; le pédantisme de ces petites sociétés a sauvé les ouvrages écrits en de meilleurs temps, en a perpétué l'admiration et l'étude, en a assuré la transmission à la postérité au milieu des invasions du quatrième et du cinquième siècle. Les amis de Pline forment le premier noyau d'une aristocratie que l'on retrouve autour de Symmaque et d'Ausone, aristocratie un peu dédaigneuse, à vues étroites, mais ayant voué un respect inaltérable au passé lorsque tout changeait et chancelait autour d'elle, et donnant ainsi un utile exemple moral en même temps qu'elle rendait à la civilisation de vrais et mémorables services. La protection des empereurs fut également profitable et même nécessaire à la cause des lettres. Assurément le pouvoir était incapable de faire éclore le génie ou de susciter de grandes œuvres d'art : alors, comme en d'autres temps, il n'a guère inspiré que des vers médiocres et de fades panégyriques. Mais après que la littérature eût été classée parmi les affaires d'Etat, elle devint inséparable de l'idée qu'on s'était formée d'un grand établissement politique. Même dans les temps de misère générale et d'ignorance publique, nulle puissance, privée de l'ornement des lettres, n'eût été pleinement acceptée des peuples : on eût jugé que quelque chose manquait à sa constitution définitive et à sa complète consécration. C'est pour obéir à ce vœu de l'opinion, mal défini mais réel, que les rois goths de Toulouse et de Ravenne eurent des poètes attachés à leurs personnes, et Sighebert, en commandant un épithalame à Fortunat, se piquait de reproduire le cérémonial usité à la cour des empereurs de l'Occident. Ce n'est pas le lieu de poursuivre dans l'histoire cette destinée singulière de la littérature, encore protégée quand personne n'en sentait plus l'utilité ni le charme, et prolongeant son existence par la seule vertu de la tradition romaine et du caractère administratif qu'elle avait pris sous les Césars. Qu'importe la médiocrité des œuvres écloses à la cour, aux frais de princes ignorants, dirigés par une bienveillance aveugle ou une vanité prétentieuse? Au milieu de l'abandon universel des arts et des sciences, les lettres, ne périrent pas : on continua d'écrire quand on avait cessé de sculpter et de peindre. Voilà ce qui était utile et nécessaire, pour que, jusqu'à des temps meilleurs, les droits de l'intelligence fussent maintenus au sein de systèmes établis par la conquête et la violence et que, même vide ou mal remplie, leur place y demeurât marquée.

Nous ne devons pas perdre de vue ce côté de la question, au

moment d'aborder l'étude individuelle des auteurs, où nous aurons à faire à la critique une large part.

C'est dans la poésie dramatique de ce temps que se marque le mieux la séparation des lettrés et du grand public. On y distingue deux genres bien tranchés : les pièces réellement destinées à la scène, et celles qui n'étaient faites que pour la lecture. La tragédie scénique était réduite tantôt à un monologue lyrique écrit en langue grecque, chanté par un personnage qui ne rappelait plus que par son costume les habitudes de l'ancien théâtre, tantôt à un ballet ou pantomime où les poses et les gestes d'un seul acteur devaient rendre visibles et faire suivre les péripéties d'un épisode emprunté le plus souvent à la mythologie grecque[1]. La musique faisait le plus grand intérêt de la tragédie chantée. Quant à la pantomime, le témoignage des auteurs, particulièrement de Suétone et de Macrobe, et plusieurs anecdotes qu'ils nous ont rapportées, montrent jusqu'à quel degré de finesse et de précision Bathylle et Pylade, puis leurs successeurs, avaient poussé ce genre d'interprétation, quels efforts continuels exigeait leur art, quelle science même était nécessaire à ceux qui l'exerçaient pour exprimer, sans le secours de la parole, des idées de tout ordre et de toute nature. Sous aucune de ces deux formes la tragédie ne produisait l'émotion dramatique; mais depuis longtemps le public était devenu indifférent à cette émotion[2]. Les deux formes de pantomime que Pylade et Bathylle avaient spécialement cultivées et développées en deux branches distinctes étaient encore en honneur sous Trajan, puisque Plutarque les mentionne et les apprécie l'une et l'autre[3]. Mais la pantomime comique disparut bientôt, car Lucien ne parle que de la pantomine tragique. Les Romains aimaient passionnément la *saltatio* qui, comme les combats de gladiateurs, avait en Etrurie sa lointaine origine, et qui prit sous Auguste un caractère nouveau, et un développement qui ne devait plus s'arrêter jusqu'à la chute de l'empire. Les mauvaises mœurs des *histrions* et les désordres de tout genre qu'ils provoquaient éveillaient de temps à autre la sévérité du pouvoir, mais l'expulsion de ces favoris du public n'était jamais bien longue. Domitien les ayant renvoyés, Nerva les rappela, un peu par politique d'opposition[4]. Trajan, qui les avait chassés au

1. Boissier. *Sur la signification des mots* SALTARE *et* CANTARE *tragaediam* Rev. Arch. *Nouvelle série*. IV, 333-344.
2. Migravit ab aure voluptas. (Horace.)
3. *Quaest. Conviv.*, VII, 8, 3.
4. *Paneg.* 46.

commencement de son règne[1], ne tarda pas à les faire revenir, car il partageait à leur égard le goût général et très-vif des Romains[2].

Les pièces de Sénèque nous donnent une idée des tragédies de cabinet, qui furent composées sous Trajan. Ce n'était, comme on le sait, qu'un étalage de sentiments déclamatoires et d'invectives politiques. Après Sénèque, on ne sait guère des auteurs tragiques que leurs noms, sauf pour Curiatius Maternus dont plusieurs tragédies nous sont, grâce à Tacite, connues au moins par leurs titres; dans *Médée,* dans *Thyeste*, et aussi dans quelques sujets romains : *Domitius, Caton*, *Néron* il fit tenir à ses personnages un langage hardi qu'il paya de sa tête [3]. Après lui on trouve cités dans Martial un Canius Rufus, un Varron, un Scaeva Memor, frère de Turnus le Satirique[4], auxquels l'histoire littéraire ne donne pas de successeurs. Quand on songe à ce qu'était cette tragédie, on conçoit que la satisfaction générale qui régna pendant la période Antonine ait mis fin à cette forme d'opposition politique et enlevé toute raison d'être à ces pamphlets versifiés.

La comédie offre également deux groupes de pièces composées les unes en vue de la scène, les autres pour la lecture. A la scène règne presqu'exclusivement et régnera jusqu'à la fin de l'empire la *mime* qui conserve son caractère agressif et offre toujours aux Romains un vif attrait par son mélange de grossièreté et d'élégance. Latinus, Panniculus et Thymele étaient alors les meilleurs interprètes de ce genre dramatique[5]. Un passage de la vie de Domitien, dans Suétone[6], donne lieu de croire que les *atellanes* étaient encore représentées à la fin du Ier siècle. Pour les lettrés, Virginius Romanus continuait à écrire des comédies imitées de Ménandre[7] et des autres auteurs de la nouvelle comédie athénienne, des *palliatæ*, qui ne pouvaient plus être, comme on l'a très-bien senti, que d'ingénieuses et élégantes redites[8]; toutefois cet exercice littéraire se prolongea jusqu'au siècle suivant comme en témoigne l'inscription tumulaire de Pomponius Bassulus, lequel mit fin à ses jours sous le règne

1. Ibid.
2. Dion. LXVIII, 10. Gruter 331, 6.
3. Dion. LXVII, 12.
4. Martial, III, 20, V, 20, XI, 9.
5. Juvénal, I, 35, VI, 44, 66, VIII, 197. Martial, I, 5, II, 72, III, 86.
6. Suét., *Domit.* 10.
7. Plin. *Ep.*, VI, 21.
8. Patin. *Etudes sur la poésie latine*, II, 302.

d'Elagabale[1]. Virginius, dans sa lutte contre les modèles grecs, prit aussi pour modèle Aristophane, c'est-à-dire que dans les compositions qu'il lisait à un petit cercle d'intimes, il eut l'audace de nommer des personnages vivants. On peut affirmer que la satire, tempérée d'éloges, que Pline entendit avec tant de plaisir, ne touchait pas à la politique et ne rappelait que de très-loin les libertés du théâtre athénien.

Le temps n'a pas épargné les œuvres lyriques composées par les successeurs d'Horace. Quintilien en a fait un bel éloge[2], mais il a dit aussi que les lettres romaines avaient *beaucoup* perdu à la mort de Valerius Flaccus[3], et un tel jugement, sur un tel poète, décèle une bienveillance qui s'étendait probablement à tous les contemporains et qui est bien propre à modérer les regrets que pourrait exciter la perte de leurs ouvrages. D'ailleurs, deux *Silves* de Stace[4] nous donnent une idée sans doute assez exacte des compositions disparues de Saturninus, de Spurina, d'Augurinus, de Paulus, de Serenus, de Stella[5]. Ces silves ressemblent plutôt à des exercices de versification sur les mètres alcaïque et sapphique qu'à des œuvres réellement inspirées par des sentiments dont ces formes eussent été l'expression naturelle et nécessaire. Le *Pervigilium Veneris*, ce petit poème composé dans le même temps et dont P. Annaeus Florus est vraisemblablement l'auteur, offre une profusion de couleurs qui éblouit à la première lecture et qui passait sans doute au IIe siècle pour le produit d'une imagination riche et puissante; nous n'y voyons aujourd'hui qu'une œuvre froide et laborieusement composée. Les *Silves*, qu'on peut ranger dans la classe des œuvres lyriques, puisque plusieurs offrent une évidente imitation d'Horace, fatiguent et ennuient par l'abus de la mythologie et l'emploi, naïvement étalé, de toutes les ressources éprouvées et connues de l'industrie poétique. Ici encore rien d'inspiré ni de vivant : tout sent l'artifice et la manière. Seuls les hendécasyllabes de l'époque montrent une verve facile, et ont pu distraire et intéresser des lecteurs de toutes les classes; comme Sidoine Apollinaire range sur la même ligne les petits vers de Martial, ceux de Serenus et ceux de Stella[6], on peut admettre que ces trois poètes avaient un mérite à peu près égal,

1. *Inscript. Neap.* 1137.
2. *Inst. Or.* X, I, 94.
3. Ibid., 90.
4. *Silv.* IV, 5; IV, 7.
5. Plin. *Ep.* I, 16; III, 1; IV, 27; IX, 22.
6. *Carm.* IX.

ou du moins que les anciens les tenaient tous les trois en même estime.

Nous arrivons aux poèmes épiques dont les deux espèces[1], épopées mythologiques, épopées historiques, sont largement représentées dans la période qui nous occupe. Ces froides imitations d'une poésie plus solide et plus brillante ne sont guère lues et citées aujourd'hui que comme des témoignages de décadence. Pourtant les mythologues, en les compulsant, peuvent y puiser la connaissance de quelques traits des fables grecques dont les récits plus anciens ont péri; par exemple on ne trouve que dans l'*Achilléide* les traditions relatives à l'enfance du fils de Pélée et à son séjour au milieu des filles de Lycomède. Une des meilleures preuves qu'on puisse apporter du goût déplorable de l'époque est ce fait, que le plus mauvais poème de Stace est aussi celui qu'il avait le plus assidûment travaillé et que ses contemporains prisèrent davantage. Les *Silves* qu'il a publiées sans rien changer à son improvisation, l'*Achilléide*, ébauche inachevée et interrompue par la mort, valent mieux que la *Thébaïde*. Il n'avait pas fallu moins de douze années pour élaborer ce plan médiocre, accumuler et combiner ces images et ces épithètes sonores, recoudre ces lambeaux du répertoire épique. Dans la masse considérable d'hexamètres que nous ont laissés Valerius Flaccus, Stace et Silius Italicus, on ne rencontre jamais ni l'intervention personnelle du poète, avec ses illusions, ses chagrins ou ses souvenirs, ni une description touchante de la nature, ni une peinture des détails familiers de la vie, ni un trait propre à l'époque et au pays de l'auteur. L'histoire générale n'a rien à y recueillir. Au même moment, lorsqu'il s'agit de célébrer des *domestica facta*, des guerres qui avaient ému les contemporains, et des victoires qui rappelaient les beaux siècles de Rome, c'est à l'idiome grec qu'a recours un Caninius Rufus[2], donnant par là, et à son insu, une preuve bien manifeste de la déchéance des lettres latines.

La seule poésie puissante encore au IIe siècle parce qu'elle a sa raison d'être et son intérêt dans tous les temps, la seule aussi où l'on trouve les traces d'une inspiration libre et personnelle, appartient au genre que les Romains revendiquaient comme national et auquel, en effet, ils avaient toujours apporté une aptitude bien marquée depuis les antiques dialogues fescennins,

1. Patin. *Etudes sur la poésie latine*, I, p. 178.
2. Plin. *Ep.*, VIII, 4.

premiers essais de leur littérature, jusqu'au règne de Néron. Il s'agit de la poésie satirique, traitée sous Trajan, par Turnus et Juvénal, dans la forme trois fois consacrée par le génie de Lucile, d'Horace, de Perse. Ce qu'avait écrit Turnus est perdu. Quant à Juvénal, on s'aperçoit trop, en le lisant, qu'il s'était assis sur les bancs des écoles de déclamation et que lui-même déclama la moitié de sa vie. L'exagération de ses doléances et son indignation à froid nous rebutent fréquemment. Les divisions si nettement accusées de chacune des *Satires* décèlent une composition laborieuse et montrent la trace de procédés appris : nous sommes loin de cet enjouement avec lequel Horace, planant au-dessus du sujet qu'il traite, quitte et reprend sa thèse, et touche mille objets dans son vol capricieux et toujours sûr. Juvénal s'enferme rigoureusement dans son sujet et l'expose d'après un plan très-arrêté : chaque idée est développée jusqu'à ce qu'elle soit épuisée, chaque type est dessiné jusqu'à l'achèvement complet; rien n'est laissé à la sagacité ni à l'imagination du lecteur. Bref, un des esprits les plus originaux et les plus vigoureux du siècle ne pouvait ou n'osait se dégager des préceptes de la rhétorique. Mais, par une heureuse compensation, ces mêmes divisions permettent de suivre sans efforts la pensée de l'auteur; chacun des morceaux est composé avec art, et bien qu'on puisse reprocher à Juvénal plus d'une longueur, il faut reconnaître qu'il tombe rarement dans la banalité ou le lieu commun. Il exprime les idées morales avec une précision incomparable et une rare énergie. La langue, correcte et pleine, est digne des meilleurs temps. Enfin on a affaire à un vrai poète qui anime tout ce qu'il touche et dessine chaque passion, basse ou noble, chaque sentiment, profond ou fugitif, en traits qui se gravent d'une manière ineffaçable dans le souvenir. Ses vues générales sont ordinairement empruntées au stoïcisme, et le vers prend alors une tournure fière et puissante comme la doctrine dont le poète s'inspire. En appréciant, avec une amertume voisine de l'injustice, le changement moral qui s'opérait au sein du paganisme, il a bien reconnu et montré les symptômes de ce changement : invasion des cultes étrangers, déchéance du patriciat, rôle plus considérable pris par les femmes, déplacement de la richesse, en un mot la disparition du monde latin et italique. Tacite n'a pas fait ressortir ce grand fait avec la même netteté et ne l'a peut-être pas aussi bien senti que Juvénal, car à côté de Rome il ne voit que les Barbares et ne paraît pas soupçonner ce qui reste de vivace dans la Grèce et dans l'Orient; c'est justement là ce qui frappe et importune le poète satirique. On a dit que Juvé-

nal avait contribué, par quelques détails obscènes de ses peintures et de son langage, à propager la corruption dont il se plaint. Mais il ne donne ces détails que pour être complètement vrai et produire chez le lecteur une impression forte; il ne se propose évidemment aucun but excitant ou voluptueux. Echo fidèle de ce temps où il vit et dont il médit, il en découvre, à son insu, quelques beaux côtés : il se laisse aller, par moments, à la pitié et à la tendresse qui gagnaient ses contemporains et il trouve alors, en touchant les fibres les plus secrètes du cœur, des accents dignes de Sophocle et de Térence. N'eût-on conservé de son œuvre que le vers où il dit que le don des larmes est ce qu'il y a de meilleur en l'homme [1], il ferait honneur à son siècle et à son pays.

En quittant Juvénal pour Martial, on descend dans la littérature de deuxième ordre, et pourtant Martial fut l'interprète le plus fidèle et le peintre le plus exact de la société polie sous Domitien et sous Trajan. La Rome des Césars semblait vraiment faite pour le tempérament et les mœurs de ce poète, pour sa curiosité malicieuse, ses penchants communicatifs et moqueurs; là seulement son talent pouvait naître et grandir, et se faire pleinement goûter. Favorablement accueillies dès leur apparition, les *Epigrammes* ne paraissent avoir procuré à leur auteur ni la richesse ni même l'aisance, mais elles lui donnèrent, dès son vivant, une gloire que l'envie, disait-il, ne cesse ordinairement de contester aux poètes qu'après leur mort [2]. Tant qu'il vécut à Rome, Martial put entendre et savourer les éloges décernés à son talent et assister à l'insuccès de ses imitateurs. Dans un moment de fatigue et d'humeur il quitta la grande ville où l'intérêt de sa réputation, autant que la reconnaissance, aurait dû le retenir; grâce à la générosité de Pline, il put regagner Bilbilis sa patrie; au bout de quelques années, il y mourut de nostalgie et d'inaction [3]. La faiblesse des pièces qu'il y composa, et qu'il envoya dans la capitale pour ne pas s'y laisser oublier, montre à quel point la vie romaine soutenait son inspiration et combien elle lui était nécessaire pour exciter sa verve, et renouveler ses sujets. En effet, Martial ne tire presque rien de lui-même, ni d'une étude profonde de l'homme; il ne peint que ce qu'il voit et n'aspire qu'à rendre la réalité sensible, mais il la reproduit avec un dessin si net et un

1. *Sat.* XV, 133.
2. *Epigr.*, I. 1.
3. Vers l'an 101. Cf. la préface du XII[e] livre.

relief si puissant que ses petits tableaux intéresseront dans tous les temps par le mérite du style et par les applications particulières qu'ils suggèrent[1].

Il fut le créateur d'un genre nouveau de poésie, car c'est vraiment créer qu'agrandir et régulariser, comme il le fit, le cadre ancien des petites pièces latines plus ou moins analogues à son épigramme. Il nomme avec respect ses prédécesseurs : Catulle, Pédon, Marsus et Gaetulicus ; mais, ainsi que l'a remarqué Lessing[2], Martial est le premier qui se soit fait de l'épigramme une idée bien nette et bien circonscrite, qui l'ait considérée comme un genre littéraire particulier, méritant qu'un écrivain s'y adonnât exclusivement. Il est donc le premier en date des épigrammatistes, et grâce à cette priorité, il put travailler librement sans que rien vînt contrarier son génie ou limiter son caprice dans ces productions dont la forme n'était réglée ni par la tradition ni par les théories littéraires. La matière des *Epigrammes* est toujours prise dans la vie quotidienne et réelle. L'heureuse précision du détail, attrait principal de ces poésies, en rend parfois l'intelligence assez difficile, mais leur donne une grande valeur comme documents historiques. Tout ce que dit Martial de la topographie de Rome, des costumes, des repas, de mille petits faits de la vie privée, offre à l'archéologie des éléments précieux d'étude ou des problèmes bien définis à résoudre. En outre on trouve ici, comme dans l'œuvre d'Horace, les éléments épars d'une biographie du poète assez complète[3]. Martial éprouvait un mépris profond pour ces ennuyeux poèmes mythologiques dont les bons esprits étaient déjà las sous Auguste et que des écrivains impuissants ou maladroits offraient sans relâche à un public indifférent[4]. Il dédaignait aussi les *nugae difficiles*[5], tours de force littéraires très-goûtés alors, et auxquels ses

1. *Menagiana*, I. 332, éd. 1662 : Il n'y a point de poète latin où il y ait plus de choses qui puissent tomber dans la conversation que dans Martial. On y trouve tout. Là dessus, une personne me demanda un jour si j'y trouverais le manteau de M. de Varillas, de qui on venait de parler. Je répondis sur-le-champ, et sans hésiter :

Dimidiasque nates gallica palla tegit [I. 92]

2. Ed. Gœdecke, IX, p. 47.

3. V. dans l'Encyclopédie de Pauly l'article *Martialis* par M. Walz.

4. IV, 49: Illa tamen laudant omnes, mirantur, adorant.
Confiteor : laudant illa, sed ista legunt.

5. II, 86: Turpe est difficiles habere nugas
Et stultus labor est ineptiarum.

confrères de la *schola poetarum*[1] consacraient leurs veilles laborieuses. Désireux de se rendre intelligible au savant comme à l'ignorant[2], il fuyait avec un soin extrême le pédantisme et tout ce qui peut lui ressembler. Lessing a remarqué qu'il n'est pas de poète latin des œuvres duquel on puisse extraire un aussi petit nombre de maximes générales. Mais les faits particuliers y abondent, aussi bien que les peintures de mœurs et de caractères. Toute la société du temps vit et s'agite dans ces petits poèmes courts et bien tournés, toutes les conditions y figurent, toutes les passions s'y expriment. Bref cette poésie, peu idéale, est toujours humaine[3]. Les sentiments les plus délicats[4] s'y font jour à côté des manifestations les plus grossières; parfois même une note mélancolique résonne au milieu des propos joyeux ou libres, et entre deux plaisanteries on rencontre une inscription composée pour être gravée sur un tombeau. La variété des mètres est heureusement appropriée aux sujets, et la langue familière et simple de Martial leur convient aussi beaucoup mieux que le ton magnifique et tendu de Juvénal, prenant sa grande voix pour attaquer des gens et des choses qui ne méritaient qu'un bon mot.

Cette recherche du vrai dans les sujets et dans le style, cet abandon calculé des thèmes habituels et des formes savantes révèlent chez Martial des vues bien différentes de celles qui dirigeaient les écrivains contemporains, et sont les traits caractéristiques de son originalité. Le contraste frappant qu'offraient les épigrammes avec les poèmes du même temps ne contribua pas moins à leur succès que les observations piquantes et les mots heureux dont elles fourmillent. Elles remplacèrent l'ancien théâtre comique. les *togatae*, les *trabeatae*, les *tabernariae*[5],

1. Local particulier où se réunissaient les poètes de Rome, *Epigr.* III, 20; IV, 61. Ils avaient formé une espèce d'académie qui remontait peut-être à l'époque républicaine. Valère Maxime parle déjà d'un *collegium poetarum*, III, 7, 2.

2 X, 21 : mea carmina, Sexte,
Grammaticis placeant, et sine grammaticis.

3. X, 4 : Hoc lege quod possit dicere vita : « Meum est ».
Non hic Centauros, non Gorgonas Harpyiasque
Invenies : hominem pagina nostra sapit.

4. IV, 13; VI, 11 et surtout II, 55 :
Vis te, Sexte, coli : volebam amare.
Parendum est tibi; quod jubes, coleris :
Sed si te colo, Sexte, non amabo.

5. Patin. *Etudes sur la poésie latine,* II, p. 303.

peintures de toutes les classes du peuple romain, qu'on applaudissait cent ans plus tôt. Avant de quitter Rome, le proconsul que ses devoirs appelaient pour trois ans au fond d'une province, l'officier qui allait s'enfermer dans un camp sur les bords du Danube ou dans les montagnes de l'Ecosse[1], ne manquaient pas d'emporter le petit volume; et au loin, quand ils le rouvraient, la ville, à regret quittée, apparaissait à leur imagination et se dessinait à leur souvenir, animée et vivante, avec ses aspects pittoresques, ses palais, ses temples, ses rues immenses, sa population cosmopolite et affairée et tout le pêle-mêle de ses habitudes journalières et de ses bruyants plaisirs. A Rome, aussi bien que dans les grandes cités qui se modelaient sur la capitale, Martial était dans toutes les mains[2]. Un succès aussi éclatant et aussi rapide ne s'expliquerait pas si le génie de l'auteur et l'esprit général de son œuvre n'eussent répondu, dans une certaine mesure, au goût de ses contemporains, ou du moins au goût de cette partie du public qui lit beaucoup et qui détermine le ton habituel et les tendances de la littérature courante[3]. En demandant à la lecture préférée de la société d'alors quelques révélations sur son caractère et sa vie intime, on ne sort donc pas des limites d'une induction permise. Mais si nous apportions dans cet examen la sévérité et la délicatesse modernes, il faudrait reconnaître que la société du IIe siècle, envisagée par ce côté, mérite un jugement rigoureux, et peu compatible avec celui que nous avons émis plus haut en nous appuyant sur un autre ordre de faits. Quatre ou cinq défauts énormes nous froissent péniblement dans son livre favori et ont empêché qu'il ne prît place au nombre de ceux qu'on relit sans cesse. L'obscénité des sujets et du langage[4] y dépasse tout ce qu'a osé la littérature antique, pourtant si peu scrupuleuse à cet égard, et décèle des mœurs restées étrangement grossières au milieu des élégances d'une civilisation très-avancée. Par des affinités que le moraliste explique aisément cette grossièreté touche à la cruauté, et Martial ne prend pas la peine de se cacher à cet égard; la compassion qu'a ressentie Juvénal, et qui lui a dicté des vers si touchants sur le sort des pauvres et celui des esclaves, semble étrangère à l'auteur des *Epi-*

1. Martial, XI, 3.
2. Martial, VI, 61; VII, 88.
3. Martial, XII, *praef.* : Si quid est enim quod in meis libellis placeat, dictavit auditor.
4. II, 31; III, 81.

grammes : les supplices lents et raffinés, que subissent les criminels condamnés à jouer dans l'amphithéâtre des rôles mythologiques ou historiques entraînant la mort, ne lui inspirent que des propos agréables et des traits d'esprit[1]. La bassesse et l'indécence des flatteries qu'il adresse à l'empereur[2], et les adulations dont il accable ses patrons, ne sont pas moins choquantes que les violentes invectives qu'il lance à ses adversaires[3]. Que dire enfin de ses perpétuelles et impudentes demandes d'argent[4], de sa mauvaise humeur quand il ne reçoit pas ce qu'il espérait, des menaces qu'il fait entendre à ses amis lorsqu'ils ne s'exécutent pas assez vite[5]? Certes la littérature française n'a pas toujours reculé devant les sujets scabreux, et nos grands poètes se sont montrés assidus courtisans et intrépides solliciteurs, mais chez eux, au moins, le tour ingénieux de la pensée, la finesse et la grâce du langage déguisent ce qu'il y a de répréhensible ou de blâmable au fond, et forcent presque à pardonner ces attaques aux bienséances et à la dignité humaine. Si Martial n'a pas soulevé chez ses contemporains de répugnances pareilles à celles qu'il nous fait éprouver, on en doit conclure que les défauts dont son livre témoigne étaient fort communs dans la société au milieu de laquelle il a vécu. Cependant il ne faut pas oublier que chez les anciens, à Athènes comme à Rome, la littérature fut habituellement plus immodeste que les mœurs; pour ne pas sortir du temps dont nous nous occupons et de la société que fréquentait Martial, nous savons que Pline (lui-même nous l'apprend) composait par passe-temps des vers assez licencieux sans se compromettre aux yeux de ses amis ni aux siens propres[6] : on se référait à la distinction que Catulle avait nettement posée entre le caractère de l'auteur et les allures de l'écrivain[7], et l'honneur était sauf[8]. Extrêmement éloignés de notre politesse, les anciens ignoraient d'ailleurs les ménagements à garder vis-à-vis d'un adversaire quand on prend le public pour

1. *Spect.* 7, 21; VIII, 30; X, 25. Sur ces représentations sanglantes, voir Renan, *Antéchrist,* p. 168.

2. I, 78; VII, 5 ; VIII, 54 ; IX, 64, etc.

3. I, 37 et 83 ; II, 37 et 87 ; III, 17, 28, 78, 89 ; IV, 4, 87 ; IX, 29 ; XII, 61.

4. II, 30 ; VI, 30 ; VIII, 71.

5. IX, 88.

6. IV, 15.

7. Nam castum esse decet pium poetam
Ipsum, versiculos nihil necesse est. (Catull. XVI.)

8. C'est ce que Martial appelle *latine loqui* (I *pr.*) et il met tranquillement ses obscénités sur le compte de la *romana simplicitas* (XI, 20).

juge d'un désaccord : en ce cas, ils s'exprimaient avec une sincérité et une passion qui nous révoltent, mais qui ne produisaient pas alors un aussi grand effet. Martial fut même vanté pour la douceur de son commerce : c'était, dit Pline, un homme de talent fin et passionné, qui écrivait d'un style piquant et amer, mais sans méchanceté[1]. Ainsi la violence de son langage n'implique nullement les habitudes grossières qu'elle caractériserait aujourd'hui. Quant aux formes adulatrices qui nous blessent, elles ne dépassent guère, il faut aussi le reconnaître, celles que le style officiel de ce temps-là avait rendues obligatoires et banales, et qu'on rencontre en maint passage du *Panégyrique* et de la correspondance de Pline. En somme, Martial n'est pas une exception parmi les hommes de son époque, ni ceux-ci ne sont une exception dans la société antique. Le livre où nous les voyons peints sous le jour le moins favorable est un témoignage précieux, auquel son mérite littéraire assigne un place très en vue parmi les documents contemporains ; mais l'histoire ne doit pas le consulter à l'exclusion de tous les autres témoignages, et l'équité exige d'ailleurs qu'on se place, pour le juger, au point de vue où se plaçaient les Anciens.

L'époque dont nous nous occupons est pour la philosophie une période d'amoindrissement et de langueur. Chaque école avait épuisé son principe et cessé de chercher la vérité ou de combattre méthodiquement les écoles rivales : celle d'Aenésidème demeurait seule active au milieu des ruines amoncelées de toutes les autres. Le célèbre sceptique était mort dans le courant du Ier siècle, et ses disciples perfectionnaient les objections qu'il avait imaginées contre le dogmatisme, objections que Sextus Empiricus devait systématiser cent ans plus tard et que Lucien a revêtues de formes si mordantes et si ingénieuses. Toutefois le discrédit jeté par le scepticisme sur tous les essais spéculatifs provoquait, par une réaction naturelle, un courant de mysticisme déjà sensible. Les parties les plus téméraires de la philosophie de Platon étaient en faveur, et la vogue était surtout au Pythagorisme. Les progrès des sciences mathématiques et de l'astronomie, le goût chaque jour plus répandu de la musique ramenaient à cette école de nombreux disciples ; le régime bizarre qu'elle leur imposait, le mystère et les formes symboliques dont elle enveloppait son enseignement, exerçaient une séduction facile à concevoir sur les esprits curieux et inquiets de la génération contemporaine de

1. Plin. III, 21.

Trajan. On comprend quelle influence exerça dans cet état particulier des âmes Apollonius de Tyane dont la vie, à peine éteinte, prit immédiatement une couleur légendaire [1].

Si l'on voulait rattacher Plutarque à une école déterminée, il faudrait le ranger au nombre des platoniciens ; mais on ne saurait, en vérité, voir de la philosophie dans ce déploiement d'une érudition abondante et diffuse, où les contradictions fourmillent, où aucune doctrine ne domine les faits. Le recueil des *Œuvres Morales* du philosophe de Chéronée, précieux par les milliers de renseignements, de traditions, de citations qu'il fournit, offre, dans son désordre même et dans son incohérence, une représentation fidèle de la crise que traversait la philosophie et laisse deviner à quel résultat cette crise devait aboutir : la curiosité universelle et mal réglée de l'auteur, l'interprétation allégorique des mythes, l'addition au fond grec de notions égyptiennes et orientales, les détails fabuleux mêlés à l'histoire des anciens philosophes, nous montrent dans quel sens seront dirigés les efforts des fondateurs de l'éclectisme, sur quel terrain sera semée la nouvelle doctrine et quelle physionomie elle revêtira.

Mais au moment où nous sommes, l'étude des grandes questions était abandonnée. L'école du Portique, la mieux goûtée à Rome et dans les grands centres, repoussait de plus en plus cette étude pour borner la philosophie à l'amour et à la pratique de la vertu, et réduire le rôle des philosophes à celui de prédicateurs populaires de morale [2]. S'adressant à des hommes qu'avaient lassés les argumentations subtiles des philosophes spéculatifs, ainsi que leurs disputes stériles et scandaleuses, les stoïciens proclamaient, avec trop de zèle peut-être, l'inutilité des discussions approfondies et des lectures étendues. Epictète dissuade ses auditeurs de passer trop de temps et de donner trop d'attention à la méditation et à l'intelligence des œuvres de Chrysippe. Dion [3] déclare que c'est la raison naturelle, et non le savoir, qui constitue le philosophe. Euphrate, au grand étonnement et presqu'au déplaisir de ceux qui l'écoutent et aimeraient à trouver dans la philosophie un prétexte à de nobles et studieux loisirs, enseigne que la plus belle partie de la vertu est de travailler à l'intérêt public, et de réaliser dans toutes les branches de l'activité humaine ce que l'on croit juste

1. Damis, disciple d'Apollonius, dut composer sous Trajan la biographie de son maître, qui servit de canevas à Philostrate.

2. Martha. *Moralistes sous l'empire romain.*

3. *Disc.* LXXI.

et vrai[1]. Plusieurs de ces sages refusaient de publier leur doctrine, et nous ne connaissons leur enseignement que grâce au zèle de leurs disciples. Encore les traités dogmatiques avaient-ils fait place aux Ἀπομνημονεύματα[2]. Le goût de la prédication populaire devint si vif que Plutarque composa un traité pour rappeler aux philosophes que les princes et les grands ne méritaient pas, après tout, d'être absolument délaissés[3]. En rendant leur doctrine humble et aisément accessible, en élaguant toute matière sujette à controverse, les stoïciens pouvaient agir sur un grand nombre d'âmes. Ils frappèrent, en effet, les imaginations par le tour hardi de leur parole, par leur vie errante, par leur costume pittoresque; ils s'ouvrirent les cœurs par leur éloquence familière, ils remuèrent dans toutes ses profondeurs le monde civilisé et firent passer dans les idées courantes, dans les institutions et dans les lois un esprit nouveau et des vues fécondes[4]. Malheureusement leurs allures avaient ainsi revêtu un air de charlatanisme qui empêchait de distinguer les jongleurs impudents et paresseux des amis de la vérité : le paphlagonien Alexandre est contemporain de Démonax. Le mépris que les premiers inspiraient à tout homme de bon sens et d'honneur finit par atteintre injustement les autres : Lucien les confondit dans ses attaques, et s'efforça de les discréditer tous à la fois.

Les discours de Dion Chrysostôme sont, pour une bonne moitié, œuvre de philosophe plus que d'orateur; il y faut voir des *essais* sur divers sujets de morale et de goût traités sous la forme d'allocution fictive[5]. Mais plusieurs furent réellement prononcés sur des places publiques et dans des théâtres, en présence d'auditeurs nombreux et attentifs. La réputation immense de Dion, attestée par ses biographes, et le surnom même que l'admiration publique lui avait décerné, nous autorisent à le regarder comme le premier orateur grec du deuxième siècle. Au reste nous pou-

1. Plin. *Ep.* I, 10.

2. Sous ce titre, Pollion avait écrit un livre où étaient consignés les enseignements de Musonius Rufus son maître et, à ce qu'il semble, le maître de tous ces nouveaux stoïciens : il avait débarrassé la doctrine du Portique de toutes les subtilités de Chrysippe, et il inclinait vers celle des Cyniques; Diogène est, au IIe siècle, l'idéal du philosophe, comme Socrate au temps de Platon. Arrien publia l'enseignement d'Epictète sous le titre de Διατριβαί.

3. *Cum principibus philosophandum esse.*

4. Denis, *Histoire des théories et des idées morales dans l'antiquité.*

5. Quelques-uns de ces essais sont même traités sous la forme du dialogue.

vons contrôler les éloges que Philostrate [1] et Synesius [2] ont faits de lui : ses harangues aux habitants d'Alexandrie, de Tarse, de Nicomédie, aussi bien que les discours apologétiques qu'il prononça devant les Prusiens, ses compatriotes, pour justifier divers actes de son administration et de sa vie publique, nous offrent des accents d'émotion vraie, des mouvements passionnés et une dialectique pressante qui assignent à Dion la première place au-dessous des orateurs d'Athènes. Mais on se tromperait en étendant aux œuvres perdues de ses contemporains l'impression favorable que l'on emporte de cette lecture, car les circonstances avaient singulièrement contribué à la formation du talent de Dion, et furent ses vrais maîtres d'éloquence. A l'école des sophistes, il avait appris à discourir élégamment sur toutes choses, et il était devenu le premier d'entr'eux par le tour ingénieux qu'il donnait à ses éloges fictifs et à ses paradoxes [3], lorsque la philosophie, s'emparant de lui, vint donner à sa vie et à sa pensée une direction plus sérieuse et un but plus noble. Bientôt la persécution de Domitien le jeta hors de l'Italie, les fortunes diverses de l'exil le conduisirent chez les nations les plus éloignées, le mirent en contact avec toutes les classes sociales, le réduisirent à gagner sa vie par le travail de ses mains. Puis l'amitié de Nerva et Trajan le rappela à Rome : il fut admis dans l'intimité de ces princes passionnés pour le bien public, il entra dans leurs conseils et il y prit l'habitude et le goût des grandes affaires. Enfin il retourna dans sa patrie : là, il lui fallut combattre l'ingratitude de ses concitoyens, la haine d'ennemis acharnés et puissants, et répondre chaque jour à la calomnie par des faits précis et des exposés exacts. Sous le sentiment de ces nécessités impérieuses, son éloquence se dégagea naturellement de l'emphase et du mauvais goût et prit quelque chose de plus mâle et de plus serré. Mais dans les cas où il a abordé un sujet ne comportant qu'un intérêt littéraire et philosophique, il n'a pas su, ni peut-être voulu, s'affranchir complètement des défauts de son temps, bien qu'ici encore il joignît à l'habileté oratoire et à la facilité de parole qu'il devait à son éducation première, un fonds d'expérience personnelle et de connaissances positives qui manquaient nécessairement à Isée et à Nicétès [4].

1. *Soph.*, I, 7.
2. *Vie de Dion.*
3. *Eloges de la puce, du perroquet, de la chevelure. Harangues contre les philosophes. Description imaginaire de la vallée de Tempé.*
4. Philostrat. *Soph.* 1, 19, 20. Plin., *Ep.*, II, 3.

Sauf le *Panégyrique* dont nous parlerons plus loin, les monuments de l'éloquence latine sous le principat de Trajan ont péri. Nous ne pouvons donc nous rendre un compte bien clair de cette décadence qu'ont déplorée les contemporains. L'intéressant *Dialogue* où Tacite en décrit les effets et en recherche les causes est lui-même mutilé; ainsi les pièces du procès nous manquent et l'acte d'accusation est incomplet. Tacite [1] explique avec autant d'élévation que de justesse comment les nouvelles conditions de la vie sociale et du régime politique rendant le talent de la parole moins nécessaire à quelques égards, sa puissance fut par là même amoindrie. J'oserai dire, pourtant, que dans le résumé de la question fait par Maternus, les différences entre les temps anciens et celui où il vit me semblent un peu exagérées. Par exemple ce droit d'accuser les hommes les plus puissants [2] qui, au septième siècle de Rome, stimulait l'orateur et enflammait son génie, n'était pas perdu cent cinquante ans plus tard : on connaît assez l'effroyable usage qu'en ont fait les délateurs. Ceux-ci, à leur tour, n'avaient souvent pour arme défensive que leur parole quand, à l'avénement d'un nouveau prince, chacun se mettait en mesure de venger ses amis [3]. Les procès politiques avaient autant de retentissement que par le passé; malgré les réformes apportées dans le gouvernement des provinces, Cicéron aurait encore trouvé l'occasion de prononcer des *Verrines* sous les Césars, et Pline compte quatre beaux procès de concussion parmi ses triomphes [4]. Ainsi, les grands sujets ne manquaient pas à l'éloquence, et sa décadence n'est pas imputable à la pauvreté du fond. Mais, ce que Maternus ne dit pas, elle était énervée et dénaturée par l'effet de cette séparation entre les lettres et le peuple qui stérilise alors toutes les branches de la littérature latine. Cicéron s'adressant à des auditeurs de toutes conditions et de tous métiers, à des esprits très-inégalement cultivés, ne pouvait agir sur une pareille foule, la saisir et l'entraîner, que par la lucidité de son plan, la clarté de ses récits, l'ordre logique de ses preuves, l'appel réitéré aux grandes passions, en un mot par l'emploi de tout ce qui fait la véritable et solide éloquence. Quel que fût son penchant naturel à faire valoir sa science et son esprit, l'orateur devait rester dans les hautes régions de l'art; les longues

1. Je suppose que Tacite a mis ses opinions personnelles dans la bouche de Maternus, qui a la parole le dernier.
2. *Accusationes potentium reorum*, c. 36.
3. Suet. *Tit.* 8. *Domit.* 9. Plin. *Ep.* IX, 13.
4. *Ep.* VI, 29.

études préparatoires auxquelles il s'était livré ne tendaient qu'à le rendre maître de moyens puissants et simples pour convaincre et pour toucher. Quand ces grandes luttes oratoires furent portées dans la curie, il semble que les cinq ou six cents sénateurs [1], spectateurs et juges du combat, formaient encore un public assez imposant pour donner du prix au succès : les orateurs modernes ont rarement un plus nombreux auditoire. Mais si leur voix s'arrête matériellement à l'enceinte du parlement et du tribunal, elle finit, au moyen de la presse, et grâce au développement de l'instruction générale, par arriver jusqu'au peuple, et ils se retrouvent ainsi, comme l'orateur antique, placés au milieu de conditions difficiles, mais salutaires, où leur talent, soumis aux jugements les plus divers et contraint à de perpétuels efforts pour ne pas déchoir, va grandissant et se fortifiant. Au contraire, les discours prononcés dans le Sénat par Pline ou Tacite passaient ensuite sous les yeux des lettrés : tous, orateurs, auditeurs et lecteurs, avaient fait les mêmes études sous les mêmes maîtres et vivaient ensemble, dans une communauté complète d'habitudes, de goûts et de préjugés. L'orateur était donc dispensé de tout effort pour amener ceux qui l'écoutaient ou le lisaient à partager ses sentiments ou ses idées : il n'avait plus de principes à développer, de grandes passions à soulever, de convictions rebelles à forcer, et il ne pouvait atteindre le succès auquel il aspirait qu'en flattant le goût du jour, en multipliant les pensées ingénieuses, les tours de phrase élégants, ces fleurs, ces beautés de langage [2] qu'admiraient et que demandaient les connaisseurs.

Messalla, dans le *Dialogue,* assigne d'autres causes au déclin de son art. Il incrimine la paresse des jeunes gens, la négligence des parents, l'ignorance des maîtres, l'oubli des anciennes mœurs. Ici, j'oserais encore dire que ces accusations un peu vagues, et développées d'une manière inégale, ne me paraissent pas suffisamment prouvées. Que les mères aient cessé d'allaiter leurs enfants, ce fait est étranger aux diverses formes d'éloquence. Ces enfants songeaient aux courses de chevaux, aux gladiateurs, aux pantomimes plus volontiers qu'à leurs études : il n'y a là rien de bien extraordinaire et je cherche comment une disposition si naturelle put exercer une influence décisive et funeste sur les destinées de l'art. Leurs études manquaient de solidité : ici nous touchons au

1. Auguste fixa leur nombre à 600. Dion, LIV, 14.
2. Tacit. *Dial.* 20.

point essentiel et nous nous trouvons en présence d'un fait important : Suétone[1] se plaint aussi de l'abaissement ou plutôt de la disparition des études de *grammaire*, c'est-à-dire des études littéraires méthodiques et approfondies : le temps qui leur était judicieusement réservé dans l'ancien système d'éducation était maintenant consacré à l'exercice abusif et prématuré de la *déclamation*. Cette substitution n'est pas le fait des élèves, mais celui des parents et des maîtres, et elle est imputable plutôt à la vanité de ceux-là et à la condescendance de ceux-ci au goût du jour, qu'à leur négligence ou à leur ignorance[2]. La déclamation, d'ailleurs, n'entraînait pas toutes les conséquences funestes dont se plaignent habituellement les historiens de la littérature. Ils ne sont, dans ce cas, que les échos des anciens ; mais le témoignage de ceux-ci ne doit pas être accepté sans réserves. Les sujets des *suasoriæ* et des *controversiæ* n'étaient pas toujours ridicules comme ceux qu'allèguent à l'appui de leurs plaintes Pétrone et Tacite. Les questions débattues n'étaient pas nécessairement fictives, et les discussions relatives au dessèchement des marais Pontins, à la création d'un port à Ostie, au percement de l'isthme de Corinthe pouvaient éveiller des idées justes et provoquer d'utiles recherches; elles répandaient dans le public des notions utiles sur l'opportunité et sur les difficultés de ces entreprises, et l'on doit croire qu'elles furent prises en considération dans les mesures prises sur ces divers sujets, par le Sénat ou l'Empereur. Dans les *Controversiæ* se présentaient souvent, comme on l'a remarqué[3], des points de droit où il devenait nécessaire de remonter à l'esprit d'une loi, d'en peser les termes ou d'en provoquer la réforme : les déclamateurs ont pu travailler ainsi à la diffusion des doctrines philosophiques et déterminer ce courant d'opinion publique sous la pression duquel les jurisconsultes des deuxième et troisième siècles commencèrent à tempérer la rigueur et l'âpreté de l'ancien droit. Enfin, il y a de l'exagération à soutenir, comme l'ont fait les anciens, qu'un jeune homme, pour avoir traité des sujets fictifs sous la direction d'un maître, sera, plus tard, incapable d'aborder et de traiter des sujets réels. C'est un apprentissage auquel tous les orateurs de l'époque républicaine s'étaient soumis sans compromettre leur talent ni leur gloire[4]. Seulement, la déclamation était l'essai et non l'emploi de leur force. A qui im-

1. *Ill. gramm.* 4.
2. Tacit. *Dial.* 28.
3. Denis. *Histoire des idées morales dans l'antiquité*, II, 117.
4. Cic. *Brut*, 90. Suet. *Rhet.* I.

puter le changement survenu à cet égard dans l'opinion et dans les habitudes? sinon aux lettrés, qui se donnaient pour les imitateurs des anciens, et pourtant osaient dire que ces exercices d'école constituaient un usage de la parole plus noble et plus raffiné que son emploi à la défense des intérêts privés et publics. C'est Pline qui loue Isée de ce qu'à l'âge de soixante ans il n'avait pas quitté les bancs de l'école : on le félicitait de n'avoir pas défloré sa délicatesse au contact des réalités[1]. Qu'on s'étonne, après cela, de l'importance que les parents et les maîtres attachaient à faire acquérir aux enfants une élocution brillante et un débit facile, seules qualités prisées des amateurs d'éloquence. Tout conspirait à dégoûter les jeunes gens des études solides et à leur faire perdre de vue les règles et le but de l'art qu'ils cultivaient.

Pline déclare que l'éloquence judiciaire est perdue et anéantie[2]. Il nous dévoile les manœuvres de certains parleurs du barreau : on entendait là des jeunes gens qui venaient plaider sans préparation, sans connaissances juridiques, ne se souciant point, d'ailleurs, de l'intérêt de leur client et ne mettant au service d'aucune conviction leur faconde retentissante. Ils ne cherchaient qu'un succès bruyant, et cela par des moyens étrangers à l'art oratoire. Ils achetaient, à beaux deniers comptants, des auditeurs qu'un entrepreneur se chargeait de recruter par la ville et de réunir dans la basilique où se jugeait le procès. A son signal, les approbateurs enrôlés faisaient retentir les voûtes de leurs applaudissements et de leurs cris. Leur enthousiasme troublait tout un quartier et empêchait l'audition des affaires dans les tribunaux du voisinage. Assurément, ce charlatanisme perdait l'art : mais étaient-ils bien propres à le maintenir dans sa voie véritable, ceux qui, pour s'accommoder au goût du jour, mettaient de la poésie dans leurs plaidoyers et y enchâssaient des morceaux brillants et des pensées ingénieuses que l'auditeur pouvait retenir et citer[3]? Certes, ils ne le compromettaient pas moins gravement.

De cette époque, il ne reste aucun morceau du genre que les anciens appelaient délibératif. Pline, dans sa correspondance,

1. *Ep.* II, 3. Annum sexagesimum excessit et adhuc scholasticus tantum est : quo genere hominum nihil aut simplicius aut sincerius, aut melius. Nos enim, qui in foro verisque litibus terimur, multum malitiae, quamvis nolimus, addiscimus.

2. Artificium... nunc prope funditus extinctum et eversum est. *Ep.* II, 14.

3. Tacit. *Dial.* 20.

n'apprécie littérairement aucun discours prononcé dans le Sénat sur les questions administratives et politiques : il est donc à supposer que les orateurs qui traitaient alors les affaires publiques ne se préoccupaient pas, autant que les avocats, des recherches du style, et qu'ils avaient conservé ce tour de parole naturel et simple, ce *minor apparatus* qui, au temps de Cicéron, caractérisait l'éloquence sénatoriale [1], et que l'on retrouve encore dans le discours de l'empereur Claude [2].

Dans le genre épidictique, les éloges funèbres avaient gardé leur physionomie antique, cette brièveté excessive qui leur donne un cachet incomparable et tout romain de sévère grandeur [3]. Mais le *Panégyrique*, qui occupe une si grande place dans la vie littéraire et politique de Pline, et qui, lu devant les meilleurs juges du temps, fut refondu et travaillé avec tant de persévérance, offre un tout autre caractère. Il y faut distinguer la forme et le fond. On croirait difficilement, si l'auteur ne nous l'attestait, que nous devons y chercher les marques d'une tentative faite en vue de ramener l'éloquence au bon goût et à la simplicité. Il paraît que les endroits traités avec le style le plus sévère sont ceux qui furent aussi le plus approuvés des connaisseurs [4]: Pline est à la fois étonné et fier de son succès. Nous avons peine à retrouver ces beautés sévères et nous sommes choqués, au contraire, des flagorneries énormes, des louanges monotones, du style artificiel et maniéré. Il ne faut pas oublier, toutefois, que le discours prononcé au Sénat devant Trajan n'était qu'un remerciement fort court : ce que nous lisons est une amplification de l'original, qui fait peu d'honneur au goût de Pline et aux habitudes littéraires du temps, mais qui du moins laisse intactes la dignité de l'auteur et celle de l'empereur. Il faut reconnaître aussi que l'intention de l'orateur était bonne : il met presque toujours un conseil sous la louange et tempère les flatteries par des leçons. La manière dont il parle de Domitien faisait comprendre à Trajan comment il serait lui-même traité, le lendemain de sa mort, s'il gouvernait despotiquement. Il fallait assurément une certaine hardiesse pour dire à un prince tout puissant : « Souviens-toi de ce que tu pensais, de ce que tu « disais quand tu étais comme nous, sujet d'un maître absolu, et

1. *De oratore*, II, 82.
2. Inscription de Lyon.
3. Oraison funèbre de *Matidie* par Hadrien.
4. *Ep.* III, 18.

« vivant dans les alarmes. » Car Pline ne cache pas à Trajan qu'il prétend lui donner des conseils [1] et que l'audition par le prince de son propre éloge constitue, entre lui et le Sénat au nom duquel parle l'orateur, une espèce de contrat. Le panégyrique, compris de cette façon, devenait donc une sorte d'*Adresse*, souvent renouvelée [2], dans laquelle, en gardant les ménagements nécessaires, on pouvait faire entendre à l'empereur des réclamations et des remontrances. Les flatteries prodiguées par l'orateur devaient ainsi faire passer des vérités importantes, et consolider une utile institution politique. Par ces ingénieux détours, un prince libéral et un bon citoyen faisaient tourner à l'avantage public un usage fondé par l'esprit de courtisanerie et perpétué par la servilité. On peut facilement croire que jusqu'à la mort de Marc-Aurèle, l'*actio gratiarum* de chaque nouveau consul servit ainsi d'expression au vœu public. Mais, depuis Commode, les progrès du despotisme s'unirent à ceux du faux goût pour dénaturer le caractère et la forme de ces discours. Les empereurs n'acceptèrent du panégyrique traditionnel que le tribut d'éloges invariablement décerné au prince régnant, et ils n'auraient pas souffert les leçons discrètes et les vœux respectueux qui s'y joignaient dans les temps de liberté publique : les auteurs du IVe siècle n'imitèrent, de Pline, que les éloges hyperboliques et le style ampoulé, et se gardèrent de lui prendre la hardiesse civique et les courageuses inspirations.

Les *Lettres* de Pline offrent, il en convient lui-même, moins d'intérêt que la correspondance de Cicéron [3]. Celui-ci, nous dit-il, indépendamment des ressources de son génie, trouvait dans la diversité des événements et dans leur importance une matière abondante. Il n'a pas relevé une autre différence, encore à l'avantage de Cicéron et qui consiste en ce que les lettres de celui-ci, non destinées à la publicité, ont un cachet de franchise et une saveur de sincérité que la moindre préoccupation littéraire eût fait disparaître. Au contraire, les préoccupations de cette espèce dominent entièrement Pline quand il écrit à ses amis. Il avait formé le dessein de réunir et de publier sa correspondance [4]; et l'on sait à quelles révisions scrupuleuses et répétées il soumettait ses

1. *Paneg.*, 53.
2. La durée du consulat varia de quatre à deux mois jusqu'au commencement du règne d'Hadrien où elle fut régulièrement fixée à deux mois (Henzen dans Borghesi, VII, 394).
3. *Ep.* IX, 2.
4. *Ep.* I, 1.

moindres ouvrages avant de les abandonner à leur destinée. Nous pouvons donc affirmer que chacune des lettres fut copiée en autant d'exemplaires que Pline comptait d'amis parmi les gens de goût, que chaque copie lui fut renvoyée avec des observations critiques, et que la forme définitive sous laquelle nous la lisons ne fut adoptée qu'après de longs et consciencieux débats [1]. Quoi qu'il en soit, la *Correspondance* est, dans la pénurie des témoignages historiques contemporains, un document de grande importance et un type intéressant de la prose latine. Elle jette peu de jour sur les affaires du temps, mais elle fait très-bien connaître Pline, qui s'y dévoile ingénûment. L'homme s'y montre bien supérieur à l'auteur. Sa vanité est souvent ridicule : il ne nous laisse ignorer ni ses succès littéraires, ni les bontés que l'empereur a pour lui, ni les bienfaits dont il comble ses amis et ses compatriotes; mais il est aussi heureux des succès d'autrui que des siens propres, il loue les autres aussi volontiers qu'il se loue lui-même, il n'épargne pour les obliger ni son argent, ni son temps, ni sa peine, ne voulant pour récompense que le droit et le plaisir de s'en vanter. Personne ne s'est jamais intéressé plus vivement aux lettres et à ceux qui les cultivent, et pour les maintenir florissantes il a déployé tous les moyens, malheureusement peu efficaces, que son temps comportait. Dans l'expression des sentiments intimes, il montre d'ailleurs une délicatesse étudiée qui a souvent bien du charme, et son style même devient quelquefois rapide et simple, à force d'étude.

Nous arrivons enfin, pour épuiser cette revue des genres littéraires, à l'histoire, qui fut sous Trajan l'occupation favorite de maint écrivain, à Rome et dans la Grèce. Mais aucun d'eux n'y apporta la méthode sévère et les précautions scrupuleuses qu'on y requiert aujourd'hui. Les anciens concevaient l'histoire autrement que nous, et ils y cherchaient un autre plaisir. Quintilien [2] trouve qu'elle présente des rapports étroits avec la poésie : il assimile les compositions historiques à des poèmes en prose où l'écrivain doit s'efforcer, par la recherche des mots et la hardiesse des figures, de prévenir l'ennui inséparable de longs récits. Une telle manière de voir nous explique immédiatement le caractère de bien des livres de ce temps; les pauvres auteurs que Lucien a

1. C'est d'ailleurs le moment où le *genre épistolaire* prend sa place et son rang dans le domaine de la littérature, et où Démétrius en édicte les lois.

2. *Inst. Orat.* X, 1, 31.

raillés d'une façon si mordante, et qui offraient au public des récits romanesques où ils rivalisaient d'exagérations, de mensonges et de mauvais style[1], n'avaient fait que suivre à la lettre les conseils donnés par le plus célèbre des critiques contemporains, pour exciter et entretenir la curiosité du lecteur. Sous l'empire de cette théorie littéraire, ceux mêmes qui traitèrent l'histoire avec un esprit plus droit et plus ferme et un goût plus pur, ne laissèrent pas que de poursuivre l'agrément aux dépens de la vérité. Ni Tacite ni les historiens contemporains [2] ne songèrent à abandonner l'usage ancien et consacré des harangues fictives qui, en interrompant le cours de la narration, y jetaient une variété alors agréable à des lecteurs peu soucieux de l'exactitude scrupuleuse et de la couleur locale. Tacite soignait beaucoup ces morceaux d'apparat : il mettait dans la bouche de Galgacus des maximes politiques et des phrases brillantes qui durent ravir les amateurs de beau style et qu'assurément les collecteurs de *Conciones* insérèrent de suite dans leurs recueils[3]. Il changeait aussi, pour les accommoder au goût du jour, les discours officiels tels que celui de Claude en faveur des Eduens, discours dont le texte vrai diffère tellement de la harangue insérée au XIe livre des *Annales* qu'on a pu se demander si ces deux morceaux se rapportaient bien à un seul et même sujet. Obéissant à la même tendance, l'historien, en racontant des guerres malheureuses, taisait le nombre des Romains tombés sur les champs de bataille[4], pour ne pas produire chez son lecteur une émotion pénible, et ne voulant pas, sans doute, heurter les préjugés dominants, il ne se donnait pas la peine de prendre sur les juifs et sur les chrétiens des informations plus précises que les propos moqueurs des cercles lettrés de Rome, ou les récits malveillants de la populace. Il est vrai que parfois, avec une apparente indépendance, il rejette, aussi bien que Suétone, des fables chères au patriotisme et dont Tite-Live s'était fait le garant, mais cette élimination n'est pas le résultat d'une étude approfondie des sources, ni un aveu arraché à l'impartialité scientifique; il n'y faut voir que le symptôme d'un scepticisme croissant qui s'étend au passé de Rome aussi bien qu'à son avenir[5]. Quant à Plutarque, il raille ceux qui cherchent l'exac-

1. Chassang. *Histoire du roman*, p. 166.

2. Egger. *Examen des historiens d'Auguste*. Appendice Ier.

3. Pline, *Ep.*, I. 16, admire beaucoup les *Conciones* que son ami Pompeius Saturninus mêlait à ses récits historiques. Pour la formation de recueils de discours fictifs, v. Suétone, *Domit.* 10.

4. Orose. *Hist.* VII, 10. — 5. Egger. *Mémoires d'histoire ancienne*, p. 303.

titude dans la chronologie[1], et il se montre si peu soucieux d'indications géographiques un peu précises qu'il ne nomme pas les lieux où se sont livrées des batailles dont il raconte les péripéties[2].

Cependant il serait injuste de ne voir dans les historiens du second siècle que des rhéteurs ou des artistes. Ils prirent de l'histoire une idée plus élevée que celle qu'en avait donnée Quintilien, et ils la regardèrent comme le mode le plus efficace de l'enseignement moral [3] et comme une sanction définitive des gloires ou des flétrissures prononcées par les contemporains [4]. Thucydide et Polybe, qui l'ont considérée comme la science sociale par excellence, chargée de recueillir les faits pour fournir à la politique une base expérimentale, s'en faisaient sans doute une idée plus haute et plus juste. Notre siècle, qui n'assigne plus à l'histoire d'autre but que l'histoire elle-même, ni d'autre tâche que de faire revivre aussi fidèlement que possible les hommes qui furent avant nous, et auxquels nous relie une solidarité chaque jour mieux sentie, notre siècle s'est placé à un point de vue plus large encore, et duquel la théorie de Plutarque et de Tacite nous paraît insuffisante et mesquine. Mais qui ne sent combien cette théorie dépasse celle de Quintilien? Sa conception seule est déjà un retour aux vraies conditions du genre historique. En dressant un tribunal du haut duquel il jugerait les faits et les personnages qu'il évoque, l'historien s'engageait, en effet, à se montrer strictement impartial, et la recherche de la vérité devenait le premier de ses devoirs. Tacite le comprit : s'il se mit à l'œuvre, ce fut pour rétablir la vérité que l'adulation ou la haine avaient altérée [5], et il la poursuivit avec une entière bonne foi[6]. Nous avons relevé plusieurs fautes où l'entraînèrent des défauts de méthode et des préjugés littéraires communs à tous les écrivains de l'époque, et dont le génie le plus puissant et le plus original ne pouvait complètement s'affranchir. Mais ces faiblesses de l'esprit n'ont pas gagné son

1. *Vie de Solon*. C. 27.

2. *Vie d'Artaxerce* : il ne nomme pas Cunaxa. Il était incapable de rapporter un mois macédonien au mois athénien correspondant (Fréret, *Mém. de l'Acad. des Inscript.* XXVII, 141).

3. Tacit. *Ann.*, IV, 32, 33. Plutarch. *Paul. Aemil.*, I.

4. Tacit. *Ann.*, III, 65. Plin. *Ep.*, IX, 27. Cf., V, 8. Plutarque ne s'étant placé qu'au premier de ces points de vue, prend indifféremment ses exemples dans les époques historiques ou dans les temps fabuleux.

5. *Ann.*, I, 1. *Hist.*, I, 1.

6. Rien de plus simple et de plus loyal que la manière dont il emploie les témoignages historiques : Nos, consensum auctorum secuti, quae diversa prodiderint sub nominibus ipsorum trademus.

cœur; la passion qui a coloré son style n'a jamais dicté ses jugements, et il n'a prononcé aucune condamnation sans avoir fait, quand il y avait lieu, la part du bien et du mal. L'histoire cessant d'être un art d'agrément, la question de style, qui primait si mal à propos toutes les autres, perdit son importance et fut résolue aussitôt d'une manière conforme au bon goût. Rien n'est plus démonstratif à cet égard que la lettre de Pline à Capiton où sont comparées la langue de l'historien et celle de l'orateur. Les qualités qu'il assigne à l'une sont précisément, et dans les deux cas, celles que Quintilien recommandait pour l'autre [1]. On ne peut imaginer deux doctrines plus directement opposées, et on mesure avec surprise quel étonnant progrès avait fait en quinze ans l'esprit critique [2]. Ainsi, du règne de Trajan, date un changement capital dans la conception de l'histoire, mais la décadence des bonnes études fit bientôt avorter les fruits de cette heureuse révolution.

Cette époque offre trois genres de compositions historiques : l'histoire générale, que l'œuvre de Tacite représente seule aujourd'hui [3], puis les biographies morales [4] dont l'*Agricola* et les *Vies* de Plutarque fournissent les types caractéristiques, et enfin les

1. Plin. *Ep.*, V, 8 : Orationi et carmini parva gratia, nisi eloquentia est summa; historia, quoquo modo scripta, delectat.

2. Les écrits de Tacite montrent les progrès d'un goût toujours plus pur. Ses premiers ouvrages renferment beaucoup de tournures poétiques : on y reconnaît les *verba remotiora*, les *figurae liberiores* de Quintilien. Le style plus sobre et plus clair des Annales offre les *ossa, musculi, nervi* de Pline.

3. Arrien et Appien ont vécu sous Trajan, mais écrit après sa mort; aussi bien que Florus, dont le meilleur manuscrit (à Bamberg) porte : « sub Trajano principe *movit* lacertos et praeter spem omnium senectus imperii quasi reddita *reviruit*. Ed. Halm., p. 4. »

4. Les biographies composées sous Trajan par des écrivains latins étaient généralement inspirées par un sentiment de vengeance politique. On entreprit de raconter les beaux trépas des règnes précédents : C. Fannius, (Plin., *Ep.*, V. 5) ceux des malheureux condamnés par Néron; Titinius Capito, ceux des victimes de Domitien (Plin., *Ep.*, VIII. 12). La vie d'*Agricola* appartient, comme celle de Vestricius Cottius composée par Pline (*Ep.*, III, 10), à cette classe d'ouvrages qu'on peut considérer comme un développement de la *laudatio funebris*. (V. sur cette question Huebner., *Hermes*, I, 438-448. Cf. *Revue critique*, IV, 2 p. 51.) Ce que dit Pline des biographies composées par Capiton en montre assez le caractère : Scribit exitus illustrium virorum, in his quorumdam mihi carissimorum. Videor ergo fungi pio munere, quorumque exequias celebrare non licuit, horum quasi funebribus laudationibus, seris quidem, sed tanto magis veris interesse.

compilations anecdotiques dont Suétone a donné les premiers modèles [1]. Dans aucune de ces catégories on ne trouve le récit de faits appartenant au règne de Trajan : nous devons donc nous borner à une appréciation très-sommaire [2]. Contentons-nous de marquer un trait commun aux historiens que nous avons nommés. Tous les trois sont des psychologues : les individus tiennent plus de place dans leurs œuvres que la société, et l'étude des passions y est développée à l'exclusion et aux dépens des événements historiques un peu complexes et à grande portée. L'idée d'une histoire *pragmatique* était définitivement abandonnée : d'une part les hommes politiques s'exagéraient l'impuissance des gouvernés à prendre part à la direction des affaires publiques, et les gouvernés, comme nous l'avons dit, s'étaient paisiblement désistés de toute participation à ces affaires ; de l'autre côté, les historiens exagéraient les difficultés qu'ils devaient rencontrer dans leurs investigations [3]. Les archives impériales n'étaient pas aussi impénétrables qu'ils l'ont dit, ni le secret des délibérations prises dans le conseil des princes n'était aussi bien gardé ; quand même quelques documents leur eussent été refusés, la succession et la nature des faits suffit dans bien des cas pour éclairer leurs causes [4].

1. Egger. *Examen des historiens d'Auguste*, 265, 278.

2. On peut dire que la critique commence à peine pour Tacite, car ce n'est que tout récemment qu'on a entrepris de distinguer ce qui lui est personnel et ce qu'il doit à ses devanciers, de déterminer les sources où il a puisé, de décrire ses procédés d'emprunt. Pour ses rapports avec Cluvius Rufus, v. Mommsen, *Hermes*, IV, 295-325. Le nom de Tacite a trop longtemps servi à défrayer les discussions de politique contemporaine ; il n'est que temps d'entrer dans l'examen direct de son œuvre. Quelques pages excellentes de M. E. Despois (*Revue nationale*, XXIII, 101-106) auraient dû mettre fin aux éloges hyperboliques et aux colères puériles qui s'exhalent à propos des *Annales*. L'auteur a parfaitement reconnu et montré que Tacite est absolument sceptique en matière politique, mais il attribue cette indifférence à la misanthropie. Après avoir partagé cette opinion, développée avec une ardeur de conviction et une vigueur de style qui forcent d'abord l'assentiment, je m'en sépare et je crois que l'indifférence de Tacite n'est pas d'une autre nature que celle de ses contemporains; on ne songeait pas aux questions de gouvernement : voilà tout. Le pessimisme de Tacite me paraît d'ailleurs un peu exagéré dans cet article ; Tacite a méprisé beaucoup d'hommes, et son mépris reste légitimement attaché à leur mémoire, mais pas un mot de lui ne donne à croire qu'il ait méprisé *l'homme*. Sa mélancolie est celle qu'Aristote a signalée chez tous les grands génies.

3. Dion, LIII, 19.

4. Tacite a senti (*Hist.*, I, 4) qu'il fallait montrer comment les événements se rattachent à leurs causes ; mais il ne dit pas que cet enchaînement puisse servir de base à une prévision rationnelle de l'avenir.

De plus les écrivains du second siècle, entraînés dans une évolution dont ils ne connaissaient ni la marche ni l'importance, ne pouvaient émettre des vues d'ensemble comme le firent Tite-Live, quand se fermait une période nettement définie de l'histoire, ou Paul Orose, au moment où la civilisation antique allait disparaître en laissant la place à un ordre de choses tout nouveau. L'histoire devenait donc nécessairement psychologique et dès lors se trouvait amenée à recueillir les petits faits et les détails familiers dans lesquels se dévoilent les passions et les caractères. Plutarque les a ramassés avec bonheur et racontés sans scrupules, attendu qu'il n'écrivait ses biographies des hommes célèbres que pour son plaisir et celui de quelques amis; mais Tacite ne se consolait pas de traiter des sujets que ses prédécesseurs auraient trouvés mesquins; il exprime plusieurs fois à ce propos son embarras et ses craintes[1]. Vaines en ce qui concerne la gloire de Tacite lui-même, ces craintes n'étaient pas sans fondement à l'égard des destinées de l'art qu'il avait porté si haut, car Suétone allait montrer bientôt à quoi se réduit l'histoire psychologique traitée par un esprit ordinaire et laborieux, recueillant les petits faits sans les choisir ni les ordonner.

1. *Ann.*, IV, 32. XIII, 31.

CHAPITRE XVII.

LES SCIENCES.

L'histoire nous amène, par une transition naturelle, aux sciences dont la culture prit, vers cette époque, une certaine importance. Les loisirs de la paix, le développement de la richesse, avaient déterminé un mouvement général de curiosité, et le goût des études de toutes sortes s'était répandu dans la classe moyenne. La nécessité de mettre rapidement les esprits au courant des résultats acquis dans les différentes branches des connaissances humaines, et de classer les faits recueillis depuis tant de siècles, se faisait donc impérieusement sentir : à ce besoin répondirent de nouveaux traités élémentaires, résumés qui n'ajoutaient rien à la science, mais qui la propagèrent et qui ont servi de bases aux recherches ultérieures. Dans le naufrage des lettres antiques, quelques-uns de ces manuels, sauvés par leur petit volume, ont pris une importance hors de proportion avec leur valeur réelle, en devenant les anneaux de la chaîne qui a relié les deux grandes périodes de la civilisation et préservé d'un anéantissement total les efforts des générations anciennes. Ainsi, les cinquante premières années du deuxième siècle virent éclore, sur chaque art et sur chaque science, des traités techniques[1], des commentaires, des *Institutiones*. En même temps les encyclopédies et les lexiques met-

1. On admet généralement que le Terentianus Maurus, auteur du *De litteris syllabis*, etc., est celui dont parle Martial (I. 87). Héphestion, qui fut précepteur de Lucius Verus, et dont on a un manuel de métrique grecque, doit avoir vécu sous Trajan.

taient à la portée de tous, sous une forme concise, les grands faits et les noms célèbres de la littérature et de l'histoire. Dans la foule des compilateurs qui travaillaient alors, Suétone mérite une place à part, en raison du nombre et de l'importance de ses ouvrages : la liste qu'en donne Suidas témoigne d'une érudition variée et d'une activité infatigable. De ces ouvrages presque tout a péri, mais saint Jérôme et Isidore en avaient fait heureusement passer la substance dans leurs compilations, de sorte que les fruits du travail de ce diligent explorateur de l'antiquité n'ont pas été complètement perdus, et sont venus jusqu'à nous, sans que nous sachions toujours à quel point nous lui sommes redevables. Ce goût d'érudition provoqua chez les grammairiens un redoublement d'activité [1]. Valerius Probus se signala entre tous par l'exactitude de ses recherches ; il donna une base solide aux études littéraires en établissant les textes authentiques des principaux auteurs latins [2]. Mais la science du temps ne se borna pas à cette tâche utile et modeste ; elle visa plus haut, et créa des méthodes : Apollonius Dyscole établit les lois philosophiques de la syntaxe et tenta de donner une forme scientifique à la grammaire [3]. Le livre de Quintilien précéda de si peu l'avénement de Nerva [4] qu'il se rattache véritablement à l'époque dont nous nous occupons. La différence des temps et des civilisations a rendu inutiles pour les nations modernes la plupart des préceptes développés dans l'*Institution oratoire*. C'est l'œuvre d'un esprit plus laborieux qu'élevé : on n'y rencontre aucune de ces vues de génie qu'un Aristote et un Cicéron jettent sur la nature de l'art et les conditions du beau. Mais une douce influence morale anime l'ouvrage d'un bout à l'autre : d'ailleurs les deux premiers livres seront toujours lus avec admiration et médités avec profit. La pédagogie, dégagée des préjugés politiques et des traditions locales qui, en Grèce, pesaient sur elle jusqu'à la fausser, apparaît ici fondée sur des vues plus larges et plus humaines, qu'avaient développées les stoïciens. Le livre de Quintilien en offre le premier traité méthodique, et par son double caractère d'universalité et d'utilité pratique, il mérite d'être rangé au nombre des plus belles productions du génie romain.

Le goût de vulgarisation que nous avons signalé se marque

1. Velius Longus est de cette époque.
2. Suét., *Illust. gramm.*, 24. Cf. Pauli, *Real-Encycl.*, VI, p. 59.
3. Egger, *Apollonius Dyscole*, 236, 246.
4. En 95.

surtout dans les sciences exactes et dans les sciences naturelles. Dans les *Mathématiques* nous trouvons d'abord le pythagoricien Nicomaque de Gérasa, auteur d'une 'Αριθμητικὴ Εἰσαγωγή qui est plutôt un traité spéculatif sur les nombres qu'un ouvrage pratique [1]. Mais son influence dans les âges suivants fut considérable puisque l'*Arithmétique* de Boèce n'est qu'une traduction libre et paraphrasée de Nicomaque [2]. Les « Notions mathématiques utiles pour la lecture de Platon, » composées vers le même temps par Théon de Smyrne [3], n'offrent dans la partie *arithmétique* que des vues philosophiques analogues à celles qui constituent le fond de l'ouvrage de Nicomaque. Ces spéculations transcendantes, inspirées par des conceptions étrangères à l'esprit mathématique, ont eu cependant une action réelle, quoiqu'indirecte, sur le développement de la science, en entretenant l'ardeur des recherches et en faisant découvrir quelques propriétés intéressantes des nombres [4]. Les livres sur le *Calcul des Cordes*, qu'avait composés Ménélaus [5], ont péri : en revanche nous avons ses trois livres de *Sphériques*. La première proposition du troisième livre était le fondement de la résolution des triangles sphériques chez les anciens [6] et elle a servi aux Arabes pour l'élaboration de leurs théories astronomiques. Mais les mathématiques ne furent guère cultivées sous Trajan qu'en vue de leurs applications. La science moderne trouve peu de chose à recueillir dans les écrits des *Agrimensores*, bien que plusieurs des artifices qu'ils employaient pour résoudre les problèmes de leur art aient paru dignes d'étude à un maître [7]. Les progrès de l'architecture à la même époque supposent une connaissance assez avancée de la géométrie et de la mécanique. Les ingénieurs ont relevé quelques bonnes re-

1. Une lettre de Pline, VI, 33, montre que dans la pratique on calculait avec des jetons.

2. Th.-H. Martin, *Rev. Arch.*, anc. série, XIII, 511.

3. Th.-H. Martin, *Theonis Smyrnaei liber de Astronomia*, 1849, p. 11. Ptolemaeo....... item Smyrnaeus fuit aut coaevus aut paulo anterior. On connaît un buste de ce personnage (Visconti, *Icon. Gr.* Pl. XIX).

4. Archytas, pythagoricien *latin* auquel Boèce emprunta l'*Abacus*, origine de notre système de numération écrite, fut sans doute contemporain de Nicomaque et de Théon.

5. Interlocuteur du dialogue de Plutarque sur la *Face de la Lune*.

6. Delambre, *Histoire de l'Astronomie ancienne*, I, 245.

7. Biot, *Journal des Savants*, 1849, p. 247. Il faut remarquer d'ailleurs que ces artifices se trouvent déjà consignés dans le περὶ διόπτρας d'Héron, composé un siècle avant notre ère. Th.-H. Martin, *Recherches sur Héron*, 163-176.

marques dans les recherches hydrodynamiques de Frontin [1]. Enfin l'art militaire eut aussi ses traités didactiques [2].

La partie de l'ouvrage de Théon consacrée à l'*Astronomie* n'offre que des vues spéculatives qui ont peu servi au progrès de la science [3]. On cite des observations astronomiques faites par Ménélaus, la première année du règne de Trajan [4]. Peut-être Agrippa de Bithynie [5] vivait-il encore, peut-être aussi le Théon dont Ptolémée relate quatre observations faites sous Adrien [6] avait-il commencé ses investigations dans le ciel. Mais la création de la *Géographie Mathématique*, la plus belle application de l'astronomie, appartient bien au règne de Trajan. Hipparque avait senti la nécessité de rattacher la géographie à l'astronomie, et montré comment l'observation du ciel permettait de fixer la position des lieux sur la terre. Il mesura, dans quelques villes, la hauteur du pôle au-dessus de l'horizon [7], égale à la latitude, et il expliqua comment on pouvait déterminer les longitudes par l'observation des éclipses de lune [8], mais ni lui ni ses successeurs ne songèrent à utiliser ces vues fécondes. Personne ne recueillit les éléments constitutifs d'une bonne carte du monde connu avant Marin de Tyr, prédécesseur immédiat de Ptolémée, qui vécut à la fin du premier siècle ou au commencement du deuxième. Ce géographe s'attacha à donner la position de chaque lieu par sa latitude et sa longitude. Les observations directes étant presque toujours impossibles dans ce temps-là [9], Marin compulsa tout ce que les anciens géographes avaient écrit. Il y joignit la lecture d'un grand nombre de relations de voyages anciennes et modernes, discuta toutes les valeurs numériques qu'il en dédui-

1. Bossut, *Traité d'Hydrodynamique*, disc. préliminaire, pp. IV et V. « On lui doit (à Frontin) les premières notions de la théorie du mouvement des fluides. » Dans l'art de conduire les eaux il fit « des observations vraies, » bien qu'on ne trouve aucune précision géométrique dans ses résultats, et qu'il ait ignoré la loi des vitesses.

2. Celui d'Hygin.

3. Biot, *Journal des Savants*, 1850, p. 196.

4. Ptol., *Syntax*. VII, 3.

5. Ptol., *Syntax*. *ibid*.

6. *Syntax*. IX, 95, X, 1 et 2. — Letronne a prouvé que Cléomède, auteur de la théorie circulaire des corps célestes, ne peut avoir écrit qu'après Ptolémée. *Journal des Savants*, 1821, p. 712.

7. Ptolémée, *Geogr*., 1, 4, § 2.

8. Strabon, I, 12.

9. Les instruments étaient alors si imparfaits que Strabon accordait moins de confiance à leurs indications qu'aux documents fournis par les voyageurs, II, 1, 11.

sait, et construisit sur ces données une carte accompagnée d'un ouvrage auquel il donna le titre modeste de *Correction de la Carte géographique* [1]. A mesure que le temps lui apportait des renseignements plus exacts, que l'étude lui suggérait des corrections, il donnait une nouvelle édition de son livre, et ne cessa de l'améliorer jusqu'au jour où la mort le surprit au milieu de ce travail immense et pénible. Malgré ce zèle opiniâtre et cette vigilance toujours éveillée, Marin ne laissait pas un ouvrage complétement satisfaisant. Son esprit paraît avoir été plus laborieux que méthodique. Ainsi, il avait dispersé à divers endroits de la Διόρθωσις les indications relatives à un même lieu, ce qui rendait l'usage de ce livre fort difficile et avait même entraîné l'auteur dans plusieurs fautes. Il avait adopté pour la longueur du degré une valeur fausse. Enfin, ayant fait choix d'un mauvais mode de projection, il donnait inexactement la figure de la terre. Le travail de Ptolémée ne consista guère qu'à améliorer le livre de Marin en y introduisant quelques corrections et en y ajoutant ce qui lui manquait sous le rapport de l'ordre et de la méthode : les vues générales de Marin furent conservées. Ici comme ailleurs, Ptolémée, doué d'une grande érudition et d'une activité prodigieuse, n'a guère été que le diligent metteur en œuvre des résultats trouvés par les vrais investigateurs de la science antique. On peut donc affirmer que sans les travaux de Marin la γεωγραφικὴ Ὑφήγησις n'existerait pas; quand on songe à l'importance capitale de cet ouvrage et à tout le profit qu'en ont tiré les voyageurs jusqu'à l'époque où fut découvert le Nouveau-Monde, on sent vivement le service que nous a rendu Marin de Tyr, et la reconnaissance qui lui est légitimement due [2].

1. Διόρθωσις τοῦ γεωγραφικοῦ πίνακος. Ptol., I, 6, § 1. Nous ne connaissons Marin de Tyr et son œuvre que par Ptolémée. Les passages, fort difficiles, relatifs à Marin ont été traduits par Letronne, *Journal des Savants*, 1831, pp. 239-248, 305-314.

2. Outre la traduction fragmentaire de Letronne, il faut lire Gosselin, *Recherches sur le système géographique des anciens*, II, 31-74. Il rend justice à Marin, mais en faisant porter sur Ptolémée une accusation absolument imméritée. « C'est en s'appropriant l'ouvrage de cet auteur, en le présentant sous une forme plus ordonnée, plus rapide et plus imposante, que Ptolémée a *usurpé* une partie de cette grande célébrité qu'il a conservée jusqu'à nous. C'est ce *larcin* qui a fait croire pendant plus de quinze siècles qu'on lui devait toutes les connaissances accumulées dans son livre, tandis qu'elles ne sont dues qu'aux recherches de Marin. Il est donc juste de détruire une erreur trop longtemps accréditée, et de rendre à la mémoire de cet homme laborieux la portion de gloire qu'il s'est acquise par ses utiles et pénibles travaux. » Ptolémée n'a rien dé-

Le règne de Trajan est encore une époque remarquable dans l'histoire de la médecine. En premier lieu, la pratique de l'art médical fit nécessairement des progrès considérables au milieu d'une civilisation aussi avancée, et dans les conditions variées de la vie romaine. Dans toutes les grandes villes exerçaient des spécialistes dont les observations avaient éclairé la structure et les relations des organes : le commencement du second siècle marque en effet une renaissance de l'anatomie [1]. Mais il y a ici une observation plus importante à faire. A cette époque, où florissaient les maîtres dont Galien allait recueillir, discuter et résumer les enseignements, les systèmes avaient à peu près achevé de se formuler et ils se heurtaient avec une animation et une vivacité dont l'écho est resté dans les ouvrages du médecin de Pergame. Dogmatiques et pneumatiques, éclectiques et méthodiques se disputaient avec un zèle ardent. La victoire resta au méthodisme qui reçut sa constitution définitive au milieu de cette mêlée. Créé par Thémison [2] au commencement du premier siècle, compromis sous Néron par le charlatanisme de Thessalus, ce système prit dans les mains de Soranus une dignité et une valeur qu'il ne devait plus perdre et qui lui assurèrent un prestige de plusieurs siècles. Il survécut, en effet, aux attaques passionnées que lui avaient portées Galien, et il se perpétua sous la forme que Soranus lui avait donnée. Au sixième siècle, Cassiodore [3] recommande aux moines l'étude de Caelius Aurelianus, et l'on sait que les livres de ce médecin latin ne sont que la traduction ou la paraphrase des ouvrages de Soranus. En outre M. Daremberg a mis hors de doute un des faits les plus intéressants de l'histoire des sciences au moyen âge, à savoir l'esprit exclusivement méthodique de l'école de Salerne jusqu'au XI[e] siècle où elle connut Galien par les

robé et nous ne connaissons Marin que par les extraits qu'il en a loyalement donnés.

1. Le résultat le plus marquant de cette renaissance, dont Galien (éd. Kühn, V, p. 650) fait honneur à Marinus, est le petit traité de Rufus d'Ephèse. Peut-être ce Marinus est-il celui qui guérit Pline, *Ep. ad Traj.* 11. Le chirurgien le plus célèbre de Rome était Héliodore, Juvén. VI, 273. Criton, médecin de Trajan, qui l'accompagna dans la guerre Dacique, avait composé un traité de matière médicale Περὶ τῶν ἁπλῶν φαρμάκων et un autre sur les cosmétiques, résumant tout ce qui avait été écrit jusqu'alors sur ces deux sujets. Asclépiade le Jeune, ou Pharmacion, est du même temps.

2. Ne pas le confondre avec un Thémison nommé par Juvénal, X, 221.

3. *De inst. divin. litter.* c. 31.

Arabes. Les écrits de Soranus, traduits par Caelius Aurelianus, remaniés par les professeurs de l'école[1], défrayèrent seuls l'enseignement pendant cette première période qui a reçu le nom de *néo-latine*[2]. Ainsi un contemporain de Trajan a été l'initiateur et le maître de l'éducation médicale en Europe pendant des siècles; les observations, les études faites à l'époque qui nous occupe ont, durant une longue suite d'années, servi au soulagement d'un grand nombre d'hommes ou soutenu leurs espérances.

Malheureusement, nous devons faire remarquer qu'à côté de ces efforts pour acquérir et propager les vérités scientifiques, l'ignorance et la superstition multipliaient les idées fausses et dangereuses. Le deuxième siècle est pour l'astrologie une époque florissante; c'est alors qu'on rencontre sur les monuments les plus nombreuses représentations du *thème natal*[3]. Au moment où paraissent les éditions les plus soignées de la Διόρθωσις de Marin, la géographie romanesque inspire une quantité de livres mensongers et puérils[4], et dans le temps même où l'anatomie révèle ses secrets à des investigations médicales mieux dirigées, Elien rassemble les détails fabuleux donnés par divers auteurs sur les animaux peu connus; il ajoute de nouveaux contes à ceux dont ses devanciers s'étaient faits les garants, et il donne un corps à cette zoologie fantastique dont s'amusera ou s'effraiera le moyen âge. La critique scientifique ne peut, en effet, commencer qu'après la création des méthodes, et les anciens n'ont atteint la vérité que par des conjectures heureuses, ou par la voie lente et détournée de l'érudition, qui transmet le vrai en le laissant mêlé d'erreurs. Mais cette faveur même que rencontraient les traités de fausse science est un nouveau témoignage de l'esprit de curiosité que nous avons signalé.

L'extension du commerce de la librairie et la fondation de nombreuses bibliothèques en sont encore les indices et les résultats. Au temps de Cicéron[5] il fallait, pour faire entrer un ouvrage dans sa bibliothèque, l'emprunter à l'auteur et le faire transcrire. Atticus, qui comptait parmi ses gens d'excellents

1. Le *Passionarius*, composé vers 1040, est encore une traduction latine de Soranus.

2. Littré, *Etudes sur les barbares et le moyen âge*, 241-280.

3. Letronne, *Observations sur les représentations zodiacales*.

4. Chassang, *Histoire du Roman*, chapitre VI : Romans sur la géographie pendant l'époque des Antonins.

5. V. Boissier, *Atticus, éditeur de Cicéron* (Revue Archéologique. Nouvelle série, VII, 96).

copistes formés par lui, publia les ouvrages de Cicéron, mais c'était là une spéculation particulière qui ne paraît pas avoir été imitée immédiatement. Les libraires du Forum ne vendaient que des débris de bibliothèque, composés suivant le hasard ou le goût particulier des premiers possesseurs : nulle part on n'était sûr de trouver un livre au moment où il paraissait. Sous Auguste, les choses ont déjà changé. Les frères Sosies, éditeurs d'Horace, exercent une industrie spéciale et sont toujours prêts à satisfaire les demandes d'un public avide et curieux de nouveautés. Un siècle après, nous voyons Tryphon, l'éditeur de Quintilien et de Martial, en relation d'amitié avec les écrivains dont il publie les ouvrages, leur donnant des conseils, leur suggérant des corrections, et stimulant leur activité quand le livre annoncé se fait trop attendre. Il nous donne assez bien l'idée de l'éditeur moderne, de même que l'impatience des lecteurs nous révèle une société analogue à celle au milieu de laquelle nous vivons, où le livre devient aussi nécessaire à la vie que les aliments. L'industrie de ceux qui se chargeaient de satisfaire cet impérieux besoin, ressenti dans les provinces comme à Rome, était d'ailleurs largement rémunératrice. Aucune relation d'intérêt n'existait entre les auteurs et les libraires [1]; aucune loi ne garantissait la propriété intellectuelle, de sorte que les libraires seuls bénéficiaient de la vente des livres : Tryphon tirait des *Epigrammes* de Martial un profit de 100 pour 100 [2]. Malgré ces prix élevés, les particuliers se composaient de riches bibliothèques. Ainsi M. Mettius Epaphroditus, sous Nerva, réunit trente mille volumes, bien choisis et des plus rares [3]. Généralement, les heureux possesseurs de ces richesses en laissaient aux curieux le libre accès : d'autres hommes de lettres, allant plus loin, fondèrent des bibliothèques publiques qu'ils dotèrent de rentes destinées à leur entretien et à leur accroissement régulier [4]. Depuis

1. Géraud, *Essai sur les livres dans l'antiquité* (Bulletin de Techener, 1839, p. 1061).

2. Martial, XIII, 3. Martial nomme quatre libraires : Secundus (I, 2), Atrectus (I, 117), Q. Pollius Valerianus (I, 113), Tryphon (IV, 71, XIII, 3). Les boutiques des libraires, au deuxième siècle, étaient principalement dans l'*Argiletum* (Martial, I, 118) et au *Vicus sandalarius* (Galien, *de libris suis*, IV, p. 361. A. Gell., XVIII, 4).

3. Suidas, sub v°. On a une statue de ce personnage (Visconti, *Icon. Gr.* Pl. XXXI).

4. Pline donna à la ville de Côme une bibliothèque publique dont la construction ne coûta pas moins d'un million de sesterces (200,000 fr.), et il affecta à l'entretien (*tutela*) de sa fondation un capital de 100,000 sester-

longtemps, les empereurs avaient pris souci de ces établissements indispensables à l'élaboration et à la diffusion de la science. Trajan ne manqua pas à ce noble devoir : aux grands dépôts publics institués par ses prédécesseurs il ajouta la *bibliotheca Ulpiana,* logée sur le Forum, dans deux bâtiments symétriques qui formaient les limites de la petite place au centre de laquelle la colonne était érigée. L'un renfermait sans doute les livres grecs, et l'autre les livres latins [1].

Tels sont les grands traits du tableau de la littérature et des sciences sous le règne de Trajan. Si nous le mettons en regard de celui qu'elles présentaient sous Auguste, leur affaiblissement saute aux yeux; il n'est pas moins frappant quand on compare l'ensemble des œuvres produites à un siècle et demi d'intervalle que quand on considère ces œuvres une à une. Après la bataille d'Actium, la littérature latine se trouve portée, par le cours régulier de son progrès, au terme du mouvement ascendant qui caractérisait son développement depuis deux cents ans. Chaque genre constitué, perfectionné par une série ininterrompue d'efforts, a reçu de quelques esprits d'élite une forme définitive, et s'est empreint du génie national qui donne à tous les ouvrages composés à ce moment heureux une profonde et saisissable unité. En même temps que se formait cet accord, tous les pouvoirs, originairement indépendants, que la démocratie romaine avait créés, viennent se réunir sur la tête d'Auguste, qui saisit habilement la marche de cette double convergence et, liant les lettres à la politique, forme du tout un système au centre duquel il se place; système qui semble graviter autour de lui et qui prend son nom. A sa mort, ce système se désunit. Lente et longtemps inaperçue, la dissociation devient visible sous Trajan. Le principat consolidé se développe indépendamment du régime intellectuel contemporain. Les œuvres de l'esprit ne sont plus inspirées par une idée générale, ni déterminées par un courant commun d'opinion. Elles naissent, brillent ou avortent au hasard des circonstances ou des vocations peu décidées auxquelles ont obéi des écrivains cherchant péniblement leur voie. Ici on constate un retour vers le passé, et là des essais d'innovation; des efforts sincères pour arriver à la précision scientifique se manifestent à côté

ces (20,000 fr.). Mommsen, inscript. n° 4 et p. 86 de la traduction. Cf. p. 75. V. Heuzey (Rev. Arch., nouvelle série, VI, 322), sur une inscription relative à une bibliothèque publique fondée à Dyrrachium, sous le règne de Trajan.

1. A. Gell., XI, 17. Vopisc, *Prob.* 2.

de l'adhésion la moins réfléchie aux superstitions et aux récits colportés par l'ignorance ou la mauvaise foi ; le goût de l'érudition règne en même temps que celui du roman. Bref, cette période présente tous les caractères d'une époque de transition. Mais l'état régulier qu'on attendait à l'issue de cette période ne s'étant pas établi, par des causes dont la recherche n'appartient point à mon sujet, la transition devint une crise, dans laquelle la littérature latine a péri.

CHAPITRE XVIII.

LES ARTS.

Voici encore un chapitre qui, faute de documents assez nombreux et assez positifs, sera nécessairement très-incomplet. Que dire, par exemple, de la MUSIQUE au deuxième siècle? On sait combien l'histoire de cet art chez les anciens est obscure, même aux époques pour lesquelles le nombre des témoignages écrits est le plus abondant. Les auteurs où l'on pourrait puiser des connaissances à cet égard sont des philosophes qui dissertent à perte de vue sur les principes de la musique et sur l'influence qu'elle peut exercer sur les mœurs. Mais à l'égard de ce dernier point qui, traité avec précision et appuyé d'exemples, fournirait des éléments intéressants à l'histoire générale, on ne faisait au second siècle que répéter et commenter ce qu'avaient dit les anciens sages, attendu que, de l'aveu même de Plutarque[1], la musique d'éducation n'avait laissé aucun souvenir, et on ne concevait même pas ce qu'elle avait pu être au moment où elle florissait. Chaque addition de cordes à la lyre, chaque effort des musiciens pour donner à leurs auditeurs un plaisir plus intime et plus vif, avait provoqué les plaintes déclamatoires des philosophes contre la témérité des novateurs et la mollesse des nouvelles générations qui dédaignaient la belle simplicité et la gravité majestueuse de la musique primitive, et se laissaient aller aux séductions d'un art plus riche et aux émotions produites par le génie plus hardi des artistes. Plutarque a repris, pour son compte, les antiques do-

1. Plutarch., *de Music.*, 27.

léances, et fait consciencieusement l'éloge de cette musique que personne ne connaissait[1]. Depuis longtemps, les musiciens ne tenaient aucun compte de ces anathèmes rebattus cent fois. S'émancipant de la tutelle des mathématiciens comme de celle des pédagogues, ils écoutèrent enfin leurs inspirations, étudièrent par eux-mêmes les conditions et les ressources de leur art, et ne prirent pour guide que le public dont ils épièrent les impressions et dont ils suivirent docilement le goût. La musique grecque fit ainsi des progrès rapides, surtout dans la partie instrumentale, et elle était déjà bien riche et bien variée quand Rome et tout le cortége des peuples qu'elle avait vaincus et civilisés, auxquels elle avait fait partager son goût récent et passionné pour les arts, vinrent grossir les rangs du public grec. Pour émouvoir et ravir ces foules immenses, il fallut recourir à des moyens d'action plus puissants, et l'effort des compositeurs se concentra sur la production d'effets capables d'impressionner les masses. Plutarque nous apprend que de son temps, tous ceux qui s'occupaient de musique se tournaient vers la musique de théâtre[2]. C'est la seule notion utile que renferme son livre, mais elle est précieuse à recueillir, et s'accorde bien avec ce que nous apprennent d'autres témoignages. Pylade se vantait de l'heureux complément qu'il avait apporté au jeu un peu froid de l'ancienne pantomime par l'addition de la musique instrumentale et chorale[3], et en effet le nombre des choristes du *canticum* s'était tellement accru qu'ils se répandaient jusque sur la *cavea* et qu'au dire de Senèque on comptait, de son temps, plus de chanteurs que de spectateurs au temps passé[4]. Le nombre des instrumentistes augmenta nécessairement en même temps que celui des chanteurs, et il fallut même employer des instruments plus puissants et plus sonores. L'orgue, considéré jusque là comme une curiosité scientifique, devint un élément nécessaire de la nouvelle musique. Suétone[5] nous apprend que Néron en avait étudié les effets et qu'il projetait de le faire entendre au théâtre. Bien qu'il n'ait pas eu le temps d'exécuter son dessein, son nom resta associé dans le souvenir des Romains à l'histoire de cet instrument. Un orgue est figuré sur des médaillons contorniates à l'effigie de Néron, et la même représentation accompagne

1. V. les notes de M. Jullien dans la traduction des *Œuvres morales* de M. Bétoland.
2. Plutarch., *De Music.*, 27.
3. Macrob., *Saturnal.*, II, 7.
4. Senec., *Ep.*, 84.
5. Suét., *Nero*, 41 et 54.

quelques contorniates de Trajan[1]. Bien que ces monuments n'aient été fabriqués que vers le règne de Valentinien III, on ne saurait leur refuser une certaine valeur historique en ce qui concerne le détail des arts et des jeux sous le haut empire, et il n'est peut-être pas trop hardi d'interpréter ce double fait numismatique en supposant que le projet conçu par Néron trouva son exécution sous Trajan.

Les concours de musique, inaugurés par Néron, furent systématisés par Domitien et devinrent partie intégrante des fêtes de Jupiter Capitolin et de Minerve. Domitien fonda un prix pour ceux qui chantaient en s'accompagnant de la cithare, un autre pour ceux qui accompagnaient les chœurs avec cet instrument et un troisième enfin pour ceux qui jouaient de la cithare sans chanter[2]. Des prix furent ajoutés dans la suite pour les joueurs de flûte[3]. L'audition des morceaux composés en vue du concours et exécutés par les concurrents avait lieu dans l'Odéon, théâtre circulaire contenant dix à onze mille places, que Domitien fit construire[4], mais qui probablement ne fut terminé que sous Trajan puisqu'on lui a rapporté l'honneur de l'avoir fondé[5].

Les progrès de la musique dramatique et instrumentale caractérisent donc particulièrement cette phase de l'histoire de l'art. La musique religieuse ne dut subir aucune modification, car le nombre et l'emploi des instruments et des voix était soumis depuis longtemps à des règles dont on n'aurait pas cru pouvoir s'affranchir sans impiété[6]. Quant à la musique de chambre, sa vogue, au commencement du second siècle, devint plus grande que jamais. A défaut de témoignages directs, l'activité littéraire des poètes lyriques pourrait être invoquée pour montrer à quel point ce genre de musique était en faveur, car il est reconnu aujourd'hui que les Odes d'Horace, aussi bien que celles de ses imitateurs, furent composées en vue du chant, et effectivement mises en musique et chantées[7]. Mais Pline lui-même nous parle d'accompagnements de cithare pour ses hendécasyllabes[8]. En Grèce[9] comme en Italie[10]

1. Sabatier, *Médaillons contorniates*, pl. X.
2. Suét., *Domit.*, 4. — 3. *Corp. Insc. Gr.* 1720.
4. Suét., *Domit.*, 5. Eutrop., VIII, 15.
5. Pausanias, V, 12.
6. Les chants d'église des premiers chrétiens sont mentionnés par Pline. *Ep. ad Traj.*, 96.
7. O. Jahn, *Wie wurden die Oden des Horatius vorgetragen?* (*Hermes* vol. II, p. 418).
8. *Ep.*, VII, 4.
9. Plutarch., *Quaest. Conviv.*, VII, 8. — 10. Plin., *Ep.*, I, 15; IX, 7.

la musique était désormais une partie essentielle de tout banquet et du repas même le plus simple. A l'époque dont nous nous occupons, cet art devint, pour les femmes de condition libre et de mœurs honnêtes, un passe-temps permis : elles purent donner, par leur talent, un nouvel attrait aux réunions de famille et de société. Il semble qu'au temps d'Auguste les bienséances ne l'auraient pas souffert : les maîtresses d'Horace qui chantaient ses poèmes en s'accompagnant de la lyre ou de la cithare, Lydie, Chloé[1], sont des courtisanes habiles à saisir un moyen d'attirer, par l'attrait d'un plaisir plus délicat et plus raffiné, des oisifs et des artistes. Mais cent ans plus tard, la musique entre dans l'éducation des jeunes filles[2]; la femme de Pline chantait les vers de son mari en s'accompagnant de la lyre[3]. Il n'y a pas à s'étonner de ce changement de mœurs qui se lie d'une façon toute naturelle à l'établissement des salons où nous avons vu les femmes prendre part à des discussions littéraires et philosophiques; le droit, pour elles, de manifester leur talent musical n'est après tout qu'un effet et un signe de l'indépendance qu'elles acquéraient dans les mœurs et dans la loi.

Sur la PEINTURE au second siècle, nous avons encore moins de renseignements que sur la musique. Toutes les œuvres de cette époque ont péri; quelques noms propres conservés par hasard ne nous apprennent que bien peu de chose. On peut croire que si un artiste eût manifesté quelques éclairs de génie, ou donné les preuves d'un talent véritable, les écrivains contemporains ou postérieurs ne l'auraient pas absolument passé sous silence. Mais il semble qu'en ce moment la peinture fût devenue un passe-temps de *dilettanti* ou un gagne-pain pour des barbouilleurs de métier. Parmi les amateurs il faut ranger Hadrien qui du reste avait des prétentions de connaisseur en tous les genres, et discutant un jour avec Apollodore, en présence de Trajan, une question d'architecture, reçut de son interlocuteur l'avis, peu charitable et peu ménagé « d'aller peindre ses citrouilles[4], » paroles dures, et probablement méritées, qu'Apollodore paya de sa vie quand le méchant peintre fut devenu le maître du monde. Cette anecdote nous apprend qu'Hadrien, si on veut à toute force le considérer comme artiste, doit être classé au nombre des *Rhopographes*. Un autre amateur, Publius, possesseur de la chienne

1. *Carm.* II, 11, 22; III, 9, 10.
2. Stat., *Silv.*, III, 5, 64.
3. *Ep.* IV, 9.
4. Dion, LXIX, 4.

Issa, fit de cette bête un portrait qui décelait un talent véritable, si les éloges de Martial sont sincères[1]; mais la chienne, en cette même pièce, est louée avec une effusion telle que le petit poème est visiblement un appel, finement tourné d'ailleurs, à la générosité de Publius flatté dans ses deux passions: il n'y a rien ici pour l'histoire de l'art. Dans le même temps, Artémidore abordait la grande peinture[2], mais il manquait le succès en choisissant des sujets peu appropriés à son tempérament. Après ces trois personnages, vient la foule innombrable des faiseurs de portraits à la douzaine[3], des brosseurs de naufrages pour tableaux votifs[4]. Ils pouvaient aussi gagner quelqu'argent en faisant des copies, par exemple pour les libraires qui vendaient, enrichi du portrait de l'auteur, tout exemplaire soigné d'un classique[5]. D'autres fois ils travaillaient pour d'opulents amis des lettres qui voulaient décorer leurs bibliothèques avec les portraits des écrivains célèbres. Ainsi Pline écrit à un habitant de Pavie de faire copier, pour un amateur de ses amis, les portraits de Cornelius Nepos et de Titius Severus sur les originaux conservés dans la ville, en exigeant du peintre chargé de ces copies une exactitude scrupuleuse : qu'il se garde bien de rien changer à son modèle, même pour l'embellir[6]. On poussait loin, en effet, le respect de la peinture ancienne, jusqu'à ne plus aimer que l'archaïque, comme il arrive à toutes les époques où la force d'invention et d'exécution diminue. On se passionnait pour les écoles primitives; quelques amateurs ne faisaient cas que des monochrômes de Polygnote et d'Aglaophon[7]. Comme preuve du goût très-général alors pour cette branche de l'art, et pour montrer à quel point était répandue la connaissance des diverses écoles, on peut invoquer les nombreuses comparaisons que Quintilien y va chercher pour caractériser les génies oratoires et les œuvres d'éloquence. On sent que la langue de la critique d'art est faite, et que ses jugements sont familiers à tous les esprits[8]. Le goût du public pour les descriptions et les

1. *Epigr.*, I, 109.
2. *Epigr.*, V, 40.
3. Juvénal, IX, 145.
4. *Id.* XII, 29: Pictores quis nescit ab Iside pasci.
5. Martial, XIV, 186.
6. Plin. *Ep.*, IV, 28.
7. Quintil., XII. 10.
8. D'ailleurs cette critique ne raisonnait pas toujours mal, à en juger par cette remarque de Pline (*Ep.* IV, 28) qu'une bonne copie est, à certains égards, plus difficile à exécuter qu'un bon tableau, opinion beaucoup moins paradoxale qu'elle ne le semble au premier abord.

critiques de tableaux alla même si loin qu'on vit naître, vers ce temps-là, un nouveau genre littéraire : des catalogues raisonnés de galeries réelles ou fictives, dont les *Imagines* de Philostrate sont un specimen bien connu[1].

Pour L'ARCHITECTURE, le règne de Trajan fut une époque de puissance et d'éclat. Bien que presque tous les monuments alors édifiés soient détruits, l'étude de ceux qui restent, et la distribution intérieure de ceux dont les fondations subsistent, distribution facile à reconnaître, en plusieurs cas, quand on fouille le sol à une faible profondeur, permettent de porter un jugement sur le goût général de l'époque et les principes qui dirigèrent les artistes contemporains.

On l'a dit[2] avec une part de vérité : ce qu'on appelle l'architecture romaine n'est que de l'architecture grecque de décadence. Mais ce sévère arrêt n'est applicable qu'aux édifices élevés en vue d'un usage commun aux deux peuples, ou empruntés par Rome à la Grèce : temples, théâtres ou gymnases, édifices dont la forme, l'aménagement intérieur, le caractère, l'ornementation étaient depuis longtemps réglés dans les moindres détails, et dont les types nombreux, tant de fois étudiés, ne laissaient plus d'issue à l'originalité créatrice, et ne pouvaient plus être modifiés que par des combinaisons nouvelles d'éléments traditionnels, combinaisons presque fatalement malheureuses puisque les meilleures, et les meilleures après celles-ci, déjà moins bonnes, avaient été réalisées. Mais à Rome, où les architectes grecs et asiatiques se trouvèrent en face de besoins nouveaux et d'idées particulières pour la satisfaction et l'expression desquelles leur tradition était muette et leur doctrine insuffisante, ils retrouvèrent les facultés créatrices dont le développement était étouffé ou paralysé sur le sol natal : ils dépouillèrent le faux goût, le sentiment maniéré et mesquin qui déparaient les monuments élevés par eux dans leur pays, et ils donnèrent à l'arc de triomphe et à la basilique la solidité, la hardiesse et l'harmonie sévère qui caractérisent le génie littéraire du peuple pour lequel ils travaillaient. Au service de la pensée romaine, ils se sont montrés virils, austères et forts comme les Romains pour qui et chez qui ils ont bâti.

1. V. Matz. *De imaginibus Philostratorum*. Bonnae, 1867, p. 8. La sophistique pénétra vite dans ces petites compositions. Elien (*Hist. Var.*, III, 1) et Himerius (Or. XXV, 1) mettent déjà le talent du descripteur de tableaux au même niveau que celui de l'artiste. D'après M. Matz, Nicostrate serait l'inventeur de l'ἔκφρασις.

2. E. Guillaume. *Temple d'Auguste à Ancyre*, p. 18.

Ainsi l'architecture du règne de Trajan est grecque, si l'on n'a égard qu'à la patrie des maîtres : l'empereur lui-même nous apprend qu'il faisait venir de l'Orient les artistes auxquels il devait confier le plan et l'exécution des travaux immenses qu'il projetait[1]. Mais elle est romaine si, comme il est juste, on ne s'attache pour la définir qu'à son esprit général, à l'espèce des monuments qu'elle a laissés sur le sol italique, au caractère des sculptures conçues en vue de la décorer. Depuis Néron, l'architecture romaine offrait deux particularités caractéristiques : l'énormité des proportions et l'emploi de substances rares et précieuses. Cet emploi fut continué sous Trajan, quand il ne devenait pas une prodigalité ruineuse. Ainsi Pline charge l'architecte Mustius de se procurer des marbres pour le revêtement des parois du temple qu'il veut agrandir[2]; les colonnes intérieures de la basilique Ulpienne sont en granit dur d'Egypte, et celles qui formaient le portique du côté du Forum étaient en marbre jaune de Numidie. Mais par un retour au bon goût, les proportions colossales furent abandonnées, au moins pour les édifices d'Italie. Leurs dimensions n'excèdent pas les limites de l'utile et du beau. La longueur considérable du pont du Danube, la hauteur extraordinaire du pont d'Alcantara furent commandées par des conditions topographiques. En Orient seulement, je retrouve un de ces édifices immenses qu'affectionnait la génération précédente : c'est le tombeau célèbre de Pétra, dont la construction, à en juger par la perfection du travail, remonte au commencement du deuxième siècle, et dès lors dut suivre presque immédiatement la conquête de l'Arabie par Cornelius Palma. Ce monument gigantesque, dont les dimensions le cèdent à peine à celles de l'Arc de l'Etoile à Paris, offre deux étages : le premier, consacré proprement à la sépulture, présente l'aspect d'un temple hexastyle ; au-dessus s'élève un édifice semi-circulaire, sorte de temple monoptère flanqué de colonnes qui supportent l'entablement général. L'histoire de l'art n'offre rien d'analogue à cette combinaison hardie de deux temples superposés, jusqu'au XVIe siècle où Bramante suspendit une coupole au-dessus de l'immense basilique de Saint-Pierre[3].

Trajan fit peu construire au début de son règne. Les profu-

1. Plin., *Ep.*, *ad Traj.*, 40.
2. Plin., *Ep.*, IX, 39.
3. Hittorf, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, nouvelle série, XXV, 2e partie.

sions monumentales de Néron, celles des Flaviens, de Domitien surtout, avaient épuisé le trésor public. En l'an 100, Pline loue chez l'empereur sa réserve à entreprendre des bâtiments nouveaux, et sa diligence à conserver les anciens [1]. Douze ans plus tard, Trajan ne méritait plus les mêmes éloges, mais comme nous l'avons fait remarquer, les grandes constructions du Forum ne furent entreprises que quand plusieurs années de bon gouvernement avaient constitué de bonnes finances, et que la guerre heureuse faite aux Daces avait fait affluer dans le trésor public des ressources considérables. La même remarque s'applique à l'arc d'Ancône, contemporain de la guerre des Parthes, et aux deux arcs placés sur la *Via Appia*, l'un à Rome [2], l'autre à Bénévent, à la même époque et après que le pavage de la route, partie utile du travail, était terminé.

Parmi les architectes de ce temps dont les noms nous ont été conservés, on cite C. Julius Lacer, l'auteur du pont d'Alcantara et du temple voisin [3]; Rabirius, à qui étaient dues la plupart des grandes constructions du règne de Domitien [4]; Mustius, dont Pline loue la science et le goût, et qu'il chargea de reconstruire et d'agrandir un temple de Cérès dans l'une de ses terres [5]. C'est peut-être ce même Mustius qui avait donné les plans des belles *villas* du Laurentin et de la Toscane dont nous aurons à parler tout à l'heure. Mais le plus grand de tous ces artistes est Apollodore de Damas qui, après s'être montré dans la guerre Dacique un ingénieur militaire habile et résolu, révéla les facultés puissantes et les dons brillants du génie architectonique dans le plan du *Forum Trajanum*, dans les immenses travaux préparatoires que ce plan rendit nécessaires, dans le dessin correct, l'exécution soignée, l'achèvement rapide des monuments projetés.

Nous avons déjà indiqué ces monuments : Arc de triomphe à l'entrée du Forum, — Bibliothèques, — Basilique, — Colonne Trajane, — Temple que Trajan voulait sans doute consacrer à Nerva, mais qui fut dédié par Hadrien à Trajan lui-même. Les témoignages anciens ne laissent aucun doute sur le sentiment d'admiration que produisait ce bel ensemble, et la longue existence du *Forum Trajani* atteste la solidité des édifices qui

1. *Panég.*, 51.
2. On le détruisit au IVe siècle pour faire servir ses bas-reliefs à la décoration de l'arc de Constantin.
3. *Corp. Insc. Lat.*, II, 759.
4. Martial, VII, 56, X, 71.
5. Plin., *Ep.*, IX, 89.

l'entouraient et l'embellissaient[1]. Tout a disparu sauf la colonne, dépouillée de la statue du vainqueur des Daces[2], et quelques piliers tronqués d'une des cinq nefs de la basilique. Des médailles d'un dessin excellent et très-exact comme l'ont démontré les fouilles, ces fouilles elles-mêmes heureusement exécutées, ont permis néanmoins de reconstituer l'œuvre d'Apollodore d'une manière à peu près certaine. Nous en avons décrit plus haut les parties subsistantes, et nous n'avons pas à revenir sur ce sujet.

D'après une opinion récemment émise par M. Froehner[3], le *Forum* d'Apollodore aurait été conçu sur le plan des grandes constructions égyptiennes, et rappellerait notamment le tombeau d'Osymandias qu'a décrit Diodore[4]. Je ne saurais partager cette manière de voir. En premier lieu la comparaison, telle qu'elle a été présentée, implique l'existence de ce tombeau extraordinaire. Or on n'a aucun motif pour abandonner les arguments que Letronne a si bien fait valoir[5] en vue d'établir la nature fabuleuse du récit débité par les *ciceroni* thébains. Il est vrai que la disposition générale commune à tous les temples de la Haute-Egypte, et qui a servi de canevas au conte fait à Diodore, offre de lointaines ressemblances avec le Forum : par exemple, dans l'un des temples récemment explorés d'Edfou[6], on rencontre une salle hypostyle placée entre une grande cour carrée et un sanctuaire comme ici la basilique est entre le temple du fond et l'*area Trajani*. Il ne serait pas impossible non plus, d'une manière absolue, que le goût égyptien qui devint à la mode sous Hadrien, eût commencé à se répandre vingt ou vingt-cinq ans plus tôt qu'on ne l'avait cru jusqu'ici. Mais en quoi son influence se fait-elle sentir ici, dans ce groupe de monuments dont chacun, pris à part, est romain, et dont l'assemblage n'offre rien de nouveau ni d'extraordinaire? Vitruve avait construit à Fano[7] une basilique à double entrée située, comme la basilique *Ulpienne*, entre un forum et un temple; si on ne veut pas qu'Apollodore ait imaginé la disposition des édifices dont il dirigea la construction, n'est-ce pas

1. Il existait encore au VIIIe siècle, quand l'Anonyme d'Einsiedeln écrivit son *Itinerarium*. Urlichs, *Codex urbis Romae Topographicus*, p. 74.

2. Buried in air, the deep blue sky of Rome,
And looking to the stars, etc.
Byron, *Child-Harold*, IV, CXI.

3. *Colonne Trajane*, p. 49.

4. Diod., I, 46-50.

5. *Monument d'Osymandias*, Paris, 1831, in-4°.

6. *Revue archéologique*, nouvelle série, t. XI, pl IX.

7. Vitruv., *De architect.*, V, I.

dans le traité classique de son art, plutôt que dans la vallée du Nil, qu'il sera allé chercher l'inspiration qui lui manquait ? Il avait tout près de lui, et sur le sol et dans les livres, des modèles d'arcs de triomphe, de temples, de basiliques, de bibliothèques : la colonne au contraire est en son genre le premier monument connu, et paraît bien de l'invention d'Apollodore. M. Froehner croit y reconnaître une imitation du Panium d'Alexandrie[1] et ici encore je me sépare de son opinion. Le Panium était-il pourvu d'un escalier *intérieur* et décoré de bas-reliefs sur sa surface extérieure ? Rien n'autorise à le croire et l'on ne trouve rien de tel dans la description que Strabon nous en a laissée[2]. L'art grec offrait déjà des exemples de statues posées sur des colonnes[3] et c'est là, peut-être, qu'Apollodore prit l'idée du monument à élever en l'honneur de Trajan ; quant à l'invention de l'escalier intérieur, il lui appartient bien légitimement.

Nous pouvons étudier d'autres édifices de la même époque, tels que les arcs de Bénévent et d'Ancône, et le tombeau des rois de la Comagène, à Athènes[4]. Ils offrent un caractère commun de simplicité et de sévère élégance, un peu altéré pourtant à Bénévent, où la construction prend déjà quelque chose de lourd dans son aspect. Les surfaces extérieures y sont couvertes de sculptures, ce qui est aussi un symptôme de décadence : offusqué, égaré par l'abondance des détails, l'œil du spectateur ne saisit pas nettement l'idée première de l'architecte, qui a laissé envahir son domaine par les décorateurs.

Les grandes *villas* que possédait Pline, et dont il a si complaisamment développé les descriptions, nous fournissent d'excel-

1. *Colonne Trajane*, p. 50.

2. Πάνειον, ὕψος τε χειροποίητον, στροβιλοειδὲς, ἐμφερὲς ὄχθῳ πετρώδει, διὰ κοχλίου τὴν ἀνάβασιν ἔχον. Strab. XVII, I, 10, traduit par Letronne : « colline « factice qui a la forme d'une toupie, on dirait une roche escarpée ; un « escalier en limaçon conduit au sommet. »

3. O. Müller, *Manuel d'archéologie*, § 286, 5 de la 3e édition allemande. Ce rapprochement est indiqué par M. Dierauer. D'ailleurs la statue élevée en 439 av. J.-C. à L. Minucius devant la porte Trigemina reposait sur une colonne, comme le prouvent les médailles de la famille Minucia (Cohen, *Monn. de la Rép.*, pl. XXVIII, n° 7 et 13). Le *Maenianum* paraît avoir été aussi une colonne surmontée d'une statue, v. Mommsen, *Hist. de la Monnaie Romaine*, traduct. fr., t. II, p. 431. Ici encore, Apollodore pouvait s'inspirer de monuments romains.

4. Stuart, *Antiq. d'Ath.*, pl. 29-34. Sur plusieurs médailles de Trajan, en bronze, on voit une colonne surmontée d'une chouette qui paraît bien la représentation d'un monument alors existant (H. de Longpérier, *Rev. Num.*, 1868, p. 475 et suiv.).

lents types de l'architecture civile sous le règne de Trajan. Elles appartiennent à la classe de bâtiments que Vitruve appelle *aedificia pseudo-urbana*[1], qui ne différaient des habitations urbaines sur aucun point essentiel. Félibien[2] a fait remarquer[3] que dans l'une de ces lettres[4] considérée « plutôt comme une pièce d'éloquence que comme une description régulière, le Laurentin est pourtant décrit si exactement que les mesures mêmes de chaque partie principale des bâtiments s'y trouvent en quelque sorte déterminées par la comparaison de chacune de ces parties les unes aux autres, et par la nécessité d'y conserver toutes les vues, les expositions et les commodités que Pline leur attribue ». Il fait[5] la même observation pour la lettre relative à la *villa* de Toscane[6]. Mais l'habile historien des arts s'est mépris sur les facilités que pourraient offrir ces pages célèbres aux architectes qui voudraient entreprendre la restauration des *villas*. Les plans qu'il en a dressés avec leur secours sont fort discutables : d'autres artistes en ont proposé de tout différents[7] en s'appuyant sur les mêmes textes. Ces divergences ne doivent pas surprendre : qui ne sait combien l'interprétation du VI[e] livre de Vitruve est restée conjecturale jusqu'à ce que le déblaiement de Pompéi eût mis les architectes en présence d'édifices analogues à ceux dont Vitruve avait parlé? Et pourtant on avait entre les mains un ouvrage écrit par un homme du métier, habitué à la précision scientifique et fidèle à la rigueur du langage technique, tandis que Pline, en maint endroit, sacrifie cette précision à l'élégance. Ainsi la découverte des ruines de ses villas pourrait seule rendre tout à fait intelligibles les descriptions qu'il en a données, et on ne peut guère compter sur une pareille découverte[8]. Mais les lettres en question n'en sont pas moins des documents extrêmement précieux pour l'histoire de l'architecture : si l'ordonnance et la distribution des bâtiments ne sont pas connues avec une entière certitude,

1. Vitr., *De archit.*, V, 6.
2. *Les plans et les descriptions de deux des plus belles maisons de campagne de Pline, le consul.* Paris, 1699.
3. Page 6.
4. C'est la 17[e] du II[e] livre.
5. Page 82.
6. La 5[e] du VI[e] livre.
7. V. P. Marquez : *Delle ville di Plinio il Giovane,* Roma, 1796, in-4[e].
8. Le site de la villa de Toscane n'est nullement indiqué. Au XVIII[e] siècle on crut retrouver les vestiges de la villa Laurentine, à Castel-Fusano, mais c'était une erreur. V. Fea, *Relazione di un viaggio ad Ostia ed alla villa di Plinio.* Roma, 1802, in-8[e], pp. 67-68.

nous sommes du moins assez bien instruits de leur *composition*, et nous possédons des éléments d'étude plus décisifs peut-être que ceux que fournirait la description d'une maison bâtie dans Rome, l'architecte ayant pu, en Toscane comme dans le Laurentin, réaliser ses plans sans être gêné par les obstacles que lui opposaient un sol partout bâti et des règlements multipliés de voirie et de police.

C'est en effet au point de vue de la vie urbaine, de ses besoins et de ses plaisirs, qu'il faut se placer pour juger les plans de l'architecte qui a construit les villas de Pline : ils nous paraîtraient mal conçus si nous songions à la vie de campagne telle que nous l'entendons aujourd'hui. Il faut dire ici quelques mots du sentiment de la nature qu'éprouvaient les anciens et qui différait absolument du nôtre. En quittant la ville, nous cherchons une diversion à la civilisation raffinée qui nous entoure et qui a pénétré et déterminé toutes nos habitudes : nous voulons trouver à la campagne un contraste aussi net, aussi tranché que possible avec ce que nous avons abandonné. En conséquence, nous donnons à nos habitations rustiques un aspect modeste et simple, et tout ce qui en dépend comme ameublement ou comme décoration porte l'empreinte du même goût. Si l'importance de l'habitation exige un certain développement monumental, on adoptera une architecture ancienne, et le château semblera une création et un témoin du passé, oublié au milieu du mouvement général de l'industrie et de la transformation des mœurs. Son air de vétusté produira l'illusion cherchée du lointain, et appellera notre imagination hors du cercle de la vie quotidienne. Cette même lassitude, un peu affectée, de la civilisation, nous a donné le goût des beautés pittoresques et romantiques de la nature, et nous fait trouver du charme à ses aspects les plus sévères et les plus désolés. On veut retrouver un ordre d'émotions pareil dans les parcs ou les jardins qui entourent les maisons de campagne et les efforts de l'art tendent à y faire disparaître toute symétrie. On respecte les inégalités du terrain, on conserve ou on crée des massifs qui seront des forêts en miniature, traversées par des allées étroites et sinueuses qui doivent rappeler les sentiers à peine frayés au milieu des bois. Que nous sommes loin des anciens, et surtout des Romains du second siècle! Ils ne pensaient nullement comme nous à cet égard et ils n'avaient pas la moindre idée du plaisir que peut faire naître un tel contraste. Ils aimaient, au contraire, à se sentir près de l'homme, à retrouver toujours près d'eux les traces de son activité et de ses passions. Les *Géorgiques* sont pleines de nos joies

et de nos douleurs : le héros du poème est la race humaine, laborieuse et persévérante, qui a dompté les forces naturelles et appris à prévenir ou à réparer les ravages de leur élan funeste et désordonné. Les animaux y deviennent sympathiques, non par leurs qualités propres, mais par la quasi-humanité que leur confère Virgile, et à laquelle ils se sont élevés en s'associant à nos travaux et en se mêlant à notre existence. Le seul Horace, parmi les poètes latins, semble avoir aimé la nature pour elle-même, et encore n'a-t-il guère été séduit que par ses côtés gracieux. Il s'est amusé des accidents de lumière et de lignes que lui offrait la campagne romaine, il a connu les rêveries et la mélancolie douce où l'aspect des champs et des bois nous fait tomber. Mais c'est un sentiment délicat et passager qui n'envahit jamais son âme tout entière, qui ne s'exalte pas au point de la tourmenter et de la troubler, et qui n'influe même pas sur le tour habituel de sa pensée. En somme, les forêts ne produisaient sur l'esprit des Romains qu'une impression de mystérieuse terreur, les montagnes leur semblaient des obstacles permanents aux relations des peuples, et ils n'y voyaient que des repaires de brigands ou des déserts jetés entre les nations policées ; la mer seule, avec sa physionomie changeante et son langage retentissant qui semblent les manifestations d'une vie intense et puissante, la mer qui réunit les hommes plutôt qu'elle ne les sépare, a inspiré à leurs poètes et leurs artistes des sentiments analogues à ceux qu'elle nous fait éprouver. D'autre part, les contemporains de Trajan n'étaient nullement fatigués de leur civilisation. Ce n'est pas pour l'oublier, mais bien au contraire pour en jouir à l'aise, qu'ils quittaient Rome. Ce qu'ils fuyaient c'était la vie forcément collective, et cette promiscuité perpétuelle et fatigante de la capitale à laquelle les empereurs seuls, avec dix ou douze possesseurs de grands jardins, pouvaient se soustraire sans quitter l'enceinte des sept collines. Dans les logements étroits qu'on louait à grand prix dans Rome, la vie semblait comprimée, les réunions un peu nombreuses étaient gênées, le recueillement nécessaire à l'étude était impossible à obtenir[1]. Quant aux besoins essentiels de la vie antique, les bains, les exercices gymnastiques, les jeux, les promenades, on ne trouvait à les satisfaire que dans des établissements somptueux sans doute, et incessamment agrandis pour donner place à une population croissante, mais toujours encombrés néanmoins par une foule bruyante et tracassière.

1. Juvénal, III, 233. Martial, XII, 57.

On conçoit maintenant ce que Pline aimait tant dans ces maisons de campagne; on s'explique le bonheur mêlé de vanité qu'il éprouve à décrire à ses correspondants ces bains si bien installés et si agréables quand on les compare aux piscines publiques de Rome, et ces longues allées de platanes et de vignes où le maître, promené en litière, entend à peine le bruit des pas de ses porteurs, et ce jeu de paume que personne ne vous dispute, où l'on entre et que l'on quitte au gré de sa fantaisie, et ces bibliothèques, et ces cabinets d'étude où l'on se recueille en silence, et ces *triclinia* d'où la vue s'étend sur la campagne, et ces salons spacieux où, loin de la présence importune des esclaves, on donne aux épanchements de l'amitié un libre cours, où une société nombreuse peut prendre place commodément pour s'entretenir d'art et de lettres, et pour entendre la lecture du nouvel ouvrage. Nous sommes bien ici dans une maison de ville, plus grande, plus confortable et plus ornée que celles de Rome. Rien n'est trop beau, ni trop rare, ni trop cher pour la décorer : les mosaïques, les marbres précieux revêtent les planchers et les murs. On prend une haute idée du talent des architectes qui avaient su aménager si ingénieusement la distribution de ces grandes *villas*, donnant à chaque pièce l'exposition la plus convenable et le jour le mieux approprié à sa destination, et faisant servir au bien-être de la vie quotidienne les découvertes les plus récentes de l'industrie[1]. Ces efforts de l'art pour introduire l'agrément et la magnificence dans les habitations particulières, jettent un jour instructif sur l'état des mœurs et sur les habitudes domestiques au deuxième siècle, chez un personnage de la classe moyenne, jouissant d'une fortune ordinaire. Ils sont aussi les témoignages intéressants de l'activité créatrice que la vie romaine avait éveillée chez les artistes, car la simplicité de la vie grecque ne comportait pas un tel développement de l'architecture civile, et ne l'aurait jamais suscité. Des maisons de campagne semblables à celles de Pline se multiplièrent dans l'Occident; au cinquième siècle on en trouve le type à peine altéré sur le sol des Gaules[2] et, à la Renaissance, elles ont servi de modèles aux *villas* italiennes quand Scamozzi et San Gallo se mirent à l'école des anciens.

Le peu de goût des Romains pour les beautés pittoresques de la

1. Remarquer surtout les grandes plaques de pierre spéculaire qui fermaient les spacieuses fenêtres des *oeci Cyziceni*, et les calorifères qui répandaient dans toute la maison une chaleur réglée au moyen de *bouches* (angustae fenestrae).

2. Villa de Sidoine Apollinaire, décrite par lui, *Ep.*, II, 2.

nature se fait sentir dans le dessin des jardins de Pline, tracés au cordeau et au compas. Simple auxiliaire de l'architecte, le *topiarius* avait, sous sa direction, aplani le sol et mutilé les arbres. Le buis, par sa docilité à garder les formes que lui a données la taille, était l'essence préférée pour ces jardins : il y formait des lignes droites ou courbes, il encadrait des parterres contournés en figures d'animaux ou bien dessinait sur le terrain des lettres composant le nom de Pline ou celui de Mustius[1]. A chaque pas, d'ailleurs, on rencontrait une statue, ou une colonnade, ou des eaux jaillissantes. Nous voyons déjà régner ce goût puéril de symétrie et de décoration monumentale qui caractérise les jardins dits *italiens* ou *français*[2]. Il n'est pas jusqu'à certains enfantillages des *villas* romaines ou gênoises qu'on ne retrouve dans celles de Pline; ainsi, au moment où on s'asseyait sur le banc semi-circulaire du *stibadium*, on faisait jaillir un jet d'eau sur la table de marbre[3]. Les descriptions laissées par Pline ont, en effet, servi longtemps de préceptes aux dessinateurs de jardins.

Les rapports étroits qui lient l'architecture à la SCULPTURE ne se manifestent jamais avec une clarté plus grande qu'aux époques où elles se transforment, car les transformations des deux arts sont constamment corrélatives. Au temps de Périclès comme au siècle d'Alexandre, au Moyen Age aussi bien qu'à la Renaissance, leurs progrès, leurs ralentissements, leurs retours en arrière, leurs changements de tendances, sont toujours simultanés et décidés par un seul et même ordre d'idées ou de sentiments. Nous ne serons donc pas surpris de trouver une école de sculpture florissante à côté de l'école d'architecture dont nous avons indiqué l'esprit général et dont nous avons énuméré les créations principales. Comme celle-ci, elle modifie la tradition grecque pour l'accommoder au génie romain.

Au huitième siècle de Rome, trois grandes écoles se partagent le domaine de la statuaire, savoir : l'école d'Athènes, celle d'Asie-Mineure et celle à qui nous donnerons le nom de *romaine* pour spécifier le caractère des œuvres qui en sont sorties. La nouvelle école Attique qui a produit tant de monuments célèbres et signés, parmi lesquels il suffit de citer le Torse, la Vénus de Médicis, l'Hercule Farnèse, le Germanicus, est carac-

1. Description de la villa de Toscane (*Ep.*, VI, 5).
2. On a voulu trouver l'origine des jardins *anglais* dans cette phrase de Tacite : Colunt (Germani) discreti ac diversi, ut fons, ut campus, ut nemus placuit (*Germ.* 16).
3. Villa de Toscane.

térisée par sa prédilection pour les sujets religieux et pour les grands personnages de la mythologie. Par là, au moins autant que par le lieu de naissance des artistes qui l'illustrèrent pendant deux siècles, elle se rattache directement à l'ancienne école d'Athènes. La nature des sujets traités comportait une certaine tendance à l'idéal : aussi tant que les sculptures de Phidias n'ont pas été accessibles à l'étude, les Apollonius, les Cléomènes, les Glycon ont été placés à la tête des maîtres anciens. Mais les marbres du Parthénon ont fait descendre au second rang ces productions si admirées il y a moins d'un siècle. Malgré d'éminentes qualités, on reconnaît aujourd'hui que l'invention y manque et que la plupart de ces œuvres rappellent des types déjà consacrés par l'art[1]. On constate chez les artistes de cette école des tendances modérées à l'archaïsme ou à des essais de combinaison entre les principes posés par diverses écoles; mais ces tentatives de restauration et de rajeunissement du passé, témoignages honorables des aptitudes d'un peuple admirablement doué pour les arts, ne pouvaient se prolonger longtemps. Cette école disparaît à peu près au milieu du premier siècle de notre ère.

L'école d'Asie-Mineure procède de l'école Rhodienne qui a déployé dans le Laocoon, dans le Taureau Farnèse, un réalisme puissant et une grande habileté dramatique. Mais quand la force d'invention commença à s'épuiser, les qualités des Asiatiques se réduisirent de plus en plus à l'habileté technique. Elle est admirable dans le *Gladiateur* où une science anatomique irréprochable fait ressortir tous les muscles ; elle n'est plus que surprenante dans les *Centaures* de la villa Hadriana, où l'effet est poursuivi jusque dans les détails les plus délicats. Probablement exécutés pour Hadrien, c'est-à-dire peu de temps après la mort de Trajan, les *Centaures* nous donnent une idée exacte de ce qu'était sous ce dernier prince l'école d'Asie-Mineure. La dextérité avec laquelle les artistes modelaient les matières les plus rebelles dut leur valoir de nombreuses commandes des amateurs curieux, mais elle n'était pas de mise dans la sculpture monumentale[2].

1. On l'a reconnu par l'étude des médailles qui nous ont conservé les représentations de statues célèbres.

2. L'enseignement et les procédés de l'école d'Asie-Mineure devaient maintenir à une grande hauteur l'art de la gravure sur gemme qui offre en effet, à l'époque de Trajan, des monuments comparables, pour la beauté du style et la finesse du travail, à ceux qui datent du règne d'Auguste; v. à la Bibliothèque Nationale, n° 240, le beau portrait de Trajan en camée. Trajan scellait ses lettres et ses rescrits tantôt avec le

Celle-ci trouva de dignes interprètes dans la troisième école, qu'on peut faire remonter à Pasitelès [1], artiste d'une activité surprenante, doué d'une merveilleuse variété d'aptitudes, prêt, comme les maîtres de la Renaissance, à traiter toute matière et à essayer ses forces sur tous les points et dans toutes les directions. De Pasitelès à Stéphanos, de Stéphanos à Ménélas, l'art resta à la même hauteur, et on vit se déployer chez ces artistes des qualités communes aux deux écoles dont nous avons parlé plus haut : retour aux bons modèles, respect et imitation intelligente des œuvres anciennes comme dans l'école Attique ; efforts pour saisir la réalité vivante et soins scrupuleux de la forme comme dans l'école Asiatique, sans pourtant que cette poursuite dégénère jamais en tours de force et en manifestations inopportunes d'habileté. A cette école appartiennent certaines créations tout à fait inspirées par Rome, telles que les quatorze statues de peuples vaincus que Coponius exécuta pour le théâtre de Pompée [2] et qui servirent de types à ces représentations de ces prisonniers *barbares* si nombreuses au second siècle ; c'est à elle aussi que nous devons tant de belles statues d'empereurs et d'impératrices, où la réalité de la physionomie et du costume s'allie si heureusement à la noblesse du maintien et à la vérité de l'attitude ; tant de bustes où l'on trouve à la fois le caractère individuel et l'élévation idéale, admirables commentaires des historiens et des moralistes contemporains, éloquents démentis à la prédiction que Virgile avait mise dans la bouche d'Anchise [3].

On voit se développer sous l'empire une branche encore plus importante de la sculpture. Nous voulons parler du bas-relief, conçu à Rome tout autrement que dans la Grèce. Là, les superficies monumentales décorées par ce procédé n'offrent que des silhouettes de personnages placés à la suite les uns des autres dans une procession ou une cérémonie religieuse, ou bien prenant part à un banquet funèbre, scène si calme qu'on a pu se demander si on était en présence d'un sujet allégorique

portrait d'Auguste (Henzen, *Scavi nel bosco degli Arvali*, p. 59), exécuté par Dioscoride (Suet. *Oct.* 50), tantôt avec une intaille représentant Marsyas et Olympus (Henzen, *ibid.*, p. 67), sujet souvent traité par les anciens en sculpture et en peinture.

1. Sur cette école v. Brunn, *Geschichte der gr. Künstler*, I, 595-600. Overbeck, *Geschichte der Griechischen Plastik.* II, 340-349. Kékulé. *Die Gruppe des Künstlers Menelaos in villa Ludovisi.*

2. Plin., *Hist. Nat.*, XXXVI, 41.

3. *Aeneid*, VI, 848.

ou d'une représentation de la vie réelle[1]. A Rome, au contraire, nous trouvons de véritables scènes historiques, dont la complication est rendue sans embarras : les groupes de personnages sont formés naturellement, les mouvements sont rendus avec franchise, toute la composition offre un caractère à la fois exact et pittoresque, et l'artiste sait y jeter la variété, le mouvement et la vie. Cette branche toute romaine de la sculpture commence vers Auguste, et au temps même où s'élevèrent les premiers arcs de triomphe. Dans le bas-relief de Ravenne qui représente l'apothéose de la famille *Julia*, on saisit déjà le germe des qualités qui vont se développer rapidement ; bientôt, sur les fragments conservés de l'arc de Claude, l'art s'enhardit : il touche à la perfection dans les deux grandes compositions qui décorent les parois intérieures de l'arc de Titus et enfin, sous Trajan, il atteint le plus haut point où la sculpture historique soit parvenue. Laissant aux historiens de l'art la tâche intéressante de faire ressortir, par une étude approfondie[2], l'habileté d'agencement dont les sculpteurs inconnus de cette époque ont fait preuve en imaginant de ranger, sur des plans situés à différentes profondeurs, les personnages qui prennent part à l'action (artifice de perspective grâce auquel chacun, comme dans la peinture, prend son rôle et sa place), qu'il nous suffise de rappeler ici les bas-reliefs récemment découverts sur le Forum[3], qui représentent la fondation par Trajan des institutions alimentaires, et la remise qu'il fait au peuple des impôts arriérés dont les créances sont brûlées sous ses yeux, puis la magnifique bataille des Romains et des Daces, coupée d'une manière inintelligente et barbare pour décorer l'arc de Constantin, et enfin la spirale sculptée qui décore du haut en bas la colonne Trajane. Malgré quelques détails oiseux, et d'assez fréquentes négligences, on ne saurait y méconnaître un art réel pour reproduire les scènes militaires : marches, campements, allocutions, batailles, ambulances, convois de prisonniers, scènes de pillage ou de triomphe, tout est rendu avec une précision surprenante et un talent de composition incontestable. Le spectateur ne pouvait manquer de s'intéresser à ces représentations de faits auxquels il avait pris part, ou dont il

1. Discussion entre Letronne et Ph. Lebas.

2. V. un excellent travail de M. Ad. Philippi, *Ueber die romischen Triumphalreliefe*, Leipzig, 1872, gr. in-8°, où la question a été abordée pour la première fois.

3. Henzen, *Bullettino di Corrisp. Arch.*, 1872, 273-282. *Monum. Ined.* vol. IX, tav. XLVII, XLVIII.

avait entendu le récit, et que la littérature contemporaine était loin de retracer avec une aussi pittoresque vivacité [1].

Après Trajan, la sculpture en bas-relief resta florissante jusqu'à la mort de Marc Aurèle ; puis elle tomba rapidement, comme on s'en assure par un simple coup-d'œil jeté sur l'arc de Septime Sévère. Bientôt, à mesure que l'architecture périclitait, la sculpture déclina, et quand le sénat voulut élever un arc de triomphe au vainqueur du Pont Milvius, on l'orna de reliefs arrachés à l'arc construit sous Trajan à l'entrée de la *Via Appia*, restaurée par lui. A l'époque de cette sauvage destruction l'art du bas-relief n'était cependant pas perdu absolument, mais il ne s'appliquait plus qu'à la décoration des sarcophages : d'ingénieux motifs de composition, et une habileté persistante s'y retrouvent, jusqu'à la fin, comme pour témoigner de la puissance de l'école romaine à son origine. Puis on cessa d'orner les monuments funéraires, païens ou chrétiens, et ceux qu'avait embellis le ciseau des derniers sculpteurs furent brisés ou négligés jusqu'au jour où Nicolas de Pise y vint chercher des modèles et puiser l'inspiration qui devait renouveler l'art moderne.

1. Nous possédons au Louvre plusieurs bas-reliefs provenant de monuments construits sous Trajan. Clarac, pl. 144, n° 326, pl. 151, n° 300, pl. 216, n° 323, pl. 219, n° 312, pl. 221, n° 313.

CHAPITRE XIX.

DÉTAILS PERSONNELS SUR TRAJAN. LÉGENDES.

Revenons à Trajan, que nous avons un peu perdu de vue pendant que nous suivions le développement et l'activité de l'intelligence humaine au début de la période Antonine. Après le prince nous devons faire connaître l'homme, en réunissant quelques traits que nous ont transmis les anciens sur sa physionomie et son caractère.

Trajan était grand et bien proportionné : il avait les yeux profonds et très-ouverts, les lèvres serrées, la barbe épaisse, le teint brun. Ses cheveux, qu'il portait courts, étaient devenus blancs de fort bonne heure. On remarque dans ses bustes un développement extraordinaire de la partie postérieure de la tête : le visage respire une certaine gravité et le regard, empreint de résolution, semble dur; mais les biographes nous apprennent que la blancheur de sa chevelure adoucissait la majesté naturellement imposante de sa physionomie. Le marbre ne saurait d'ailleurs traduire l'affabilité inaltérable et la bonne humeur qui détendaient ces traits énergiques [1].

Son tempérament très-robuste lui permettait de supporter de grandes fatigues. Il dormait peu et se contentait de la nourriture la plus simple. Mais cette sobriété n'avait rien d'affecté, et il n'en

1. *Paneg.* 41. Dion LXVIII, 31. Malalas XI, p. 269. M. Ravaisson a fait remarquer (*Revue des deux Mondes*, mars 1874, p. 236) qu'une statue d'homme assis dénommé Trajan, au musée du Louvre, est un composé d'une tête de Trajan et du corps de quelque personnage grec comme l'indiquent le costume et la chaussure.

faisait preuve qu'autant que l'exigeaient les circonstances. Dès qu'elles le permettaient, il savait s'en départir : il se livrait alors sans ménagements aux plaisirs de la table, et se montrait assez gourmet. Apicius, qui lui fit passer jusque chez les Parthes des huîtres auxquelles il avait su, par un procédé particulier, conserver toute leur fraîcheur, n'ignorait pas sans doute que son présent serait bien accueilli[1].

Tous les témoignages s'accordent à signaler chez Trajan un goût pour le vin dépassant les limites habituelles et permises[2]. Après avoir bu copieusement pendant le souper, il portait encore cinq santés au dessert[3]. Tous ses amis n'étaient pas en mesure de lui faire raison ; et c'est en lui tenant tête à table qu'Hadrien triompha des mauvaises dispositions qu'il rencontrait dans son esprit prévenu, et devint son favori. Au moins Trajan recommandait-il qu'on ne lui parlât pas d'affaires avant le lendemain, quand le sommeil lui aurait rendu tout son sang-froid[4]. L'histoire excuserait aisément un travers qui à Rome n'était ni rare ni très-mal vu,

Narratur et prisci Catonis
Saepe mero caluisse virtus[5].

et auquel Nerva fut aussi enclin[6]. Malheureusement, certain vice dépare le caractère de Trajan et amoindrit la sympathie qu'inspire sa personne[7] ; en ajoutant, comme Dion n'a pas manqué de le faire, qu'il n'affligea qui que ce fût pour satisfaire sa passion, on fournit une nouvelle preuve, après tant d'autres, de l'équité et de la modération de Trajan, mais on n'introduit aucune circonstance qui atténue la seule flétrissure dont sa mémoire reste chargée.

Sans que l'éducation de Trajan eût été négligée, il n'avait pas une instruction aussi complète que les hommes de la classe sociale à laquelle il appartenait par sa naissance. Son éloquence était médiocre[8] et son savoir assez borné : il suppléait à ce qui lui manquait par l'emploi judicieux de ses facultés naturelles et par la fréquentation et la conversation des lettrés dont il aimait

1. Athénée., *Deipnosoph.* I. p. 7, d. Suidas, v° ὄστρεα.
2. Dion, LXVIII, 7. Victor, *Caess.*, 13.
3. Lamprid., *Sev. Alex.*, 29.
4. Victor, *Caess.* XIII, 9.
5. Horat., *Carm.* III, 21.
6. Victor, l. l.
7. Dion, LXVIII, 7. Julien, *Caess.* 8.
8. Julien. *Caess.* 22, attribue à la paresse son manque de talent pour la parole.

et recherchait la compagnie. Pline a parlé des entretiens savants, des conversations intéressantes et pleines d'un aimable enjouement, qui s'engageaient à la table de l'empereur, des ἀκροάματα qui suivaient le repas[1]. Quelques discours de Dion Chrysostôme[2] peuvent nous donner une idée de ce qu'étaient ces propos de table, de l'ordre d'idées que Trajan aimait à entendre développer. On y parlait souvent d'Alexandre, son héros préféré[3], et d'Homère, le poète favori d'Alexandre et le grand éducateur de toute l'antiquité. Le vers qui désigne Agamemnon :

Ἀμφότερον βασιλεύς τ' ἀγαθὸς, κρατερός τ' αἰχμητής[4]

trouvait une application directe et bien naturelle à un souper du Palatin ou de Centum Cellae. Trajan se montra bienveillant pour les philosophes [5] que les Flaviens avaient traités assez mal. Il prêtait l'oreille à leurs discours, mais n'en comprenait pas toujours la subtilité: il se tirait avec finesse de l'embarras qu'il éprouvait à leur répondre. Quand il revint de la guerre de Dacie, il permit à Dion de prendre place à côté de lui sur le char de triomphe. Le philosophe développait des théories assurément très-profondes : « Je « n'entends pas du tout ce que tu me dis, répondit à un moment « l'impérial auditeur, mais ce que je puis t'affirmer, c'est que je « t'aime comme moi-même[6]. »

Il fut pourtant écrivain ou, pour mieux dire, quelques ouvrages portent son nom. Les commentaires sur la guerre des Daces étaient probablement l'œuvre de Licinius Sura qui l'accompagna dans les deux expéditions et qui rédigeait ordinairement ses discours et ses messages[7]. Les lettres adressées à Pline, dont Vigneul de Marville a loué l'*imperatoria brevitas* et le style d'une précision noble et sévère, furent sans doute écrites par Hadrien qui succéda à Sura comme secrétaire intime de Trajan. C'est Hadrien qui composa les vers grecs qui accompagnaient les offrandes de Trajan à Jupiter Casios, et où l'empereur parle en son nom. Est-ce aussi à lui, est-ce réellement à Trajan qu'il faut attribuer un distique conservé dans l'Anthologie[8]? Cette mauvaise pointe ne fait guère honneur à celui qui l'a composée.

1. *Panég.* 49, *Ep.* VI, 31.
2. Les quatre premiers.
3. Julien. *Caess.*, 28, 30.
4. *Iliad.*, III, 179.
5. *Panég.;* 47, Julien.
6. Philostrat., *Soph.*, 1, 7.
7. Julien, *Caess.*, 22; Spartian., *Hadr.*, 3.
8. XI, 418 : Ἀντίον ἠελίου στήσας ῥῖνα καὶ στόμα χάσκων
δείξεις τὰς ὥρας πᾶσι παρερχομένοις.

Trajan aimait avec passion les exercices du corps, et il y excellait. Conduire des embarcations, faire de longues marches à pied, chasser, étaient ses plus grands plaisirs. Une expédition militaire était pour lui la réunion de ses passe-temps préférés, et il se déterminait facilement à l'entreprendre. En attaquant les Parthes, il cédait sans doute aux entraînements de sa passion et poursuivait des succès plus glorieux pour sa personne qu'utiles à l'Etat. Mais, en revanche, un prince pacifique n'eût pas osé engager une lutte corps à corps avec Décébale : il eût cherché à améliorer les conditions imposées à Domitien, il eût obtenu pour l'amour-propre national quelques satisfactions vaines, et cette politique prudente laissait grandir à côté de l'empire le peuple le plus audacieux, et le mieux préparé à des envahissements qui pouvaient être décisifs dès le second siècle.

L'immense impulsion que Trajan donna aux travaux publics révèle un goût prononcé pour la magnificence, et le soin qu'il prenait de faire inscrire son nom sur les édifices qu'il avait fait élever prouve qu'il mettait là une bonne part de sa gloire. Mais ces constructions étaient faites dans des vues d'utilité générale et ont favorisé le développement du grand art. Ainsi; bien qu'il ait aimé « les bâtiments et la guerre, » ses prédilections ne furent point onéreuses à ses peuples, et contribuèrent au contraire à la prospérité universelle.

Mais les provinces qu'il avait conquises furent abandonnées, les lois qu'il avait fait rendre furent modifiées ou fondues dans les Codes de ses successeurs, les somptueux édifices qui portaient son nom tombèrent en ruines sous l'action du temps et la main des hommes. Sa gloire, pourtant, brilla de l'éclat le plus vif jusqu'à la fin de l'empire romain, et survécut longtemps à sa chute. Avec le cours des siècles, elle se transforma : le renom du grand capitaine s'affaiblit[1], et on continua de vanter les qualités privées du souverain. Toutes les espérances conçues au début du règne avaient été réalisées ; la toute-puissance n'avait altéré aucune des solides qualités d'esprit et de caractère du fils adoptif de Nerva. Sa modération dans l'exercice du pouvoir, la simplicité de ses manières, la sûreté de son commerce, l'aménité de son accueil, restèrent profondément empreintes dans le souvenir des peuples, car aucun de ses prédécesseurs n'avait déployé ces vertus au même degré ni avec

1. Sauf dans l'Orient européen, où l'histoire de ses conquêtes a pris un caractère légendaire, visible dans Nicolas Costin, dans Jean le Lydien et dans les chants valaques.

autant de suite, et les empereurs qui vinrent après lui en donnèrent rarement l'exemple [1]. Ainsi le nom d'*Optimus* que lui avait de bonne heure décerné la reconnaissance de ses sujets, et dont il ne toléra qu'au bout de quatorze ans l'addition officielle sur les monuments publics, servit d'expression au jugement de l'histoire. Tout concourut à perpétuer le souvenir de sa bonté. A chaque nouvel avénement, on souhaitait au prince d'être « plus heureux qu'Auguste, meilleur que Trajan. » Sa bonté était prise pour terme de comparaison, soit pour flatter, soit pour décerner un éloge sincère [2]. La banalité même de ces louanges finirait par leur ôter du prix et laisserait planer des soupçons sur leur légitimité, mais nous pouvons nous rassurer à cet égard : c'est le plus implacable des polémistes, le plus amer contempteur des Césars, qui fait décerner à Trajan le prix de la clémence dans l'assemblée des Dieux [3].

Ce type d'un prince équitable et puissant, que l'esprit construit à l'aide de quelques grands faits bien constatés, ne saurait suffire à l'imagination populaire. Elle invente, ou elle emprunte ailleurs, des traits caractéristiques pour arrêter les contours indécis des figures qui se détachent sur le fond de l'histoire positive. Dès le troisième siècle, on saisit autour de la personne de Trajan les traces d'un semblable travail. Tous les traits un peu remarquables de *bonté* lui sont attribués. Alexandre Sevère tire d'un conspirateur une vengeance généreuse accompagnée dans l'exécution d'une certaine espièglerie [4] : on en fait honneur à Trajan. Lampride discute la version populaire et montre qu'elle n'est pas fondée, mais il ne se cache pas qu'il est trop tard pour ébranler une tradition déjà invétérée.

On relève un trait d'équité dans la vie d'Hadrien [5], on l'embellit, on lui donne une couleur chrétienne : alors il devient digne de Trajan, et Trajan à son tour peut prendre place au milieu des chrétiens. On racontait donc qu'au moment où, partant pour une expédition militaire, il allait quitter Rome et marchait à la tête

1. Marc-Aurèle pourrait seul être mis sur la même ligne que Trajan ; peut-être même éprouvait-il pour les hommes une sympathie plus tendre et plus vive; mais l'austérité philosophique écarte la familiarité de sa personne, et on ne trouve pas chez lui cette bonhomie qui s'alliait chez Trajan à la grandeur.
2. Eutrop., VIII, 5.
3. Julien, dans les *Césars*, c. 22.
4. Lamprid., *Sev. Alex.*, 48.
5. Dion, LXIX, 6.

de l'armée qui défilait sous les yeux d'un peuple immense, une femme se précipita à la tête de son cheval[1]. C'était une pauvre veuve dont le fils unique avait été tué, et les meurtriers n'étaient pas encore punis. Seigneur, criait-elle, venge mon fils. — A mon retour, dit l'empereur, continuant sa marche. — Et si tu meurs? — Mon successeur te fera justice. — Quel fruit tireras-tu de la vertu d'un autre? demanda la veuve. Trajan rentra en lui-même, reconnut son devoir, et, l'accomplissant aussitôt, fit procéder, toute affaire cessante, aux informations nécessaires, sans rougir de paraître céder aux injonctions d'une pauvre femme : il ne quitta Rome qu'après s'être assuré qu'il ne laissait derrière lui aucune partie de sa tâche. Cette simplicité loyale, cette liberté laissée au plus humble sujet d'arriver jusqu'au maître du monde, cet amour scrupuleux de la justice, ce sentiment profond et délicat des devoirs de la puissance envers la faiblesse sont des traits qui, réels ou inventés, devaient frapper les esprits dans des siècles de malheurs publics, d'anarchie et de violence. On dit que saint Grégoire, en pensant à ce trait de la vie de Trajan, se sentit ému au point de demander à Dieu de retirer des enfers l'âme du grand empereur, et sa prière, croyait-on, fut exaucée. Privé des monuments littéraires de l'antiquité, le Moyen Age n'a guère connu Trajan que par ce trait légendaire, devenu inséparable de son histoire depuis qu'il a été deux fois consacré par le génie[2].

1. Ed una vedovella gli era al freno
Di lagrime attegiata e di dolore.
Dintorno a lui parea calcato e pieno
Di cavalieri, e l'aquile dell'oro
Sovr'esso in vista al vento si movieno.
Dante (Purg., X, 77 et suiv.).

2. Dante et Eugène Delacroix (tableau du Musée de Rouen). Dante raconte qu'il a vu cette histoire sculptée sur un rocher de marbre blanc par la main divine. — Au moyen âge, les Romains montraient la place où la scène avait eu lieu: sunt praeterea alii arcus qui non sunt triumphales sed memoriales, ut est arcus Pietatis ante sanctam Mariam rotundam, ubi cum esset imperator paratus in curru ad eundum extra pugnaturus, quaedam paupercula vidua procidit ante pedes ejus, etc. *De Mirabilibus civitatis Romanæ*, dans Urlichs, *Codex Urbis Romæ topographicus*. Wirceburgi, 1871, p. 129. — Suivant M. de Rossi (*Bulletino di Corrisp. Arch.*, 1871, p. 6), le bas-relief décrit par Dante aurait été réellement sculpté sur l'arc de la Piété dont parle l'auteur des *Mirabilia*. « La sculpture qui décorait cet arc représentait certainement une nation « vaincue, suppliante, et demandant grâce à l'auguste triomphateur. « L'ignorante imagination des hommes du moyen âge y vit la fameuse « légende de Trajan, etc. » Le passage cité plus haut des *Mirabilia* ne me paraît pas impliquer absolument l'existence d'un tel bas-relief sur

l'arc en question. Jean Damascène, au VIIIe siècle, est le premier qui ait parlé de l'intercession de Grégoire en faveur de Trajan, mais il ne cite pas le trait de justice qui aurait motivé cette intercession. (V. le passage dans Baronius, XI, p. 62, ed. Luc.) Ce trait est raconté par Jean le Diacre dans sa vie de Grégoire-le-Grand (II, 5), et en termes un peu différents par le biographe anonyme du même pape. Jean de Salisbury (*Policraticus*, V, 8), Vincent de Beauvais (*Specul. historiale*, X, 47, 48), Dante (*Purg.*, X, 73-93), l'ont pris dans Jean le Diacre. Ailleurs, le poète toscan compose avec l'âme de Trajan et celles d'Ezéchias, de Constantin, de Guillaume II roi de Sicile, et de Riphée, le sourcil de l'aigle merveilleux, symbole de l'empire universel, qui vole devant la planète de Jupiter (*Parad.*, XX, 43-45). Saint Thomas a touché deux fois à la question du salut de Trajan (*Quaestiones Disputatae*, VI, 6, 9, 4, et *ad libr. IV Sententiarum*, Distinct., XLV, 2, 9, 5). Dans le dernier passage, il l'explique en admettant que l'âme de Trajan, tirée de l'enfer, anima un nouveau corps dans lequel elle vécut chrétiennement et mérita le paradis. C'est la doctrine qu'a développée Dante (*Parad.*, XX, 100-117).

CHAPITRE XX.

Après avoir recueilli, dans les documents mutilés qui nous restent du second siècle, les éléments d'une histoire de Trajan et reconstitué de notre mieux cette histoire, nous arrivons, ce me semble, à nous faire de son gouvernement et de sa personne une idée peu différente de celle que les contemporains en avaient conçue : nous trouvons les mêmes raisons qu'eux pour aimer et pour admirer le fils adoptif de Nerva.

Au moment où il fut appelé à prendre possession du pouvoir suprême, le principat existait depuis plus d'un siècle : il avait supporté l'épreuve du temps et il était désormais assez universellement accepté des peuples, il était entré assez profondément dans leurs habitudes, pour n'avoir plus à redouter aucune opposition à Rome ou dans les provinces, au Sénat ou à l'armée[1]. Mais cette lente consolidation ne l'avait pu soustraire au double danger qui le menaça dès le premier jour, et qui ne fut jamais écarté jusqu'au moment où l'Empire romain fut dissous : aux frontières, l'invasion barbare; au dedans, la rupture des ressorts politiques tendus à l'extrême par une puissance absolue, à laquelle on n'avait donné aucun contrepoids.

Trajan a vaincu les barbares : il a exercé avec modération l'immense pouvoir que la constitution mettait dans ses mains. Tel est le double aspect sous lequel sa politique s'est offerte à notre étude. Dès lors, nous pouvons le ranger au nombre des

1. V. le beau livre de M. G. Boissier : *L'Opposition sous les Césars.*

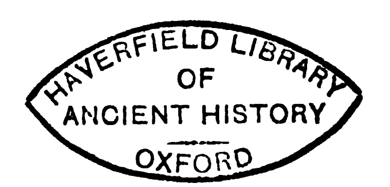
meilleurs empereurs et des plus éminents promoteurs de la civilisation.

En caractérisant ainsi son règne, on trouvera peut-être que nous ne le distinguons pas assez nettement de ceux de Nerva, d'Hadrien, d'Antonin le Pieux, de Marc Aurèle, règnes pendant lesquels la sécurité fut aussi maintenue au dehors tandis que le régime intérieur recevait d'incessantes améliorations. Oui, il est vrai que tous les empereurs désignés par le nom collectif et peu exact, mais consacré, d'Antonins ont eu les mêmes vues et en ont poursuivi l'accomplissement avec un zèle égal pour le bien public; mais l'histoire peut décerner à tous de légitimes éloges sans que la gloire de Trajan en soit diminuée. Il aura du moins, par ses guerres heureusement conduites, par ses réformes commencées sur tous les points importants, facilité grandement la tâche de ses successeurs, et l'on éprouve une satisfaction véritable à se dire que le système habile et modéré, équitable et généreux dont nous avons étudié les premiers développements va se continuer après lui, et durer près d'un siècle pour le bonheur du monde. Si pourtant on veut absolument donner des rangs aux Antonins, Nerva est mis immédiatement hors de cause, la brièveté de son règne ne lui ayant pas permis de laisser dans l'histoire de Rome une trace profonde. Si maintenant nous comparons Trajan à Hadrien, je pense que le premier obtiendra aisément la préférence; esprit ouvert et cultivé, animé de vues larges et généreuses quand son intérêt personnel n'est pas en jeu, Hadrien décèle, au premier obstacle que ses passions rencontrent, un cœur méchant et une âme vindicative : le commencement et la fin de son règne sont tachés de sang. Antonin le Pieux a gouverné l'Empire comme un père de famille gouverne sa maison; il a fait preuve de droiture, de modération, de sagesse; il a montré qu'il possédait toutes les qualités de l'honnête homme. Mais il n'a pas eu de guerres à soutenir; y eût-il déployé le courage et la résolution de Trajan? on ne sait. Tel que nous le connaissons, il ne peut prétendre. au même rang que celui qui a trouvé dans des victoires utiles à Rome et à la civilisation la partie la plus brillante de sa gloire. C'est donc à Marc Aurèle seul que Trajan doit être comparé : ici l'empereur philosophe aura certainement la première place. Egal à Trajan pour la bravoure, pour la bonté, pour l'attachement invariable à ses devoirs, il le domine de très-haut par son étendue d'esprit, par sa grandeur d'âme, par son amour tendre et profond de l'humanité. Pourtant, si nous quittons la philosophie pour descendre dans le domaine

politique, il sera peut-être permis de dire que les qualités moyennes de Trajan ont servi plus efficacement les intérêts romains que les dons supérieurs de Marc Aurèle. Sa prudence dans les innovations était moins dangereuse que l'amour impatient du bien dont Marc Aurèle était possédé; sa bonté mieux réglée a fait aimer l'autorité sans la compromettre, tandis que la générosité de Marc Aurèle, poussée jusqu'à la faiblesse, a favorisé bien des désordres [1]. Quoiqu'il soit né loin de Rome, Trajan, dans ses qualités comme dans ses défauts, est essentiellement *romain*. C'est peut-être là ce qui lui a valu de la part de Montesquieu ce bel éloge :

« Nerva adopta Trajan, prince le plus accompli dont l'histoire ait jamais parlé. Ce fut un bonheur d'être né sous son règne ; il n'y en eut point de si heureux ni de si glorieux pour le peuple romain. Grand homme d'état, grand capitaine, ayant un cœur bon qui le portait au bien, un esprit éclairé qui lui montrait le meilleur, une âme noble, grande, belle ; avec toutes les vertus n'étant extrême sur aucune ; enfin l'homme le plus propre à honorer la nature humaine, et à représenter la divine [2]. »

1. N. des Vergers : *Essai sur Marc-Aurèle*, p. 99.
2. *Grandeur des Romains*, chap. XV.


HAVERFIELD LIBRARY
OF
ANCIENT HISTORY
OXFORD

APPENDICES.

I.

Les auteurs et les monuments anciens donnent avec précision le jour et le mois de la naissance de Trajan, mais n'en font pas connaître aussi exactement l'année.

Dans le calendrier composé sous le règne de Constantin II, par Furius Philocalus[1], on lit, à la date du 18 septembre (XIV des calendes d'octobre) :
XIIII KAL N TRAIANI TRIVMPHALES. CM. XLVIII[2], et cette mention est répétée dans le petit tableau des *Natales Cæsarum*, extrait par Philocalus lui-même de son calendrier[3]. Deux passages de Pline confirment cette date[4].

Selon Eutrope[5], Trajan vécut 63 ans, 9 mois, 4 jours (obiit ætatis anno LXIII mense nono et die quarto) : les chiffres désignent bien les années, mois et jours *écoulés*, car l'indication de la durée du règne, qui est donnée d'autre part chez Xiphilin, est exprimée dans Eutrope sous la même forme « imperii XIX mense VI die XV. » De la date 11 août 117, jour où mourut Trajan, si nous retranchons 63 ans, 9 mois, 4 jours, nous arriverons au 7 novembre 53 : mais nous ne pouvons admettre cette date en face

1. *Corpus Inscriptionum Latinarum.*
2. *Ibid.*, p. 322.
3. *Ibid.*, p. 350.
4. *Ep. ad Traj.*, 17. *Panég.*, 92. Cf. Suét. *Domit.*, 17.
5. VIII, 5, ed. Dietsch, mais dans quelques manuscrits, on lit mense uno die quarto (*Bibl. nat.*, 5795), mense primo die quarto (*ibid.*, 7240), ce qui mettrait le jour de la naissance de Trajan au 7 juillet 54.

des indications si précises, du 18 septembre, que nous avons notées plus haut.

Dion dit que Trajan parvint à l'empire au cours de sa 42e année, δεύτερον καὶ τεσσαρακοστὸν ἔτος ἄγων ἦρξεν[1], et le chiffre est bien celui que donnait Dion, puisqu'on le retrouve dans Zonaras. (Suidas, au mot πονεῖσθαι, dit par erreur à 40 ans.) Le 27 octobre 97 Trajan, s'il était né le 18 septembre 53, avait 44 ans. Il faudrait donc faire descendre la date de sa naissance au 18 septembre 55, pour conserver le nombre donné par Dion, mais les indications des autres écrivains nous engagent à la déplacer dans un autre sens.

Saint Jérôme donne le même chiffre qu'Eutrope[2].

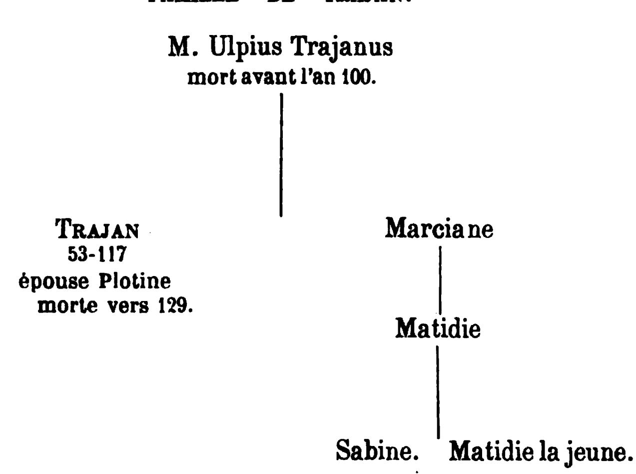
Le deuxième Aurélius Victor dit que Trajan vécut 64 ans[3], la chronique Paschale le fait mourir à 65 ans[4], Malalas à 66[5].

M. Noël Desvergers (*Comptes-Rendus de l'Académie des inscriptions*, 1866, p. 74), et M. Dierauer (*Beitraege*, etc., p. 9), donnent l'an 53 comme date de la naissance de Trajan, préoccupés sans doute de s'écarter aussi peu que possible du chiffre qu'on lit dans la plupart des auteurs pour la durée de la vie de l'empereur. Mais si on fait naître Trajan en 53, il n'est pas possible de combiner ses dix ans de tribunat militaire, attestés par Pline, avec la durée légale des charges exercées avant 85, année de sa préture. Ces auteurs ont admis que dans le texte de Spartien *decimo anno* (au sujet d'Hadrien) signifiait l'an 86, bien qu'à traduire exactement, la *dixième année* d'Hadrien s'étende du 24 janvier 85 au 24 janvier 86; j'ai compris ces mots de la même manière parce que le biographe d'Hadrien dit, quelques lignes plus loin : « quinto decimo anno ad patriam redit ac *statim* militiam iniit. » Or cette entrée au service militaire suppose nécessairement au préalable la prise de la toge virile, et dans les deux premiers siècles, cette cérémonie avait lieu quand le jeune homme était âgé de *quinze ans accomplis* (V. Suétone, *Galba* 4, combiné avec Dion LVI, 29; Capitolin, *M. Ant. Phil.* 4, etc.).

1. LXVIII, 6.
2. *Chron.*, ed. Schoene, p. 165 : extinctus est anno aetatis LXIII mense nono die quarto.
3. *Epitom.*, 13. — Aurelius Victor, dans les *Césars* (ch. 13), dit seulement « grandæva ætate ».
4. Ed. Bonn, p. 473.
5. Ed. Bonn, p. 277.
6. *Hadr.*, c. I.
7. Dion, LII, 20, στρατηγείτωσαν τριακοῦνται γενόμενοι.

II.

FAMILLE DE TRAJAN.



TRAJAN PÈRE.

Les noms du père de Trajan (Marcus-Ulpius Trajanus) sont connus par une inscription trouvée à Cuicul[1], postérieure au sixième consulat de l'empereur, c'est-à-dire à l'an 112.

Le radical du *gentilicium* Ulpius (vulpes, wolf), appartient très-visiblement aux langues indo-européennes et doit être ancien dans le latin, bien qu'on n'en connaisse pas d'exemple un peu antique vu l'obscurité dans laquelle resta longtemps cette famille.

La forme du *cognomen* Trajanus suppose un *gentilicium* Traius qui, bien que fort rare, se rencontre effectivement dans une inscription de la Bétique[2].

Dans Gruter[3], on lit les noms de M. Ulpius Sulpic[ianus?] empreints, dit-on, sur un tuyau de plomb portant aussi les noms des consuls de l'an de Rome 681, mais ces derniers noms sont mal donnés, et l'inscription est fausse. Elle a été fabriquée d'après une inscription sur brique, actuellement conservée au musée de Naples, MVLPSVCCESS SVLPICIANI[4].

1. Auj. Djémilah. L. Renier, *Insc. rom. de l'Alg.*, 2524.
2. *Corp. Insc. Lat.*, n° 1065.
3. 182, 11.
4. Mommsen, *Insc. Nap.*, 6306, 156.

Trajan père commandait la légion X[a] Fretensis pendant la guerre de Judée, dirigée par Vespasien. Il se distingua au siège de Joppé[1] et de Taricheae[2]. Vespasien, pour récompenser le courage qu'il avait montré dans cette guerre et les services qu'il avait rendus, l'éleva au consulat vers 70 ou 71 (c'est un consulat subrogé).

Il fut ensuite légat propréteur de Syrie, comme le démontre une médaille d'Antioche savamment commentée par l'abbé Belley[3] :..... IMP : PON..... Tête laurée de Titus Rev. ΕΠΙ **TRAIANOY ANTIOXEΩN ET EKP**, le tout dans une couronne. L'an 125 d'Antioche commença à l'automne de 76 ap. J.-C. (829 de Rome). Trajan, pendant son gouvernement, préserva la province d'une invasion des Parthes[4] et reçut les ornements du triomphe[5], bien que ce succès paraisse dû à son habile politique plutôt qu'à des opérations militaires.

Plus tard, il devint proconsul d'Asie. Il est nommé, en cette qualité, sur une inscription de Laodicée, gravée en 79[6]. A Smyrne, deux autres inscriptions[7] mentionnent un aqueduc construit pendant son proconsulat et appelé Ὕδωρ Τραϊανόν. Renversé, probablement par un tremblement de terre, fléau habituel de ces contrées, cet ouvrage fut relevé vers 115 par un autre proconsul, Baebius Tullus, mais le nom de celui qui l'avait fait construire fut maintenu[8].

Trajan était mort vraisemblablement avant que son fils n'eût été élevé à l'empire : en tout cas il ne vivait plus en l'an 100 quand Pline prononça le Panégyrique[9]. Toutefois il ne reçut les honneurs de l'apothéose que sous Hadrien[10].

On a son effigie sur des médailles[11], sur un fragment de camée où sa tête est couronnée de lauriers en souvenir de son succès sur les Parthes[12], et sur un buste de marbre, autrefois dans la

1. Joseph., *B. Jud.*, III, 7, 31.
2. *Ibid.*, III, 9, 8 et 10, 3.
3. *Mém. de l'Acad. des Inscript.*, Anc. Sér., XXX, p. 271. Eckhel, VI, p. 434.
4. Aurel. Vict., *Caess.*, IX, 10, *Epitom.*, IX, 12.
5. Plin., *Panég.*, 9.
6. *C. I. Gr.*, 3935.
7. *Ibid.*, 3146, 3147.
8. Borghesi, I, p. 459 et suiv.
9. *Panég.*, 89.
10. *Rev. Numism.*, 1859, p. 140.
11. V. à ce sujet une discussion entre MM. Deville et A. de Longpérier, *Revue Numismatique*, 1859, pp. 124-147.
12. Chabouillet, *Catalogue des Camées de la Bibliothèque Nationale*, n° 239.

collection Behr, aujourd'hui au cabinet des Antiques[1]. Ses traits ont, avec ceux de l'empereur Trajan, une ressemblance marquée[2].

PLOTINE.

Plotine, que le deuxième Aurelius Victor appelle Pompeia Plotina[3], était fille d'un certain L. Pompeius dont nous ne connaissons d'ailleurs ni le *cognomen* ni l'histoire[4]. Tous les auteurs ont loué les vertus de Plotine et témoigné de la bonne intelligence dans laquelle elle vécut avec Trajan. Elle mourut vers 129[5]. Hadrien, qui lui devait l'empire, rendit de grands honneurs à sa mémoire et lui fit décerner l'apothéose[6].

MARCIANE.

Ulpia Marciana, née à une époque inconnue, épousa C. Matidius Patruinus, qui fit partie du collége des frères Arvales et mourut en 78 de notre ère[7]. Quand Pline prononça le panégyrique, Marciane, aussi bien que l'impératrice Plotine, avait refusé le titre d'*Augusta*[8] que leur avait déféré le Sénat : mais toutes deux le portent sur une inscription de Sarzane, gravée en l'an 105[9]. Cette même année commence à paraître sur les monnaies de Trajan la légende OPTIMVS PRINCEPS[10], et c'est sans doute au moment où l'empereur consentit à se parer publiquement de cette dénomination que sa sœur et sa femme prirent le titre d'*Augustae*.

Une médaille où elle porte ce titre d'*Augusta*, et qui a été frappée de son vivant, est datée du VIe consulat de Trajan, et le prince n'y porte pas le surnom d'*Optimus*[11] : elle est donc des

1. N° 4684.
2. V. sur Trajan le père, Waddington, *Fastes des provinces Asiatiques*, p. 152, 153.
3. *Epit.*, 42.
4. Borghesi, VIII, p. 494.
5. Dion, LXIX, 10.
6. Eckhel, *Doct. Num. Vet.*, VI, p. 466. Cf. MONGEZ, *Iconog. Rom.*, pl. XXXVII.
7. Marini *Arv.*, tav. XXII.
8. *Panég.*, 84.
9. Orelli, 786.
10. Eckhel, *Doct. num. vet.*, VI, p. 418.
11. Cohen *Marciane*, n° 1.

années 112 ou 113. Une inscription d'Apamée Cibotos de Phrygie, où Marciane est qualifiée de Σεβαστή, fut gravée dans le même temps[1].

Mais cette princesse était morte en 115, lorsque fut érigé l'arc d'Ancône, et elle avait déjà reçu les honneurs de l'apothéose, puisqu'elle est appelée *diva* dans l'inscription encore subsistante sur ce monument, et que surmontait sa statue aujourd'hui détruite[2]. Une inscription de Lyttus de Crète[3] paraît de la même époque.

Plusieurs bustes[4] et la médaille que nous avons citée font connaître le visage de Marciane, qui ressemblait à l'empereur son frère.

MATIDIE.

Matidie, fille de C. Matidius Patruinus et de Marciane, épousa L. Vibius Sabinus[5]; de ce mariage naquirent Sabine, femme d'Hadrien, et Matidie la jeune.

Elle reçut le titre d'*Augusta* en même temps que sa mère, c'est-à-dire, comme nous l'avons supposé, vers 105. Ce titre est joint à son nom dans une inscription de Lyttus de l'an 107[6].

Matidie est nommée sur la médaille de Marciane frappée en 112 ou 113, dont nous avons parlé plus haut. Avec Plotine et Attianus, elle rapporta les cendres de Trajan de Sélinonte à Rome[7]. Elle mourut sous le règne d'Hadrien qui lui rendit de grands honneurs, prononça son oraison funèbre[8], et la fit mettre au rang des Divinités[9].

SABINE.

Sabine, fille de Matidie, née à une époque inconnue, épousa Hadrien vers l'an 100[10]. On sait que cette union, arrangée par

1. *C. I. G.*, 3958.
2. Orelli, 792.
3. *C. I. G.*, 2576.
4. MONGEZ, *Iconogr. Rom.*, pl. XXXVII.
5. Borghesi, III, p. 240 et suiv.
6. *C. I. G.*, 2577.
7. Spart., *Hadr.*, 5.
8. Quelques fragments de cet éloge funéraire sont venus jusqu'à nous : [Vixit marit|o carissima, post eum longissimo viduvio in eximio flo[re aetatis et] summa pulchritudine formae castissima, matri suae [obsequ]entissima, ipsa mater indulgentissima, cognata piis[sima, omnes ju]vans, nulli gravis, nemini tristis. (Mommsen, *Mém. de l'Acad. de Berlin*, 1863, p. 485.)
9. Eckhel, *Doct. Num. Vet.*, VI, p. 471.
10. Spart., *Hadr.*, 10.

Plotine contre le gré de Trajan, ne fut pas heureuse. Tandis qu'Hadrien se plaignait du caractère acariâtre de Sabine, Sabine de son côté se vantait de n'avoir pas voulu, pour le bonheur du genre humain, qu'Hadrien fût père[1]. Elle mourut, volontairement ou empoisonnée, en 136 ou 137. Son mari la fit mettre au rang des Déesses.

MATIDIE JEUNE.

Matidie la jeune, sœur de Sabine, a laissé peu de traces dans l'histoire. Quelques inscriptions gravées en son honneur ont été trouvées à Suessa et à Minturnes[2]. Elle mourut, fort âgée, sous le règne de Marc-Aurèle. Faustine hérita de ses biens[3].

On connaît un C. Ulpius Fronto qui fut, sous Domitien, *viator* d'un questeur[4]. Il appartenait à une autre branche de la gens Ulpia, de laquelle sortirent également les Ulpii célèbres du second et du troisième siècle[5].

Cette gens avait voué un culte particulier à Hercule[6], ce qui a fourni à Pline un rapprochement délicat entre Trajan et Hercule d'une part, Domitien et Eurysthée de l'autre[7].

III.

C'était un principe bien arrêté du gouvernement impérial de changer le moins possible les cantonnements des légions, qu'on ne pouvait faire voyager qu'à grands frais, en compromettant la santé des hommes habitués à un climat déterminé, et en rompant, à leur grand déplaisir, les liens de parenté et les relations de tout

1. Aurel. Victor, *Epitome*, 14.
2. Mommsen, *I. N.* 4022, 4029, 4030, 4031, 4055.
3. Fronton, *Epist. ad M. Antonin.*, II, 12.
4. Gruter, 50, 3. L'inscription est de l'an 81.
5. Ulpius Marcellus, jurisconsulte, conseiller d'Antonin le Pieux; Ulpius Marcellus, son fils, légat propréteur de Bretagne, sous Commode; Ulpius Julianus, préfet du prétoire sous Macrin; Ulpius Crinitus, général sous Valérien, père adoptif d'Aurélien; et d'autres moins célèbres.
6. Inscription de Gruter citée et une autre, 45, 10. *Herculi conservatori domus Ulpiorum sacrum.....*
7. *Panég.*, 14.

genre qu'ils entretenaient avec les habitants de la province [1]. Ainsi les auteurs et les monuments démontrent que la légion *III*ª *Augusta* resta en Numidie depuis Auguste jusqu'à la fin de l'empire; la *II*ª *Augusta* ne quitta pas la Bretagne depuis qu'elle y eut été envoyée par Claude. Cette règle, toutefois, pliait naturellement devant les nécessités militaires : les historiens qui racontent les guerres avec quelque détail indiquent les noms des corps qui y prirent part ; quand les textes manquent, les inscriptions peuvent souvent les remplacer, et pour le règne de Trajan elles seules nous permettent de dresser le tableau de la puissance militaire de Rome.

Tacite nous apprend que la neuvième année du règne de Tibère, il y avait sur la frontière du Rhin *huit* légions [2] dont il donne ainsi le détail :

Germanie inférieure : légions Iª (Germanica), Vª (Alaudae), XXª (Valeria), XXIª (Rapax) [3];

Germanie supérieure : Légions IIª (Augusta), XIIIª (Gemina), XIIIIª (Gemina), XVIª (Gallica) [4].

Claude envoya en Bretagne les XXª Valeria, IIª Augusta, XIIIIª Gemina qu'il remplaça par les XVª Primigenia et XXIIª Primigenia qu'il créa, et par la IIIIª Macedonica qu'il fit venir d'Espagne [5]. A une époque et pour une cause inconnue, la XVIª Gallica permuta avec la XXIª Rapax. Un peu plus tard, Néron détacha de l'armée de Germanie supérieure la XIIIª Gemina en vue de l'expédition qu'il allait entreprendre contre les Albaniens quand il fut renversé [6] : c'est probablement pour la remplacer au bord du Rhin qu'il avait décrété la levée de la Iª Italica, en formation à Lyon au moment de sa mort. A ce moment donc, c'est-à-dire en l'an 68, les légions de Germanie, au nombre de sept, étaient :

Germanie inférieure : Iª Germanica, Vª Alaudae, XVª Primigenia, XVIª Gallica [7];

Germanie supérieure : IIIIª Macedonica, XXIIª Primigenia, XXIª Rapax [8].

1. Tacit., *Hist.*, II, 80.
2. Tacit., *Annal.*, IV, 5.
3. *Ibid.*, I, 31.
4. *Ibid.*, I, 37.
5. Où elle était au commencement de l'empire. Eckhel, *Doct. Num. vet.*, I, p. 38.
6. Borghesi, IV, p. 234.
7. Tacit., *Hist.*, I, 55.
8. *Ibid.*, I, 55, 61, 67.

Toutes prirent parti pour Vitellius, et envoyèrent des détachements plus ou moins considérables au-delà des Alpes. La XXIa était même tout entière sous les ordres de Cecina [1]. Victorieuses des Othoniens, ces troupes furent écrasées à Crémone et à la deuxième bataille de Bédriac par les légions de Pannonie et de Mésie dévouées à Vespasien. Les dépôts laissés en Germanie furent défaits par Civilis et contraints de reconnaître l'empire gaulois.

Lorsqu'un corps avait démérité, ou péri dans des circonstances funestes, on ne le reconstituait pas afin de ne point laisser sur les contrôles de l'armée ces numéros qui rappelaient des souvenirs néfastes. C'est ainsi que les trois légions de Varus, la XVIIe, la XVIIIe et la XIXe, anéanties dans les défilés de Teutoburg, n'avaient pas été rétablies [2]. Vespasien laissa se perdre de même les Ia Germanica, Va Alaudae, XVa Primigenia dont toute trace disparaît à dater de cette époque. Il reconstitua les IIIIa et XVIa, en leur donnant son nom (Flavia) et les envoya de suite sur le Danube et dans la Cappadoce où on les retrouve cantonnées plus tard [3]. Des légions tirées de toutes les parties de l'Occident furent mises sous les ordres de Cerealis : « Legiones victrices XIa [4] et « VIIIa, Vitellianarum XXIa, e recens conscriptis IIa [Adjutrix] « Poeninis Cottianisque Alpibus, pars monte Graio traducuntur. « XIIIIa legio e Britannia, VIa [Victrix] et Xa [Gemina] ex His« pania accitae [5]. » Jointes à la XXIIa Primigenia restée dans la province [6] et moins éprouvée que les autres, les sept légions énumérées par Tacite dans le passage que nous venons de citer reconstituaient l'armée normale du Rhin.

Le fin des *Histoires* de Tacite étant perdue, nous ignorons si ces corps restèrent dans le pays pendant toute la durée de la dynastie flavienne : on est disposé à le croire en présence des monuments nombreux qu'ils ont laissés en Germanie et qui supposent un séjour de quelque durée [7]. Si, comme l'a admis Borghesi, la

1. Tacit., *Hist.*, II, 43.
2. Borghesi, IV, p. 242 et suiv.
3. Grotefend, art. *Legiones* dans Pauly, *Real Encyclopaedie.*
4. Il faut lire XIa et non VIa, v. Borghesi, IV, p. 227.
5. Tacit., *Hist.*, IV, 68.
6. *Id.* IV, 24.
7. V. Brambach, *Corpus Inscriptionum Rhenanarum* à l'Index. Seule, la IIe Adjutrix n'a pas laissé de monument et sans doute elle partit, peu de temps après la soumission de Civilis, pour la Bretagne où elle était cantonnée à la fin du règne de Domitien. (V. Borghesi, Œuvres, IV, p. 206, note 11.)

XXI^a^ Rapax fut complétement détruite par les Sarmates sous le règne de Domitien[1], c'est pour la remplacer que cet empereur créa la *I^a^ Minervia*[2], afin de maintenir au complet la défense du Rhin.

Au milieu du deuxième siècle, quand Ptolémée compose sa géographie, tout est changé, l'armée de Germanie est réduite à quatre légions : Οὐέτερα λεγίων λ' Οὐλπία[3] εἶτα 'Αγριππινησὶς, εἶτα Βόννα λεγίων α' 'Αθηναϊκή, εἶτα Τραϊάνη λεγίων[4], εἶτα Μοκοντιάκον[5].... 'Αργεντοράτον λεγίων η' Σεβαστή[6], et ce nombre restera le même jusqu'à la fin du quatrième siècle. Au contraire la frontière du Danube, que *six* légions suffisaient à garder au commencement du règne de Tibère[7], nous en offre *dix* échelonnées le long du fleuve :

I^a^ Adjutrix, à Bregentium (Comorn). Ptolém., II, 14.

I^a^ Italica, à Dorostorum (Silistrie). Ptolém., III, 10.

II^a^ Adjutrix, à Aquincum (Bude). Ptolém., II, 15.

IIII^a^ Flavia Felix, en Mésie-Supérieure. Orelli, n°s 3049, 3455.

V^a^ Macedonica, à Troesmis (Mésie-Inférieure). Notre n° 88. Cf. Renier, *Inscriptions de Troesmis*, p. 10.

VII^a^ Claudia, à Viminacium (Kastolatz). Notre n° 89. Ptolém., III, 9.

X^a^ Gemina, à Vindobona (Vienne). Ptolém., II, 14.

XI^a^ Claudia, en Mésie-Inférieure. Henzen, *Annal. Inst. Arch.*, 1854, p. 69.

XIII^a^ Gemina, notre n° 101. En Dacie depuis la conquête.

XIIII^a^ Gemina, à Carnuntum (Haimburg). Ptolém., II, 14.

Ce changement correspond à une modification essentielle dans les rapports de Rome avec les barbares et indique sur quels points, et dans quelle mesure, les besoins de la défense se faisaient alors sentir. J'ai attribué aux efforts de Trajan, ainsi qu'au choix judicieux des positions où il établit ses fortifications et ses redoutes, la

1. Œuvres, IV, p. 251.
2. Dion., LV, 24.
3. Ptolémée, *Géog.*, II, 9, § 14. (Ed. Nobbe, I, p. 108.)
4. Il y a ici une erreur évidente. La IIe *Trajana* ne quitta pas l'Egypte où elle fut formée. Il s'agit de la XXIIe *Primigenia*.
5. Ptol., *ibid.*, § 16.
6. *Id.*, *ibid.*, § 18.
7. Tacit., *Annal.*, IV, 5. Ripam Danubii legionum duae in Pannonia duae in Moesia attinebant : totidem apud Delmatiam locatis, quae positu regionis a tergo illis ac, si repentinum auxilium Italia posceret, haud procul accirentur.

pacification des pays du Rhin. C'est grâce à lui que Rome put ne laisser que *quatre* légions au lieu de *huit* sur cette frontière. Mais la réduction n'eut pas lieu tout d'un coup. Une inscription, trouvée dans les carrières de Brohl[1], prouve que pendant la guerre Dacique, il y avait encore *trois* légions dans la Germanie inférieure. La garnison de la province supérieure était sans doute égale au même moment, et la nouvelle répartition dut avoir lieu lorsque Trajan organisa la province de Dacie et le système de défense du Danube. Quoi qu'il en soit, ni Hadrien ni Antonin, sous le règne duquel écrivit Ptolémée, n'ont fait la guerre en Germanie, de sorte que l'état de sécurité, que marque la répartition des légions indiquée par Ptolémée, ne saurait être considéré comme le résultat d'opérations militaires postérieures à celle de Trajan, et il appartient réellement à la politique de ce prince.

1. Brambach, *Corp. Insc. Rhen.*, n° 662.

TABLE.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

P. 2, l. 39. *Au lieu* d'Ekchel *lisez* Eckhel.
P. 9, l. 25. *Au lieu de* CXVIII *lisez* LXVIII.
P. 11, l. 33 et 34 *lisez* che i figli dei Senatori, o prima o dopo etc.
P. 12, l. 21. *Au lieu de* Mœsie *lisez* Mésie.
Ibid. l. 28 et p. 13, l. 1. *Supprimez les mots* en Gaule.
P. 18, l. 35 *Au lieu de* Cod. Inst. *lisez* Cod. Just.
P. 20, l. 22. *Au lieu de* Malaga[5] *lisez* Malaga[6].
Ibid. l. 25. Supprimez le chiffre de note[6].
P. 25, l. 38. *Au lieu de* I. f *lisez* T. f.
Ibid. l. 44. *Au lieu de* Appolin *lisez* Apollin.
P. 27, l. 28. *Au lieu de* inducem *lisez* invicem.
P. 29, l. 3. Remplacer le sous-titre par *Origine des Daces*.
P. 30, l. 44. ὁμογλώττον τοῖς Ορᾳζιν ἔθνους *lisez* Θρᾳζιν ἔθνους.
P. 31, l. 3. *Au lieu de* Dyonisos *lisez* Dionysos.
Même page. Supprimer la première note, et diminuer d'une unité le chiffre de toutes les autres.
P. 32, l. 28. *Au lieu de* άθανατίζοντες *lisez* ἀθανατίζοντες.
P. 33, l. 8. Ajouter en sous-titre: *Rapports entre les Romains et les Daces jusqu'à Trajan.*
P. 40, l. 11. *Lisez* qui cessa, en 274, de faire partie de l'empire. Nous savons etc.
P. 42, l. 31. *Lisez* ne figurant pas dans l'inscription : on sait en effet etc.
Ibid. l. 41. *Au lieu de* πονηριᾳ *lisez* πονηρίᾳ.
P. 43, l. 18. *Au lieu de* Tubiscum, Barsobis *lisez* Tibiscum, Berzobis.
P. 49, l. 23. *Au lieu de* du fleuve de l'Aluta *lisez* du fleuve Aluta.
P. 52, l. 37. *Au lieu de* de Schyul *lisez* du Schyul.
P. 55, l. 10. *Au lieu de* § 4 *lisez* § 5.
P. 62, l. 18. *Au lieu de* § 5 *lisez* § 6.
P. 68, l. 15. *Au lieu de* § 6 *lisez* § 7.
P. 69, l. 28. *Au lieu de* touraniens *lisez* magyares.

P. 73, note 1. *Lisez* Waddington, *Comptes rendus etc.*

P. 81, l. 8. *Au lieu de* les astrologues *lisez* les sectateurs des cultes étrangers.

Ibid. l. 41. Au lieu de *Hist.* lisez *Ann.*

P. 112, l. 37. *Au lieu de* inscription Velleia *lisez* inscription de Velleia.

P. 113, l. 3. Au lieu de *ob tiberalitatem* lisez *ob liberalitatem.*

P. 114, l. 40. *Au lieu de* nous devons dire *lisez* nous devons dire, toutefois.

P. 122, l. 26. Au lieu de *vehiculorium* lisez *vehiculorum.*

P. 125, l. 43. *Au lieu de* Τρατανος *lisez* Τραιανὸς.

P. 128, l. 6. *Au lieu de* des Sénateurs *lisez* les sénateurs.

P. 184, l. 3, ajoutez une virgule après encore.

Ibid. l. 24. *Au lieu de* § 6 *lisez* § 5.

P. 196, l. 20. Au mot pédantisme *ajoutez en note :* dès le temps de Néron, le *salon* littéraire de Pamphila était célèbre.

P. 208, l. 21. Supprimez le guillemet après rechercher.

Ibid. l. 22. Fermez le guillemet après absoudre.

P. 223, l. 9. *Au lieu de* compact *lisez* compacte.

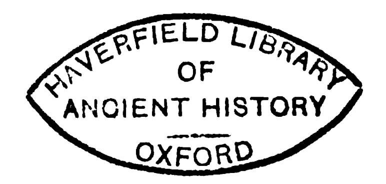
P. 226, l. 41. Au lieu de *Detc.* lisez *Disc.*

P. 249, l. 2. *Remplacez : par ;*

P. 261, l. 41. *Au lieu de* διοπτρας *lisez* διόπτρας.

P. 301, l. 6. *Au lieu de* 53-117 *lisez* 52-117.

P. 303, l. 1. Après des Antiques *ajoutez* et un buste de bronze au Musée de Belgrade. (A. de Longpérier. *Comptes rendus de l'Acad. des Insc.* 1869, p. 167.)



Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.



BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE
DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES PHILOLOGIQUES ET HISTORIQUES

TRENTE-DEUXIÈME FASCICULE

ESSAI SUR LE RÈGNE DE TRAJAN,

PAR C. DE LA BERGE.

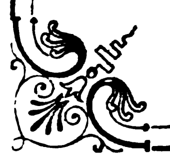


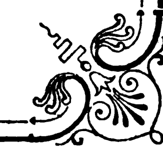
PARIS

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE RICHELIEU, 67

1877





EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, publiée sous les auspices de S. E. M. le Ministre de l'Instruction publique.

1er fascicule : La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet, élève de l'Ecole des Hautes Etudes. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 4 fr.

2e fascicule : Etudes sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon, élève de l'Ecole des Hautes Etudes. 1re part.: l'Astenois, le Boulonnais et le Ternois, av. 2 cartes. Epuisé.

3e fascicule : Notes critiques sur Colluthus, par Ed. Tournier, directeur d'études adjoint à l'Ecole des Hautes Etudes. 1 fr. 50

4e fascicule. Nouvel Essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 2 fr.

5e fascicule : Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer, élève de l'Ecole des Hautes Etudes. 4 fr. 75

6e fascicule : Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte, par G. Maspero, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 10 fr.

7e fascicule : la Vie de Saint Alexis, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris, membre de l'Institut, et L. Pannier. Epuisé.

8e fascicule : Etudes critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, par M. Gabriel Monod, directeur adjoint à l'Ecole des Hautes Etudes, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.

9e fascicule : Le Bhâminî-Vilâsa, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par Abel Bergaigne, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 8 fr.

10e fascicule : Exercices critiques de la Conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par E. Tournier, directeur d'études adjoint. 10 fr.

11e fascicule : Etudes sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 2e partie : les Pagi du diocèse de Reims, avec 4 cartes. 7 fr. 50

12e fascicule : Du genre épistolaire chez les anciens Egyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspero, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 10 fr.

13e fascicule : La Procédure de la Lex Salica. Etude sur le droit Frank (la fidejussio dans la législation franke; — les Sacebarons; — la glosse malbergique), travaux de M. R. Sohm, professeur à l'Université de Strasbourg, traduits par M. Thévenin, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 7 fr.

14e fascicule : Itinéraire des Dix mille. Etude topographique par M. F. Robiou, professeur à la faculté des lettres de Rennes, avec 3 cartes. 6 fr.

15e fascicule : Etude sur Pline le jeune, par Th. Mommsen, traduit par M. C. Morel, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 4 fr.

16e fascicule : Du C dans les langues romanes, par M. Ch. Joret, ancien élève de l'Ecole des Hautes Etudes, professeur à la faculté des lettres d'Aix. 12 fr.

17e fascicule : Cicéron. Epistolæ ad Familiares. Notice sur un manuscrit du XIIe siècle par Charles Thurot, membre de l'Institut, directeur de la Conférence de philologie latine à l'Ecole pratique des Hautes Etudes. 3 fr.

18e fascicule : Etude sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000, par M. R. de Lasteyrie, élève de l'Ecole des Hautes Etudes. 5 fr.

19e fascicule : De la formation des mots composés en français, par M. A. Darmesteter, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 12 fr.

20e fascicule : Quintilien, institution oratoire, collation d'un manuscrit du Xe siècle, par Emile Châtelain et Jules Le Coultre, licenciés ès-lettres, élèves de l'Ecole pratique des Hautes Etudes. 3 fr.

21e fascicule : Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq, traduit et commenté par Eugène Grébaut, élève de l'Ecole des Hautes Etudes, avocat à la Cour d'appel de Paris. 22 fr.

22e fascicule : Pleurs de Philippe le Solitaire, poème en vers politiques publié dans le texte pour la première fois d'après six mss. de la Bibliothèque nationale par l'abbé Emmanuel Auvray, licencié ès-lettres, professeur au petit séminaire du Mont aux Malades. 3 fr. 75

23e fascicule : Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta, par James Darmesteter, élève de l'Ecole des Hautes Etudes. 4 fr.

24e fascicule : Précis de la Déclinaison latine, par M. F. Bücheler, traduit de l'allemand par M. L. Havet, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes, enrichi d'additions communiquées par l'auteur, avec une préface du traducteur. 8 fr.

25e fascicule : Anîs el-'Ochchâq, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté, par Cheref-eddîn Râmi, traduit du persan et annoté par Cl. Huart, élève de l'Ecole des Hautes Etudes et de l'Ecole des Langues orientales vivantes. 5 fr. 50

26e fascicule : Les Tables Eugubines. Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par M. Bréal, membre de l'Institut, professeur au Collége de France. Accompagné d'un album de 13 planches photogravées. 30 fr.

27e fascicule : Questions homériques, par F. Robiou, professeur d'histoire à la Faculté de Rennes, ancien directeur à l'Ecole des Hautes Etudes, avec 3 cartes. 6 fr.

28e fascicule : Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud, élève de l'Ecole des Hautes Etudes. 1re partie. 9 fr.
29e fascicule : Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire, par J. Darmesteter. 12 fr.
30e fascicule : Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, par C. R. Lepsius, traduit par W. Berend, avec des additions de l'auteur et accompagné de 2 pl. 12 fr.
31e fascicule : Histoire de la ville de St-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle, par A. Giry, élève de l'Ecole des Hautes Etudes. 20 fr.
32e fascicule : Essai sur le règne de Trajan, par C. de la Berge, employé à la Bibliothèque nationale, ancien élève de l'École des Hautes Etudes. 12 fr.

CHABANEAU (C.). Histoire et théorie de la conjugaison française. In-8°. 4 fr.
COLLECTION PHILOLOGIQUE. Recueil de travaux originaux ou traduits, relatifs à la philologie et à l'histoire littéraire.
1er fascicule : La théorie de Darwin; de l'importance du langage pour l'histoire naturelle de l'homme, par A. Schleicher. In-8°. 2 fr.
2e fascicule : Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue française, par A. Brachet. In-8°. 2 fr. 50
3e fascicule : De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes, par H. Weil. In-8°. 3 fr. 50
4e fascicule : Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue française, par A. Brachet, Supplément. 50 c.
5e fascicule : Les noms de famille, par Eug. Ritter, prof. à l'Université de Genève. 3 fr. 50
6e fascicule : Etudes philologiques d'onomatologie normande. Noms de famille normands étudiés dans leurs rapports avec la vieille langue, et spécialement avec le dialecte normand ancien et moderne, par H. Moisy. 1 vol. in-8°. 8 fr.
7e fascicule : Essai sur la langue basque, par F. Ribary, professeur à l'université de Pest. Traduit du hongrois avec des notes complémentaires et suivi d'une notice bibliographique, par J. Vinson. In-8°. 5 fr.
8e fascicule : De conjugatione verbi « dare », a James Darmesteter. In-8°. 1 fr. 50
9e fascicule : De Floovante vetustiore gallico poemate, et de Merovingo cyclo scripsit et adjecit nunc primum edita Olavianam Flovents Sagæ versionem et excerpta e parisiensi codice « il libro de Fioravante » A. Darmesteter. In-8°. 5 fr.
CONSTANS. Marie de Compiègne d'après l'Evangile aux femmes, texte publié pour la première fois dans son intégrité d'après les quatre manuscrits connus des XIIIe, XIVe et XVe siècles. Gr. in-8°. 3 fr.
CONSTANTIN (A). La statistique aux prises avec les grammairiens, ou essai sur les moyens de simplifier l'étude du genre des substantifs et celle de la conjugaison. In-8°. 4 fr.
DARMESTETER (A.). De la création actuelle des mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent. Gr. in-8°. 10 fr.
—— De Floovante vetustiore gallico poemate et de Merovingo cyclo scripsit et adjecit nunc primum edita Olavianam Flovents Sagæ versionem et excerpta e parisiensi codice « il libro de Fioravante ». In-8°. 5 fr.
DIEZ (F.). Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. T. 1er traduit par A. Brachet et G. Paris. Tomes 2e et 3e, traduits par A. Morel-Fatio et G. Paris. Gr. in-8°. 36 fr.
Un volume complémentaire de M. G. Paris est en préparation.
FLAMENCA (le roman de), publié d'après le manuscrit unique de Carcassonne, avec introduction, sommaire, notes et glossaire, par M. P. Meyer. Gr. in-8°. 12 fr.
GEORGIAN (C. D.). Essai sur le vocalisme roumain, précédé d'une étude historique et critique sur le roumain. Gr. in-8°. 3 fr.
GRIMM (J.). De l'origine du langage, traduit de l'allemand par F. de Wegmann. In-8°. 2 fr.
GUESSARD (F.). Grammaires provençales de Hugues Faidit et de Raymon Vidal de Besaudun, XIIIe siècle. 2e édit. In-8°. 5 fr.
HEINRICH (G.-A.). Histoire de la littérature allemande depuis les origines jusqu'à l'époque actuelle. 3 forts volumes in-8°. 24 fr.
HILLEBRAND (K.). Études historiques et littéraires. Tome premier : Etudes italiennes. In-18 jésus. 4 fr.
HUMBOLDT (G. de). De l'origine des formes grammaticales et de leur influence sur le développement des idées, traduit par A. Tonnellé. In-8°. 2 fr.
HUSSON (H.). La Chaîne traditionnelle. Contes et Légendes au point de vue mythique. 1 vol. petit in-8°. 4 fr.
JOLY. Benoit de Sainte-More et le roman de Troie, ou les Métamorphoses d'Homère et de l'Epopée gréco-latine au moyen âge. 2 vol. in-4°. 60 fr.
—— La Fosse du Soucy. Etude philologique. In-8°. 75 c.
JORET (C.). La littérature allemande au XVIIIe siècle dans ses rapports avec la littérature française et avec la littérature anglaise. Gr. in-8°. 1 fr. 50
—— De Rhotacismo in indoeuropaeis ac potissimum in germanicis linguis commentatio philologica. Gr. in-8°. 3 fr.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. Tome 1[er] complet en 4 fascicules; T. 2[e] complet en 5 fascicules; T. 3[e], 1[er], 2[e], 3[e] et 4[e] fascicules. 52 fr.

MEYER (P.). Documents manuscrits de l'ancienne littérature de la France conservés dans les Bibliothèques de la Grande-Bretagne. Première partie. Londres (Musée britannique), Durham, Edimbourg, Glasgow, Oxford (Bodléienne). 1 vol. in-8°. 6 fr.

—— Les derniers Troubadours de la Provence d'après le chansonnier donné à la Bibliothèque nationale par M. C. Giraud. Gr. in-8°. 10 fr.

—— Manière (la) de langage qui enseigne à parler et à écrire le français. Modèles de conversation composés en Angleterre à la fin du XIV[e] siècle, et publiés d'après le manuscrit du Musée britannique Harl. 3988. Gr. in-8°. 3 fr.

NISARD (C.) Etude sur le langage populaire ou patois de Paris et de sa banlieue, précédée d'un coup d'œil sur le commerce de la France au moyen âge, les chemins qu'il suivait et l'influence qu'il a dû avoir sur le langage. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

PARCIC (A.). Grammaire de la langue serbo-croate. Traduction à l'usage des Français contenant des améliorations suggérées par l'auteur, avec une introduction, par M. le D[r] J. B. Feuvrier. Gr. in-8°. 10 fr.

PARIS (G.). Etude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française. In-8°. 4 fr.

—— Histoire poétique de Charlemagne. Gr. in-8°. 20 fr.

—— Dissertation critique sur le poème latin du Ligurinus attribué à Gunther. In-8°. 3 fr

—— Le petit Poucet et la Grande-Ourse, 1 vol. in-16. 2 fr. 50

—— Les contes orientaux dans la littérature française du moyen âge. In-8°. 1 fr.

PUYMAIGRE (Comte de). La Cour littéraire de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. petit in-8°. 7 fr.

QUICHERAT (J.). De la formation française des anciens noms de lieu, traité pratique suivi de remarques sur des noms de lieu fournis par divers documents. Pet. in-8°. 4 fr.

RECUEIL d'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1[re] partie : bas-latin, provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

—— 2[e] partie : vieux français. Gr. in-8°. 6 fr.

ROLLAND (E.). Devinettes ou Enigmes populaires de la France, suivies de la réimpression d'un Recueil de 77 indovinelli publié à Trévise en 1628. Pet. in-8°. 4 fr.

LES ANCIENS POÈTES DE LA FRANCE, publiés sous les auspices de S. Excellence M. le ministre de l'Instruction publique, en exécution du décret impérial du 12 février 1854, et sous la direction de M. F. Guessard, in-12, cart., pap. vergé, caractères elzeviriens, t. I à X. — Volume II à VIII et X, le vol. 5 fr. — Volume IX. 7 fr. 50. — Sur papier fort vergé, vol. II à VIII et X, le vol. 10 fr. — Volume IX, 15 fr. — Sur papier de Chine, tiré à 10 exemplaires. Le vol. 20 fr. — Le premier volume ne se vend plus séparément dans aucun des papiers.

Volumes publiés : Guy de Bourgogne, publié par MM. F. Guessard et H. Michelant. Otinel, publié par MM. F. Guessard et H. Michelant. Floovant, publié par MM. F. Guessard et H. Michelant. — II. Doon de Maïence, publié par M. A. Pey. III. Gaufrey, publié par MM. F. Guessard et P. Chabaille. — IV. Fierabras, publié par MM. A. Kroeber et G. Servois. — Parise la Duchesse, publié par MM. F. Guessard et Larchey. — V. Huon de Bordeaux, publié par MM. F. Guessard et C. Grandmaison. — VI. Aye d'Avignon, publié par MM. F. Guessard et P. Meyer. Guy de Nanteuil, publié par P. Meyer. — VII. Gueydon, publié par MM. F. Guessard et S. Luce. — VIII. Hugues Capet, publié par M. le marquis de La Grange. — IX. Macaire, publié par M. F. Guessard. — X. Aliscans, publié par MM. F. Guessard et A. de Montaiglon.

En préparation : Nouvelle série, format in-8°, couronne. Chaque volume imprimé en caractères elzeviriens sera accompagné d'un glossaire spécial.

Sous presse : La Chanson de Garin de Montglane.

REVUE CELTIQUE, publiée, avec le concours des principaux savants français et étrangers, par M. H. Gaidoz. 4 livraisons d'environ 130 pages chacune. — Prix d'abonnement : Paris, 20 fr.; départements, 22 fr.; édition sur papier de Hollande : Paris, 40 fr.; départements, 44 fr.

Le troisième volume est en cours de publication.

ROMANIA, recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes, publié par MM. Paul Meyer et Gaston Paris. Chaque numéro se compose de 160 pages qui forment à la fin de l'année 2 vol. gr. in-8° de 320 p. chacun. — Prix d'abonnement : Paris, 20 fr.; départements et pays d'Europe faisant partie de l'union postale, 22 fr.; édition sur papier de Hollande : Paris, 40 fr.; départements et pays d'Europe faisant partie de l'union postale, 44 fr.

La sixième année est en cours de publication.

Aucune livraison de ces deux recueils n'est vendue séparément.

Imprimerie Gouverneur, G. Daupeley à Nogent-le-Rotrou.

DER KAISER

THEODOSIUS DER GROSSE.

EIN BEITRAG

ZUR RÖMISCHEN KAISERGESCHICHTE

VON

DR. A. GÜLDENPENNING UND DR. J. IFLAND.

HALLE,

MAX NIEMEYER.

1878.

UNSERN HOCHVEREHRTEN LEHRERN UND GÖNNERN

HERRN PROF. DR. DÜMMLER

UND

HERRN PROF. DR. NASEMANN

IN HALLE

EHRFURCHTSVOLL GEWIDMET.

Vorwort.

Bei der Herausgabe der vorliegenden Arbeit, welche einen in sich geschlossenen Abschnitt der römischen Kaisergeschichte trotz getrennter Bearbeitung doch als ein Ganzes darbietet, sind sich die Verfasser im Voraus bewusst, die Nachsicht der Kritik in ausgedehntester Weise in Anspruch nehmen zu müssen und zwar um so mehr, als die einzelnen Theile nicht in der Absicht begonnen wurden, jemals zu einem Werke verbunden der Oeffentlichkeit übergeben zu werden. Denn als sich der Erstunterzeichnete behufs Erlangung der philosophischen Doctorwürde Weihnachten 1876 entschloss, die Regierungszeit Theodosius des Grossen von 388—395, welche seit Gibbon keine Bearbeitung erfahren hatte, einer Untersuchung zu unterziehen, war für einen Bearbeiter des ersten Jahrzehnts der Regierung des Theodosius noch nicht gesorgt. Erst etwa drei Monate später begann sich der Letztunterzeichnete auf die Anregung des Freundes hin mit den vorhandenen Bearbeitungen über diesen Theil der römischen Kaisergeschichte näher bekannt zu machen. Zwar schien ihm zunächst das Werk H. Richters: *„Das weströmische Reich besonders unter den Kaisern Gratian, Valentinian II. und Maximus“* der Arbeit über die zweite Hälfte der Regierung des Theodosius unmittelbaren Anschluss zu gewähren, aber eine weitere Beschäftigung mit den Quellen führte ihn zu der Ueberzeugung, dass dieses Werk, eine so vorzügliche Darstellung der weströmischen Verhältnisse es auch bietet, doch, seiner besondern Anlage gemäss, die gleichzeitigen Vorgänge im Osten des Reiches nur, soweit sie im politischen Zusammenhange mit Westrom stehen, behandelt habe und vor

allem für die erste Periode der Regierung des Theodosius ein einheitliches und umfassendes Bild der Persönlichkeit und Wirksamkeit dieses Kaisers vermissen lasse. Dem Vorschlage des Freundes folgend und zu gleichem Endzwecke wie dieser unternahm er es daher diese Periode zum geschichtlichen Vorwurf für seine Dissertation zu nehmen, obwohl er sich von vornherein nicht verhehlen konnte, dass er bei dem Bestreben, ein lückenloses und allseitig ausgeführtes Gesammtbild zu bieten, einzelne Züge in seiner Darstellung wiederholen müsse, welche bereits bei Richter (im 2. und 4. Kapitel des zweiten Buches und im 1. und 2. Kapitel des dritten Buches) Beachtung gefunden hatten.

Erst durch ihren hochverehrten Lehrer Herrn Prof. Dr. Dümmler wurde aber in den Verfassern, nach Verlauf fast eines Jahres, der Gedanke angeregt beide Theile als ein Ganzes im Druck erscheinen zu lassen. Da jedoch die von ihnen behandelte Zeit eine ungemeine Fülle von Quellen der verschiedensten Art und des verschiedensten Standpunktes darbietet, so war noch eine Uebersicht und Kritik wünschenswerth, welcher Forderung der Erstunterzeichnete in einem vorausgeschickten Abschnitt gerecht zu werden sich bemüht hat.

So also ist dieses Buch entstanden, welches die Verfasser zugleich der Theilnahme und der Nachsicht der Freunde und Kenner der römischen Kaisergeschichte empfehlen.

Halle, im August 1878.

A. Güldenpenning, J. Ifland.

Inhalt.

Zweiter Theil.

Theodosius der Grosse von der Besiegung des Maximus bis zu seinem Tode. (388—395).

Von Dr. Albert Güldenpenning.

Die Quellen

zur

Geschichte des Kaisers Theodosius des Grossen.

Von

Dr. **Albert Güldenpenning.**

Quellen-Uebersicht.

Der Darsteller der Regierungszeit Theodosius des Grossen darf sich über einen Mangel an Quellen nicht beklagen; sie fliessen äusserst reichhaltig, sind aber von dem verschiedensten Werthe. Vor allem zeichnen sie sich aus durch den entgegengesetzten Parteistandpunkt, in den der Zwiespalt zwischen Heiden- und Christenthum die Verfasser gedrängt hat.

Wir befinden uns in der Zeit des Verfalls des römischen Reichs. Noch hat es seine gewaltige Ausdehnung. Der Glaube an sein ewiges Fortbestehen, das Erbstück der echten Römer, war zu tief eingewurzelt und liess den Gedanken an einen etwaigen Untergang nicht auftauchen. So klar auch dem Vegetius das Schwinden der alten Kriegskunst und der alten Disciplin vor Augen getreten ist, wie scharf und aufrichtig er auch die damaligen Grundsätze der Tactik und Zucht geisselt, er hat doch noch die Hoffnung, dass sein theoretischer Hinweis genügen werde, um die alte Tüchtigkeit und Tapferkeit und damit die alten Erfolge der Römer non neuem hervorzuzaubern. [1]) Noch unter Arcadius, als bereits die starke Hand des Theodosius von der Staatslenkung entfernt war, und die Symptome der nahen Auflösung immer klarer hätten bemerkt werden können, huldigt der Philosoph Synesius der Ansicht, dass wenn man nur ein rein national-römisches Heer aufbieten und die Barbaren dem Kriegsdienst fern halten möchte, es um die Sicherheit des Reiches viel besser

1) Epit. rei milit. I. 28. Neque enim degeneravit in hominibus Martius calor nec effetae sunt terrae, quae Lacedaemonios, quae Athenienses, quae Marsos, quae Samnites, quae Pelignos, quae ipsos progenuere Romanos.

stehen werde.[2]) Diese Auffassung war sicherlich im grossen und ganzen die der gesammten heidnischen Welt. In diesem Gedanken wuchs sie auf, an ihm hielt sie starr, hielt sie einseitig fest. Wir dürfen uns daher nicht wundern, wenn wir überall bei den heidnischen Schriftstellern das Alterthum zu Vergleichen mit der an wirklich grossen Thaten so armen Gegenwart herangezogen sehen, während nach unserer heutigen Anschauung man doch besser das unterlassen hätte, und wenn man mit Hülfe der Einbildungskraft die eigenen Thaten übertreiben musste, um einen Vergleich mit denen der Vorzeit zu Wege bringen zu können. Freilich ein Verfahren, das so recht die Gesunkenheit und Leere der damaligen Römerwelt zeigt und uns nur ein mitleidiges Lächeln abnöthigt. Andrerseits konnte man sich doch nicht so sehr der Wirklichkeit und dem Nachdenken entziehen, dass man nicht aufmerksam wurde auf die Niederlagen und Demüthigungen, welche die Römer von Seiten der Barbaren erlitten, und auf die inneren socialen Schäden. Da man sich aber nicht zu dem Versuche der Erkenntniss der eigenen Schlechtigkeit aufraffen mochte, so griff man zu der schamanistischen Ausflucht: die Götter straften das gesammte römische Volk, weil ein von Jahrzehnt zu Jahrzehnt sich mehrender Theil desselben sich von ihnen abgewandt und der Lehre des Gekreuzigten sich zugewandt habe.

Dieser Gegensatz zwischen Heiden- und Christenthum trat nicht erst in unserer Zeit zu Tage, aber keine, dünkt mich, zeigt ihn deutlicher, hässlicher. Denn gerade die unsrige führte den Hauptschlag gegen das Heidenthum. Nicht die geringste Perle in der Krone, welche dem Theodosius von den christlichen Schriftstellern dargebracht wird, ist das Lob, das man ihm wegen seines Vorgehens gegen das Heidenthum singt. Der Römerstolz tritt nicht in demselben Grade wie in den heidnischen in den christlichen Quellen hervor; das Christenthum suchte seiner Tendenz nach den tiefen Spalt zwischen Römern und Barbaren zu überbrücken, predigte kosmopolitische Gesinnung, und die christlichen Römer sahen in den christlichen Barbaren Brüder. Den Heiden gegenüber aber zeichnet sie dieselbe Masslosigkeit im Ausdruck, dieselbe Einseitigkeit im Urtheil aus. Die hervorragendsten zeitgenössischen Vertreter der Heiden predigen Duldung, bitten ihnen

2) Synes. περὶ βασιλείας.

das zu lassen, mit dem ihre Vorfahren gelebt und gestorben sind. So spricht sich Symmachus in seiner Relation aus, so Libanius in der Rede ὑπὲρ τῶν ἱερῶν, so hat Themistius in der Rede *de religionibus* die characteristische Stelle: *Informavit deus omnium mentes quamvis agrestium et babarorum notione sui: studiumque pietatis ita omnibus insculpsit ut neque persuadendo neque cogendo ex animis exui possit. Rationem vero et viam qua coli velit non praescripsit, sed cujusque judicio et voluntati permisit.* Sie empfanden offenbar die Nichtigkeit ihres Glaubens und ahnten seinen Niedergang. Aus den Worten der Christen dagegen leuchtet überall die heilige Ueberzeugung von der siegreichen Kraft ihres Bekenntnisses hervor. Gleichwohl glaubten sie sich doch gegen jenen oben angedeuteten Vorwurf vertheidigen zu müssen, und diesem Gedanken verdanken wir ein Werk, das nicht allein zeigen will, wie zu allen Zeiten Leiden in der Welt vohanden waren, sondern auch, dass gerade in dieser Zeit unter christlichen Herrschern die Kriege fast ganz ohne Blutvergiessen beigelegt wurden.

Und in diesen unversöhnlichen Gegensatz nun wird derjenige durch das Geschick geschleudert, dessen Leben und Thaten die beiden folgenden Arbeiten zu schildern in Absicht haben, Theodosius. Da er sich mit Entschlossenheit auf die Seite seines Glaubens stellte, so ist es natürlich, dass er demgemäss auch von den Vertretern der beiden unvereinbaren Richtungen behandelt und aufgefasst wurde, dass er von den Einen gerühmt, von den Andern verdammt wird, so dass auch für ihn das Schillersche Wort gilt:

Von der Parteien Gunst und Hass verwirrt
Schwankt sein Characterbild in der Geschichte.

Es ist desshalb gerade für eine Darstellung seiner Regierung dem Historiker die Aufgabe gestellt, die Quellen nach ihrem Standpunkt zu sichten und zu beurtheilen.

Um der Wahrheit die Ehre zu geben, muss schon hier gesagt werden, dass doch nicht alle heidnischen Quellen so vollständig von dem Zwiespalt der Religionen beherrscht werden, dass sie ihm zu Liebe das Bild des grossen Kaisers entstellen. Freilich an die zeitgenössischen Lob- und Gelegenheitsreden oder Gedichte darf dabei weniger gedacht werden, da ihre Verfasser in zu naher Beziehung mit dem Hofe standen und von ihm abhängig waren.

In der Sprache stimmen unsere Quellen überein, alle tragen

den Stempel geflissentlicher Ziererei oder der beginnenden grammatischen Verkümmerung. Doch tritt im Ausdruck der Gegensatz darin wieder zu Tage, dass die heidnischen alle nach der Reihe in ihren Citaten auf die Classiker zurückgehen, die christlichen dagegen Worte der heiligen Schrift zum Schmuck oder Beleg herbeiziehen.

Da die Thätigkeit des Kaisers eine zwiefache, eine militärische und eine der Verwaltung gewidmete, jene aber die schwierigere war, so kann ich die allgemeinen Bemerkungen nicht schliessen, ohne zu bedauern, dass wir eben bei dem Regierungsantritte des Theodosius von einem Schriftsteller, der selbst Militaer war, dem Ammianus Marcellinus, verlassen werden, der uns jedenfalls getreuer und genauer die Verhältnisse zu den Gothen und die sonstigen Kriegsereignisse geschildert haben würde. Wir hätten dann nicht nöthig zu versuchen, uns aus den verworrenen und dürftigen Notizen anderer mit Mühe ein einigermassen klares Bild davon zu verschaffen.

Es liegt wohl in der Natur der Sache, dass wir die heidnischen Quellen den Anfang machen lassen, da sie ja noch mit ihrem Ideenkreis im Alterthum wurzeln.

I.

Die heidnischen Quellen.

Eunapius[1]) aus Sardes, geboren etwa 347 p. Chr., wurde erzogen von Chrysanthius, einem Sophisten und heidnischen Theologen, der von Julian zum obersten Priester Lydiens ernannt worden war. In einem Alter von 16 Jahren begab sich Eunap nach Athen, um sich dort in der Schule des Sophisten Proaeresius weiter auszubilden. Im fünften Jahre seines Aufenthalts daselbst wurde er mit der neuplatonischen Lehre des Jamblich bekannt gemacht und in die eleusinischen Mysterien eingeführt. Dann kehrte er in sein Vaterland zurück und begann in der Redekunst zu unterrichten. Dabei aber genoss er noch fortwährend die Unterweisung des Chrysanthius. Auch mit Medicin beschäftigte er sich und war mit Oribasius, dem berühmtesten Arzte seiner Zeit und Begleiter des Julian, eng befreundet. Er muss ein hohes Alter erreicht haben, denn er war noch 414 mit Schreiben beschäftigt.

Wer diesen Gang der Erziehung und des Lebens des Eunap erwägt, den wird es nicht Wunder nehmen, dass Eunap zu den eifrigsten Anhängern des alten Götterglaubens gehörte und ein ebenso glühender Gegner des neuen christlichen war. Als ein solcher erscheint er nämlich überall in seinen Werken. Wir be-

---

1) Die Belege für die Notizen über seinen Lebenslauf sind bei Müller frgm. hist. Graec. IV. p. 7 seq. gesammelt, vgl. ausserdem Edm. Vogt: „Die polit. Bestrebungen Stilichos während seiner Verwaltung des weström. Reichs I. Einleitung und Quellen“ im Programm des kathol. Gymnasiums an der Apostelkirche zu Köln 1870. p. 11—13. Endlich Photius bibl. c. 77.

sitzen von ihm die *βίοι φιλοσόφων καὶ σοφιστῶν* und ausserdem *ἡ μετὰ Δέξιππον ἱστορία*. Das letztere kommt besonders für uns in Betracht. Eunap setzte in diesem Werke dort ein, wo Dexippus [2]) aufgehört hatte, nämlich bei der Regierung des Kaisers Claudius II. 270 p. Chr., und führte die Darstellung weiter bis zum Jahre 404. Im ersten Buche behandelte er compendiarisch die nächsten 85 Jahre, darauf in den folgenden dreizehn Büchern die Geschichte der Kaiser Julian, Valens, Theodosius und Arcadius. Vielleicht war es der Tod, der ihn an einem Zeitpunkte (404) Halt machen liess, der keinen besonderen Abschnitt in der Regierung des Arcadius bezeichnet. Photius berichtet, [3]) er habe selbst eine zweite Ausgabe seines Werkes veranstaltet. Es ist dagegen die Ansicht Niebuhrs, [4]) dass diese *νέα ἱστορίας ἔκδοσις* nichts weiter sei, als die von den Schmähungen gegen die Christen von einem christlichen Buchhändler gereinigte *ἱστορία ἡ μετὰ Δέξιππον*. Doch darüber später noch ein Wort. Auf uns selbst sind von diesem Werke nur Fragmente gekommen. [5])

Da Eunap Redner war, so kann es nicht befremden, wenn seine Sprache reich ist an Gemeinplätzen, Bildern und beissender Ironie. [6]) Indess, wenn auch diese Art zu schreiben sich nicht für den Historiker schickt, so kann sie der Glaubwürdigkeit doch nur geringeren Eintrag thun. Gefährlicher dagegen ist es, wenn Eunap ganz offen selbst erklärt, dass er die Chronologie als Rahmen und Richtschnur für die Geschichtserzählung als unnütz betrachte und Rechnungsführern und Astronomen überlasse. [7])

Vor allem aber muss er desswegen mit der grössten Vorsicht geprüft werden, weil er in dem Zeitraum, den er behandelt, den unversöhnlichen Gegensatz zwischen Heiden- und Christenthum zu berühren hatte, und ihm doch nach seinem ganzen Bildungsgang und seiner Lebensanschauung unmöglich unparteiisch gegenüberstehen konnte. An dieser Klippe ist er gescheitert; denn so

---

2) Dexipp blühte im 3. Jahrh. unter Valerian. Phot. bibl. c. 82. *ἀνεγνώσθη δὲ αὐτοῦ καὶ ἕτερον σύντομον ἱστορικὸν μέχρι τῆς Κλαυδίου ἐπιτρέχον τὰς κεφαλαιώδεις πράξεις βασιλείας.*

3) ibid. c. 77.

4) Script. hist. Byz. p. 19.

5) Zuletzt edirt von L. Dindorf in den Hist. Graeci Min. 1870.

6) vgl. Vogt a. a. O.

7) Frg. 1.

gering auch die erhaltenen Fragmente an Zahl sind, sie lassen uns deutlich erkennen, dass Eunap einseitig vom Parteistandpunkte aus geurtheilt und geschrieben hat. Photius, der noch das ganze Werk in Händen hatte, äussert sich entsprechend: *τοὺς μὲν εὐσεβείᾳ τὴν βασιλείαν κοσμήσαντας παντὶ τρόπῳ, καὶ ἀνέδην κακίζων διασύρει καὶ μάλιστά γε τὸν μέγαν Κωνσταντῖνον, ἐξαίρει δὲ τοὺς δυσσεβεῖς καὶ τῶν ἄλλων πλέον Ἰουλιανὸν τὸν παραβάτην καὶ σχεδόν τι τὸ τῆς ἱστορίας αὐτῷ εἰς τὸ ἐκείνου ἐγκώμιον συντεθὲν ἐξεπονήθη.* [8])

Auch die Fragmente 48—61, welche sich auf die Regierungszeit des Theodosius beziehen, zeigen die Tendenz des Eunap, „die frommen Kaiser" nach jeder Seite hin zu schmähen und herabzustellen. Man denke, in diesen dreizehn grösseren und kleineren Bruchstücken findet sich kein einziges, in dem irgend eine lobende Bemerkung über Theodosius vorkäme. Wohl aber sind sie voll von offen und versteckt tadelnden Bemerkungen über diesen Kaiser: Wie mit Julians Regierung sofort ein Wechsel zum guten eintritt, so wird von Theodosius gleich nach seinem Regierungsantritte jede Art von *κακία* und *ἀκολασία* erprobt, um den gemeinsamen Untergang des Reichs herbeizuführen. [9]) Sehen wir genauer zu, was Eunap darunter versteht, so ist es das Laster der Verschwendung gepaart mit Habsucht. [10]) Wieder aus anderen Stellen lässt sich folgern, dass Theodosius einen hinterlistigen und jeder höheren Regung baaren Charakter besessen habe. Denn was anderes als Hinterlist wäre es, wenn er sich herbeigelassen hätte, Tatian und Proclus goldene Berge zu versprechen, nur um sie zu verderben? [11]) und wen anders als Theodosius soll die allgemeine Bemerkung am Schlusse des Frgm. 58 treffen: *αἱ βασιλεῖαι τὸ θνητὸν σκοποῦσαι πρὸς τὸ ἡδὺ καταφέρονται, τὸ τῆς δόξης ἀθάνατον οὐκ ἐξετάζουσαι καὶ παρεκλέγουσαι*? Dass Theodosius den Hang zu Ausschweifungen besessen, findet sich allerdings nicht in den uns erhaltenen Bruchstücken direct ausgesprochen, dass Eunap aber diesen nicht übergangen habe, ist eine Folgerung, die bei der Besprechung des Zosimus sich von selbst ergeben wird. Ist nun aber Theodosius ein so verschwenderischer und habsüchtiger Mensch, so sind es natürlich in seiner Nachahmung die Beamten erst recht. „Sie sind den Einwohnern

---

8) bibl. c. 77. 9) Frg. 48. 10) Frg. 48 u. 49. 11) Frg. 89.

feindlicher als die Feinde selbst,"[12]) und eine Folge dieses Benehmens ist es, dass eine vollständige Theuerung eintritt, so dass „die Esel theurer als die Pferde, ja als die Elephanten sind,[13]) und der Tag den gedrückten Unterthanen als ein Freudentag erschien, an dem die Feinde einen Sieg über ihre Peiniger davontrugen![14])" So wird der einseitige Hass des Eunap alles begeifert haben, was Christ hiess, denn auch die Mönche gehen nicht leer aus.[15]) Alles dagegen, was Heide war, wird er mit den Eigenschaften der Mannhaftigkeit, Sittenreinheit, Unbestechlichkeit ausgestattet haben. Denn in solcher Umhüllung treten bei Eunap Männer wie Arbogast und Fravitta hervor.[16])

Aus dieser Betrachtung lässt sich leicht abnehmen, wie grosses Misstrauen man Eunap, wo es auf psychologische Motivirung und Darstellung der Reichszustände ankommt, entgegentragen muss. Diese parteiliche Trübung seines Urtheils ist aber um so mehr zu bedauern, als sein Werk nach den Fragmenten und einem Vergleich mit Zosimus zu urtheilen die Verhältnisse des römischen Reichs, speciell des Ostreichs, sehr eingehend behandelte.

Zosimus war fiskalischer Beamter in Constantinopel und lebte wahrscheinlich zu Anfang des sechsten Jahrhunderts.[17]) Sein Werk führte den Titel *Ζωσίμου κόμητος καὶ φίσκου συνηγόρου ἱστορία* und giebt in den sechs erhaltenen Büchern eine mit zunehmender Genauigkeit fortschreitende Geschichte von den ältesten Zeiten bis zum Jahre 410 p. Chr. Da sich Zosimus aber als eigentliche Aufgabe gestellt hatte, wie Polybius die Entwickelung

12) Frg. 49. 13) Frg. 56. 14) Frg. 49.
15) Frg. 55 vgl. vita Aedes. p. 45.
16) Frg. 53 u. 60.
17) Reitemeier in der disquisitio in Zosimum ejusque fidem, die er seiner Ausgabe des Zos. vorangestellt hat, nimmt an, dass er ungefähr zur Zeit des Untergangs des Westreichs lebte, Martin in seiner Dissertation de fontibus Zos. Berol. 1866, dass er am Anfang des 6. Jahrh. schrieb, Vogt hält ihn für einen Zeitgenossen des jüngeren Theodosius. Eine Benutzung des Zos. durch Marcellinus Comes ist höchst zweifelhaft, und desshalb daraus kein Schluss für die Zeit des Zos. zu ziehen. Neues Arch. d. Ges. für ält. deutsche Gesch. II. p. 102. 1877. Wenn aber Holder-Egger p. 103 A. 1. „nicht weiss, ob schon von Jemand eine Stelle des Cedren I. 622 (ed. Bonn.) angeführt ist, wonach ein Rhetor Zos. aus Gaza vom Kaiser Zeno getödtet wird" so muss bemerkt werden, dass der fleissige Tillemont sie nicht übersehen hat. Hist. des Emp. Rom. VI. p. 595. — vgl. Phot. bibl. c. 98.

des römischen Reichs zum Weltreich, so umgekehrt den Verfall dieses Weltreichs zu schildern,[18]) so behandelt er erst vom Tode des Theodosius ab die Verhältnisse desselben genauer. Unser Zeitraum also ist der letzte, dem er noch geringere Aufmerksamkeit schenkt. R. C. Martin hat zuletzt eine Untersuchung über die Quellen des Zosimus veranstaltet und hat in derselben nur bestätigt, was Reitemeier bereits früher ausgesprochen, dass nämlich Zosimus die Werke des Dexippus, Eunap und Olympiodor und zwar nur diese benutzt hat. Den ersten 46 Cap. des I. Buchs liegt Dexipps Darstellung zu Grunde, dem folgenden Theil bis V. 25 Eunap, von da ab bis zum Schluss das Werk Olympiodors.[19]) Vogt bezeichnet, nachdem er die günstigeren Urtheile Reitemeiers, v. Wietersheims und Pallmann's bekämpft hat, das ganze Werk als „eine trübe, auch sachlich durchaus verworrene Reproduction verschiedener Quellen von verschiedenem Werthe und den wechselnden Werth der Mittheilungen als bedingt durch die wechselnden Quellen und die verschiedenen Grade der Confusion des Verfassers.“

Unser Zosimus ist entschieden nicht der bei Cedren I. 622 erwähnte Rhetor aus Gaza, denn seine Sprache entbehrt der Gewandheit des Ausdrucks[20]) und jeglicher rednerischen Wendungen und Ausschmückungen, ausser wo er sie aus seinen Quellen mit hinüber genommen hat. Ihm fehlen die Sentenzen, Gleichnisse, Reflexionen, welche wir an Eunap tadelten. Seine Erzählung schreitet im Allgemeinen ruhig fort und macht nur bei gewissen stets gleichartigen Vorkomnissen einer leidenschaftlichen Erörterung Platz.

Diese letztere Eigenthümlichkeit lässt sich aber auf gar einfache Weise erklären. Zosimus war Heide und theilte die Anschauung aller seiner Glaubensgenossen, dass alles Unheil, welches das römische Reich in den letzten Jahrhunderten betroffen und

---

18) lib. I. 57. vgl. I. 1.

19) Olympiodor schrieb 22 *λόγοι ἱστορικοί*, welche die Zeit von 407—425 umfassten. Phot. bibl. c. 80.

20) vgl. die den Arbogast characterisirenden Worte in IV. 53, 54, 55:
κατάλληλος ὀφθεὶς διά τε τὴν ἀνδρείαν καὶ πολεμικὴν ἐπιστήμην καὶ χρημάτων ὑπεροψίαν.
διά τε τοῦ ἀνδρὸς τὸ ἀξίωμα καὶ τὴν ἐν πολέμοις ἀνδρείαν καὶ . . . διὰ τὸ χρημάτων ὑπερορᾶν.
διά τε τὴν Ἀρβογάστου θρασύτητι μεμιγμένην ἀνδρείαν.

in seinen Grundvesten hatte erzittern lassen, einzig und allein darauf zurückzuführen sei, dass man den alten Glauben verlassen und sich dem christlichen zugewandt habe. Zudem lag ihm auch für unsere Zeit noch Eunap vor, dessen Parteistellung wir bereits im Vorangehenden hinreichend gekennzeichnet haben. So dürfen wir uns denn durchaus nicht wundern, wenn auch bei ihm Theodosius in gleicher Weise wie in seiner Vorlage — dem Eunap — characterisirt wird.

In nicht weniger als 12 von den 35 Kapiteln, [1]) welche die Regierung des Theodosius behandeln, werden bald in längeren Erörterungen, bald in kurzen Bemerkungen Theodosius und die Zustände des Reichs unter ihm gegeisselt. Fast drei ganze Kapitel [22]) sind voll von Betrachtungen über die Unsittlichkeit, Schwachheit und Schlaffheit des Kaisers, und einen ähnlichen Raum [23]) nimmt die Besprechung der Steuern und des allgemeinen Elends ein. Es zeigt sich überhaupt, dass der Verfasser mit der vorgefassten Meinung an Theodosius Regierung heranging, dass sie den Keim zu der gänzlichen Auflösung des Reichs gelegt habe. Denn den Anfang der Regierung macht Theodosius nach Zosimus mit der *τρυφή* und *ἐχμέλεια* [24]) und gleich in den ersten Kapiteln spricht Zosimus davon, dass aus dem üppigen Hofleben des Theodosius das spätere Unheil abzuleiten sei. [25]) Wie ein rother Faden zieht sich dazu die Klage über die Aufhebung des alten Cultes durch die Erzählung hindurch und schliesst dramatisch im 59. Kapitel, dem Ende des IV. Buchs, mit der Bemerkung, dass nachdem Theodosius die Immunität der Priesterkollegien und die Zuschüsse der Staatskasse beseitigt habe, [26]) nunmehr das Reich stückweise allmählich auseinander zu fallen begann. Auch bei Zosimus sind die Beamten die Blutsauger des Volks, auch bei ihm ersehnen die Unterthanen die Hülfe der Barbaren. Das Zeugniss des Ambrosius und Anderer, die Thatsache des Blutbades von Thessalonich, die Hinrichtung des Proclus beweisen unzweifelhaft, dass Theodosius ein leicht erregbares Gemüth besass und gern den ersten Aufwallungen seines Gefühls zu folgen pflegte; es wäre daher nicht unmöglich, dass er gegen die Schönheit einer

21) lib. IV. 24—59. 22) c. 28, 33, 50. 23) c. 29, 32.
24) c. 27. 25) c. 28.
26) vgl. J. H. Stuffken dissertatio de Theodosii Magni in rem christianam meritis. Lugd.-Bat. 1828, p. 49.

Hofdame oder die Reize einer Tänzerin nicht unempfindlich geblieben sei.[27]) Indess der hl. Ambrosius würde, ebenso wie er nicht anstand, dem Kaiser wegen seines Vergehens gegen die Bewohner von Thessalonich entgegenzutreten, so es nicht unterlassen haben, wenn Theodosius arge sinnliche Excesse begangen hätte. Doch da wir diese Angriffe auf die Sittlichkeit des Theodosius nur bei heidnischen Eiferern, wie Eunap und Zosimus es sind, und bei dem Arianer Philostorg[28]) finden, nicht aber in anderen heidnischen Quellen, so muss man annehmen, dass Zosimus einfach auf Grund des Eunap den reinen Charakter des Kaisers hämisch verunglimpft hat.

Um so klarer aber tritt uns die Parteilichkeit des Eunap-Zosimus vor Augen, wenn wir der Fülle der heftigen und dabei stets allgemein gehaltenen Angriffe das geringe, kühle Lob gegenüberstellen, das Zosimus dem Theodosius zollt: IV. 24 nennt er ihn kriegserfahren, 26 scheint Theadosius gütig und leutselig zu sein, 47 muss er ihm Dankbarkeit zugestehen und 48 seinen persönlichen Muth hervortreten lassen. Das ist Alles, was wir von lobenden Bemerkungen im Zosimus finden. Allein diese Andeutungen genügen, um uns zu zeigen, nach welcher Seite hin wir die guten Eigenschaften des Theodosius der Wahrheit gemäss zu suchen haben, und wenn wir sie mit den anderen Berichten vergleichen, welche ihm wohlgesinnt sind, so finden wir, dass sie nur dasselbe an ihm preisen: Sein Feldherrntalent, seine Tapferkeit und seine Milde. Wahrlich eines schlagenderen Beweises für die Parteilichkeit des Eunap-Zosimus bedürfen wir nicht!

Was dagegen das Lob zu bedeuten habe, das Eunap-Zosimus heidnischen, hervorragenden Männern spendet, so verräth es durch seine Gleichartigkeit und Allgemeinheit, dass man es mit Vorsicht aufzunehmen habe. Denn Tatian und Proclus wie Modar und Arbogast wird das beigelegt, dessen Gegentheil damals die römische Beamtenwelt schändete, Unbestechlichkeit und Uneigennützigkeit.

Ein so gleicher Standpunkt und eine so gleichartige Behandlung des Stoffes bei Eunap und Zosimus kann natürlich nur daher rühren, dass Zosimus den Eunap kräftig benutzt hat. Man

---

27) ibid. p. 11: Hoc tamen veri subesse videtur Zosimi criminationibus quod nimium temporis desidiae tribuerit Theodosius deliciasque nimis amaverit.

28) lib. XI. 2.

wird sich von der Richtigkeit dieser Behauptung leicht überzeugen, wenn man nur vergleicht: Eunap frgm. 49_2 mit Zosimus IV. 28.

$_{3 u. 4}$	„	32.
51	„	25.
52	„	26.
53	„	53, 54, 55.
55	„	34 (?) [29])
58	„	45.
59	„	52.
60	„	56.
61	„	57.

Um aber zu zeigen, wie Zosimus mit dem Werke des Eunap umgegangen ist, will ich auf eine nähere Vergleichung des frgm. 60 des Eunap und Zos. IV. 56 eingehen und zwar desswegen, weil das dort erzählte Ereigniss vollständig bei Eunap erhalten ist. Beide gehen davon aus, dass im Anfange der Regierung des Theodosius Barbaren mitsammt ihren Führern von Theodosius aufgenommen und sehr gütig von ihm behandelt wurden, dass trotzdem aber eine Spaltung unter ihnen entstanden sei wegen der Eidschwüre, die sie sich oder den Römern geleistet hätten. Hier ist eine Abweichung der beiden nicht zu übersehen. Eunap redet von Schwüren, die die Barbaren in ihrer Heimath unter sich geschworen, Zosimus von solchen, die sie beim Uebertritt aufs römische Gebiet dem Theodosius geschworen hätten. Woher diese Abweichung? Ich bin mit Martin [30]) der Ansicht, dass Zosimus einfach seine Vorlage zu flüchtig gelassen hat. In der weiteren Erzählung tritt eine zweite Differenz noch darin hervor, dass wir bei Eunap als die Namen der beiden Parteiführer *Φράβιθος* und *Ἐρίουλφος* lesen, bei Zosimus *Φραούστιος* und *Πρίουλφος*. Wir können sie wohl mit Martin als einen „lapsus memoriae“ des Zosimus betrachten. Sonst aber ist der Verlauf

---

29) Bei Eunap ist die Rede von Stämmen, die über die Ister setzten, ohne dass man sie hinderte, und er sagt auch, dass man sich bestechen liess. Bei Zosimus nun ist es Gratian, der um die Barbaren von seinem Reiche abzuwenden, ihnen die Ister freigiebt. Es waren, wie ein Vergleich mit Jordan. de reb. Get. c. 27 (ed. Closs) ergiebt, Gothen. Die Zeit könnte ebenfalls stimmen, vgl. Müller IV. p. 39 und Sievers Studien z. Gesch. d. röm. Kais. p. 298 und 299.

30) p. 21.

des Ereignisses derselbe; nur die lange Characteristik des *Φράβιθος* bei Eunap und dessen rhetorische Wendungen sind von Zosimus bei Seite gelassen. Nehmen wir zu dieser Vergleichung hinzu, dass wir bei Zosimus von dem, was Eunap in frgm. 50, 54 erzählt, überhaupt keine, was in frgm. 55, kaum eine Spur finden, so erkennen wir, dass Zosimus das ausführlichere Werk des Eunap nur excerpirt, dabei häufig Episoden des Eunap gänzlich übergangen und bei dieser Benutzung nicht immer die nöthige Aufmerksamkeit auf seine Vorlage verwandt hat.

Bedenkt man nun, was Zosimus hätte geben können, stellt man ihm die übrigen Nachrichten über unsere Zeit gegenüber, so ergiebt sich, dass er voller Unrichtigkeiten und Ungenauigkeiten steckt. Dazu kommt sein einseitig gefärbtes Urtheil. Alles zusammen nöthigt uns, diese Quelle, welche allein eine zusammenhängende profane Geschichte der Regierung des Theodosius giebt, mit der grössten Vorsicht zu behandeln. Weil sie aber eben die einzige derartige Darstellung ist, so muss sie doch den äusseren Rahmen hergeben, wenn man ein Bild von der Regentschaft des Theodosius entwerfen will.

Man könnte vielleicht vermuthen wollen, dass der Tadel und das Urtheil, das so eben über Zosimus ausgesprochen ist, auch vollständig für Eunap gelten soll, da ja doch Zosimus ihn nur excerpirt habe. Allein nach dem, was wir oben von der Art und Weise, wie Zosimus den Eunap benutzt hat, gesagt haben, ist das schon unmöglich. Ausserdem können wir gar nicht wissen, ob die Unterlassungssünden des Zosimus dem Eunap in die Schuhe geschoben werden dürfen. Es wird ganz richtig sein, wenn wir behaupten, dass Eunap besser über den Orient unterrichtet war als über die Ereignisse, welche das Westreich betrafen.[31] Gleichwohl kann ich mich nicht entschliessen zu glauben, Eunap habe wie Zosimus die ganze Zeit des Aufenthalts des Theodosius in Italien nach der Besiegung des Maximus — d. h. fast volle drei Jahre — auch nicht mit einem Worte berührt. Warum aber Zosimus nicht davon spricht, lässt sich leicht daraus erklären, dass ihm die friedliche und für Rom wie Italien recht erspriessliche Thätigkeit des Kaisers in seine Absicht, den Verfall des Reiches zu schildern, nicht passte. Eine andere Sache dagegen ist es

31) vgl. frg. 74.

mit dem Blutbad von Thessalonich. Dieses Ereigniss lag dem Eunap ganz nahe zu beschreiben, einmal, weil es im Ostreich selbst sich zutrug und zu grässlich war, als dass nicht das Gerücht davon sich durch das ganze Reich verbreitet hätte, dann aber besonders, weil es ihm ja neue Gelegenheit gegeben hätte, dem Character des Theodosius einen neuen Makel anzuhängen und diesmal mit vollem Recht. Es ist desshalb nicht möglich anzunehmen, Eunap habe über das Ereigniss in seinem Werke nicht gesprochen.[32]) Man könnte dagegen bemerken, selbst der Kirchenhistoriker Socrates schweige darüber. Aber dieser hat es desswegen sicherlich nicht berichtet, weil es ihm in die Kirchengeschichte nicht zu gehören schien. Unbekannt war es ihm nicht, da er Rufin als Quelle benutzte, der darüber II. 18 spricht. Wesshalb aber erwähnt Zosimus desselben mit keiner Silbe, während er doch den Aufstand von Antiochien, wenn auch kurz, schildert? Sicherlich hat Zosimus nicht, wie Reitemeier meint,[33]) absichtlich es unterlassen, um nicht den Christen zu vieles vorzuwerfen, sondern für mich giebt es nur eine Erklärung, nämlich die, dass schon Zosimus nicht die vollständige Ausgabe des Werkes des Eunap in den Händen hatte, sondern bereits die von den Schmähungen gegen die Christen gereinigte *νέα ἔκδοσις*. Dann aber war diese jedenfalls von Eunap selbst noch veranstaltet wie Photius berichtet und nicht, wie Niebuhr meint, von einem christlichen Buchhändler. Freilich wie es gekommen ist, dass Zosimus das ganze Werk nicht vor Augen hatte, während Photius es noch sah, vermag ich nicht zu erklären.

Dieser dem Theodosius so feindlichen Quelle, die so ganz aus dem in der Einleitung angedeuteten Gegensatz der Religionen heraus geschrieben ist, stellen wir die einzige erzählende gegenüber, welche den Kaiser in ganz entgegengesetztem Lichte erscheinen lässt. Es ist dies die Epitome des S. Aurelius Victor, den Bähr[34]) einen Zeitgenossen des Orosius nennt und von dem Sievers sagt,[35])

32) Stuffken a. a. O. p. 12 theilt meine Verwunderung.

33) Darauf beziehe ich wenigstens die Worte disq. in Z. p. 32: omissionis fraudulentae culpam a Zosimo abesse eo probatur, quod Christianorum virtutes et praeclare facta non praeterit et quae ad reprehensionem idonea erant, consilio nonnumquam omisisse videtur.

34) Röm. Litteraturg. II. p. 298 seq. vgl. Teuffel p. 968 seq.

35) Sievers a. a. O. p. 284.

alles führe darauf hin, dass der Verfasser der epitome noch der Zeitgenosse des Theodosius gewesen sei. Leider zeichnet sich diese Quelle, ihrer Natur nach, durch bedauernswerthe Kürze der Ueberlieferung aus. Gleichwohl giebt sie uns von Gratian wie von Theodosius ein anderes Bild als Eunap-Zosimus. Die Wahrheitsliebe steht ihr an der Stirn geschrieben, denn sie vergisst nicht, auch ihre Schwächen aufzuzählen. Von Gratian heisst es: *cunctisque fuisset plenus bonis, si ad cognoscendam reipublicae gerendae scientiam animum intendisset, a qua prope alienus non modo voluntate, sed etiam exercitio fuit.* Erschien Theodosius bei Eunap-Zosimus als der Vernichter des Staats, so heisst dem Victor Theodosius *propagator reipublicae atque defensor eximius.* Er reinigt ihn von dem Vorwurf der Ueppigkeit und Schlaffheit, welchen jene dem Theodosius machten: *Exercebatur neque ad illecebras neque ad lassitudinem.*[36]) Gleichwohl verschweigt er nicht, dass Theodosius nur eine mittelmässige Bildung besass, dass er sich leicht zum Zorn hinreissen liess. So giebt uns Victor in der That eine Characteristik des grossen Kaisers, welche derjenigen, zu der wir auf Grund der sonstigen Quellen gelangt sind, sehr ähnlich ist. Doch nimmt es Wunder, dass diese sonst so anmuthende Quelle über die Familienverhältnisse des Theodosius nicht richtig unterrichtet war. Sie nennt nämlich den Vater des Theodosius auffälligerweise Honorius und bringt sein Geschlecht fälschlich mit dem des Trajan zusammen.

Um mit den erzählenden heidnischen Schriftstellern hier abzuschliessen, soll noch gleich ein Wort über Sulpicius Alexander,[37]) der der Zeit der letzten Kaiser angehört zu haben scheint, gesagt werden. Von dieser sonst verschollenen Quelle besitzen wir einige Bruchstücke, welche uns in dem zweiten Buche (c. 9) der Frankengeschichte Gregors von Tours aufbewahrt sind. Sie giebt uns Kenntniss von den Verhältnissen am Rhein während der Abwesenheit des Maximus in Italien und ist dann besonders wichtig wegen der Notizen über die Verhältnisse, welche am Hofe Valentinians II. in Vienne kurz vor seiner Ermordung obwalteten, Verhältnisse, deren Dunkelheit überhaupt nur spärlich durch unsere Quellen erhellt werden.

---

36) vgl. dazu Cod. Th. XV. 7, 10. XV. 5, 2. XV. 9, 1.
37) Wattenbach Deutschl. Geschichtsquellen im Mittelalt. I. p. 78.

Den Reigen derer, welche nicht eigentliche geschichtliche Darstellung geben, deren Werke aber, seien sie Reden, Briefe oder sonstige Schriftstücke, mit als Quellen herangezogen werden müssen, mag Q. Aurelius Symmachus[38]) eröffnen. Schon durch seine grosse rednerische Fertigkeit, durch das hohe Ansehen, das er nicht nur bei den Heiden, sondern auch bei den Christen genoss und durch seine amtlichen Stellungen, die er zeitweise einnahm, verdient, was uns von ihm hinterlassen ist, alle Beachtung. Freilich sind die uns überkommenen Bruchstücke seiner Reden zu gering, um eine ergiebige Quelle abzugeben. Dagegen ist uns seine erhaltene Relation an Valentinian II. ein überaus schätzbares Dokument für die Beziehungen zwischen dem heidnischen Senat und dem christlichen Kaiser. Seine in zehn Büchern gesammelten Briefe endlich sind, wenn sie auch zur Bereicherung unserer Kenntniss von den hervorragendsten Ereignissen der Zeit nicht sonderlich beitragen, doch für die Kulturgeschichte von hohem Werth. Denn Symmachus stand mit einer grossen Anzahl der bedeutendsten Männer im Briefwechsel, der allerdings mehr von seiner Seite geführt wurde. Wir lernen aus seinen Briefen die Flachheit und Schwachheit des senatorischen Kreises kennen, erfahren, dass auf Symmachus Lob oder Tadel über Zeitgenossen nicht allzuviel zu geben ist, endlich giebt das zehnte Buch, welches die officielle Correspondenz des Symmachus in seiner Eigenschaft als Stadtpräfect von Rom (384) mit Valentinian und Theodosius enthält, eine reiche Fundgrube ab für die amtliche Stellung dieses magistratus und die Art und Weise der Kanzleisprache, während die übrigen Bücher uns über den Umgangston der damaligen feinen Welt belehren.

Die Reden der berühmtesten Rhetoren unserer Zeit des Themistius[39]) und Libanius[40]) sind Gelegenheitsreden und nach den Grundsätzen der derzeitigen Rhetorik abgefasst geben

38) Baehr II, 634 seq. Teuffel p. 996 seq. Zu der hier gesammelten Litteratur über Symmachus ist noch hinzuzufügen: Otto Seeck, die Reden des S. und ihre kritische Grundlage in den commentationes Philologicae in honorem Th. Mommseni. 1877.

39) vgl. Nicolai Gesch. d. gr. Litt. p. 575. Themistii orationes ex cod. Med. emend. a G. Dindorfio, Leipzig 1832.

40) Nicolai p. 574 seq. Libanii orationes et declamationes ed. Reiske 1791—1797. vgl. Sievers, Leben des Libanius.

sie weniger neue Thatsachen als dass sie diese als bekannt voraussetzen. Nur die Reden des Libanius über den Antiochischen Aufstand machen davon eine Ausnahme. Dagegen sind sie äusserst wichtig für die inneren Zustände der orientalischen Provinzen. Besondere Beachtung verdienen in diesem Sinne des Libanius Reden *πρὸς τὸν βασιλέα περὶ τῶν δεσμωτῶν*, *περὶ τῶν προστασιῶν*, *ὑπὲρ τῶν ἀγγαρειῶν*, *κατὰ τῶν προςεδρευόντων τοῖς ἄρχουσι* und *κατὰ τῶν εἰσιόντων*, während die Rede *ὑπὲρ τῶν ἱερῶν* ein helles Licht auf die intolerante Gewaltthätigkeit wirft, mit der man im Orient gegen die Bekenner des heidnischen Glaubens von christlicher Seite vorging. Wir sind ausserdem so glücklich des Libanius sehr ausgedehnten Briefwechsel [41]) zu besitzen, der uns in derselben Weise für den Orient schätzbar ist wie der des Symmachus für den Occident.

Den Erzeugnissen dieser griechischen Redner schliesse ich gleich des lateinischen gallischen Redners Latinus Pacatus Drepanius [42]) Panegyricus auf den Kaiser Theodosius an. Von allen uns erhaltenen panegyrischen Reden der Kaiserzeit kommt sie der des jüngeren Plinius auf Trajan am nächsten. Wenn sie sich auch nicht dem Zuge der Zeit hat entziehen und von Uebertreibungen fern halten können, so ist sie doch besonders für die Zeit der Tyrannis des Maximus in Gallien und für die Schlachten, welche seinen Untergang herbeiführten, eine nicht genug zu schätzende Quelle, welche noch dadurch an Werth gewinnt, dass sie unmittelbar unter dem Eindruck der geschilderten Ereignisse geschrieben ist, und dass das rhetorische Flitterwerk sich mit leichter Mühe ablösen lässt. Endlich setzte auch die Gegenwart des Kaisers, vor dem sie bei seinem Aufenthalte in Rom 389 gehalten wurde, der Phantasie des Redners so feste Schranken, dass wir die Rede getrost den besten historischen Quellen unserer Zeit beireihen dürfen.

Cl. Claudianus [43]) war nach dem Zeugniss des hl. Augustin und des Orosius ein Heide, über sein Vaterland lässt sich nichts

---

41) ed. Wolf 1738.

42) XII. paneg. Lat. ed. Em. Baehrens Leipzig 1874.

43) Die Nachrichten über das Leben Claudians schöpfe ich aus Ludw. Jeeps praef. c. I. zu seiner neuen (noch nicht vollständig erschienenen) Ausgabe Leipz. 1876. Sämmtliche Gedichte Claudians edirte Joh. Matth. Gesner Leipzig 1759.

sicheres ermitteln. Man muss ihn von *Κλαυδιανός*, dem Verfasser der Gigantomachia, unterscheiden. Im Jahre 395 kam er zum ersten Male nach Rom, indem er wahrscheinlich den Stilicho auf dem Zuge gegen Eugen begleitet hatte. Dort hielt er sich fortan auf, ausser dass er ab und zu zum Kaiser gerufen wurde oder auf Reisen war. Honorius ehrte in hoch. Eine Statue wurde ihm errichtet, und er erhielt die Würde eines patricius, den Titel eines tribunus und notarius. Ueber sein Lebensende steht nichts fest. Vielleicht brachte auch ihm der Sturz des Stilicho den Tod.

Die Urtheile über den historischen Werth des Dichters haben sich in neuster Zeit günstiger gestaltet. Joh. Herm. Ney[44]) und Edmund Vogt[45]) stellen den Claudian den übrigen Quellen unserer Periode ebenbürtig zur Seite, und auch Jeep, der praef. p. 70 seq. seine Glaubwürdigkeit in Bezug auf die beiden *carmina in Eutropium* prüft, kommt p. 76 zu dem Resultat: *Non est cur Claudiano fidem non habeamus, ubi res gestasmemorat, quas alibi non legimus.* Die ungünstigen Urtheile älterer Forscher schreiben sich jedenfalls von der unberechtigten Methode her, den Claudian vollständig als jede andere erzählende Quelle zu behandeln und dieselben Forderungen wie an diese auch an ihn zu stellen. Claudian aber ist eine ganz besondere Art von historischer Ueberlieferung. Denn seine eigentliche Absicht ist nicht, die Geschichte seiner Zeit der Nachwelt aufzubewahren, sondern er benutzt die Thatsachen, die er als bekannt voraussetzt, um sie zu Gelegenheitsgedichten zu verwerthen. Das also muss man im Auge behalten, wenn man den Werth des Dichters richtig schätzen will. Ein anderer Factor, der bei seiner Beurtheilung mit ins Gewicht fällt, ist der, dass Claudian, im Besitze einer grossartigen Phantasie und über den gesammten Mythenschatz des Alterthums gebietend, gar zu leicht in die Versuchung gerieth, seiner Einbildungskraft die Zügel schiessen zu lassen und sie dort anzuwenden, wo die Geringfügigkeit des Gegenstandes sie keineswegs erheischte. Auch er leidet ja, wie natürlich, an der gemeinsamen Krankheit, welche ein characteristisches Kennzeichen fast aller Vertreter unseres

---

44) Vindiciae Claudianeae Diss. Marb. 1865. Dort finden sich auch die Urtheile älterer Gelehrten zusammengestellt.

45) De Cl. Claudiani carminum quae Stiliconem praedicant fide historica. Diss. Bonnae 1863. vgl. das Programm des katholisch. Gymn. u. s. w. p. 19—23.

Zeitraums ist, an der Sucht, unwichtiges durch einen möglichst grossartigen Aufwand von rhetorischen Floskeln zu ungemein wichtigem aufzubauschen. Dabei geräth seine Poesie in Gefahr unerträglich zu werden. Welch' ein hässliches Bild entwirft er uns von der Schlacht am Frigidus.[46]) „Der Schnee der Alpen (der nebenbeibemerkt in dieser Jahreszeit auf dem Karst noch nicht vorhanden ist) hat sich im Kampfe durch die Gefallenen geröthet, der Frigidus selbst raucht vom warmen Herzblut der in ihm verwundeten und getödteten, und die Menge der Leichname würde ihn aufgestaut haben, wenn nicht das Blut selbst die Fluthen unterstützt hätte!" Ein Lächeln andrerseits nöthigt der Dichter uns ab, wenn er so redet, als ob das römische Kaiserreich noch immer das alte überall gebietende *Imperium Romanum* sei. Noch immer spukte in den Köpfen offenbar die Idee eines Partherkriegs, den Claudians ausgelassene Phantasie selbst über dieses Ziel hinaus[47]) den Spuren eines Alexander des Grossen bis zum Hydaspes, ja Ganges folgen lässt. Dass die wirkliche, einzige Aufgabe der Kaiser nicht nach dieser Seite der Eroberung, sondern vielmehr nach der der Vertheidigung gegen die von Norden anstürmenden Germanen zu richten sei, das scheint seinem in Römerstolz befangenen Sinne gar nicht aufgedämmert zu sein. Aus derselben dünkelhaften Uebertreibungssucht werden denn auch die Thaten der Gegenwart mit denen der Vorzeit verglichen, und mögen jene noch so sehr den Stempel der Geringfügigkeit an sich tragen, sie werden doch diesen mindestens gleich, wenn nicht vorangestellt.[48])

Die Sonne, welche Claudians Muse belebte, war die Gestalt Stilichos. Mit Recht scheint mir Vogt[49]) geltend zu machen, dass Claudian im Gegensatz zu unseren anderen Quellen nicht wie diese von einem doctrinären Parteistandpunkte ausging, sondern

---

46) III. cons. Hon. v. 99 seq. Eine dichterisch schöne Stelle dagegen bietet die Rede des Theodosius IV. cons. Hon. v. 213 seq.

47) In Olybr. et Prob. v. 80. III. cons. Hon. v. 201 seq. vgl. IV. cons. Hon. 257 seq. 652 seq.

48) In Ruf. I. v. 283 und 284 heisst es von Stilichos Bemühung, Rufins unheilvoller Verwaltung entgegenzutreten:

Taceat superata vetustas,
Herculeos conferre tuis jam desinat actus.

vgl. überhaupt die ganze Stelle von v. 273 ab.

49) Progr. u. s. w. p. 19.

von der „Persönlichkeit“ des Stilicho, doch darf daraus keineswegs gefolgert werden, dass nun alles, was Claudian in diesem Sinne uns überliefert, auch der Wahrheit gemäss sei. Grade wenn er das tugendglänzende Bild des Stilicho anderen dunklen gegenüberstellt, muss man bedenken, dass eben solche Gegenüberstellungen leicht zu Uebertreibungen — und wie Claudian dazu neigte, wissen wir bereits — Veranlassung geben. Dieses Bedenken ist zu *in Rufin.* I. v. 25 seq. zu äussern: Bevor Rufin, sagt Claudian, an den Hof und in einflussreiche Aemter gelangte, da herrschten glückliche Zustände im ganzen Reich, da schien die aurea aetas von neuem in die Welt gekommen. Aber mit Rufin trat ein plötzlicher Umschlag ein, so dass der Zustand des Reiches etwa dem entspricht, welchen Zosimus IV, 28 schildert. Allen Lastern und allem Unheil wird Thür und Thor geöffnet. Und ihm gegenüber wird Stilicho (v. 259 seq.) als derjenige bezeichnet, der die einzelnen wie das Reich vor seinen Angriffen schirmt, wird gradezu als der Hort des Landes hingestellt. Erinnert man sich aber, dass diese Worte geschrieben wurden nach dem Sturze Rufins, dass Rufin der erbittertste Gegner des Stilicho gewesen war, so nöthigen sie, der Antithese des Dichters das Gewand des übermässigen und übertriebenen abzustreifen. Allerdings giebt es einige Stellen bei Claudian, welche darauf hindeuten, dass Rufin den Kaiser zu täuschen wusste, und der Sturz des Tatian und Proclus bestätigt das, allein niemals werden wir uns desshalb überzeugen lassen, dass Theodosius so vollständig im Gegensatz zur früheren Zeit sein offenes Auge für die Schäden des Landes und der Verwaltung eingebüsst, und Rufin so gänzlich „den spiritus des Kaisers dominirt“ habe. Nicht unerklärlich aber ist die Schilderung des Claudian. Man erwäge nur, das Rufin ein Römer, Stilicho ein Germane, dass des Einen Waffe Gewandtheit und Schlauheit, des Anderen militärisches Talent und persönliche Tapferkeit war, dass Stilicho, als Rufin noch das Amt des magister officiorum bekleidete, bereits mit des Kaisers Nichte Serena vermählt war. Es ist daher nicht verwegen zu folgern, dass Stilicho dem Theodosius sehr nahe gestanden habe und sehr einflussreich gewesen sei. Nun aber gelingt es dem Rufin, die höchste Civilstellung im Staate zu erlangen und einen sich steigernden Einfluss auf Theodosius auszuüben. Was war natürlicher als eine heftige Eifersucht, welche anfangs persönlich, sich dann auch aufs politische Gebiet übertrug! Aus dieser Eifersucht

heraus sind die Worte Claudians zu fassen und demgemäss ihrem Werthe nach zu würdigen.

Uebrigens kommt Stilicho für unsere Zeit noch weniger in Betracht. Claudian wird desshalb eine wichtigere Quelle für die Zeit nach dem Tode des Theodosius, in der ja auch fast sämmtliche Gedichte erst verfasst sind. Schätzbar ist er für die Regierungszeit des Theodosius ausserdem durch den Blick, den er bei der Characterisirung des Rufin in den Zustand des Reichs thun lässt, durch seine Nachrichten über die Familie des Kaisers, über den Kampf mit Maximus und mit Eugen, über die Gothen. Doch verläugnet er nirgends seine Natur als panegyrischer Gelegenheitsdichter: er setzt die Ereignisse als bekannt voraus.

Mehr zur Kennzeichnung des Standpunktes des Dichters hinzuzufügen halte ich nach Edm. Vogts Bemerkungen im Progr. des Kath. Gymn. zu Cöln für überflüssig, da ich mich seinem Gesammturtheil über den Dichter vollkommen anschliesse.

II.

Die christlichen Quellen.

Die drei Kirchenhistoriker Socrates, Sozomenus, Theodoret[1]) müssen zusammen behandelt werden, einmal, weil sie alle drei dort einsetzen, wo Eusebius aufhört, nämlich beim Be-

1) Die Notizen über das Leben der Drei sind entnommen aus Valesius De vita et scriptis Socratis atque Sozomeni in seiner Ausgabe des Socrates und Sozomenus 1677, aus der Vorrede des Valesius zu seiner Ausgabe des Theodoret, abgedruckt in der neusten Ausgabe dieses Werkes von Th. Gaisford Oxon. 1854 und aus Fr. Aug. Holzhausens commentatio de fontibus quibus Socrates, Sozomenus ac Theodoretus in scribenda historia sacra usi sunt. Götting. 1825.

ginn der Alleinherrschaft des Constantin und fast ein volles Jahrhundert (323—415) nebeneinander berichten, sodann weil gegen sie der Vorwurf gegenseitiger Benutzung erhoben, und diese Frage noch nicht genügend entschieden ist.

Socrates lebte in Constantinopel und wurde auch dort wahrscheinlich in den ersten Jahren der Regierung des Theodosius geboren. Die höhere Bildung verdankte er den in Folge der Zerstörung des Serapeums aus Alexandrien geflohenen heidnischen Philosophen Helladius und Ammonius. Ins practische Leben eintretend wählte er die Laufbahn des öffentlichen Sachwalters (scholasticus), dann wandte er sich von dieser Beschäftigung ab, um seine Kirchengeschichte zu schreiben. Das Werk reicht in 7 Büchern von 323—439, dem Jahre des siebzehnten Consulats Theodosius II. Er war Katholik, trotzdem zeigt er sich massvoll im Urtheil über andersgläubige[2]). Seine Sprache ist einfach[3]), auf genaue Zeitangaben hat er Fleiss verwandt, sein Ziel ist die Wahrheit[4]), nur ist er ein zu gläubiger Christ, um sein eigenes Urtheil auch Wundergeschichten u. s. w. gegenüber aufrecht zu erhalten.

Sozomenus dagegen stammte aus Bethelia bei Gaza und wurde von Mönchen erzogen. Nachdem er sodann in Beryt, wo eine blühende Rechtsschule war, Jurisprudenz studirt hatte, wurde er Sachwalter in Constantinopel. Zu gleicher Zeit begann er seine Kirchengeschichte zu schreiben. Sie behandelt in 9 Büchern den Zeitraum von 323—415 und war dem Kaiser Theodosius II. gewidmet. Sein Ausdruck ist zwar gewandter als der des Socrates[5]), dagegen steht er an Einsicht und durch die Auswahl des Stoffes hinter ihm zurück. Denn er hält auch das für die Aufgabe des Kirchenhistorikers, das Leben und die Thaten der Mönche zu be-

---

2) z. B. über Nestorius VII. 32.

3) vgl. Phot. bibl. c. 28.

4) V. 19. Das prooem. des VI. Buchs giebt ein Zeugniss von dem Geiste des Socrates. Er ist im Begriff, die Ereignisse seiner Zeit aufzuzeichnen und da weiss er voraus, man wird mit seiner Erzählung nicht zufrieden sein, weil „die Wahrheit bitter" ist. Die eifrig-religiösen werden murren, dass er die Bischöfe nicht *θεοφιλέστατοι* oder *ἁγιώτατοι* nennt, andere, dass er die Kaiser nicht *θειότατοι καὶ δέσποται* oder mit anderen Titeln anredet, er aber kehrt sich nicht daran, sondern will nur die einfache Darstellung der Ereignisse geben.

5) vgl. Phot. bibl. c. 30.

schreiben, und seine Leichtgläubigkeit übersteigt bei weitem die des Socrates.

Theodoret endlich lebte stets im Kloster. Unter der Leitung des Johannes Chrysostomus und Theodor von Mopsuesta eignete er sich eine hohe Gelehrsamkeit an. Er wurde Bischof in Cyrrus im nördlichen Syrien. Seine Kirchengeschichte umfasst in 5 Büchern die Jahre 323—429. Er behandelt darin die anderen Secten vom eifrig katholischen Standpunkte aus. Die Wundergeschichten von Einsiedlern sind in diesem Werke fern geblieben, weil er sie in einem besonderen Buche gesammelt hatte. Seine Schreibart ist gefällig[6]), zuweilen aber gesucht und abgeschmackt. Das Werk ist schätzbar durch die mitgetheilten Originalien.

Der oben erwähnte Vorwurf eines Plagiators ist zuerst von Valesius gegen Sozomenus erhoben worden[7]). Valesius ist der Ansicht, dass Sozomenus den Socrates plagiatorisch — denn er nennt dessen Namen an keiner Stelle — benutzt habe, weil „beide über ebendieselben Dinge fast ebendasselbe geschrieben, beide mit demselben Zeitpunkt begonnen und aufgehört haben, Sozomenus endlich entschieden jünger und unbedeutender ist als Socrates". Gegen diese Ansicht des Valesius hat sich Holzhausen in einer längeren Dissertation[8]) gewandt, und nachdem er die Behauptungen des Valesius zu entkräften gesucht, kommt er schliesslich zu dem Urtheil des Antonius Pagi zurück, dass alle drei ganz unabhängig von einander gearbeitet haben, und stellt im zweiten Theile die Quellen zusammen, welche etwa allen dreien zugänglich sein und die bis weilen wunderbare Uebereinstimmung unter ihnen herbeiführen konnten.

Die Schwierigkeit der Frage wird erhöht durch den Umstand, dass man von Niemand der drei die Zeit der Abfassung ihrer Kirchengeschichte genau weiss, sondern nur ein Jahr angeben kann, nach dem sie geschrieben haben müssen, und dass die auf diese Weise gewonnene Bestimmung bei allen drei fast auf denselben Zeitraum hinausläuft. Socrates hat nach 439 geschrieben[9]),

6) ib. c. 31.
7) de vita et scriptis Socr. atque Soz.
8) vgl. Anm. 1.
9) Denn soweit reicht sein Werk. vgl. Clinton fasti Romani I. p. 533.

Sozomenus um 443 herum [10]), Theodoret in den Jahren 443—450. [11])

Ueberzeugende Beweise dafür vorzubringen, dass Theodoret den Socrates oder Sozomenus benutzt habe, dürfte schwer sein. Holzhausen hat sich daher ganz auf den Versuch beschränkt, die Ansicht des Valesius in Bezug auf Socrates und Sozomenus zu widerlegen. Dabei ist mir aufgefallen, dass er den Valesius p. 24 tadelt, weil derselbe im Commentar zu Socr. I. 10 behaupte, die von Sozomenus I. 22. gegebene Darstellung sei aus Socr. I. 10 einfach abgeschrieben. Allein ein Vergleich der beiden Stellen beweist nur die Stichhaltigkeit der Behauptung des Valesius. Denn wenn auch die näheren Details wie die Worte des Constantin von Mund zu Mund sich fortpflanzen konnten, so zeigt doch die Einführung der Erzählung bei beiden eine solche Uebereinstimmung, dass Sozomenus den Socrates vor Augen gehabt haben muss:

Socrates sagt, die Zuneigung zu Constantin treibe ihn, noch etwas zu erzählen, aus dem die Absicht des Kaisers den religiösen Frieden zu bringen hervorleuchte. Dann fährt er fort: *τῆς γὰρ ἐκκλησιαστικῆς ὁμονοίας πρόνοιαν ποιούμενος κέκληκε πρὸς τὴν σύνοδον καὶ Ἀκέσιον.* Sozomenus dagegen beginnt sofort: *λέγεται δὲ τὸν βασιλέα τῆς πάντων χριστιανῶν ὁμονοίας προνοοῦντα καὶ Ἀκέσιον, ὃς ἐπίσκοπος ἦν τῆς ναυατιανῶν ἐκκλησίας, ἐπὶ τὴν σύνοδον καλέσαι.* Die gleichartige Motivirung des Vorgehens des Constantin hindert anzunehmen — wie Holzh. will —, dass Sozomenus

10) In der Widmung seines Werkes an Theodosius II. im prooem. des I. Buchs sagt Sozomenus: *πρόεισι δέ μοι ἡ γραφὴ ἀπὸ τοῦ Κρίσπου καὶ Κωνσταντίνου τῶν καισάρων τρίτης ὑπατείας μέχρι τῆς ἑπτακαιδεκάτης τῆς σῆς.* So durfte Soz. nur sagen, wenn er einmal das 17. Consulat des Theodosius (a. 439) bereits erlebt hatte; andrerseits muss er das prooemium aber vorher geschrieben haben, als er mit dem Werke zu Ende war, denn dieses reicht nur bis 415. Das prooem. erwähnt ferner einen Vorfall (p. 395), der a. 443 Statt fand. Da es aber nach dem vorhergehenden nicht nach der Abfassung wenigstens des ganzen Werks geschrieben sein kann, so folgt, dass Sozomenos seine Kirchengeschichte um 443 verfasst hat. Damit stimmt auch die Stelle des prooem. p. 396 überein *ὥστε μοι, πάντων ἕνεκεν ἀναγκαῖον καταφαίνεται ἐκκλησιαστικὴν ἱστορίαν συγγράφοντί σοι προσφωνῆσαι.* vgl. Clint. I. p. 629. Tillem. VI. p. 613 seq.

11) Clint. I. p. 631.

die Erzählung durch das Gerücht überkommen habe. — „Sozomenus hat den Socrates nicht benutzt, denn er erwähnt ihn nie, auch nicht versteckt“, sagt Holzhausen p. 28 und führt als Beweis Sozom. I, 20 an, wo Sozomenus das ganze Nicaenische Bekenntniss mitzutheilen für Frevel haltend, nur einen Theil bringt, damit nicht vielleicht das Mysterium der heil. Trinität den in die Sakramente der katholischen Kirche nicht eingeweihten offenbar werde. *Socrates vero,* fährt H. fort, *totum illud symbolum exponit licenter. Quodsi rescivisset Sozomenus, haud dubie obliquam saltem addidisset reprehensionem . . . Sozomenus tamen de hac re ne voculam quidem addidit.* Darin irrt sich nun aber Holzhausen, dass Sozomenus auch nicht einmal einen versteckten Tadel hierbei gegen Socrates fallen lasse. Sozomenus sagt nämlich, auf den Rath einiger frommer und sachverständiger Freunde habe er das mit Stillschweigen übergangen, *οἷα μύσταις καὶ μυσταγωγοῖς μόνοις δέοντα λέγειν καὶ ἀκούειν* d. h. die Lehre von der Trinität. Nun aber war Socrates ein Laie, kein *μύστης* oder *μυσταγωγός* und er hatte auch nicht angestanden, das von Sozomenus verschwiegene anzuführen. Sollte also in jenen Worten kein Seitenhieb auf Socrates stecken?

Ueberhaupt kann ich nicht sagen, dass ich von den Gegenbeweisen Holzhausens überzeugt worden bin. Wie kommt es, frägt man immer, dass Sozomenus im prooem. libri I. grade das Ziel seiner Arbeit steckt, bis zu dem Socrates gelangt ist? und immer drängen sich bei dem Einwurf: Aber Sozomenus erwähnt des Socrates doch mit keiner Silbe! die zahllosen Uebereinstimmungen in der Zeitfolge, der Darstellung, ja Worten auf und zwingen im Verein mit der Thatsache, dass Sozomenus auch den Olympiodor nicht erwähnt, den er im IX. Buche benutzt hat[12]), eher zu der Ansicht des Valesius zurück.

Eine nähere Vergleichung des V. Buches des Socrates und des VII. des Sozomenus, welche die Kirchengeschichte der Zeit des Theodosius enthalten, kann nur darin noch bestärken.

Gleich das erste Kapitel bei beiden

---

12) Forsch. zur deutsch. Gesch. B. I. Kritische Untersuchungen über das Verhältniss zwischen Olympiodor, Zosimus und Sozomenus von J. Rosenstein.

Socrates V.

1. Τοῦ δὴ βασιλέως Οὐάλεντος ἄδηλον ἐσχηκότος τὴν τελευτὴν οἱ βάρβαροι πάλιν ἕως τῶν τειχῶν τῆς Κωνσταντίνου πόλεως ἐλθόντες τὰ περὶ αὐτῆς ἐπόρθουν προάστεια· ἐφ᾽ οἷς ὁ δῆμος ἀγανακτῶν· δι᾽ ἑαυτῶν τοῖς βαρβάροις ἀντεπεξῄεσαν ἕκαστος τὸ παρατυγχάνον ἀντὶ ὅπλου λαμβάνοντες· ἐδίδου δὲ τοῖς ἐξιοῦσιν εἰς τὸν πόλεμον ἡ τοῦ βασιλέως γυνὴ Δομνίκα μισθὸν ἐκ τοῦ βασιλικοῦ ταμείου καθὰ καὶ τοῖς στρατιώταις ἐνενόμιστο. ἐπεβοήθουν δὲ αὐτοῖς ὀλίγοι Σαρακηνοὶ ὑπόσπονδοι παρὰ Μαυΐας πεμφθέντες, ἧς καὶ ἀνωτέρω ἐμνημονεύσαμεν. Τοῦτον οὖν τὸν τρόπον τηνικαῦτα τοῦ δήμου ἀγωνισαμένου πόῤῥω τῆς πόλεως ἀπεχώρησαν οἱ βάρβαροι.

2. Γρατιανὸς δὲ ἅμα τῷ νέῳ Οὐαλεντινιανῷ τῆς βασιλείας ἐγκρατὴς γενόμενος καταγνούς τε τοῦ θείου Οὐάλεντος τῆς περὶ τοὺς χριστιανοὺς ὠμότητος, τοὺς μὴν ὑπ᾽ ἐκείνου ἐξορισθέντας ἀνεκάλει· νόμῳ τε ἐθέσπισε μετ᾽ ἀδείας ἑκάστην τῶν θρησκειῶν ἀδιορίστως ἐν τοῖς εὐκτηρίοις συνάγεσθαι.

Sozomenus VII.

1. Οὐάλεντι μὲν ὧδε θανεῖν ξυνηνέχθη. Οἱ δὲ βάρβαροι ἐπαρθέντες ἐπὶ τῇ νίκῃ πᾶσαν τὴν Θρᾴκην ἐδῄουν· καὶ τελευτῶντες τὰ προάστεια Κωνσταντινουπόλεως κατέτρεχον. Κινδυνεύουσι δὲ τότε τοῖς πράγμασι μέγα γεγόνασιν ὄφελος, ἐκ μὲν τῶν ὑποσπόνδων Σαρακηνῶν, ὀλίγοι παρὰ Μαυΐας σταλέντες, πλεῖστοι δὲ ἀπὸ τοῦ δήμου· ῥητὸν γὰρ ἐκ τοῦ δημοσίου μισθὸν χορηγούσης αὐτοῖς Δομνίκης τῆς Οὐάλεντος γαμετῆς, ὡς ἔτυχεν ἕκαστος ὁπλιζόμενος, ἀντεπεξῄεσαν, καὶ τοὺς πολεμίους ἀμυνόμενοι, πόῤῥω τῆς πόλεως ἀπεδίωκον.

Γρατιανὸς δὲ ἅμα τῷ ἀδελφῷ πᾶσαν τὴν Ῥωμαίων ἀρχὴν διέπων, οὐκ ἐπαινέσας τὸν θεῖον τῆς γνώμης, ἣν περὶ τοὺς ἑτέρως αὐτῷ δοξάζοντας διετέλεσεν ἔχων, πᾶσι τοῖς ἐπ᾽ ἐκείνου διὰ τὴν θρησκείαν φεύγειν καταδικασθεῖσι, τὴν κάθοδον ἀπέδωκε· καὶ νόμον ἔθετο μετ᾽ ἀδείας ἑκάστους θρησκεύειν ὡς βούλονται καὶ ἐκκλησιάζειν.

bringt doch offenbar das Vordringen der Gothen nach der Schlacht von Adrianopel und im unmittelbaren Anschluss daran (nur dass es bei Socrates in das 2. Kapitel gerückt ist) die Verordnung des Gratian in einer solchen Uebereinstimmung, dass man nicht gut die Ausflucht gebrauchen kann, auch Sozomenus habe über diesen Vorgang so von Leuten erfahren, wie ihn Socrates erzählt.

Ebenso fällt Socr. V. 2 und Soz. VII. 1. die gleichartige Characterisirung des Theodosius auf. Es ist nicht wunderbar, wenn beide sagen, er sei aus Spanien und habe vorher viele Kriegsthaten ausgeführt, wohl aber, wenn Socrates fortfährt:

Καὶ διὰ τοῦτο ἄξιον τῆς βασιλείας ἤδη πάλαι καὶ πρὸ τῆς Γρατιανοῦ χειροτονίας ὑπὸ πάντων κριθέντα.

Sozomenus dagegen:

Ὡς καὶ πρὸ τῆς βασιλείας ἐν ταῖς τῶν ὑπηκόων γνώμαις ἐπιτήδειον αὐτὸν δόξαι πρὸς ἡγεμονίαν (vgl. Theod. V. 5).

Socrates.	Sozomenus.
c. 3. Bemerkungen über die Bischöfssitze zu Rom, Jerusalem, Antiochia, Alexandria.	fehlt.
4. Spaltung der Macedonianer.	2. (2. Theil). Dieser Abschnitt hat ebenfalls wörtliche Uebereinstimmungen mit Socr., abweichend ist nur, dass Socr. sagt: *ἐν Ἀντιοχείᾳ τῆς Συρίας*, Soz. *τῆς Καρίας*.
5. Streitigkeiten über den Bischofssitz in Antiochia.	3. stimmt vollständig, zum Theil wörtlich überein.
6. Gregor von Nazianz wird nach Constantinopel versetzt. Taufe des Theodosius in Thessalonich.	4. ebenso, nur dass Soz. zum Schluss noch das berühmte Edict des Theod. vom Jahre 380 (Cod. Th. XVI. 1, 2) bringt.
7. Vertreibung der Arianer aus Constantinopel.	5. stimmt überein, nur giebt Soz. einen neuen Beweis seines abergläubischen Sinnes.
Fehlt.	6. Ueber Eunomius und Amphilochus, dessen Name nicht genannt wird. vgl. Theod. V. 16.

	Socr.	Soz.
c.	8. Concil zu Constantinopel, Wahl des Nectarius, allgemeine Beschlüsse.	7, 8, 9 stimmen im Ganzen überein, nur ist Soz. ausführlicher.
	9. Uebertragung der Leiche des Paulus von Ancyra nach Constantinopel, der des Meletius nach Antiochia, Wahl des Flavian.	10, 11. Soz. giebt im 10 c. eine Erzählung über Martyrius, die dem Socr. fehlt.
	10. Zweites Concil zu Constantinopel.	12. Vollständige Uebereinstimmung.
	11. Die Erhebung des Maxi-	13.

mus und die Bemerkungen über Ambrosius und Justina zeigen, wie an dem folgenden zu erkennen ist, zahlreiche wörtliche Uebereinstimmungen:

Ὑπὸ δὲ τοὺς αὐτοὺς χρόνους, καθ᾽ οὓς ἐν Κωνσταντίνου πόλει τὰ τῶν συνόδων ἐγένετο, τάδε περὶ τὰ ἑσπέρια μέρη ἐγένετο. Μάξιμος ἐκ τῶν περὶ τὰς Βρεττανίας μερῶν ἐπανέστη τῇ Ῥωμαίων ἀρχῇ καὶ κάμνοντι Γρατιανῷ εἰς τὸν κατ᾽ Ἀλαμανῶν πόλεμον ἐπιτίθεται· ἐν δὲ τῇ Ἰταλίᾳ κομιδῇ νέου τυγχάνοντος Οὐαλεντινιανοῦ τὴν τῶν πραγμάτων εἶχε φροντίδα Πρόβος ἀπὸ ὑπάτων τὴν ὑπάρχων τότε χειρίζων ἀρχήν. Ἰουστῖνα δὲ ἡ τοῦ βασιλέως Οὐαλεντινιανοῦ μήτηρ, τὰ Ἀρειανῶν φρονοῦσα, ζῶντος

Ὑπὸ δὲ τοῦτον τὸν χρόνον ἠσχολημένῳ Γρατιανῷ εἰς τὸν πρὸς Ἀλαμανοὺς πόλεμον ἐπανέστη Μάξιμος ἐκ τῆς Βρετανίας καὶ ὑφ᾽ ἑαυτὸν τὴν Ῥωμαίων ἀρχὴν ποιήσασθαι ἐσπούδαζεν. Ἐν Ἰταλίᾳ δὲ τότε διέτριβεν Οὐαλεντινιανὸς ἔτι νέος ὤν. Ἐπετέτραπτο δὲ τῶν τῇδε πραγμάτων τὴν διοίκησιν ὕπαρχος ὢν Πρόβος, ὑπατικὸς ἀνήρ· ἡνίκα δὴ Ἰουστῖνα ἡ τοῦ βασιλέως μήτηρ, τὰ Ἀρείου φρονοῦσα, πράγματα παρεῖχεν Ἀμβροσίῳ ἐπισκόπῳ Μεδιολάνων καὶ τὰς ἐκκλησίας ἐτάραττεν.

μὲν τοῦ ἀνδρὸς οὐδὲν εἶχε βλάπτειν τοὺς φρονοῦντας τὸ ὁμοούσιον· ἐπειδὴ δὲ κομιδῇ νέος ἦν ὁ υἱός, καταλαμβάνουσα τὴν Μεδιολάνων ταραχὰς μεγίστας κατὰ τοῦ ἐπισκόπου Ἀμβροσίου ἐκίνησεν εἰς ἐξορίαν αὐτὸν πεμφθῆναι κελεύουσα.

Der Gang der folgenden Ereignisse ist derselbe; manche wörtliche Uebereinstimmung, nur ist Soz. ungenauer. Er sagt nicht, wo Gratian von Andragathius ermordet wurde.

12. Theodosius zieht gegen Maximus.	14. stimmt bisweilen wörtlich überein.

Während aber Socrates die Veränderungen auf den Bischöfssitzen benutzt, um bei ihrer Aufzählung von 383—387 fortzuschreiten, bringt sie Sozomenus mit geringer Abweichung, nachdem er erzählt hat, Theodosius sei ausgerückt.

13. Aufstand der Arianer in Constantinopel.	ibid. Soz. ganz kurz, aber nicht abweichend.
14. Der Sieg des Theodosius.	ibid. mit einigen wörtlichen

Uebereinstimmungen, wenn auch kürzer. Auffällig ist der gleiche Gang der Erzählung und dieselbe falsche Notiz, dass Andragathius in der Schlacht bei Aquileja zugegen war und sich in den vorbeifliessenden Strom stürzte:

14. εἰς τὸν παρακείμενον ποταμὸν ῥίψας ἑαυτὸν ἀπεπνίγη.	14. Ἀνδραγάθιος . . . εἰς ποταμὸν παραῤῥέοντα ἥλατο καὶ διεφθάρη.

Bei beiden sind mitten in diese Darstellung kirchengeschichtliche Notizen über Veränderungen auf Bischofssitzen eingeschoben. Socr. 12. Soz. 14.

15. } 16. } 17. }	15. In den Notizen über Flavian von Antiochia wörtliche Uebereinstimmung. Der Kampf in Alexandrien ist bei Soz. genauer geschildert. vgl. Ruf. II. 22.

18.	Ueber den Aufenthalt des Theodosius in Rom äussert sich Soz. nicht.
19. Ueber den Presbyter poenitentiarius.	16. stimmt überein; bisweilen wörtlich.
20. 23. 24. } Ueber Eunomius, neue Spaltungen der Arianer und Theophronius.	17. ebenfalls.

Vgl. die Bemerkungen über Eunomius bei Socr. 20, Soz. 17.

20. *πλὴν ὅτι τὸν εὐνόμιον ἐν κωνσταντίνου πόλει ἐπὶ οἰκίας συνάγοντα καὶ τοὺς συγγραφέντας αὐτῷ λόγους ἐπιδεικνύμενον ὡς ταῖς διδασκαλίαις πολλοὺς λυμαινόμενον εἰς ἐξορίαν πεμφθῆναι ἐκέλευσε.*	17. *ὁ δὲ βασιλεὺς ὑπερορίαν φυγὴν εὐνομίου τότε κατεδίκασεν· ἔτι γὰρ ἐν κωνσταντίνου πόλει ἐν προαστείοις διατρίβων ἢ ἐν οἰκίαις καθ' ἑαυτὸν ἐκκλησίαζε καὶ τοὺς λόγους, οὓς συνεγράψατο, ἐπεδείκνυτο· καὶ πολλοὺς ἔπειθεν ὁμοίως φρονεῖν.*
21. 22. }	18. 19. } Beide haben eine Digression über das Osterfest und kirchliche Ceremonien; es findet sich, wenn auch keine wörtliche, so doch im Ganzen stoffliche Uebereinstimmung.
fehlt.	20. Ueber das Wachsthum der Katholischen Kirche und die Ueberschwemmung des Nil.
fehlt.	21. Ueber den Fund des Hauptes Johannes des Täufers.
25. Die Ermordung des Valentinian.	22. Soz. ist ausführlicher: Anklänge an Philost. XI. und Ruf. II. 33.
fehlt.	23. Der Aufstand von Antiochien ist hier von Soz. ohne Rücksicht auf die Chronologie eingeschoben.
25. Zug gegen Eugen.	24.

In dem Berichte über die Ermordung des Valentinian und

die Besiegung des Eugen (Socr. 25. Soz. 22 u. 24) tritt eine Benutzung des Socr. durch Soz. nicht hervor. Das ist leicht erklärlich, denn der Verlauf dieses Krieges war beiden aus ihrer eignen Jugendzeit erinnerlich, und ausserdem konnten hierbei die zahlreichen Gerüchte, die über diese Vorgänge entstanden waren, auf sie einwirken. — Sozomenus nennt den Ort der Schlacht nicht.

fehlt.	25. Das Blutbad von Thessalonich.
fehlt.	26—29. init. handeln von Heiligen, daran ist kurz angeflickt ohne Zusammenhang
26.	29. der Tod des Theodosius in fast völliger Uebereinstimmung, nur ist Sozomenus kürzer.

Das Resultat dieser Zusammenstellung läuft darauf hinaus, dass der Gang der Darstellung bei beiden ein wunderbar gleicher ist. Man bemerke besonders, dass Beide an derselben Stelle eine Digression über das Osterfest und kirchliche Gebräuche einschieben. Nur wenig ist es, was der Eine hat, dem Andern vollständig fehlt. Man vermisst bei Socrates den Inhalt des c. 6, 23, 25, 26—29 init. des Soz., bei Sozomenus hingegen die Beschreibung des Aufenthalts des Theodosius in Rom Socr. 18. Allein das von Sozomenus mehr gegebene entpuppt sich bei näherer Betrachtung zum Theil als unwichtig und überflüssig, zum Theil weist es durch seine gezwungene Stellung ganz deutlich darauf hin, dass Socrates des Sozomenus Vorlage war. Denn es muss einem Jeden sofort auffallen, dass Sozomenus, nachdem er mit Socrates bis c. 24 zusammengegangen ist, nun, wo ihn dieser Leiter verlässt, das, was er noch mehr weiss und an den Mann bringen möchte, nämlich den Verlauf des Blutbades in Thessalonich und Heiligengeschichten, ohne inneren Zusammenhang zwischen die Schlacht am Frigidus und den Tod des Theodosius einschaltet. Selbst wenn man einwenden wollte, die Uebereinstimmung liesse sich durch eine Benutzung derselben Quellen erklären, so weist doch die fast wörtliche Uebereinstimmung in den die profane Geschichte betreffenden Abschnitten unzweifelhaft darauf hin, dass Socrates Werk dem Sozomenus nicht unbekannt sein konnte.

So bin ich denn überzeugt, dass Sozomenus ebenso wie er

des Olympiodor Namen, so den des Socrates verschwiegen, trotzdem aber seiner Arbeit die des Socrates zu Grunde gelegt hat.

Wenn wir nun das betrachten, was uns von Socrates im V. Buche für die Geschichte des Theodosius geboten ist, so müssen wir ihm vor allem für die fleissigen, zahlreichen chronologischen Notizen dankbar sein und mit Nachsicht über seinen Standpunkt hinwegsehen, dass die Erfolge des Kaisers in seiner Frömmigkeit wurzeln[13]), und über seine einseitige Beurtheilung des Arbogast[14]). Er berichtet weder den Aufstand in Antiochia noch das Blutbad in Thessalonich, wahrscheinlich, weil beide Ereignisse ihm nicht in eine Kirchengeschichte zu gehören schienen[15]). Sozomenus dagegen hat, wenn wir Socrates als seine Quelle betrachten, unsere Kenntniss über die profane Geschichte der Zeit von 379—395 nur wenig bereichert.

Ebensowenig wie Socrates-Sozomenus unterzieht Theodoret Buch V. c. 1—25 die Handlungsweise des Theodosius einer Kritik. Theodosius ist ihm *ὁ ἄριστος στρατηγός*, *ὁ πιστότατος βασιλεύς*, *ὁ φιλόχριστος* oder *θεοφιλέστατος βασιλεύς*. Die Chronologie liegt bei ihm sehr im Argen; dagegen liebt er von Visionen des Theodosius zu erzählen. Ueber den Ausgang der Ereignisse in Thessalonich berichtet er am ausführlichsten.

Rufinus[16]), Presbyter in Aquileja, etwas jünger als die vorangehenden, fügte seiner Uebersetzung der Kirchengeschichte des Eusebius Pamphili zwei Bücher hinzu, in denen er sie von Constantin dem Grossen bis zum Tode Theodosius I. fortführte. Er hatte Egypten, Syrien und Mesopotamien bereist. Man dürfte desshalb erwarten, dass sein Blick dadurch erweitert und sein Urtheil über Menschen und Einrichtungen geläutert worden wäre. Allein das ist durchaus nicht der Fall. Er gehört vielmehr zu den kurzsichtigsten und befangensten Schriftstellern unserer Periode. Ihm war es weniger um die Wahrheit der Dinge als um ihre Wunderbarkeit und Neuheit zu thun. Dazu war er ein überaus eifriger Katholik. Wir können uns daher nicht wundern, wenn die Arianer bei ihm übel wegkommen[17]), und Theodosius

13) c. 10.
14) c. 25.
15) vgl. den Abschnitt über Zosimus am Ende.
16) vgl. Holzhausen p. 85 seq. Clint. II. p. 452 seq.
17) vgl. II. 13 Valens *impietatis* suae poenas igni exustus dedit.

wegen der Verfolgung andersgläubiger gepriesen wird. Den Theodosius schildert er so, als ob es nie einen edleren, frömmeren Kaiser gegeben hätte. Nur die Dämonen können nach seiner Ansicht dem Theodosius einen so hässlichen Makel angehängt haben, wie ein solcher aus dem Blutbad von Thessalonich für Theodosius Character erwuchs[18]. Wollen wir ihm glauben, so bereitete sich der Kaiser zum Kampf mit Eugen mehr durch Beten und Fasten denn durch tüchtige Rüstungen vor, so zog er mit Priestern und dem Volk um alle Gebetsstätten herum, lag vor den Gräbern der Heiligen auf den Knieen und bat sie um Hülfe[19]. Eine so einseitig-mönchische Darstellung verdient daher nur geringe Beachtung. Schon dem Socrates galt Rufins Autorität wenig[20], wenngleich er ihn benutzte.

Ganz von demselben streng-christlichen Standpunkte aus sind auch die kurzen Notizen des Hl. Augustin (354—430) De civitate Dei[21] V. 26 geschrieben. Aehnlich wie Rufin äussert er sich über den Zug gegen Eugen: *Contra cujus robustissimum exercitum magis orando quam feriendo pugnavit* (sc. Theod.). Er rühmt des Theodosius Vorgehen gegen die Arianer, überhaupt seine christlichen Tugenden.

Orosius[22], ein spanischer Geistlicher und Freund des Hl. Augustin, schrieb auf dessen Wunsch Historiarum libri VII. adversus paganos und zwar mit der Absicht zu zeigen, dass nicht erst durch das Christenthum, wie von den Heiden vorgeworfen wurde, das Elend und die Leiden in die Welt gekommen, sondern bereits immer vorhanden gewesen seien. Zu diesem Zweck stellte er alle Frevel und Unglücksfälle von Anbeginn der Welt bis auf seine Zeit zusammen und gelangte dabei bis zum Jahre 417. Im VII. Buche behandelt er die römische Kaisergeschichte, und in diesem sind daher die für unsere Zeit wichtigen Nachrichten zu finden. Nach der Tendenz seines Werkes berichtet er von

---

15. Justina, *Arianae haereseos* alumna, *impietatis* suae (Valentiniani) *venena.* 17. Valentiniani *impia* matre defuncta.

18) II. 18. 19) II. 33.

20) Socr. II. 1. Ῥουφῖνος . . . περὶ τοὺς χρόνους ἐπλανήθη κ. τ. ἑ.

21) ed. B. Dombart. 1863.

22) Wattenbach Deutschl. Gesch. I. p. 67. Clint. I. p. 593. II. p. 466. Vogt a. a. O. p. 18. Ich benutzte die Ausgabe des Sigeb. Havercamp Leyden 1767.

der Regierungszeit des Theodosius nur die Kriege, und über die inneren Verhältnisse erhalten wir von ihm keine Auskunft. Sein Standpunkt ist ein streng orthodoxer. Desshalb gilt ihm Maximus, den doch sonst die Geschichte als ein Scheusal zeichnet, als ein *vir quidem strenuus et probus atque Augusto dignus, nisi contra sacramenti fidem per tyrannidem emersisset*[23]). Er verzeiht ihm also wegen seiner zur Schau getragenen Strenggläubigkeit alle seine Unthaten. Aus dieser Anschauungsweise wird auch sein Urtheil über Arbogast begreiflich: *vir barbarus animo consilio, manu audacia potentiaque nimius.* Theodosius dagegen, der nicht nur wie Maximus seine Frömmigkeit äusserlich zeigte, sondern ihr auch durch die That Ausdruck verlieh, wird daher überaus günstig charakterisirt; doch leidet das Lob, das ihm gespendet wird, dadurch, dass alle seine Erfolge einzig und allein auf die Wirkung der *fides* zurück geführt werden[24]). *Potentia dei, non fiducia hominis* ist Theodosius stets Sieger geblieben. Von einer natürlichen Verknüpfung von ernst durchgeführtem Willen und dem Ausgang der Ereignisse ist somit bei Orosius keine Rede. Die Richtigkeit des von ihm überlieferten wird ausserdem dadurch geschädigt, dass es dem Verfasser darauf ankommt zu zeigen, *qualiter regibus et temporibus Christianis bella civilia cum vitari nequeunt, transiguntur* d. h. dass unter Theodosius wie seinem Nachfolger Honorius die inneren wie äusseren Kriege „entweder ohne jegliches oder mit ganz geringem Blutvergiessen" (*vel nullo vel minimo sanguine*) beigelegt sind. Orosius weiss desshalb nichts von den schweren Kämpfen, welche vor der Vernichtung des Maximus an der Save stattfanden, vielmehr fand Theodosius *sola fide major quam Maximus* den Uebergang über die Alpen „durch die wunderbare Fügung Gottes" (*ineffabili judicio Dei*) frei und offen. Bei dem Bericht über die Schlacht am Frigidus freilich wird es ihm schwer, jenen Gedanken durchzuführen, denn er konnte die Vernichtung der zehn Tausend Gothen durch Arbogast nun einmal nicht wegleugnen. Aber da hilft er sich, indem er in einem aus Römerstolz und abgestumpften Menschlichkeitssinn gemischten Gefühl kalt lächelnd hinzufügt: *quos utique perdidisse lucrum et vinci vincere fuit.* Ihren Verlust achtet er offenbar

23) c. 34.
24) c. 35.

für nichts, denn er fährt fort, die Vertreter der anderen heidnischen Weltanschauung möchten ihm einen Krieg nennen, der so glücklich beendet wurde wie dieser, „wo die Schlacht kein schweres Blutbad gebracht habe.“[25])

Trotz aller dieser Mängel ergiebt eine Vergleichung mit der sonstigen Ueberlieferung, dass seine kurzen Angaben für unseren Zeitraum von entschiedener Bedeutung sind.

Die Stimmen der bisher behandelten kirchlichen Schriftsteller haben bei näherer Betrachtung alle ein und denselben Grundton, nur dass der Eine ihn mehr hervortreten lässt, der andere ihn massvoll zurückdrängt, ich meine, sie Alle fühlen sich als Katholiken von vornherein bei der Darstellung unserer Periode durch ihre Voreingenommenheit für so fromme Fürsten wie Gratian, Valentinian und Theodosius gedrungen, nur gutes von ihnen zu berichten und ihre menschlichen Schwächen mit dem Mantel christlicher Liebe zu bedecken. Und gegenüber diesem Sextet vernehmen wir nur eine schwache Stimme, welche uns ein anderes Urtheil aufdrängen will und welche in der That vor unserem Ohr Berücksichtigung verdient, eben weil sie die einzige ist, deren Grundton ganz verschieden von jenem klingt. Das ist die epitome des Philostorg[26]), welche uns nur durch den Fleiss des Photius erhalten ist. Wir besitzen nämlich von seiner 12 Bücher umfassenden Kirchengeschichte nur das Excerpt dieses Patriarchen. Das Werk selbst ist uns nicht überkommen, wahrscheinlich, weil katholische Eiferer es überall vernichtet haben. Im Gegensatz zur Darstellung des Socrates, Sozomenus, Theodoret, Rufin behandelt Philostorg, ihr Zeitgenoss, die Kirchengeschichte von 300—425 vom arianischen Standpunkte aus[27]). Denn Philostorg war Arianer, schon sein Vater und seine Mutter gehörten dieser Secte an. Als Anhänger des

---

25) ibid. ubi nec pugna gravem caedem (nec victoria cruentam exegerit ultionem.)

26) Ed. Valesius 1748. Eine eingehende Abhandlung über ihn findet sich in den prolegomena in Phil., welche J. Gothofredus seiner Ausgabe (Genf 1643) vorausgeschickt hat. vgl. Clint. I. p. 605. II. p. 470.

27) Phot. bibl. c. 40. ἱστορεῖ δὲ τἀναντία σχεδὸν ἅπασι τοῖς ἐκκλησιαστικοῖς ἱστορικοῖς· ἐξαίρει τοὺς ἀρειανίζοντας ἅπαντας, λοιδορίαις πλύνει τοὺς ὀρθοδόξους ὡς εἶναι τὴν ἱστορίαν αὐτοῦ μὴ ἱστορίαν μᾶλλον, ἀλλ' ἐγκώμιον μὲν τῶν αἱρετικῶν, ψόγον δὲ γυμνὸν καὶ κατηγορίαν τῶν ὀρθοδόξων.

Eunomius hat er zwar den Abscheu vor den Juden, Apostaten, Paganen mit den katholischen Schriftstellern gemein, dagegen knüpfte ihn kein Band der Pietät an jene genannten Kaiser, vor allem nicht an Theodosius, in dem er ja den gefährlichsten Feind seines Glaubens erblicken musste. Wie er denn überhaupt die Katholiken in seinem Werke schmäht und verleumdet, so spritzt er auch das Gift seines Glaubenshasses gegen Gratian, Valentinian II. und Theodosius. Den Gratian, dessen Milde auch sonst gepriesen wird, vergleicht er mit Nero[28]), dem Valentinian wirft er Leidenschaft für Thierkämpfe[29]) vor, dem Theodosius, obwohl er ihn für seinen Eifer gegen die Heiden rühmt, Hang zu sinnlichen Lüsten.[30])

Weit entfernt nun, dem Philostorg in solchen Dingen, wo die Parteileidenschaft sein Urtheil trüben musste, vollständig zu vertrauen, so ist es dennoch die Sache des Forschers, auch die entgegengesetzten extremen Nachrichten zu berücksichtigen, um durch gerechtes Abwägen zur Erkenntniss der Wahrheit zu gelangen. Wir müssen daher lebhaft bedauern, dass das Werk des Philostorg, der sich übrigens noch dadurch vor den zeitgenössischen katholischen Schriftstellern auszeichnet, dass er in Philosophie, Astronomie, Naturwissenschaften und Geographie wohl bewandert war, nicht selbst auf uns gekommen ist.

Die historiae sacrae libri duo des aquitanischen Presbyters und Zeitgenossen des Martin von Tours Sulpicius Severus[31]) enthalten eine gedrängte Uebersicht der Weltgeschichte seit Adam bis auf unsere Zeit, sind aber für diese nur durch die Darstellung der durch die Secte der Priscillianisten hervorgerufenen Wirren wichtig, da Maximus in sie eingriff. Ausserdem vgl Dialog. II. 6.

Auf diese kirchenhistorischen Werke lasse ich die übrigen Quellen folgen, welche theils anders geartet, theils von geringerer Bedeutung sind.

Für das Bedürfniss über den Ideenkreis, die Ziele des damaligen Clerus und die Mittel, sie zu erreichen, Aufschluss zu er-

---

28) X. 5.
29) XI. 1. vgl. Ambr. de obit. Val. 15.
30) XI. 2. vgl. die Characteristik des Arcadius XI. 3 u. 6.
31) Sulp. Severi libri qui supersunt ed. Carol. Halm Wien 1866. vgl. Wattenb. a. a. O. I. p. 53.

halten, ist glücklicherweise durch die Rettung der Schriften des Hl. Ambrosius am besten gesorgt. Denn er war ja der Vorkämpfer der mit dem Arianismus und Paganismus einerseits und dem Kaiserthum andrerseits streitenden Kirche. Ueber diese Verhältnisse in unserer Zeit verbreiten die von den Benedictinern in der prima classis gesammelten Briefe und die Erwiederung auf die Relation des Symmachus ein helles Licht. Nicht minder schätzbar sind die *oratio funebris de obitu Valentiniani* und *de obitu Theodosii.* Grade aber bei Ambrosius, der mit seinem leidenschaftlichen Temperament ebenso feurig liebte wie verdammte, je nach dem Bekenntniss des Gegenstandes, und sich in dieser Einseitigkeit als echtes Kind seiner Zeit zeigt, muss desshalb, wo er characterisirt, die grösste Vorsicht geübt werden. In den beiden Leichenreden rühmt er die Thätigkeit und Gesinnung der Monarchen hauptsächlich nach ihrer religiösen Seite; in der des Valentinian bedauern wir lebhaft, dass er auch nicht ein Wort über den dunklen Ausgang seines Geschickes sagt. Mancherlei Stellen darin entbehren noch des erläuternden Lichts, da es in der Natur solcher Reden liegt, dass sie die Beziehungen bei den Zuhörern als bekannt voraussetzen.

Zu den bedeutendsten Männern geistlichen Standes im Orient gehört Johannes Chrysostomus[32]). Wir besitzen von ihm die 21 Homilien, welche sich auf den Aufstand in Antiochia beziehen. Johannes, ursprünglich Heide und Schüler des Libanius, war zum Christenthum übergetreten und bekleidete zur Zeit der Empörung das Amt eines Presbyters in der Gemeinde zu Antiochia, später (398) wurde er Bischof von Constantinopel. Der Aufstand gab ihm Gelegenheit, in jenen Predigten die in Angst und Trauer befangene Bevölkerung der Stadt nicht nur an die bekannte Güte des Kaisers zu erinnern, sondern auch die Aufforderung zur Besserung ihres eigenen üppigen und sündigen Lebens daran zu knüpfen. Mitten aus den Tagen allgemeiner Aufregung und Ungewissheit heraus geschrieben bieten diese Homilien ein interessantes Seitenstück zu den entsprechenden Reden des Libanius. Sie geben sowohl genaue Beiträge zu der Darstellung des Aufstandes, als auch sind sie für die Kultur- und Sittengeschichte des Orients von hohem Werth. —

---

32) Nicolai p. 540. Clint. I. p. 711. Sievers Leb. des Lib. p. 176 seq. Joh. Chrysostomi opera edid. Benedict. Vened. 1734. Tom. II.

Die *oratio consolatoria in funere Pulcheriae* und die *oratio funebris de Placilla imperatrice* (Patrologiae curs. compl. ed. Migne B. 46) des Gregorius, Bischofs von Nyssa in Cappadocien (seit 372), sind Predigten angeknüpft an die beiden Todesfälle und geben nur eine ganz geringe Ausbeute.

Von bei weitem grösserer Bedeutung, namentlich für die kirchlichen Verhältnissedes Ostens während der ersten Jahre des Theodosius, dagegen ist der zweite grosse Cappadocier Gregor von Nazianz[33]), gewöhnlich der Theologe genannt. Seit Anfang 379 hatte er in Constantinopel gegen den übermächtigen Arianismus das orthodoxe Bekenntniss mit feuriger Begeisterung vertreten. Sodann seit Ende 380 durch den Machtspruch des Theodosius in den Besitz der kirchlichen Obergewalt der Metropole gesetzt wurde er schon um die Mitte des folgenden Jahres, hauptsächlich durch die Schuld seiner Leidenschaftlickeit, genöthigt, von der höchsten geistlichen Würde des Ostreichs zurückzutreten. Wir besitzen seine griechisch geschriebenen Werke in zwei Foliobänden, welche sehr sorgfältig von den Benedictinern edirt sind[34]). Wichtiger als der erste Band, in welchem die Predigten Gregors zusammengestellt sind, ist für uns der zweite, welcher die Briefe und in einem zweiten Theil nicht ungeschickt in Hexametern verfasste Gedichte enthält. Zum Theil sind diese letzteren zwar rein theologischen Characters und bieten dem Historiker keine Ausbeute. In einem zweiten Abschnitt[35]) aber sind diejenigen gesammelt, in denen Gregor seine Lebensschicksale und die kirchlichen Verhältnisse des Ostens schildert. Obwohl in der unverkennbaren Absicht einer Selbstrechtfertigung geschrieben erstreben sie diesen Sonderzweck eher durch ein gelegentliches Verschweigen oder durch ein von der Wahrheit abweichendes Motiviren der Thatsachen als durch ein wirkliches Verfälschen derselben. Besonders schätzbar aber ist für uns die rückhaltslose Offenheit, mit welcher der leidenschaftliche und gekränkte Gregor die argen Missstände innerhalb der orthodoxen Glaubensgemeinschaft aufdeckt, wie sie in vielen ihrer Glieder

---

33) Nicolai p. 562. Dr. Carl Ullmann: Greg. v. Naz. der Theologe. Darmst. 1825.

34) Gregorii Naz. opera Tom. I. Paris 1798. Tom. II. 1840.

35) Lib. II. Poemata hist. Sectio I. De se ipso. Sectio II. quae spectant ad alios.

durch einen des geistlichen Amtes wenig würdigen Priesterstand hervorgerufen waren.

Paulinus, welchen die Ausgabe der Benedictiner den Notarius des Hl. Ambrosius nennt, hat uns in lateinischer Sprache das Leben des Ambrosius hinterlassen, aufgefordert dazu von seinem Zeitgenossen, dem hl. Augustin. Wenn er in den einleitenden Worten zu überliefern verheisst, *ea, quae a probatissimis viris, qui illi (scil. Ambrosio) ante adstiterunt et maxime ab sorore ipsius venerabili Marcellina didici vel quae ipse vidi cum illi adstarem vel quae ab iis cognovi, qui illum in diversis provinciis post obitum ipsius se vidisse narrarunt,* so zeigt das einerseits, dass er sich alle Mühe gegeben hat, die Wahrheit zu erforschen, andrerseits verräth er zugleich den Standpunkt der Wundergläubigkeit[36]), auf dem bereits Rufin und Sozomenus zu Hause waren. So sind wir ihm denn für sein übrigens kurz gefasstes Leben des Ambrosius zum Danke verpflichtet; bedeutend bereichert er unsere Kenntniss allerdings nicht. Die Petition des Senats an Valentinian vom Jahre 384 und 391 wirft er unrichtig zusammen. Auch ist uns manches aus den Schriften des Ambrosius und anderen Quellen besser bekannt, als er es uns giebt.

Von den Schriften des christlichen Dichters Aurelius Prudentius[37]) Clemens kommen für uns nur die *Contra Symmachum libri duo* in Betracht, von denen das erste gegen das Heidenthum im Allgemeinen gerichtet ist, das zweite die einzelnen Behauptungen des Symmachus in seiner Relation bekämpft. Was sie für unsere Zeit bieten, ist äusserst geringfügig.

Für die Kenntniss des römischen Heerwesens im vierten Jahrhundert sind die IV. Bücher des Flavius Vegetius Renatus[38]) *epitoma rei militaris*[39]) durchaus unentbehrlich. Obgleich sich bestimmte Angaben über die Zeit des Vegetius weder in seinem

---

36) vgl. c. 21 u. 28.

37) vgl. Teuffel a. a. O. p. 1028 seq. Das Werk ist edirt von Ed. Alb. Dressel Lips. 1860.

38) Teuffel p. 1016 seq. Baehr III. p. 189. M. Planck der Verfall des römischen Kriegswesens am Ende des vierten Jahrh. p. Chr. in der Festschrift der Gymn. und Sem. Würtemb. zur vierten Säkularfeier der Univ. Tübingen. 1877.

39) ed. C. Lang.

Werke noch bei Andern finden, ist man doch allgemein der Ansicht, dass er der Zeitgenosse des Theodosius sei, und dass dieser der *imperator invicte* ist, auf dessen Veranlassung er sich an die Abfassung des Werkes machte und den er mehrfach anredet. „Vegetius Werk erscheint als Nothruf eines wahren Patrioten, der in der letzten Stunde es versucht, die Verirrten auf den rechten Weg zurückzuführen.“

Leider sind die Bemerkungen des Gothen Jordanis[40]) über Theodosius in seiner Gothengeschichte nur kurz. c. 27 und 28 (ed. Closs.) behandelt seine Regierungszeit; jedenfalls ist die Darstellung dem Theodosius günstig. Das kann nicht wunder nehmen, da „er nur in der friedlichen Einfügung des Gothenvolkes in das römische Reich die Möglichkeit und Hoffnung einer gedeihlichen Zukunft für dieses erkennt“ und Theodosius der erste war, der diese Politik mit Bewusstsein anbahnte.

Bedauerlich ist es, dass die ἱστορία χρονική des Johannes Antiochenus[41]) von Adam bis zum Anfang des siebenten Jahrhunderts reichend, nicht vollständig auf uns gekommen ist. Er lebte wahrscheinlich Mitte des siebenten Jahrhunderts. Die für uns wichtigen Fragmente 186 und 187 zeigen, dass er nicht nur den Socrates sehr genau benutzt und ausgeschrieben, sondern auch noch das ganze Werk des Eunap in Händen gehabt hat. Wenn nun aber Koecher p. 32[42]) wegen einiger Ungenauigkeiten m frg. 187 und der Erwähnung des Gebets des Theodosius vor dem Entscheidungskampf mit Eugen vermuthet, dass Johannes nicht die vollständige Ausgabe des Eunap, sondern die von einem christlichen Buchhändler verstümmelte und interpolirte Editio vor Augen gehabt habe, so kann mit besserem Rechte erwidert werden, dass jene Ungenauigkeiten und jene andere Stelle sehr gut auf den Johannes selbst als den Urheber zurückgeführt werden können. Denn schwerlich würde sich ein Interpolator mit so kurzen Einschiebseln wie das vom Gebet des Theodosius begnügt haben; vielmehr würde es ihm nahe gelegen haben, aus dem

---

40) Wattenbach a. a. O. p. 61.

41) Die Fragmente sind zuletzt edirt von Müller frgm. hist. Graec. IV. vgl. dazu Jul. Wollenbergs excerpta ex Joanne Antiocheno im programme du collège français Berl. 1861.

42) De Joannis Ant. aetate fontibus auctoritate diss. Bonnae 1871.

christlichen Autor, dem er jene Veränderung entnommen haben muss, den ganzen Schlachtbericht umzugestalten. Das hat er aber nicht gethan.

Aus noch späterer Zeit stammen die compilatorischen Werke des Theophanes[43]), Georgios Cedrenos[44]) und Nicephoros Callista (Xanthopylos)[45]), welche alle drei auf uns bekannten Quellen, dem Socrates, Sozomenus, Theodoret, Rufin, Philostorg beruhen. Theophanes behandelt in seiner von 284—813 reichenden Chronographie unsern Zeitraum am kürzesten. Cedrenos ist weit ausführlicher, aber er hat das grosse Material, das ihm zur Verfügung stand, nicht gehörig zu sichten verstanden und alles ungeordnet durch einander geworfen. Dahin gehört auch, dass er dasselbe Ereigniss doppelt erzählt und dass er sich selbst widerspricht, ohne Rücksicht auf die Chronologie hat er den immensen Stoff zurechtgeschnitten, denn des Maximus und Eugen Besiegung wirft er vollständig zusammen; ohne Kritik, denn er berichtet gläubig die Pilgerfahrt des Theodosius nach Jerusalem, indem er Verhältnisse seiner Zeit auf weit frühere überträgt. Nicephorus endlich giebt im 12. Buche seiner *ἱστορία ἐκκλησιαστική* die ausführlichste Darstellung. Selbständiges hat er nicht. Auch er hatte nur den auch uns bekannten Auszug des Philostorg in Photius Bibliothek vor Augen.

Die Chroniken des Prosper Aquitanus, des Spaniers Idacius[46]), des Marcellinus Comes[47]) und das chronicon paschale[48]) sind nicht nur für die Feststellung der Chronologie von Bedeu-

---

43) Nicolai Gesch. d. gr. Litt. p. 676. Er lebte im 9. Jahrh. vgl. Clint. I. p. 327.

44) Nicolai p. 677. Cedr. lebte im 11. Jahrh. Seine *σύνοψις ἱστοριῶν* ist ebenso wie des Teoph. *χρονογραφία* in der Sammlung der Byzant. Histor. von Niebuhr herausgegeben.

45) Nicolai p. 713. Clint. II. p. 149. p. 160. Er lebte crc. 1320. Seine *ἱστ. ἐκκλησ.* reichte in 18 Büchern bis 610. Ed. Fronto Ducaeus Paris 1630.

46) ed. Migne. vgl. Wattenbach I. p. 68. Sie sind an die Chronik des Hieronymus angeschlossen, der mit dem Jahre 379 endet. vgl. O. Holder-Egger im Neuen Arch. der Ges. für ält. deutsche Gesch. Untersuchungen über einige annalistische Quellen zur Gesch. des fünften und sechsten Jahrhunderts. 1876. I. 1.

47) vgl. ebendens. ebendort II. B. 1877.

48) vgl. Clint. II. p. 335; 209.

tung, sondern bieten auch manche guten Einzelheiten. Doch bringt das chronicon paschale mehrere völlig falsche Nachrichten.

Das *Theodosianische* Gesetzbuch — *codex Theodosianus* — wurde auf Veranlassung des oströmischen Kaisers Theodosius II. von zwei 429 und 432 eingesetzten Commissionen verfasst und 438 publicirt[49]. Es enthält alle seit Constantin dem Grossen von den Kaisern erlassenen Edicte und sonstige zur Nachachtung bestimmten Constitutionen in 16 Büchern, welche wieder stofflich in eine Reihe von Titeln zerfallen. Alle Verfügungen tragen vorn den Namen des Kaisers und den desjenigen, an den sie gerichtet sind, während am Ende das Datum, der Ort der Ausgabe und die Consuln des Jahres verzeichnet sind. In der Verfügung vom 21. Dec. 435[50]) heisst es zwar: *Quod ut (scil. jus) brevitate constrictum, claritate luceat aggressuris hoc opus et demendi supervacanea et adiicienda necessaria et mutandi ambigua et emendandi incongrua tribuimus potestatem* und wird somit der Commission die Erlaubniss ertheilt, überflüssiges zu beseitigen, anderes hinzuzufügen, überhaupt zu ändern, doch der hohe Werth, den der Codex als Rechts- und Geschichtsquelle hat, ist dadurch keineswegs gemindert. Mehr denn 500 Verfügungen der verschiedensten Art sind uns für die Zeit von 379—395 darin aufbewahrt und sind für uns um so wichtiger, als wir aus ihnen allein ganz gründlich die inneren Verhältnisse des zerfallenden Reichs erkennen können und an ihnen allein eine Wage haben, auf der wir die entgegengesetzten Urtheile der anderen Quellen abzuwägen vermögen. Nicht nur über das damalige Gerichtsverfahren geben sie Aufschluss, sondern vor allem werfen sie auf die derzeitige Verwaltung und Verfassung des röm. Reichs mit ihren unheilbaren Schäden ein grelles Licht. Sie zeigen die Bemühung des Theodosius überall helfend und schützend einzuwirken, wenngleich wir über das Mass der Möglichkeit ihrer Ausführung im Unklaren sind; sie zeigen zugleich die Politik des Theodosius in Religionsangelegenheiten, die schroffe Intoleranz des Jahrhunderts, welche sich sogar in den Worten ausdrückt. Endlich muss noch auf die sonderbare Sprache dieser Quelle aufmerksam gemacht werden, welche ihr so zu sagen eigenthümlich

---

49) vgl. Walter Gesch. d. röm. Rechts II. p. 35—37. Vogt p. 23.

50) L 1, 6.

ist: bald kurz befehlend, bald pathetisch und motivirend, bald, man möchte sagen, ironisch und an andern Orten wieder eine überraschende Humanität betonend[51]).

Um nun noch ein Wort von den älteren und jüngeren Bearbeitungen zu sagen, welche unsere Zeit behandeln oder in naher Beziehung zu ihr stehen, so hat Tillemont im V. Bande der *histoire des Emp. Rom.* und in den *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique* eine mit dem emsigsten Fleiss zusammengetragene Stoffsammlung gegeben, deren Werth allerdings durch seine streng katholische Ueberzeugung beeinträchtigt wird. Trotzdem ist sie dem Forscher als Controlle unentbehrlich. Eine wirkliche Darstellung verdanken wir sodann dem Engländer Gibbon im VI. und VII. Bande seiner *Geschichte des Verfalls und Untergangs des römischen Reiches,* indess diese ist mehr künstlerisch als streng wissenschaftlich im heutigen Sinne. Ihn zog offenbar mehr als die Folge der Ereignisse der Geist der Zeit an, der Verfall des Heidenthums, die Entwickelung der Kirche. Ausserdem war, als er schrieb, zu einer Kritik der Quellen so gut wie Nichts gethan. Erst in den sechziger Jahren dieses Jahrhunderts erschien dann das (bereits im Vorwort besprochene) vortreffliche Werk H. Richters: *Das Weströmische Reich, besonders unter den Kaisern Gratian, Valentinian II. und Maximus.*

Was die übrige neuere Literatur betrifft, soweit sie auf den von uns behandelten Gegenstand näher eingeht, so ist besonders G. R. Sievers: *Studien zur römischen Kaisergeschichte* und derselbe: *Das Leben des Libanius* zu erwähnen. Das erstere Werk, welches wegen des Todes des Verfassers eine Vorarbeit bleiben musste, ist als Stoffsammlung mit Vortheil zu gebrauchen; nur ist eine gewisse Vorsicht bei seiner Benutzung nöthig, da sich wegen der mangelnden Ueberarbeitung zahlreiche Versehen, namentlich bei Anführung der Citate, finden. Des anderen Werkes dieses Verfassers ist hier Erwähnung zu thun wegen des XV. Abschnittes, in welchem der Aufstand von Antiochien ausführlich behandelt ist. Derselbe Gegenstand hatte schon vorher

---

51) vgl. IX. 27, 6; 38, 8; 39, 1 u. 2. X. 10, 19. XVI. 2, 26. XVI. 10, 12. II. 33, 2.

eine selbständige Darstellung erfahren durch A. Hug: *Antiochia und der Aufstand im J. 387 n. Chr. Winterthur* 1863. Trotzdem schien dieses Ereigniss zur Beleuchtung des Charakters des Theodosius zu wichtig, um in unserer Abhandlung ganz übergangen werden zu können.

Eingehender zu berücksichtigen war ferner E. v. Wietersheim: *Geschichte der Völkerwanderung* in 4 Bänden, deren letzter namentlich hier in Betracht kam, und das gleichbetitelte zweibändige Werk von Pallmann. Obgleich besonders der erstere Verfasser in seinem sehr weitläufig angelegten Werk, welches deshalb in der Darstellung einigermassen auseinanderfällt, die Regierung des Theodosius umfassender zu behandeln unternommen hat, so findet man bei ihm wie bei Pallmann, ihrer besonderen Aufgabe entsprechend, doch vorzüglich die Beziehungen des Kaisers zu den Gothen dargestellt, wobei der letztere in der Quellenforschung nicht immer gründlich genug erscheint.

Die reiche Literatur, welche wir über das Verhältniss des römischen Reiches zu den Germanen, ferner über Staats- und Privateinrichtungen desselben, zum Theil erst seit jüngster Zeit, von vorzüglichen Gelehrten besitzen, haben wir, soweit es uns möglich war, benutzt, um uns einen richtigen Einblick in die staatlichen Zustände des römischen Ostens in der von uns behandelten Zeit zu verschaffen.

In der Darstellung der kirchlichen Verhältnisse ist uns J. C. v. Hefele, *Conciliengeschichte* und A. F. Gfrörer, *Allgemeine Kirchengeschichte,* ebenso Schröcks und noch mehr Neanders *Allgemeine Kirchengeschichte* von Nutzen gewesen. Doch haben wir uns vielfach nur auf die Quellen gestützt, indem wir versuchten, von einem rein historischen und möglichst vorurtheilslosem Standpunkte den Kampf und die Führer der grossen religiösen Parteien dieser Zeit, sowie die Bedeutung des Theodosius nach dieser Seite hin zur Anschauung zu bringen.

Erster Theil.

Theodosius der Grosse bis zur Besiegung des Maximus.

Von

Dr. Julius Ifland.

Erster Abschnitt.

Theodosius vor seiner Erhebung zum Kaiser.

Erstes Kapitel.

Die Familie und Herkunft des Theodosius. — Das Jahr seiner Geburt. — Seine Jugend. — Die ersten Kriegszüge. — Sein Sieg über die Sarmaten. — Intrigue gegen ihn am Hofe. — Rückkehr nach Spanien. — Sein Leben als Privatmann. — Seine erste Vermählung.

Unter den Kaisern Valentinian I. und Gratian war es ein Spanier, der als General in römischen Diensten alle andern Officiere überragte; schon äusserlich durch die Hoheit und Würde seiner Erscheinung, noch mehr aber durch die Vorzüge seines Charakters und durch seine ausgezeichnete militärische Begabung, wie wir sie von nun an fast nur noch durch Germanen wie Bauto, Arbogast, Richomer, Stilicho vertreten finden[1].

Der Comes Theodosius war einer der letzten grossen Heerführer nicht germanischer Abkunft im römischen Reiche. Die schwierigsten strategischen Aufgaben wurden seiner Umsicht und Energie anvertraut. Er löste sie alle in der glücklichsten Weise. Britannien eroberte er gegen die wilden Stämme der Pikten und Skoten dem Reiche zurück. Die Piratenzüge der Sachsen beendete er durch einen glücklichen Schlag wenigstens für einige Zeit. In das alamanische Gebiet, welches immer neue Kriegsschwärme über den Rhein sandte, gelang ihm ein erfolgreicher Einfall. Aber seine glänzendste That wohl war die Niederwerfung der Empörung des maurischen Vasallenkönigs Firmus, freilich mit einer Härte, die

---

1) Pac. cap. VI. — Ammiani Marcellini rerum gestarum liber XXVII, c. 8, 3 (ed. v. *Gardthausen*). Symm. epist. lib. X, 1 p. 385 (ed. J. Phil. *Pareus*).

nur durch den Geist jener Zeit entschuldigt wird, und mit der uns allein die so umsichtige Verwaltung wieder aussöhnen kann, wie sie Theodosius von Sitifis, der Hauptstadt des östlichen Mauretaniens aus, zur Wiederherstellung der Ordnung und zur Heilung der Wunden des gänzlich zerrütteten Landes in der Folge ausübte [2]).

Aber gerade jetzt, während er die segensreichste Thätigkeit für die Provinzen Afrika und Mauretanien entfaltete, ereilte ihn sein Geschick. Theodosius hatte bald nach seiner Ankunft mit unbestechlicher und schonungsloser Gerechtigkeitsliebe eines der nichtswürdigsten Aussaugesysteme aufgedeckt, zu dem sich drei der höchsten Vertreter der corrupten römischen Beamtenwelt zusammengefunden hatten. Aber während zwei der Schuldigen, der Comes officiorum Remigius und der Commissar Palladius, dem ihnen drohenden schimpflichen Ende durch einen freiwilligen Tod zuvorgekommen waren und so ihr Verbrechen gesühnt hatten, war der schlimmste dieser Blutsauger, der Militärgouverneur von Afrika Romanus, der verdienten Strafe entgangen. Dass dieser und seine Partei am Hofe seitdem den Theodosius als Todfeind hasste und im Bunde mit den Neidern, die ja einem vom Erfolg so begünstigten Feldherrn nicht fehlen konnten, dessen Sturz plante, lässt sich schon der Natur der Sache nach mit grosser Wahrscheinlichkeit schliessen, wenn unsere Quellen hier auch nur einen dürftigen Anhalt geben [3]). Ein Ausbruch seines furchtbaren Jähzornes bereitete bald dem Kaiser Valentinian zu Bregetio in Pannonien (j. Comorn) ein jähes Ende (375). Seinem herben aber geraden Charakter gegenüber hatte sich die Intrigue gegen den verdientesten seiner Generale nicht hervorgewagt. Jetzt aber bot

---

2) Am glaubwürdigsten Amm. Marc. l. XXVII—XXIX; aber wichtig auch Pac. V., dem Sievers: Studien z. röm. Kaisergesch. p. 286, wie mir scheint, zu wenig Glauben beimisst. Claud. de III. consulatu Honorii Aug. v. 52 ff. und de IV. cons. Hon. v. 24 ff. bestätigt zum Theil dessen Angaben, obwohl seine Darstellung natürlich dichterisch ausgeschmückt ist. Vgl. noch Pauli Orosii historia lib. VII c, 33 für den Zug gegen Firmus und Symm. ep. X, 1 p. 385; X, 29 p, 400 und X, 64 p. 447. Die ausführl. Darstellung s. bei H. Richter: Das weströmische Reich p. 389 ff.

3) Oros. VII c. 33 p. 551 sagt: *„instimulante et obrepente invidia"*. cfr. Ambr. de ob. Theod. § 53.

ihr die Unselbständigkeit seines jugendlichen Sohnes und Nachfolgers Gratian einen um so günstigeren Boden. Theodosius wurde plötzlich verhaftet und eine Untersuchung gegen ihn eingeleitet. Leider berichtet keine Quelle über die Ursachen und die Einzelheiten dieses Ereignisses. Wir kennen nur den tragischen Schluss des Processes. Der Tod durch das Henkerbeil beendete noch in voller Blüthe eines der ruhmvollsten Leben im römischen Reich. Ein Anhänger des nicänischen Bekenntnisses hatte Theodosius wie Constantin erst in den letzten Lebenstagen die sündentilgende Taufe erhalten, und nach dem Glauben seiner Zeit dadurch der ewigen Seligkeit versichert und seiner Unschuld sich bewusst, empfing er ruhig und gefasst den Todesstreich[4]).

Diesen wegen eines so schmählichen Endes eben so sehr beklagten, wie wegen der rühmlichen Thaten seines Lebens gepriesenen General nun nennen uns die Geschichtsschreiber als den Vater des Kaisers Theodosius des Grossen.[5]) Gegenüber den ausführlichen Nachrichten über denselben kennen wir dagegen von der Mutter des Kaisers leider weiter nichts als den Namen Thermantia, der ausser durch Aur. Victor noch dadurch beglaubigt wird, dass er in der Familie öfters wiederkehrt[6]).

Zum Theil noch dürftiger fliessen die Quellen über die Geschwister des Kaisers. Es waren mehrere Brüder und eine Schwester. Indes nur einer der Brüder ist uns etwas näher bekannt. Es ist Honorius, welcher mit einer Spanierin Maria aus vornehmen Geschlechte vermählt war. Er starb noch vor dem Regierungsantritte seines Bruders und hinterliess zwei Töchter Thermantia und Serena. Ungleich berühmter als die ältere, die sich einem nicht näher bekannten General vermählte, ist Serena, welche von ihrem kaiserlichen Oheim adoptirt und nachher Ge-

4) Oros. VII c. 23.

5) Wenn in Victors epitome c. 48 angegeben ist, der Vater des Theod. habe Honorius geheissen, so beweist ausser dem Zeugniss des Pacatus, Symmachus, Orosius, Prosper noch unumstösslicher die Inschrift bei Orelli: Inscript. Latin. num. 1126, dass diese ganz allein stehende Abweichung sicher unrichtig ist. Die Vermuthungen, wie der Epitomator zu seiner merkwürdigen Angabe gekommen sei, sind ebenso vielartig wie unfruchtbar.

6) Vgl. Aur. Vict. c. 48. Eine Enkelin (Tochter des Honorius) und eine Urenkelin von ihr (Tochter der Serena und des Stilicho) führen gleichfalls diesen Namen.

mahlin des grossen Ministers und Feldherrn Stilicho wurde[7]. Auch die Schwester des Kaisers war vermählt, und es zeugt für die innige Liebe, welche Theodosius mit ihr verband, dass er, als sie starb, auch ihre verwaisten Kinder, wie die Töchter des Honorius zu sich nahm und wie seine eigenen erziehen liess[8]. Länger als diese, nämlich noch im Jahre 384, lebten einige ältere Brüder des Kaisers, denen Symmachus, der Stadtpräfekt von Rom, im Falle der kaiserlichen Erlaubniss das Decret zuzusenden beauftragt war, durch welches der Senat die Errichtung eines Reiterstandbildes ihres Vaters für dessen Verdienste um Britannien und Afrika angeordnet hatte[9]. Von sonstigen Verwandten des Kaisers, deren Aur. Victor gedenkt[10], wird näher nur ein Oheim erwähnt, Namens Eucherius, ein Bruder seines Vaters, den Theodosius selbst wie seinen Vater ehrte und im J. 381 durch das Consulat, die höchste Würde nach der kaiserlichen, auszeichnete[11].

Schon der Comes Theodosius, der Vater des Kaisers, war wahrscheinlich aus Cauca[12]. Wenigstens war er hier ansässig, und von seinem Sohne Theodosius berichten es Zosimus und Idacius[13] bestimmt, dass diese kleine spanische Landstadt sein Ge-

---

7) Diese Angaben werden belegt durch Zosimus l. IV c. 57 u. l. V, 4. Claud. Laus Serenae v. 69; ibid. 104 ff.; ibid. 117 ff.; ibid. 186. Frg. Hist. Graec. ed. Müller IV. p. 58.

8) Aur. Vict. c. 48.

9) Symm. ep. X, 64 p. 447. Vielleicht waren es nur Halbbrüder des Theod. aus einer ersten Ehe seines Vaters, die auch nach 379 in Spanien blieben.

10) Auc. Vict. epit. c. 48.

11) Der Name folgt aus Themistii orat. XVI. p. 249 in Verbindung mit den Consularverzeichnissen für das J. 381 u. mit Zos. V, 2 wo θεῖος wohl für Gross-Oheim stehen kann. Ganz unbezweifelt ist die Schlussfolgerung allerdings nicht. Vgl. noch Aur. Vict. c. 48 und Pac. c. XLI. Der im Codex Theodosianus: L. X, 20, 9 (ed. G. Hänel Bonn. 1842) erwähnte Eucherius, der 380 wahrscheinlich Proconsul von Afrika war, könnte wohl mit dem genannten identisch sein.

12) Zos. IV, 24. Idac. chron. I. Damit stimmt überein, wenn Soz. l. VII c. 2 den Theod. aus der Nähe der Pyrenäen gebürtig nennt.

13) *Cauca* nach Zos. IV, 24 in *Καλλέγια* nach Idac. chron. in *Gallaecia* (inschriftl. auch *Callaecia* genannt, vgl. Corp. Inscript. Latin. Vol. II n. 2422) lag genauer bestimmt im Gau der Vaccäer (cfr. Plin. hist. nat. 3, 3, 26. Ptolem. 2, 6, 50. Appian. Iber. 51, 89) unfern von Segovia, am Eresma, einem linken Nebenflusse des Durius (j. Duero) und gehörte zum Gerichtsbezirk von Clunia. Heute wird seine Lage

burtsort war[14]. Das Geschlecht, dem er entstammte, gehörte zu den edelsten Spaniens[15], dessen Ansehen besonders durch die ruhmvollen Thaten seines Vaters vermehrt wurde[16]. Wenn Themistius, Victor und Claudian[17] den Stammbaum des Theodosius über drei Jahrhunderte hinweg an den seines Landsmannes, des grossen Ulpianers Trajan anknüpfen, so beweist schon Pacatus[18], welcher, obgleich Lobredner, bei diesem Punkte nichts anzugeben weiss, als dass Theodosius aus Spanien stamme, ebenso wie Trajan und Hadrian, dass dies auf Kosten der Wahrheit, um dem Kaiser zu schmeicheln, geschehen ist. Noch entscheidender widerlegen diese Angaben die Inschriften und Münzen aus der Zeit des Theodosius, bei denen sich niemals ein anderer Zusatz zu seinem Namen findet als Flavius, ein Beiname, der seit Constantin von den Kaisern wie eine Art Titel angenommen zu werden pflegte[19].

Wenngleich es im Allgemeinen nicht von besonderem Belang sein mag, so ist es für die monographische Darstellung doch zu beklagen, dass sich der Tag, an welchem Theodosius geboren ist,

---

durch den unbedeutenden Ort Coca bezeichnet. Cfr. Geogr. Rav. 4, 44, p. 312. 21. — Itiner. p. 435, 4.

14) Diese Angabe verdient ungleich mehr Glauben als die in Marcellini comitis chronicon angeführte, der zufolge Theod. aus Italica bei Sevilla, der Geburtsstadt Trajans, sein soll. Denn einmal ist Idacius selbst Spanier und sogar ebenfalls aus Gallätien, aus der kleinen Stadt Lemica, nur etwa 30 Meilen von Cauca entfernt. Dann aber wäre es auch merkwürdig, dass sich die übrigen Geschichtsschreiber, besonders die Lobredner des Kaisers, eine derartige Beziehung zu Trajan hätten entgehen lassen, wenn sie nicht der Begründung entbehrte, da sie sonst mit einer gewissen Vorliebe Aehnlichkeiten zwischen Theodosius und Trajan aufzufinden bemüht sind. Vgl. z. B. Oros. VII, c. 34.

15) Sozom. VII, 2. Theodor. l. V. c. 5. — Pac. c. V u. c. XXXI.

16) Symm. ep. X, 29.

17) Them. or. XVI, p. 250. *Ὁ σὸς πρόγονος*; Id. or. XIX, p. 279 *ἀλλ' οὐ Τραϊανόν γε οὐδὲ Μάρκον οὐδὲ Ἀντωνῖνον, τοὺς σοὺς πολίτας καὶ ἀρχηγέτας.* — Aur. Vict. c. 48 originem a Trajano principe trahens. Claud. III. cons. Hon. v. 190. — IV. cons. Hon. v. 19. *Ulpia progenies.* VI. cons. Hon. v. 334.

18) Pac. c. IV. Haec (Hispania) Trajanum illum, haec deinceps Hadrianum misit imperio, huic te debet imperium.

19) Corp. inscript. Lat. Vol. II. n. 483; Vol. III n. 19; Vol. V. n. 3332 und n. 8058 (TEUD[O]SIO) etc. — Ferner: Vol. VI. n. 1185 und n. 1186 (FL. THEODOSIO). Für die Münzen vgl. H. Cohen. Descript. hist. des Monnais. Tom. VI p. 451 ff. Dazu Taf. XVI.

bisher in keiner Weise bestimmen lässt[20]. Selbst für das Jahr seiner Geburt sind wir einigermassen in Verlegenheit, da es nur durch Rückschlüsse aus Angaben über sein Alter festgesetzt werden kann. Indes ist die Annahme im Ganzen wohl gesichert, nach welcher Theodosius im J. 346 geboren ist[21].

Seine Jugendjahre bis zum angehenden Jünglingsalter verlebte er in dem heimathlichen Spanien. Dass bei seiner Erziehung nicht gerade auf eine gelehrte Bildung gesehen wurde, erfahren wir von Aur. Victor. Ein gesunder Verstand aber

---

20) Den einzigen leider nicht genügenden Anhalt bieten Cod. Theod. VI, 29, 6 vom 3. Febr. 381, wo verordnet wird, dass die Abtheilungschefs des Corps der Feldjäger (principes officiorum agentium in rebus) und die kaiserlichen Visitationscommissäre (curiosi) am Geburtstage des Kaisers in die Provinzen auf 1 Jahr abgehen sollen, und Cod. Theod. XV, 5, 2 v. 20. Mai 386, durch welches den Richtern der Besuch der Theater und öffentlichen Spiele untersagt wird ausser am Tage der Geburt und des Regierungsantritts des Kaisers.

21) Diese Annahme stützt sich in erster Linie auf Aur. Vict. c. 48, welcher angibt, dass Theod. bei seinem Regierungsantritt 33 Jahre gewesen sei. Damit stimmt dann vollkommen, wenn ihn Rufin lib. II c. 14 im J. 379 *virum annis maturum*, Pac. c. III am Schl. *cui aetas integra contigisset* (Id. c. VII sagt: *cum ductam esse rationem ipsorum etiam videamus annorum*, näml. bei der Wahl des Theod.) Prosp. Aquit. chron. I *probatae aetatis virum* nennt. Ebenso steht im vollkommenen Einklange die zweite Angabe bei Vict. c. 48 a. Schl., wonach er *an.um agens quinquagesimum*, starb (395). Denn Vict. theilt mit vielen andern Quellen die Ungenauigkeit, die Regierungsdauer des Theod. auf 17 statt auf 16 Jahre anzugeben. Wenn Amm. Marc. 29, 6, 15 den Theod. im J. 374 bei seinem ersten Siege noch einen Milchbart *(prima etiam lanugine juvenis)* nennt, so sehe ich darin nur einen Ausdruck, der ihm im Hinblick auf die eines alten erprobten Feldherrn würdige That entfällt und der in diesem Sinne im Munde des alten Soldaten recht wohl auch noch auf den 28jähr. Theod. passt, während an einen 17- oder 18jähr. Sarmatenbesieger gewiss nicht gedacht werden darf. Dagegen weichen direct von dieser Zeitbestimmung ab: Socr. V, 26; Sozom. VIII, 1, u. Philost. l. XI c. 2 (ed. W. Reading Cambridge. 1720), welche das Alter des Kaisers bei seinem Tode auf 60, der letztere sogar auf 65 Jahre angeben, wonach er also 335 oder schon 330 geboren wäre. Die histor. Unwahrscheinlichkeit dieser Angabe ergibt sich aus der Ueberlegung, dass dann der Kaiser sich im Alter von 53 oder gar 58 Jahren noch einmal vermählt hätte und dass der Vater desselben bei seiner Hinrichtung bereits ein Greis von nahezu oder über 70 Jahren gewesen sein müsste.

und Interesse auch an geistigen Dingen war ihm nicht versagt[22]. Unter den günstigsten Bedingungen indes war es dem jungen vornehmen Spanier vergönnt, sich zu seinem eigentlichen Lebensberuf, zu dem des Soldaten auszubilden. Hier hatte er in der Person seines eigenen Vaters den vorzüglichsten Lehrer, und wir finden in der That schon 367 auf jener Expedition des Comes Theodosius gegen die Pikten und Skoten den jugendlichen Sohn als tapfern Mitkämpfer desselben[23]. Unter Fellzelten zugebrachte Winter, heisse Kriegssommer, im Kampf und auf Wache verlebte Tage und Nächte, zu Land und zu Wasser durchgemachte schwere Kämpfe füllten nach der Schilderung des Pacatus die folgenden Jahre des Theodosius aus[24] und gaben ihm Gelegenheit, seine kriegerische Ausbildung zu vervollständigen.

Eine auffallend rasche Beförderung kann nicht Wunder nehmen, wo neben persönlicher Tüchtigkeit und einer glänzenden Erscheinung[25] die hohe Stellung seines Vaters und die Gunst, in welcher dieser bei Valentinian I. stand, dem jungen Offizier zur vorzüglichen Empfehlung gereichten. So finden wir denn schon um das Jahr 374 den noch nicht Dreissigjährigen mit dem selbständigen Commando von Obermösien betraut. Indes er rechtfertigte sehr bald das kaiserliche Vertrauen aufs glänzendste und zeigte, dass er trotz seiner Jugend nicht unverdient einen so wichtigen Posten bekleidete.

Nicht lange vorher war von Marcellian, dem Commandeur in der pannonischen Uferlandschaft, eines jener Verbrechen verübt worden, von denen man nicht weiss, ob sie mehr wegen der grenzenlosen Kurzsichtigkeit oder wegen der abscheulichen Ehrlosigkeit, die sich in ihnen offenbart, verachtet werden müssen. Der Quadenkönig Gabinius, welcher arglos einer Einladung des treulosen Römers über die Donau gefolgt war, war meuchlerisch an dessen Tafel ermordet worden, während die Provinz wegen der afrikanischen Expedition gegen Firmus von Truppen fast entblöst war. Die Folge war natürlich einer jener verheerenden Barbaren-

22) vgl. Aur. Vict. c. 48.

23) Pac. c. VIII.

24) Ibid. Der Lobredner schmückt natürlich die Thatsachen aus. Die Kriegstüchtigkeit aber, die allgemein an Theod. als Kaiser gerühmt wird, hat er sich sicher nicht im trägen Garnisonsleben erworben.

25) Pac. c. III; Them. XIV, 222. Id. XIX p. 283—84.

einfälle, unter denen die römischen Grenzprovinzen so unendlich litten, in diesem Falle doppelt schrecklich wegen der Wuth des aufs äusserste erbitterten Quadenvolkes und wegen der Feigheit, mit welcher nun Marcellian die unglücklichen Provinzialen ihrem Geschick überliess.

Die Hoffnung eines ähnlichen Erfolges reizte damals auch die Sarmaten zu Einfällen, und während einer ihrer Stämme sich den in Pannonien hausenden Quaden anschloss, brachen andere, welche Ammian *„die Freien“* nennt, in Mösien ein, um dieser Provinz ein gleiches Schicksal zu bereiten. — Theodosius hatte nur eine geringe Truppenmacht zur Verfügung, aber er besass die militärischen Eigenschaften, um auch mit geringen Mitteln viel auszurichten; Umsicht und Entschlossenheit. Wiederholt warf er die sarmatischen Kriegsschwärme zurück und brachte ihnen grosse Verluste bei. Ein Zug, welcher so oft hervortritt, wo rohe Völker sich unerwartet einer überlegenen Intelligenz gegenübersehen, war auch die Folge dieser glücklichen Treffen. Die stürmische Tapferkeit der wilden Schaaren schlug plötzlich um. Ein nicht zu überwindendes Gefühl der Unsicherheit und Verzagtheit legte sich mit einemmale auf diese sonst so furchtlosen Gemüther. Sie liessen, und ebenso die Quaden, bei denen die gleiche Stimmung Platz gegriffen zu haben scheint, nicht nur von jedem weiteren Angriff ab, sondern baten auch, als der Kaiser Valentinian im Frühjahr 375 selbst in Pannonien ankam, in mehr als demüthiger Weise um Frieden[26].

Doppelt glänzend trat dieser ausgezeichnete Erfolg des Dux von Mösien gegenüber der elenden Haltung des Gouverneurs von Pannonien hervor und diente dazu, seinen Namen allgemein bekannt und beliebt zu machen.

Wie indes der Regierungswechsel, welchen der kurz darauf eintretende Tod Valentinians I. veranlasste, für das Schicksal seines Vaters so verhängnissvoll wurde, so hatte er auch für Theodosius selbst die nachtheiligsten Folgen. Auch auf seinen aufblühenden Ruhm sah die Partei, welche seinen Vater gestürzt hatte, mit scheelen Augen. Nachdem der Comes Theodosius aus

---

26) Vgl. Amm. XXIX, 6, 15. Kürzer auch Zos. IV, 16 und erwähnt bei Them. Or. XV, 242. Vgl. dazu H. Richter p. 403 ff. besonders auch für das Verhältniss der beiden sarmat. Stämme zu einander.

dem Wege geräumt war, sollte auch der Sohn in seinen Sturz verwickelt werden, da er das Verbrechen des Vaters theilte, sich vor allen übrigen auszeichnen zu wollen [27]). Theodosius bemerkte noch zeitig genug die veränderte Stimmung gegen sich am Hofe. Zwar konnte er mit ruhigem Gewissen einer Untersuchung entgegensehen, aber das Beispiel seines unglücklichen Vaters bewies ihm aufs nachdrücklichste, ein wie unzureichender Schutz Unschuld allein der Verläumdung gegenüber sei. Deshalb zog er es vor, freiwillig aus dem Staatsdienste zu scheiden und sich in die Verborgenheit seiner Heimath zurückzuziehen, bis eine günstigere Gelegenheit ihm wieder hervorzutreten erlaubte [28]).

So finden wir ihn um das Jahr 376 wieder in Spanien, wo er als Privatmann abwechselnd auf seinen Gütern und in den benachbarten Städten lebte. Seine Zeit, so schildert Pacatus, füllte er aus, indem er, der Meister in der Kriegskunst, nun auch in der Civilverwaltung Erfahrungen sammelte. Seinen städtischen Aufenthalt, wahrscheinlich während der Winterszeit, benutzte er zugleich, sich Leute jedes Standes durch alle möglichen Wohlthaten zu verbinden, während er, um Körper und Geist frisch zu erhalten, auf seinen Gütern das thätige Stillleben eines einfachen Grundbesitzers führte [29]).

Diese regelmässige Thätigkeit, welcher er eine rasch zunehmende Beliebtheit auch bei seinen Landsleuten, wie eine Vermehrung seiner Einkünfte verdankte, wurde auf kurze Zeit durch seine Vermählung mit Aelia Flaccilla [30]) unterbrochen, der Tochter eines

---

27) Ambr. de obit. Theod. § 53 p. 1213 '*quando insidiabantur ejus saluti, qui patrem ejus triumphatorem occiderant*'; Theod. V, 5 *καὶ τούτου χάριν* (wegen seiner persönlichen Tüchtigkeit und seines Ruhmes) *ὑπὸ τοῦ φθόνου τῶν ὁμοτίμων βαλλόμενος*. Nicephori histor. eccles. XII, 1 p. 222 b. und Ambros. vita graeca 8 sind nur aus Theodoret ausgeschrieben.

28) Pac. c. IX; Theodor. V, 5; Niceph. XII, 1 p. 222.

29) Pac. c. IX; Vgl. H. Richter p. 408.

30) So AELFLACCILLAAVG (Aelia Flaccilla Augusta) wird sie stets auf den Münzen genannt cfr. Cohen. Tom. VI p. 462, Taf. XVI. Ebenso nennen sie richtig: Ambr. de obit. Theod. § 40 p. 1209; Claud. de nupt. Hon. et Mar. v. 43; Id. Laus Ser. v. 69 und v. 137. — Von den Griechen ist der Name etwas für die griechische Zunge geändert in *Φλακίλλα*: Chron. Alexandr. z. J. 385 oder *Πλακίλλα*: Socrat., Sozom., Theodor., Zosimus, Theophanes, Cedren, Nicephorus. Daneben findet sich, aber

vornehmen spanischen Geschlechtes und, wie er selbst und seine Vorfahren, der nicänischen Lehre eifrig zugethan [31]). Von ihrer Familie ist uns Niemand als ihr Vater Antonius bekannt, welchen der Schwiegersohn nachmals als Kaiser mit derselben Auszeichnung ehrte, wie seinen Oheim, indem er ihm für das Jahr 382 das Consulat übertrug [32]). Zwei Kinder wurden dem Theodosius von seiner Gemahlin in Spanien geboren [33]). Aber wohl nur den Erstgeborenen Arkadius konnte die Wärterin dem glücklichen Vater in die Arme legen. Als dagegen seine Tochter Pulcheria das Licht der Welt erblickte, weilte der tapfere Mann wahrscheinlich schon wieder im fernen Osten an den Ufern der Donau, um eine der furchtbarsten Gefahren zu beschwören, welche je das römische Reich bedroht hatten.

---

durchaus unrichtig, in späten Quellen *Πλακίδια*: Nicephori chronographia; Malal. Chronogr; wie es scheint in Verwechslung des Namens mit dem der geschichtlich viel bekannteren *Γάλλα Πλακίδια,* der Tochter des Theod. aus zweiter Ehe. Ob Flaccilla, wie der Zusatz AEL. anzudeuten scheint, aus der gens Aelia stammte, welcher Hadrian angehörte, lässt sich nicht näher nachweisen. Vielleicht erklärt sich durch diese Verbindung die angebliche Abstammung des Theodosius von Trajan und Hadrian. S. Anm. 17.

31) Wenn Socr. VI, 23 in seiner Angabe über das Alter des Arcadius genau ist, so muss die Vermählung noch Ende 376 oder wenigstens Anfang 377 stattgefunden haben. Dies ist auch am wahrscheinlichsten. Denn sie vor das Jahr 367 zu setzen, ist wegen des damals noch sehr jugendlichen Alters des Theodosius nicht thunlich. Da derselbe ferner zwischen den J. 367 und 376 jedenfalls nicht wieder in Spanien gewesen ist, kann man auch an diese Zeit nicht denken. Sie aber viel später zu setzen, verbietet Claud. Laus. Ser. v. 111—113 und Niceph. h. eccl. XI, 33.

32) Dies folgt aus derselben Stelle des Them. or. XVI p. 249, aus welcher sich schliessen lässt, dass Eucherius der Oheim des Theod. ist. S. Anmerk. 10 und vgl. Tillemont: hist. des Emp. Rom. Tom. V Note IV sur Théodose.

33) Aus Claud. Laus. v. 111 ff. folgt, dass Theod. bereits mehrere Kinder hatte, als er zur Regierung gelangte und dass er dieselben aus Spanien nachkommen liess. Die Verse lauten:

Denique cum rerum summas electus habenas
Susciperet, non ante suis impendit amorem
Pignoribus, quam te (Serenam) pariter fidamque sororem
Litus ad Eoum terris acciret Iberis.

Es können dies nur Arcadius und Pulcheria gewesen sein, da

Zweites Kapitel.

Die Folgen der Schlacht bei Hadrianopel. — Theodosius zurückberufen und als Oberbefehlshaber gegen die Barbaren geschickt. — Er besiegt die Sarmaten. Seine Ernennung durch Gratian zum Augustus.

Etwa um dieselbe Zeit oder noch etwas früher, als Theodosius das Loos einer freiwilligen Verbannung gewählt hatte, war vom fernen Osten her der Sturm der hunnischen Wanderung gegen den Westen losgebrochen. Unaufhaltsam riss er die Völker, auf die er stiess, in seinen Wirbeln mit fort, oder jagte sie vor sich her, und von seiner unwiderstehlichen Gewalt getrieben brandete die Völkerfluth in mächtigen Wanderzügen wie in gewaltigen Wogen gegen die morschen Schranken des römischen Reiches. Einem der mächtigsten dieser Völker, dem der Westgothen, hatten sich auf seine Bitten diese Schranken freiwillig geöffnet; und wohl hätte die jugendfrische Naturkraft dieser Germanen als ein tarker und sicherer Schutz dem altersschwachen Reiche zum grössten Nutzen gereichen können. Allein auch hier war es die Nichtswürdigkeit des römischen Beamtenthums, welche diese Hoffnung in das schlimmste Gegentheil verwandelt, die friedliche Gesinnung der Aufgenommenen in gährende Erbitterung verkehrt, die besten Hüter des Reiches zu den furchtbarsten Angreifern gemacht hatte. Gegen die unerträglichen Bedrückungen dieser Blutsauger hatten plötzlich die Gothen wieder zu den treuen Waffen gegriffen, welche ihre Schlauheit den von Habsucht verblendeten Römern abgewonnen hatte. Mächtige Ostgothenschwärme hatten sich jetzt mit ihnen vereinigt. Ihrem zum äussersten gereizten Grimme war Valens, der Augustus des Orients, bei Hadrianopel mit seiner Macht erlegen.

Ungehemmt hatte sich nun die mächtige Völkerwoge, die Westgothen unter dem genialen Fritigernes, die Ostgothen unter ihren Führern Alatheus und Safrax, über die östlichen Provinzen ergossen. Bis zu den Thoren Constantinopels drangen in den Tagen nach der Schlacht die truppweise herumschwärmenden und plündernden Barbaren. Mehrere Ausfälle, zu denen Domnica, die Gemahlin des gebliebenen Kaisers, die Bürger mit Hülfe von Sold-

---

Flaccilla ausserdem nur noch dem Honorius das Leben schenkte. Greg. Nyss. de fun. Plac. oratio.

zahlungen bewog, vor allem aber die mit hunnischer Wildheit ausgeführten Reiterangriffe einer Schaar fast nackter Sarazenen, welche Valens aus dem Orient mitgebracht hatte, verscheuchte dann die kecken Feinde wenigstens aus der Nähe der Hauptstadt[1]). Schlimmer fast als diese auf dem platten Lande hausten unterdes die Reste des oströmischen Heeres in den festen Städten Thraciens und Macedoniens, hinter deren Mauern sie sich allein sicher fühlten. Gratian, der jugendliche Beherrscher Westroms, war herbeigeeilt. Aber er war zu spät gekommen, um durch seine Hülfe die gewaltige Katastrophe abwenden zu können. Nun stand er in Pannonien machtlos dem entfesselten Sturme gegenüber. Das Drangvolle seiner Lage wurde noch durch die Nachrichten aus dem Abendlande vermehrt, nach denen die Alamannen über den Rhein nach Gallien einzubrechen und so seinem Reichstheil dasselbe Schicksal zu bringen drohten, welches die Gothen jetzt den östlichen Ländern bereiteten[2]).

So war das Bild, welches der römische Osten in der zweiten Hälfte des Jahres 378 darbot, in seiner Trostlosigkeit die dunkeln Zeiten des römischen Kaiserthums unter Decius und seinen Nachfolgern noch überbietend. Inmitten dieser verzweiflungsvollen Zustände und unter dem Drange der Noth nun war es, wo keine jener Verdächtigungen, die einst der Neid erfunden hatte, den von allen Seiten bedrängten Gratian länger zurückzuhalten vermochte, dem Reiche die erprobte Kraft eines Mannes zurückzugeben, über dessen Verdienste und militärische Tüchtigkeit nur eine Stimme war. Theodosius wurde aus Spanien zurückberufen. Bereits in den letzten Monaten des Jahres 378 finden wir ihn wieder an der Donau, in der Nähe der Gegend seines ersten Sieges, im Felde. Gratian hatte ihm bei seiner Ankunft ein Zeichen seines völligen Vertrauens gegeben, indem er den Oberbefehl über die von ihm zusammengezogenen Truppen an ihn übertrug. Demgegenüber konnte Theodosius keinen andern Gedanken ha-

---

1) Amm. XXXI, 16, 5; Socr. VII, 1; Theophanis chronographia Bd. I p. 103.

2) Vgl. Soz. VII, 2; Niceph. hist. eccl. XII, 1; Pac. c. XI. Für die hier berührten Ereignisse im Allgemeinen vgl. Jordanis: de Getarum sive Gothorum origine et rebus gestis c. XXIV—XXVI. Zos. IV, c. 20—24. — Amm. XXXI, 3 ff. Ausführlich dargestellt bei H. Richter p. 453 ff.

ben, als so bald wie möglich zu zeigen, dass er dieses Vertrauens würdig sei.

Es waren seine alten Gegner, die Sarmaten, welche ihm auch jetzt wieder die erste Gelegenheit boten, seine Kriegstüchtigkeit in glänzender Weise zu zeigen. Auch sie waren durch den von Osten kommenden und sich immer weiter fortpflanzenden Stoss der Völkerwanderung aus ihren alten Sitzen aufgescheucht worden[3]) und hatten, diesmal widerstandslos, die Donau überschritten, um, wie alle diese Völkerschaften, zunächst plündernd die nächsten römischen Landschaften zu durchschweifen, bevor sie zu dauernder Niederlassung von dem Boden selbst Besitz ergriffen. Ihnen galt der unerwartete Angriff des Theodosius gegen Ende des Jahres 378. Durch eine geschickte Aufstellung ersetzte er, was ihm an Anzahl und Tüchtigkeit der Truppen abging. Sein Beispiel feuerte auch den letzten Soldaten an. Die Sarmaten erlitten eine entscheidende Niederlage. Zusammengedrängt hieben sie selbst aufeinander los. Eine grosse Zahl wurde niedergemacht. Der Rest suchte in bestürzter Flucht über die Donau zu entkommen[4]).

So war ein Erfolg errungen, der zwar die Lage der Dinge an sich nur wenig änderte, denn nach wie vor blieben die Gothen und der Schwarm der kleineren Völker im ungestörten Besitz der

---

3) Nach Amm. XXI c. 4 durch den Ostgothenherzog Athanarich, welcher in dem „Caucaland" genannten Theile des karpath. Hochgebirges mit den Seinen Zuflucht suchte.

4) Ich bin mir sehr wohl bewusst, dass man gegen den sichern Ton der Darstellung, soweit sie diesen Sarmatensieg betrifft, mit Recht Einwendungen machen kann. Er stützt sich wesentlich nur auf Theod. V, 4 und dessen späteren Ausschreiber Niceph. h. eccl. XII, 1, 222c., und Baronius in seinen Annalen z. J. 379, *Gibbon*: *Geschichte des Verfalls und Untergangs des römischen Reiches. Th.* 6 *p.* 398 (übersetzt von G. Schreiter 1790), v. Wietersheim IV p. 116 halten ihn in diesem Jahre oder überhaupt für unhistorisch. H. Richter bekämpft zwar diese Ansicht sehr energisch, s. B. II, c. 4 Note 26, deutet indes die schon von dem sorgfältigen Tillem. Note XIII sur Grat. beigebrachten bezüglichen Stellen bei Themist. Or. XIV. p. 224 und Pac c. X, wie mir scheint, doch zu sicher auf den von Theodosius erwähnten Sieg. Immerhin können wenigstens die betreffenden Stellen, vgl. dazu noch: Synesius de regno p. 5 (ed. Petavius 1633), in diesem Sinne bezogen werden, und das Stillschweigen der übrigen Quellen kann bei der innern Glaubwürdigkeit des Ereignisses nicht massgebend sein.

occupierten Provinzen, der aber von grösster Bedeutung war als der erste Lichtblick in dem völligen Dunkel der damaligen römischen Zustände und vor allem als das entscheidende Moment für die Erwägungen und Entschlüsse Gratians. Theodosius verfolgte seinen Sieg vorläufig nicht weiter. Schon die Minderzahl seiner Truppen und die sehr vorgerückte Jahreszeit musste ihn von grösseren Operationen für jetzt abhalten. Er liess seine Truppen in den benachbarten Städten Winterquartiere beziehen. Er selbst aber versagte sich die Genugthuung nicht, in eigener Person dem Kaiser die Botschaft des von ihm errungenen Sieges zu überbringen. Es zeugt von der völligen Hoffnungslosigkeit, in welcher man sich am kaiserlichen Hoflager zu Sirmium befand, dass Theodosius für seinen Siegesbericht hier zunächst keinen Glauben finden konnte. Vielmehr suchten seine Neider sogar den Argwohn zu erregen, er sei feige geflohen und habe sein Heer im Stich gelassen; ein Beweis, wessen der erbärmliche Sinn dieser Höflinge selbst fähig war. Aber diesmal hielt ihnen ihr Gegner unerschütterlich Stand. Entrüstet forderte er vom Kaiser, durch eine Commission an Ort und Stelle den Thatbestand feststellen zu lassen, während er selbst bis zu deren Zurückkunft im kaiserlichen Hoflager verblieb. Seine Rechtfertigung war so glänzend, wie er sie nur verlangen konnte. Die zurückkehrenden Boten erzählten von Tausenden erschlagener Barbaren, von deren Körpern und Waffen sie das Schlachtfeld bedeckt gefunden hätten [5]).

Da erkannte Gratian, dass in Theodosius ein Augustus für den römischen Orient gefunden sei, wie er ihn seit dem Tode seines Oheims Valens vergeblich gesucht hatte, um der zu schweren Bürde der Verwaltung und Vertheidigung des gesammten Reiches ledig zu werden. Er war edel genug, zum Besten des Reiches die persönliche Beschämung nicht zu scheuen, welche doch gewiss damit verbunden war, als er dem, welchen er bisher verkannt hatte, nun als dem Tüchtigsten und Würdigsten öffentlich zu Sirmium den kaiserlichen Purpur anbot [6]). Pacatus versichert uns, dass sich Theodosius lange und nicht blos zum Scheine ge-

5) Auch hier stützt sich unsere Darstellung auf die oben angeführten Stellen bei Theodor. und Niceph. und unterliegt daher derselben Entscheidung, die man über den Bericht von dem Siege des Theodosius fällen will.

6) Pac. c. XI *publice et in comitio.*

weigert habe, die schimmernde Würde anzunehmen, und begreiflich genug kann eine derartige Weigerung bei der damaligen Bedrängniss des Orients erscheinen, wo die Perlenbinde, das Abzeichen der Imperatoren, eher mit einer Dornenkrone zu vergleichen war als mit einem kaiserlichen Diadem[7]. Aber mag Theodosius auch wirklich ernstlich geschwankt haben, das Bewusstsein seiner Fähigkeiten, sein Kraftgefühl und sein hochstrebender Sinn konnten dieses Schwanken endlich doch nur nach einer Seite entscheiden und nach dieser entschieden sie es in der That.

Er nahm auf wiederholtes Bitten und Drängen Gratians die dargebotene Würde an.

Am 19. Januar 379 erfolgte zu Sirmium in Pannonien seine feierliche Proclamierung zum Augustus des Orients[8]. Der Senat von Constantinopel beeilte sich gleichfalls die Wahl des neuen Herrschers anzuerkennen[9].

Die Theilung des Reiches beliess Gratian dem neuen Mitregenten gegenüber im wesentlichen so, wie sie bereits unter Valens bestanden hatte, indem Theodosius dessen ganzen Reichstheil, somit, ausser Aegypten und den Landschaften der mittelmeerischen Ostküste, ganz Kleinasien und in Europa die Diöcese Thracien (das

---

7) Ibid. . Vgl. auch Claud. IV. cons. Hon. v. 45—48; Ambros. de obit. Theod. p. 1213.

8) Tag und Ort bei Idac. Fast.; Marcell. chron. z. J. 379. Der Ort allein ausserdem bei Soz. VII, 2; Oros. VII, 34; Niceph. h. eccl. XII, 1, 224; die ausführliche Zeitangabe bei Socr. V, 2 weicht nur im Datum ab, indem hier der 16. Januar als der Tag der Ernennung bezeichnet wird. Diese Angabe lässt sich mit der ersteren recht wohl vereinigen, wenn man annimmt, dass am 16. Januar im Consistorium Gratians die officielle Ernennung vollzogen und urkundlich ausgefertigt wurde, welcher dann am 19. die grosse Ceremonie der Inthronisierung und die öffentliche Ausrufung folgte. Idac. Fast. z. J. 383 macht dies noch wahrscheinlicher, indem er für die Ernennung des Theodius den 19., für die des Arcadius (383) dagegen den 16. Januar angibt, welche letztere doch sicher zugleich mit der Feier des Regierungsantritts seines Vaters stattfand. Das für die Anfangsjahre des Theod. unzuverlässige Chron. Alex. setzt die Ernennung auf den 24. Nov. 378.

9) Dies geht aus Pac. c. VII. hervor. Auf diese einfache Formalität geht es jedenfalls auch zurück, wenn Malal. chronog. XIII, p. 344 von einer Ernennung des Theodosius durch den Senat und Cedr. Comp. hist. p. 550 von einer byzant. Gesandtschaft nach Pannonien spricht, um einen Kaiser zu fordern.

heutige Rumelien bis zum Karassu und Bulgarien) erhielt, von den Römern als Präfektur des Orients zusammengefasst. Ausserdem überliess ihm Gratian von der zum Westreiche gehörigen Präfektur Illyrien die Diöcesen Macedonien und Dacien (das heut. Serbien und die Landschaften der griechischen Halbinsel), welche für ihn unter den gegenwärtigen Verhältnissen ebenso unhaltbar, wie für Theodosius als Ausgangspunkt aller Operationen unentbehrlich waren[10]).

So konnte also nun der geängstigte Orient wieder zu einem geheiligten Oberhaupte aufschauen. Noch nicht sechs Monate zwar waren seit dem Unglückstage verflossen, an dem Valents im Getümmel der Schlacht verschwand; und doch, welches Mass von Elend und Leiden für jene Länder umschloss diese kurze Spanne Zeit. [11]) Wäre in solchem Drangsal auch ein dem Volke völlig unbekannter Führer mit dem Purpur bekleidet worden, er würde die Hoffnung belebt und ein ungeheucheltes Entgegenkommen gefunden haben. Wie viel mehr aber dieser allbeliebte Spanier, von dessen Thaten man sich im Volke mit Freude und Stolz erzählte, dessen Vorzüge man schon vor Jahren der Krone würdig gehalten hatte. [12])

Und wer damals den neuen Augustus sah, dem schien in der That schon die äussere Erscheinung den Herrscher anzuzeigen. Theodosius hatte von seinem Vater den hohen Wuchs geerbt, welchen ein schönes Ebenmass der Glieder und eine edle würdevolle Haltung zu imponierendster Geltung brachte. Dichtes blondes Haar umrahmte ein Gesicht mit gewinnendem Ausdruck, dem aber

10) Theodor. V, 6; Philost. X, 17; Prosp. Aqu. chron.; Marc. chron. Rufin. II, 14 p. 256; Jordan. de reb. G. c. XXVII. p. 104 sagen allgemein nur: Theodosius bekam „den Reichstheil des Valens" oder „den Orient". Zos. IV, 24 und Oros. VII, 34: „den Orient und Thracien". Sozom. VII, 4: „Den Orient und Illyrien". Dass ein östliches und westliches Illyrien von jetzt an unterschieden werden muss, beweist zwar der wirkliche Besitzstand der nächsten Zeit; indes ebenso wenig streng wie die Grenzen, lässt es sich bestimmen, ob eine dauernde und völlige Abtrennung schon 379 im Sinne Gratians lag. Vgl. Tillem. sur Grat. not. 14.

11) Vgl. Ambros. de officiis ministrorum l. II c. XV; Gregorii Theologi (vulgo Nazianzeni) opera. Tom. I. Orat. XXII, 2A.

12) Socr. V, 2; Soz. VII, 2; Pac. c. VII.

ein mächtiges Augenpaar über einer feinen leichtgebogenen Nase zugleich das gebietende Ansehen des Herrschers verlieh.

Auf diesem Gesichte lag noch die gesunde Frische einer ungebrochenen Jugend, und die ganze Erscheinung hob sich in der ersten Vollkraft des Mannesalters. [13]).

Wohl konnte daher die Freude über die Erhebung desselben eine allgemeine sein [14]); und drängte sich vielleicht auch hin und wieder den Oströmern der Gedanke auf, dass mit diesem Kaiser auch der Christus der Nicäner in Constantinopel einziehen werde, so trat diese Besorgniss vor der augenblicklichen Noth doch völlig zurück, umsomehr da die Gedanken des homousianischen Kaisers für jetzt nicht auf die Reinigung der Kirche von Irrgläubigen, sondern allein auf die Reinigung seines irdischen Reiches von den Barbaren gerichtet sein konnten.

---

13) Vgl. Aur. Vict. c. 48 in Verbindung mit Cedr. Comp. hist. p. 552.

14) Aur. Vict. c. 47.

Zweiter Abschnitt.

Theodosius während des ersten Jahrzehntes seiner Regierung.

Erstes Capitel.

Theodosius bricht nach Thessalonika auf. — Seine Rüstungen. — Sein Vorgehen und seine Erfolge gegen die Gothen. — Rückkehr nach Thessalonika. Erkrankung. — Er empfängt die Taufe. — Erstes Glaubensedict. — Neue Einfälle der Gothen. — Gratian sendet Unterstützung. — Allmähliche Beruhigung der Gothen. — Theodosius zieht in Constantinopel ein. — Athanarichs Empfang und Tod. — Letzter Abschluss des Gothenkrieges.

Seit sich von den Tagen Diocletians an das römische Reich nur noch wie eine ungeheure Riesenfestung gegen die immer kühner anstürmenden Feinde zu vertheidigen vermochte, waren es besonders zwei Eigenthümlichkeiten der Angreifer, welche die Römer in die äusserste Bestürzung und Verzweiflung versetzten. Das war einmal die ihnen ganz unbegreifliche Menschenfülle dieser Völker, welche durch keine Niederlage vermindert zu werden schien, dann aber vor allem das Bestreben derselben, stets die eingenommenen Gebiete dauernd festzuhalten. Bei den Gothen, welche seit dem 9. August 378 ungehindert die Diöcesen Thracien und Macedonien überschwemmt hatten, müssen wir dieses Bestreben umsomehr voraussetzen, da sie ja aus ihren heimathlichen Gauen durch die Hunnen vertrieben worden waren, und ihr Uebertritt auf römischen Boden in der ausgesprochenen Absicht, neue Wohnsitze zu erhalten, erfolgt war. In der That berichten denn auch die römischen Geschichtsschreiber mit Entrüstung, dass diese Barbaren während des ganzen Winters von 378 zu 379 in Thracien, Scythien und Mösien wohnten und herumschweiften wie in ihrer Heimath.[1] Es ist dies bemerkenswerth, da es uns mit Sicherheit

---

1) So Aur. Vict. c. 47, p. 210. „*tamquam genitales terras*". Aehnlich Greg. Naz. or. XXII, II^.; u. Idac. Fast. z. J. 378.

schliessen lässt, dass die Gothen, als ihnen Theodosius gegenübertrat, nicht mehr eine grosse zusammengeschlossene Masse bildeten, wie am Tage von Hadrianopel, sondern sich bereits wieder in die grösseren und kleineren Bestandtheile des Volkes aufgelöst hatten, die es sich in den eroberten Sitzen, wo es jedem Schwarme gefiel, nach heimischer Weise bequem zu machen suchten.[2]) Dazwischen bildeten freilich die grossen Gefolgschaften der einzelnen Häupter wie Fritigerns, gewiss immer noch kriegsfertige geschlossene Schaaren, und um diese konnte sich schnell genug die übrige Masse von neuem vereinigen, wenn der Druck einer grossen äusseren Gefahr wieder die einigende Kraft ausübte, deren es neben der Macht einer hervorragenden Persönlichkeit zum engen Zusammenschluss von Völkerschaften stets bedurfte, bei denen die schrankenlose persönliche Freiheit des Einzelnen noch nicht gewohnt war sich in den nothwendigen Zwang eines grossen staatlichen Ganzen zu fügen.

Diese eigenthümlichen Verhältnisse sind an dieser Stelle zuvor behandelt worden, weil man nur mit Berücksichtigung derselben die Art der Kriegführung des Theodosius richtig darstellen und schätzen kann, während die dürftigen und ganz allgemein gehaltenen Nachrichten der Quellen für sich allein nicht nur ein undeutliches, sondern auch ein ganz schiefes Bild des nächsten Zeitraums liefern würden.

Wir gehen aber nun zur Darstellung dieser Ereignisse selbst über.

Im Frühjahr 379 erfolgte die Trennung beider Kaiser in Sirmium. Während Gratian noch längere Zeit in Pannonien seine Vorbereitungen zum Marsche nach dem Abendlande traf, galt des Theodosius nächstes Ziel Thessalonika, der Hauptstadt von Macedonien. Der neue Herrscher konnte für seine ausserordentliche Umsicht und für seinen Scharfblick in richtiger Erfassung der Sachlage keinen besseren Beweis geben, als es gleich durch diese erste militärische Bewegung geschah. Ihre Wichtigkeit erheischt es, kurz die Gründe darzulegen, aus denen sie zu erklären ist.

Der Reichstheil des Theodosius bestand, wie schon angegeben wurde, nur zum kleineren Theil aus europäischen Gebieten. Gegen-

---

2) Damit stimmt Amm. XXXI, 16,8 überein, indem er sagt *„digressi sunt effusorie.“*

wärtig, bei der Ueberschwemmung dieser Landschaften durch die Feinde und bei ihrer gänzlichen Erschöpfung konnte sich eine Unternehmung des Kaisers indes überhaupt nur auf die kleinasiatischen Provinzen und auf Aegypten stützen. Die Verbindung mit diesen Ländern herzustellen galt demnach als die nächste und wichtigste Aufgabe, und dazu war in der That kein Ort geeigneter als Thessalonika, noch heute nächst Constantinopel der beste Hafen der ganzen Nordküste des ägäischen Meeres und der Propontis, während es zugleich im Scheitelpunkt des Winkels lag, welchen die grosse von der Donau kommende Heerstrasse und die von Constantinopel führende Via Egnatia bildet. Mit diesem Vorzuge des Besitzes der besten Land- und Wasserverbindungen verband diese Stadt zugleich den einer vorzüglich festen Lage, welcher dieselbe selbst für ein geschlagenes Heer, besonders gegen so belagerungsunkundige Gegner wie die Gothen, noch zum sichersten Rückhalt machte. Endlich aber, wie ein kurzer Blick auf die Karte zeigt, war Thessalonika der Punkt, von wo allein die Gothen in Thracien mit Erfolg angegriffen und nach der Donau zurückgedrängt werden konnten.[3])

So war in der That schon ein grosser Vortheil gewonnen, als der Kaiser im Frühjahr 379[4]) diesen wichtigsten Stützpunkt für alle seine weiteren Unternehmungen erreichte. Die Schwierigkeit, dass er seinen Marsch von Sirmium hierher[5]), ohne Widerstand

3) Die Gebirgswälle des Haemus, Orbelus und Rhodope (jetzt Balcan und Despoto Dagh) im N. und W. der grossen thracischen Ebene hätten zwar auch von Sirmium direct, auf der Strasse Naissus-Sardica (jetzt Nisch-Sophia) durch die Trajanspforte (jetzt das eiserne Thor), einen Zugang gestattet, aber gerade heute braucht man kein Wort über die Schwierigkeit dieser Strasse zu verlieren, und selbst wenn Theodosius dieselbe ungehindert passiert hätte, zwang er im glücklichsten Falle die Gothen zwar Thracien zu verlassen, aber nur, um sie in die Diöcese Macedonien zu drängen, während ihm im Falle einer Niederlage das Geschick des Valens bevorstand. Ueberdies konnte ein derartiger Vorstoss nur mit einer bedeutenden Truppenmacht unternommen werden, welche Theodosius Anfang des J. 379 keineswegs zur Verfügung hatte.

4) Wir wissen bestimmt nur vor Mitte Juni, vgl. Cod. Theod. X, 1, 12.

5) Dieser folgte jedenfalls der einzigen in diesem gebirgigen Lande gangbaren Strasse, welche von der Donau aus den Margus (jetzt Morawa) aufwärts begleitend zum Pass von Scupi (jetzt Uscub) und von hier dem Thale des Axius (jetzt Vardar) folgend, nach Thessalonika führt.

zu finden, vollenden konnte, hebt sich, wenn wir erfahren, dass Macedonien damals von den Schwärmen der Barbaren geräumt war. Es war dies in Folge einer ansteckenden Krankheit geschehen, welche unter den Gothen während der fruchtlosen Berennung Thessalonikas wahrscheinlich im Spätsommer 378 ausbrach. Diesem unheimlichen Feinde gegenüber, der sich dem Schwerte nicht stellte, war den kecken Schaaren der gewohnte Muth geschwunden und sie hatten bestürzt und erschreckt die Landschaft verlassen.[6])

Dass sich mit der Ankunft des Kaisers in Thessalonika ein Bild rührigsten Lebens und eifrigster Thätigkeit entfaltete, lassen selbst die mehr als dürftigen Nachrichten noch erkennen, die uns einige wenige Quellen über diese Verhältnisse gönnen. Von allen Seiten strömten jetzt Huldigende, Gunst- und Bittsuchende zum kaiserlichen Palaste der macedonischen Hauptstadt zusammen. Die Römer, gewöhnt an die Hunderte von Eunuchen und sonstigen Höflingen, durch welche allein sonst der langwierige und kostspielige Weg zu der geheiligten Person des Herrschers gieng, waren überrascht und entzückt, wie leicht sie Zutritt zu diesem neuen Augustus erhielten.[7]) In öffentlichen und persönlichen Angelegenheiten suchte man Gewährung oder Hülfe von ihm zu erlangen, und es ist ein schönes Lob für Theodosius, wenn selbst Zosimus sagt, dass ein jeder der Bittenden erhielt, was recht war.[8]) Da-

6) Der h. Ambrosius, dem wir diese wichtige Nachricht verdanken, schreibt die Erregung dieser Pest der Gebetskraft des Elisa von Thessalonika, des frommen Bischofs Acholius zu, von dessen wunderbaren Gebetswirkungen er an dieser Stelle noch mehrere Beispiele gibt. Wir können ihm selbstverständlich in einer derartigen Begründung der an sich gewiss richtigen Thatsache keinen Glauben schenken. Die morastigen Niederungen des Axius und die vom strymon. Busen nach Thessalonika herüberziehenden Sümpfe, die noch sichtbaren Beweise der ehemaligen Inselnatur von Chalcidice, scheinen uns den Ursprung der Krankheit einfacher zu erklären. Die Stelle findet sich Ambr. Op. Tom. II. Class. I. ep. XV. Wenn hier von den Gothen gesagt wird, *regressi postea pacem rogaverunt*, so kann dies nur auf die Zeit nach der Schlacht bei Hadrianopel gehen, während die Bemerkung, dass Thessalonika bei dieser Belagerung ohne Soldaten war, auf die Monate vor der Ankunft des Theodosius hinweist.

7) Zos. IV, 27. Pac. c. 21. Rufin. II, 19. *accessu facilis et absque imperiali fastu ad colloquium se humilibus praebere.*

8) Zos. IV, 25.

mals erschien auch eine Gesandtschaft des Senates von Constantinopel, um im Namen der höchsten Körperschaft des Reiches den neuen Herrscher zu begrüssen und zugleich nach altem Brauche mit devoten Worten um eine oder die andere Vergünstigung zu bitten. Wir besitzen noch die zu dieser Begrüssung vorbereitete Prunkrede, welche jedoch erst einige Wochen später vor dem Kaiser in Thessalonika gehalten wurde, da der Sprecher der Gesandtschaft, der damals hochgefeierte Redner Themistius, durch Krankheit so lange zurückgehalten worden war.[9])

Bis hierher indes hat sich nur eine Seite des Bildes der kaiserlichen Wirksamkeit uns dargestellt.

Wir wenden uns jetzt der anderen, wichtigeren zu, welche uns die kriegerische Thätigkeit des Theodosius vor Augen führt. Wenn wir auch annehmen dürfen, was ausdrücklich nicht bezeugt ist, dass Gratian seinem Mitkaiser bei der Trennung beider einen Theil seiner Truppen abtrat, so kann diese Macht doch nur gering gewesen sein, da jenen selbst im Abendlande unruhige Zustände erwarteten. Es war demnach bei der Ankunft des Theodosius in Thessalonika die nächste Aufgabe desselben, sich selbst ein Heer zu schaffen; und zwar galt es diese Aufgabe in der schwierigsten Form zu lösen, nämlich die aus Sirmium mitgebrachten geringen Truppentheile mit den versprengten Resten des oströmischen Heeres und mit neu ausgehobenen Mannschaften zu einem Ganzen zu verschmelzen und dieser zusammengewürfelten Masse einen neuen kriegerischen Geist einzuhauchen. Dass Theodosius indes vollkommen die Fähigkeit hatte, diese Reorganisation durchzuführen, beweisen die ihm nachgerühmten Eigenschaften einer ausserordentlichen Leutseligkeit dem einzelnen Soldaten gegenüber und einer wohlüberlegten und zur rechten Zeit angewendeten Freigebigkeit, aber auch einer unnachsichtigen Strenge in Herstellung und Erhaltung der Kriegszucht.[10]) Durch diese glückliche Mischung von Strenge und Milde erwarb er sich bei den Truppen unbedingtes Ansehen und wirkliche Zuneigung, und der Anblick seiner rastlosen und umsichtigen Thätigkeit war ebenso geeignet, den Eifer derselben anzuspornen, wie ihr Zutrauen zu der Tüchtigkeit ihres

9) Themist. Or. XIV.
10) Jordan. c. XXVII p. 104.

Führers zu befestigen.[11]) Freiwillig strömten die Arbeiter aus den Bergwerken und von den Landgütern unter diesen Führer zusammen, und ihre in harter Arbeit gestählten Arme lernten bald ebenso kräftig das Schwert führen, wie sonst Hammer und Hacke.[12])

Theodosius gab seiner Mannschaft bald Gelegenheit ihre Kräfte dem Feinde gegenüber zu messen. Es war der sogenannte kleine Krieg, durch welchen er zunächst mit ebensoviel Klugheit wie Vorsicht die Römer wieder zu siegen gewöhnte. Stets auf Thessalonika gestützt schob er sein Lager und seine Posten allmählich gegen Thracien vor.[13]) Er vermied noch jedes grössere Treffen, aber die sorglos umherschweifenden Einzelschaaren der Feinde lernten bald die Raschheit seiner Vorstösse fürchten.[14])

Auf diesem Punkte befanden sich die Verhältnisse, als Themistius sich in Thessalonika aufhielt, demnach noch ziemlich früh im Jahre, etwa in den Monaten Mai oder Juni. Verliessen uns nicht hier die Quellen vollständig, so würden wir erfahren, dass Theodosius nach wie vor unablässig bemüht war seine Streitmacht zu verstärken. Wir würden den Hafen von Thessalonika von zahlreichen Schiffen belebt sehen, welche aus Aegypten Getreide, aus den asiatischen Provinzen Verstärkungsmannschaften herbeiführten.[15]) Wir würden vielleicht schon jetzt von Verhandlungen mit einzelnen Stämmen Kunde bekommen, durch welche deren Schwert der römischen Sache gewonnen wurde, allerdings für die Römer selbst eine nicht ungefährliche Waffe.

Sehen wir aber auch ab von derartigen wenn auch wahrscheinlichen Vermuthungen, so bleibt doch so viel mit Bestimmtheit zu erkennen, dass Theodosius sich nach Stärke und Kriegs-

---

11) Pac. c. X sagt, sein Streben sei gewesen: *dux esse consilio, miles exemplo.*

12) Them. Or. XIV p. 223. Von umfassenden Rüstungen im Allgemeinen spricht auch Zos. IV, 25.

13) Dieses Vorrücken geschah jedenfalls über Amphipolis und das denkwürdige Philippi, längst der Via Egnatia bis zum Unterlaufe des Hebrus (jetzt Maritza), von wo dessen Thal die bequemste Eingangspforte zu der Tiefebene von Hadrianopel bot.

14) Vgl. Them. Or. XIV; Jord. c. XXVII.

15) Erst aus dem J. 380 besitzen wir bezügliche Bestimmungen betreffs Aushebungen etc. für den Umkreis der oriental. Präfektur und für einzelne Provinzen im Cod. Theod. VII, 13, 9; VII, 18, 3; VII, 22, 9; XII, 1, 83.

fertigkeit allmählich ein Heer geschaffen hatte, mit welchem er seit der zweiten Hälfte des Jahres 379 grössere Unternehmungen gegen die Barbaren wagen durfte. Etwa seit den ersten Tagen des Juli oder etwas früher beginnt auf den beiden grossen in Thessalonika zusammenstossenden Strassen ein gleichzeitiges Vorgehen gegen die Donauprovinzen Dacien, Mösien, Scythien und gegen Thracien. Theodosius selbst leitete die Bewegung gegen den Norden und wir finden ihn am 6. Juli in Scupi, an der nördlichen Pforte von Macedonien, von wo über Naissus und Sardica die Strassen nach Uferdacien und Untermösien führen.[16]) Die gegen Thracien vorgeschobene Heeresabtheilung dagegen stand unter dem Commando des Modares oder Modarius, eines Gothen aus königlichem Stamme, welcher nicht lange vorher zu den Römern übergetreten war und sich durch treu geleistete Dienste, wie durch seine ausgezeichneten Fähigkeiten das kaiserliche Vertrauen erworben hatte.[17]) Diesem befähigten Führer bot sich zunächst Gelegenheit zu einem Handstreiche in grösserem Massstabe.

Wir haben bereits am Anfang dieses Capitels auf die eingetretene Auflösung der mit alanischen und hunnischen Volkssplittern untermischten, zumeist indes aus gothischen Stämmen bestehenden grossen Barbarenmasse hingewiesen. Einen der grössten dieser Schwärme gelang es nun bei der geringen militärischen Disciplin und Vorsicht der Barbaren in völlig wehrlosem Zustande zu überraschen. Modares hatte seine Truppen hinter der Höhe eines wallartig verlaufenden Hügelzuges aufgestellt, unterhalb dessen sich eine weite von Dörfern und Feldern bedeckte Ebene ausdehnte. Hier plünderten nun die Barbaren nach Herzenslust, bis sie endlich schwer beladen wieder nach ihrem Lager zusammenströmten, um sich an der gemachten Beute, besonders an dem thracischen Weine gütlich zu thun; ahnungslos, dass sie von römischen Posten um-

16) Vgl. Cod. Theod. VI, 30, 2. Scupi zwischen Schar Dagh und Kurbetzkagebirge.

17) Zos. IV, 25 nennt ihn *Μοδάρης*. Der an ihn gerichtete Brief des Greg. Naz. Tom. II. ep. 136 trägt die Ueberschrift: *Μοδαρίῳ στρατηλάτῃ*. Die einflussreiche Stellung, welche er einnahm, lässt sich aus der Bitte Gregors schliessen, durch sein Ansehen auf den friedlichen Verlauf einer Bischofsversammlung einzuwirken. Auffallenderweise scheint er nicht Arianer, sondern ein Bekenner des Nicänums gewesen zu sein, was durch jene Bitte, wie durch die Worte Gregors „die *εὐσέβεια* verbindet dich uns“, wahrscheinlich gemacht wird.

geben seien. Etwa um die ersten Nachmittagsstunden konnte es sein, als Modares von seinen Kundschaftern die Meldung erhielt, dass im feindlichen Lager alles im tiefen Schlafe liege. Sofort lies er seine Mannschaft antreten, liess Harnisch und Gepäck ablegen und führte sie, nur mit Schild und Schwert bewaffnet, gegen den feindlichen Lagerplatz. Der Ueberfall gelang vollständig. Nur ein blutiges Morden war an diesem Tage nöthig. Die Meisten der vom Weine Berauschten empfiengen ohne Bewusstsein den Todesstreich. Andere traf das feindliche Schwert, wenn sie eben im Begriff waren emporzufahren, um nach den Waffen zu greifen. In wenigen Stunden war das Blutbad beendet, und jetzt erst übersahen die Römer die reiche Beute, welche ihnen dieser leichterrungene Sieg brachte. Ausser den Waffen und Rüstungen der Todten fielen 4000 Karren mit aller Habe der Besiegten und mit deren Weibern und Kindern in ihre Hände. Es war die erste Vergeltung für den Tag von Hadrianopel.[18])

Indes an sich wäre die Bedeutung dieses Erfolges der römischen Waffen der Gesammtzahl der Feinde gegenüber vielleicht nicht so beträchtlich gewesen. Die grössere Wichtigkeit erhielt er erst durch die moralische Wirkung, welche sein Bekanntwerden bei den Barbaren wie bei den Römern zur Folge hatte. Wie er hier den Muth und das Selbstvertrauen hob, musste er dort Bestürzung und Furcht hervorrufen. Modares konnte jetzt die Besatzungen der thracischen Städte, welche bis dahin ihre Mauern nicht zu verlassen gewagt hatten, zu seiner Verstärkung heranziehen. Das Uebergewicht, welches den Gegnern noch ihre grössere Zahl gab, wurde durch den Mangel eines einheitlichen Zusammenwirkens mehr als ausgeglichen. Hatte sich bereits die Nachricht von einem gleichzeitigen Vorrücken der Römer gegen die Donau bis hierher verbreitet, so musste sie in den Barbaren die Furcht erwecken, in dem von Gebirgen umgebenen Lande völlig eingeschlossen zu werden. Es begann ein allmähliches Zurückziehen und Abströmen der noch Uebrigen aus Thracien und zwar, wie es die Natur des Landes allein gestattet haben kann, durch die

---

18) Ausführlich bei Zos. IV, 25. Greg. Naz. Tom. II ep. 136 erwähnt im allgemeinen nur den hervorragenden Antheil des Modares an der glücklichen Kriegführung mit den Worten: *ὥσπερ τὸν ἔξωθεν πόλεμον τῇ σεαυτοῦ δεξιᾷ καὶ συνέσει καταλύεις.*

Pässe des Hämus und der Trajanspforte nach Norden und Nordwesten.[19]

Diese rückgängige Bewegung führt uns nun nach dem Schauplatze, auf welchem sich die Ereignisse im letzten Theile des J. 379 abspielten, nach Dacien und Mösien. Hier ist es, wo wir dem Kaiser Theodosius wieder in Person begegnen.

Wir hatten denselben am 6. Juli in Scupi verlassen. Ein Gesetz vom 10. August belehrt uns, dass er an diesem Tage in Vicus Augusti war.[20]) Leider kennen wir gerade die Lage dieses Ortes nicht mit wünschenswerther Sicherheit. Erinnern wir uns indes an die Richtung der beiden von Scupi ausgehenden Strassen[21]), und erfahren wir, dass in der Richtung der über Naissus führenden, da, wo sie die Donau erreicht, ein Ort Augusti oder Augusta liegt[22]), so kann man wohl mit ziemlicher Wahrscheinlichkeit annehmen, dass dieser Ort mit dem Vicus Augusti der Gesetzsammlung identisch ist. Diese Annahme gewinnt dadurch um so mehr Gewissheit, dass ein Aufenthalt des Kaisers an der Donau um diese Zeit auch anderweitig bestätigt wird.[23])

Die Aufgabe, welche sich Theodosius hier für seine Person vorbehalten hatte, war unstreitig die schwierigste des Feldzugs dieses Jahres und bedurfte eines ebenso erfahrenen Feldherrn wie Politikers. Die Gothen mit den Anhängseln von Alanen, Hunnen, Taifalen befanden sich, wie wir wissen, seit Ende 378 im Besitz

---

19) Dieses Freiwerden Thraciens in Folge des Sieges des Modares bezeugt Zos. IV, 25 a. Schl. — Damit stimmt auch Jord. c. XXVII. p. 105 überein, wenn er sagt: *ubi milites ..... fiduciam acceperunt, Gothos impetere tentant eosque Thraciae finibus pellunt.* Einen bestimmten Sieg bezeichnet er indes nicht. Ebenso nicht den Namen des Führers. — Wenn Prosp. Aqu. chron. z. J. 379 die Vertreibung der Gothen aus Thracien dem Theodosius selbst zuschreibt, so geschieht das nur nach der gewöhnlichen Uebertragung aller Erfolge auf den kaiserlichen Namen. Es kann hier natürlich nur die Provinz Thracien, nicht die gleichnamige Diöcese gemeint sein.

20) Vgl. Cod. Theod. XII, 13, 4.

21) S. oben p. 28.

22) In dem Itin. Anton. 220 und in der Tab. Peuting. wird er *Augusta* bei Procop. de aedif. 4, 6 p. 293 *Αὐγοῦστε* genannt; bei dem Geogr. Rav. IV, 7 dagegen *Augusti,* indem hier *Vico* wahrscheinlich nur ausgelassen wurde, weil in der Aufzählung einer Reihe von Ortsnamen *Vico Bapeni* unmittelbar vorausgeht.

23) Vgl. Soz. VII, 4.

von Scythien, Untermösien, Dacien und, seit Weggang der Kaiser von Sirmium, jedenfalls auch von Obermösien. Hier, zunächst der Donau und fast seit einem Jahre ungestört, konnten sie verhältnissmässig schon am festesten angesiedelt sein, als Theodosius erschien. Man wird es dem in seinen Handlungen bisher so umsichtigen Kaiser von vornherein nicht zutrauen dürfen, dass er an ein Zurückwerfen der Gothen über die Donau gedacht habe. Ein derartiges Unternehmen konnte dieselben nur zum Verzweiflungskampfe reizen, dessen Ausgang auch jetzt noch höchst zweifelhaft erscheinen musste. Aber auch wenn er für die Römer günstig ausfiel, beraubte er das Reich nur einer sehr nützlichen Grenzhut, jene menschenarmen Provinzen einer höchst brauchbaren Bevölkerung. Schon unter Valens war aus diesen beiden Gesichtspunkten den Gothen der Uebertritt auf römisches Gebiet gestattet worden. In Klein-Scythien, der heutigen Dobrudscha, waren schon seit 348 die sogenannten Mösogothen oder kleinen Gothen (G. minores) unter ihrem Bischof Wulfila als nützliche Colonisten angesiedelt.

Demnach gieng auch das Bestreben des Theodosius nur darauf aus, dem unruhigen Umherschweifen der Gothen ein Ziel zu setzen, sie in ein bestimmtes, wenn auch noch sehr lockeres Unterthanenverhältniss zum römischen Reiche zu bringen und zur Anerkennung seiner Oberhoheit zu bewegen. Dieses Ziel konnte indes nicht ohne Waffengewalt erreicht werden. Zunächst kam es einzelnen unruhigen Raubschaaren gegenüber an der Donau zu bedeutenden Kämpfen, welche um so hitziger und gefährlicher waren, als die Gegner durch ihre Siege Gelegenheit gefunden hatten, ihre rohe Ausrüstung mit trefflichen römischen Waffen zu vertauschen.[24])

Aber unter der Leitung ihres tüchtigen Führers war das Glück den Römern günstig. Die Barbaren wurden besiegt, und es ist sehr wohl möglich, dass von ihnen damals einzelne Haufen auf das jenseitige Ufer der Donau übertraten.[25]) Die Mehrzahl der Stämme dagegen wurde durch den Eindruck dieser Erfolge des Theodosius bewogen, Gesandte an ihn zu schicken und die

24) Vgl. Oros. VII c. 34.

25) Zos. IV, 31 berichtet wenigstens, dass im J. 380 die Barbaren zu einem neuen Einfalle über die Donau gekommen wären. Derselbe scheint allerdings anzunehmen, dass die Gothen sich damals sämmtlich wieder jenseits des Stromes befunden hätten, was sicher unrichtig ist.

Freundschaft der Römer nachzusuchen. Damit begann für den Kaiser der diplomatische Theil seiner Aufgabe, und er zeigte sich in diesen Unterhandlungen so gewandt wie geschickt in der Kriegführung. Das Ergebniss war, dass die Gothen in ein Bundesverhältniss aufgenommen wurden, aber zur Sicherstellung ihrer Treue Geiseln stellen mussten.[26])

Am 17. Nov. geschah im Reiche die Bekanntmachung von Siegen über die Gothen, Alanen und Hunnen.[27]) Etwa mit Ende dieses Monats mochte der Zustand der Ruhe im Allgemeinen wieder hergestellt sein. Theodosius konnte jetzt daran denken, seine Truppen in die Winterquartiere zu führen und ihnen und sich selbst eine wohlverdiente Ruhe zu gönnen.

Nachdem er ein Siegeszeichen aufgerichtet hatte[28]), brach er auf, um zuerst nach Thessalonika zurückzumarschieren und sich sodann von hier aus, zum ersten Male als Kaiser, nach seiner Hauptstadt Constantinopel zu begeben.[29]) Indes wenigstens diese letztere Absicht zu verwirklichen sollte ihm erst nach einem ferneren Jahre schwerer Kämpfe möglich werden.

Gegen Mitte Januar des J. 380 finden wir ihn zuerst wieder in der Hauptstadt von Macedonien.[30]) Eine Reihe Gesetze gegen eingerissene Missbräuche im Civil- und Heerwesen bekunden eine eifrig ordnende Thätigkeit.[31])

---

26) Für diesen friedlichen Erfolg vgl. Soz. VII, 4. Die vielfachen siegreichen Kämpfe der Römer erwähnt ausser Soz. a. d. a. O. im allgemeinen noch Socr. V, 6; Aur. Vict. c. 48 p. 211. Idac. chron. I.; Idac. Fast. z. 379; Marc. chron. z. 379.; Prosp. Aqu. chron. p. 583. Hierher gehört wahrscheinlich auch die Nachricht bei Philost. IX, 19: Theodosius habe bei Sirmium die Barbaren besiegt; wohin er marschiert sei, sobald er das Reich erlangt habe.

27) Dieses berichtet Idac. Fast. z. 379: Es ist hier jedenfalls die amtliche Bekanntmachung durch einen besonderen kaiserlichen Courier (*gerulus*) gemeint, von welcher Cod. Theod. VIII, 11, 4 die Rede ist.

28) Vgl. Socr. V, 6.

29) Ibid. —

30) cfr. Cod. Theod. IX, 27, 1. Das Datum schwankt in den Codices zwischen dem 15., 17., 8., 19., Jan.

31) Vgl. Cod. Theod. X, 19, 2; VII, 13, 8; X, 10, 12; VIII, 2, 3. Das zwischen den am 26. u. 30. Jan. v. Thessalonika erlassenen Gesetzen stehende v. 29. Jan. ist in seiner Datierung v. Constantinopel sicher fehlerhaft, was allein die Entfernung beider Orte von einander (circa 70 Meil.) beweist.

Mit Anfang Februar jedoch bricht dieselbe plötzlich ab, um erst mit dem vorletzten Tage dieses Monats in einer ganz neuen Richtung aufgenommen zu werden. Einen Zeitraum von noch nicht vier Wochen begrenzen diese beiden Daten des 2. und 27. Februar, und doch liegt zwischen ihnen ein Ereigniss, welches in seinen Folgen zu den bedeutungsvollsten der Regierung dieses Kaisers zählt.

Es ist eine schwere Krankheit, von welcher damals Theodosius, jedenfalls in Folge der Anstrengungen des Feldzuges, befallen wurde.[32]) Dieselbe wurde zunächst die Veranlassung, um den Kaiser nach der höchsten Tröstung der Kirche verlangen zu lassen. Denn Theodosius war zwar in der christlichen Religion erzogen und ein Anhänger des Nicänums, aber er war noch nicht getauft. Die Taufe galt nun einmal seiner Zeit als das unfehlbar wirkende Reinigungsbad der Seele, gleichviel, ob viel oder wenig Sünden abzuwaschen seien. Da aber ihr Gebrauch nur einmal gestattet war, verschob man sie gern bis zu den letzten Lebenstagen, um ohne Nachrechnung vor den himmlischen Richter treten zu können. Auch Theodosius hatte diese merkwürdige Vorsicht gebraucht. Jetzt aber, durch seinen Zustand ernstlich gemahnt, glaubte er mit der Anwendung des Gnadenmittels nicht länger zögern zu dürfen. Der Bischof von Thessalonika wurde an das Krankenbett des Kaisers berufen. Es war Acholius[33]), der nach des h. Ambrosius Zeugniss durch die Kraft seiner Gebete die Gothen von den Mauern Thessalonikas hinweggescheucht hatte. Glaubhafter erscheint die sonstige Schilderung, welche uns Ambrosius von ihm entwirft und nicht unwichtig wegen der Beziehungen, in welche dieser Priester zu Theodosius trat. Ein hochbetagter aber noch geistesstarker Greis, in strenger Mönchsaskese aufgewachsen, mit dem Verdienste die orthodoxe Lehre in Macedonien sicherer befestigt zu haben, eine Mauer des nicänischen Glaubens, dabei ein eifriger Freund des grossen mailändischen Kirchenfürsten und mit allen seinen Neigungen der abendländischen Kirche zugewendet, so erscheint uns der Prälat, welcher das Taufmysterium

---

32) Vgl. Socr. V, 6; Soz. VII, 4; Theoph. p. 106; Cedr. p. 552; Jord. c. XXVII p. 105. Prosp. Aqu. chron. z. J. 380.

33) *Acholius* nennt ihn sein Zeitgenosse Ambrosius ep. XV. und ebenso Ἀχόλιος Theoph. u. Niceph. h. eccles. — Dagegen: Ἀσχόλιος: Socr., Soz., Cedr. —

an dem kranken Augustus vollzog.[34]) Wohl lässt sich denken, dass dieser erfreut war, einen Priester seines Glaubens in diesem wichtigen Augenblicke bei sich zu haben, und nicht minder begreiflich ist es, dass er gerade in dieser Zeit, nachdem sich bald nach der Taufe die Kraft der Krankheit brach, für religiöse Gedanken besonders empfänglich, über die kirchlichen Verhältnisse seines Reiches Fragen an seinen Taufvater richtete.

Indes ebenso zweifellos ist es, dass der Bericht des Acholius, welchen er auf diese Fragen erhielt, diese Verhältnisse durch jenen hässlichen Fanatismus entstellt zeigte, ohne welchen die Anhänger der damaligen kirchlichen Richtungen überhaupt nicht von einander reden konnten. Der Kaiser hörte hier, wie die Kirchen Illyriens bis nach Macedonien in schöner Einigkeit an der reinen Lehre festhielten, wie sie von den Aposteln überkommen und anf dem Concil zu Nicäa bestätigt sei, wie aber weiter nach Osten die Bevölkerung in ein Menge ruchloser gottesschänderischer Sekten zerspalten sei, und wie sich besonders Constantinopel mit diesem Greuel der Häresie befleckt habe.[35])

Allein durch derartigen priesterlichen Einfluss erklärt sich die Entstehung des Getetzes, welches am 27. Febr. von Thessalonika an das Volk von Constantinopel erlassen wurde. Der erst halb genesene Augustus, welcher bis dahin, nach Verlauf eines zum grösseren Theil in Thessalonika verbrachten Jahres, noch nicht gewusst hatte, welchem Bekenntniss dessen Bischof angehöre[36]), erklärte in demselben plötzlich, dass nach seinem Willen alle Völker, welche die Milde seiner Gnade regiere, in Zukunft die Religion haben sollten, welche der göttliche Apostel Petrus den Römern überliefert habe, welcher der Pontifex Damasus und der Bischof Petrus von Alexandria, gepriesener apostolischer Heiligkeit, folge. Nämlich, so schliesst sogleich die dogmatische Erklärung an, dass sie, gemäss der apostolischen Weisung und evangelischen Lehre eine Gottheit des Vaters, des Sohnes und des heiligen Geistes, unter einerlei Majestät und unter heiliger Dreieinigkeit bekennen sollten. — Nur die, welche diesem Gesetze gehorchten, sollten den Namen katholischer Christen führen. Die übrigen Sinn- und Ver-

34) Vgl. Ambr. ep. XV §. 12 u. ep. XVI §. 1. ausserdem s. die in Anmerk. 32. angeführten Stellen.

35) Vgl. Socr. V, 6; Soz. VII, 4.

36) Ibid.

nunftlosen dagegen, welche den Lehrsätzen eines Häretikers glaubten, würden sich die Strafe der Infamie zuziehen. Ihre Versammlungsorte sollten nicht den Namen von Kirchen führen. Die göttliche Rache und der kaiserliche Zorn wurden ihnen angedroht.[37])

Wir meinen, dass die ganze Art der Abfassung dieses Ediktes die Einwirkung des orthodoxen abendländischen Clerus, dessen Vertreter Acholius war, genügend kennzeichnet. Mit Theodosius hatte der erste rechtgläubige Kaiser den Thron des römischen Orients, der alten Burg des Arianismus bestiegen. Persönlich zwar war dieser Kaiser, wenigstens damals noch, von religiösem Fanatismus frei.[38]) Aber ein wirklich frommer und dem nicänischen Bekenntniss aufrichtig ergebener Sinn[39]) bot der einseitigen Beeinflussung dennoch eine bequeme Handhabe, um durch ihn den gewaltigen Conflikt zwischen Arianern und Homousianern, der seit mehr als 50 Jahren die Kirche in zwei grosse Heerlager spaltete, in den letzten Abschnitt seiner Entwickelung zu führen, das heisst durch Hülfe der weltlichen Macht dem Arianismus das schnelle Ende zu bereiten, welches die geistigen Waffen der rechtgläubigen Kirche noch immer nicht hatten herbeiführen können. Kein Wunder daher, wenn die begeisterten Vorkämpfer des ewigen Christus von Nicäa die erste günstige Gelegenheit benutzten, um in diesem Sinne auf den Kaiser einzuwirken. Schien es ja dann auch ganz unausbleiblich, dass sich auf Rom und seinen Bischof, den unentwegten Verfechter der reinen apostolischen Lehre, ein besonderer Glanz herabsenken müsste.

Indes so glücklich gewählt auch der Zeitpunkt mit Rücksicht

---

37) Soz. VII, 4 a. Schl. u. Cod. Theod. XVI, 1, 2. — Ein Zusatzgesetz von demselben Tage, Cod. Theod. XVI, 2, 25 bezeichnet eine Verletzung oder Beleidigung der Heiligkeit des göttlichen Gesetzes aus Unwissenheit oder Vernachlässigung als Sacrilegium.

38) Das beklagt der h. Gregor v. Nazianz noch 10 Monate später, der freilich an das θάρσος ἢ θράσος des rechtgläubigen Herrschers ziemlich hohe Anforderungen stellt. Vgl. Op. Tom. II. de vita sua carm. XI v. 1278 ff. Es geht auch aus der späteren kirchenpolitischen Thätigkeit des Theodosius hervor. — Ich kann daher auch H. Richter p. 528 nicht beistimmen, welcher bei Anführung dieses Ediktes in übertriebenen Ausdrücken *„von einem fast irrsinnigen Glaubensfanatismus auf dem Throne u. von fürstlicher Religionswuth“* spricht. Die ruhigere Auffassung von Wietersheim IV c. 9. p. 148 scheint mir richtiger.

39) Man denke nur an seine Kirchenbusse.

auf den persönlichen Zustand des Theodosius erscheint, so verfrüht war er hinsichtich der Lage, in welcher sich dieser damals als Regent und Feldherr befand. Es muss schon als eine sehr bedenkliche Massnahme erscheinen, in Abwesenheit, ja während einer Krankheit des Machthabers ein Religionsedict, wie das vom 27. Febr. in eine Stadt zu schleudern, deren gewaltige Volkszahl bis auf einen verschwindenden Bruchtheil dem Irrglauben anhing, deren Bewohner wegen ihres heissen Blutes bekannt waren und welche ausserdem einer militärischen Besatzung so gut wie ganz entbehrte. Hierzu kam ein weiterer nunmehr zu erörternder Umstand, welcher jenes Gesetz damals geradezu zu einem grossen Missgriff machte, und der es auch völlig wirkungslos verhallen liess.[40])

Dieselbe Krankheit nämlich, deren sich nach Tillemont'scher[41]) Auffassung der Kirchenhistoriker Gott bediente, um den Kaiser der Segnung des heiligen Bades theilhaftig werden zu lassen, hatten leider auch die Gothen benutzt, um von neuem aus ihrem Verhältniss zum römischen Reiche, wie aus den ihnen gezogenen Grenzen herauszutreten, und von den Donauländern aus einen neuen grossen Einfall gegen den Süden und Westen zu unternehmen. Man muss bei diesem Gothenkriege des J. 380 eine dreifache Bewegung unterscheiden. Nämlich einmal eine westgothische unter Fritigern. Ferner eine ostgothische unter den Führern Alatheus

---

40) Entweder theilte es mit so vielen kaiserlichen Gesetzen das Geschick, wohl gegeben zu sein, aber nicht befolgt zu werden, weil Niemand die Ausführung überwachte, oder, was mir wahrscheinlicher scheint, es wurde von dem Präfekten, aus Besorgniss vor Tumulten, gänzlich zurückgehalten, was in der römischen Verwaltung nicht so sehr auffallend ist. — Wenigstens ist es sehr befremdend, dass Gregor v. Naz. kein Wort der Freude für dieses Gesetz hat; und in den thatsächlichen kirchlichen Verhältnissen von Constantinopel hatte sich bei der Ankunft des Kaisers daselbst noch durchaus nichts geändert. — Dasselbe indes nur „*eine empfehlende Proclamation des Glaubens des Kaisers*“ zu nennen, wie von Wietersheim IV, p. 151. Anm. will, verbietet doch die zugefügte Strafandrohung.

41) Es begegnet hier die Schattenseite des sonst so genauen Tillemont, seine rein theologische u. teleologische Geschichtsauffassung, durch welche er sich, überall das Eingreifen Gottes zu sehen bemüht, an dieser wie an andern Stellen verleiten lässt, dieses göttliche Eingreifen in die Quellen hineinzutragen. Sehr oft hat er dies bei den christlichen Geschichtsschreibern dieser Zeit allerdings nicht nöthig.

und Safrax; diese beiden feindlich gegen die Römer. Endlich eine von jenseits der Donau unter Athanarich ausgeführte; die letztere jedenfalls mit uns nicht bekannt gewordenen Völkerverschiebungen nördlich der Karpathen im Zusammenhang, erst später im Jahre und durch das feindliche Verhältniss zwischen Athanarich und Fritigern den Römern günstig.[42])

Die Hauptmasse der Westgothen ergoss sich unter Fritigerns Führung gegen Süden in die Landschaften Epirus, Thessalien und Achaia[43]), während die Ostgothen des Alatheus und Safrax, welche bis dahin jedenfalls in der obermösischen und pannonischen Uferlandschaft gesessen hatten[44]), sich gegen das westliche Pannonien und die angrenzenden abendländischen Provinzen wendeten.[45])

Indes man darf nicht vergessen, dass wir es auch hier wieder nur mit den Hauptbestandtheilen des Volkes zu thun haben.

Einzelne Schwärme schweiften ausserdem auf eigne Faust umher und suchten ihr räuberisches Gelüste zu befriedigen, wo sie immer konnten.

Diesen schlimmen Zuständen gegenüber war für Theodosius vorläufig keine Zeit weiter, sich von dem h. Acholius die Abscheulichkeit der häretischen Irrlehren und das Verdienst, dieselben auszurotten, noch länger schildern zu lassen; um so weniger, da in Folge der jüngsten Bewegungen sowie seiner Krankheit schlimme Unordnung unter seinen Truppen eingerissen war.

Schon während der Vereinbarung von Abschlüssen mit den Gothen in den letzten Monaten des vorigen Jahres nämlich hatte sich Theodosius eines sehr wirksamen Mittels bedient, um sein immer noch nicht sehr zahlreiches Heer zu ergänzen und zu vermehren. Er hatte durch Werber die Barbaren auffordern lassen, bei ihm Dienste zu nehmen, und in grosser Anzahl waren Mann-

---

42) Ueber das Schicksal des westgoth. Oberherzogs (*judex*) Athanarich u. sein Verhältniss zu Fritigern s. H. Richter p. 444 ff; 452 ff.

43) Dass dieser Zug wirklich zur Ausführung kam u. nicht blos geplant wurde, wie v. Wietersheim IV, 522 will, folgt aus Ambros. Cl. I ep. XIV §. 6.

44) Vgl. Pac. c. XI. *perdidi infortunata Pannonias.*

45) Jord. c. XXVII p. 105.; Zos. IV, 34 erwähnt dieses doppelten Einfalls gleichfalls, aber in wunderlichster Verknüpfung ganz verschiedener Thatsachen, worauf wir noch unten zurückkommen werden.

schaften aus den westgothischen Stämmen, wie transistrianische Absprenglinge der verschiedensten hierher verschlagenen Völkerschaaren ihm zugeströmt.[46]) Aber zugleich hatte er auch erkannt, wie misslich es sei, diese noch nicht an Kriegszucht gewöhnten und dem römischen Wesen noch völlig fremd gegenüberstehenden Barbaren ungetheilt in der Nähe ihrer kaum beruhigten Volksgenossen zu lassen. Bald nach seiner Ankunft in Macedonien war daher an Hormisda, einen Perser, dessen gleichnamiger Vater den Römern bereits unter Julian treue Dienste geleistet hatte, der kaiserliche Befehl ergangen, eine Abtheilung der Neuangeworbenen nach Aegypten zu führen, während zugleich ein Theil der dort stationierten römischen Legionen Ordre zum Aufbruch nach Macedonien erhalten hatte.[47]) Bedenkt man den ungeheuren Marsch von mehr als 400 Meilen, welchen diese Truppen zurückzulegen hatten, so waren sicher schon mehrere Monate des J. 380 vergangen, als die ägyptischen Legionen in Macedonien eintrafen.

Hier nun fanden diese in Folge der fehlenden Oberleitung und des aufregenden Gerüchts der neuen gothischen Erhebung ein Bild schlimmer Verwirrung. Den angeworbenen Gothen war bei ihrem Eintritt das Zugeständniss gemacht worden, stets gegen Stellung eines Ersatzmannes den römischen Dienst wieder verlassen zu dürfen. Viele machten jetzt, wohl gelockt durch die Aussicht auf ein dem früheren gleiches ungebundenes Leben, von dieser Bedingung Gebrauch.

Die durch die Vorsicht gebotene und bei längerer Ruhe gewiss sehr nützliche Massregel des Theodosius, sie nicht in besondere Hülfscorps zu vereinigen, sondern zwischen die römischen Legionäre vertheilt einzureihen, gereichte jetzt zum doppelten Nachtheil, denn mit trefflichen Kräften gieng zugleich auch alle Ordnung bei den Legionen verloren. Die als Ersatzleute Gestellten hatten keine Ahnung von römischer Fechtweise. Ohne Ausrüstung in den Lagern umherlaufend, erhöhten sie nur noch die Verwirrung.[48]) Dazu kam die gegenseitige Eifersucht zwischen Romanen und Bar-

---

46) Zos. IV, 30 spricht nur von transistrian. Barbaren, welche Dienste genommen hätten. Dies geschieht aber nur in dem Irrthume, in dem er alle Angreifer im J. 380 wieder über die Donau kommen lässt.

47) Vgl. Zos. IV c. 30.

48) Id. IV, 31.

baren, welche bereits zwischen den Truppen des Hormisda und den aus Aegypten kommenden Legionen zum offenen Ausbruch gelangt war.

In Philadelphia in Lydien waren diese beiden Abtheilungen einander begegnet. Die Barbaren, bisher gewöhnt, zu nehmen, was ihnen beliebte, mochten sich in der That gegen die Marktverkäufer keck und gewaltthätig betragen haben. An Versuchen derselben, die Fremdlinge zu übervortheilen, wird es gleichfalls nicht gefehlt haben. Indem nun römische Legionäre zu Gunsten der Händler eingeschritten waren, hatte sich eine grosse Soldatenschlägerei entwickelt, bei welcher mehr als 200 umgekommen waren.[49])

Derartige Zustände im römischen Reiche blieben aber den Barbaren selten unbekannt. Fast immer fanden sich Ueberläufer, oft auch nur ganz zufällige Gelegenheiten, welche die Kunde vermittelten.[50]) Im gegenwärtigen Falle kehrten in den die römischen Legionen verlassenden gothischen Söldnern ebensoviele Verkündiger der römischen Verhältnisse nach der Donau zurück. Die Wirkung ihrer Schilderungen liess nicht lange auf sich warten. Was noch an den Ufern der Donau von gothischen Schaaren streifte, drang jetzt in einem mächtigen Schwarme gegen Macedonien vor, welcher, von den Besatzungen der Städte wenig behelligt, in gewohnter Weise plündernd das Land durchzog. Theodosius hatte sich wieder zu dem Hauptheile seiner Truppen begeben. Allein die innere Unordnung, in welcher er dieselben vorfand, hielt ihn vorerst noch von allen Angriffsbewegungen zurück. Er beabsichtigte wohl erst wieder in kleineren Vorstössen und Ueberfällen den kriegerischen Geist und die Disciplin seiner Soldaten herzustellen, bevor er einen entscheidenden Schlag wagte. Indes diesmal kamen ihm die Barbaren zuvor. Durch Ueberläufer hatten sie sich Kenntniss von der römischen Lagerordnung verschafft. Ein mächtiges Wachtfeuer, welches sie Abends auflodern sahen, wurde ihnen, wie sie vermuthet hatten, als Zeichen für den Standort des kaiserlichen Zeltes angegeben. Mitten in der Nacht unternahmen sie auf diesen

---

49) Zos. IV, 30.

50) Vgl. bei Amm. XXXI, 10. den Anlass zu dem grossen Einfall der Lentiensen im Frühjahr 378 durch die absichtslosen Erzählungen eines in der römischen Garde dienenden und in die Heimath beurlaubten Volksgenossen.

Punkt einen Ueberfall. Die Ueberraschung der Römer gelang. Der Uebergang eines Theiles ihrer Volksgenossen in ihre Reihen erleichterte das schnelle Vordringen der Barbaren. Theodosius stand in Gefahr in Gefangenschaft zu gerathen. Da jedoch zeigte sich, dass er, eines der schönsten Zeugnisse für einen Feldherrn, die Herzen seiner Soldaten voll und ganz besass. Seine römischen Truppen warfen sich trotz ihrer Minderzahl zum Schutze ihres Führers wie ein Mann den Feinden entgegen und mit ihnen zugleich ein Theil der Barbaren, denen, wie der römische Geschichtsschreiber sagt, ihre Gefolgstreue höher stand als das Band der Blutsverwandschaft. Der Uebermacht gegenüber besiegelten sie sämmtlich ihre Treue mit dem Tode. Aber Theodosius hatte indes Zeit gewonnen, sich mit seinem Gefolge durch die Flucht zu retten. Glücklicherweise verfolgten die Barbaren ihren Sieg nicht, sondern begnügten sich das ihnen nun völlig offen liegende Macedonien und Thessalien auszuplündern.[51])

Jedoch auch so blieb die Lage des Theodosius verzweifelt genug. Seine Hauptmacht war zersprengt. Die Reste, welche sich gerettet hatten, sowie die übrigen Truppen befanden sich in den Städten Macedoniens zerstreut; entmuthigt und in dem vom Feinde durchschwärmten Lande der Verfügung entzogen. Die europäischen Gebietstheile seines Reiches waren sämmtlich in der Hand der Barbaren. Ehe aus den asiatischen Provinzen neue Truppen herangezogen waren, konnte das Jahr zu Ende gehen. Seine eigne Thatkraft wurde durch neue Krankheitsanfälle gelähmt.[52]) Es erscheint vollkommen begreiflich, dass er in dieser Noth an seinen Mitkaiser Boten um Hülfe schickte. Allein auch Gratians Lage war damals keine beneidenswerthe.

Im Norden Germaniens hatte gegen Anfang der Regierung des Theodosius eine neue Völkerbewegung stattgefunden. Die

---

51) S. Zos. IV c. 31.

52) Jord. c. XXVII p. 105 berichtet, dass Theodosius noch krank war, als Gratian die Gothen beruhigte. Ebenso Prosp. Aquit. z. J. 380. Danach muss sich die Krankheit also vom Frühjahr durch den ganzen Sommer hingezogen haben, und diese Annahme erklärt sowohl die einander scheinbar widersprechenden Nachrichten des Socr. V, 6; Soz. VII, 4; Zos. IV, 34 am ungezwungensten, wie auch den auffallenden Umstand, dass Theodosius nach dem Cod. Theod. den ganzen Sommer ruhig in Thessalonika verweilte.

Langobarden waren aus ihren Grenzen aufgebrochen und hatten unter ihren Führern Ibor und Ajo die Vandalen besiegt und aus ihren Wohnsitzen verdrängt.[53]) Diese waren auf ihrer Wanderung gegen Westen vordringend zum Rheine gelangt und bedrängten nun die gallischen Länder Gratians, welcher auf diese Nachricht aus Italien herbeigeeilt war. Noch während er hier nun gegen die Vandalen beschäftigt war, empfieng er die Botschaft von der Krankheit und dem Unglück des Theodosius.[54]) Wahrscheinlich entledigte er sich bei dieser Nachricht zunächst der drängendsten Gefahr, indem er den Vandalen in dem ohnehin schwer haltbaren Uferpannonien Wohnsitze anwies.[55])

Sodann aber entsendete er einen Theil seines Heeres nach Osten, um seinem bedrängten Mitregenten den nöthigen Beistand zu leisten.[56])

---

53) Vgl. Prosp. Aquit. chron. z. 379; v. Wietersheim IV p. 478 hält diese Langobardenwanderung für möglich, indes durch diese Stelle noch nicht für bewiesen. Da aber Jord. c. XXVII diesen Stoss in seinen Folgen, nämlich in dem Vandalenzug ebenfalls kennt und wahrscheinlich auch Zos. IV, 34, so glauben wir den Kern dieser Nachricht als historisch annehmen zu dürfen. Unsere Ansicht über die Entstehung von Zos. IV, 34 ist folgende: Zosimus, wie er in der Folge ein und dasselbe Ereigniss in einem doppelt vorliegenden Berichte nicht wieder erkannt hat und doppelt erzählt (s. c. 35 u. c. 38), hat hier gerade umgekehrt zwei verschiedene Thatsachen aus zwei Quellen nur als deren besondere Erzählung desselben Faktums angesehen und daher irrig verschmolzen.

Die eine Quelle nämlich berichtete wahrscheinlich, dass Schwärme germanischer Nationalität (es waren die Vandalen gemeint) unter ihren Führern über den Rhein brachen und Gratian bedrängten, bis dieser Verhandlungen mit ihnen anknüpfte und ihren Abzug durch die Erlaubniss die Donau zu überschreiten und nach Pannonien zu gehen, veranlasste.	Die zweite Quelle enthielt die Nachricht, dass 2 grosse Schwärme unter ihren Führern Fritigern und Alatheus-Safrax gegen Süden (Epirus-Griechenland) und Westen (Pannonien) losbrachen, welche nachher mit Gratian in friedliche Verhandlungen traten.

Aus beiden Nachrichten ist bei Zosimus die ganz wirre Erzählung c. 34 zusammengeflossen, welche die Gothen über den Rhein gehen lässt etc.

54) Jord. XXVII p. 105.

55) Dies folgt aus Zos. IV, 34, falls unsere in Anmerk. 53. ausgesprochene Vermuthung richtig ist.

56) Zos. IV, 33.

Den Oberbefehl übertrug er an zwei Franken, Bauto und Arbogastes, welche durch die an ihnen gerühmte Gefolgstreue, durch ihre Unbestechlichkeit römischer Beamtenhabsucht gegenüber, durch klaren Führerblick und mächtige Körperstärke zu den ausgezeichnetsten Vertretern ihres Stammes gehörten. Mit ihrer Ankunft in Macedonien und Thessalien [57]) begannen sich allmählich wieder die Verhältnisse zu Gunsten der Römer zu verändern. Die hier schweifenden Barbaren merkten bald an den umsichtigen Anordnungen und der kühnen Führung der beiden Franken, dass ihnen ein neuer und gefährlicher Gegner entgegen getreten sei. Einem solchen gegenüber aber wagten sie nicht Stand zu halten, sondern zogen sich nach Thracien zurück, so dass Theodosius wenigstens einigermassen wieder freie Hand erhielt. [58])

Um dieselbe Zeit aber, d. h. in der zweiten Hälfte des Jahres 380 müssen zwei Ereignisse eingetreten sein, welche die folgenreichste Wendung zu Gunsten Ostroms herbeiführten und welche Theodosius im wesentlichen nur seinem guten Glücke verdankte. Das war einmal der Tod Fritigerns [59]) und ferner der Uebertritt Athanarichs mit den Seinen auf römisches Gebiet. [60])

Gerade bei Völkern auf einer noch nicht sehr hohen Culturstufe ist die Bedeutung der Persönlichkeit noch eine ausserordentlich grosse. Man braucht nur an Gestalten wie Arminius, Maroboduus und an den schnellen Zerfall ihrer Schöpfungen zu denken, um Belege für diesen Satz zu erhalten. Ein Volkskönig von ähnlicher Macht der Persönlichkeit war auch Fritigernes gewesen. Sein Tod musste jetzt ähnlich zersetzende und auflösende Wirkungen auf die Macht der Westgothen ausüben. Ohne den einigenden Mittelpunkt, ohne die planmässige Leitung des von allen anerkannten Führers musste nothwendig der lockere Zusammen-

---

57) Nicht unwahrscheinlich erscheint mir die Vermuthung von Wietersheim IV p. 322, dass diese über See in Epirus landend von hier vorgedrungen seien.

58) Vgl. Zos. IV, 33.

59) Derselbe wird durch das Verschwinden Fritigerns aus der Geschichte seit dieser Zeit und die Worte Jord. c. XXVIII p. 106 „*qui (sc. Athanaricus) tunc Fritigerno successerat*“ bezeugt.

60) Vgl. Eunapii fragmenta de legationibus gentium 7 p. 52. Die Stelle des Eunap. Fragm. de sent. 46 p. 82 bezieht dagegen v. Wietersheim IV p. 522 wohl unrichtig hierher, denn unmöglich konnte damals das rechte Donauufer schon wieder von den Römern besetzt sein.

hang zwischen den einzelnen Stämmen aufhören, deren grösster Theil, unschlüssig über ihr ferneres Benehmen, wahrscheinlich durch die Pässe von Epirus nach dem Norden zurückkehrte.

Hier nun begegneten sie dem alten Gegner Fritigerns Athanarich, welcher, von den Fluthen der Völkerwanderung nach langem Ringen doch endlich auf römisches Gebiet geworfen, kampfesmüde für sich und die Seinen Frieden und Wohnsitze bei Theodosius suchte.[61]) Sein Erscheinen brachte sie in eine bedenkliche Lage. Denn während in Thracien noch die unternehmenden Generäle Gratians, Bauto und Arbogast, mit ihrer Heeresabtheilung standen, war dieser selbst von Westen her mit einem Heere nach Illyrien herangerückt, wo sich Vitalianus, der Befehlshaber der Illyrischen Legionen, den schwierigen Verhältnissen bisher keineswegs gewachsen gezeigt hatte.[62]) So mussten die Gothen von drei Seiten her einen Angriff fürchten. Dazu kam der gerade jetzt recht fühlbare Mangel einer Oberleitung und der natürliche Ueberdruss an einem ruhelos schweifenden Räuberleben, welches auf die Dauer dem Gesittungszustande, in welchem sich diese Völker befanden, doch nicht entsprach.

Es erscheint demnach nicht auffallend, dass Gratian mit seinen Bemühungen, nicht durch Waffengewalt, sondern durch friedliche Unterhandlungen eine dauernde Beruhigung der gothischen Völkerschaften herbeizuführen, gerade damals den günstigsten Erfolg hatte. Wo sich einzelne Stämme schwierig zeigten, da thaten kaiserliche Gunstbezeugungen und Geschenke das Ihrige, um sie fügsam zu machen. Die Zusicherung von Lieferungen an Lebensmitteln scheint eine allgemeine Friedensbedingung gewesen zu sein.

Diese kluge Thätigkeit Gratians, welche sich zunächst wohl auf die Gothenschwärme in Pannonien und Obermösien erstreckte, konnte Theodosius nach eingetretener Besserung seines Gesundheitszustandes mit gleichem Erfolge in den südlichen Provinzen fortsetzen. Seit Ende Juli finden wir ihn wieder ausserhalb Thessa-

---

61) Vielleicht waren es die vom Rheine zurückwandernden Vandalen, welche zugleich mit dem von NW. sich weiter gegen SO. fortpflanzenden Langobardenstosse auf ihn drückten.

62) Vgl. Zos. IV, 33. H. Richter nimmt in der kurzen Darstellung dieser Verhältnisse p. 510 ff. die persönliche Anwesenheit Gratians im Osten nicht an. Dieselbe wird aber durch Jord. XXVII bestätigt.

lonikas.[63]) Die durch Arbogast und Bauto nach Thracien zurückgedrängten Barbaren hatten selbst bereits bei ihm um Frieden nachgesucht. Von Hadrianopel aus, wo er am 17. August war[64]), wird er das Verhältniss mit ihnen zum Abschluss gebracht haben. Viele derselben traten wieder in seine Dienste. Am 8. September finden wir ihn in Sirmium[65]), auch hier jedenfalls mit der friedlichen Regelung der Dinge beschäftigt. Dem alten Herzog Athanarich begegnete er aufs gnädigste, zeichnete ihn durch Geschenke aus und lud ihn nach seiner Hauptstadt Constantinopel ein.[66])

So war mit den letzten Monaten des Jahres 380 ein friedlicher Zustand der Diöcesen Thracien und Macedonien wenigstens soweit hergestellt, dass Theodosius es wagen durfte, nach Zurücklassung hinreichender Besatzungen in den Kastellen und befestigten Städten[67]) selbst den eigentlichen Kriegsschauplatz zu verlassen, um sich nunmehr nach seiner Hauptstadt zu begeben. Von Thessalonika brach er dorthin auf.[68]) Am 14. November hielt er seinen feierlichen Einzug in Constantinopel[69]), in einer

---

63) Vgl. Cod. Theod. XII, 12, 7. Dieses Gesetz vom 27. Juli ist von Constantinopel datiert und es wäre möglich, dass Theodosius sich bereits damals ganz kurze Zeit in der Hauptstadt aufgehalten hätte. Freilich ist die Wahrscheinlichkeit, dass Theodosius vom 14. Juli bis 20. September, wie der Cod. Theod. angibt, nacheinander in den Orten: Thessalonika — Constantinopel — Hadrianopel — Thessalonika — Sirmium — Thessalonika gewesen sei, mit Rücksicht auf den ungeheuren Weg, den er dann in dieser verhältnissmässig sehr kurzen Zeit zurückgelegt haben müsste, keine sehr grosse.

64) Cod. Theod. XV, 1, 21.

65) Cod. Theod. VII, 22, 11.

66) Für den Gang dieser Ereignisse erschien mir der Bericht des Jord. c. XXVII und XXVIII z. Anf. ungleich klarer und richtiger als der des Zos. IV. c. 32—34. Derselbe ist daher unserer Darstellung zu Grunde gelegt, während aus Zosimus nur die einzelnen Thatsachen ohne die Zuthat seiner eigenthümlichen historischen Verknüpfung aufgenommen sind. Mit Jordan. stimmt auch die wichtige Nachricht bei Prosp. z. J. 380. *Procurante Gratiano, eo quod Theodosius aegrotaret, pax firmata cum Gothis.*

67) Vgl. Zos. IV, 32.

68) Vielleicht erst nach einem neuen Krankheitsanfalle. S. Anmerkung 69.

69) Das Datum bei Idac. Fast. z. 380. — Socr. V, 6 sagt nur mit ungefährer Zeitbestimmung „*ἀναῤῥωσθεὶς οὖν ἐκ τῆς νόσου μετ' οὐ πολλὰς τὰς ἡμέρας ἐπὶ τὴν ΚΠ. ἔρχεται περὶ τὴν τετάρτην καὶ εἰκάδα*

Weise, sagt Zosimus bissig, wie wenn er den glänzendsten Triumph wegen eines ruhmvollen Feldzuges feierte.[70])

Aber war auch der Feldzug von 380 kein sehr glorreicher gewesen, und hat man auch in den Siegen, welche dieses Jahr öffentlich verkündigt wurden[71]), nichts weiter zu sehen, als die im grossartigen Bulletinstyl gehaltenen Bekanntmachungen einzelner an sich wenig bedeutenden Waffenthaten; der schliessliche Erfolg, die Anbahnung eines Allgemeinfriedens mit den Gothen, war dennoch ein immerhin grosser zu nennen. Wie günstig für dessen Herbeiführung eine zufällige Umgestaltung der Verhältnisse gewirkt hatte, wurde bereits angedeutet. Ein rühmlicher Antheil an dem glücklichen Ausgange gebührte ferner Gratian und seinen Feldherrn. Indes auch Theodosius selbst, sobald er wieder persönlich in den Gang der Dinge eingreifen konnte, hatte es verstanden, die Misserfolge seiner Waffen auf dem Felde politischer Thätigkeit völlig wett zu machen.

Allein dem klug berechneten Verfahren seiner ferneren Massnahmen aber ist es zu verdanken, dass das glücklich begonnene Werk auch wirklich zu Ende geführt wurde, dass sich aus der für den Augenblick hergestellten Ruhe ein wirklich dauernder und gesicherter Friede mit den Gothen entwickelte, dass aus diesen gefürchteten Gegnern in der Folge einer der nützlichsten Bestandtheile des Reiches in Krieg und Frieden wurde.[72])

Wir schliessen hier ein Ereigniss an, welches in Folge der klugen kaiserlichen Politik nicht zum wenigsten mitgewirkt hat, diesen friedlichen Anschluss des gothischen Elementes an das römische Reich herzustellen, und welches man als den äusseren Abschluss der Periode des Gothenkrieges, der ersten in der Regierung des Theodosius, ansehen kann. In den ersten Januartagen des Jahres 381 nämlich folgte Athanarich, welcher damals

---

τοῦ Νοεμβρίου. In der Datierung des Gesetzes Cod. X, 10, 15. *Dat. XVI. Kal. Dec.* (*16 Nov.*) *Thessalonica. Gratiano et Theodosio A. A. Coss.* muss demnach ein Fehler sein. —

70) Marc. chron. z. 380 sagt in der That: *Theod. Magnus triumphierte in diesem Jahre über die scyth. Völker.* Oros. VII, 4 nur: „*Er zog in CP. als Sieger ein.*" Philost. IX, 19: *Er zog mit ungeheurem Pompe in CP. ein.* — Die Stelle bei Zosimus IV, 33.

71) Idac. Fast. z. 380.

72) Vgl. Pac. c. XXII.; Them. Or. XVIII. p. 267.

wohl wieder die Anerkennung der meisten westgothischen Stämme als Oberherzog besass [73]), der an ihn ergangenen Einladung des Kaisers. Am 11. Januar kam er in Constantinopel an. [74]). Theodosius bereitete ihm den glänzendsten Empfang. Er selbst gieng dem Barbaren vor die Stadt entgegen. Seine gewinnende Freundlichkeit, die glänzenden Geschenke und Ehren, womit er ihn und sein Gefolge überhäufte, die niegesehene Pracht der Hauptstadt, von der er immer nur wie von einem Märchen gehört hatte, rissen den alten Römerfeind völlig hin. Er empfand der überwältigenden Macht der Cultur gegenüber dieselbe ohnmächtige Schwäche, welche noch jetzt rohe Völker überschleicht, wenn ihnen zum erstenmale der Europäer mit seinen Wundern gegenübertritt. Höhere Wesen schienen ihm hier die im Kampfe so oft verachteten Römer, ein Gott ihr Kaiser zu sein. Aber Athanarich hatte keine Zeit mehr, seinen veränderten Gesinnungen gegen die Römer anders als in Worten Ausdruck zu geben. Er starb schon 15 Tage nach seiner Ankunft in Constantinopel [75]); sei es, dass sich so der Bruch seines Eidschwures rächte, durch den er einst, wie Hannibal, ewige Feindschaft gegen Rom gelobt hatte, sei es in Folge der Ueberfülle ungewohnter Genüsse. Indes sein Tod gab dem Kaiser nur einen neuen Anlass, sich die Herzen der Gothen zu gewinnen. Mit noch grösseren Ehren, als er ihn empfangen hatte, liess er ihn jetzt zur Ruhe bestatten. Er selbst schritt in dem Gepränge des Trauerzuges dem Leichenwagen voraus. In dem prachtvollen kaiserlichen Erbbegräbnisse, neben den Sarkophagen der Weltherrscher sahen die trauernden Gothen die Reste ihres Herzogs beisetzen. In gütigster Weise von Theodosius entlassen, kehrten sie bald darauf, voll von den erlebten Eindrücken, zu den Ihrigen zurück. [76])

Das Gefühl der Dankbarkeit, welches sie aus der römischen

---

73) Jord. c. XXVIII.

74) So nach Idac. Fast. z. 381. — Im Januar sagt Marc. chron. z. 381. Die Ankunft desselben erwähnen ausserdem: Idac. chron. III.; Prosp. Aqu. (aber irrthümlich zu 382); Oros. VII, 34; Jord. c. XXVIII; Zos. IV, 34; Them. Or. XV. p. 234.

75) Am 25. Januar nach Idac. Fast. z. 381. Im übrigen siehe die in Anmerkung. 74. citierten Stellen.

76) Zos. IV, 34 und Jord. c. XXVIII p. 107. Vgl. noch Ambros. de spirit. scto. l. I. Prolog. §. 17. p. 603.

Hauptstadt für den Freund und Wohlthäter ihres Herzogs zurückbrachten, regten sie nun durch ihre bewegten Schilderungen, durch ihr einstimmiges Lob des grossen römischen Kaisers auch in den Herzen ihres Volkes an. Soweit Athanarichs Name unter den Gothen hochgehalten worden war, liessen die Stämme jetzt die alte Feindschaft gegen den römischen Namen fallen. Zahlreiche Schaaren nahmen, von dem Glanze des römischen Soldatenlebens gelockt, bei Theodosius Dienste. Die übrigen traten in eine Unterthanenstellung zum römischen Reiche, in welcher sie, ohne Beeinträchtigung ihres nationalen Zusammenhanges, in Dacien und Mösien als freie Anbauer Wohnsitze angewiesen erhielten. Ohne die drückende Verpflichtung der Steuerzahlung und sogar noch durch jährliche kaiserliche Geschenke ausgezeichnet, hatten diese gothischen Föderaten, wie sie genannt wurden, nur im Fall eines Kriegszuges des Kaisers Hülfstruppen zu stellen. Den Abschluss dieses Bundesverhältnisses, sowie die Aufgabe, auch die noch widerspenstigen Theile des Volkes allmählich zur Annahme desselben zu bringen, übertrug Theodosius dem General Saturnin. Ganz im Sinne seines kaiserlichen Herrn führte dieser mit Klugheit und Glück während der J. 381 u. 382 seinen Auftrag aus. Der 3. October 382, welcher wahrscheinlich die Einfügung der letzten Schaaren in den römischen Staatsverband bezeichnet, kann als das abschliessende Datum dieses gewaltigen Gothenkrieges angesehen werden.

Zweites Kapitel.

Zustände und Vorgänge in Constantinopel in dieser Zeit. — Gregor von Nazianz und der Cyniker Maximus. — Sturz des Arianismus in Constantinopel. — Sendung des Sapor. — Streit zwischen Paulinus und Flavianus in Antiochien. — Das zweite öcumenische Concil. — Nectarius zum Bischof von Constantinopel gewählt. — Verhältniss zwischen abend- und morgenländischer Kirche.

Als Gratian 379 seine Wahl gerade auf den Spanier Theodosius lenkte, da hatte vor allem dessen militärische Begabung den Ausschlag gegeben. Aber unzweifelhaft ist es, dass daneben für den geistlichen Sohn des h. Ambrosius noch ein anderer Um-

stand mit bestimmend war, das war der der Rechtgläubigkeit seines zukünftigen Mitregenten. Denn für die nächste Aufgabe desselben, für die Bekämpfung und Beruhigung der Gothen, schien zwar die letztere Eigenschaft entbehrlich zu sein; aber mit der abendländischen Kirche hatte gewiss auch Gratian, ihr treuester Sohn, den heissen Wunsch, den Osten endlich auch von den Feinden Gottes, den Irrgläubigen, gereinigt zu sehen, und dieses grosse Werk konnte selbstverständlich nur von einem rechtgläubigen Kaiser erwartet werden. Jene erste Aufgabe nun hatte der neue Augustus im Laufe der beiden ersten Jahre seiner Regierung gelöst. Mit Spannung musste man jetzt in der kaiserlichen Residenz zu Trier und vor allem im bischöflichen Palaste zu Rom und Mailand seiner weiteren Thätigkeit entgegensehen. Sie entsprach den Hoffnungen, welche bereits der erste Schritt desselben auf kirchlichem Gebiete erregt hatte.

Unmittelbar nach seinem Einzuge in Constantinopel betrat Theodosius von neuem und diesmal erfolgreicher den Weg, auf welchen ihn sein Taufvater Acholius hingewiesen hatte.

Um aber die Vorgänge der nächsten Zeit klar übersehen zu können, wird es nöthig sein, die religiösen Verhältnisse des Orients und besonders die kirchlichen Zustände Constantinopels in dieser Zeit kurz darzulegen.

Seit Arius dem Sohne Gottes Dasein von Ewigkeit und wahrhafte Gottheit abgesprochen, Athanasius gegen ihn die Wesensgleichheit Christi mit dem Vater auf seine Fahne geschrieben hatte, war die römisch-christliche Welt immer mehr in eine morgenländische, welche dem Arius anhing, und in eine abendländische, welche für Athanasius kämpfte, auseinandergetreten. Durch Klugheit und Furcht hielt Constantin der Grosse noch künstlich die Einheit der Kirche aufrecht. Aber mit seinem Tode (337) trat die grosse Spaltung auch äusserlich ein. Eine Synode zu Sardica (345), welche beide Theile der Reichskirche versöhnen sollte, diente nur dazu die Trennung schärfer zu machen. Seit Constans und Constantius traten die Kaiser mit ihrer weltlichen Macht für den ewigen und unewigen Christus in die Schranken. Im Orient war es nach Constantius besonders Valens, dem der Arianismus hier seine herrschende Stellung verdankte. Bei seinem Tode waren alle bedeutenden Bischofssitze mit Ausnahme weniger in den Händen von Arianern; so besonders auch der der mächtigsten Stadt

des Reiches, Constantinopels selbst. Aber neben dieser herrschenden Partei wurde die orientalische Kirche aus einer Menge von Sekten gebildet, welche auf dem Boden der Speculation über das Wesen des Logos und des Geistes wie Pilze emporgeschossen waren. Neben der alten heidnisch-christlichen Sekte der Manichäer begegnen die Namen der Eunomianer, Macedonianer, Apollinaristen, Pneumatomachen, Photinianer, Aetianer, Enkratiten, Apotaktiten, Sakkophoren und anderer. Besonders in der von Menschen wimmelnden Hauptstadt drängten sich alle diese Schattierungen des Christenthums zusammen; stets gegeneinander im lebhaftesten Streite, ob dem Sohne Homousie oder Homoiusie oder Heterusie mit dem Vater zukomme, ob der Geist nur eine Wirkung oder ein Geschöpf Gottes, oder ob er selbst wesensgleicher Gott sei, aber in einem Punkte alle unter sich und mit Arianern und Nicänern einig, nämlich im Kampfe gegen das Heidenthum.

Altersstarr, ohne jenes innere Leben, welches in der christlichen Kirche so überreich pulsierte, stand dasselbe noch wie eine einst mächtige, nun in sich selbst zerfallende alte Burg. Bis zu Constantins Zeiten Staatsreligion, von ihm nur noch geduldet, hatte es unter dessen Nachfolgern bereits wirkliche Angriffe erfahren. Auch die Bemühungen eines Julian hatten es nicht zu beleben vermocht. Im Orient, wo dasselbe nicht auf einem so altehrwürdigen festen Grunde ruhte wie im Abendlande, bedurfte es nach dem Tode des Valens nur noch eines grossen Stosses, um den scheinbar noch mächtigen Bau in Trümmer zerfallen zu lassen.

Dieses im Allgemeinen die religiösen Zustände, in denen Theodosius sein Reich antraf. Wenden wir uns nun den kirchlichen Vorgängen zu, welche sich während seines Aufenthaltes in Thessalonika in der Hauptstadt abspielten.

Valens war ein zu eifriger Verfolger der Athanasianer gewesen, als dass bei seinen Lebzeiten das kleine Häuflein derselben in seiner Hauptstadt sich zu einer wirklichen Gemeinde zusammenzuschliessen gewagt hätte. Aber als den irrgläubigen Verfolger die Strafe Gottes ereilte, als aus dem fernen Sirmium die Kunde anlangte, dass in Zukunft ein rechtgläubiger Herrscher die Geschicke des Orients lenken werde, da liess sich der Glaubensmuth der wahren Bekenner Christi in Constantinopel nicht länger halten. In einer Vorstadt, in dem abgelegenen Hause eines Gläubigen, traten sie als orthodoxe Kirche der Hauptstadt zusammen. Ein

Bischof stellte sich an ihre Spitze; für sie forthin das einzig rechtmässige kirchliche Oberhaupt von Constantinopel, der Ansicht der Arianer und den thatsächlichen Verhältnissen nach freilich nur der Vorsteher eines der zahlreichen vorstädtischen Conventikel. Dieser Vorkämpfer der athanasianischen Lehre in Constantinopel war Gregor von Nazianz, den seine Anhänger auch den Grossen oder den Theologen genannt haben. Seine Bedeutung für die nächste Zeit wird es rechtfertigen, wenn wir hier einen kurzen Abriss seines früheren Lebens geben.

Gregor war in Cappadocien als der Sohn des Bischofs der kleinen Stadt Nazianz geboren. Nachdem er als Jüngling in Gemeinschaft mit seinem Landsmanne und Freunde Basilius an dem Quell aller Weisheit, in Athen besonders philosophischen und rhetorischen Studien obgelegen, kehrte er in seine Heimath zurück. Hier vermählte er sich wahrscheinlich mit Theosebia, der Schwester des Basilius und Gregors von Nyssa, des dritten grossen Cappadociers.[1]) Indes nach einiger Zeit lösten beide Gatten in freier Entschliessung diese Verbindung wieder, um sich nach dem frommen Hange der Zeit ganz dem Dienste der Kirche zu widmen. Gregor zog sich jetzt in die Einsamkeit der pontischen Wüste zurück. Die eine Seite seines Wesens, ein schwermüthig schwärmerischer Zug, kommt in dieser Weltflucht zum Ausdruck. Aber dem unruhigen ehrgeizigen Streben, welches zugleich in der Brust dieses Mannes brannte, schien bald der Weg endlos, an dessen Ziele dem frommen Einsiedler der Glanz der Heiligkeit winkte. Als Basilius aus der Stille der Wüste auf den Bischofsthron von Cäsarea, der Metropole Cappadociens berufen wurde, da duldete es auch ihn nicht lange mehr in seiner Zelle. Sein Freund erfüllte seine Wünsche, jedoch auf eine Art, in welcher Gregor nur das Gegentheil eines Freundschaftsbeweises erblickte. Basilius weihte ihn nämlich zum Bischof von Sasima, und wenn wir die Schilderung lesen, welche Gregor selbst von diesem Orte entwirft, so können wir allerdings die beweglichen Klagen verstehen, welche dem hochstrebenden Priester die zweifelhafte Gunst des Metropoliten entlockte.

Ein erbärmliches enges Städtchen, wasserlos und sonnenver-

---

1) Vgl. Greg. Naz. Op. T. II ep. CXCII p. 162; Id. Epigr. CXXIII, p. 1158 und Carm. XLVI v. 283.

brannt, eine Station der Staatspost am Kreuzungspunkte dreier Strassen, wohin sich ein Freigeborner nur auf der Durchreise verirrte; erfüllt von Staub und Wagengerassel, oder von dem Jammern und Geschrei der Unglücklichen, von denen der kaiserliche Executor mit der furchtbaren Bleigeisel die schweren Lieferungen beitrieb: Das war Sasima in Cappadocien, der neue Bischofssitz Gregors.[2]) An diesem abgelegenen Orte war freilich für den Bischof keine Aussicht, eine hervorragende Stellung zu gewinnen und sich vor der Welt auszeichnen zu können. Dagegen in selbstverläugnender Liebe die Mühseligen und Beladenen mit dem Troste des Evangeliums zu erquicken und sich so den schönsten Ruhm eines christlichen Priesters zu erwerben, dazu sehen wir damals, trotz der reichen Gelegenheit, die sich ihm hier bot, bei dem ehrgeizigen Gregor leider keinerlei Neigung. Sein leidenschaftliches Gemüth war nur von dem bitteren Gefühle erfüllt, dass Basilius über 50 Unterbischöfe gebiete, während seine Vorzüge und Talente in dieser elenden Stellung verkümmern sollten.

Zu sehr gelegener Zeit regte sich plötzlich wieder in ihm die unwiderstehliche Sehnsucht nach seiner geliebten Einsamkeit. Er verliess das unbequeme Amt und zog sich in gekränktem Stolze von neuem in die Einöden der Wüste zurück.

Jedoch auch diese zweite Weltflucht kann nicht von zu langer Dauer gewesen sein. Wir finden Gregor nach einiger Zeit wieder in bischöflicher Wirksamkeit und zwar zu Nazianz, auf Bitten und als Stellvertreter seines Vaters.[3]) Indes eine förmliche Wahl lehnte er hier auch nach dessen Tode beharrlich ab, weil seinen hochfliegenden Plänen der Bischofssitz der cappadocischen Landstadt zu unbedeutend war, wie ihm seine Gegner gewiss mit Recht vorgeworfen haben. Um allem ferneren Bitten und Drängen zu entgehen, zog er sich nach Seleucia in das Kloster der h. Thekla zurück. Aber schliesslich trieb es den ruhelosen Mann doch wieder n seine Heimath, und wieder finden wir ihn hier in der Verwaltung der bischöflichen Geschäfte, so dass er wenigstens der That nach der Vorsteher der nazianzenischen Gemeinde war[4])

---

2) Greg. Naz. Op. T. II carm. XI v. 440 ff.

3) Greg. Naz. Op. Tom. II c. XI v. 700 ff.; Id. Ep. CLXXXII, C. p. 149.

4) Socr. V, 6 sagt ausdrücklich, Gregor sei von dem Bischofssitz v. Nazianz nach Constantinopel berufen worden.

und wohl auch schliesslich in seine formelle Einsetzung gewilligt haben würde, wenn sich ihm nicht gerade um diese Zeit eine Aussicht eröffnet hätte, welche ihm endlich einen seiner solange verkannten Gaben würdigen Wirkungskreis zeigte.

Die rechtgläubige Gemeinde von Constantinopel bat ihn um seine geistliche Führerschaft. Gregor hörte in dieser Bitte den Ruf des heiligen Geistes. In seiner entzückten Phantasie mochte er schon die Lehre des Irrglaubens vor der siegreichen Beredtsamkeit seines Mundes zu Boden geschmettert, mochte er sich schon auf dem Throne der Metropole des Reiches erblicken. Die Sorge um Nazianz musste einer höheren Pflicht weichen. Im Anfang des Jahres 379 zog er in Constantinopel ein.[5])

Freilich bitter muss seine Enttäuschung gewesen sein, als er sich hier den wirklichen Verhältnissen gegenübersah. Noch heute fühlen wir uns ergriffen von dem Tone verzweiflungsvoller Klage, in welchem er einem Freunde auf dessen Frage, wie es ihm gehe, erwiedert: Ach, traurig ist meine Lage! Basilius und Cäsarius fehlen mir, der geistige und der leibliche Bruder. Mit David[6]) rufe ich: Mein Vater und meine Mutter haben mich verlassen. Der Leib ist gebrechlich. Das Haupt vor Alter gebeugt. Sorgen häufen sich auf Sorgen. Geschäfte umdrängen mich. Treulos sind die Freunde. Der Kirche fehlt ein Hirt und Leiter. Das Gute geht unter. In nackter Blöse erhebt sich das Böse. Eine Fahrt in dunkler Nacht. Kein Licht leuchtet auf. Christus schläft. Was soll ich thun? Nur eine Erlösung gibt es von dem Uebel, den Tod. Furchtbar aber erscheint mir selbst das Jenseits, wenn ich von dem drangsalsvollen Diesseits darauf schliesse.[7]) Indes man muss anerkennen, dass dieser eigenartige Charakter hier, wo er zugleich für seine Glaubensüberzeugung und um den Preis eines hohen Zieles kämpfen konnte, in der That eine unermüdliche Thätigkeit entfaltete und muthvoll auf seinem schweren Posten ausharrte.

In einer kleinen Kapelle, Anastasia genannt — frommer Glaube behauptete später, weil hier die reine Lehre ihre Auferstehung gefeiert habe[8]) — versammelte Gregor die Gläubigen, um

5) Greg. Naz. Carm. XI. v. 705.; Socr. V, 7; Cedr. p. 551.
6) Ps. XXVI, 10.
7) Greg. Naz. Op. T. II. Ep. LXXX *Εὐδοξίῳ ῥήτορι.*
8) Die andere ebenso unrichtige Erklärung des Namens bei den

sie in feuriger Rede in das tiefe Geheimniss der göttlichen Dreieinigkeit, den Gedanken seines Lebens, einzuweihen. Jedoch nicht ohne Verdriesslichkeiten. Denn nicht nur freche Heiden wagten es, ihren Spott über den arithmetischen Gott der Christen auszulassen, sondern selbst unter seiner Herde waren viele, welche die fromme Lehre nicht zu fassen vermochten, wie die göttliche Monas dreigetheilt und die Trias wiederum eins sei, und die ihm daher den argen Vorwurf machten, als ob er statt eines viele Götter einführen wolle.[9])

Schlimmeres aber als dieses hatte Gregor von den übermüthigen Arianern zu erleiden. Schon bei seinem Einzug in Constantinopel hatte ihn der hauptstädtische Pöbel mit Steinwürfen begrüsst. Als er — wahrscheinlich zu Ostern 379 — an den der reinen Lehre Neugewonnenen den hohen Akt des Taufmysteriums vollziehen wollte, stürmte plötzlich ein Haufe arianischer Mönche, mit anderem Gesindel vermischt, in die Kirche, unterbrach die heilige Feier, beschimpfte die Altäre und misshandelte mit Schlägen und Steinwürfen den Bischof und die mithandelnden Priester, welche sich, nur mit dem Schilde des Gebetes bewaffnet, zwischen die Täuflinge und die Angreifer warfen.[10])

Aber für den rechten Glauben und in der Hoffnung auf die Zukunft hielt Gregor allen Anfeindungen Stand. Jenen Glaubensrohheiten setzte er einen freudigen Duldersinn entgegen[11]), und wenn sich die Gegner der Pracht ihrer zahlreichen Kirchen rühmten, wenn sie die geringe Zahl der Athanasianer verspotteten, so wusste der fromme Bischof unverlegen viel grössere Vorzüge seiner Partei aufzuzählen. Jene haben die Häuser, rief er den Seinen ermuthigend zu, wir haben den, der darin wohnt. Sie haben die Tempel, wir haben Gott. Jene die Völker, wir die himmlischen Heerschaaren. Jene Gold, wir die reine Lehre.[12]) Leider aber fanden die Arianer bald Gelegenheit, über schlimmere Verhältnisse in der nicänischen Gemeinde als über ihre Kleinheit zu spotten.

Kirchenhistorikern führt ihn auf ein Wunder zurück, indem eine Frau durch einen Sturz vom Chore herab getödtet, aber durch die Gebete der Gläubigen wieder erweckt worden sei. Vgl. Soz. VII, 5; Cedr. p. 552.

9) Greg. Naz. Carm. XI v. 652 ff. Vgl. auch Carm. XV.

10) Greg. Naz. T. II Ep. LXXVII. Id. T. I Or. XXXIII n. 5.

11) Id. T. II Ep. LXXVIII. 12) Id. T. I Or. XXXIII n. 15.

Im Laufe des Jahres 379 nämlich tauchte in Constantinopel eine Persönlichkeit auf, deren Erscheinung nicht ohne ein gewisses Aufsehen blieb. Es war Maximus, ein cynischer Philosoph aus Aegypten, welcher aber zum Christenthum übergetreten war. Wir wissen nicht, ob man sich in den übrigen Religionskreisen der Hauptstadt besonders um denselben bemüht haben mag. In Gregor aber erwachte die lebhafteste Zuneigung für den stattlichen Mann, als er ihn in prächtigem Aufputze, das Haupt von Locken umwallt, durch die Strassen schreiten sah, als er überlegte, wie nützlich dessen Beredtsamkeit, in den Dienst seiner Kirche gestellt, wirken könnte, als er vor allem an den Triumph dachte, auch einen ehemaligen Verehrer des Herakles in seiner Herde zu haben.

Seine Bemühungen, ihn zu gewinnen, wurden vom Erfolge gekrönt. Seine Ueberzeugung, dass in kargen Zeiten auch leere Aehren für die Kirche mit gesammelt werden müssten, beseitigte die Bedenken, welche sich der übermässigen Eitelkeit und wohl auch einigen anderen Schattenseiten des Aegypters gegenüber geltend machten. Maximus wurde in die Gemeinschaft der Gläubigen Constantinopels aufgenommen.[13]) Bald entwickelte er die seltensten Eigenschaften. Wacker schimpfte er gegen die Ungläubigen mit, und Gregor hatte keinen glühenderen Verehrer seiner hinreissenden Beredtsamkeit als ihn. Leider besass der fromme Bischof damals nichts von der Klugheit der Schlangen, welche die Schrift ihren Gläubigen empfiehlt. Er hätte sonst unschwer bemerken können, wie der an den Tag gelegte übermässige Eifer Jenes nichts als Schein war, hinter welchem sich geheime Absichten verbargen. Aber gerade gegen das Lob seiner Beredtsamkeit besass Gregor, dessen Jugendwunsch es schon war, ein Redner zu werden, eine grosse menschliche Schwäche. Die Schmeichelei des schlauen Aegypters that daher in vollem Masse ihre beabsichtigte Wirkung, und während derselbe arbeitete seine dunkeln Pläne ins Werk zu setzen, hielt der dankbare Gregor schwungvolle Lobreden auf ihn[14]), machte ihn zum Genossen seines Hauses, seines Tisches, seiner Pläne. Niemand war ihm theurer als Maximus.

Jedoch bald sollte er auf das unangenehmste aus seinem glück-

13) Greg. Naz. T. II c. XI vers 750 ff und v. 990 ff.

14) Id. T. I p. 454: „Oratio in laudem Heronis philosophi." Der Pseudoname ist erst später für den des Maximus eingesetzt.

lichen Vertrauen aufgerüttelt werden. An Gregor nämlich war bis dahin die nach den canonischen Gesetzen vorgeschriebene Ordination noch nicht vollzogen. Maximus nun hatte nichts geringeres im Sinn, als durch vorherige Erschleichung der Weihen ihn von seinem mühsam erkämpften Sitze zu verdrängen und sich selbst darauf zu setzen. Wir kennen die dunkeln Beziehungen nicht, in welchen der unternehmende Abenteurer zu Petrus, dem Oberhirten von Alexandria, stand, aber schon soweit wir, freilich nur nach Gregors Bericht, das Unternehmen übersehen, tritt uns eine der hässlichsten Priesterintriguen entgegen. Ein Presbyter aus Thasus, beauftragt für seine Kirche proconnesische [15]) Marmortafeln in Constantinopel zu kaufen, unterschlug die ihm dazu anvertraute Summe zu Gunsten der Zwecke des Aegypters. Durch diesen mit den Mitteln zur Bestechung ausgerüstet, wusste sich Maximus leicht einen Anhang zu verschaffen; zum Theil aus den mit Gregor irgendwie unzufriedenen Elementen der Athanasianer, besonders aber aus ägyptischen Schiffern, welche Getreide nach der Hauptstadt gebracht hatten. Durch derartige Menschen, die gewöhnlichen Brandstifter von Alexandria, wie sie der erbitterte Gregor nennt [16]), stand er auch in Verbindung mit den bischöflichen Kreisen der ägyptischen Metropole. Sie waren die Kundschafter, welche über die hauptstädtischen Zustände im Palaste des Petrus Bericht erstatten mussten.

Als nun die rührige Thätigkeit des Maximus den Erfolg gesichert zu haben schien, tauchten in Constantinopel plötzlich eine Anzahl ägyptischer Unterbischöfe auf. Sie hatten ihren Zeitpunkt gut gewählt. Gregor lag krank. Während einer Nacht erfüllten sie den Auftrag ihres Oberen. Umgeben von dem Schwarme seiner Anhänger führten sie ihren würdigen Landsmann in die Anastasiacapelle und erhoben ihn hier auf den bischöflichen Stuhl, um am andern Morgen der Gemeinde ihren rechtmässigen Bischof zu zeigen. Aber die grosse Mehrzahl des Volkes hatte ein richtigeres Gefühl für Recht, als jene Priester. Es stellte sich entschieden auf Seiten Gregors, welcher in schweren Tagen bei ihm ausgehalten hatte. Als jene, um ihr Werk zu Ende zu führen, an

---

15) Von der Felsinsel Proconnesus in der Propontis, von welcher diese *mar di marmora* genannt ist.

16) Greg. Naz. Tom. II c. XI v. 890. Die Schifferkaste war in Aegypten seit den ältesten Zeiten die niedrigste.

Maximus die Tonsur und die Weihen vollziehen wollten, konnte dies nur in dem Hause eines Theatermusikanten geschehen, und die Ceremonie diente jetzt nur dazu, die aufgebrachte Stimmung gegen den Eindringling zu erhöhen und Gregor Gelegenheit zum bittersten Spott zu geben.[17]) Es blieb den Aegyptern nichts übrig, als mit ihrem Schützling Constantinopel zu verlassen. Nichts destoweniger gaben sie ihr Ziel noch nicht auf. Sie schlugen den Weg in's kaiserliche Hauptquartier, nach Thessalonika ein. Als unschuldig Vertriebener trat hier Maximus vor den Kaiser. Seine Genossen bezeugten ihm, dass er allein rechtmässig zum Bischof von Constantinopel geweiht sei. Er bat den Theodosius um ein Handschreiben, durch welches seine Rechte in Constantinopel beglaubigt würden. Zum Glück für Gregor war der Kaiser von den Vorgängen in der Hauptstadt bereits unterrichtet oder sein natürlicher Scharfblick liess ihn das Richtige in dieser Angelegenheit erkennen. Maximus wurde sehr ungnädig abgewiesen und mit seinen Begleitern angewiesen Thessalonika zu verlassen.[18])

Für Gregor war zwar damit äusserlich der ärgerliche Zwist und zwar zu seinen Gunsten beendet, aber innerhalb seines Wirkungskreises machten sich Nachwirkungen desselben bedenklichster Natur geltend. Nicht nur die Irrgläubigen erinnerten sich jetzt der treuen Freundschaft zwischen ihm und Maximus und wendeten Sprichwörter wie „Gleich und Gleich gesellt sich gern" darauf an, sondern auch in seiner Gemeinde schüttelte mancher den Kopf, wie ein solcher Mensch das Vertrauen des Bischof's habe gewinnen können. Das Schlimmste war, dass sich Gregor selbst im Stillen gewiss nicht verhehlen konnte, von jenem nur überlistet zu sein, weil er seine Schwächen nicht beherrscht hatte. Er fühlte seine Stellung schwer erschüttert und einer Neubefestigung bedürftig. Er sprach von seinem Rücktritte. Erst als er sich in St. Anastasia von Bittenden umdrängt, als er die flehenden Blicke der Frauen sah, denen von Furcht durchschüttert die Stimme versagte, als er das Weinen der Kinder hörte, liess er sich von diesem Entschlusse abbringen und bis zu einer Versammlung der rechtgläubigen Bischöfe zum Bleiben bewegen.[19])

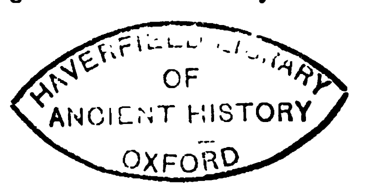
---

17) Vgl. Greg. Naz. T. II c. XI v. 924—938.
18) Id. c. XI v. 1001—1013.
19) Greg. Naz. carm. XI v. 1070 ff.

Seine fernere Wirksamkeit, das dürfen wir ihm wohl glauben, war ganz darauf gerichtet, die Eindrücke der letzten Zeit zu verwischen. Er hielt Predigten, deren milder, jedem Rigorismus fremder Ton auch Angehörige anderer Sekten herbeizog, und nach seinem Vorbild ermahnte er auch die Seinen, nicht durch spitzfindige Worte, sondern durch ein christliches Leben ihre Religion zu bethätigen.[20]) In dieser Thätigkeit kam der 14. Nov. 380 heran, welcher endlich nach zweijährigem Harren den rechtgläubigen Herrscher in seine Hauptstadt führte.[21])

Es ist der Zeitpunkt, mit welchem Theodosius, nachdem wir den Schauplatz seiner nunmehrigen religionspolitischen Thätigkeit kennen gelernt haben, wieder selbst in den Mittelpunkt unserer Darstellung tritt. Gleich in den ersten Tagen nach seiner Ankunft schickte der Kaiser dem Bischofe der Arianer Demophilus, als dem bisherigen wirklichen Metropoliten, die Aufforderung zu, sich zu den Glaubenssätzen des Nicänums zu bekennen, oder den geistlichen Thron und die Kirchen Constantinopels zu räumen. Demophilus, so schwer die Wahl war, vor die ihn die Macht des Selbstherrschers stellte, zögerte nicht, alle Macht und Ehre, welche die höchste kirchliche Würde des Orients verlieh, für seine Ueberzeugung hinzugeben. Er versammelte die getreuesten seiner Anhänger, wahrscheinlich zumeist seine Cleriker, zum letzten Male in einer der prachtvollen Kirchen, theilte ihnen den Befehl des Kaisers mit und rief ihnen als Wahlspruch die Worte des Matthäus zu: Wenn sie euch in einer Stadt verfolgen, so fliehet in eine andere. Darauf verliess er die Stadt, um fortan seine Anhänger ausserhalb der Mauern in den Vorstädten oder auf ländlichen Besitzungen um sich zu versammeln; mit ihm sein Freund, der Bischof Lucius, welcher einst aus Alexandria vertrieben und von Demophilus aufgenommen, nun mit seinem Schützer von neuem das Loos der Verbannung ertrug.[22]) Theodosius aber berief hierauf den Bischof seines Bekenntnisses in den kaiserlichen Palast. Es nahte jetzt der Augenblick, den Gregor mit den Seinen so oft herbeigesehnt, in dessen Erwartung er alles Bittere der letzten Jahre freudig ertragen hatte. Und dennoch, als er nun

20) Id. XI, v. 1135—1225.
21) Id. c. XI v. 1278 ff.
22) Socr. V, 7; Soz. VII, 5; Philost. IX, 19; — Cedr. p. 552; Theoph. p. 106. Die Chronologie auch hier bei den Byzantinern verwirrt.



vor dem Herrscher stand und nach dem gnädigsten Empfange aus dessen Munde die seine kühnsten Hoffnungen verwirklichenden Worte vernahm: „Dir und dem Verdienste deiner Mühen verleiht Gott durch uns von nun an die Kirchen“, da schien ihm der Sinn derselben unfassbar, ihre Ausführung unmöglich. Er kannte ja die kirchlichen Verhältnisse Constantinopels viel genauer als der Kaiser, welcher kaum erst angekommen und, im kaiserlichen Palaste stets von dem unvermeidlichen Schwarme von Hofbeamten umgeben, der unmittelbaren Wirklichkeit entrückt war. Er wusste ja, wie durch die Nachricht von der Vertreibung ihres Bischofs die ganze arianische Stadt bereits in furchtbare Erregung versetzt war, bereit, wie es schien, bei der ersten Gewaltmassregel in tobenden Aufruhr auszubrechen. Aber der Priester dachte nicht an die allmächtige Wirkung, welche das Bewusstsein, der Kaiser will es, der Gott auf Erden, noch stets auf orientalische Gemüther ausgeübt hatte, vor allem, wenn dieser Kaiser, wie Theodosius, von dem Schimmer des Siegers umgeben war, und Legionen seinem selbstherrlichen Willen einen unwiderstehlichen Nachdruck verleihen konnten.[23]) Der 26. November war der Tag, an welchem Theodosius selbst seinen Bischof in den Besitz der kirchlichen Herrschaft zu setzen beschlossen hatte.[24]) Die Hauptkirche wurde von Truppen besetzt. An den Eingängen und in den heiligen Hallen standen militärische Wachen. Hierhin führte der Kaiser, umgeben von seiner Garde, den von Furcht und Freude gleichbewegten Gregor mit seinen Clerikern. Das Volk wagte keinen Widerstand zu leisten. Aber ganz Constantinopel war an diesem Tage in dumpfer Gährung. Hinter den Reihen der Soldaten wogte wie eine erregtes Meer eine unabsehbare Masse. Während man an den Kaiser nur demüthige Bitten zu richten wagte, wurden gegen den verhassten Priester zornige Ausrufe geschleudert. Alle Strassen und Gassen, alle Plätze und Rennbahnen, alles war voll Menschen. Aus allen Häusern bis in's zweite und dritte Stockwerk schaute Kopf an Kopf; Männer, Frauen, Kinder, Greise. Aber überall hörte man nur Seufzer und Klagen,

---

23) Greg. Naz. c. XI v. 1305—1325.

24) Dieses Datum bei Socr. V, 7. — Marc. chron. sagt: *„mense Decembri.“* Die Thatsache ausser durch die in Anmerk. 22 citierten Stellen auch durch Chron. Alex. bestätigt, hier aber irrthümlich in das J. 379 gesetzt.

sah man nur Thränen und kummervolle Mienen, wie wenn der Feind seinen Einzug in die Stadt hielte. Ein trüber wolkenschwerer Himmel schien die Trauer Constantinopels zu theilen. Aber auch dieser Beweis, dass Gott mit den Vorgängen des Tages unzufrieden sei, wurde den unglücklichen Arianern benommen. Als der Zug zur Kirche gelangte, und der Kaiser mit dem Bischof eben innerhalb der heiligen Schranken angekommen war, da brach leuchtend die Sonne durch das dichte Gewölk des Novembertages. Laut jubelte jetzt das rechtgläubige Volk dem Kaiser zu, und zugleich wurden immer stürmischere Rufe laut, welche Gregor zum Bischof von Constantinopel erbaten, bis dieser selbst aus Bescheidenheit durch einen Priester die Ruhe herstellen liess, obgleich er es nicht verhindern konnte, dass Theodosius so die Wünsche der Frommen kennen lernte.[25])

In der Hauptstadt war somit der arianische Irrwahn aus seiner seit mehr als 40 Jahren behaupteten Herrschaftsstellung verdrängt. Die nächste Aufgabe des Theodosius musste es sein, so werden sicher Gregor und seine Genossen den Kaiser ermahnt haben, nun auch den Provinzen die hohe Segnung und die Wohlthat der reinen Lehre zu Theil werden zu lassen. Er willfahrte diesen Wünschen durch das Gesetz, welches er am 10. Januar an den prätorischen Präfekten Eutropius erliess. Wer dieses Gesetz liest, wird sofort erkennen, dass ein Laie, zumal ein Soldat, nicht so schreiben konnte, ohne unter dem Einfluss einer kirchlichen Partei zu stehen, welche, durch eine lange Bedrückung gereizt, nun durch die wüthendste Unduldsamkeit alles Bittere, was sie erlitten, rächen wollte. Es wird allen Häretikern durch dasselbe untersagt, innerhalb der Städte Versammlungen abzuhalten. Nur der nicänische Glaube soll, und zwar, wie man hofft, nun für alle Zeiten Geltung haben. Die Befleckung des Schmutzes der Photinianer, das Gift des arianischen Sakrilegs, das Verbrechen der eunomianischen Treulosigkeit und die durch die scheusslichen Namen der Urheber verrufenen Sekten sollen selbst aus dem Gehör vertilgt werden. Nach genauer dogmatischer Umgrenzung des Begriffs der Rechtgläubigkeit wird dann ferner bestimmt, dass den rechtgläubigen Bischöfen im ganzen Reiche die Kirchen zurückzugeben seien, mit der Drohung, dass jede Auflehnung gegen diesen Befehl mit ge-

25) Greg. Naz. carm. XI v. 1325—1395.

waltsamer Vertreibung der Aufrührer aus den Städten bestraft werden solle.[26])

Sollte aber dieses Gesetz nicht dasselbe Schicksal gänzlicher Erfolglosigkeit haben, wie jenes erste Religionsedikt vom 27. Febr. 380, so musste ein besonderer Stellvertreter des Kaisers mit der Ausführung desselben betraut werden. Theodosius, der diese Nothwendigkeit vollkommen einsah, wählte zu diesem Auftrage, was jedenfalls bezeichnend für die Art der Ausführung ist, einen General, den Heermeister Sapor. Der Kriegsmann führte seinen sonderbaren Auftrag in allen Provinzen aus, ohne dass ihm irgendwo Widerstand entgegengesetzt wurde.[27]) Nur in Antiochien, in der Metropole der im besonderen *„Orient"* genannten Diöcese, brachen bei seiner Ankunft Streitigkeiten aus. Der Anlass dazu war aber nicht etwa eine Widersetzlichkeit der Arianer gegen den harten kaiserlichen Befehl, sondern wir begegnen hier wieder einer jener Zwistigkeiten, wie sie sich im Schoosse der orthodoxen Partei, durch die Herrschsucht, die alte Erbsünde der Priester, hervorgerufen, nicht selten abspielten.

Es bestanden in Antiochien damals zwei Gemeinden der Homousianer. Beide hatten sich zur Zeit des Constantius gebildet und zwar unter den Bischöfen Paulinus und Meletius. Wohl gerade weil der letztere selbst eine Zeitlang Arianer gewesen war, betraf ihn die Verfolgung des arianischen Herrschers besonders. Er wurde durch Constantius verbannt. Von Julian zurückberufen, musste er unter Valens zum zweiten Mal seine Herde verlassen, während Paulinus, angeblich wegen seiner ausgezeichneten Heiligkeit, dem Loos der Verbannung entgieng. Als nun endlich Gratian im J. 378 allen verbannten Bischöfen zurückzukehren erlaubte, und auch der greise Meletius wieder in Antiochien erschien, da weigerte sich Paulinus mit ihm den Bischofssitz zu theilen, weil jener von den Arianern die Weihen empfangen habe. Aber Meletius, welcher sich wegen seiner Milde einer grossen Beliebtheit erfreute, wurde von seinen Anhängern in einer vorstädtischen Kirche zum Bischof gewählt, und nun begannen zwischen beiden

---

26) Cod. Theod. XVI, 5, 6.

27) Diese wichtige Sendung des Sapor wird bei Theodor. V, 2 (und bei dem Compilator Niceph. XII, 3c) erwähnt, der ihre Veranlassung jedoch Gratian zuschreibt. Den Nachweis des Irrthums dieser Annahme s. bei Tillem. Note VII sur Théod.

Parteien jene hässlichen Zänkereien, welche für die Arianer stets ein willkommenes Schauspiel waren, wenn sie nicht eben selbst in gleicher Weise mit einander haderten. Eine dritte Abzweigung der Homousianer hatte sich ausserdem unter Apollinaris von Laodicea gebildet. So fand Sapor bei seiner Ankunft hier die kirchlichen Verhältnisse. Natürlich verlangte jetzt jeder der drei Bischöfe, als allein im Besitze der wahren Rechtgläubigkeit, auch den alleinigen Besitz der Kirchen für seine Partei. Hier sollte nun Sapor entscheiden, wem Recht zu geben sei. Wahrlich eine schwere Aufgabe für einen General. Endlich übergab er Meletius die Kirchen, wohl mehr wegen des hohen Ansehens, welches dieser in Antiochien genoss, als weil er die Abweichung des Paulinus und Apollinaris von dem damasischen Normalglauben begriff, welche der beredte Presbyter des Meletius, Flavianus, beiden nachwies.[28])

Während sich aber in den Provinzen noch die gewaltsame Umwandlung vollzog, durch welche ein mächtiges von dem grössten Theil der Bewohnerschaft vertretenes Bekenntniss nicht nur aus seinen Vorrechten gedrängt, sondern auch mit allen seinen Abzweigungen in seiner Freiheit auf's äusserste beschränkt wurde, berief Theodosius ein Concil der rechtgläubigen Bischöfe seines Reiches nach Constantinopel, um durch dieses seine Bemühungen um die Kirche befestigen und durch Bestätigung des Nicänums auch der orientalischen Christenheit eine allgemeine Richtschnur des Glaubens geben zu lassen, welcher sie forthin zu folgen habe. Ausserdem sollte eine endgültige canonische Besetzung der Reichsmetropole erfolgen.[29]) Im Mai trafen die heiligen Väter in der Hauptstadt ein.[30]) In der Zwischenzeit aber giengen vom kaiserlichen Palaste noch verschiedene Gesetze aus, welche deshalb unsere Beachtung verdienen, weil durch sie zuerst dem rechtgläubigen Clerus auch politische Bevorzugungen eingeräumt, dagegen

---

28) Für diese Verhältnisse vgl. Socr. V, c. 3 und c. 5; Theod. V, 3; Theoph. p. 104; Niceph. XII, 2c u. XII, 3d.

29) Dass die Behauptung des Baronius: Annales eccles. ad annum 381, das Concil sei vom Bischof Damasus v. Rom berufen worden, eine irrthümliche ist, hat C. J. v. Hefele: Conciliengeschichte II, p. 4. nachgewiesen. Die Berufung geschah durch Theodosius und nur für den Bereich seiner Herrschaft. Vgl. Theodor. V, 6.

30) Diese Zeitangabe nach Socr. V, 8.

religiöse Abweichungen von der vorgeschriebenen Norm mit dem Verluste politischer Rechte bestraft wurden. Im ersteren Sinne untersagte das an Tuscian, den Statthalter der Diöcese Orient gerichtete Gesetz vom 31. März, Hüter von Kirchen oder heiligen Orten zu persönlichen Leistungen heranzuziehen.[31]). Von den Bestimmungen des 2. und 8. Mai dagegen entzog die erstere den zum Heidenthum zurückgefallenen Christen das Recht als Zeugen zu fungieren und Testamente zu machen, während sich die andere gegen die Sekte der Manichäer richtete.[32]) Sie erklärte, und zwar mit rückwirkender Kraft bis zum ersten Edicte dieses Jahres, jede Vermögensverfügung eines Manichäers zu Gunsten eines seiner Sekte für ungültig. Das bezügliche Objekt sollte an den Fiskus fallen. Rechtgläubigen Gliedern einer manichäischen Familie dagegen wurde volles Erbrecht zugesichert. Als derartige Häretiker sollten auch alle angesehen werden, welche unter angenommenen Namen, als Enkratitaner, Apotaktiten, Hydroparastaten, Sakkophoren, die Art ihres Bekenntnisses zu verbergen suchten.

Im Bewusstsein dieser Leistungen konnte nun Theodosius die ehrwürdigen Vertreter der orthodoxen Kirche des Orients in Constantinopel empfangen. 150 nicänische Bischöfe kamen hier zusammen, unter ihnen durch die Bedeutung ihrer Sitze und ihrer Heiligkeit hervorragend Timotheus von Alexandria, welcher unlängst seinem Bruder Petrus gefolgt war; Diodor von Tarsus; Cyrill von Jerusalem, den der Geist im rechten Augenblick zur Busse für seine arianischen Sünden und zur Ergreifung des consubstantiellen Bekenntnisses gedrängt hatte[33]); der treffliche Acholius von Thessalonika und vor allem der ehrwürdige Meletius von Antiochien. Diesen hatte der heilige Gregor, in mancherlei Erwägungen der Zukunft, schon beim Herannahen des Concils gebeten nach der Hauptstadt zu kommen, um durch denselben die ihm noch mangelnde Ordination zum Bischof der nicänischen Gemeinde Constantinopels zu erhalten.

Die Klugheit hatte es geboten, auch die Vertreter der Macedonianer zu diesem Concil einzuladen. Denn unter Valens hatte die Noth Nicäner und Macedonianer bereits zu einer Vereinbarung ge-

31) Cod. Theod. XVI, 2, 26.

32) Cod. Theod. XVI. 7, 1 u. XVI, 5, 7.

33) Ueber Cyrills religiöses Accommodationsgeschick s. Gfrörer: Allgemeine Kirchengeschichte. II, p. 344ff. Vgl. dazu Socr. V, 8.

führt. Aber als durch Gratians Bestimmung der Druck wich, war eine neue Trennung beider Parteien erfolgt. Man hoffte, dass es jetzt christlichen Ermahnungen und einigen Andeutungen über das Geschick, welchem sie sich sonst aussetzte, gelingen würde, diese mächtige Sekte wieder der katholischen Kirchengemeinschaft zuzuführen. 36 Bischöfe derselben, meist aus den Hellespontstädten, waren erschienen; unter ihnen am bedeutendsten Eleusius von Cyzicus und Marcian, Bischof von Lampsacus. Der Kaiser eröffnete selbst die Versammlung und ermahnte ihre Theilnehmer, wie wahre Väter der Kirche die vorgelegten Angelegenheiten zu berathen. Den Vorsitz übertrug er an Meletius, welcher ihn einst im Traume kurz vor seiner Ernennung mit dem Purpur geschmückt hatte, und den er nach dieser Traumbegegnuug jetzt mit freudiger Rührung wiedererkannt und begrüsst hatte.

Die ersten Verhandlungen des Concils beschäftigten sich nun damit die Macedonianer zum Anschluss an das homousianische Bekenntniss zu bewegen. Leider blieben denselben gegenüber alle frommen Versuche der Väter fruchtlos, ja sie dienten nur dazu den Riss zu erweitern. Sie wollten sich lieber der arianischen Lehrmeinung anschliessen, als der nicänischen, lautete die ruchlose Erklärung, mit welcher die hartnäckigen Häretiker die Versammlung und die Hauptstadt verliessen.

Man schritt jetzt zu einer Angelegenheit, welche wohl der Mehrzahl der Anwesenden als die wichtigste des ganzen Concils erschien, nämlich zur Wahl eines Metropoliten von Constantinopel[34]). Die nächste und gegründetste Anwartschaft auf diesen einflussreichsten Sitz des Reiches hatte unstreitig Gregor, welcher sich denselben in schweren Zeiten erkämpft hatte und jetzt thatsächlich besass. Hätte er sich länger der mächtigen Gunst des Meletius erfreuen können, so wäre die Bestätigung seiner Ansprüche durch das Concil, welche in der That damals unter dessen Einflusse erfolgte, wohl kaum später mit Erfolg angegriffen worden. Aber gerade um diese Zeit starb Meletius. Gregor von Nyssa

---

34) Hefele, Conciliengeschichte II, p. 6. setzt diese noch vor die Verhandlungen mit den Macedonianern, indes gegen die Auctorität des Socr. V, 8. — Allerdings wurde aber die Wahl Gregors von Meletius möglichst beschleunigt, offenbar damit sie vollzogen sei, bevor die ägyptischen Bischöfe, seine und Gregors Gegner, zum Concil anlangten.

hielt seine Leichenrede[35]. Der Kaiser liess dem todten Heiligen die grössten Ehren zu Theil werden. Die Leiche, welche von den Verwandten nach Antiochien übergeführt wurde, durfte, gegen die sonstigen sanitarischen Bestimmungen, in allen Städten, welche der Zug berührte, aufgenommen werden. Neben dem Begräbniss des Bischofs und Märtyrers Babylas erhielt Meletius in Antiochien seine Ruhestätte.

Aber über seinem Grabe entbrannte von neuem der kaum beigelegte Streit der homousianischen Kirchenparteien in Antiochien. Obwohl nämlich die Candidaten des bischöflichen Stuhles, sechs an der Zahl, unter ihnen Flavianus, sich nach einer endlichen Uebereinkunft zwischen Meletius und Paulinus eidlich verpflichtet hatten, bei dem Ableben des einen den Ueberlebenden als den rechtmässigen Bischof der ganzen antiochenischen Gemeinde anzuerkennen, trat dennoch jetzt Flavian als Gegenbischof Paulinus gegenüber. Mit gerechtem Zorne erhob sich der angegriffene Greis und sein ganzer Anhang gegen den Eidbrüchigen, und mit ihnen kämpfte die abendländische Kirche, welche dem Meletius seine arianische Vergangenheit nie verziehen hatte. Auf Flavians Seite dagegen stand der grösste Theil der orientalischen Bischöfe, wenn aus keinem andern Grunde, schon im Gegensatz zu den Abendländischen[36].

Von dem Orte seiner Entstehung verpflanzte sich der Streit sofort auch in das eben tagende Concil, auf welchem erst jetzt wahrscheinlich die ägyptischen und macedonischen Bischöfe, auch die letzteren im kirchlichen Sinne Vertreter des Abendlandes, erschienen. Für Paulinus wider Flavian und umgekehrt suchte man jetzt Anhänger zu werben, schrie jeder dem Gegner erbittert seine Gründe zu, um in eben so hitzigen Erwiederungen die gegnerischen Gründe entgegen geschleudert zu bekommen. Da glaubte Gregor von Nazianz durch den Einfluss seiner Persönlichkeit und seiner Würde die streitenden Parteien zu seinem und der Kirche Ruhm versöhnen zu können, indem er keiner derselben entgegen, aber auch keiner beitrat, sondern seinerseits vorschlug, so lange Paulinus noch lebe, ihn als Bischof anzuerkennen, und nach seinem Tode das antiochenische Volk frei einen neuen Hirten wählen

35) Vgl. Gregor. Nyss. de Melet.

36) Man muss sich erinnern, dass ein beträchtlicher Theil dieser nunmehr rechtgläubigen Bischöfe ehemalige Arianer oder Halbarianer waren.

zu lassen. Aber wie immer zwischen Erhitzten, trug auch hier der Vermittler den Schaden. Tobend wendeten sich zunächst die Orientalen gegen ihn, „wie ein Schwarm krächzender Dohlen oder zornmüthiger Wespen.“ Aber auch die Vertreter der abendländischen Kirche befriedigte dieser Ausgleich nicht. Die ägyptischen Bischöfe trieb wohl mehr noch die frühere Feindschaft zu einem Angriff auf Gregors Stellung. Derselbe hatte durch seinen eigenmächtigen Weggang von Sasima eine der zu Nicäa festgestellten Kirchensatzungen verletzt [37]). Jetzt fochten jene „die Wächter der Canones“ mit Bezugnahme auf dieselben die Rechtmässigkeit seiner Wahl in Constantinopel an. Vergeblich sah sich Gregor nach Freunden um. Die Untersuchung jener Vorgänge durch das Concil abzuwarten, war er aus verschiedenen Rücksichten nicht geneigt. Er erklärte plötzlich in der Versammlung freiwillig sein Amt niederlegen zu wollen. Kränklichkeit, Unmuth, der seine schwärmerische Natur reizende Gedanke, sich dem Wohle der Kirche zu opfern, zumeist aber wohl die stille Hoffnung, von seinen Anhängern in jedem Falle zurückgehalten zu werden, mag zu diesem Entschlusse mitgewirkt haben. Wie unendlich bittere Gefühle müssen ihn daher erfüllt haben, als er sah, dass das Concil mit grösster Bereitwilligkeit seinen Rücktritt annahm, und dass auch aus seiner Gemeinde sich keine energische Stimme für ihn erhob. Eine letzte Hoffnung blieb ihm noch — der Kaiser. In einer Audienz schilderte er ihm, wie er durch den Neid und Hass der Väter verfolgt werde, er, der stets um ihre Versöhnung und den Frieden der Kirche bemüht gewesen sei. Aber auch Theodosius gewährte huldvoll seine Bitte, sich in die Ruhe der Einsamkeit zurückziehen zu dürfen.

So sehen wir Gregor von der grossen Bühne der Ereignisse abtreten, nicht ohne Mitleid mit seinem Geschicke, welches ihm nach schweren Mühen die Früchte derselben vorenthielt; aber auch nicht ohne die Ueberzeugung, dass dieses bittere Geschick zum grossen Theil eine Folge seiner Charakterschwächen besonders seiner ungezähmten Leidenschaftlichkeit war.

---

37) Canon XV des nicänischen Concils lautete, kein Bischof solle von einer Stadt in eine andere übergehen. Andernfalls würde seine Ordination in einem neuen Sitze ungültig sein und er solle in seine frühere Kirche zurückversetzt werden. Die Art der Umgehung dieses Canons durch Meletius s. bei Theod. V, 8.

Unter den übrigen Bischöfen entstand jetzt ein hitziger Kampf um den nun völlig erledigten Stuhl. Wer nicht selbst danach trachtete, suchte wenigstens einen Verwandten auf denselben zu bringen. Aber Gott selbst, so erscheint es wenigstens dem Kirchenhistoriker, musste den Sinn des Kaisers bei seiner endlichen Entscheidung geleitet haben. Als letzten der zahlreichen Candidaten hatte der Bischof Diodor nämlich einen gewissen Nectarius eintragen lassen, der bis dahin Prätor und senatorischen Ranges, ausserdem zufällig wie Diodor aus Tarsus war. Als nun Theodosius die ihm vorgelegte Vorschlagsliste durchgieng, behielt er den Finger auf diesem letzten Namen, und nach einer nochmaligen Prüfung der übrigen entschied er sich endgültig für Nectarius. Die frommen Väter waren höchlichst erstaunt über diese seltsame Wahl, und selbst Diodor schien einigermassen überrascht, als sich jetzt erst herausstellte, dass der Erkorene noch gar nicht getauft war. Theodosius blieb aber trotzdem bei seinem Willen und noch im Taufgewande wurde Nectarius zum Bischof ausgerufen.

Unter seiner Leitung, oder, da er erst durch den Bischof Cyriacus von Adana[38]) in den zu seinem neuen Amt nothwendigen Kenntnissen unterrichtet wurde, thatsächlich wahrscheinlich unter der Leitung Diodors von Tarsus begann der zweite Theil der Synode. Im Mittelpunkt der nun folgenden Verhandlungen stehen die dogmatischen Bestimmungen, welche, nach Neubestätigung der Satzungen des Nicänums, erweiternd über die Gottheit des Geistes hinzugefügt wurden. Die bisher äusserst schwankenden Begriffe und Vorstellungen über das Wesen desselben wurden mit schärfster Bestreitung der macedonianischen Irrlehre dahin festgestellt, dass der Geist wahrer Gott, mit dem Vater und dem Sohne wesensgleich sei und dass er mit ihnen das hohe Geheimniss der göttlichen Dreieinigkeit bilde. Dadurch, dass diese Bestimmung allmählich zu einem der Glaubenssätze der gesammten katholischen Kirche wurde, hat die ehrwürdige Versammlung, welche sie ausgesprochen hatte, den ausgezeichneten Namen des zweiten öcumenischen Concils erlangt.

Man vereinigte sich noch, dem Bischof von Constantinopel

---

38) Adana in Cilicien in der Nähe von Tarsus. Noch jetzt eine bedeutende Stadt.

als von Neu-Rom den höchsten Rang nach dem römischen selbst zuzuerkennen. Zugleich wurden mit der Wahl des Maximus auch alle Amtshandlungen desselben für ungültig erklärt. Ausserdem wurden Patriarchate für die einzelnen Diöcesen festgestellt und die Bischöfe in Amtshandlungen fortan auf die Kirchen ihrer Diöcesen beschränkt. Einzelangelegenheiten sollten fernerhin auf Provinzialsynoden berathen werden. Dass alle die Hauptketzer, wie Macedonius, Sabellius, Apollinaris, Arius und eine lange Reihe anderer sammt ihren Irrlehren verdammt wurden, braucht wohl kaum erst hinzugefügt zu werden. Theodosius sanktionierte diese Bestimmungen durch seine kaiserliche Bestätigung. Zugleich erneuerte er in der nächsten Folge das Gesetz vom 10. Januar über Zurückgabe der Kirchen an die Nicäner durch eine weitere Bestimmung, welche als rechtgläubige Bischöfe die Inhaber der Patriarchate bezeichnete [39]).

So schloss gegen Mitte Juli des Jahres 381 das Concil [40]). Sein gepriesenstes Verdienst war, die dritte Person in der Gottheit zu vollem Ansehen gebracht zu haben. Ausserdem aber hatte es die von Theodosius abgezweckte unmittelbarere Wirkung, indem es der Welt zum erstenmale das Bild einer vereinigten orthodoxen Kirche des Orients zeigte, in dieser Religionsgemeinschaft trotz aller innern Streitigkeiten fortan das Gefühl der Einigkeit und Zusammengehörigkeit wach zu erhalten und andrerseits das Selbstvertrauen und die Widerstandskraft des Arianismus ungemein zu erschüttern [41]).

Bald nach dem Schluss desselben verliess der Kaiser die

39) Cod. Theod. XVI, 1, 3.

40) Das Synodalschreiben mit den Endbeschlüssen der Synode ist vom 9. Juli. Vgl. Mansi: Collect. concilior. Tom. III, p. 557. Im übrigen stützt sich die Darstellung auf Socr. V, c. 5, 8 u. 9; Soz. VII, c. 7—10; — Theod. V, c. 7 u. 8; Greg. Naz. carm. XI, v. 1510—1920. — Cedr. p. 553—555 (2 Berichte nach 2 Quellen.); Theoph. p. 107—109; Malal. p. 346. — Das Jahr der Synode richtig bei Marc. Chron. z. J. 381 und Chron. Alex. — Irrthümlich z. J. 380 erwähnt. von Prosp. Aqu. — Derselbe ist zu der Nachricht, Gregor v. Naz. sei 381 gestorben, offenbar verleitet, weil ihm in diesem Jahre Nectarius als Bischof von Constantinopel folgte.

41) Socr. V, 10 sagt z. J. 383, die arianischen Bischöfe hätten ihre Anhänger wegen des Uebertritts vieler zum nicänischen Bekenntnisse mit dem Spruche zu trösten gesucht, dass viele berufen aber wenige ausgewählt seien.

Hauptstadt und begab sich nach Heraclea, wohl um hier in dem rings von den Wassern der freien Propontis umgebenen Seeorte Erholung von den Strapazen des geistlichen Feldzuges zu suchen [42]. Aber seine Ruhe wurde wahrscheinlich bald durch Nachrichten von der Donau gestört, welche den alten kriegerischen Geist in ihm wachriefen. Ein durch die Bewegungen der Völkerwanderung bunt zusammengewürfelter Schwarm von Hunnen, Skyren und Karpodaken war über die Donau gebrochen. Theodosius erschien selbst auf dem bedrohten Punkte, und mit der ihm eigenen Spannkraft, wo eine Gefahr den nöthigen Druck auf ihn ausübte, traf er seine Massregeln mit soviel Glück und Umsicht, dass die Feinde in kurzer Zeit über den Fluss zurückgeworfen wurden. [43]

Nach diesem kriegerischen Zwischenfall kehrte er über Hadrianopel [44] in seine Hauptstadt zurück. Der letzte Regierungsakt dieses Jahres, welcher uns interessiert, ist der Erlass des Gesetzes vom 21. December; des ersten, welches Theodosius direkt gegen die heidnische Religion richtete, indem bei stattgehabten Opfern in Tempeln und Kapellen, sowie bei angestellten Zukunftsbefragungen für sämmtliche Theilnehmer die schwere Strafe der Proskription festgesetzt wurde. [45]

Man muss es, wie selbst ein dem Kaiser feindlicher Geschichtsschreiber zum Theil zugibt, der bisher bewiesenen Regententüchtigkeit des Theodosius zuschreiben, dass nun endlich die Jahre der Ruhe und des Friedens für den römischen Osten zurückkehrten, wo der Landmann ohne Furcht vor Barbarenhorden seinen Acker bestellen konnte, und wieder die Herden der Schafe und Rinder ruhig die grünenden Weiden begiengen. [46] Ein goldenes Zeitalter zwar brach auch damals der römischen Welt nicht mehr an. Es war ja schon eine sehr bittere Zugabe, welche neben allem Guten die meisten seiner Unterthanen diesem Kaiser zu verdanken hatten, dass sie nicht mehr frei nach der Weise ihrer Väter ihren Gott oder ihre Götter verehren durften. Aber die äusserst langsame Ausführung der Erlasse, welche die römische

---

42) Heraclea (j. Eregli), das alte Perinthus lag auf einer kleinen Halbinsel mit ganz schmaler Landverbindung. Plin. H. N. IV, 11.

43) Zos. IV, 34. a. E.

44) Cod. Theod. VII, 13, 10.

45) Cod. Theod. XVI, 10, 7.

46) Zos. IV, 34.

Gesetzgebung charakterisiert, liess abseits von den grossen Städten diesen Druck wohl noch wenig fühlbar werden. Viel schwerer lastete auch unter diesem Kaiser die furchtbare Steuernoth, von einer habgierigen und herzlosen Beamtenwelt noch gesteigert, auf der römischen Welt. Auch damals fehlte es sicher nicht an jenen erschütternden Scenen, wo der Steuereintreiber den Elenden, welche die Auflage nicht zu erschwingen vermochten, auch den Schmuck der Frauen, ja selbst die Kleider fast bis auf's letzte mit erbarmungsloser Hand entriss.[47]) Indes auch dieses Leiden traf in seiner ganzen Schwere nur die Städte und hier besonders den gequälten Stand der Decurionen. Ausserdem war es der alte Krebsschaden der römischen Kaiserzeit schon seit Diocletian und noch früheren Herrschern, gegen welchen Gewohnheit wenigstens bis zu einem gewissen Grade die Gemüther abgestumpft hatte.

Im übrigen aber gehörten die nächsten Jahre mit zu den ruhigsten, welche die Oströmer seit Constantins Zeiten erlebt hatten. Auch die Regierung des Theodosius wurde in der nächsten Zeit von keinen bedeutenden Ereignissen unterbrochen. Er hatte Musse seine gesetzgeberische Thätigkeit auf die verschiedensten Verwaltungszweige und Verhältnisse seines weiten Reiches zu erstrecken. Wir finden unter den zahlreichen Erlassen des J. 382 neben Verordnungen zum strengsten Vorgehen gegen falsche Ankläger, vermögensrechtliche Bestimmungen bei Wiederverheirathung von Frauen bis ins einzelne ausgeführt; neben Verfügungen die Erhaltung der Poststrasse und die Benutzung der Staatspost durch Beamte betreffend, gesetzliche Beschränkungen des Reisetrosses der Statthalter, neben dem Befehl zum unnachsichtigen Einsschreiten gegen säumige Steuerschuldner, den strengen Strafauftrag gegen einen Provinzialgouverneur Natalis wegen Erpressungen. Im besondern für die Hauptstadt zeigte sich die kaiserliche Gesetzgebung selbst in Vorschriften für das Wasseramt wegen Vertheilung des Leitungswassers[48]) und bis auf Kleidergesetze für Senatoren, Beamte und deren Diener eifrig thätig.[49])

47) Zos. IV, 32.

48) Valens hatte eine grossartige unterirdische Wasserleitung durch Constantinopel geführt. Vgl. Greg. Naz. T. I, Or. XXXIII n. 6. p. 607. ὁ ὑποχθόνιος καὶ ἀέριος ποταμός. Auch bei Them. Or. XIV a. E. erwähnt.

49) Vgl. Cod. Theod. IX, 37, 3; X, 10, 7; III, 8, 2; VIII, 5, 37—39; 1, 2, 8; IX, 27, 3; XV, 2, 3; XIX, 10, 1; X, 21, 2.

Gegenüber diesen zahlreichen weltlichen Anordnungen dagegen scheint der Eifer des Kaisers auf kirchlichem Gebiete in diesem Jahre ziemlich erkaltet. Wir glauben nicht ganz fehl zu gehen, wenn wir in der Abweichung von dem stürmischen und gewaltsamen Vorgehen auf diesem Gebiete einen Schritt der eigenen Ueberzeugung des Theodosius annehmen, nachdem er Gelegenheit gehabt hatte, die religiösen Verhältnisse seines Reiches wirklich kennen zu lernen, und im Augenblicke nicht unter der Beeinflussung eines Gregor oder Ambrosius stand.[50])

Das einzige Gesetz dieses Jahres gegen Häretiker vom 31. März richtet sich allein gegen die Manichäer, für deren Einsiedler die gegen die Sekte schon erlassenen Bestimmungen gleichfalls ausgesprochen werden und besonders gegen die mit diesen immer zusammengestellten Enkratiten, Sakkophoren und Hydroparastaten. Ganz unerklärlich ist die übermässige Strenge der kaiserlichen Verordnung gegen diese letzteren. Der prätorische Präfekt soll Inquisitoren anstellen, geheime Angeber annehmen, um diese Häresie aufzuspüren. Jeder soll ohne Furcht und Strafe Personen wegen dieses Verbrechens denuncieren dürfen. Die desselben Ueberführten oder auch nur Verdächtigen sollen mit dem Tode bestraft werden. Noch merkwürdiger ist der Befehl, nach welchem diese Bestimmungen auch auf diejenigen Anwendung finden sollen, welche Ostern nicht nach dem orthodoxen Kalender feierten. Unstreitig wurde Theodosius hier durch besondere uns unbekannte Gründe geleitet, welche vielleicht aus einer gleichzeitigen politischen Gefährlichkeit dieser Sekten entsprangen.[51])

In Bezug auf den heidnischen Cult konnten die Homousianer damals noch weniger Freude an dem Kaiser haben. In der Euphratprovinz Osroëne nämlich befand sich einer jener Tempelcolosse, welche, wie das Serapeum in Alexandria, eigentlich eine Stadt von Capellen, Heiligthümern, Priesterwohnungen bildeten, in deren Mitte sich erst der eigentliche Haupttempel erhob; ein Wunderwerk antiker Baukunst, dessen Pracht zahlreiche Fremde herbeilockte, während er durch seine Festigkeit zugleich als Cita-

50) Greg. Naz. carm. XI, v. 1280 ff. hat, so scheint mir, ganz richtig die eigne Ansicht des Theodosius, bezüglich der Herstellung der kirchlichen Einigkeit, erkannt und bezeichnet.

51) Cod. Theod. XVI, 5, 9.

delle der Stadt gegen die Perser diente.[52]) Eifrigen Christen nun schien es nicht ohne Bedenken, das Heidenthum hier noch in der ganzen Fülle seines alten Glanzes ungestört auf die Gemüther einwirken zu lassen, und man hatte den rechtgläubigen Kaiser um Schliessung des heidnischen Heiligthums gebeten. Theodosius aber erwiederte darauf mit dem Gesetze vom 30. November, durch welches er den Provincialgouverneur Palladius anwies, dafür Sorge zu tragen, dass der Tempel auch fernerhin für Einheimische und Fremde jederzeit geöffnet sei und nur darauf zu sehen, dass nicht bei Gelegenheit des Besuches verbotene Opfer darin abgehalten würden.[53])

Was die in diese Zeit fallenden äusseren Ereignisse anbetrifft, so wurde, wie im vergangenen Jahre bei der Uebertragung der Gebeine des Bischofs und Märtyrers Paulus von Ancyra und vor allem bei dem Empfange des kostbaren Hauptes Johannes des Täufers, dem schaulustigen Volke der Hauptstadt auch damals eines jener Schauspiele bereitet, bei denen sich aller Pomp des kaiserlichen Hofes entfaltete.[54]) Am 21. Februar nämlich langte die Leiche des Kaisers Valentinian I. in Constantinopel an. Theodosius empfieng sie, wie es der hohen Würde und den Verdiensten des einstigen Gönners seines Vaters zukam und liess sie im kaiserlichen Erbbegräbniss feierlich beisetzen.[55])

Jedoch von grösserer Bedeutung für den bischöflichen Palast und die klerikalen Kreise der Hauptstadt, in weiterer Folge aber überhaupt für die Stellung der orientalischen Kirche zu der des Abendlandes waren die Verhandlungen, welche sich in der zweiten Hälfte des Jahres zwischen dem Kaiser und dem heiligen Ambrosius als Vertreter der Synode zu Aquileja[56]) entspanneu. Im Abendlande hatte man schon seit Jahrzehnten den endlichen Sieg

52) Vgl. Libanii orationes Bd. II, p. 192 (ὑπὲρ τῶν ἱερῶν). Der Ort lässt sich nicht sicher bestimmen. Am wahrscheinlichsten ist es, dass er sich in Edessa oder Carrhae befand, doch kann man auch an Nisibis, Apamea oder Palmyra denken.

53) Cod. Theod. XVI, 10, 8.

54) Vgl. Socr. V, 9. Georg. Syncelli de aedificiis p. 111 (ed. Corp. Script. hist. Byzant.); Cedr. p. 554; Theoph. p. 109.

55) Das Datum bei Idac. Fast. z. J. 382. Nur das Jahr gibt Marc. chron. an.

56) Hefele, Conciliengeschichte II p. 36 glaubt, dass Ambrosius hier vielmehr ein zu Mailand (382) gehaltenes Concil vertrat.

der Rechtgläubigkeit für den Orient herbeigesehnt. Die Sorge für das Seelenheil der östlichen Brüder hatte diesen Wunsch so heiss gemacht; daneben aber auch der Gedanke an die Einigkeit der ganzen christlichen Kirche, deren Haupt und Leiter natürlich dann nur der mächtigste Fels des orthodoxen Glaubens, der Nachfolger Petri auf dem Stuhle der ewigen Roma sein konnte. Jetzt hatte nun Theodosius durch den Sturz des Arianismus die höchste Hoffnung der abendländischen Kirche erfüllt, und damit hatte man auch in Rom und Mailand den Augenblick für gekommen erachtet, um mit Erfolg die Rechte derselben zur Geltung bringen, d. h. die geistliche Herrschaft der römischen Kirche auch über das Morgenland ausdehnen zu können. Aber vergeblich waren auf der Synode, zu welcher Rom die Bischöfe des ganzen Erdkreises im J. 382 berief, die Väter der orientalischen Kirche erwartet worden, obgleich hier der antiochenische Kirchenstreit, wie die Frage über die Besetzung des Bischofssitzes von Constantinopel, entschieden werden sollte. Statt dessen musste man hören, dass in Constantinopel auch in diesem Jahre eine besondere Kirchenversammlung abgehalten sei, welche ihrerseits selbständig über jene Verhältnisse Beschlüsse gefasst habe. Dieses war der Anlass für Ambrosius, um im Namen der auf der abendländischen Synode versammelten Väter an den Kaiser Theodosius eines jener scheinbar nur von der Sorge für die Kirche durchwehten Schreiben zu senden, in deren Abfassung der grosse Bischof Meister war. Im Tone milden Vorwurfs klagte er gegen Theodosius, wie betrübend es sei, dass die Orientalen das allgemeine Concil gemieden und besonders, dass sie bei ihren Beschlüssen das Urtheil der römischen Kirche, Italiens und des ganzen Abendlandes einzuholen gar nicht für nöthig erachtet hätten, was doch sonst die Gewohnheit der Väter, des Athanasius seligen Andenkens, des Petrus von Alexandria und der meisten Bischöfe des Orients gewesen sei. Unter frommen Seufzern, dass die Vertreibung der Häretiker leichter gewesen sei als nun die Herstellung der Einigkeit zwischen den Rechtgläubigen, betheuerte er dem Kaiser, dass die zerrissene Kirchengemeinschaft nur durch ein allgemeines Concil zu Rom wiederhergestellt werden könne. Allein zu voreilig liess der sonst so bedachtsam Handelnde erkennen, wie man zu Rom diese Aufgabe lösen werde. Er schilderte dem Kaiser nämlich den alten Gegner Gregors von Nazianz, den Cyniker Maximus, als recht-

mässigen Bischof von Constantinopel, während er sich zugleich in Ausdrücken der Missbilligung und des Misstrauens gegen die Wahl und Persönlichkeit des von Theodosius selbst bestätigten Nectarius richtete. Der italiänischen Synode war hierbei eine Menschlichkeit widerfahren, welche nicht ganz unerklärlich ist, wenn wir hören, dass Maximus sich unter den Schutz und die Entscheidung der abendländischen Kirche gestellt hatte, während Nectarius im antiochenischen Streit sehr entschieden den vom Abendland verabscheuten Flavian vertrat. Selbst der heilige Ambrosius hatte sich, hocherfreut über diese Anerkennung der Auctorität des römischen Stuhles seitens eines Patriarchen von Constantinopel, durch den schlauen Betrüger über die im Osten stattgehabten Vorgänge völlig irre führen lassen. Leider hatte dieser Irrthum für die Wünsche der abendländischen Kirche die unglücklichsten Folgen. Bei einer derartigen Parteinahme des Bischofs von Rom und seiner Anhänger dachte man im Orient natürlich nicht daran sich dem Urtheile derselben je zu unterwerfen. Der Kaiser selbst beantwortete die Vorschläge des h. Ambrosius damit, dass er ihn und die abendländische Synode durch ein eigenhändiges Schreiben über das ihm zustehende Bestätigungsrecht seines Metropoliten, wie über die nicht sehr heilige Vergangenheit ihres würdigen Schützlings Maximus in nicht misszuverstehender Weise aufklärte.

Ambrosius begriff bei Empfang dieser kaiserlichen Antwort sofort sehr wohl den grossen Fehler, welchen er gemacht hatte. Er versuchte durch ein neues Schreiben eine günstige Wendung herbeizuführen. Nachdem durch den sehr allgemein gehaltenen, aber sehr stolz klingenden Satz, dass die Synode nicht gereue, versucht zu haben, was unversucht gelassen zur Schuld gereichen würde, die kirchliche Unfehlbarkeit sicher gestellt schien, schilderte er die uneigennützige Sorge und Arbeit des Abendlandes um den Frieden und die Einheit der Kirche, um dann, mit beneidenswerther Geschicklichkeit jede unangenehme Erörterung vermeidend, dem Kaiser aufs neue die Herbeiführung eines allgemeinen Concils ans Herz zu legen, damit nicht, so lautete jetzt plötzlich die Motivierung seiner Forderung, durch die Anhänger des Apollinaris ein häretisches Dogma in die Kirche eingeführt werde[57]).

57) Vgl. Ambros. Op. T. II. Class. I. Ep. XIII, p. 814 und Ep. XIV, p. 817.

Aber auch dieser wichtige Grund konnte jetzt die orientalische Kirche und ihr kaiserliches Oberhaupt nicht mehr von der Nothwendigkeit eines derartigen Concils überzeugen. Man musste sich zu Rom und Mailand in das Unvermeidliche fügen, dass auch fernerhin der Osten eine selbständige kirchliche Stellung unter der Leitung seines Metropoliten und vor allem seiner Kaiser einnahm.

Drittes Kapitel.

Arkadius wird zum Augustus ernannt. — Versuch einer Einigung der christlichen Religionsgemeinschaften des Orients durch Theodosius. — Kämpfe an der Ostgrenze des Reiches. — Sturz und Untergang Gratians. — Verhandlungen mit Maximus. — Mission des Cynegius.

Mit dem 16. oder 19. Januar des Jahres 383 trat Theodosius das fünfte Jahr seiner Regierung an, dessen Beginn die römischen Kaiser durch das Jubiläumsfest der Quinquennalien zu feiern pflegten. Theodosius verband mit dieser Feier zugleich die der Erhebung seines Sohnes Arkadius zum Augustus und Mitregenten des Reiches. Arkadius war damals noch nicht sechs Jahr alt, und nächst der Wahl Gratians und Valentinians II. war es das erstemal, dass ein Kind mit dem kaiserlichen Purpur geschmückt wurde. Unstreitig hat man es hier wie dort mit dem Bestreben zu thun, die kaiserliche Würde innerhalb der Familie ohne Unterbrechung fort zu vererben. Die Inthronisation geschah in dem kaiserlichen Palaste, welcher, sieben Stadien von dem goldenen Meilenzeiger der Stadt entfernt, das Hebdomon hiess; die Ausrufung auf dem ungeheuren Platze vor demselben, dem Marsfelde Constantinopels [1]). Zu den kaiserlichen Gnadenbezeugungen aus

1) Vgl. Them. Or. XVI. Auf die Quinquennalien des Theodosius beziehen sich jedenfalls auch die Münzen mit der Aufschrift Vot. V mult. X. in einem Lorbeerkranze. Vgl. Cohen: Descr. hist. des M. Tom. VI, p. 451 ff. — Die Wahl des Arcadius lässt Socr. V, 10 am 16. Jan. erfolgen. Desgl. Idac. Fast. z. J. 383. Das Chron. Alex. dagegen irrig am 25. Jan., aber mit richtiger Angabe des Ortes ἐν τῷ τριβουναλίῳ τοῦ Ἑβδόμου. Das Jahr verzeichnet Soz. VII, 12; Idac. chron. V; Prosp. Aqu. chron. z. J. 383; Marc. chron. auch den Ort. — Theodori lectoris hist. eccl. I.

Anlass dieser Doppelfeier gehörte wahrscheinlich der Steuererlass und die Erhöhung der Getreidespende für die Bewohner der Hauptstadt, welche dem Themistius noch im folgenden Jahre Gelegenheit gaben, die Güte des Kaisers zu preisen [2].

Nachdem diese Festlichkeiten vorüber waren, wendete sich auch in diesem Jahre die Aufmerksamkeit des Theodosius bald wieder den religiösen Zuständen seines Reiches zu; leider aber in einer Weise, welche alle rechtgläubigen Gemüther mit tiefster Bekümmerniss erfüllen musste.

Schon einmal in der Zeit vor dem öcumenischen Concil schien den Kaiser sein guter nicänischer Engel verlassen zu haben. Damals hatten ihn einige Palastbeamte überredet, sich durch den hochgefeierten Eunomius, der zurückgezogen in Chalcedon lebte, dessen Lehrmeinung vortragen zu lassen. Wirklich war er, zum grössten Schrecken seiner nicänischen Umgebung, schon im Begriff gewesen, den arianischen Heiligen, dessen Beredtsamkeit ebenso gross wie seine Ketzerei war, zu einer mündlichen Unterredung in den Palast kommen zu lassen, als es noch im letzten Augenblick den inständigen Bitten seiner frommen Gemahlin gelungen war, ihn von diesem für sein Seelenheil gefährlichen Entschlusse abzubringen. Der Kaiser hatte dann auch die Versuchung erkannt und die ketzerischen Kammerherrn aus dem Palaste verwiesen, den Eunomius aber nach Halmyris in Scythien verbannt [3].

Nichtsdestoweniger berief er nun in diesem Jahre die Vertreter sämmtlicher Sekten nach Constantinopel, um eine grosse Disputation zu veranstalten, in welcher die abweichenden Lehrmeinungen gegenseitig ausgetauscht und geprüft werden sollten, in der Hoffnung, auf diese Weise Ketzer und Rechtgläubige, die doch Bekenner einer Religion seien, endlich zu versöhnen und zur Einigkeit zurückzuführen. Im Juni [4]) kamen in der That die Bischöfe der einzelnen Religionsgemeinschaften in der Hauptstadt zusammen. Theodosius beschied nun seinen Metropoliten zu sich in den Palast, eröffnete ihm seine Absicht und erklärte sehr entschieden, der Streit müsse jetzt beendigt werden. Nectarius gerieth über diese

II, p. 724. Nur mit ungefährer Zeitangabe Oros. VII, 34; Philost. X, 5. Vgl. dazu J. v. Hammer, Constantinopel und der Bosporus p. 202 ff.

2) Vgl. Them. Or. XVIII, p. 269 und p. 270.

3) Soz. VII, 6 und Philost. X, 6.

4) Diese Zeitangabe bei Socr. V, 10.

kaiserliche Versöhnungstheorie in die grösste Bestürzung. Es war ihm zwar völlig klar, dass in Gegenwart des kaiserlichen Laien niemals die Wahrheit der reinen Lehre den Angriffen der Häretiker ausgesetzt werden dürfe, aber er war rathlos, wie er den empfangenen Auftrag umgehen solle. In seiner Noth wendete er sich an den Bischof der Novatianer, welche noch am wenigsten von der nicänischen Lehre abwichen. Auch dem frommen Agelius war zwar der Fall zu schwierig, aber er besass in seinem Lektor Sisinnius[5]) einen Mann, welcher in der heiligen Literatur wie in der griechischen Philosophie gleich sehr bewandert war. Diesen weihte er jetzt, im Einverständniss mit Nectarius, in die schwierige Frage ein und Sisinnius rechtfertigte das hohe Vertrauen seiner Oberen aufs glänzendste. Er rieth dem Patriarchen nämlich, den Kaiser zu überreden, vor Beginn der Disputation an die Vertreter der einzelnen Sekten die Frage zu richten, ob sie die Auctorität der alten Kirchenlehrer, welche vor der Spaltung gelebt hätten, anerkennen wollten oder nicht. In der That macht dieser Vorschlag dem sophistischen Scharfsinn des Sisinnius alle Ehre. Denn bestritten die häretischen Bischöfe die Auctorität der im Volke, bei Arianern wie Nicänern, gleich hochverehrten Kirchenväter, eines Polycarp, Tertullian, Origenes, so war ihr Ansehen dahin. Erkannten sie dieselben aber an, so geschah es nur zu Gunsten der Homousianer, welche den Umstand, dass in den Schriften jener an keiner Stelle dem Sohne Anfänglichkeit der Existenz zugeschrieben wurde, natürlich als Bestätigung ihrer consubstanziellen Lehre durch die apostolischen Väter deuteten. Nectarius ergriff diesen klugen Rath sofort mit Eifer. Er eilte in den Palast, und seinen Vorstellungen gelang es, Theodosius von dem Nutzen und der Nothwendigkeit dieser Vorfrage zu überzeugen. Bald hatten die Homousianer die Genugthuung, in einem ausbrechenden Streite der Sekten über ihr Verhalten die Wirkung ihrer Massregel beobachten zu können. Zwar scheint jenen der eigentliche Zweck der Frage nach einiger Zeit klar geworden zu sein. Wenigstens berichteten sie an den Kaiser, sie müssten, da die Meinungen getheilt seien, eine Beantwortung derselben ablehnen. Zugleich baten sie die Disputation beginnen zu lassen. Aber unterdessen hatte der aus seiner Ruhe geschreckte Nectarius wohl Zeit

5) Bei Soz. VII, 12 Sisinius genannt.

gehabt, den kaiserlichen Entschlüssen wieder die Normalrichtung zu geben. Theodosius bestimmte jetzt, dass jede einzelne Sekte ihm ein schriftlich abgefasstes Bekenntniss einreichen solle. Huldvoll nahm er an dem bestimmten Tage die Glaubensformeln aus den Händen der Vertreter entgegen und zog sich mit denselben in sein Schlafgemach zurück. Hier empfieng er im Gebete alsbald Erleuchtung, so dass er alle Schriftstücke zerreissen durfte, bis auf das der consubstanziellen Partei. Aber auch das der Novatianer erlaubte ihm der Geist zu billigen. Sie erhielten völlig freie Religionsübung, ihre Kirchen dieselben Vorrechte wie die Basiliken seines Bekenntnisses. Die Bischöfe der andern Sekten dagegen tadelte der Kaiser wegen ihres Irrglaubens und ihrer Hartnäckigkeit und entliess sie sodann. [6])

So endete auch diese Versammlung trotz ihres bedenklichen Anfangs nicht sehr rühmlich, aber durchaus siegreich für das nicänische Bekenntniss.

Der Umschlag in der kaiserlichen Stimmung hatte nun zugleich eine Verschärfung der früheren Edikte gegen die Andersgläubigen zur Folge. Während Theodosius noch am 20. Juni untersagt hatte, Angehörige der Sekte der Taskodrogiten in ihren Wohnsitzen zu beunruhigen, wenn sie auch keine kirchlichen Zusammenkünfte halten sollten [7]), so gestattete er jetzt den Homousianern, alle Sektierer, welche sich irgend eine Handlung zu Schulden kommen liessen, die der katholischen Heiligkeit Eintrag thue, aus den Städten zu vertreiben. [8]) Ferner wendete er sich vor allem gegen die lästerlichen, Gott und den Menschen verhassten Genossenschaften der Arianer, Macedonianer und Apollinaristen. Er verbot ihnen die Feier ihrer graunvollen Communion und die Vornahme irgend welcher Weihen bei Erwählung ihrer Vorsteher. Diese Vorsteher sollten überall aufgesucht und nach ihrer Heimath verwiesen werden. Wo die Abhaltung regelmässiger Sektenversammlungen zur Anzeige käme, sollten die Provinzial- und Stadtbehörden zur Verantwortung gezogen werden. [9])

Gegenüber diesen Bestimmungen ist es sehr merkwürdig, wenn ein Kirchenhistoriker sagt, dieselben seien nicht in dieser Strenge

6) Vgl. Socr. V, c. 10; Soz. VII, 12.
7) Cod. Theod. XVI, 5, 10.
8) Cod. Theod. XVI, 5, 11.
9) Cod. Theod. XVI, 5. 12.

ausgeführt worden, indem der Kaiser durch die Drohung nur den freiwilligen Uebertritt zum nicänischen Bekenntniss habe beschleunigen wollen.[10]) Die Wahrheit dieser Behauptung muss dahingestellt bleiben. Jedenfalls lag aber auch die Ausführung dieser wie aller Gesetze zum grossen Theil in den Händen der Provinzialstatthalter und war demnach sicher eine sehr verschiedene je nach der Religion und dem grösseren oder geringeren Glaubenseifer derselben.

Sobald die Gothengefahr beseitigt und die religiöse Umwandlung des Orients wenigstens in den Grundzügen vollzogen war, hatte sich die Aufmerksamkeit des Theodosius auch den Verhältnissen an der fernen Ostgrenze seines Reiches zugewendet.

Hier hatte sich nach dem von Jovian 363 geschlossenen Frieden, welcher dem Reiche die fünf transtigrinischen Provinzen kostete, die Römer fortan begnügt, die Euphratgrenze zu halten, während ihr kühner und mächtiger Gegner, der Perserkönig Schapur II., durch Gewalt und List Armenien und Iberien[11]) unter seine Hand brachte. Als dann in beiden Ländern zu Gunsten der angestammten Herrscher Erhebungen gegen die Perser stattfanden, war Valens durch seine Besorgniss vor einem orientalischen Kriege zu der unklügsten Politik verleitet worden, indem er die Armenier und Iberier weder energisch genug unterstützte, um ihrer Unternehmung einen wirklichen Erfolg zu sichern, noch sich neutral genug hielt, um nicht den Zorn Schapurs herauszufordern. Der bald darauf stattfindende Gotheneinfall, der die Hauptkräfte des römischen Reiches in Thracien concentrierte, gab dem Perserkönig die günstigste Gelegenheit sich zu rächen. An einem äussern Anlass konnte es unter diesen Umständen nicht fehlen. Man war mit Julians Vertreter, dem Präfekten Sallustius, ehemals übereingekommen, aus gemeinschaftlichen Mitteln an dem Eingangsthor zwischen dem Ostende des Kaukasus und dem caspischen Meere ein Castell gegen Einfälle nördlicher Barbaren zu errichten.[12]) Dieses Uebereinkommens hatte sich dann keine der Parteien wieder erinnert, bis bei dem Ansturm der Hunnen die

10) Soz. VII, 12 a. E.

11) Die heutige russische Provinz Grusien südl. vom Kaukasus.

12) Jedenfalls in der Nähe des heutigen Derbend, d. i. eisernes Thor, welches im Anfange des Mittelalters von den neupersischen Königen zu demselben Zwecke angelegt und befestigt wurde.

Perser als die zunächst Gefährdeten auf eigne Kosten jene Pforte durch ein Fort, von ihnen Biraparach genannt, schliessen mussten. Nachdem nun der Völkersturm nach Westen vorübergebraust war, hatte Schapur, wie zur Entschädigung für die aufgewendeten Kosten, einen Raubzug in römisches Gebiet unternommen und war bis Kappadocien und Syrien vorgedrungen.[13]) Glücklicherweise hatte nach kurzer Zeit der Tod die bedrängten Römer wenigstens von diesem Gegner befreit. Schapur starb bald nach dem Regierungsantritt des Theodosius. Sein Nachfolger Ardeschir war wohl durch innere Verhältnisse verhindert, die Bedrängniss des römischen Reiches zu weiteren Angriffen zu benutzen.[14]) Nichtsdestoweniger erschien es nunmehr, wo die Ruhe im Westen hergestellt war, als Pflicht des oströmischen Herrschers, durch eine starke Streitmacht auch die Ostgrenze des Reiches für die Zukunft sicher zu stellen. Durch einen Aufstand sarazenischer Völkerschaften, vielleicht der Tzani am Südostgestade des schwarzen Meeres, wurde diese Pflicht zur Nothwendigkeit.[15]) Theodosius mochte es indes und wohl mit Recht für zu gewagt halten, persönlich nach dem Osten zu gehen und schon jetzt das Reich sich selbst zu überlassen. Er übertrug daher die Leitung dieser Unternehmung einem seiner Generale, wahrscheinlich dem Franken Richomer, welcher seit 379 aus dem Heere Gratians in seine Dienste übergetreten war.[16])

Ungefähr zu gleicher Zeit aber, wo aus dem Osten die Meldungen von den glücklichen Erfolgen der römischen Waffen gegen die Sarazenen eingelaufen sein konnten[17]), empfieng Theodosius aus dem Abendlande eine der erschütterndsten Nachrichten; nämlich die von dem Sturze und der Ermordung Gratians.

---

13) cfr. Joh. Laurentii Lydi de magistratibus reipubl. Rom. l. III, c. 52 und 53 (ed. J. D. Fuss. 1812).

14) Nach Mirkhond (s. C. F. Richter: Histor. krit. Versuch über die Arsac. und Sassan. Dynastie p. 192) war Ardeschir, (in den griech. Quellen meist Artaxerxes genannt) der Brudersohn Schapurs; nach Abulfarajius (s. ibid. 194) ein Sohn desselben; nach Tabari und Ebn Athir (ibid. p. 193) dessen älterer Bruder.

15) S. Malal. chronogr. p. 347.

16) Libanii epist. 891, der an Richomer gerichtet ist, kann wenigstens auf einen glücklichen Feldzug desselben im Osten bezogen werden. Lib. I, 136 beweist, dass R. im J. 383 in Antiochien war.

17) Vgl. Pac. c. XXII.

Einer der im römischen Reiche so zahlreichen Militärrevolutionen und der Treulosigkeit seiner Anhänger war der erst 24jährige Kaiser zum Opfer gefallen. Seine Vorliebe für die germanischen Truppen im Heere, namentlich die Begünstigung, deren sich seine alanische Leibgarde zu erfreuen hatte, war der nächste Anlass zu Unzufriedenheit der Legionen gewesen. In Britannien hatte ein ehrgeiziger Officier, der Spanier Maximus, diese Stimmung in so geschickter Weise zu seinen Gunsten benutzt, dass er plötzlich, scheinbar ganz ohne sein Zuthun, zum Imperator ausgerufen wurde. Sehr bald von sämmtlichen britannischen Truppen anerkannt war er in Gallien gelandet, wo er gleichfalls für seine Usurpation einen günstigen Boden fand. Als sich in Folge der schlauen Politik seines Gegners der unglückliche Gratian auch von seinen letzten Legionen verlassen sah, hatte er versucht mit seinen Alanen Italien und den Schutz seines Bruders[18]) zu erreichen. Aber in Lugdunum war der kaiserliche Flüchtling durch die Nichtswürdigkeit des dortigen Statthalters dem General Andragathius, dem ihm von Maximus nachgesendeten Mörder, überliefert worden. Der 25. August 383 war sein Todestag.[19])

Es ist begreiflich, wie im höchsten Grade beunruhigend diese Nachricht auf Theodosius wirken musste. Denn da er einst unter seinem Vater in Britannien mit Maximus zusammen gedient hatte, konnte ihm die Verschlagenheit und der rücksichtslose Ehrgeiz dieses Mannes nicht unbekannt sein.[20]) Er musste wissen, dass derselbe sich nicht mit den bisherigen Erfolgen begnügen würde, während in Italien nur ein 12jähriger Knabe auf dem Throne sass. Gelang dem Usurpator aber auch der Sturz Valentinians, so stiess die Herrschaft desselben unmittelbar mit der seinigen zusammen, und auch zwischen ihnen war dann der Kampf um Thron und Leben unvermeidlich, dessen Ausgang keineswegs zweifellos schien. Unter diesen Umständen war es ein Gebot der Nothwendigkeit für den oströmischen Kaiser, sich so schnell und so energisch wie möglich zu rüsten, um Valentinian in dem bevorstehenden Kampfe aufs kräftigste unterstützen zu können.[21])

---

18) Valentinian II., der Sohn Justinas, der zweiten Gemahlin Valentinians I., war genauer gesprochen nur der Halbbruder Gratians.

19) Vgl. H. Richter p. 566—575.

20) Zos. IV, 35.

21) Socr. V, 12.; Them. Or. XVIII p. 269.

Jedoch der erwartete Angriff auf das Reich desselben seitens des Tyrannen erfolgte nicht. Maximus wusste, dass seine Gaben auf einem andern Felde als auf dem strategischer Tüchtigkeit lagen. Einem Feldherrn wie Theodosius schon jetzt offen gegenüber treten zu müssen, wo er seiner Macht selbst noch keineswegs sicher war, lag durchaus nicht in den Wünschen des vorsichtigen Mannes. Er schlug bei der Nachricht von den Rüstungen im Orient einen andern Weg ein, welcher ihn zwar langsamer, aber sicherer zu seinem Ziele führen sollte.

Ende des Jahres 383 oder Anfang 384 erschien, von ihm abgesendet, eine Gesandtschaft in Constantinopel, an deren Spitze er nicht, wie es gewöhnlich bei solchen Sendungen geschah, einen Eunuchen, sondern seinen vertrautesten Freund und Geheimkämmerer gestellt hatte, dessen ehrwürdiges Alter geeignet schien, ihm auch in Constantinopel Achtung zu verschaffen. Derselbe hatte die Instruktion, die Ermordung Gratians nur als das Werk des übergrossen Eifers einiger Soldaten hinzustellen, im übrigen aber mit aller Bestimmtheit die Anerkennung seines Herrn als legitimen Mitherrschers und eine friedliche Haltung demselben gegenüber von Theodosius zu fordern. Andernfalls sollte er mit Krieg drohen.[22])

Der Erfolg dieser Gesandtschaft war, wie Maximus gehofft hatte. Theodosius fürchtete an und für sich zwar den Krieg mit dem Tyrannen wohl nicht; aber auch für ihn gab es sehr schwerwiegende Gründe, welche ihm denselben gerade damals nicht wünschenswerth erscheinen liessen. Denn einmal schweiften jenseits der Donau, von dem Druck der Völkerwanderung aus ihren Sitzen gedrängt, mächtige Barbarenschwärme, welche nur auf einen günstigen Augenblick warteten, um in das römische Reich einzubrechen, während die Zuverlässigkeit der Gothen gleichfalls noch keineswegs fest stand. Ferner liess es die durch die Religionsedikte hervorgerufene und jetzt nur durch einzelne städtische Tumulte sich kundgebende Gährung der Gemüther höchst bedenklich erscheinen[23]), das Reich von Truppen zu entblössen. Endlich aber konnte Theodosius auch im Hinblick auf die Vorgänge im

---

22) Zos. IV, 37.

23) Auf die Anführer bei dergl. Tumulten bezieht sich wahrscheinlich das mit den schwersten Strafen drohende Gesetz Cod. Theod. IV, 23, 1.

Osten sein Reich nicht anders als mit Besorgniss verlassen, indem hier eine einzige Niederlage seines Heeres, wenn eine hinreichende Reserve fehlte, die alte Persergefahr in ganzer Grösse zu erneuern vermochte. Unter der Bedingung, dass Valentinian unangefochten in seinem Besitzstande verbleibe, erkannte er daher den Eroberer für den Reichstheil des ermordeten Gratian als rechtmässigen Augustus an.

Wie nahe es auch zu liegen scheint, diese Handlungsweise des Theodosius als ein Zeichen von Undankbarkeit und gänzlicher Lieblosigkeit gegen den, dem er die Krone verdankte, anzusehen, so verbietet die richtige Würdigung der angeführten Gründe einen solchen Vorwurf doch aufs entschiedenste. Theodosius konnte immerhin, und wir glauben, dass er es gethan hat, als Freund in aufrichtigem Schmerze den Tod Gratians beklagen und seinen Mörder verabscheuen, und dennoch handelte er völlig seinen Pflichten als Herrscher gemäss, indem er in Rücksicht auf das Wohl seines Reiches unterliess die blutige That zu rächen.[24])

Es war Sitte im römischen Reiche, dass beim Regierungsantritt eines Kaisers wenigstens in den Städten eine öffentliche Ausrufung desselben erfolgte und seine Statuen neben denen der schon regierenden Kaiser aufgestellt wurden. Diese Ehrenbezeugung durfte jetzt Theodosius dem Maximus auch für den Orient nicht vorenthalten. Ihre Ausführung in allen asiatischen Provinzen seines Reiches, wie in Aegypten übertrug er dem prätorischen Praefecten des Orients Cynegius.

Wichtiger aber als wegen dieses ersten wird uns diese Sendung des Cynegius durch einen zweiten Auftrag, welchen er zugleich mit jenem zu vollziehen hatte. Derselbe beweist uns, dass Theodosius das Ziel, welches er sich einmal gesteckt hatte, die Herstellung einer unterschiedslosen Einheit der Religion in seinem Reiche, nach wie vor unablässig weiter verfolgte. Cynegius nämlich war durch kaiserlichen Befehl angewiesen, sämmtliche heidnische Tempel zu schliessen und die heidnischen Culte im Namen des Kaisers zu untersagen[25]).

---

24) Niemand wird, um ein ähnliches Beispiel aus der Neuzeit heranzuziehen, aus dem Umstande, dass der Kaiser Franz Joseph keinen Versuch gemacht hat, seinen in Queretaro ermordeten Bruder Maximilian zu rächen, schliessen wollen, dass ihn als Bruder das Geschick desselben nicht auf tiefste erschüttert habe.

25) Zos. IV, 37; Idac. chron. X; Idac. Fast. z. J. 388.

Es ist dies einer der energischsten Schritte, welche ein christlicher Kaiser gegen das Heidenthum gethan hat. Schon Constantins Söhne zwar hatten ähnliche Verordnungen gegen dasselbe erlassen. Aber Julians Regierung hatte bald den Heiden volle Religionsfreiheit zurückgegeben, und unter Valens waren sie erst wenig wiederum in derselben beeinträchtigt worden. Theodosius selbst hatte sich, wie wir sahen, bisher begnügt, die Opfer zu untersagen und den Uebertritt vom Christen- zum Heidenthume, wie die Verführung zum Abfall mit Entziehung des Testierungs- und Erbrechts zu bestrafen [26]). Dagegen war es noch gestattet gewesen, die Tempel zu besuchen, hier zu den Göttern zu beten und denselben Räucherspenden darzubringen [27]). Der jetzige kaiserliche Befehl dagegen war das unumwundene Todesurtheil der heidnischen Religion, und ihr völliger Untergang schien unvermeidlich, sobald er in seiner ganzen Strenge zur Ausführung kam.

In der That aber war der Präfekt, welchen Theodosius mit richtigem Blicke zu dieser Mission gewählt hatte, durchaus der Mann, um von der erhaltenen Vollmacht unnachsichtig Gebrauch zu machen. Cynegius war wie der Kaiser ein Spanier [28]). Ueber den Beginn seiner Laufbahn sind wir nicht unterrichtet. Er wird uns erst bekannt, seitdem er das Amt eines Direktors der grossen Staatskasse (*comes sacrarum largitionum*) verwaltete [29]). Schon Anfang des Jahres 384 sehen wir ihn dann zur höchsten amtlichen Stellung, zu der eines prätorischen Präfekten, befördert [30]), welche er, gewiss ein Zeichen des ausgezeichneten kaiserlichen Vertrauens, dessen er sich erfreute, ununterbrochen bis zu seinem Tode im Jahre 388 bekleidete. Zur Vollziehung der kaiserlichen Verordnung im strengsten Sinne scheint ihn noch mehr als sein Pflichtgefühl persönliche Unduldsamkeit gegen die Verehrer der Götter angetrieben zu haben. Ja von heidnischer Seite wurde ihm

---

26) Cod. Theod. XVI, 12, 2.

27) Zos. IV, 29 a. E.; Lib. II, 163—64.

28) Dies geht wenigstens daraus hervor, dass seine Gemahlin die Leiche desselben nach Spanien führte. Vgl. Idac. Fast. z. J. 388. — Merkwürdig sind dann aber die Worte Lib. II, 195 . . . *καὶ τῇ τικτόμενον αὐτόν δε ξαμένῃ γῇ δυσμενεστάτον*, wenn diese Stelle, wie sehr wahrscheinlich, auf Cynegius geht.

29) Cod. Theod. VI, 35, 12.

30) Das erste Gesetz, welches an ihn in dieser Würde gerichtet ist, ist vom 18. Jan. 384. Vgl. Cod. Theod. XII, 13, 5.

vorgeworfen, dass er sich in schimpflicher Weise der Leitung seiner bigotten Gemahlin und der nach den Tempelgütern lüsternen Mönche überlassen und in rücksichtsloser Ueberschreitung seiner Befugnisse sogar Tempel zerstört und die Götterbilder gestürzt habe [31]).

Indes bei dieser Beschuldigung läuft so viel Parteihass mit unter, dass man dieselbe nur sehr beschränkt glauben darf. Die Entfernung der Götterbilder aus den Tempeln zwar scheint mit zu des Cynegius Auftrag gehört zu haben [32]). Auch die Tempelstürmerei mag in Gegenden, wo sich das Christenthum in der Uebermacht fühlte, von fanatisierten Pöbel- und Mönchsschaaren bereits in den Jahren bis 388 nicht zu selten verübt worden sein.

Man hat jedoch kein Recht, derartige Ausschreitungen allein auf das unsichere Zeugniss des Libanius hin dem kaiserlichen Bevollmächtigten zur Last zu legen [33]). Hat er sich dieselben aber wirklich zu Schulden kommen lassen, so geschah es in der That nur durch Missbrauch seiner Macht.

Erst in der zweiten grossen Regierungsperiode des Theodosius sehen wir auch diesen letzten Gewaltakt des Christenthums gegen die alten Götter Roms durch den Willen des kaiserlichen Selbstherrschers geheiligt [34]).

31) Vgl. Liban. II, p. 192—195. Lib. nennt hier zwar den kaiserlichen Beamten nicht namentlich, er hat aber unstreitig den Cynegius im Sinne, wie auch schon Gothofred. annimmt, cfr. Anmerk. 16 a. a. O.

32) Vgl. Idac. chron. X und Idac. Fast. z. J. 388.

33) Der Anlass zur Zerstörung des Zeustempels in Apamea wird zwar von Theodor. V, 21 auf Cynegius zurückgeführt, aber dessen Name kann hier nicht richtig sein, da dieser Tempel gleichfalls erst nach 388 zerstört ist. Vgl. Tillem. Théod. Art. LVIII, p. 327.

34) Die Nachricht des Chron. Alex. z. J. 379, dass durch Theodosius die heidnischen Tempel zerstört worden seien, welche Constantin d. Gr. nur habe schliessen lassen, fasst die Thätigkeit des Kaisers nach dieser Seite hin während seiner ganzen Regierung zusammen, wie aus den Worten am Schlusse erhellt: *καὶ ηὐξήθη τὰ Χριστιανῶν πλέον ἐπὶ τῆς αὐτοῦ βασιλείας.*

Viertes Kapitel.

Gesandtschaft der Perser in Constantinopel. — Honorius geboren. — Gnade des Kaisers gegen Verurtheilte. — Tod seiner Tochter und seiner Gemahlin Flaccilla. Promotus siegt über die Greuthungen. — Triumph des Theodosius und Arkadius. — Vorfälle zu Tomi.

Die kluge Mässigung, welche sich Theodosius in seinem Verhalten gegen Maximus auferlegt hatte, trug ihm bald auf einem andern Schauplatz die besten Früchte. Wahrscheinlich hatte er die gegen denselben zusammengezogenen Truppen, oder wenigstens einen Theil derselben verwendet, um das im Osten stehende Heer sehr bedeutend zu verstärken.

Gerade um diese Zeit aber, in der ersten Hälfte des Jahres 384, fand in Persien ein neuer Thronwechsel statt. Ardeschir starb schon nach vierjähriger Regierung oder wurde wegen seiner Grausamkeit gestürzt. Sein Nachfolger war Schapur III., der Sohn Schapurs II.[1]). Dieser Fürst sah jetzt am Tigris eine römische Macht aufgestellt, wie sie seit Julians Zeiten nicht wieder im Osten erschienen war[2]). Seine eigene kaum begonnene Herrschaft bedurfte wohl noch sehr der inneren Befestigung, bevor er sich in einen Kampf mit dem alten Erbfeinde einlassen konnte. Zudem wusste er, dass in Constantinopel ein thatkräftiger Kaiser auf dem Throne sass, wohl fähig, ihm noch ernstere Gefahren zu bereiten als Julian seinem Vater.

Diese Umstände mögen es gewesen sein, welche den Perserkönig bewogen, noch im Jahre 384 eine Gesandtschaft mit reichen Geschenken, bestehend in Edelsteinen, kostbaren Seidenzeugen und Elephanten, an Theodosius abzusenden, deren Erscheinen in Constantinopel grosses Aufsehen erregte[3]). Allerdings ist die Behauptung, welche sich in fast allen römischen Quellen findet, als ob diese Gesandten den Auftrag gehabt hätten, geradezu um Frieden zu bitten, wohl nur ein Zugeständniss an

1) Mirkhond, Khondemir und Lob al Tavarikh (s. C. F. Richter p. 194 ff.) führen diese Verwandtschaft an. Abulfarajius nennt ihn fälschlich einen Sohn Ardeschirs.

2) Them Or. XVIII, p. 270.

3) Pac. c. XXII.

die Nationaleitelkeit[4]). Der Stolz des Sassaniden wird sich zu nichts weiter herabgelassen haben, als der imponierenden Haltung Ostroms gegenüber durch seine Vertreter den Wunsch aussprechen zu lassen, die friedlichen Beziehungen zwischen beiden Reichen auch fernerhin aufrecht erhalten zu sehen. Immerhin bedeutete auch dieser Schritt der Perser einen wesentlichen Erfolg der Thätigkeit des Kaisers, insofern er bewies, dass der römische Name im Osten wieder in achtungsgebietendem Ansehen stand.

Etwa gleichzeitig mit diesem für das Reich nicht unwichtigen Vorgange konnte Theodosius auch innerhalb seiner Familie ein freudiges Ereigniss begrüssen. Am 9. September 384 wurde ihm von seiner Gemahlin Flaccilla der erste Prinz im Purpur geboren. Der kaiserliche Vater gab seiner stolzen Freude Ausdruck, indem er dem kleinen Sohne sogleich den Titel „*Nobilissimus*", etwa dem unseren „*Kaiserliche Hoheit*" entsprechend, beilegte und ihn zum Consul designierte. Seinem verstorbenen Bruder zum Andenken nannte er ihn Honorius[5]).

Die Thätigkeit des Theodosius in der nächstfolgenden Zeit ist so wenig von auffallenderen Ereignissen unterbrochen, dass sie deshalb in den Quellen in unliebsamer Weise zurücktritt. Und doch, falls uns ein Geschichtsschreiber wahrheitsgetreu das tägliche Leben des Kaisers hätte schildern wollen, würden wir denselben sicher nicht in eine so unwürdige Schlaffheit und Schwelgerei versunken finden, wie die gehässige Feder des Zosimus es darstellt,

---

4) Oros. VII, 34, p. 556 behauptet, es sei ein förmlicher Vertrag geschlossen worden, was indes erst später geschah. Aur. Vict. c. 48; Socr. V, 12; Idac. chron. IV; Idac. Fast. z. J. 384; Marc. chron. z. J. 384. Chron. Alex. z. J. 384.

5) Der Tag übereinstimmend bei Idac. Fast. (*Hon. nob. in purpuris die V idus Sept. natus*); Chron. Alex.; Socr. V, 10; im Sept. sagt Marc. chron.; das Jahr 384 richtig in Idac. chron.; Prosp. Aqu. chron. — Der Irrthum bei Soz. VII, 14, als sei Honorius im Jahre vor dem Zuge gegen Maximus, also 387 geboren, ist nur dadurch entstanden, dass der Kirchenhistoriker die Rüstungen gegen Maximus im J. 383 und Anfang 384 unmittelbar mit denen im J. 387 zusammenzieht, weil keine ihn interessierenden Ereignisse dazwischen lagen. Zu dem Namen sagt Claud. Laus Ser. v. 109 *Addidit et proprio germana vocabula nato* und Id. de nupt. Hon. et Mar. v. 39 . . . . *cui nominis heres Successi.* Die Bestimmung zum Consul Theoph. p. 109 ὕπατον ἀνέδειξεν und Claud. IV cons. Hon. v. 154.

ihn aber allerdings auch schwerlich in der Enthaltsamkeit bewundern können, welche Pacatus an ihm preist.

Zosimus nämlich ergiesst sich gegen diesen Kaiser in den bittersten Vorwürfen. Er habe zuerst so grosse Summen auf die kaiserliche Tafel verschwendet. Für die Unzahl der Gerichte und die Umständlichkeit ihrer Zubereitung seien Schaaren von Köchen, Mundschenken und andern Küchen- und Tafelbedienten angestellt worden. Die Leitung des Reiches sei ganz in den Händen von Verschnittenen gewesen. Der Hof habe sich an den unwürdigen Künsten von Tänzerinnen und Komödianten und an der Zuchtlosigkeit einer schändlichen Poesie ergötzt, deren Sitten- und Leben vergiftende Wirkungen von hier in immer grössere Kreise gedrungen seien.[6])

Der Lobredner dagegen, um ein ganz strahlendes Bild seines Helden zu geben, malte es ohne allen Schatten. Er preist das eifrige Bestreben des Theodosius, die eingerissenen Laster abzustellen. Um dem Luxus zu steuern, habe er zuerst die Ausgaben für die kaiserliche Hofhaltung vermindert, ja auf das Allernothwendigste beschränkt. Mit einfacher Soldatenkost sei er zufrieden gewesen. Am kaiserlichen Hofe habe man ein strengeres Leben gesehen als in den spartanischen Ringschulen. Kein seltener Fisch, kein ausländisches Geflügel, keine der Jahreszeit nach ungewöhnliche Blume sei auf die kaiserliche Tafel gekommen.[7])

Wie so oft zwischen Gegensätzen glauben wir auch hier die Wahrheit in der Mitte zu finden. Einige verstreute Bemerkungen in den Quellen, besonders die kurze Schilderung Victors bestärken uns in dieser Annahme. Theodosius liebte demnach wohl eine prächtige Tafel, indes nicht aus niederer Genusssucht, sondern um eine heitere Geselligkeit um sich zu versammeln, wo neben den geistlichen Würdenträgern seiner Hauptstadt seine Generale und die höchsten Beamten des Reiches sassen, Christen und Götterverehrer beieinander, und wo er selbst sich mit den einzelnen, ihrem Rang und Stande angemessen, im heitern oder ernsten Gespräch unterhielt.[8]) Auch den mannichfachen Vergnügungen, welche ein prunkvoller Hof und eine reiche und üppige Stadt

6) Zos. IV, 28 und 33 am Schluss.

7) Pac. c. XIII.

8) Aur. Vict. c. 48. Dazu vgl. Greg. Naz. T. II. carm. XVII, v. 848—54; Lib. ep. 398 an Eutrop. Lib. II, p. 203.

darboten, wird sich der Kaiser nicht entzogen haben, ohne sich aber den hässlichen Ausschweifungen hinzugeben, welche ihm der heidnische Schriftsteller zum Vorwurf macht.

Mit vorzüglichem Eifer muss sich Theodosius in diesen Zeiten der Ruhe der allerdings kostspieligen aber eines Kaisers würdigen Aufgabe gewidmet haben, seine Hauptstadt durch prächtige Bauten zu vergrössern und auszuschmücken. Ein anschauliches Bild dieser Thätigkeit gibt uns der damalige Stadtpräfekt von Constantinopel, der berühmte Themistius, indem er schildert, wie die glänzenden Pläne des grossen Constantin durch diesen Herrscher in der That verwirklicht würden; wie mit dem Staate unter ihm auch die Metropole sichtbar wachse, indem sein Eifer sich in gleicher Weise auch auf Beamte und Privatleute verpflanzt habe. Preisend ruft er aus: Das Meer ist in das Land geführt. In künstlich entstandenem Becken sehen wir ein Seetreffen aufgeführt.[9]) Die Stadt ist voller Bildhauer, Baukünstler, Buntweber und anderer Werkleute. Im nächsten Jahre wird ein neuer Stadtring nöthig. Dann wird es zweifelhaft, ob die Stadt grösser und prächtiger ist, welche Theodosius an die Constantins, oder jene, welche dieser an Byzanz gefügt hat.[10])

Mitten in diesen mehr angenehmen als anstrengenden Beschäftigungen aber traf den Kaiser die Nachricht eines sehr unliebsamen und bedenklichen Vorfalles.

Kein Zeitalter kann abergläubischer gewesen sein als jenes, in welchem sich in gewaltiger Gährung der Geister die völlige Umbildung aus einer alten in eine neue geläuterte Anschauung allmählich vollzog. Das dunkle Ahnen und Fühlen einer herannahenden neuen Weltepoche, welches in der Brust der damaligen Menschen sich regte, und die Spannung, in welcher sich die Gemüther in dieser Uebergangszeit befanden, erklärt das fast fieberhafte Streben, nur mit einem Blicke hinter den Schleier der Zukunft zu dringen und die unsägliche Leichtgläubigkeit den thörichtsten Erscheinungen gegenüber. Jeder Traum schien bedeutungsvoll. Fast jedes grössere Ereigniss sollte durch Wundererschei-

---

9) Ich folge hier der von Petavius vorgeschlagenen Emendation, statt *νεῶν πορθμῶν χειροδασήτων* zu lesen: *ν. π. χειροποιήτων*. Vgl. Them. not. ad orat. XVIII, p. 633.

10) Them. XVIII, p. 271—272. Vgl. auch Lib. I, p. 635.

nungen und Prophezeiungen schon im Voraus angezeigt sein, wie von Heiden und Christen gleich eifrig geglaubt wurde.

Leicht konnte aber dieser blinde Glaube an allerhand Vorzeichen der Staatsgewalt gefährlich werden, wenn sich schlaue Berechnung seiner bediente, um gewisse beabsichtigte Stimmungen oder Ereignisse in den Gemüthern vorzubereiten. Besonders die heidnischen Zukunftsbefragungen, durch welche man nach alt heidnischem Brauche aus den Eingeweiden der Opferthiere, oder auf noch seltsamere Weise, den Ausgang grosser Staatsereignisse, vor allem aber die Person des zukünftigen Herrschers zu erkunden liebte, wurden nicht selten Anlass, das Schreckgespenst des römischen Imperatorenthums, die Usurpation, heraufzubeschwören. Daher waren bereits von den früheren Kaisern gegen diesen gefährlichen Brauch die strengsten Verfügungen erlassen worden.

Nichtsdestoweniger hatte man nun damals, wahrscheinlich Anfang des J. 385 eine geheime Verbindung entdeckt, innerhalb welcher derartige Zukunftsbefragungen angestellt worden waren, und deren Mitglieder sogar Anschläge auf den Thron geplant haben sollten. In Theodosius regte sich bei dieser Nachricht der ganze Zorn seiner jäh aufbrausenden Natur. Es war vielleicht nicht so die Furcht für seinen Thron als die Erregung über die rücksichtslose Missachtung der Gesetze, welche ihn bewog, die strengste Untersuchung der Sache anzuordnen. Immerhin waren auch gegenüber den Verhältnissen im Abendlande derartige Regungen in seinem Reiche nicht unbedenklich.

Zahlreiche Verhaftungen wurden vorgenommen. Die peinliche Frage mit den Schrecken der Geissel und Folter erpresste den Angeklagten das Geständniss ihrer Schuld. Es lag ein Verbrechen vor, auf dem die Strafe des Feuertodes stand. Somit schien es noch milde, dass die Entscheidung des Gerichtes auf Tod durch Enthauptung lautete. Wie es bei einem Majestätsverbrechen nicht anders zu erwarten stand, wurde dieses strenge Urtheil von dem erzürnten Kaiser bestätigt. Aber während schon die Vorbereitungen zur Hinrichtung getroffen wurden und alles in grösster Aufregung war, hörte man plötzlich vom Palaste her den Ruf „Gnade“ laut werden. Kaiserliche Eilboten sprengten in grösster Hast durch die Strassen. Sie kamen noch gerade zur rechten Zeit, um durch Verkündigung eines kaiserlichen Gnadenspruches das drohende Verhängniss von den Häuptern der Verurtheilten abzuwenden.

Noch im letzten Augenblicke hatte die natürliche Milde des Kaisers über den Dämon des Jähzornes gesiegt. Vor allem aber der besänftigenden Macht, welche seine fromme Gemahlin durch innige Bitten und Vorstellungen auf ihn ausgeübt hatte, musste es Theodosius danken, dass er sich einer Entscheidung zugeneigt hatte, welche ihm ein schöneres Andenken im Herzen seiner Unterthanen sicherte, als man es Valens bewahrte, welcher in einem gleichen Falle mit unerbittlicher Härte gegen Schuldige und Unschuldige vorgegangen war[11]).

Jedoch nicht lange mehr sollte Theodosius die milde Beratherin an seiner Seite haben. Flaccilla scheint schon längere Zeit leidend gewesen zu sein. Der Schmerz um den Tod ihres erst etwa 7 jährigen Töchterchens in dieser Zeit mag ihre Gesundheit noch mehr erschüttert haben. Sie gieng bald darauf nach Thracien in ein Bad Skotumin, um hier Heilung zu suchen. Aber die Kur blieb ohne Erfolg. Vielmehr verschlimmerte sich ihr Leiden, und sie starb in diesem kleinen thracischen Orte. Ob der 14. September, wo die griechische Kirche das Gedächtniss der h. Flaccilla feiert, als ihr Todestag anzusehen ist, muss dahingestellt bleiben. Ihre Leiche wurde in feierlichem Zuge nach Constantinopel gebracht. Der h. Gregor von Nyssa, welcher die Leichenrede der der Mutter vorausgegangenen kleinen Pulcheria gehalten hatte, sprach auch die ihrige; doch erst einige Zeit nach der Beisetzung, da damals, wo ganz Constantinopel Thränen vergoss und selbst der Himmel weinte, wie Gregor erzählt, vor Schmerz sogleich Niemand reden konnte.[12])

Flaccilla scheint eine eifrige Christin, eine echte Tochter der rechtgläubigen Kirche mit allen Tugenden und Mängeln einer solchen gewesen zu sein. Sozomenus nennt sie eine treue Anhängerin des nicänischen Bekenntnisses.[13]) Ambrosius rühmt ihren

---

11) Vgl. Them. or. XIX; Lib. I p. 635 und I p. 659. Das Benehmen des Valens s. bei H. Richter p. 435 ff.

12) Vgl. Greg. Nyss. or. consol. in funere Pulcheriae und Id. Or. fun. de Plac. Die Bestimmung des Todesjahres der Flaccilla aus den uns vorliegenden Nachrichten kann durchaus nicht auf strenge Genauigkeit Anspruch machen. Man kann für das Jahr 386 fast gleich viel Gründe beibringen. Vgl. Tillem. Note XXV sur Théod., wo diese Gründe sehr genau zusammengestellt sind.

13) Vgl. Sozom. VII, 6.

echten Glauben.[14]) Noch eifriger preist der h. Gregor ihre christlichen Tugenden.[15]) Nach Theodoret aber erscheint sie völlig wie eine Vorgängerin der h. Elisabeth, ganz in der Ausübung der kirchlichen Vorschriften, in der Ermahnung ihres Gemahls zu christlicher Demuth und in der Pflege der Armen und Kranken aufgehend.[16]) Ziehen wir davon auch ab, was fromme Uebertreibung hinzugefügt haben kann, so scheint soviel doch fest zu stehen, dass die Wirksamkeit Flaccillas vielfach eine wirklich segensreiche gewesen ist, besonders auch, indem sie durch ihren Einfluss, in Gemeinschaft mit ihrer Nichte, der liebenswürdigen und verständigen Serena[17]) oft, wie noch bei jener Verschwörung, die leidenschaftlichen Zornesausbrüche des Kaisers zu beschwichtigen und dadurch manche Ungerechtigkeit und übergrosse Härte zu verhüten wusste.[18]) Andrerseits freilich können wir uns dem Eindruck nicht verschliessen, als ob auf religiösem Gebiete Theodosius gerade durch die Einwirkung der begeistert für den nicänischen Glauben thätigen Gemahlin zu einzelnen Ausbrüchen eines hässlichen Fanatismus gedrängt worden sei.[19])

Während aber das Jahr 385 nur trübe Erinnerungen in Theodosius' Herzen zurückliess, sollte die folgende Zeit sein Glück und die Trefflichkeit seiner Anordnungen für die Sicherheit des Reiches durch ein rühmliches Ereigniss neu bestätigen.

An der Donau nämlich war es seit dem J. 381, wo Theodosius, wie wir sahen, noch selbst einen Einfall wilder Horden zurückwarf, ziemlich ruhig gewesen. Es hatten zwar vielleicht im Winter 382 noch einmal einige nach Beute lüsterne Stämme die

---

14) Ambros. de obitu Theod. or. n. 40 p. 1209.

15) Greg. Nyss. Or. fun. de Plac.

16) Theod. V, 19.

17) Serena war nach dem Tode der Flaccilla auch die treue Pflegerin des kaum 1 Jahr alten Honorius. Vgl. Claud. de nupt. Hon. et Mar. v. 41—43. *Tu potius Flaccilla mihi.*

18) Vgl. Claud. Laus Ser. v. 134—138, wo besonders der beruhigende Einfluss der Serena sehr schön geschildert ist:

Et quoties, rerum moles ut publica cogit,
Tristior, aut ira tumidus flagrante redibat,
Cum patrem nati fugerent atque ipsa timeret
Commotum Flaccilla virum, tu sola frementem
Frangere, tu blando poteras sermone, mederi.

19) Vgl. das S. 117 geschilderte Vorgehen gegen Eunomius.

über die Donau geschlagene Eisbrücke benutzt, um in Klein-Scythien einzubrechen. Sie waren indes wohl bald freiwillig oder durch die römischen Grenztruppen genöthigt über den Strom zurückgekehrt.[20]) Im Sommer 386 erschien nun aber an dem jenseitigen Ufer des Ister einer jener durch die Wirbel der Hunnenstürme zusammengeballten Völkerknäuel, deren mächtigsten unter Radagais Stilicho 20 Jahre später auf den Feldern von Fäsulä zersprengte.

Die Hauptmasse desselben bestand aus Greuthungen (Ostgothen.[21]) Aber mit diesen hatten sich Bruchtheile einer Menge anderer Völker verschmolzen, welche wahrscheinlich aus den Steppen des Tanais (Don) und Rha (Wolga) stammend, den Donauanwohnern völlig unbekannt waren. Ihr Führer war Odotheus. Ihrer Anzahl und ihrer Kriegstüchtigkeit hatte sich kein anderes Volk in den Weg zu stellen gewagt. Ohne Kampf waren sie an die Donau gelangt. Jetzt nun verlangten sie über den Fluss gelassen zu werden. Der römische General, welcher damals in diesen Gegenden befehligte, war Promotus, ein fähiger und entschlossener Mann. Er ordnete zunächst sofort die strengste Bewachung des Stromes an, um gegen einen plötzlichen Einfall der Barbaren gesichert zu sein, sodann aber entwarf er einen ebenso schlauen wie umsichtigen Plan, um die drohende Gefahr völlig zu beseitigen. Einige ihm unbedingt ergebene Leute seines Heeres, welche der Sprache jener kundig waren, unternahmen es, unter dem Schein von Ueberläufern über die Donau zu setzen und sich in das Lager der Barbaren zu begeben. Hier zeigten sie sich anscheinend bereit, den Feinden gegen eine sehr hohe Belohnung das römische Heer zu verrathen. Odotheus liess sich überlisten. Nach langem Handeln gaben sich die Römer endlich zufrieden, gegen eine geringere Summe ihr Versprechen zu erfüllen. Bald darauf sah Promotus am entgegengesetzten Ufer die verabredeten Zeichen, welche ihm verkündigten, an welchem Punkte und zu welcher Zeit der Ueberfall stattfinden sollte. Sofort traf er seine Vorkehrungen. Die Mehrzahl der Schiffe, über welche er verfügte,

20) Vgl. Philost. X, 6, welcher sagt, Halmyris sei auf diese Weise von ihnen eingenommen worden, bald nachdem Eunomius hierher verbannt war, also vielleicht im Winter 381—82.

21) Bei Zos. IV, 38 irrthümlich *Προϑίγγοι*, bei Claud. IV. cons. Hon. v. 623 Gruthungi, bei Idac. chron. und Idac. Fast. *Γρεοϑίγγοι* genannt.

wahrscheinlich Proviantfahrzeuge für das Heer, liess er unter dem Schutze der Dämmerung am Ufer entlang Aufstellung nehmen und hier, je zwei mit den Schnäbeln gegeneinander, verankern, so dass sie in einer über $^1/_2$ Meile (20 Stadien) langen ununterbrochenen Linie die gefährdete Stelle deckten. Die übrigen aber, welche gutes Ruderwerk hatten, stellte er stromaufwärts zum Angriff in Bereitschaft. Seine Truppen verwendete er theils zur Bemannung der Schiffe, theils, um an beiden Flügeln der Schiffslinie das Ufer zu besetzen. So gerüstet erwartete er das Nahen der Feinde. Diese hatten unterdessen mit grösstem Eifer, was an Kähnen in der Nähe war, zusammengebracht, oder aus rasch gefällten Baumstämmen rohe Fahrzeuge zusammengefügt. Auf diesen, so war ihr Plan, sollten zuerst die erprobtesten Krieger übersetzen. Ihnen sollte dann der Rest der waffenfähigen Mannschaft, und erst, wenn das Unternehmen geglückt sei, der übrige Tross der Greise, Weiber, Kinder und Sklaven folgen.

In dieser Ordnung bewegten sie sich zur bestimmten Zeit gegen den Strom heran. Es war eine mondlose Nacht. Schweigend bestiegen die Auserlesenen die Fahrzeuge. Sie glaubten die Römer ganz unvorbereitet zu überraschen. Aber als die Unzahl der kleinen Kähne und Flösse in die Mitte des mächtigen Flusses und der eigentlichen Fluth gelangt war, liess Promotus plötzlich seine Ruderschiffe gegen sie losbrechen. Mit der doppelten Gewalt der Strömung und der Ruderkraft fuhren diese in das Gewimmel hinein, und widerstandslos wurden die schwachen Fahrzeuge, welche der mächtige Stoss traf, in den Grund gebohrt. Vergeblich versuchten sich die in den Strom Gestürzten durch Schwimmen zu retten. Für die Meisten wurde die Schwere ihrer Waffen zum Verderben. Aber selbst die, welche das Ufer glücklich erreichten, entgiengen dem Tode nicht. Mit leichter Mühe stiessen die hier aufgestellten Legionäre die Erschöpften nieder. Auch die übrigen Kähne, welche noch glücklich dem verderblichen Anprall ausgewichen waren, verzögerten damit nur kurze Zeit ihr Geschick. Sobald sie, um das Land zu gewinnen, sich der Reihe der hier aufgestellten Schiffe näherten, ergoss sich ein Hagel von allen möglichen Geschossen über sie. Wehrlos sank einer der tapferen Krieger nach dem andern in das feuchte Grab, ohne dass es ihnen gelang, die furchtbare Mauer zu durchbrechen. Die Blüthe des germanischen Heeres wurde in dieser Nacht in schauer-

lichem Blutbade vernichtet. Odotheus war selbst wahrscheinlich unter den Gefallenen. Es war ein Kampf, welcher eines jener erschütternden Beispiele bietet, wo die freudige Tapferkeit urkräftiger aber roher Völker hilflos vor der Ueberlegenheit raffinierter Kriegskunst zu Grunde geht. Unendliche Beute an Waffen und Geräthstücken, ebenso eine grosse Zahl Gefangener fiel in die Hände der Sieger.[22])

Promotus hatte ohne Zweifel gleich nach der Ankunft der Greuthungen an der Donau eine bezügliche Meldung an den Kaiser gesendet. Theodosius war selbst nach Thracien aufgebrochen, um die Gefahr zu beschwören. Er fand aber die blutige Arbeit durch die Entschlossenheit seines Generals bereits gethan und konnte nur noch den Schauplatz der Thaten seiner Truppen besichtigen. Die Gefangenen behandelte er seinem Regierungssystem gemäss. Sie erhielten die Freiheit und wurden, soweit er sie nicht in seine Dienste nahm, jedenfalls unter ähnlichen Bedingungen, wie ehemals die übrigen Gothen, angesiedelt. Diese Germanen sollten nicht nur helfen, die verödeten Provinzen neu zu bevölkern, aus ihnen wollte sich Theodosius auch Soldaten erziehen, mit denen er, wenn er noch einmal dem Gewaltherrscher Maximus gegenübertreten müsste, getrost den Kampf um das Diadem der römischen Welt aufnehmen könnte. Promotus wurde in seiner wichtigen

---

22) Vgl. Zos. IV, 35 und IV, 38—39. Es ist unzweifelhaft, dass Zosimus' zwei Berichte dieses Ereignisses vorgelegen haben, welche er, so ähnlich sie sich auch in den Hauptpunkten gewesen sein müssen, nicht als identisch erkannt hat, weshalb er den Einfall des Odotheus (bei ihm *Οἰδόθεος* genannt) zuerst kurz zwischen den Vorfällen des J. 381 und 383 und dann ausführlich, aber ohne den Namen des Anführers, an der richtigen Stelle erzählt. Völlig erhellt dies aus Claud. IV, cons. Hon. v. 623 ff., wo Odotheus ausdrücklich als Führer der Gruthungi genannt ist, welche unter dem ersten Consulat des Honorius, also 386, besiegt wurden. Den Umstand, dass O. selbst fiel, hat der Hofdichter durch die schmeichlerische Phrase ausgedrückt: . . . *parens* (sc. Theodosius) *Odothaei regis opima Rettulit.* Liban. II, p. 632 scheint diesen Sieg in den Worten: *ἅ (κατορθούμενα) σε δεσπότην καὶ Σκυθῶν ἐποίησε*, gleichfalls im Sinn zu haben. Auf die grosse Verwirrung bei Zosimus an dieser Stelle hat auch bereits C. Zeuss: Die Deutschen und die Nachbarstämme p. 421 und 422 hingewiesen. — H. Richter, p. 653, ist bei der flüchtigen Erwähnung dieses Ereignisses der offenbare Irrthum des Zos. entgangen.

Stellung, in welcher er sich so vollkommen bewährt hatte, auch fernerhin belassen.

Nach diesen Anordnungen kehrte der Kaiser nach Constantinopel zurück und feierte hier am 12. October mit seinem Sohne einen glänzenden Triumph.[23]) Jedenfalls damals liess er seinen Wagen durch die ihm vom Perserkönig zum Geschenk gemachten mächtigen Elephanten ziehen.[24]) Zum Andenken und als Siegesdenkmal aller unter seiner Regierung erfochtenen Gothensiege errichtete er auf dem Stierplatze (forum Tauri) eine mächtige Säule, auf welcher, wahrscheinlich nach Art der Trajanssäule, seine und seiner Generale Thaten dargestellt waren.[25])

Es ist nicht der geringste Ruhm für Theodosius, dass er der erste oströmische Kaiser war, welcher die hohe Bedeutung des germanischen Elementes für sein Reich nicht nur in ganzem Umfange erkannte, sondern auch den richtigen Weg einschlug, um trotz der schwierigsten Umstände die nützliche Transfusion des frischen Blutes dieser jugendkräftigen Völker in den erschöpften römischen Staatskörper zu vollziehen.

Dieser Weg aber war naturgemäss der einer möglichst milden Behandlung, welche in wohl berechneten Begünstigungen der Germanen im bürgerlichen Leben wie im Heerdienste den Zweck verfolgte, dieselben bald fest mit dem Reiche verwachsen zu lassen, sich dabei aber doch von der kindischen Bevorzugung der Fremden fern hielt, welcher Gratian zum Opfer gefallen war. Diesen wohlüberlegten Plan sah Theodosius aber wiederholt durch die Unverständigkeit seiner römischen Unterthanen gestört und bedroht. Die Römer in übertriebenem Nationalstolz begriffen nicht, wie die Barbaren zu etwas anderem da sein sollten, als um ihre Sklaven zu sein. Jetzt nun sahen sie dieselben in sämmtlichen Donauprovinzen frei auf ihren Höfen sitzen, und was ihre Eitelkeit viel schmerzlicher verletzte, sie sahen im Heere die stattlichsten Corps aus Barbaren gebildet, welche unter eigenen Officieren standen und wegen ihrer prächtigen Haltung und kriegerischen Tüchtigkeit die volle Gunst des Kaisers besassen.

---

23) Das Datum bei Idac. Fast. z. J. 386. Vgl. auch Marc. chron.

24) Vgl. Pac. c. XXII . . . *triumphalibus beluis in tua esseda suggerendis.* — Cedr. Comp. hist. p 556. *Ὅτι οἱ ἐλέφαντες οἱ ἐν τῇ χρυσῇ πόρτῃ ὅμοιοί εἰσιν ὧν πάλαι Θεοδ. ἐπιβὰς εἰς τὴν πόλιν εἰςήλασεν.*

25) Theoph. Chronogr. p. 110. — Cedr. p. 556.

Diese gereizte Stimmung hatte wiederholt schon zu Ausschreitungen seitens der Römer geführt, sobald ihnen eine übermüthige Handlung der Germanen einen willkommenen Anlass bot. So war einst in Philadelphia der erwähnte Zusammenstoss zwischen den Truppen des Hormisda und den ägyptischen Legionen erfolgt. Dieser indes doch wohl zumeist durch die Schuld der Gothen. Dagegen hatte in den ersten Jahren nach der Ankunft des Kaisers in Constantinopel der hauptstädtische Pöbel sich nur durch seinen Hass fortreissen lassen, als er über einen einzelnen gothischen Soldaten wegen eines unbedeutenden Vergehens herfiel, ihn in brutalster Weise ermordete und in's Meer warf. Nur weil es wohl schnell gelang, die wegen dieses Mordes erbitterten gothischen Truppen zu beruhigen, hob der schwer gereizte Kaiser die über Constantinopel verhängte Strafe der Entziehung der öffentlichen Brodspende schon nach einem halben Tage wieder auf. [26])

Während des J. 386 nun spielte sich ein ähnlicher aber viel bedeutenderer Vorfall in Tomi ab. Tomi, am schwarzen Meere, der einstige Verbannungsort Ovids, hatte damals eine Besatzung von römischen Legionären, deren Befehlshaber Gerontius sich ausser seiner Körperstärke und seiner Kriegstüchtigkeit, wie es scheint, auch durch seinen Barbarenhass auszeichnete. In der Nähe der Stadt dagegen lagerte eine Gardeabtheilung, nur aus Barbaren gebildet, welche Theodosius selbst aus den stattlichsten und stärksten Kriegern ausgewählt hatte. Die grösseren Rationen und die ausserordentlichen Geschenke, welche dieselben von dem Kaiser empfiengen, vor allem aber wohl das stolze Selbstgefühl, welches sie den Truppen des Gerontius gegenüber zur Schau trugen, reizte diese und besonders Gerontius selbst zur grössten Erbitterung. Jedoch die Furcht vor der bekannten Tapferkeit dieser Schaar hielt den Zorn der Römer trotz der Aufreizungen ihres Anführers nieder. Endlich aber erreichte Gerontius doch das Ziel seines Hasses. Eines Tages ritt er im Vertrauen auf seine Körperstärke, nur von einigen Leibwächtern begleitet, aus dem Thore, um Händel zu suchen. Diese Absicht war unschwer zu erreichen. Während er aber mit einem der Barbaren im Kampfe war, ersah einer der Leibwächter einen günstigen Augenblick, um heimtückisch mit mächtigem Streiche dem Gegner den Schwertarm vom Leibe

26) Vgl. Lib. I, p. 635.

zu trennen und ihn vom Pferde zu stürzen. In diesem Augenblick stürmten zugleich die Römer aus den Thoren, überfielen die völlig unvorbereitete Schaar und machten eine grosse Anzahl nieder. Die übrigen suchten in einer christlichen Kirche Zuflucht.

Es zeugt von der Selbständigkeit und dem freien Blicke, welchen sich Theodosius auch in der Abgeschlossenheit des kaiserlichen Palastes, umgeben von den Ränken der Höflinge, bewahrt hatte, dass er dem Berichte von Räubereien und aufrührerischen Plänen der niedergemachten Barbarenabtheilung, welchen Gerontius jetzt zu seiner Entschuldigung an ihn gelangen liess, durchaus keinen Glauben schenkte. Ebensowenig, wie er sich durch die frommen Andeutungen des heiligen Ambrosius, dass nur noch in zwei Winkeln des Reiches, in Uferdacien und Mösien, Auflehnungen gegen den rechten Glauben stattfänden, hatte verleiten lassen, sein religiöses Einigungswerk auch auf die arianischen Gothen auszudehnen und dadurch seinen Plan einer friedlichen Romanisierung derselben in Frage zu stellen, konnte er in diesem Falle trotz der Bemühungen einer Partei am Hofe, welche für Gerontius eintrat, vermocht werden, die Handlungsweise desselben gutzuheissen. Sein Zorn gegen denselben blieb unvermindert, und nur mit Mühe konnte sich Gerontius einer schweren Strafe entziehen. [27])

Fünftes Kapitel.

Theodosius feiert das Doppelfest der Quinquennalien des Arkadius und seiner Decennalien. — Aufstand zu Antiochia. — Valentinian flieht mit seiner Familie vor Maximus in den Orient. Begegnung mit Theodosius in Thessalonika. — Theodosius vermählt sich mit Galla und rüstet sich zum Kriege gegen Maximus. — Maximus wird besiegt und getödtet.

Der 16. Januar 387 brachte für den nun zehnjährigen Arkadius den festlichen Tag seiner Quinquennalien. Der kaiserliche Vater gedachte nicht nur diese Feier mit all dem Pomp und in der ganzen Ausdehnung der grossartigen römischen Staatsfeste zu begehen, sondern, um diesen Tag noch bedeutungsvoller zu

27) Es ist schwer, diesen Vorfall historisch richtig darzustellen, da unser einziger Berichterstatter Zos. IV, 40 ist, welcher denselben ganz parteiisch zu Gunsten des Gerontius erzählt.

machen, auch zugleich das Jubiläum seiner Decennalien damit zu verbinden, obwohl dieses eigentlich erst auf das Jahr 388 fiel.[1])

Aber übermässig gross wie ihre Formen waren auch die Kosten dieser Feste. Besonders die fast zum Gesetz gewordene Sitte, den Soldaten bei solchen Gelegenheiten ein Geschenk an baarem Gelde zu verabreichen, verschlang erstaunliche Summen. Dem jüngeren Valentinian wurden zu seinen Decennalien allein vom römischen Senate 1600 Pfund Gold bewilligt.[2]) Namentlich wohl, um diese Kosten zu bestreiten, schrieb Theodosius im Anfange des Jahres eine Goldsteuer aus, welche den kaiserlichen Statthaltern im Hinblick auf dieses Doppelfest wahrscheinlich schon seit längerer Zeit angezeigt war, aber erst im Anfang dieses Jahres wirklich in Umlage kam.[3])

Wir haben bereits an einer früheren Stelle Gelegenheit genommen, einen kurzen Blick auf den furchtbaren Steuerdruck zu werfen, unter welchem die römische Welt seufzte. Er erklärt sich neben der ungeheuren Kostspieligkeit der Verwaltung, den ausgedehnten Immunitäten und dem unheilvollen Rückgang der Bevölkerungsziffer namentlich durch die im grössten Massstabe ausgeführten Veruntreuungen seitens einer höchst corrupten Beamtenwelt. Vergeblich versuchten die Kaiser diesen Uebelständen

---

1) Idac. chron. erwähnt nur die Quinquennalien des Arcadius und zwar irrthümlich ein Jahr zu früh. Idac. Fast. z. J. 387 sagt: „Arcadius feiert seine Quinquennalien mit seinem Vater Theodosius durch Spenden und Spiele am 16. Jan.“, ähnlich Marc. chron. z. J. 387. — Ausdrücklich aber Lib. II, 2: *χρημάτων ἐδέησε βασιλεῖ πρὸς τὴν τῶν ὅλων σωτηρίαν καὶ μάλιστα δὴ τῷ μὲν εἰς ἔτος δέκατον, τῷ παιδὶ δὲ πέμπτον τῆς βασιλείας προϊούσης νόμος δὲ* etc. — Auf die Decennalien des Theodosius bezieht sich auch ein bei Almendralejo unweit Estremadura gefundener Silberschild mit der Inschrift am Rande: DN. THEODOSIVS PERPET. AVG. OB. DIEM. FELICISSIMVM X̊ (vergl. E. Hübner, die antiken Bildwerke in Madrid, 1862) — Ebenso die Münzen mit der Aufschrift: VOT. X. MVLT. XV in einem Lorbeerkranze. Vgl. Cohen, p. 451 ff.

2) Symm. Ep. X, 33.

3) Es kann nur die unter dem Namen Kronengold (aurum coronarium) bekannte Auflage gemeint sein, welche die Imperatoren ursprünglich als ein freies Geschenk bei freudigen Ereignissen und Gelegenheiten von den Unterthanen empfiengen. Vgl. dazu Cod. Theod. XII, 13, 6. — Vgl. Lib. I, 636 *ἧκε τὰ περὶ τοῦ χρυσίου γράμματα πρᾶγμα πάλαι φοβερόν*; ferner Theodor. V, 19.

durch zahlreiche Gesetze zu steuern, so besonders dem letzteren durch strenge Anordnungen betreffs des jährlichen Wechsels der Steuereinnehmer, Ausstellung genauer Quittungen und sofortiger Ablieferung der eingenommenen Summen[4]). Die verrotteten Zustände blieben trotz dieser Gesetze, und die Kaiser sahen sich genöthigt, immer höhere Steuern zu decretieren, um die unleidlichen Ausfälle, welche die Staatskasse durch diese Unterschlagungen erlitt, wieder zu decken.

Bei diesem heillosen Aussaugesystem erscheint es vollkommen begreiflich, dass die Nachricht einer neuen ausserordentlichen Steuer stets die gewaltigste Aufregung bei der Bevölkerung hervorrief, und man könnte sich viel eher wundern, dass es trotzdem doch nur selten zu offenen Auflehnungen gegen die Staatsgewalt kam, wenn wir nicht wüssten, dass gerade der gewöhnliche Urheber solcher Ausschreitungen, der Pöbel der grossen Städte, von der Besteuerung völlig frei war, die sich vielmehr auf die bürgerlichen Mittelklassen, den ruhigsten ordnungsliebendsten Stand, concentrierte.

Aber die Auflage, welche im Anfang des Jahres 387 den römischen Osten erschreckte, hatte in der That einen gewaltsamen Ausbruch der Unzufriedenheit zur Folge, nämlich einen grossen Volksaufstand zu Antiochia[5]).

Antiochia, die Metropole Syriens, gehörte in dieser Zeit zu den bedeutendsten Städten des oströmischen Reiches. Am Orontes gelegen, und zwar an der Stelle, wo dieser das der Küste parallel laufende Randgebirge durchbricht, und wo zugleich der Euphrat,

4) Derartige von Theodosius erlassene Gesetze finden sich z. B. Cod. Theod. XII, 6, 22; XII, 6, 18; XI, 1, 19; X, 24, 3; XII, 6, 17 etc.

5) Die beiden im Vorwort genannten Abhandlungen von Hug (diese war mir leider nicht zur Hand) und von Sievers über dieses Ereigniss gestatten es, dasselbe hier nur in seinen Hauptmomenten zu behandeln. Die Hauptquellen sind des christlichen Presbyters Johannis Chrysostomi Opera, Tom. II. Homil. I—XXI und des heidnischen Sophisten Libanii Oratt. XIX—XXII und XXXIV. Beide sind Augenzeugen. Daneben geben kurze Berichte, am besten Theodor. V, 19; ferner Zos. IV, 41 (bei diesem irrthümlich Erzählung einer Gesandtschaft des Libanius und Hilarius); Soz. VII, 23; Theoph. p. 112; Cedr. p. 556. Die Chronologie betreffend setzen die letzten drei und Theodoret den Aufstand in die Zeit vor dem Zuge des Theodosius gegen Eugenius. Dass dies ein Irrthum und das Ereigniss jedenfalls in das J. 387 zu setzen ist, s. bei Tillem. Note XXVII und XXVIII sur Théod.

bevor er dauernd seine südöstliche Richtung zum persischen Busen einschlägt, sich dem Mittelmeere am meisten nähert, bildete Antiochien, noch nicht eine Tagereise vom Meer entfernt, mit seiner Hafenstadt Seleucia das überaus wichtige Handelsemporium nach den Euphratländern und weiterhin nach der persischen und indischen Welt.

An diesem Punkte berührten sich im friedlichen Austausch ihrer Erzeugnisse die beiden grössten damaligen Culturreiche, und der Gunst dieser Lage verdankte Antiochien sein glänzendes Aeussere und das überaus rege Leben und Treiben, wie es grossen Handelsstädten eigen zu sein pflegt. Die öffentlichen Gebäude, Theater, Circus, Rathhaus, die Bäder, christliche Kirchen und heidnische Tempel zierten die Stadt durch die Grossartigkeit und die Schönheit ihrer Bauformen. Weite luftige Säulenhallen boten schattige Spaziergänge für die, welche in der heissen Zeit nicht nach der meerwärts gelegenen Vorstadt Daphne mit ihrem vielgepriesenen Cypressenhain und ihren kühl sprudelnden Quellen oder an die See selbst flüchten konnten. Auf den Strassen aber und öffentlichen Plätzen, besonders auf dem grossen Markte sah man in buntester Mannigfaltigkeit die Fülle der Waaren aufgestellt, welche aus Morgen- und Abendland hier zusammenflossen, und dazwischen drängte sich bis zum späten Abend in emsigen Gewimmel, kaufend und verkaufend, schwatzend und streitend eine dichte Volksmenge; neben einheimischen fremde Kaufleute und Schiffer, neben der fleissigen ihrer Handlung nachgehenden Bevölkerung müssig umherlungerndes Gesindel [6]).

Jedoch auch in Antiochien fühlte man sehr drückend das Elend der Zeit. Die allgemeine Geldnoth musste einer grossen Handelsstadt besonders empfindlich sein. Schon das auftauchende Gerücht von dem Vorhaben des Kaisers, die schwere Steuerlast durch eine ausserordentliche Umlage zu vermehren, mochte vielfache Unruhe hervorgerufen haben, ohne indes wohl ernstlich geglaubt worden zu sein [7]). Aber gegen Ende Februar 387 langte das kaiserliche Decret an, welches jeden Zweifel an der bittern Wirklichkeit unmöglich machte, und nun brach ein Sturm des

---

6) Vgl. besonders Joh. Chrysostomi Hom. XVII, p. 176 A und 178 E und Lib. II, 443.

7) Lib. I, 636.

heftigsten Unwillens in der volkreichen Stadt los[8]). Mit orientalischer Leidenschaftlichkeit bewies jeder dem andern, dass den Druck dieser Auflage Niemand aushalten könne. Die Stadt sei ruiniert, wenn dieselbe aufrecht erhalten werde. Es sei dies ein Leben, nicht werth gelebt zu werden[9]).

Vor dem Amtsgebäude des kaiserlichen Statthalters wogte die aufgeregte Menge am dichtesten. Angesehene Bürger suchten hier unter Thränen den Beamten zu überzeugen, dass die Forderung über die Kräfte der Bevölkerung gehe. Aber mochte dieser ihre Vorstellungen auch billigen, den bestimmten kaiserlichen Befehl durfte er nicht eigenmächtig abändern. Die Bittenden zogen sich, indem sie dies wohl einsahen, resigniert zurück, um sich nach Hause zu begeben[10]). Damit, so schien es, sollte diese Bewegung in die gewöhnliche Bahn derartiger Auftritte einlenken, dass man sich schliesslich doch in das Unvermeidliche fügte, auf Mittel sann, wie der Steuereinnehmer befriedigt werden könne, und leichtlebig, wie man in Antiochien war, mit der Zeit auch diesen Schlag verschmerzte. Dass der Verlauf in Wirklichkeit ein ganz anderer wurde, war zunächst nur die Schuld eines Pöbelhaufens, dem die allgemeine Unzufriedenheit einen willkommenen Vorwand bot, um tumultuieren zu können[11]).

Nachdem der Statthalter erklärt hatte, dass es nicht in seiner Macht stände, der Stadt Erleichterung zu verschaffen und die Mehrzahl des Volkes sich zerstreut hatte, hatte sich dieser Haufe, Fremde und Einheimische gemischt, zu dem bischöflichen Palaste begeben, um lärmend von Flavian seine Verwendung zu fordern. Dieser war indes, obwohl es noch in den Vormittagsstunden war, nicht zu Hause, oder zog es wenigstens vor, für diese lärmende Rotte nicht zu Hause zu sein, und die Ruhestörer zogen nun, Schmähreden gegen die Beamten ausstossend, ziellos durch die Stadt.[12]) Ohne irgendwelchen Grund brachen sie in ein öffentliches Bad ein, rissen hier die Lampen herab und stürmten dann, nach Verübung sonstigen Unfugs, weiter. Während sie sich aber noch nach neuen Gegenständen umsahen, an denen sie ihre Zerstörungs-

8) Joh. Chrysost. V, 63 D.
9) Chrysost. V, 63 E *βίος ἀβίωτος*.
10) Lib. I, 637.
11) Chrys. II, 24 D; III, 36 B und 37 A; V, 63 E.
12) Lib. I, 637.

lust auslassen könnten, flogen plötzlich aus der Mitte des Schwarmes, von einigen frechen Burschen geschleudert, Steine gegen die Bildsäulen der kaiserlichen Familie, welche nach gewöhnlicher Sitte auf den öffentlichen Plätzen der Stadt aufgestellt waren. Damit war das Zeichen zu einem allgemeinen Sturm auf diese Bilder gegeben. Unter frechen Witzen, wie sie der Pöbel bei solchen Gelegenheiten bereit hat, riss man die Statuen des Kaisers, seiner Söhne, seines Vaters, selbst seiner verstorbenen Gemahlin von den Sockeln herab, zertrümmerte sie, oder schleifte sie an Stricken durch den Koth der Strassen.[13]

Jetzt waren die Gemüther so sehr erhitzt, dass sie sich zu einer Abscheulichkeit fortreissen liessen, welche wir noch in unsern Tagen als den Höhepunkt der Raserei der Massen kennen gelernt haben, und welche sich damals in den grossen Volkscentren des Orients, besonders in Alexandria fast bei jedem Aufstand wiederholte. Man griff zur Brandfackel. In das Haus eines Bürgers, welcher zur Ordnung und zum Gehorsam gegen den kaiserlichen Befehl gerathen hatte, wurde Feuer geworfen.[14] Hierbei oder schon vorher müssen auch einige kaiserliche Beamte der Wuth des Volkes zum Opfer gefallen sein.[15] Alle diese Vorgänge waren das Werk weniger Stunden. Die städtischen Behörden hatten in der Bestürzung nicht Zeit gefunden oder nicht gewagt, gegen die Aufrührer einzuschreiten. Selbst der Befehlshaber einer Abtheilung kaiserlicher Schützen setzte ihnen erst Widerstand entgegen, als sie sich seinem Hause näherten, um dieses gleichfalls und ebenso den kaiserlichen Palast in Brand zu stecken.

Es zeugt für die völlige Planlosigkeit, mit welcher die Volksmenge gehandelt hatte, dass sie jetzt bei den ersten Pfeilschüssen nach allen Seiten auseinander stob.[16] Andere Truppen wurden schnell herangezogen und bereits um die Mitte des Tages sah sich die gesetzliche Gewalt wieder im Besitz der vollen Herrschaft über die Stadt.[17]

Kaum aber war die Ruhe wiederhergestellt, als mit der mass-

---

13) Chrys. III, 46 B; V, 63 E; XV, 152 E. — Lib. I, 651 und 657; Id. II, p. 4—5; Id. Ep. 883 Hierophantae.

14) Lib. II, 5.

15) Theodor. V, 19.

16) Lib. I, 640 und 641.

17) Lib. II, p. 5.

losen Aufregung auch zugleich die Keckheit der Bevölkerung schwand, und statt dessen die peinlichste Angst vor den Folgen dieser Vorfälle in den Gemüthern Platz griff. Die wilden Ausschreitungen des Tages waren zwar nur von einer geringen Zahl nichtswürdiger Menschen ausgegangen und verübt worden. Aber ein grosser Theil der Bewohnerschaft hatte sich, durch das böse Beispiel fortgerissen, wenn auch nur als Zuschauer, an dem Tumulte betheiligt. Selbst die jedoch, welche sich vorsichtig zu Hause gehalten hatten, konnten einem strengen Richter strafbar erscheinen, weil sie nichts zur Unterdrückung der Unruhen gethan hatten; ein Vorwurf, welcher am schwersten auf allen städtischen Magistraten lastete.[18] So gab es wohl nur Wenige in Antiochien, welche ohne Bangen den nächsten Ereignissen entgegensahen.

Zuerst und am gerechtesten, wenn auch nach der furchtbaren Härte der damaligen Zeit, traf die eigentlichen Brandstifter und Anführer des Tumultes, soweit man ihrer habhaft werden konnte, die Strafe. Sie wurden enthauptet, verbrannt, selbst den wilden Thieren vorgeworfen.[19] Zugleich aber hatte der Statthalter noch am Tage des Aufstandes reitende Eilboten an den Kaiser abgehen lassen, um diesem über die Vorgänge in Antiochien Bericht zu erstatten und seine Befehle betreffs der weiteren Massregeln gegen die Stadt einzuholen.[20]. Der Ankunft dieser Strafbefehle sah nun die Bevölkerung in qualvoller Spannung entgegen. Man fürchtete das Schlimmste, das Anrücken eines Executionsheeres und gänzliche Zerstörung der Stadt wie einer feindlichen.[21] In ganzen Schaaren hatten die Einwohner, besonders die Reichen und Vornehmen, die Stadt verlassen und sich nach Nachbarorten oder in verborgene Gebirgsschluchten geflüchtet.[22]

Merkwürdig gemischt zu Gunsten und Ungunsten Antiochias waren die äusseren Zeitumstände, unter denen Theodosius die Nachricht von dem Aufstande erhielt. Es begannen eben die Fasten, welche das Nahen des höchsten Festes der Christenheit verkündigten, des Festes, zu dessen Ehre Theodosius selbst das

18) Chrys. II, 25 A.
19) Chrys. III, 45 B. Lib. I, 641.
20) Chrys. Hom. VI, 75 D.
21) Lib. I, 642; II, 299. — Chrys. II, 23 A; VI, 83 E; XII, 123 B, 124 B; XVI, 161 A—B.
22) Chrys. XVII, 173 C—D; XIII, 133 D.

Gesetz der Osteramnestie erlassen hatte, welches nur die schwersten Verbrecher von seinen Wohltaten ausschloss.[23]) Aber wenn dieser Umstand mildernd auf die kaiserliche Entscheidung einwirken konnte, so war es andrerseits verhängnissvoll für das Geschick der syrischen Hauptstadt, dass kurz zuvor in Berytus und Alexandria Unruhen stattgefunden hatten, bei denen, wenigstens in letzterer Stadt, hochverrätherische Rufe für den Usurpator Maximus vernommen worden waren.[24]) Derartigen Vorgängen gegenüber schien dem Kaiser jetzt ein Beispiel rücksichtsloser Strenge nöthig. Flaccilla mit ihrem besänftigenden Einfluss stand ihm nicht mehr zur Seite, um für Antiochien bitten zu können. Die Erinnerung an sie und an die Beschimpfung, welche die Frevler selbst noch der Todten angethan hatten, diente vielmehr dazu, seinen Zorn aufs äusserste zu steigern.

Dem entsprechend war denn auch die Strafe, welche er über die Stadt als solche verhängte, schwer genug, wenn sie auch nicht die schlimmste Besorgniss rechtfertigte. Das kaiserliche Schreiben, welches das Urtheil enthielt, ordnete an, Theater und Hippodrom und, was unter syrischem Himmel besonders hart war,[25]) die öffentlichen Bäder zu schliessen. Es hob ferner die kaiserliche Getreidespende auf und erkannte Antiochien, zu Gunsten der alten Nebenbuhlerin Laodicea, das Metropolitan- wie alle Stadtrechte ab. Namentlich die letztere Bestimmung, wenn ihre Ausführung je möglich war, erniedrigte die mächtige Handelsstadt in Zukunft zum unbedeutenden Flecken.[26]) Zugleich mit diesem Schreiben aber gieng eine Commission nach Antiochien ab, um über die Schuldigen im weitesten Umfange Gericht zu halten.[27]) Schon in dem Umstande jedoch, dass der Kaiser die letzte Entscheidung auf dem Wege eines ordentlichen Rechtsverfahrens treffen liess, wie in der milden und rechtlichen Denkungsart der Richter[28]) — es waren der Heermeister Ellebichus und der Comes officiorum

23) Chrys. VI, 76 C. Vgl. Appendix Codic. Theod. VII, 17; VIII, 19 (Jac. Sirmond, Paris 1631).

24) Lib. I, 631 und 638.

25) Chrys. XIV, 149 D.

26) Lib. I, 655; Chrys. XVII, 175 D; Lib. II, 305—306. — Theod. V, 19.

27) Chrys. XXI, 216 B.

28) Lib. II, 6 ff.

Cäsarius[29]) — lag zum grossen Theil die Bürgschaft für eine günstige Wendung des Geschickes der Stadt.

Die Antiochener erlangten dadurch Zeit, um durch verdoppelten Eifer ihre Ergebenheit gegen den Kaiser zu beweisen und zugleich, um durch Bittgesandtschaften sein Herz zu erweichen. In grösster Eile wurden neue Standbilder des kaiserlichen Hauses aufgestellt, bereits war auch ein grosser Theil der verhängnissvollen Steuer zusammengebracht, und noch auf ihrer Hinreise nach Antiochien begriffen trafen die kaiserlichen Commissare schon auf den greisen Bischof Flavian, welcher trotz seines Alters und seiner Körperschwäche, trotz der noch frühen Jahreszeit, und obwohl er seine Schwester schwer krank zurückliess, sich dennoch selbst aufgemacht hatte, um bei Theodosius für seine Gemeinde zu bitten.[30])

Ueberhaupt bewiesen die christlichen Priester in dieser schweren Zeit, dass neben den unschönen Zügen gegenseitiger Unduldsamkeit und Hadersucht dennoch das wahre Feuer der Religion der Liebe in ihnen brannte. Der Presbyter Johannes, dem wir neben dem Sophisten Libanius die besten Nachrichten über diese Vorgänge verdanken, hielt in den Tagen der Aufregung fast täglich Predigten, um seine Gemeinde zu trösten und zu beruhigen. Während ferner die heidnischen Sophisten zumeist geflüchtet waren, erschienen in der Zeit der grössten Angst, wo Verhaftungen über Verhaftungen stattfanden, plötzlich die seltsamen Gestalten der christlichen Anachoreten in der Stadt, welche auf die Nachricht von der Gefahr, in welcher Antiochia schwebe, von den benachbarten Bergen aus ihren Höhlen und Klausen herabgestiegen waren.[31]) In Gemeinschaft mit den Priestern erwarteten sie am Eingange der Gerichtshalle die Richter und bestürmten dieselben mit freimüthigen, ja kühnen und zudringlichen Bitten, bis jene versprachen, mit Milde die Schuldigen zu richten und die letzte Entscheidung dem Kaiser zu überlassen. Dann aber warfen sie sich dankbar vor ihnen auf die Kniee und küssten ihre

29) Cod. Theod. IX, 39, 1: *Hellebicus comes et magister utriusque militiae.* Lib. II, 1: *Ἐλλέβιχος.* Theodor. V, 19: *Ἐλέβιχος.* Lib. I, 678: *Καισάριος μάγιστρος.* Vgl. Theod. V, 19 Cod. Theod. VIII, 5, 49.

30) Chrys. XVII, 172 D; VIII, 96 A; XXI, 216 B.

31) Chrys. XVII, 172—174. Lib. blieb indes, wie er wenigstens selbst behauptet, in der Stadt.

Hände. Gewiss ein schönes Zeichen von ebenso viel Muth wie Gehorsam gegen die Obrigkeit.[32])

Noch einige Wochen schwebte Antiochien in banger Ungewissheit. Aber schon Flavian fand bei seiner Ankunft in Constantinopel den Kaiser zur Milde geneigt. Seine Vorwürfe gegen die Stadt, welcher er stets Wohlthaten erzeigt habe, und die nun dafür zum Danke sogar seine Todten beschimpfe, waren mehr schmerzlich als zornig. Den Thränen und Bitten des greisen Bischofs gegenüber blieb auch er nicht unbewegt. Mit der bestimmten Versicherung, dass Antiochien für sein Vergehen Verzeihung erlangen werde, durfte Flavian zurückkehren, ja Theodosius drängte ihn sogar zur Abreise, damit er Ostern noch im Kreise seiner Gemeinde feiern könne.[33])

Die eigentliche Begnadigung Antiochiens sprach aber der Kaiser erst aus, als Cäsarius in Constantinopel ankam und ihm die Untersuchungsakten vorgelegt, sowie mündlichen Vortrag über die Angelegenheit und zwar völlig zu Gunsten der bedrängten Stadt gehalten hatte.[34]) Das die Amnestie enthaltende kaiserliche Schreiben, mit welchem sofort ein Staatscourier abreiste, wurde durch Ellebichus dem Volke in Antiochien bekannt gemacht. Es gab der Stadt ihre vollen Rechte, den aus Anlass des Aufstandes Verhafteten wahrscheinlich sämmtlich die Freiheit zurück.

Theodosius bewies durch diese Grossmuth, dass er sich bisher auf der einsamen Höhe des Thrones, umgeben von Schmeichlern, welche auch die schlimmste That des Herrschers zu preisen bereit waren, sein warm und menschlich fühlendes Herz noch bewahrt hatte. Man muss es daher tief beklagen, dass dieser edel angelegte Fürst sich den bei den römischen Imperatoren jener Zeit so selten gefundenen Ruhm wahrer Menschlichkeit nicht unbefleckt erhalten hat. Vier Jahre später hat die Geschichte leider jene Blutthat von Thessalonika zu verzeichnen, deren Makel keine Kirchenbusse von dem Namen des Theodosius hat abwaschen können.

Bisher hatten sich in Folge der antiochenischen Vorgänge

---

32) Chrys. XVII, 175 A.
33) Chrys. XXI.
34) Lib. I, 689—690.

die Blicke der Weltstadt am Bosporus mit Theilnahme und Mitgefühl nach Osten gerichtet.[35]) Sehr bald sollten sie aber in entgegengesetzter Richtung auf die ungleich bedeutenderen Ereignisse abgelenkt werden, welche das Abendland erschütterten.

Mit Maximus war seit 383 eine der berechnendsten Naturen auf den kaiserlichen Thron zu Trier gestiegen. Dass er es verstanden hatte sich im richtigen Augenblick zum Vorkämpfer des nationalen Römerthums aufzuwerfen, hatte ihm den Purpur eingebracht. Vier Jahre war dann jedoch sein brennender Ehrgeiz durch die Rücksicht auf den gefährlichen Gegner im Osten niedergehalten worden. Aber unausgesetzt hatte er die Verhältnisse im Reiche Valentinians beobachtet. Und nicht umsonst. Die Unselbständigkeit eines kaum aus den Knabenjahren getretenen Jünglings und die Unvorsichtigkeit einer Frau verschaffte ihm endlich einen Vorwand zur Erreichung seines Zieles, der Alleinherrschaft im Abendlande, welcher ihn in seiner Handlungsweise sogar dem oströmischen Kaiser gegenüber völlig zu decken schien, falls dieser sich nicht mit seinem Hauptprincip, der Vertretung der Rechtgläubigkeit, in Widerspruch setzen wollte.

Valentinian war von seiner Mutter Justina im arianischen Irrglauben erzogen worden. Unter ihrem Einfluss, vielleicht nachdem er grossjährig geworden war, hatte er am 23. Januar 386 ein Edict erlassen, welches den Arianern in den Grenzen seines Reiches freie Religionsübung gewährte.[36]) Zwar besagte dieses Gesetz ausdrücklich, dass den Katholiken dieselbe Freiheit zustehen solle, indes schon damals fühlte sich die katholische Kirche als verfolgte, sobald sie sich in ihrer Alleinherrschaft beeinträchtigt sah. Der grosse Ambrosius stellte sich mit der ganzen rücksichtslosen Kühnheit, welche diesen Priester auszeichnete, der ketzerischen Augusta und ihrem bethörten Sohne gegenüber, hinter sich das furchtbar aufgeregte katholische Volk. Weit entfernt, dass Justina jene Gesetzesbestimmung zur Ausführung bringen konnte, gelang es ihr nicht einmal auch nur eine einzige Kirche für sich und ihre arianische Umgebung der Glaubensstarrheit jenes Bischofs abzuringen.

---

35) Senat und Volk von Constantinopel hatten sogar beim Kaiser Fürbitte für Antiochia eingelegt. Vgl. Lib. I, 671.

36) Cod. Theod. XVI, 1, 4.

Diese Zustände in Italien waren es, welche dem schlauen Usurpator in Gallien zu günstig für seine Pläne schienen, um sie unbenutzt zu lassen. So wenig die katholische Kirche Italiens unter der Führung eines Ambrosius des Schutzes gegen den schwachen Valentinian bedurfte, Maximus gab sich nichtsdestoweniger den Anschein, als ihr Beschützer gegen ungerechte Verfolgungen auftreten zu müssen. Er sandte im Frühjahr 387 einen Brief an seinen jungen Mitherrscher, welcher, im Tone wärmsten Eifers für die katholische Kirche geschrieben, ganz dazu geeignet war, in den Herzen der Unterthanen desselben und besonders bei den Dienern der reinen Lehre Betrachtungen darüber anzuregen, wie erfreulich es sein würde, wenn auch in Italien ein dem wahren Glauben so ergebener und würdiger Herrscher wie Maximus das weltliche Scepter führe. Als trotz dieses Briefes das Gesetz vom 23. Januar aufrechterhalten wurde, glaubte der Usurpator den Zeitpunkt gekommen, um mit gleichem Erfolge wie einst in Britannien zu den Waffen greifen zu können. Im Palaste zu Mailand zitterte man vor den schlimmen Plänen des Mörders Gratians. Aber für den Augenblick geboten diesem die wohlbesetzten Alpenpässe noch einmal halt zu machen, welche überhaupt uneinnehmbar schienen. Jedoch den Unermüdlichen schreckte auch dieses Hinderniss nicht. Durch eine meisterhafte, Monate lang geübte Verstellungskunst wusste er den mailändischen Hof allmählich in völlige Sicherheit zu wiegen. Der Lohn seiner Ausdauer war die hohnvolle Genugthuung, dass der verschlagenste der Anhänger Valentinians, in beispielloser Weise von ihm überlistet, selbst sein Heer durch alle die gefährlichen Alpendefileen ungefährdet in die Ebenen Italiens hinabführte.

So plötzlich stand der gefüchtete Feind im Herbste 387 fast vor den Thoren Mailands, dass der unglückliche Valentinian nur noch Zeit hatte sich nach dem festen Aquileja zu flüchten. Aber auch hierhin folgte ihm sein Gegner. Furchtbar beängstigend mag damals in dem jungen Fürsten der Gedanke an das Schicksal seines unglücklichen Bruders aufgestiegen sein. Er wollte wenigstens sein Leben retten, nachdem er, wie dieser, sein Reich verloren hatte. Noch bevor das feindliche Heer vor den Mauern Aquilejas ankam, bestieg er, gefolgt von den getreuesten seiner Anhänger, mit seiner Mutter und seiner Schwester ein Schiff, um

nach Macedonien überzusetzen und bei dem oströmischen Augustus Schutz und Hülfe zu suchen.[37])

In Constantinopel erhielt man bei der Raschheit, mit welcher sich der Sturz Valentinians vollzogen hatte, die erste Kunde davon wahrscheinlich nicht viel früher, als das Schreiben, in welchem der vertriebene Kaiser bereits seine Ankunft auf oströmischen Boden meldete und den Schutz seines mächtigen Mitregenten anflehte.[38])

Theodosius wurde durch diese doppelte Nachricht in eine schwierige Lage versetzt. Auf keinen Fall durfte er den Usurpator im ungestörten Besitze seiner Beute lassen. Schon seine Pflicht als legitimer Herrscher gebot ihm, dem doppelten Thronräuber entgegenzutreten. Und selbst, wenn er diese Pflicht, welche ihn zum natürlichen Verbündeten Valentinians machte, aus den Augen setzen wollte, so mahnte ihn das Vorgehen des Maximus auf's nachdrücklichste, dass dieser, unbehelligt gelassen, auch in Mailand nicht stehen bleiben werde. Entweder musste er ihn also auf seinen Reichstheil im fernen Westen beschränken, oder den Entscheidungskampf herbeiführen, so lange sich jener noch nicht in der Herrschaft des ganzen Abendlandes befestigt hatte. Andrerseits aber hatte es sein schlauer Gegner verstanden, ihn völlig unvorbereitet einer vollendeten Thatsache gegenüberzustellen. Dazu spielte derselbe seine Rolle als Beschützer der Rechtgläubigkeit mit ebensoviel Geschick als Nutzen. Der selbstlose Eifer für die Sache der katholischen Kirche, welchen er zur Schau trug, war sehr wohl dazu angethan, den Länderräuber als das erwählte Rüstzeug der strafenden Gerechtigkeit Gottes erscheinen zu lassen. Auch Theodosius musste, nach seinem orthodoxen Standpunkte, zugestehen, dass Valentinian sein Geschick selbst verschuldet habe. Ergriff er jetzt nun für den Verjagten die Waffen, so konnte es im Abendlande leicht erscheinen, als ob er für den verhassten Arianismus gegen die nicänische Lehre das Schwert ziehe, als ob er mit Gewalt den irrgläubigen Fürsten zurückführen wolle, welchen der Zorn Gottes vom Throne gestossen habe. Man wird es erklärlich finden, wenn Theodosius zwischen diesen verschiedenen

---

37) Die hier angedeuteten weströmischen Verhältnisse finden sich vortrefflich dargestellt bei H. Richter p. 612—619 und 645 ff.

38) Zos. IV, 43.

Erwägungen schwankend, sich vorerst noch zu keinem entscheidenden Schritte entschloss. Valentinian, welcher mit seinen Angehörigen in Thessalonika unruhig die Entschliessungen desselben erwartete, erhielt keine Einladung nach Constantinopel zu kommen. Statt dessen richtete Theodosius einen vorwurfsvollen Brief an ihn, in welchem er ihn darauf hinwies, wie er durch die Bekämpfung des rechten Glaubens, welchen der Tyrann beschütze, die Hülfe Gottes auf dessen Seite hinübergedrängt habe.[39]) Offenbar strebte er schon in diesem Schreiben an, den jungen Fürsten zu seiner Glaubensgemeinschaft herüberzuziehen, um dann ohne Anstoss als sein Beschützer auftreten zu können. Dieses Ziel war denn auch mit Veranlassung, dass er bald selbst, von seinen vertrauten Räthen begleitet, nach Thessalonika aufbrach.[40])

Sein Zusammentreffen mit Valentinian zeigte, dass er persönlich ein warmes Mitgefühl mit dem traurigen Geschick desselben hatte[41]).

Wenn er sich in seinen Massregeln als Regent nicht von diesen persönlichen Motiven leiten liess, so haben wir schon oben (s. p. 124) ausgesprochen, dass darin nur ein Lob für ihn liegt. Er trat nämlich, ohne sich durch die kriegerischen Wünsche der Partei Valentinians beirren zu lassen, mit Maximus in Verhandlungen wegen einer friedlichen Lösung des gespannten Verhältnisses[42]). Wir haben bei Gelegenheit der Rüstungen im J. 383 darauf hingewiesen, welche Verhältnisse seines Reiches für Theodosius einen so bedeutenden auswärtigen Krieg höchst bedenklich machten. Zwar waren dieselben am Ende des J. 387 lange nicht mehr so gespannte wie im J. 383 und erlaubten eine lange Abwesenheit des Kaisers vom Reiche viel eher, dennoch darf man annehmen, dass Theodosius auch jetzt noch den Frieden vorgezogen hätte, wenn der Usurpator auf die durch seine Gesandten gestellte Bedingung, Rückgabe Italiens an Valentinian, eingegangen wäre[43]).

---

39) Theodor. V, 15.

40) Zos. IV, 43, welcher zugleich angibt, dass bereits in Constantinopel Berathungen stattgefunden hatten, und die rastlose Thätigkeit des Theodosius rühmt.

41) Theod. V, 15.

42) Zos. IV, 44. Die neutrale Haltung, welche Theodosius zunächst zwischen Valentinian und Maximus einnahm, erwähnt auch Socr. V, 12.

43) Das sagt ausdrücklich Zos. IV, 44.

Aber seinen Raub fahren zu lassen, war Maximus, so sehr er eine deutliche Erklärung vermied, keineswegs geneigt. Obwohl aber somit die Bemühungen des Theodosius äusserlich erfolglos blieben, hatten sie doch eine höchst glücklich berechnete Wirkung auf die öffentliche Meinung zu Gunsten seiner Sache. Denn die fortgesetzte Weigerung des Gegners, Valentinian, auch nachdem dessen Bekehrung thatsächlich erfolgt war[44], seine Länder zurückzugeben, bewies deutlich, dass ihn ganz andere Beweggründe als die bisher geheuchelten, nämlich Habsucht und Herrschbegierde, leiteten.

Schon nachdem diese Verhandlungen betreffs einer friedlichen Zurückführung Valentinians in seine Länder gescheitert waren, hatte Theodosius sicher den Entscheidungskampf beschlossen.

Zosimus berichtet uns an dieser Stelle von einem Ereigniss, dem er den letzten Anstoss des noch schwankenden Kaisers zum Kriege zuschreibt.

Theodosius war in Thessalonika bei seinem Zusammentreffen mit Valentinian auch dessen schöner Schwester Galla begegnet. Der klugen Justina entgieng der tiefe Eindruck nicht, welchen die Schönheit ihrer Tochter auf den kaiserlichen Wittwer ausübte. Sie sah darin sogleich ein Mittel, den damals noch unentschlossenen Theodosius zu dem Kriege mit Maximus zu bestimmen, um so das Ziel zu erreichen, welches ihre mütterliche Liebe anstrebte, nämlich Gratians Tod an Maximus zu rächen und Valentinian wieder zu seinem Reiche zu verhelfen. In einer Audienz, welche sie zu diesem Zwecke in der Begleitung Gallas bei ihm hatte, gelang es ihr wenigstens, den durch die stummen Thränen der schönen Tochter hingerissenen Kaiser zu allgemeinen Zugeständnissen in ihrem Sinne zu bewegen, obwohl er noch immer eine friedliche Ausgleichung mit Maximus hoffte. Als aber Theodosius bald darauf in aller Form um die Hand der Prinzessin anhielt, und sie ihr mütterliches Jawort von der Erfüllung jener beiden Bedingungen, der Rache für die Ermordung Gratians und der Wiedereinsetzung Valentinians abhängig machte, da entschloss sich der fürstliche Freier um den anmuthigen Preis in der That zu dem gefährlichen Kriege[45]. Die hier angeführte Thatsache selbst glauben wir nicht anzweifeln zu dürfen, und obwohl sicher zwar

44) Theod. V, 15.
45) Zos. IV, 44.

die schliessliche Ueberzeugung von der Unmöglichkeit einer friedlichen Lösung der Dinge und die Gefährdung des eigenen Thrones die Hauptbeweggründe waren, welche den Theodosius zu dem Entscheidungskampf bestimmten, so mag doch der persönliche Wunsch, die schöne Galla zu besitzen, sehr wohl die äusserliche Erklärung dieses bereits in ihm feststehenden Entschlusses hervorgerufen haben [46].

Die Vermählung mit Galla erfolgte wahrscheinlich noch in Thessalonika.

Maximus scheint indessen noch gehofft zu haben, sich durch geschickte diplomatische Züge im Besitze Italiens erhalten und doch die gefährliche Waffenentscheidung vermeiden zu können. Theodosius wies in der That eine Gesandtschaft von ihm auch jetzt nicht zurück. Aber er fand immer neue Vorwände, um die Verhandlungen über die von ihnen überbrachten Vorschläge zu verzögern [47]. Sein ganzes Benehmen war offenbar nur darauf berechnet den Gegner hinzuhalten, während er die umfassendsten Vorbereitungen zum Kriege traf [48]. An den persischen Hof ordnete er eine Gesandtschaft ab, deren Führer Sporakius durch diplomatische Gewandtheit und die Macht des Goldes die Ruhe im Osten sicherstellen sollte [49]. / Leider hatte er gerade damals den Mann verloren, welchem er am vertrauensvollsten die Sorge für das Reich in seiner Abwesenheit überlassen hätte. Cynegius war nach seiner Rückkehr aus Aegypten, dessen Metropole Alexandria

46) Tillem. Art. XXVIII will in der Erzählung des Zosimus allerdings nichts weiter sehen, als eine böswillige Erfindung des heidnischen Geschichtsschreibers, aber im Wesentlichen nur, weil es ihm unmöglich erscheint, dass ein so frommer Kaiser, wie Theodosius sich soweit von irdischer Liebe habe fortreissen lassen. Genau entgegengesetzt ist das Urtheil Gibbons Th. 7. — H. Richter, p. 697, Anmerk. 39 sieht in der Erzählung des Zosimus nur eine Anektode. Aber der histor. Glaubhaftigkeit steht nur die zum J. 386 angegebene Notiz des Marc. chron.: *„Galla Theodosii regis altera uxor his consulibus Constantinopolim venit“* entgegen, welche indes zu dem folgenden Jahre gehören kann. Dagegen scheint Theodosius während des Aufstandes in Antiochien noch nicht wieder vermählt gewesen zu sein, und jedenfalls ist eine Begegnung mit Galla bei Gelegenheit ihrer Flucht nach dem Orient am natürlichsten.

47) Socr. V, 12.

48) Zos. IV, 44 a. Schl.

49) Vgl. Laur. Lyd. l. III, c. 53. Pac. c. XXXII erwähnt die friedlichen Abmachungen mit den Königen an der Ostgrenze.

ihm für seine ausgezeichneten Verdienste ein Standbild errichtete[50]), in Constantinopel, wahrscheinlich in den ersten Märztagen des J. 388 gestorben. Am 11. März wurde seine Leiche unter allgemeiner Trauer in der Apostelkirche beigesetzt, von wo sie seine Gemahlin Achantia im folgenden Jahre nach Spanien überführte.[51])

Theodosius wählte zu seinem Nachfolger nach reiflicher Ueberlegung den Tatian, einen Mann, welcher bereits unter Valens verschiedene Aemter mit Auszeichnung bekleidet hatte. Dessen Sohne Proculus vertraute er das wichtige Amt des Stadtpräfekten von Constantinopel an[52]). Unter ihrem Schutze sollte sein jugendlicher Sohn Arkadius, welchen er noch der besonderen Fürsorge des Themistius empfohlen hatte, in Constantinopel den kaiserlichen Namen vertreten.[53]) Dass auch betreffs der religiösen Verhältnisse vor dem Aufbruche nach Italien noch vorsorgliche Bestimmungen getroffen wurden, beweisen besonders die Gesetze vom 10. März und vom 16. Juni 388, deren erstes noch einmal die früheren Erlasse gegen sämmtliche Sekten bestätigend zusammenfasste, während das zweite alles öffentliche Streiten über religiöse Fragen, sowie Aufstellungen von neuen Lehrmeinungen bei Todesstrafe untersagte, offenbar, um jedem Anlasse zu Aufständen, welche sich leicht aus religiösen Zänkereien entwickelten, vorzubeugen.[54])

Die Hauptthätigkeit des Kaisers aber wendete sich, wie natürlich, dem Heere zu. Auch hier zeugt die Wahl der Oberleitung, welche er traf, von einem glücklichen und umsichtigen Blicke.[55]) Zum Heermeister der Infanterie ernannte er den Timasius, während den Oberbefehl über die Reiterei Promotus erhielt, der bisherige Militärgouverneur (*dux*) von Thracien, welcher durch den Gothensieg im Jahre 386 seine strategischen Fähigkeiten glänzend bewiesen hatte. Neben diesen nahmen die berühmten Germanen

---

50) Corp. Inscript. Lat. Vol. III n. 19.

51) Idac. Fast. z. J. 388. Zos. IV, 45 sagt dagegen: . . . *Κυνήγιος ὁ τῆς αὐλῆς ὕπαρχος ἐπανιὼν ἐξ Αἰγύπτου κατὰ τὴν ὁδοιπορίαν ἔτυχε τεθνεώς.*

52) Zos. IV, 44.

53) Socr. V, 12. Soz. VII, 14.

54) Cod. Theod. XVI, 5, 14. Noch an Cynegius gerichtet, der bereits todt war, u. XVI, 4, 5.

55) Besonders hebt Pac. c. XV diese Gabe des Theodosius, die passendsten Kräfte herauszufinden, hervor.

Arbogast und Richomer eine hervorragende Stellung im Heere ein.[56]) Dieses selbst war jedenfalls das stärkste und trefflichste, welches Theodosius bisher besessen hatte. Seine kluge Politik gegen die Germanen trug jetzt ihre Früchte. Neben den Hülfstruppen, welche die westgothischen Föderaten gestellt hatten, bildeten die nach dem Tode Athanarichs und später in den römischen Kriegsdienst aufgenommenen Schaaren von West- und Ostgothen, Alanen, Hunnen den Kern und den Hauptheil der Streitmacht und besonders eine vorzügliche Reiterei.[57])

Gegen Mai war Theodosius zum Aufbruch bereit. Aber noch im letzten Augenblick bereitete ihm sein tückischer Gegner eine grosse Gefahr. Derselbe hatte Mittel und Wege gefunden, mit einem Theile der Germanen im oströmischen Heere, wohl mit erst kürzlich eingestellten, in verrätherische Verbindungen zu treten und dieselben durch grosse Versprechungen zu einer Verschwörung gegen Theodosius anzureizen. Aber noch rechtzeitig wurde das höchst verwegene Unternehmen entdeckt und die meuterische Abtheilung, welche sich in die macedonischen Sümpfe zu retten suchte, durch nachgesendete Truppen zum grössten Theil eingeholt und niedergemacht.[58])

Ungesäumt trat nun Theodosius mit seinem Heere den Marsch nach dem Westen an, um neuen Listen des Usurpators mit dem Schwerte zu begegnen. Seine Gemahlin liess er jedenfalls nach Constantinopel bringen.[59]) Er selbst mit Valentinian rückte durch Macedonien und Pannonien schnell gegen die Pässe der julischen Alpen vor. Durch das jedenfalls absichtlich von ihm verbreitete Gerücht, als bereite er eine Seeexpedition vor, war Maximus verleitet worden, seinen tüchtigsten General Andragathius mit einem Theil seines Heeres abzusenden, um im adriatischen Meere zu kreuzen.[60]) Die übrigen Truppen sollten die Landübergänge

56) Zos. IV, 45. Philost. X, 8.

57) Vgl. die ausführliche Schilderung der trefflichen Mannszucht und Kriegsfertigkeit dieses Heeres bei Pac. c. XXXII — XXXIII. Die Vorzüglichkeit der Reiterei wird c. XXXIV geschildert.

58) Zos. IV, 45.

59) Wir finden sie dort im J. 390 nach Marc. chron., während Theodosius noch im Abendlande verweilte.

60) Nach Zos. IV, 45 soll Justina mit ihrem Sohne und ihrer Tochter zu Schiffe von Theodosius nach Rom gesandt worden, und dieses der

nach Norditalien decken. Plötzlich erschien aber das oströmische Heer in voller Stärke diesen gegenüber. Weder bei Siscia an der Save, wo der erste Zusammenstoss erfolgte[61]), noch in einer zweiten von des Usurpators eigenem Bruder Marcellin befehligten Schlacht[62]) konnten die Anhänger desselben der überlegenen Führung und dem Ungestüm ihrer Gegner widerstehen. Ueberraschend schnell stand Theodosius an den Eingängen der julischen Alpen. Das feste Hämona (*Laibach*) ergab sich fast ohne Schwertstreich.[63]) Der Stern des Maximus neigte sich seinem Untergange entgegen. In ganzen Schaaren traten seine Truppen, besonders die germanischen, zum Feinde über. Es überkam ihn jetzt dasselbe Gefühl völliger Verzweiflung, welches Gratian einst beim Anblicke der Treulosigkeit seiner Legionen ergriffen hatte. Ueberall sah er Verrath lauern. Er liess die Alpendefileen im Stich und floh nach dem festen Aquileja zurück.[64]) Aber Theodosius liess den Gegner nicht mehr zu Athem kommen. Durch die mit leichter Mühe gewonnenen julischen Pforten drang er in Gewaltmärschen dem Flüchtigen nach. Wo die Treue fehlte, boten diesem auch die festesten Mauern keinen Schutz mehr. Nach einem unbedeutenden Gefechte gaben seine Truppen den Eingang der Stadt preis.[65]) Unerwartet wurde Maximus selbst überfallen und der kaiserlichen Insignien entkleidet und gebunden von den Soldaten vor Theodosius geführt. Dieser hielt ihm seine Verbrechen in ernsten Worten vor. Doch mögen beim Anblicke des völlig gebrochenen Gegners wirklich Regungen der Milde in seinem weich angelegten Gemüthe aufgestiegen sein.[66]) Dennoch konnte das Geschick desselben nach römischen Anschauungen nicht geändert werden. Die Soldaten schleppten ihn deshalb schnell hinweg und gaben ihm den Tod.

Anlass zur Entsendung des Andragathius mit einer Flotte gewesen sein. Dies ist aber nicht wahrscheinlich, da sich Galla nachher in Constantinopel befindet und Valentinian nach Cod. Theod. XVI, 5, 15; Prosp. Aqu. z. J.388; Marc. chron. z. J. 388 den Theodosius begleitet hat. Vgl. Tillem. Note XXXVI sur Théod.

61) Pac. c. XXXIV.

62) Pac. c. XXXV.

63) Pac. c. XXXVII.

64) Pac. c. XXXVIII schildert die Rathlosigkeit des Maximus.

65) Zos. IV, 46. Vgl. Soz. VII, 14.

66) Pac. XLIV.

Es war der 28. Juli[67]) oder der 27. August[68]), an welchem Gratian an seinem Mörder gerächt wurde. Der treueste Diener des Maximus, Andragathius, stürzte sich auf die Nachricht von dem Schicksale seines Herrn selbst ins Meer.[69]) Der letzte Akt in der Tragödie jedes römischen Kaisersturzes, die Ermordung der männlichen Nachkommen des Gestürzten, wurde in diesem Falle dem Franken Arbogast übertragen. Ohne Mühe bemächtigte sich dieser des in Gallien zurückgelassenen jugendlichen Sohnes des Usurpators, des Augustus Victor und liess ihn erdrosseln.[70])

Fast genau nach zehnjähriger Regierung sah sich Theodosius thatsächlich wenigstens im Alleinbesitz der gesammten römischen Weltmonarchie.

---

67) Idac. chron. X u. Idac. Fast. z. J. 388. Ohne Datum berichten dasselbe Prosp. Aqu. chron. z. J. 388 u. Oros. VII, 35.

68) Socr. V. 14.

69) Ibid., Marc. chron. z. J. 388. Zos. IV, 47.

70) Oros. VII, 35.

Zweiter Theil.

Theodosius der Grosse von der Besiegung des Maximus bis zu seinem Tode (388–395).

Von

Dr. Albert Güldenpenning.

1. Theodosius in Italien bis zum Blutbad von Thessalonich.

Der Tyrann Maximus, der Mörder Gratians und Usurpator seines Thrones, hatte, nachdem er sich fünf Jahre lang mit kluger Benutzung der kirchlichen und politischen Verhältnisse auf demselben gehalten, endlich durch Theodosius für die blutige Gewaltthat und unheilvolle Regierung den gebührenden Lohn davongetragen. In zwei Schlachten bei Siscia und am Eingang der Save in die Alpen besiegt wurde er Ende Juli oder August 388 [1]) bei Aquileja seines Lebens beraubt. Es hatte sich in diesem Kampfe nur um den Besitz der Herrschaft gehandelt, religiöse Motive spielten in ihm nicht mit. Denn Maximus hatte sich eifrig bemüht, es Theodosius an Orthodoxie [2]) gleich zu thun. Hätte er gesiegt, so wäre der Makel eines „Tyrannen", der noch an ihm haftete, in einer längeren Regierung vollständig verwischt, und er vielleicht ein keineswegs unbedeutender Kaiser geworden. Denn er besass politische Klugheit in hohem Masse und wusste auch etwas von den leitenden Ideeen seiner Zeit. So aber entschied der Ausgang der Schlachten zu seinen Ungunsten.

Während zu Lande die Entscheidung fiel, kreuzte sein treuer Diener Andragathius noch im Ionischen Meer, vergeblich sich abmühend, die Flotille, welche Justina mit ihren Kindern [3]) nach Italien bringen sollte, abzufangen. Denn diese waren schon unversehrt an Italiens Küste gelandet. In der Nähe von Sicilien

1) Idac. chron. 28 Juli Socr. V, 14 am 27. Aug.

2) Richter das Westr. Reich p. 624 u. ff.

3) Zos. IV, 46. Valentinian war bei ihr. Auf Marcell. Com. Nachricht, dass er sich bei Theodosius befand, ist nichts zu geben, da er in demselben Athem berichtet, dass Victor mit seinem Vater Maximus zusammen besiegt wurde.

hatte er ausserdem durch Schiffe des Theodosius eine Niederlage[4]) erlitten, und als nun gar die Nachricht von der Besiegung des Maximus kam, da ergriff ihn die Verzweiflung, und ein entschlossener Sturz ins Meer machte seinem verruchten Leben ein Ende.[5]) Denn seine Hand hatte den Gratian getödtet.

So war kein Feind mehr zu besiegen, und Theodosius konnte nunmehr ungehindert das von Maximus eingenommene Reich in Besitz nehmen. Was wäre wohl natürlicher gewesen für den geringen Grad der Humanität der damaligen Zeit, als dass der Sieger Rache genommen hätte an dem Leben derer, welche dem Maximus zunächst gestanden und von ihm sich hatten ehren und gebrauchen lassen. Allein dem milden Sinne eines Theodosius widerstrebte eine solche Handlungsweise. Nur die maurische Leibwache des Tyrannen war bei seiner Gefangennehmung niedergemacht worden und diejenigen seiner besonders berüchtigten Anhänger, welche zugleich mit ihm den mordlustigen Schaaren des Theodosius in die Hände fielen.[6]) Sonst aber duldete Theodosius keine Verfolgung. Ja, es wird uns berichtet, dass er sogar der Mutter seines Gegners freiwillig, um ihr das Elend fern zu halten, eine Pension aus der Staatskasse anweisen liess[7]); eine

---

4) Die Lesart bei Ambr. 40, 23: *in Sicilia* möchte man gern für falsch erklären, weil man sonst über einen Kampf dort nichts weiss. Aber nach meiner Ansicht hat das folgende: *ubique denique terrarum victus est* keinen Sinn, wenn man statt *in Sicilia Sisciae* läse. Denn von den Grenzen gegen die Franken und Sachsen, von der Gegend der Drau kann Ambr. unmöglich das sagen. Das wäre doch eine zu starke Uebertreibung. Ausserdem berichtet Oros. VII, 35, Andrag. sei *parte alia* besiegt.

5) Zos. IV, 46. Marc. com. Claud. IV. cons. H. 91 u. 92 Socr. V, 14 u. Soz. VII, 14 reden irrthümlich von einem vorbeifliessenden Fluss, nehmen also an, dass Andragathius sich in der Umgebung des Maximus befand.

6) Pac. 45.

7) Wenn man Ambr. ep. 40 a. Schl. darauf beziehen will, dass Theodosius die Töchter (oder Söhne) seines Feindes (*inimici*) einem Verwandten zur Erziehung übergeben und der Mutter desselben (*hostis*) eine Pension habe anweisen lassen, so ist doch ungewiss, ob überhaupt Maximus in beiden Fällen gemeint ist. Denn wir wissen 1) nicht, dass Maximus ausser Victor noch mehr Kinder gehabt hat 2) ist zuerst von einem *inimicus* die Rede, an der zweiten Stelle von einem *hostis*. Nur das letztere war Maximus dem Theodosius gegenüber. 3) Wären die beiden Ausdrücke gleichbedeutend, so würde Ambr. *hostis tui* fort-

seltene That zu einer Zeit, wo nach der Besiegung eines Thronräubers die Vernichtung seiner ganzen Familie etwas gewöhnliches war!

Schon nach der Schlacht an der Save waren zahlreiche Haufen von dem Heere des Maximus zu Theodosius übergegangen. Nach der Endkatastrophe in Aquileja ergaben sich die übrigen dem Sieger. Der Rest muss noch ziemlich bedeutend gewesen sein, da Maximus ein sehr starkes Heer gegen Theodosius ins Feld geführt hatte. Theodosius wählte die besten Truppeu aus und reihte sie in sein Heer ein.[8]) Die übrigen entliess er in die Heimath.

In Italien war somit jeder Widerstand gebrochen. Noch aber stand in Gallien ein starkes Corps, welches der Tyrann zum Schutze der Grenzen gegen die Alamanen und Franken und und seines Sohnes Victor dort zurückgelassen hatte.[9]) Den Befehl über dasselbe hatten die Generale Carietto und Syrus, welche an die Stelle des Nannenus und Quintinus getreten waren. Victor, obwohl noch ein Knabe von wenigen Jahren[10]), war doch bereits von seinem Vater zum Augustus[11]) erhoben, und daher konnte der Krieg nicht früher von Theodosius für beendet angesehen werden, als bis auch er unschädlich gemacht war. Desshalb entsandte der Kaiser bald nach dem Falle des Tyrannen den kühnen und energischen Franken Arbogast mit einer grösseren Truppenabtheilung nach Gallien.[12]) Die Generale des Victor hätten ihm vielleicht erfolgreichen Widerstand entgegensetzen können, aber die Nachricht von der Niederlage und dem Tode des Maximus lähmte ihre Thatkraft so, dass sie nicht einmal den Versuch dazu gemacht

---

gelassen und den letzten Satz einfach so angeschlossen haben: .. *dedisti, matri de aerario tuo sumptus misisti.* Aus diesen Gründen kann ich die Nothwendigkeit, das ganze auf Maximus zu beziehen nicht einsehen, sondern halte nur für wahrscheinlich, dass die letzten Worte auf ihn gehen.

8) Zos. IV, 47.

9) Sulp. Alex. III bei Greg. Tur. Hist. Frank. II, 9.

10) Zos. IV, 47 *μειράκιον*. Aurel. Vict. epit. *intra infantiae annos.*

11) Nach Zos. ibid. nur *Caesar*. Dagegen bei Aurel. Vict. *Augustus.* Diese Nachricht bestätigen die Münzen bei Cohen Descr. hist. des monn. VI.

12) Zos. ibid. Fast. Idac.

zu haben scheinen.[13]) Noch im Jahre 388[14]) bemächtigte sich Arbogast des jungen Augusts, und wenn er denselben ohne weiteres tödten liess, so folgte er wohl weniger einem besonderen Befehle des Theodosius als der richtigen Ueberzeugung, dass, um jeden Keim zu einem neuen Aufstande zu ersticken, die Vernichtung des Sohnes des Tyrannen durchaus nothwendig sei.

Inzwischen ordnete Theodosius die durch die Tyrannis des Maximus in Verwirrung gerathenen Verhältnisse des Westens. Es war natürlich, dass er die von Maximus eingesetzten Beamten nicht in ihrer Stellung beliess, sondern selbst andere dafür einsetzte. Mit Recht hebt ein Zeitgenosse hervor, dass dabei „Niemand seiner Freiheit beraubt, Niemandes frühere Würde geschmälert, Niemand dafür, dass er dem Tyrannen gedient, ein Makel angehängt wurde.“[15]) Theodosius hob nur durch ein Edict vom 22. Sept. aus Aquileja[16]) die Ehren wieder auf, welche „die tyrannische Verwegenheit“ ertheilt hatte und zwar zunächst für Italien und Illyrien, später durch eine Verfügung vom 14. Jan. 389 aus Mailand auch für Gallien.[17]) Ebenso wurden sowohl die Rechtssprüche und Urtheile, welche Maximus erlassen hatte, kassirt[18]), als auch die Sentenzen aller derer, welche den richterlichen Titel nicht führen durften, für ungültig erklärt. Niemand solle sich darauf stützen. Ausgenommen wurden nur die durch Uebereinkommen geschlossenen Rechtsgeschäfte, wenn sie vom dolus und vom Zwange frei seien; Schenkungen, Käufe, Verkäufe, Freilassungen, „weil in allen diesen der freie Wille hinreichende Rechtskraft enthalte.“[19]) Noch Honorius hob 395 die Uebertragung Kais. Domaenen an Private auf, welche die Rationales (Fiskalbeamte mit Fiskalgerichtsbarkeit, aber dazu nicht befugt) „dem Befehle des Tyrannen Maximus folgend“ vorgenommen hatten.[20])

---

13) vgl. Sulp. Alex. IV. bei Gr. Tur. ib.

14) Idac. chron. Prosp. Aq.: *eodem anno*. Unmöglich *post paucos dies* wie die fast. Idac. berichten.

15) Pac. 45.

16) Cod. Th. XV, 14, 6 (Ich citire nach Haenels Ausgabe).

17) ibid. XV, 14, 8.

18) ibid. XV, 14, 7. Schwerlich waren sie zu Gunsten der Heiden, wie Gothofr. will, ertheilt.

19) ibid. XV, 14, 8.

20) ibid. XV, 14, 10.

Gallien hatte am meisten unter Maximus Regierung gelitten.[21]) Habsucht ist es neben der Grausamkeit, welche dem Tyrannen zum Vorwurf gemacht wird. Der Reichthum eines Privatmannes war hinreichend gewesen, ihn zu verderben. Aus allen Theilen des Reichs floss die Habe seiner Unterthanen in seinem Palaste zusammen, um ihm wie seinen Anhängern und Schmeichlern die Mittel zur Schwelgerei zu gewähren. Der mitleidige Sinn des Theodosius war von dem allgemeinen Elend so ergriffen, dass er vielen das ihnen vom Tyrannen geraubte Gut aus seinem Vermögen ersetzte.[22]) Aber eine ungerechte, übertriebene Milde wäre es gewesen, wenn er die hohen Hofbeamten des Maximus, welche von ihm mit dem Gute Proscribirter beschenkt waren oder auch sich selbst damit bereichert hatten, in ruhigem Genuss ihres auf so schändliche Weise Erworbenen gelassen hätte. So erfolgte denn für Gallien eine, wenn auch nicht ausgedehnte Proscription[23]), und alle diejenigen, welche auf die proscribirten Güter Ansprüche zu haben glaubten, wurden aufgefordert, bei der obersten Verwaltungsbehörde des kais. Privatvermögens diese geltend zu machen und nachzuweisen. Auch die von Maximus eingesetzten Provincialstatthalter traf eine Geldstrafe, und der heil. Ambrosius fand so Gelegenheit seine christliche Gesinnung dadurch zu bethätigen, dass er für sie wie überhaupt für die, welche sich politisch vergangen hatten, bat.[24])

Theodosius zeigte also in seinen Massnahmen gegen die Anhänger seines Gegners eine seltene Milde. Auch den Bischof Theophilus von Alexandrien bestrafte er nicht, obwohl dieser deutlich genug gezeigt hatte, wie wenig fest er an Theodosius Herrschaft hing. Denn als der Krieg noch nicht entschieden war, hatte er seinen Presbyter Isidor mit zwei Briefen und Geschenken nach Italien geschickt mit der Weisung, je nach dem Ausfall einen der Briefe und die Geschenke dem zu übergeben, welcher

21) Pac. 24—28.

22) Aur. V. epit: Auri argentique grande pondus sublati atque expensi a tyranno multis e suo restituere.

23) Pac. 45 sagt zwar: Nullius bona publicata. Aber dass eine Proscription für Gall. eintrat, beweist C. Th. IV 22, 3. Das Gesetz ist Treviris datirt und daher nach Gothofr., weil Valentinian in Italien war, *data* so viel als *reddita seu accepta*.

24) Symm. ep. III, 33 an Ambr. Ambr. ep. 40, 25 kann darauf bezogen werden.

Sieger bleiben würde. Allein die Briefe wurden dem Isidor durch seinen Lector entwendet, und die Sache drang in die Oeffentlichkeit.[25])

Nach dem Druck, welcher in Folge der Ungewissheit über den Ausgang des Krieges auf dem ganzen Reich geruht hatte, und nach der Befreiung Italiens und besonders Galliens von der eisernen Hand des Tyrannen durchzuckte eine allgemeine Freude das Reich vom Canal bis zum Tigris. Das Haupt des Maximus wurde überall umhergetragen und verkündete auf das deutlichste, für wen das Schicksal entschieden habe, bis es endlich ausserhalb Carthagos ausgestellt wurde.[26]) Deputationen kamen aus allen Gegenden den Kaiser zu beglückwünschen, und glänzende Spiele wurden in den grösseren Provincialstädten veranstaltet. Aber Theodosius, der vom einfachen Privatmann zum Kaiser berufen worden und aus eigener Anschauung die Schliche und Vorwände kannte, unter denen die Beamten den Bewohnern ihre Habe durch Steuern zu schmälern suchten, wusste sehr wohl, dass gerade bei solchen Gelegenheiten die Provincialstatthalter und ihr Dienstpersonal den Unterthanen Geld abzupressen pflegten. Er brachte desshalb seine Verfügung aus dem Jahre 383 wieder in Erinnerung[27]), in der er verboten hatte, dass irgend etwas von den Provincialen „unter dem Namen der Beglückwünschung" eingetrieben werde. Er hatte damals bei Zuwiderhandlung seines Gebotes die Statthalter mit dem Verlust ihrer Ehre und ihres Vermögens, ihre Unterbeamten mit einer Geldstrafe von 30 Pfund Gold (etwa 24000 M.) bedroht. Die Höhe dieser Summe einerseits und die einzelnen Ausdrücke[28]) des Gesetzes andrerseits kennzeichnen den Widerwillen des Kaisers gegen ein derartiges Gebahren, weisen aber zugleich darauf hin, wie sehr von den Statthaltern dagegen gefehlt wurde.

In Bezug auf die kirchlichen Verhältnisse war wenig zu ändern. Maximus war streng katholisch gewesen, und in Gallien desshalb eine Ketzerei nicht zu unterdrücken. In Italien freilich hatten die Arianer, so lange Valentinian herrschte, noch eine be-

---

25) Socrat. IV, 2.

26) Frgm. hist. Graec. ed. Müller IV. p. 61 bei Olympiod.

27) C. Th. VIII. 11, 4 u. 5. Theodosius ist darin strenger als Valentinian I. (Ges. 3), dass er jede Geldleistung auch die „freiwillige" der sogannten „Geehrten" (honorati) und Reichen untersagte.

28) z. B. ne turpi colludio quaeratur ex miseris pretium gaudiorum.

deutende Stütze an seiner Mutter Justina, der eigentlichen Regentin, und heftige Kämpfe hatten zwischen ihr und Ambrosius in Mailand um die Benutzung einer Kirche stattgefunden.[29]) Allein Justina war noch während des Krieges gestorben, und so konnte Theodosius mit Hülfe des Ambrosius auch die letzten Spuren des Arianismus im Westen[30]) unterdrücken, während er in Ostrom, besonders in Constantinopel, noch eine bedeutende Zahl von Anhängern hatte. Denn noch vor kurzem, als Theodosius auf dem Marsche gegen Maximus, die Entscheidung aber noch nicht gefallen war, hatten die Arianer dort falsche Gerüchte von einer Niederlage des Kaisers verbreitet und ihrem heissen Glaubenseifer folgend das Haus des nicänischen Bischofs Nectarius angezündet. Die Nachricht vom Siege des Theodosius liess ihre Hoffnungen bald zu Schanden werden, und nur die Bitte des jungen Kaisers Arcadius rettete sie vor strenger Bestrafung.[31])

Aber während so Theodosius und Ambrosius gemeinsam und im besten Einverständniss an der vollständigen Befestigung des nicänischen Bekenntnisses im Westen arbeiteten, drohte ein Ereigniss im fernen Orient ihre Eintracht zu stören. Denn im weiteren Verlaufe dieser Angelegenheit handelte es sich um nichts geringeres als um die noch heute unentschiedene Frage: Steht die Kirche über oder unter dem Staate?

Nachdem nämlich der Kaiser von Aquileja nach Mailand sich begeben hatte[32]), traf ihn die Kunde von einem bedauerlichen

29) Richter S. 606 u. 607.

30) Soz. VII, 14. Den Tod der Justina bezeugen Soz. ibid. Ruf. II. 17: Valentiniani quoque impia inter haec (während des Krieges) matre defuncta. Prosp. Aquit. Justina — ne regnum cum filio reciperet morte praeventa est.

31) Socr. V. 13 Soz. VII. 14. Ambr. ep. 40, 13. Mit Recht scheint mir Gothofred auf diese Unruhen das Gesetz Cod. Th. XVI. 5, 16 vom 9. Aug. 388 zu beziehen. Aus demselben geht hervor, dass die Arianer Zusammenkünfte hielten und kaiserliche Erlaubniss dazu vorschützten. Theodosius verwahrt sich dagegen, dass dergleichen Rescripte von ihm ausgegangen seien und bestimmt: ut falsi reus teneatur, qui deinceps ea circumtulerit.

32) Tillem. V. p. 299 u. Mémoir. Art. St. Ambroise note 38. Clint. F. R. I. p. 519 setzen diese Ereignisse gegen das Ende des Jahres 388. Gothofr. dagegen mit Unrecht auf Grund von Cod. Th. XVI. 8, 9 ins Jahr 393, da Theodosius sich damals gar nicht in Mailand, sondern in

Vorfall in Castrum Callinicum[33]) am Euphrat. Dort waren nämlich drei religiöse Richtungen vertreten: Christen, Juden und Valentinianer (Judenchristen). An der Spitze der ersteren stand ein Bischof und diesem zur Seite Mönche. Die Juden besassen eine Synagoge, die mit reichen Kostbarkeiten ausgestattet war, die Valentinianer einen Tempel in der Nähe des Castrums in einem Dorfe. Gegen diese beiden Gemeinden liessen sich die Christen zu Ausschreitungen fortreissen: Die Synagoge wurde auf Betrieb des Bischofs angezündet, der Tempel der Valentinianer theilte dasselbe Schicksal. Die Mönche nämlich feierten das Fest der Maccabäer[34]) und wollten wahrscheinlich bei der Procession das Tempelgebiet der Valentinianer betreten. Diese verlegten ihnen den Weg und „dadurch gereizt" zündeten die Mönche das Heiligthum an.

Theodosius hiervon in Kenntniss gesetzt fasste ganz richtig diese That auf als hervorgegangen aus schrankenloser Glaubenswuth, und er verurtheilte daher den Bischof zur Wiedererbauung der Synagoge, befahl Ersatz der beim Brande verlorengegangenen Synagogenschätze und ordnete strenge Bestrafung der Mönche an.[35])

Davon erhielt Ambrosius, der sich gerade in Aquileja aufhielt, Nachricht und schrieb sofort einen glühenden Brief an den Kaiser, ihn zum Widerruf des Edictes zu bewegen. Dieser Brief[36]) ist darum so lehrreich und interessant, weil er die Anschauungen und Ziele des Ambrosius und damit des Clerus der damaligen

---

Constantinopel befand. Theodosius war seit dem 10. Oct. in Mailand Cod. Th. XV. 14, 7.

33) Nach Pauly's Lex. ist Cast. Call. wahrscheinlich das alte Nicephorium an der Mündung des Belichas in den Euphrat. Nic. war auf Befehl Alexanders d. Gr. gegründet und von Seleucus Nicator wegen eines Sieges mit diesem Namen belegt worden. Später ist von ihm nicht mehr die Rede. Dagegen erscheint ganz in der Nähe Callinicum. Im 11. Jahrhundert heisst es Callionicus und heute Racca. Sein langes Bestehen verdankt der Ort offenbar seiner geographischen Lage, indem er von der Strasse Antiochia — Persisches Meer berührt wird. Uebrigens könnte man, weil die Bewohner so verschiedenen Bekenntnissen folgten und Ambrosius so geflissentlich den Ort als winzig bezeichnet, gerade vermuthen, dass er nicht so unbedeutend war. — Ueber das Ereigniss und seinen Verlauf berichtet nur Ambr. ep. 40 u. 41 vgl. Anm. 43.

34) Nach Baronius ann. eccl. 388, 84 am 1. Aug.

35) Gibbon VII. S. 59 ungenau.

36) Ambr. ep. 40.

Zeit in Betreff des Verhältnisses von Kirche und Staat ganz deutlich enthüllt. Um ihn zu verstehen, muss man wissen, dass Theodosius zwar das nicänische Bekenntniss 380[37]) zur Staatsreligion erhoben und alle Häresieen verboten, keineswegs aber damit den nicänischen Gemeinden die Erlaubniss gegeben hatte, selbstständig und auf dem Wege der Gewalt gegen Andersgläubige vorzugehen. Vor allem aber war der Cult der Juden überhaupt von ihm nicht verboten worden.[38]) Das Benehmen der Christen in Castrum Callinicum liess sich daher in keiner Weise beschönigen, ihr Vorgehen war einfach Landfriedensbruch[38]), der durch das Edict des Theodosius durchaus nicht zu hart bestraft war.

Ambrosius dagegen fasste die Angelegenheit in seinem Briefe nicht als eine rein staatliche auf. Im Gegentheil! Er betrachtete sie als eine rein kirchliche und desshalb auch von Priestern zu entscheidende. „Wenn du in Geldangelegenheiten deine Beamten um Rath frägst, um wie viel mehr ist es billig, dass du in einer Sache der Religion die Priester des Herrn zu Rathe ziehst"! hält er dem Kaiser entgegen. Ambrosius sieht sich als Vertreter der Christenheit an, als verantwortlich Gott gegenüber für alles Unheil, das der Christenheit zugefügt wird. Denn „er fürchtet, es könne ihm ein Theil des Sakrilegs zufallen, dessen Theodosius sich schuldig macht, wenn er seine Verordnung nicht zurücknimmt."

Bei der Erörterung des Thatbestandes weist er entschieden den Vorwurf zurück, als sei die Synagoge auf Anstiften des Bischofs angezündet worden, das Zeugniss desselben hätte abgewartet werden müssen, denn die Priester, ruft er begeistert aus, sind „Beschwichtiger der Menge", friedliebend[39]), ausser wenn sie

37) Cod. Th. XVI. 1, 2.

38) ibid. XVI. 8, 9: Judaeorum sectam nulla lege prohibitam satis constat. Das Gesetz ist vom 29. Sept. 393 und an Addeus Comes et magister utriusque militiae per orientem gerichtet. Goth. hält es für einen Theil des Edikts des Theodosius, wenn er auch selbst gestehen muss, dass der Inhalt desselben den Worten des Ambrosius nicht entspricht. — Wie sehr der Landfriedensbruch den christlichen Kaisern verhasst war, geht aus den strengen Bestimmungen Cod. Th. IX 40, 4 hervor.

39) Wie unwahr für die damalige Zeit! vgl. des Ambrosius eigenes Benehmen. Richter S. 606 und 607. Ferner das Vorgehen des Theophilus im zweiten Abschnitt. Besonders Liban. Rede ὑπὲρ τῶν ἱερῶν

selbst durch eine Gott zugefügte Beleidigung gereizt worden sind. Der Bischof, durch das Edict des Theodosius zum Wiederaufbau der Synagoge verurtheilt, argumentirt Ambrosius weiter, wird, wenn es Theodosius nicht zurücknimmt, genöthigt werden, ein Verräther an seiner Pflicht oder ein Märtyrer zu werden. In jedem Falle ist die Schuld des Theodosius gross. Die Unterordnung unter das Staatsgebot ist also nach Ambrosius Ansicht entschieden ein Verbrechen gegen das Amt des Priesters. Er zieht vielmehr das Martyrium vor und erklärt, die Schuld gern selbst auf sich nehmen zu wollen. Und in solchem Tone geht es weiter, so dass man zweifelhaft werden könnte, ob die Juden die angegriffenen und verfolgten waren oder die Christen. In seinem fanatischen Eifer nennt Ambrosius die Synagoge einen Ort „der Treulosigkeit," ein Haus der „Gottlosigkeit," einen „Schlupfwinkel des Wahnwitzes," den Gott selbst verdammt hat. Er ist auch gleich bei der Hand, diese Behauptung aus der Bibel zu belegen, ohne daran zu denken, dass derselbe Gott den Tempel der Juden noch viel öfter segnet. Welche Verranntheit liegt in diesen Worten: „Julian hat die verbrannten Kirchen nicht gerächt, weil er ein Verräther an seiner Pflicht war; du, Kaiser, willst die Synagoge rächen, weil du Christ bist"? Unwillkürlich wird man veranlasst einen Vergleich der Gesinnung, wie sie sich in diesen Worten ausspricht, anzustellen mit der wahren Lehre Christi, welche die Gerechtigkeit predigt. — Bei dem glühenden Eifer für seine Sache kann es nicht wundern, wenn Ambrosius ganz deutlich seine Ueberzeugung ausspricht, dass die Rücksicht auf die Religion überhaupt und in diesem Falle die auf den Staat überwiegt. Auf die inhaltsschwere Frage: „Was also steht höher: die Forderung der Zucht oder die Sache der Religion"? antwortet er selbst kurz und bündig: „Die Strenge des Staats muss vor der Ergebenheit gegen die Religion zurücktreten"[40]) und stellt damit einen Grundsatz auf, der seit dieser Zeit der leitende der katholischen Kirche geblieben ist.

Allein Theodosius widerrief auf diesen Brief hin, trotz der engen Beziehungen zu Ambrosius, zunächst das Edict noch nicht.

---

in der Ausgabe von Reiske Vol. II. p. 164 u. f. Ferner Eun. vita Aed. Zos. V. 23.

40) § 11 des Briefes: *Quid igitur est amplius disciplinae species an causa religionis? Cedat oportet censura devotioni.*

In seiner nächsten Umgebung waren nicht so energische Vertreter des Clerus als Ambrosius. Aber als dieser nach Mailand zurückgekehrt war und Theodosius die Kirche besuchte, hielt er eine seiner begeisterten Predigten, und als der Gottesdienst zu Ende war, drang er so lange noch persönlich in den Kaiser, bis er das Edict zurückzunehmen ihm fest versprach.[41]) Ambrosius hatte hierbei eine Charactereigenschaft des Theodosius schlau benutzt. Er wusste, dass der Kaiser je erregter er vorher gewesen — und dass Theodosius es war, zeigt die Strenge seiner Verfügung — um so milder hinterher urtheilte und um so nachgiebiger war.[42]) Freilich in dem Nachgeben des Theodosius in diesem Falle lag für ihn nicht nur eine grosse Demüthigung, sondern er trat auch damit stillschweigend der verhängnissvollen Anschauung des Ambrosius bei, dass die Kirche über dem Staate stehe.[43])

Den Ausgang dieser Angelegenheit darf man nicht wunderbar finden, denn Theodosius war mit Leib und Seele ein inniger Anhänger des Nicänums, und wie sehr er alle Andersgläubigen

---

41) Ambr. ep. 41.

42) Ambr. de ob. Th. 13: Tunc erat veniae proprior, cum fuisset commotio major iracundiae.

43) Wenn Ambrosius sich gegen das Edikt des Theodosius auflehnt und es für möglich hält, ja empfiehlt, dass der Bischof ebenso handele, so klingt diese Lehre sehr bedenklich. Er that aber eigentlich gemäss seiner Ueberzeugung dasselbe, was der Kaiser in anderen Verhältnissen. Denn in vielen Gesetzen wird dem Dienstpersonal der Provincialstatthalter eine gleiche oder ähnliche Strafe auferlegt, wenn sie ihrem Vorgesetzten bei einem Verstosse gegen kaiserliche Befehle nicht entgegengetreten sind. Hauptsächlich ist das geboten, wenn der Statthalter den Paganismus begünstigt vgl. C. Th. XVI. 10, 10 bis 12. XII. 1, 85. XI. 30, 51 III. 5, 16. Gibbon VII. S. 94. Stuffken. p. 66 seq. — Die bei Cedren p. 571 und 572 gegebene Erzählung hat zu viel Aehnlichkeit mit der von Ambr. in ep. 40 und 41 behandelten, als dass man an der Identität beider zweifeln könnte. 1. Der Verlauf ist derselbe. 2. Die Art der Darstellung ist dieselbe. Die Worte, welche Ambr. nach Cedren an den Kaiser richtet (ep. 41), sind dieselben, wie sie Ambrosius giebt, aber ohne den Brief desselben gar nicht verständlich. Cedren hat nur den Ort verwechselt (er lässt das Ereigniss in Constantinopel vor sich gehen) und es zum Theil mit der Thessalon. Angelegenheit zusammengeworfen. Denn er lässt die Predigt des Ambrosius bei Gelegenheit des Weihnachtsfestes gehalten sein. — Ein interessantes Seitenstück bietet Euagrius I. 13. Vgl. Böhringer Die Kirche Christi I. S. 89. und Gfrörer p. 612 seq.

als Kaiser verdammte, beweisen seine scharfen Verordnungen gegen sie. Keine andere christliche Religionsgenossenschaft, sei sie so zahlreich wie es die Arianische war, konnte bei ihm auf Duldung hoffen. Ebensowenig aber auch das untergehende Heidenthum.

Schon zweimal hatte sich der Senat zu Rom, der officielle Vertreter desselben, bei Gratian und Valentinian II. um Rückgabe der dem heidnischen Cult genommenen Einkünfte und Staatszuschüsse und um die Erlaubniss zur Wiederaufrichtung des Altars der Victoria in der Curie bemüht. Aber beide Male war er abschläglich beschieden. Das letzte Mal hatte der Senator Symmachus, einer der bedeutendsten, geistreichsten, edelsten Heiden seiner Zeit, dessen Briefe aber zugleich den in Schmeichelei gefesselten Geist seines Jahrhunderts athmen und die Schwachheit seines Kreises verrathen, sich in der berühmten Relation an Valentinian gewandt, welche Ambrosius mit einer weitläufigen Entgegnung beantwortet hatte. Seitdem hatte der Senat keinen neuen Versuch gemacht. Jetzt aber nach der Besiegung des Maximus und in Erwägung der überaus grossen Milde, mit der Theodosius gegen seine Anhänger vorging, glaubte er den Zeitpunkt gekommen, seine alte Forderung zu erneuern.[44]) Der Sprecher der Gesandtschaft

44) Ambrosius ep. 53 spricht ganz deutlich davon, dass zwischen dem ersten Versuche bei Valent. II. (384) und einem späteren ein anderer bei Theodosius gemacht wurde. Baron. ann. eccl. 388, 93 hat die Ansicht aufgestellt, dass dieser Versuch bald nach der Besiegung des Maximus erfolgte. Ich trete dieser Vermuthung bei. In der Zeitfolge aber und in der Darstellung im Einzelnen schlage ich einen eigenen Weg ein: 1) Die Worte des Symm. ep. II 13 im Anfange sind so gefasst, dass ein Panegyricus von Symm. vor der Veröffentlichung des Gesetzes Cod. Th. IV. 4, 2 d. h. vor dem 23. Jan. gehalten sein muss, vgl. Tillem. V. p. 300. 2) Socr. IV, 14 (und Joh. Ant. frgm. 187 ihm folgend) erzählt so, als ob die Flucht und Begnadigung des Symmachus erst in Rom bei Gelegenheit der Anwesenheit des Theodosius erfolgt sei. Indess es ist wahrscheinlicher, dass seine etwaige Anklage schon bald nach der Niederlage des Maximus erfolgte, da, wenn man überhaupt gegen ihn vorgehen wollte, man doch nicht dreiviertel Jahr damit gewartet haben würde. 3) Ebenso ziehe ich die Notiz von der Verbannung des Symmachus bei Prosp. Aq. de prom. III. 38 in Zweifel desswegen, weil a) Symm. seine Bitte in eine solche Form eingekleidet haben würde, dass eine Strafe unmöglich war. b) In Symmachus' Briefen würde darin eine Andeutung sein. c) Diese Strafe setzt einen Zornesausbruch bei Theodosius voraus, der mit der Darstellung des Ambr. ep. 53 sich durchaus nicht vereinigen lässt vgl. *Neander,* Allgem. Gesch. der christlichen

war auch diesmal Symmachus. Doch war seine Wahl in diesem Augenblicke keine glückliche. Denn Maximus, unter dessen Regierung es ein Verbrechen war, ihn nicht zu rühmen, hatte, als er nach Italien kam, den berühmten Redner veranlasst, auf ihn einen Panegyricus zu verfassen und vor ihm zu recitiren. Natürlich that Symmachus, der erst vor wenigen Jahren von Valentinian und Theodosius durch die Praefectur der Stadt Rom geehrt worden war, es nur gezwungen. Dennoch hatte er nach dem Tode des Tyrannen, als die neuen Beamten des Theodosius überall die Verwaltung wieder in die Hand nahmen, eine Strafe gefürchtet und war in Rom in eine Kirche geflohen, das Asylrecht derselben in Anspruch nehmend. Allein die Güte des Theodosius schenkte ihm gern Verzeihung[45]), und voll Freude über seine Begnadigung schrieb Symmachus eine „Vertheidigung seines Panegyricus" auf Maximus und sandte sie an Theodosius. So glaubte er denn getrost das Amt eines Sprechers der Gesandtschaft des Senats übernehmen zu können. Vielleicht bei Gelegenheit der Gratulationscour zu Mailand Neujahr 388 oder am 19. Januar bei der Beglückwünschung des Kaisers zum Beginne des 11. Jahres seiner Regierung war es, wo Symmachus in einer Lobrede geschickt die Bitte um Gewährung der alten Forderungen des Heidenthums einflocht. In der That scheint Theodosius geschwankt zu haben. Denn er für seine Person war den Heiden so abgeneigt nicht, hatte er doch unter seinen Generalen wie höchsten Beamten und in seiner näheren Umgebung eine grosse Anzahl Männer, welche noch zu den alten Göttern Roms beteten. Vielleicht waren es die letzteren, welche einen Bescheid verzögerten, der, wenn Theodosius seiner ganzen religiösen Politik treu bleiben wollte, unbedingt erfolgen musste. Der heilige Ambrosius konnte bei dieser Gelegenheit, da der Kaiser sich noch immer in Mailand aufhielt, die Kraft seiner Beredtsamkeit von neuem erproben. Er entzog ihm, weil Theodosius nicht sofort die abschlägige Antwort ertheilte, seine Gegenwart auf mehrere Tage.[46]) Endlich wurde der Gesandtschaft der Bescheid mitgetheilt: Die Bitte wurde abgeschlagen.

Religion und Kirche II. B. 1. Abthl. p. 166. Daher ist die panegyrici defensio (erwähnt Sym. ep. II. 31. Socr. V. 14. Cassiod. hist. trip. IX. 23. Suidas unter καθοσίωσις noch ins Jahr 388 zu setzen.

45) Er nennt ihn desshalb conservator mei ep. II. 30.

46) Amb. ep. 53. vgl. Siev. Stud. p. 471.

Der Senat konnte daraus zugleich den Wink entnehmen, dass er nicht etwa bei dem nahe bevorstehenden Besuch des Kaisers in Rom seinen heidnischen Gesinnungen einen zu offenen Ausdruck verleihe.

Der Kaiser beabsichtigte nämlich die seit längerer Zeit von den Regenten vernachlässigte alte Hauptstadt des Reichs Rom durch einen besonders glänzenden Besuch zu ehren. Er wollte den Römern ausser dem jungen Kaiser Valentinian II. auch seinen eigenen Sohn Honorius zeigen und liess ihn desshalb von Constantinopel, wo er mit Arcadius bei Beginn des Krieges zurückgeblieben war, herbeiholen.[47])

Diese Thatsache nun treibt mich in Verbindung mit anderen Gründen, hier eine Ansicht auszusprechen, welche sowohl der der Zeitgenossen des Theodosius als auch der neuerer Historiker widerspricht. Es sind besonders die christlichen Schriftsteller, welche die bewunderungswürdige Grossmuth rühmen, mit der Theodosius dem Valentinian nicht nur seine frühere Herrschaft, sondern auch die wiedergewonnene seines Bruders zurückgab, so dass er also den ganzen Westen: Italien, Afrika, Spanien, Gallien, Britannien, das westliche Illyrien beherrschen sollte.[48]) Allein diese Grossmuth, dünkt mich, verliert einerseits dadurch etwas an Werth, dass schon das jugendliche Alter des Valentinian eine vollständige Mitregierung des Theodosius nöthig machte.[49])

---

47) Socr. V. 14 — Idac. chron. und fast. Marc. com.

48) Aug. de c. D. V. 26. Valentinianum puerum imperii sui partibus unde fugatus erat cum misericordissima veneratione restituit vgl. Theod. V. 15; auch Zos. IV. 47 sagt von dieser Grossmuth: *καὶ τοῦτο περὶ τοὺς εὐεργέτας καθῆκον ἔδοξεν εἶναι.*

49) Nicht Justina stand dem Valentinian zur Seite, wie Zos. ib. will. vgl. Anmerk. 30. Das Verhältniss, welches zwischen Theodosius und Valentinian obwaltete, versinnbildlicht No. 25 der Münzen des Valentinian bei Cohen VI verglichen mit No. 46 der des Theodosius. Der auf jener das Steuerruder lenkende Mann ist entchieden Theodosius. Schon vor der Besiegung des Maximus wurde in allen wichtigen Angelegenheiten der Rath und Wille des Theodosius von Valentinian eingeholt. Das beweist die Stelle bei Ambr. ep. 17, welche dieser in Bezug auf die Relation des Symmachus an Valentinian schrieb: Refer ad parentem pietatis tuae principem Theodosium, quem super omnibus fere majoribus causis consulere consuesti. Oros. VII. 35 sagt sogar ausdrücklich: Theodosius interfecto per Maximum Gratiano imperium Romani orbis *solus* obtinuit.

Zudem blieb Theodosius in Italien noch zwei volle Jahre und konnte so den Valentinian heranbilden und einer solchen Regierungsform geneigt und fähig machen, wie er sie selbst im Osten verfolgte. Schwerlich aber hatte Theodosius im Sinne, ihm für immer das grosse Reich zu lassen. Der Umstand, dass er den Honorius, obwohl dieser noch ein Knabe von fünf Jahren war, nach Rom nachkommen liess, dass er ihn den Römern zeigte, sollte vielleicht seine Absicht vorbereiten, dem Honorius einst Italien und Afrika zu geben. Die Theilung Gallien, Spanien, Britannien; Italien, Afrika; Orient war keine ungewöhnliche. Gratian, Valentinian und Valens, dann Theodosius hatten in solcher Theilung bereits geherrscht. Sodann war Theodosius sicherlich nicht gewillt, bei seinem Tode den Osten wieder zwischen Arcadius und Honorius zu theilen. Darum, da Arcadius schon jetzt seine Stelle im Orient vertrat, musste er für den jüngeren im Occident eine Entschädigung suchen. Er traf vielleicht desfallsige Verabredungen mit Valentinian, deren Verwirklichung desshalb der Nachwelt entgangen ist, weil ein frühzeitiger Tod dem jungen Herrscher das Leben raubte.

Am 13. Juni[50]) 389 hielt Theodosius seinen Einzug in Rom.[51]) Es war ein Triumphzug; die Kaiser und Honorius im Purpurgewande, Honorius auf dem Schoosse des Vaters. Der Senat kam ihnen ehrfurchtsvoll entgegen, das Volk, das bei solchen Gelegenheiten nie leer ausging, rief ihnen jauchzend seine Glückwünsche zu. In der Curie fand die officielle Begrüssung statt, auf dem Markte auf der ehrwürdigen Rostra stellte Theodosius dem Volke seinen Sohn vor. Glänzende Spiele befriedigten die Schaulust, und eine Geldspende steigerte die allgemeine Freude noch mehr. Die Freundlichkeit und Zugänglichkeit des Theodosius gewann auch hier aller Herzen. Er glich mehr einem einfachen Senator, denn dem Kaiser. Ohne militärisches Gefolge besichtigte er nicht nur die öffentlichen Gebäude, sondern auch Privatleute ehrte er durch seinen Besuch. Rom muss in diesen Tagen mehr als je ein Spiegelbild des damaligen Weltverkehrs gegeben haben.[52])

50) Fast. Idac.

51) Ueber den Aufenthalt des Theodosius in Rom berichten ausführlich Claud. VI. cons. H. 53—76 vgl. 422 u. f. Socr. V. 14 Pacat. 47. Sodann erwähnen ihn Ruf. II. 17. Soz. VII. 14. Idac. Fast. Marc. Com.

52) Claud. berichtet, dass auch eine persische Gesandtschaft zu

Sicherlich strömten in dieser Zeit aus allen Provinzen ausser den officiellen Beglückwünschungsdeputationen auch Schaulustige in Menge zusammen. Gallien sandte seinen gefeiertsten Redner den Latinus Pacatus Drepanius, um den Ruhm des Theodosius in einer Lobrede zu verherrlichen. Er hielt sie im Senate und im Beisein des Kaisers.[53]) Er pries darin die Vergangenheit des Theodosius, seine militärische Tüchtigkeit, seine Milde, besonders nach dem Tode des Maximus, und wenn seine Art zu reden auch diejenige dieser ganzen Periode ist: bombastisch im Stil, übertrieben in den Gedanken und das Alterthum mit Vorliebe mit der Gegenwart, natürlich zu Gunsten der letzteren, vergleichend — so muss man sie doch als diejenige bezeichnen, welche dem Vorbilde aller Lobreden der letzten Jahrhunderte des römischen Reichs, der Rede des jüngeren Plinius auf Trajan, am nächsten kommt[54]) und zwar hauptsächlich desswegen, weil ihr wie jener ein wirklicher Stoff zum rühmen zu Grunde liegt.

Theodosius dagegen unterliess nichts, sich die Römer geneigt zu machen. Ausserdem, dass er dem Volke Geld spendete, vornehme Private besuchte, benutzte er auch die Gelegenheit zu zeigen, dass seine Strenge gegen den heidnischen Cult an sich gerichtet sei, nicht gegen die Personen. So ertheilte er denn zahlreiche Ehrenstellen an Senatoren und Glieder der alten Patricierfamilien, und jedenfalls hat dieses überaus gnädige und freundliche Benehmen dazu beigetragen, manche von dem alten Götterglauben zum Uebertritt zum Christenthum zu bewegen.[55])

---

dieser Zeit in Rom erschien; aber es weiss kein anderer Schriftsteller davon.

53) Pac. 1 und 47. Ueber seine Person vgl. Till. V. p. 303.

54) Vgl. XII. panegyrici Lat. ed. Em. Baehrens, Leipz. 1874.

55) Prudent. lib. I. contra Sym. erzählt, dass bei dem Aufenthalte des Theodosius in Rom wie mit einem Schlage die Götteranbetung dort aufhörte. Tillem. V. p. 303 nimmt an, dass das bei diesem Aufenthalte des Kaisers in Rom 389 geschehen sei. Doch die Schilderung des Prud. bezieht sich vielmehr auf das Jahr 394, indem der Dichter den Theodosius Rom in diesem Jahre zum zweiten Male besuchen lässt. Denn 1) nachdem Theodosius v. 410 *gemini* bis victor caede tyranni genannt ist, heisst es

v. 462: seu debellata duorum
Colla tyrannorum media calcemus in urbe.

2) der Dichter fährt fort

v. 464: Agnoscas, regina, libens mea signa necesse est

Was die Stadt Rom und ihre Körperschaften anbetrifft, so wird berichtet, dass er jene von manchem Makel reinigte und diesen wiederaufzuhelfen suchte. Die wunderbaren und schauerlichen Geschichten, welche ein Kirchenhistoriker[56]) auftischt, sind wohl darauf zurückzuführen, dass Theodosius einmal winklige, krumme, schmutzige Strassen, die Schlupfwinkel des Lasters, abreissen liess, und dass er andererseits die zusammengeschmolzene Körperschaft der mancipes wiederherstellte. Bei der Erstarrung des socialen Lebens lag wie die Eintreibung der Steuern so überhaupt die Unterhaltung von Staatsinstituten bestimmten Klassen oder Kasten der Bevölkerung ob. Das ärmere Volk in Rom erhielt von Staatswegen Brod, das in besonderen Häusern zubereitet wurde. Diese Leistung war eine Pflicht der sogenannten

---

In quibus effigies Crucis aut gemmata refulget
Aut longis solido ex auro praefertur in hastis.

Diese Worte können, da kurz vorher von den Tyrannen die Rede ist, nur auf die Besiegung des Eugenius gehen, dessen Heer Herculesbilder mit in die Schlacht geführt haben soll, während das des Theodosius unter dem Zeichen des Kreuzes focht. 3) Selbst wenn man gegen diese Gründe die Freiheit des Dichters geltend machen wollte, dass er den Theodosius bereits 389 als Sieger über zwei Tyrannen bezeichnen könne, so würde doch gegen 389 sprechen, dass der Senat noch einmal bei Valent II. um Bewilligung der bekannten Forderungen anhielt. 4) Nach 390 bestanden noch die alten heidnischen Priesterämter und wurden den „allmächtigen Göttern“ Altäre errichtet. Orelli 2130. 2355. 5) Ein für die Christenheit so wichtiges Ereigniss würden die Kirchenhistoriker sich nicht haben entgehen lassen. Sie wissen davon nichts; vgl. Schroekh, VII. p. 247 und A. F. Gfrörer p. 187. — Da Theodosius 394, wie später nachgewiesen werden wird, gar nicht in Rom war, so nehme ich an, dass Prudent. die Ereignisse von 389 und 394 zusammengeworfen hat, und habe für 389 das entnehmen zu können geglaubt, was ich oben gegeben; vgl. den Abschnitt bei Stuffken p. 73—83.

56) Socr. V. 18 erzählt, die mancipes hätten durch Errichtung von Bordellen im Anschluss an die Brodhäuser viele besonders Fremde, angelockt und sie gezwungen, ihr Leben lang als Arbeiter in den Mühlen zu bleiben. Endlich sei die Sache durch einen Soldaten herausgekommen, und Theodosius habe die Häuser zerstört und die mancipes bestraft. Ebensowenig verdient Socr. ib. Glauben, wenn er berichtet, dass die Ehebrecherinnen öffentlich der Prostitution preisgegeben wurden unter dem Schall von Schellen und dass Theodosius andere Gesetze über den Ehebruch gegeben habe. Nur das mag daraus gefolgert werden, dass er überhaupt der Unsittlichkeit entgegentrat. Vgl. v. Wietersheim, Gesch. d. V. IV. p. 141.

mancipes, die, wenn sie einmal in dieser Kaste geboren waren, ihr zeitlebens angehören mussten. Begreiflicherweise suchten sich viele ihrer Verpflichtung zu entziehen, erschlichen auch zuweilen ein Befreiungsdekret. In Rom nun war ihre Zahl wahrscheinlich sehr herabgesunken, denn Theodosius verfügte,[57]) dass alle ohne Ausnahme zu ihrer Körperschaft zurückkehren, und dass aus anderen kleineren Korporationen taugliche Leute zur Ergänzung herangezogen werden sollten.

Ebenso wandte der Kaiser seine Sorge der Klasse der Suarii oder Porcinarii zu (Schweinehütter). Sie hatten dadurch abgenommen, dass durch Testamente oder Verschenkungen der Besitz einer Anzahl von Mitgliedern an andere ausserhalb der Korporation stehende Personen gelangt war. Theodosius verordnete daher[58]), dass diese Güter an die ursprünglichen Besitzer zurückgegeben werden sollten. Wer sie aber behalten wolle, der müsse in die Körperschaft eintreten. Diese Suarii müssen ganz angesehene Leute gewesen sein, da ihnen bereits Gratian die Freiheit von den sogenannten sordida munera verliehen hatte, und Theodosius sie ihnen jetzt bestätigte, eine Freiheit, welche nur die höchsten Militär- und Civil-Beamten, Kirchen, Rhetoren, Grammatiker genossen[59]).

Es ist eine allgemein bekannte Thatsache, dass unter den Kaisern der Müssiggang in Rom und damit die Schaulust wuchs[60]). Litten unter der grossen Anzahl von „Ferientagen" alle Zweige der Verwaltung, so musste ihr verderblicher Einfluss doch besonders die richterliche Thätigkeit treffen. Es war daher eine grosse Wohlthat, wenn Theodosius bei seinem Aufenthalte in Rom die Anzahl der Feiertage gesetzlich beschränkte und regelte[61]). Wohin sein Streben ging, zeigt der Anfang seines Gesetzes. „Alle Tage — befehlen wir — sind Gerichtstage." Und dann folgt die Aufzählung der freien Tage: Zwei Monate sollen vollständig ausfallen, der eine wegen der Hitze, der andere zur Ernte, die gewöhnlichen Tage der Kalenden des Januar, die „Geburtstage" der Städte Rom

57) Cod. Th. XII. 16, 1. 16. Aug. vgl. Symm. ep. X. 58.

58) ib. XIV. 4, 5 und 6. 18. Aug.

59) ib. XI. 16, 18. Hier werden die sord. mun. einzeln aufgezählt.

60) Ph. Er. *Müller*. Comm. hist. de genio etc. aevi Theod. Havniae 1797 I p. 49.

61) Cod. Th. II. 8, 19. 7. Aug. Die beiden Monate waren nach dem Klima der Provinzen verschieden. Vgl. Müller I. p. 32.

und Constantinopel, die Tage des hl. Osterfestes, die Sonntage, die Feier der Geburt oder des Regierungsantrittes der Kaiser. Die Feiertage zusammengerechnet ergeben 125, und es bleiben demnach 240 Gerichtstage.

In Folge der zahlreichen Spiele, welche zu Rom statt fanden, war die Zahl der Wagenlenker natürlich eine bedeutende. Sie besonders standen in dem Rufe, der Zauberei zu huldigen und sich ihrer zu bedienen, um dem Nebenbuhler beim Wettkampf den Sieg zu entreissen. Es kam dabei häufig vor, dass Einer den Andern aus Privatfeindschaft tödtete unter dem Vorgeben, jener habe ihn verzaubert. Um diesem Uebel zu steuern, gebot Theodosius durch ein Gesetz [62]), zwar jeden, der der Zauberei überwiesen wäre, als „Feind des allgemeinen Wohles" zu betrachten und ohne weiteres der Behörde namhaft zu machen, nicht aber selbst ihn aus dem Wege zu räumen. Dieses Vergehen wird vielmehr mit dem Tode bedroht.

In einer so volkreichen Stadt wie Rom waren alle Culte vertreten, und die verbotenen Secten konnten hier am leichsten sich der Oeffentlichkeit entziehen. Dennoch war es lautbar geworden, dass Rom Manichaeer beherberge. Diese aber waren die den Nicaenern verhasstesten Haeretiker. Sie, „die die Welt erregen", gebot daher Theodosius [63]), sollen „vom ganzen Erdkreis", besonders aber aus Rom vertrieben, ihr Vermögen dem Volke preisgegeben, ihnen selbst das Recht zu testiren und Testamente anzunehmen genommen werden. „Nichts überhaupt, schliesst das Gesetz, sei ihnen gemeinsam mit der Welt."

Während so Theodosius für das Wohl Roms sorgte, erschreckten ein Komet und andere ungewöhnliche Dinge die Menschen. Ein Hagelschlag zwei Tage dauernd brachte den Heerden und Bäumen Verderben [64]).

Nach einem mehr als elf wöchentlichen Aufenthalte verliess Theodosius am 1 Sept. Rom und schlug die via Flaminia ein. Am 3. war er in Falerii (?) [65]), am 6. in Forum Flaminii. Da er

62) Cod. Th. IX. 17, 11. 16. Aug.

63) ib. XVI. 5, 18. 17. Juni. Baronius a. eccl. 389, 62 bezieht Ambr. ep. 62, 12 u. 13 hierauf. Jedenfalls nur Vermuthung.

64) Philost. X. 9, Marcell. com.

65) Marcell. com. — Ich lese in Cod. Th. VIII. 5, 49 Falerii statt des nicht unterzubringenden Valentia der Handschriften. Vgl. IX. 35, 5 und XVI. 5, 19.

nachweislich erst am 26. Nov. in Meiland war und auch nicht den graden Weg dahin verfolgte, so hielt er sich wahrscheinlich vorher noch in anderen Orten kürzere Zeit auf. Valentinian und Honorius waren in seiner Begleitung. Der erstere wurde immer mehr von dem Gifte der Ketzerei des Arianismus, welches ihm seine Mutter Justina eingeflösst hatte, durch Theodosius Lehre und Beispiel befreit.

Unterdessen schützte Arbogast Gallien gegen die Germanen. Schon als Maximus mit Theodosius im Kriege lag, hatten die Franken einen Einfall ins römische Gebiet gemacht; er war von Erfolg begleitet gewesen. Der eine römische Feldherr Quintin war bei ihrer Verfolgung jenseits des Rheins fast mit seinem gesammten Corps vernichtet worden[66]). Die bereits erwähnten Generale des Victor Carietto und Syrus hatten ebenfalls nicht hindern können, dass die Franken von Neuem die Provinz Germanien plündernd durchzogen. In diese Verhältnisse hatte nun Arbogast eingegriffen. Da er aber nicht auf eigenen Befehl handeln wollte oder durfte, so bat er den Valentinian brieflich[67]) um die Erlaubniss, an den Franken die gebührende Strafe vollziehen zu dürfen, wenn sie nicht, was sie im vorhergehenden Jahre nach Vernichtung der Legionen geraubt hätten, sofort zurückerstatteten und die Urheber des Krieges auslieferten. Welcher Befehl dem Arbogast gegeben wurde, wissen wir nicht. Jedenfalls suchte er wegen des nahen Winters einen gütlichen Ausgleich herbeizuführen. In der That gelang ihm dies in einer kurzen Zusammenkunft mit den beiden Frankenhäuptlingen Marcomares und Sunno. Der Sieg des Theodesius über Maximus war es wohl, der die Barbaren zur Nachgiebigkeit bestimmte. Sie gaben wie gewöhnlich Geisseln, und so konnte sich Arbogast zur Ueberwinterung nach Trier begeben.

---

66) Sulp. Alex. III. bei Greg. Tur. hist. Fr. II. 9.

67) ib. Ganz richtig nimmt Sievers Stud. z. Gesch. d. röm. Kaiser p. 316 an, dass Valentinian bei Theodosius in Mailand blieb. Gothofr. zu Cod. Th. VI. 26, 5 und Tillem V. p. 309 behaupten das Gegentheil. Ihnen folgt v. Wietersheim IV. p. 140.

2. Das Blutbad in Thessalonich. Die Zerstörung des Serapeums in Alexandrien.

Der Kaiser brachte mit Valentinian und Honorius den Winter 389/390 in Mailand zu. Diese Stadt war seit nunmehr einem Jahrhundert zur eigentlichen Residenz des Occidens geworden. Ihre geographische Lage setzte sie in leichtere Verbindung mit den beiden andern Hauptstädten Trier und Constantinopel. Ausserdem erhöhte zu dieser Zeit wenigstens die Berühmtheit des Ambrosius ihren Glanz. Denn wenn auch bereits damals der römische Bischof eine höhere Stellung beanspruchte und einnahm, so war doch Ambrosius unstreitig durch seine hervorragenden Eigenschaften das wirkliche Haupt der westlichen Christenheit. Seine nahe Beziehung zu den Kaisern hob ihn noch mehr. Den Gratian hatte er vollständig geleitet, im Kampfe mit Valentinian und Justina war er Sieger geblieben und hatte dann mehrere Gesandtschaften für den jungen Kaiser an Maximus übernommen; mit Theodosius endlich verband ihn enge Freundschaft [1]) und ein lebhafter Briefwechsel. Dennoch war ihr Verhältniss nicht ganz so wie Ambrosius es wünschte. Denn vielleicht verwöhnt durch seine frühere Stellung am Hofe Gratians und Valentinians hätte er gerne zu den nächsten Rathgebern des Theodosius gehört. Allein am Hofe des Theodosius waren, wie wir noch später sehen werden, andere Männer massgebend, auch liess dessen persönliche Selbstständigkeit die Einmischung eines Priesters in alle Reichsangelegenheiten nicht zu [2]).

---

1) Ambr. ep. 51.

2) Man gelangt leicht zu diesem Resultate, wenn man die Verfügungen kirchlichen Inhalts vergleicht, welche Theodosius in dieser Zeit und in der Nähe des Ambrosius erliess. Schwerlich wird man behaupten, dass die rechtliche Vernichtung der Eunomianer, welche Theodosius durch ein Dekret vom 5. Mai 389 in Mailand (an Tatian, den Prf. Pr. des Orients, gerichtet, Cod. Th. XVI. 5, 17) aussprach, ein Werk des Ambrosius sei, weil Theodosius sie 394 „pleniore consilio" widerruft (Cod. Th. XVI. 5, 23). Denn seine Nachfolger schwanken ebenso in ihrem Vorgehen gegen diese Secte (vgl. den Commentar des Gothofred zu den citirten Ges.). Ebensowenig wird man das annehmen dürfen bei der Verfügung aus Mailand vom 26. Nov. desselben Jahres (Cod. Th. XVI. 5, 19), welche verordnet, dass die Bischöfe, Presbyter, Diakonen, Lectoren der Häretiker aus ihren „unheilvollen Versammlungsorten" innerhalb wie ausserhalb der Städte vertrieben werden sollen. Denn Theod. wiederholt damit nur, was er bereits früher eingeschärft hatte (vgl. Cod.

Ambrosius dagegen, der vielleicht die Ueberzeugung hatte, dass jede Massregel der bürgerlichen Verwaltung mit der Ehre Gottes und mit dem Interesse der wahren Religion in irgend einer Beziehung stehe, suchte dann wenigstens durch Verbindungen, welche er mit eingeweihten Hofleuten unterhielt, von allem, was im Kais. Consistorium vorging, sich Kunde zu verschaffen. Dies gelang ihm natürlich nur zu gut. Aber bei seinem leidenschaftlichen Wesen verrieth er selbst sich dem Kaiser gegenüber, dass er von allen seinen Entschliessungen wisse. Dieser wurde öfter darüber aufgebracht, und Ambrosius andrerseits konnte selbst in Briefen an den Kaiser seinen beleidigten Ehrgeiz nicht unterdrücken, indem er sich darüber beklagte, dass „es ihm allein aus der Umgebung des Kaisers nicht gestattet sei zu hören" [3]). Dieses gespannte

Th. XVI. tit. 5). Nur in den Bestimmungen, welche Theodosius im Laufe des Jahres 390 in Bezug auf das Vermögen der in den Stand der Diakonissen übergetretenen Frauen traf, scheint Ambrosius eine verhältnissmässig geringe Aenderung herbeigeführt zu haben. In einer Verfügung nämlich vom 21. Juni aus Mailand an Tatian (Cod. Th. XVI. 2, 27.) verordnet Theodosius, jedenfalls durch die vielfachen Uebergriffe der Geistlichkeit dazu veranlasst, dass keine verheirathete Frau vor ihrem sechszigsten Jahre Diakonissin werde. Sie soll dann ihren Kindern, wenn sie dessen noch bedürfen, einen Vormund bestellen, ihre Güter geeigneten Männern zur Verwaltung übergeben. Sie selbst geniesst die Einkünfte derselben und kann damit schalten und walten wie sie will. Dagegen darf sie von ihrem Schmuck, Hausrath, Gold, Silber u. s. w. nichts unter dem Vorwande der Religion (religionis defensione) aufwenden, sondern nur auf Kinder, Verwandte, oder auf wen sie sonst will, vererben. Wenn sie stirbt, darf sie keine Kirche, keinen Geistlichen oder Armen zum Erben einsetzen. Und falls der Sterbenden von den Klerikern etwas abgedrungen ist, so soll es diesen nicht verbleiben, ebenso wenig, was den oben Erwähnten durch irgend eine testamentarische Bestimmung ausgesetzt ist, sondern der wirklich Erbberechtigte soll in den Genuss der Hinterlassenschaft gelangen. — Kaum zwei Monate später, am 23. August, hebt Theodosius dagegen die Verordnung dahin auf, dass die Diakonissinnen, so lange sie leben (nicht auf dem Sterbebette und unter Druck) ihr bewegliches Familiengut (mancipia, monilia, suppellectilis) an Kleriker verschenken dürfen (Cod. Th. XVI. 2, 28). — Gothofred hat im Commentar zu dieser Verfügung die Vermuthung ausgesprochen, dass Ambrosius der Urheber jener Aenderung sei. Auch ich halte es für wahrscheinlich, trotzdem aber zeigt auch dieser Fall, dass Ambrosius die Selbstständigkeit des Theodosius nicht immer wie in der Angelegenheit des Castr. Call. zu beeinflussen vermochte.

3) Ambr. ep. 51.

Verhältniss wurde offenkundig durch ein Ereigniss, das den reinen Namen des Theodosius für immer durch einen Makel entstellte und das die christlichen Historiker sich desshalb nicht anders erklären konnten, als dass ein Daemon daran Schuld sei [4]).

Thessalonich auf fruchtbarem Boden erbaut und in seiner Lage an der innersten Spitze eines tief einschneidenden Meerbusens, an der Strasse Constantinopel — Dyrrachium — Brundusium — Rom und Aegaeisches Meer — Pannonien war schon damals eine volkreiche Stadt, die zweite der Balkanhalbinsel, die Hauptstadt Macedoniens und Illyriens [5]). Ein reger Fremdenverkehr belebte die Strassen, und eine hohe Handelsblüthe nährte den Wohlstand seiner Bewohner. Es war der Sitz des praefectus praetorio Illyrici. Eine germanische Besatzung lag darin. Der geborene Römer hasste noch immer diese Barbaren, welche er stolzen Schrittes und in Waffen klirrend dahinschreiten sah, die ihm im Hause als Sclaven dienten und denen er zugleich als den obersten Beamten im Civil- und Militär-Dienst zum Gehorsam verpflichtet war [5]). Das Betragen der Soldaten machte sie den Bürgern nicht beliebter. Nicht allein, dass sie übermässige Anforderungen an ihre Quartiergeber stellten, auch in deren eheliche Verhältnisse brachten sie häufig Verwirrung und Unglück [6]). Es ist möglich, dass gerade in Thessalonich die Einwohner von ihnen besonders geplagt wurden, und dieser Um-

---

4) Ruf. II. 18. — Ueber das Ereigniss berichten Ruf. ib., Soz. VII 25. Theod. V. 18. Paul. vita Ambr. 26. Moses von Chorene Gesch. Gross-Armeniens (übersetzt von M. Lauer. vgl. A. v. Gutschmidt. Ber. d. kgl. Sächs. Ges. d. Wiss. 1876 über seine Glaubwürdigkeit) III. 37. Tiro Prosp. Theophan. A. C. 384. Cedren p. 554. Von diesen setzen das Ereigniss vor die Rückkehr des Theodosius nach Constantinopel Paulin und Tiro. Pr., nach der Rückkehr Theodor. Ruf., aber vor den Zug gegen Eugen. Mit diesem verbunden erscheint es bei Soz., Moses v. Ch., Theoph. Cedren. Ich lege von allen diesen Berichten dem des Paulin den grössten Werth bei, weil er dem Ambrosius sehr nahe gestanden hat (vgl. seine einleitenden Worte zur vita A.) Dazu kommt, dass die Notiz des Theodor. V. 18 *ὀκτὼ γὰρ ἀνηλώθησαν μῆνες· κατέλαβεν ἡ τοῦ σωτῆρος ἡμῶν γενέθλιος ἑορτή* nur auf das Jahr 390 gehen kann, welches Theodosius noch vollständig in Italien zubrachte. Er war, wie der Verlauf es verlangt, im März (Cod. Th. IX. 10, 4 und X. 22, 3 und im April XV. 1, 27 und 28) und im December (Cod. Just. I. 40, 9) in Mailand. Vgl. Gothofr. chronol. p. 122, Baronius 390, 2 u. f. Clint. F. R. I. 520 u. 522.

5) Theod. V. 17. Synesius *περὶ βασιλείας* ed. Krabinger p. 100.

6) Cod. Th. VII. 4, 20; 4, 18; IX. 7, 9.

stand der tiefere Grund zu dem Aufstande war, dessen äussere Veranlassung die folgende ist [7]).

Das Volk von Thessalonich verlangte von Botherich, dem Stadtcommandanten, die Herausgabe eines beliebten, aber wegen eines Vergehens ins Gefängniss geworfenen Wagenlenkers zu den bevorstehenden Circusspielen. Botherich verweigerte sie. Wer aber den hohen Grad der Schaulust in damaliger Zeit [8]) und die oben erwähnten Verhältnisse erwägt, begreift, dass diese Weigerung die Wuth des Pöbels aufs höchste steigerte. Es entstand ein Tumult, in dem Botherich und andere Magistrate das Leben verloren.

Die Nachricht hiervon empfing Theodosius in Mailand. Der leicht zum Zorn geneigte Kaiser gerieth ganz ausser sich. Denn erst vor wenigen Jahren hatte ein ähnlicher Vorfall in Antiochien die Ruhe des Reiches gestört. Damals war Theodosius durch eine Gesandtschaft im letzten Augenblicke zur Milde bewogen worden. Die Umgebung des Kaisers, von der der magister officiorum [9]) Rufinus ein besonderes Ansehen und Vertrauen beim Kaiser genoss, suchte ihn jedenfalls zu überreden, dass er diesmal nur die Strenge walten lassen dürfe, um die beleidigte Staatsgewalt zu rächen. Und wenn dem Kaiser in seinem Zorn noch zugeredet wurde, so kannte er keine Grenzen. So erliess er denn den Befehl zur Bestrafung nicht nur der Anstifter des Aufruhrs, sondern die ganze Stadt sollte das Vergehen büssen. Allein Ambrosius, der wie wir sahen, alles, was im Rathe des Kaisers verhandelt wurde, wusste, eilte herbei, um den erregten Sinn des Kaisers zu besänftigen, und auch hier trug seine Beredtsamkeit den Sieg davon: der Kaiser versprach ihm Milde zu üben [10]). Doch sei es, dass Theodosius ihm das nur verhiess, um den ausdauernden Dränger

7) Vgl. Pallmann, Gesch. der Völkerw. I. p. 199. Soz. giebt nur die Veranlassung, Mos. v. Ch. und Cedr. den tieferen Grund (Cedren *τῶν δὲ στρατιωτῶν αὐτοῦ ταραξάντων τὴν πόλιν διὰ μιτάτα* (castrorum metationes) *ἐστασίασαν οἱ Θεσσαλονικεῖς* Mos. „wegen der Einquartirung". Sie haben offenbar ein und dieselbe Quelle benutzt) Theoph. hat beides zusammengeworfen: *ἐταράχθη ἡ πόλις διὰ τὰ μιτάτα τοῦ στρατοῦ καὶ διὰ πρόφασιν ἡνιόχου καὶ τοῦ παιδὸς τοῦ ὑπάρχου* Ruf. und Paul. schweigen darüber.

8) Vgl. Müller I. p. 67.

9) Theod. V. 18 Cod. Th. X 22, 3 Zos. IV. 51.

10) Paul. v. A. 24 vgl. Ambr. ep. 51.

loszuwerden, sei es dass die übrige Umgebung ihn von neuem aufstachelte [11]) — genug, der harte Befehl blieb in Kraft und wurde mit der grössten Genauigkeit ausgeführt.

Das nichtsahnende Volk von Thessalonich hatte sich mit den schaulustigen Fremden, die von nah und fern herbeigeströmt waren, im Circus versammelt. Während es aber den Spielen mit ungetheilter Aufmerksamkeit folgte, umzingelten Soldatenschaaren den Ort und auf ein gegebenes Zeichen stürtzten sie sich auf das unbewaffnete Volk. Ein grässliches Morden begann. Die Unschuldigen wurden mit den Schuldigen geschlachtet, kein Alter, kein Geschlecht wurde geschont. Denn jeder Soldat musste seine bestimmte Anzahl auf höheren Befehl tödten [12]). Ergreifende Scenen trugen sich dabei zu. Nach den höchsten Angaben fielen 15000, nach den niedrigsten 7000 der entfesselten Wuth der Soldaten zum Opfer [13]). Welch' eine Trauer dieses Blutbad in Thessalonich hervorrief, und welch' unheilbare Wunden Tausenden von Familien geschlagen wurden, kann man sich lebhaft vorstellen, und dass der Hass und die Erbitterung den Kaiser traf, auf dessen Befehl es vollführt war, ist ebenso natürlich.

Ambrosius wurde über diese Vorgänge durch einen Brief des Bischofs von Thessalonich in Kenntniss gesetzt und aufgefordert „die Ohren der Herrscher zu belagern“, damit sie Mitleid empfänden mit der sonst so treuen Stadt [14]). Grade damals waren die gallischen Bischöfe in Mailand zu einer Synode zusammen getreten. Sie erklärten einstimmig, dass die That eine Versöhnung Gottes durchaus nothwendig mache. Zu dieser Erklärung wird das Urtheil des Ambrosius als des Vorsitzenden, der ja persönlich durch die Sache berührt wurde, nicht wenig beigetragen haben.

Theodosius befand sich damals nicht in Mailand. Aber bald

---

11) Ambr. de ob. Th. 34 . . . peccatum suum, quod ei *aliorum* fraude obrepserat. Jedenfalls verliess Theodosius Mailand, wenn auch auf kurze Zeit, und war so dem Auge des Ambrosius entrückt.

12) Soz.

13) Mos. v. Ch. 15000. Cedren χιλιάδες ἑπτὰ ὡς δέ τινες πεντεκαίδεκα.

14) Theod. V. 18. Ausgabe von Gaisford. Dieser Brief ist zuerst von Gaisford aus dem mit B bezeichneten Codex der Bodleianischen Bibliothek herausgegeben. Doch wird hier der Schreiber Acholius genannt. Da dieser aber bereits 383 gestorben war (Ambr. ep. 15; 16) so kann der Brief, wenn er überhaupt echt ist, nur von seinem Nachfolger Anysius geschrieben sein.

darauf näherte er sich wieder dieser Stadt. Sein sonst so milder Sinn litt sicherlich längst unter den Qualen der Gewissensbisse, und es war wohl bittere, ernste Reue, welche ihn wieder dahin trieb. Allein den Ambrosius traf er dort nicht mehr, denn dieser war der Ankunft des Kaisers als eines mit Gott unversöhnten ausgewichen. Er sandte vielmehr einen Brief [15]) an den Kaiser, in dem er seine Ansicht über den Vorfall und das Benehmen des Kaisers klar aussprach./

Eingedenk der alten Freundschaft mit Theodosius — schreibt er — und der Wohlthaten, welche der Kaiser häufig Anderen auf seine Fürbitte erwiesen hat, kann er desshalb nicht aus Undankbarkeit der ihm sonst so erwünschten Ankunft des Kaisers ausgewichen sein, sondern das Blutbad in Thessalonich ist die Veranlassung dazu gewesen. Was sollte Ambrosius in diesem Falle thun? Schweigen! Unmöglich! Sagt doch schon die Schrift: Wenn ein Priester einem Irrenden nicht den rechten Weg zeigt, so macht er sich selbst eines Vergehens schuldig. Der Kaiser hat Glaubenseifer, hat Gottesfurcht. Das lässt sich nicht leugnen. Aber er besitzt einen natürlichen Ungestüm, der wenn ihn Jemand zu besänftigen versteht, sich sogleich zur Milde wendet, der, wenn man ihn reizt, solche Gewalt annimmt, dass Theodosius ihn kaum bändigen kann. Um eben diesen Ungestüm nicht durch sein öffentliches Handeln zu reizen, hat Ambrosius es vorgezogen Mailand zu verlassen, damit, wenn der Zorn vorüber, Theodosius der freie Weg zum Handeln offen stehe. Desshalb hat Ambrosius eine Krankheit vorgeschützt und ist abgereist.

Man muss zugeben, dass zu den den Ambrosius ehrenden Eigenschaften auch die gehörte, wenn es seine Pflicht zu erheischen schien, nicht zu schweigen, sondern Jedem, wer es auch sei, die Wahrheit ins Gesicht zu sagen. Hier aber muss man seine Freimüthigkeit um so höher anschlagen, als Theodosius ein eifriger Bekenner des Nicaenums war, also auf eine gewisse Nachsicht hätte rechnen dürfen. Man darf ausserdem nicht vergessen, dass Theodosius eigentlich ein unumschränkter Autokrat war, also nicht unter dem weltlichen Gesetze stand. Wenn dennoch Ambrosius dem Kaiser in solcher Weise seine Schuld vorhielt, so liegt darin ein grosser Fortschritt, den die Römerwelt aus der knechtischen

15) Ambrosius ep. 51.

Unterwerfung unter die Caesaren heraus that, ein Fortschritt, den sie allein dem Christenthum verdankte.

Um nun den Theodosius zu einer Versöhnung mit Gott zu bewegen, hält ihm Ambrosius schlagfertig wie immer das Beispiel Davids und Hiobs vor, die sich vor Gott demüthigten. So soll es auch Theodosius thun, vorher aber „wagt Ambrosius nicht das Messopfer darzubringen, wenn der Kaiser dabei stehen will;“ d. h. Ambrosius will bis dahin den Kaiser von der Kirche und dem gemeinsamen Gottesdienst ausschliessen. Aber einen Kaiser und noch dazu den mächtigsten der Erde gewissermassen in den Bann zu thun, war immerhin trotz seiner Schuld ein gewagtes Ding, und desshalb schützt sich Ambrosius schlau hinter einer Vision, die er gehabt haben will: „Es ist ihm (das Messopfer darzubringen) nicht von Menschen noch durch einen Menschen, sondern offen von Gott untersagt. Denn gerade in der Nacht, in der er Mailand verliess, schien ihm Jemand zur Kirche zu kommen, aber die Oblation darzubringen war ihm nicht erlaubt.“ Nun, es ist nicht schwer zu sagen, was man von dem Traumgesicht zu halten hat. Ambrosius lässt sich einfach das, was er für nothwendig hielt, durch einen göttlichen Wink eingeben.

Trotz dieses abmahnenden Briefes versuchte der Kaiser bald danach, als Ambrosius wieder nach Mailand zurückgekehrt war, den harten Sinn des Bischofs zu brechen und seine eigene Sehnsucht nach dem Worte Gottes und seiner Vergebung zu stillen.[16]) Aber als Theodosius gerade die Kirche betreten wollte, trat ihm Ambrosius entgegen und machte seine Hoffnung, dass Ambrosius seine Gesinnung inzwischen gemildert hätte, durch Worte des Inhalts zu nichte: Die Kaiserliche Macht verhindere vielleicht, dass er die Grösse seiner Schuld erkenne. Aber auch er, der Kaiser, sei nur ein schwacher Mensch seiner Natur nach und ein Diener Gottes: „Mit welchen Augen willst du den Tempel des gemeinsamen Gottes anschauen, mit welchen Füssen den heiligen

16) Theod. V. 18. Ich folge hier dieser Quelle desswegen, weil die ganze Art des Benehmens des Ambrosius mit seinem Charakter vollständig übereinstimmt. A. F. Gfrörer freilich, welcher p. 614 seq. über das Ereigniss berichtet, hält die Darstellung des Theodoret für eine fabelhafte Ausschmückung der einfachen Thatsache. Er beruft sich dabei auf einige ächte Aktenstücke, welche dem Theodoret widersprächen. Doch welche diese sind, giebt er nicht an, noch sind sie mir bekannt.

Boden betreten, mit welchen Händen, die noch vom Blute der ungerecht hingemordeten triefen, den heiligen Leib Gottes empfangen, wie das theure Blut an deinen Mund bringen?" Traurig kehrte der Kaiser um.

Acht Monate verstrichen so, da kam Weihnachten heran. Weinend sass Theodosius in seinem Palaste. Rufin fragte ihn nach der Ursache. Dienern und Bettlern, antwortete der Kaiser, sei es erlaubt, die Kirche zu besuchen, ihm nicht. Da machte Rufin sich anheischig, den Ambrosius zur Abnahme der Fesseln zu bewegen. Der Kaiser aber glaubte den Ambrosius besser zu kennen und meinte, er werde nicht darauf eingehen. Endlich gab er seinem Drängen nach und folgte ihm später. Aber Ambrosius fuhr den Rufin hart an, weil er in ihm den sah, der den Kaiser bewogen hatte, sein Versprechen zu brechen. „Du ahmst die Unverschämtheit der Hunde nach, Rufin. Trotzdem du Schuld bist an jenem Blutbad und gegen Gottes Antlitz gefrevelt hast, so hast du doch jegliche Scham abgeworfen, erröthest weder noch fürchtest du." Als aber Rufin bat und sagte, der Kaiser werde gleich selbst kommen, antwortete Ambrosius: „Sage ihm, dass ich ihn von der Schwelle zurücktreiben werde. Will er aber Tyrann sein, so biete ich mich gern dem Tode dar." Dies liess Rufin dem Kaiser melden. Theodosius aber ging dennoch zur Kirche und bat den Bischof, ihn von dem Banne zu befreien. Ambrosius fragte, was er für Beweise der Reue gegeben habe. „Deine Sache ist es, antwortete Theodosius, mir den Weg zur Versöhnung zu zeigen, meine, Dir zu folgen." Doch nicht eher liess Ambrosius den Kaiser in die Kirche, als bis er ein Gesetz [17]), das Gratian bereits gegeben hatte, das aber in Vergessenheit gerathen war, wieder erneute, nämlich, dass die Todes- und Proscriptionsurtheile dreissig Tage unausgeführt liegen bleiben und dann von neuem ihm vorgelegt werden sollten, damit die Vernunft inzwischen den Zorn besiege. Da erst durfte der Kaiser in die Kirche. Er warf sich reumüthig auf den Boden und brach schluchzend in die Worte des Psalmisten aus: Meine Seele liegt im Staube; Herr, erquicke mich nach deinem Wort!

17) Cod. Th. IX. 40, 13. Gothofr. und Baron. wollen in der Ueberschrift den Namen des Gratian und Flavian tilgen und so das Gesetz ins Jahr 390 verlegen.

Dies ist die berühmte [18]) Kirchenbusse des Theodosius und die erste eines Kaisers, von der zeitgenössische und spätere Berichte mit Freude und Befriedigung erzählen. Und in der That, die öffentliche Busse des Theodosius ist ein hochwichtiges Ereigniss. Denn sie zeigt auf das deutlichste den Umschwung, der allmählich in der Römerwelt sich zu vollziehen anfing, seitdem das Christenthum auch vom Throne Besitz ergriffen hatte. Wieder geht ein neues Leben durch die erstarrten Glieder des grossen Reichs. Nicht mehr darf der Kaiser ungestraft die grössten Grausamkeiten begehen und dabei göttliche Verehrung beanspruchen. Eine öffentliche Meinung macht sich wieder mit Macht geltend. Die Kirche ist das Organ derselben und die Priester der Mund, durch den sie spricht. Welch' ungeheurer Fortschritt!

Die Kirchenbusse des Theodosius fand ungefähr zu Weihnachten 390 Statt. Der Kaiser verweilte noch immer im Occident und blieb auch noch bis Mitte 391 dort. In diesem Jahre war es, wo im Orient in Egypten ein Hauptschlag gegen das Heidenthum geführt wurde. Schon seit dem Jahre 386 hatte man, da das Opfern gesetzlich verboten [19]) war, von Seiten der christlichen Gemeinden und besonders der Mönche im Orient auf eigene Hand einen kleinen Krieg gegen die Tempel und Heiligthümer geführt. Die Thäter sagten, heiliger Eifer für ihren Glauben treibe sie dazu an, die Heiden dagegen sahen in ihrem Vorgehen nur die Absicht, einer unbeschränkten Habsucht zu genügen. Einer der angesehensten und bedeutendsten Heiden seiner Zeit, der Sophist Libanius, hat das Benehmen der Christen dabei höchst anziehend und drastisch, wenn auch jedenfalls übertreibend, geschildert. [20]) Er hebt in seiner Rede hervor, warum der Kaiser, wenn er solch' ein Treiben dulde, noch die Tempel in den grossen Städten Rom, Constantinopel, Alexandrien stehen lasse. Es wäre doch nur folgerecht, auch sie zu zerstören. Und diese Consequenz ist es eben, welche in Alexandrien und überhaupt in Egypten im Beginn des Jahres 391 gezogen wurde. [21])

---

18) Ambros. de ob. Th. 34. Aug. de c. d. V. 26.

19) Vgl. Cod. Th. XVI. tit. 10.

20) In der Rede *ὑπὲρ τῶν ἱερῶν*.

21) Tillem. V. Note 40 sur Th. entscheidet sich für 389 auf Grund des Marcellin, Gothofr. auf Grund von Cod. Th. XVI. 10, 11 für 391. Clinton Fast. R. I. p. 522 hält es für wahrscheinlich, dass das Ereigniss

Auf dem Bischofsstuhl in Alexandrien sass damals der uns bereits bekannte Theophilus.[22]) An seinem Eifer für die christliche Sache wird nicht zu zweifeln sein, wohl aber an der Reinheit seiner Beweggründe. Er machte sich der Mit- und Nachwelt noch dadurch bekannt, dass er eine Ostertafel verfasste. Alexandrien war ein bedeutender, vielleicht der bedeutendste Sitz des Heidenthums. Philosophen gab es hier in Menge. Sie lehrten das Volk und unterrichteten in der heidnischen Theologie oder Philosophie. Besonders scheint der Neuplatonismus hier vertreten gewesen zu sein. Der Staat selbst genoss bei den Heiden des Orients eine überaus grosse Verehrung wegen des Tempels des Serapis. Dieser wird von einem christlichen Chronisten geradezu als die Säule der sinkenden Götzenanbetung bezeichnet.[23]) Er war von Alexander dem Grossen auf das prachtvollste erbaut[24]) und muss von aussen wie innen einen grossartigen Anblick dargeboten haben. Der Cult des Serapis war ein sehr alter.[25]) Der Name ist egyptischen Ursprungs, eigentlich ein Beiname des Osiris. Der Begriff des Gottes war ein synkretistischer d. h. aus den Elementen der verschiedensten Religionskreise gemischter. Der Cult hatte sich über den ganzen Westen bis nach Gallien und Deutschlaed hin verbreitet.

---

ins Jahr 390 fällt. Denn 1) 389 stand der Tempel des Serapis noch nach Ammian Marc. XXII. 16, 2 und dieser schrieb noch 390. vgl. Sievers Leb. des Lib. p. 272; 2) der hl. Hieronymus schrieb 393 seinen Catalogus und sagt in demselben c. 134: Sophronius . . . . nuper de subversione Serapis insignem librum composuit; 3) das Gesetz an Euagrius und Romanus vom 16. Juni 391 Cod. Th. XVI. 10, 11 wurde durch diesen Aufstand hervorgerufen; 4) Tiro Prosp. bezieht das Ereigniss auf das 8. Jahr nach dem Tode Gratians. Dieses begann mit dem 25. Aug. 390. Clint. I. p. 504; aber wenn Clint. sagt: But as its fall was described in a work composed before 392, that event could not have been delayed till the close of 391 as Pagi tom. 1. p. 577 and Goth. Cod. Th. Vol. 6 p. 273 suppose — so ist doch einzuwenden, dass, wenn der hl. Hieronymus 393 ein Buch als kürzlich verfasst bezeichnet, dieses nicht vor 392 geschrieben sein muss. Erfolgte der Aufstand 391, so konnte Sophronius sehr wohl 392 sein Werk darüber schreiben, und Hieronymus es 393 als nuper comp. erwähnen. Desswegen setze ich das Ereigniss ins Jahr 391.

22) Vgl. bei Gfrörer p. 362 seine Charakteristik. Ausserdem Neues Archiv für ält. deutsche Gesch. 1877 II. p. 71. Zos. V. 23.

23) Tiro Prosp.

24) Suidas unter Σάραπις. Amm. Marc. XXII. 16, 12.

25) L. Preller, Röm. Mythol. p. 724 u. f. vgl. Coh. descr. VI. p. 546.

Zwei Feste fanden jährlich Statt, im Frühling bei Eröffnung der Schifffahrt und im Spätherbst vor Eintritt des Winters. Das letzte war das bedeutendere. Dann strömten von allen Seiten heilsbedürftige dort zusammen, und Alexandrien war dann „gewissermassen eine heilige bewohnte Erde"[26]) im Kleinen. Das Heidenthum war demgemäss in Alexandrien noch sehr stark vertreten, und so verdienstlich es einerseits war, hier mit fester Hand ihm ein Ende zu bereiten, so gefährlich war andererseits dieser Versuch.

Dennoch wagte ihn Theophilus[27]). Er liess sich vom Kaiser einen Tempel des Bacchus zuweisen, um an seiner Stelle eine Kirche zu erbauen. Er benutzte die Gelegenheit, um das Lächerliche des heidnischen Cultus der Oeffentlichkeit zu zeigen, indem er die Götterbilder in der Stadt herumtragen liess. Diesen Hohn aber ertrugen die Heiden nicht ruhig. Der längst in der Brust genährte Hass gegen die Christen kam mit Ungestüm zum Ausbruch, und besonders die Philosophen waren es, welche das Feuer anfachten. Aus ihnen sind uns die Namen des Helladius, Ammonius und Olympus erhalten. Jene beiden lehrten später in Constantinopel. Von Olympus wissen wir etwas mehr: Er stammte aus Cilicien. Seine hohe Gestalt, seine Klugheit und Freundlichkeit, die „göttliche" Kraft seiner Rede werden gerühmt. Er bildete in Alexandrien heidnische Theologen zu Priestern heran, unterwies in den alten Gebräuchen und in der damit verbundenen Lehre von der Glückseligkeit. Er wurde das Haupt und der Leiter der Bewegung. Er forderte die Heiden auf für ihren Glauben zu sterben, indem er ihnen auseinandersetzte äusserlich seien die Götterbilder allerdings nur Materie, aber in ihnen wohnten gewisse überirdische Kräfte.

---

26) Eunap vita Aed. ἱερά τις ἦν οἰκουμένη.

27) Ruf. II. 22—30 hat den ausführlichsten Bericht. Die Beschreibung des Tempels beruht auf Autopsie. Denn er war in Aegypten gewesen. II. 4. Socr. V. 16 und 17 verdient Berücksichtigung, weil seine Lehrer, die Grammatiker Helladius und Ammonius, an dem Aufstande betheiligt waren. Soz. VII. 15 schliesst sich mehr Ruf. an. Theod. V. 22 weiss von dem Aufstande nichts. Eun. vita Aed. berichtet vom heidnischen Standpunkte. Vgl. Schröckh. Kirchengesch. VII. p. 212—216. Neander II. 1, p. 162 seq. Stuffken p. 57 seq.

28) Suidas unter Ὄλυμπος hat diese Stelle aus Damascius abgeschrieben, einem Neuplatoniker aus der Zeit Justinians. Vgl. J. Kopp, praef. der Ausgabe des Dam. quaest. de prim. princ. p. 5.

Der Aufstand begann. Der auf der Burg von Racotis hochgelegene feste Tempel des Serapis bot einen bequemen Stützpunkt, von dem aus der Kampf geführt werden konnte. Es kam zu heftigen Strassentumulten, in denen die Heiden Sieger blieben. Denn sie waren zum äussersten entschlossen. Das und nicht „die Bescheidenheit der Religion“ (modestia religionis) war es, was die Christen unterliegen liess. Der oberste Civilbeamte der Stadt, der praefectus augustalis Euagrius und der militärische Oberbefehlshaber der Provinz Romanus[29]) waren vielleicht selbst Heiden, oder sie wollten nicht ohne ausdrücklichen kaiserlichen Befehl einschreiten. Sie versuchten einen gütlichen Ausweg, und erst als dieser misslungen, wandten sie sich um Verhaltungsmassregeln an den Kaiser. Nach einiger Zeit, während dem die Heiden ihre Vertheidigung fortsetzten, kam das Edict des Theodosius. Es verbot einerseits, für die getödteten Christen Rache zu nehmen, andererseits aber befahl es, den Aufstand mit der Wurzel auszurotten d. h. die Tempel zu zerstören[30]). Die Festigkeit, mit der der Kaiser gegen

29) Eunap. vita Aed.

30) Es entsteht hier nun die Frage, ob das von den Kirchenhistorikern erwähnte Edikt mit der Verfügung des Cod. Th. XVI. 10, 11 vom 16. Juni 391 aus Aquileja identisch ist. Die letztere lautet wörtlich: Nulli sacrificandi tribuatur potestas; nemo templa circumeat, nemo delubra suspiciat, interclusos sibi nostrae legis obstaculo profanos aditus recognoscat, adeo ut si qui vel de Diis aliquid contra vetitum sacrisque molietur, nullis exuendum se indulgentiis recognoscat. Judex quoque, si quis tempore administrationis suae, fretus privilegio potestatis, polluta loca sacrilegus temerator intraverit, quindecim auri pondo, officium vero ejus nisi collatis viribus obviarit parem summam aerario nostro inferre cogatur. — Nach meiner Ansicht lässt sich jener Bericht und dieses Rescript durchaus nicht als identisch auffassen. Denn von dem Verbot, für die getödteten Christen Rache zu nehmen, und dem Befehle, alle Tempel zu vernichten, findet sich in der Verfügung nichts. Da sie vielmehr, wie der Wortlaut zeigt, noch das Vorhandensein der Tempel voraussetzt, diese aber gerade jetzt nach dem Aufstande zerstört wurden, so scheint sich mir von selbst zu ergeben, dass die Verfügung noch kurz vor den Ereignissen in Alexandrien an Euagrius und Romanus erlassen wurde. — Der letzte Theil des Dekrets, welcher den judex und sein officium mit einer harten Geldbusse bei Nichterfüllung des Befehls bedroht, deutet darauf hin, dass Euagrius in der Ausführung der bereits bestehenden Gesetze gegen die Heiden nachlässig war, und giebt somit zugleich eine Handhabe, sein wenig energisches Vorgehen beim Aufstande zu erklären.

die Heiden vorging, war bekannt. Mit einem Schlage war der Aufstand zu Ende. Die Christen jubelten, die Heiden flohen. Nunmehr konnte Theophilus, ohne auf Widerstand zu stossen, die Vernichtung der Tempel vornehmen. Vom Serapeum blieb nur das Fundament übrig. Es war zu fest gelegt und spottete aller Zerstörungsversuche. Die Kostbarkeiten in den Tempeln fielen dem Bischof in die Hände, und wohl nicht ohne Grund wird ihm von heidnischer Seite vorgeworfen, dass sie dabei vom Golde nicht rein blieben. Von christlicher Seite dagegen wird berichtet, dass die Tempelgeräthe zum Nutzen der Alexandrinischen Gemeinde verwandt wurden. Bei der Zerstörung der Tempel kamen nun alle die trüglichen Künste zum Vorschein, mit denen die heidnischen Priester das Volk betrogen hatten. Auch hieroglyphische Inschriften wurden gefunden und von den Christen zu ihren Gunsten gedeutet. Der Nilmesser wurde fortan in einer Kirche aufbewahrt. Und wie in Alexandrien, so wurden in Canopus, einer nicht minder heiligen Stadt, und überhaupt in Egypten die Tempel vollständig vom Erdboden vertilgt.

---

3. Theodosius in Constantinopel. Sein Hof. Der Sturz des Tatian und Proclus.

Der Kaiser hatte in einem fast dreijährigen Aufenthalt in Italien die kirchlichen und socialen Verhältnisse des Occidents geordnet. Valentinian war unter seiner Leitung allmählich zu der geistigen Reife herangewachsen und hatte sich diejenigen religiösen [1]) wie

1) Das beweisen vier Verfügungen von Valentinian aus dem Jahre 391, von denen die erste (Cod. Th. XVI. 5, 20) am 20. Mai in Rom gegeben ist, oder, wenn man data für reddita nimmt, dorthin bestimmt war (data accipiendum). Liest man in diesem Dekret mit Gothofred urbibus vicinis, so verordnet es, dass die Haeretiker aus den Rom innerhalb der praefectura urbana (d. h. innerhalb eines Umkreises von 20 Meilen) benachbarten Orten vertrieben werden sollen. Liest man dagegen mit Hänel urbibus, vicis proturbari, so bestimmt es, dass sie überhaupt aus dem Erdkreise weichen sollen. — Die zweite ist vom 24. Febr. aus Mailand an Albinus Prf. Pr. (oder U. wie Gothof. emendirt) und gegen den Paganismus gerichtet. In diesem Gesetze (Cod. Th. XVI, 10 10) wird verboten, sich durch das Schlachten von Opferthieren zu besudeln, die Tempel zu besuchen und die „von Menschenhänden geform-

politischen Ansichten angeeignet, welche es ungefährlich erscheinen liessen, ihm, wenn auch immer unter der oberen Lenkung des Theodosius, sein Reich nunmehr allein anzuvertrauen. Bis Mitte Juli verweilten beide Kaiser noch in Italien, zuletzt in Aquilija sich aufhaltend.[2]) Dort trennten sie sich. Den Theodosius riefen die Sorgen für sein eigenes Reich in den Orient. Hier hatte Ar-

ten Bildwerke" anzubeten. Wenn ein Provinzialstatthalter, der heidnischen Religion ergeben, irgendwo, sei es auf der Reise, sei es in einer Stadt, einen Tempel betritt, so soll er 15 Pfund Gold sowohl selbst sofort zahlen, als auch sein Dienstpersonal, wenn es ihm nicht entgegen getreten ist oder die Sache zur öffentlichen Kenntniss gebracht hat. Wir erkennen übrigens aus dieser Verfügung, dass das Heidenthum unter den hohen Staatsbeamten noch zahlreiche Anhänger zählte, und verstehen daher um so besser die überraschende Thatsache, dass später bei der Erhebung des heidenfreundlichen Eugen zum Kaiser kein einziger von ihnen sich derselben widersetzte. — Die dritte und vierte endlich (Cod. Th. XVI. 7, 4 und 5) vom 11. Mai aus Concordia zeigen, wie sehr auch Valentinian bereits den Geist der christlichen Intoleranz, der dieses Zeitalter kennzeichnet, in sich aufgenommen hatte. Denn in jener beraubt er diejenigen Apostaten, welche bereits die Taufe empfangen hatten, des Rechts, Zeugniss vor Gericht abzulegen, zu testiren (das hatte ihnen auch Theodosius längst genommen, Cod. Th. XVI. 7, 1 u. 2) und zu beerben. Ja, er würde sie ausser Landes gewiesen haben, „wenn es nicht eine schwerere Strafe wäre versari inter hominis et hominum carere suffragiis". Niemals dürfen sie in den alten Stand zurückkehren; keine Reue soll ihnen nützen. — Die andere nimmt den Apostaten die angeborenen wie übertragenen Ehren und belegt sie mit ewiger Infamie. Denn (man beachte die fromme Verbissenheit!): Quid enim his cum hominibus potest esse commune, qui infandis et feralibus mentibus gratiam communionis (der Taufe) exosi ab hominibus recesserunt?

2) Marc. com. giebt durch die Consuln als Jahr der Rückkehr des Theodosius 391 an. Näher Socr. V. 14: Theodosius kam am 10. Nov. in Constantinopel an. Nach Cod. Th. XIII. 9, 4 war Theodosius bereits am 18. Juli dort. Allein die Datirung dieses Gesetzes wie auch derjenigen vom 28. Juli XII. 1, 123, vom 17. Sept. XI. 3, 5 kann nicht richtig sein. Denn wenn man auch als das letzte der von Theodosius erlassenen Gesetze das vom 16. Juni aus Aquileja annimmt (XVI. 10, 11), so konnte Theodosius, da er sein Heer bei sich und noch mit den Barbaren zu kämpfen hatte, unmöglich bereits im Juli und schwerlich im September in Constantinopel eintreffen. Ich halte desshalb für wahrscheinlich, dass er mit Valentinian bis Mitte Juli zusammenblieb (XVI. 2, 2 ist vom 14. Juli ans Aquileja) und am 10. Nov. seinen Einzug in Constantinopel hielt (ganz unrichtig chron. pasch., nach dem er bereits am 18. Februar dort war) vgl. Sievers Stud. p. 319.

cadius die Verwaltung geleitet. Aber nur dem Namen nach, denn sein jugendliches Alter von 14 Jahren machte ihn noch nicht fähig dazu, selbstständig zu regieren. Er befand sich in Constantinopel in der Pflege seiner Stiefmutter Galla, der Schwester Valentinians. Die Leitung des Orients lag in den Händen des Tatian; und wenn dieser auch dem Theodosius als ein geeigneter Diener und tüchtiger Beamter galt, so wurde es doch Zeit, dass der Kaiser selbst wieder Hand anlegte und die in seiner Abwesenheit getroffenen Massregeln einer näheren Prüfung unterzog.

Zudem machte die Lage Macedoniens und Thessaliens die persönliche Anwesenheit des Kaisers nothwendig. Als nämlich Theodosius im Begriff war, gegen Maximus ins Feld zu ziehen, hatte dieser die im oströmischen Heere sehr zahlreich vertretenen Barbaren, hauptsächlich Gothen, die in Macedonien standen, zum Abfall durch Bestechung zu verleiten gesucht, und eine Verschwörung war wircklich im Schwange. Aber der Anschlag wurde noch rechtzeitig entdeckt. Die Barbaren von dem Nahen des Theodosius mit einem grossen Heere hörend und seine Rache fürchtend flohen erschreckt in die Sümpfe und Einöden Macedoniens. Sie wurden verfolgt, zum Theil niedergemacht, und Theodosius hatte damals seinen Marsch ruhig fortgesetzt.[3] Indess es war noch eine bedeutende Anzahl von ihnen übrig geblieben, die im Laufe der Zeit sich verstärkten und frei und offen dem Raube und der Plünderung in Macedonien und Thessalien oblagen. Nachts suchten sie die Felder heim, belagerten die Landstrassen, und eine allgemeine Unsicherheit trat ein. Eine Verfolgung führte zu keinem Resultat. Denn die verborgensten Schlupfwinkel in Wald und Sumpf entzogen sie dem Auge der Gerechtigkeit. Die Noth und Bedrängniss der Bewohner war in dem Masse gewachsen, dass Theodosius bereits am 1. Juli von Aquileja aus[4] ein Gesetz erliess, welches jedem Privatmanne gestattete, Waffen zu tragen und jeden Räuber ohne Weiteres niederzumachen. „Denn es sei besser zu rechter Zeit dem Unwesen entgegenzutreten, als dann erst, wenn man es habe wachsen lassen.“

Als nun aber Theodosius selbst auf seinem Zuge nach Constantinopel Macedonien berührte und nach Thessalonich kam, da

3) Zos. IV. 45.
4) Cod. Th. IX. 14, 2.

war es seine erste Sorge, diesem gefährlichen Treiben für immer ein Ende zu machen. Es galt vor allem die Schlupfwinkel der Barbaren aufzufinden. Hatte Theodosius vor Kurzem seinen Namen durch das Blutbad gehässig gemacht, so suchte er sich nun die Liebe der Bewohner wiederzugewinnen dadurch, dass er sich selbst kühn in die Gefahr begab und sein eignes Leben aufs Spiel setzte. Denn verkleidet und nur von fünf Reitern begleitet durchstreifte er das von den Räubern heimgesuchte Gebiet unter mannigfachen Anstrengungen. Endlich gelang es ihm in der Hütte einer alten Frau den Spion der Barbaren abzufangen und so den Versteck derselben zu erfahren. Nunmehr war es ein leichtes, den Räubern nahe zu kommen. Theodosius rückte mit seinem in der Nähe lagernden Heere an ihre Schlupfwinkel heran, umzingelte sie, trieb sie aus den Sümpfen heraus, tödtete sie oder liess sie im Wasser elendig umkommen. Doch war es ihm nicht möglich alle zu erwischen.

Nach diesem heissen Gefechte gab der Kaiser der Bitte des Timasius Gehör und gestattete den Truppen, die ungegessen in den Kampf gegangen waren, sich zu lagern und für die weiteren Strapazen zu stärken. Allein die siegesfreudigen Soldaten vergassen bei ihrem Mahle die Mässigung[5]), und die Folge ihres Gelages war, dass sie sorglos dem Schlafe in die Arme sanken. Diesen Moment benutzten die wachsamen, noch übrig gebliebenen Barbaren, überfielen die Schlafenden und richteten ein grosses Blutbad unter ihnen an. Nur der Wachsamkeit einiger, welche mässig gewesen waren, rettete den Kaiser. Sie setzten ihn von der Gefahr in Kenntniss, und Theodosius war im Begriff zu fliehen. Da aber kam zum Glück Promotus, dem der Kaiser vorher Befehl zum Nachrücken gegeben hatte, mit frischen Kräften den Fliehenden entgegen. Er seinerseits machte sich nun an die noch im Lager mordenden Barbaren und schlug sie so, dass nur äusserst wenige entkamen.[5])

---

5) Zos. IV. 48 und 49 einzige Quelle. Vgl. v. Wietersh. IV. p. 141 und 142. Die Erörterung bei Müller I. p. 11 u. f. zeigt, dass die Ueberrumpelung der Barbaren sehr wohl möglich war und nicht bloss ein Hieb des Zos. auf die Disciplin des Theodosius ist. Vgl. besonders Veget. I. 21, der in Bezug auf die Zeit sagt: sed hujus rei (des befestigten Lagers) scientia prorsus intercidit.

Diese schweren Kämpfe[6]) waren die Veranlassung, wesshalb der Kaiser erst am 10. November seinen feierlichen Einzug in Constantinopel halten konnte. Er zog ein mit Honorius durch das „goldene Thor“ [7]), welches er zum Andenken an die Besiegung des Maximus hatte erbauen lassen. Nach den Anstrengungen des letzten grossen Krieges, dem fortwährenden Umherziehen in Italien und den Strapazen, welche die Vernichtung der Räuber in Macedonien ihm bereitet, musste sich Theodosius doppelt glücklich fühlen, wieder in seiner alten Residenz zu sein und der Hoffnung auf ruhigere Tage sich hingeben zu können. Eine Reihe von Festen wurden in der Hauptstadt zu Ehren des wieder anwesenden Kaisers veranstaltet[8]) und gaben hämischen Neidern seines Ruhmes und Andersgläubigen Gelegenheit, seinen Hang zur Schlaffheit und Schwelgerei neu aufzumutzen. Aber wenn Theodosius gehofft hatte, wenigstens die nächste Zeit der Erholung widmen zu können, so machten Intriguen und Vergehen an seinem Hofe ihm neue Unruhe und Verlegenheit.

Christliche wie heidnische Verehrer des Kaisers rechneten es ihm zu hohem Ruhme an, dass er ohne auf das Bekenntniss zu achten die fähigsten Köpfe zur Verwaltung der höchsten militärischen und civilen Aemter heranzog.[9]) Seine principielle Bevorzugung der Germanen war nicht ohne Grund. Denn gerade unter diesen fand er seine tüchtigsten Generale. So war seine

---

6) Man kann hierher beziehen Claud. VI. cons. H. 107:

Thracum venientem finibus alter (Alarich)
Hebri clausit aquis,

trotzdem Richter De Stilichone et Rufino Diss. Hal. 1860 p. 44 und 45 Note 47 wahrscheinlich zu machen sucht, dass dieses Ereigniss ins Jahr 386 zu setzen ist. Dadurch würde die späte Ankunft des Theodosius noch eine weitere Erklärung finden. Das „tot Augustos fugavi“ des Alarich De bello Get. v. 524 hat hier ebenfalls Geltung, da Honorius bei Theodosius war.

7) Corp. Inscr. Lat. III. 1, 735. Es trug die Inschrift:

Haec loca Theudosius decorat post fata tyranni
Aurea saecla gerit qui portam construit auro.

Der Tyrann kann nur Maximus sein, da Theodosius nach dem Tode des Eugenius selbst bald starb.

8) Denn weiter wird es nichts sein, was den Zos. IV. 50 zur Verdächtigung des Charakters des Theodosius treibt.

9) Prud. contra Symm. I. 617 u. f. Liban. am Schluss der Rede ὑπὲρ τῶν ἱερῶν.

nächste Umgebung aus Männern der verschiedensten Nationalität[10]) und des Glaubens zusammengesetzt. Leider aber hatte Theodosius, trotzdem er als Privatmann hinreichend die Bestechlichkeit und Verworfenheit der Beamtenwelt kennen gelernt hatte, im Glanze seines Thrones es allmählich verlernt, mit derselben Schärfe wie im Beginne seiner Regierung das edle Metall vom falschen zu unterscheiden. So konnte es kommen, dass auch unedle Elemente sich zu Ansehen und Rang an seinem Hofe emporschwangen.

Zu seinen verdientesten Generalen gehörte der Franke Richomer. Seit 379 stand er in den Diensten des Theodosius, bis dahin in denen Gratians. Er zeichnete sich in den nächsten Jahren so aus, dass der Kaiser ihn 384 durch das Consulat ehrte. Richomer war ein eifriger Verehrer der Götter und der hellenischen Bildung, stand mit Libanius in engen Beziehungen. Auch Symmachus rühmte sich seiner Freundschaft, aber Richomer scheint ihn wie viele andere entweder gar nicht oder nur selten einer Antwort gewürdigt zu haben. — Nicht minder als Richomer hatte sich Promot den Kaiser verpflichtet. 386 besiegte er die Greothungen, im Kriege mit Maximus befehligte er die Reiterei und jetzt eben hatte er Theodosius und sein Heer dem Verderben entrissen. Er stand dem Kaiser sehr nahe, denn seine beiden Söhne wurden mit den kaiserlichen Prinzen zusammen erzogen.[11]) Er war mit der Zeit reich geworden, seine Treue aber gegen Theodosius war tadellos.[12]) Auch ihn zählte Libanius zu seinen Freunden. Er rühmt ihn als Hasser der „Tyrannis“ und der „Hybris,“ als Patrioten und Schützer des Gesetzes.[13]) Symmachus weiss seine Tugend und sein liebenswürdiges Benehmen nicht genug zu preisen. Nach seinen Briefen erscheint Promot als eine Art Mäcen für Redner und Gelehrte.[14]) — Von Timasius wird ausdrücklich bezeugt, dass er ein Römer war.[15]) Auch er bekleidete hohe Posten in der Armee. Auf dem Zuge gegen Maxi-

---

10) Auch übergetretene Perser dienten im Heere des Theodosius. Vgl. Sievers, Leb. d. Lib. p. 149 Anm. 88.

11) Zos. V. 3.

12) ib. IV. 51.

13) ep. 786.

14) ep. III. 74—80 sind an Promot gerichtet, vgl. II. 16. Richter d. W. Rch. p. 653.

15) Joh. Ant. Frg. 187.

mus befehligte er die Infanterie, 389 war er mit Promot zusammen Consul und wurde später noch höher befördert. Er hatte schon unter Valens gedient und war ein leidenschaftlicher Soldat. Ehre, Ruhm, Reichthum erschienen ihm als das erstrebenswertheste auf Erden. Stolz und gar Uebermuth werden ihm nachgesagt und ein Hang zum Trunke.[16])

Aber mehr als diese Generale war der Vandale Stilicho[17]) durch seine eigene Befähigung und seine nahen Beziehungen zur Kaiserlichen Familie berufen, in die Geschicke des Reichs einzugreifen. Etwa 360 geboren folgte er dem Berufe seines Vaters, der unter dem Kaiser Valens einige Reiterschwadronen nicht unrühmlich geführt hatte. Schon als gemeiner Soldat erregte er durch sein festes, gerades Auftreten, seine stolze hohe Gestalt, seinen ruhigen Blick Aufsehen. Noch ziemlich jung wurde ihm eine Gesandtschaft nach Persien anvertraut[18]), wo der schöne Germane wohl mehr durch seine körperlichen Fähigkeiten sich Achtung errang, als durch seine diplomatischen Künste. Seit 385 gehörte er zu den Feldherrn des Theodosius.[19]) Die Kriege mit den Gothen gaben ihm hinreichende Gelegenheit sich auszuzeichnen. Seine Kühnheit und Tapferkeit gepaart mit Ruhe und Besonnenheit lenkte das Auge des Kaisers auf ihn. Dieser mit richtigem Blick die einstige Bedeutung des Mannes erkennend suchte ihn durch ein besonders enges Band seinem Hause verbindlich zu machen und an ihm demselben eine mächtige Stütze zu gewinnen. Er gab ihm nämlich Serena, die jüngere Tochter seines verstorbenen Bruders, die er adoptirt hatte, zur Frau. Ihre häuslichen Tugenden und ihre Klugheit weiss ein Zeitgenosse nicht mehr zu ehren, als dass er sie über Penelope und Tanaquil stellt. Es war eine grosse Auszeichnung, die dem Stilicho zu Theil wurde. Denn Serena war mit Theodosius sehr vertraut, sie allein besass

16) Frg. 70 des Eunap.

17) Richter diss. cap. II. Für die Bemerkungen über Stil. ist Hauptquelle Claud. in Ruf. I. und II. De nupt. H. et M. De laud. Stil. I. und II. Laus Ser. vgl. Eun. Frg. 53. Zos. V. 34. Soz. VIII. 28. Symm. ep. IV, 1—14 sind an Stil. gerichtet. Olymp. 2. Orelli 1133 und 1134.

18) Doch ist das bezweifelt worden, weil er vix primaevus, wie ihn Claud. de laud. St. I. 51 bei dieser Gelegenheit nennt, Vorsteher der Gesandtschaft nicht gut sein konnte. Vgl. Sievers Stud. p. 330. Joh. Laur. Lyd. de mag. III. 52 und 53.

19) Zos. V. 34.



den Muth und die Kraft, dem Kaiser, wenn er im Zorn war, entgegenzutreten und durch ihre Rede zu besänftigen. Ihre Ehe war mit 3 Kindern gesegnet, von denen zwei Töchter später durch Vermählung mit Honorius auf den kaiserlichen Thron erhoben wurden. Unter diesen Verhältnissen hätte man erwarten sollen, dass gerade Stilicho dem Kaiser am nächsten gestanden und sein erster Rathgeber gewesen sei. Indess einmal war Stilicho nur selten in Constantinopel und gewöhnlich im Felde, andererseits mochte ihm die Gewandtheit der Rede und ein einschmeichelndes Wesen abgehen. Denn zumal in dieser Zeit hatte ein Anderer sich in die höchste Gunst des Kaisers zu setzen gewusst.

Rufin[20]) war ein Gallier aus Elusa in Aquitanien. Wollte man dem Hofdichter des Honorius und dem Schützling des Stilicho glauben, so war Rufin eines der verworfensten Individuen, welches die Menschheit je erzeugt hat. Dann war er von den Furien selbst herangebildet, um die Ordnung, Ruhe, Glückseligkeit, welche unter Theodosius Regierung im Reiche herrschten, zu untergraben. Allein, was uns sonst von ihm überliefert ist, zeigt, dass diese Schilderung von der Parteilichkeit dictirt und desshalb übertrieben ist. Er besass allerdings die Gabe der Verstellung und Verschlagenheit, galt für habsüchtig und grausam.[21]) Aber gerade das letztere wird auch von Stilicho berichtet. Dazu hatte Rufin ein angenehmes Aeussere, eine männlich schlanke Gestalt, und ein lebhaftes Feuer glühte in seinen Augen. Mit Hülfe solcher Eigenschaften war es ihm gelungen, sich von Stufe zu Stufe emporzuarbeiten bis zu den höchsten Stellen der Verwaltung. 390 erschien er als magister officiorum und soll damals den Kaiser zu jenem strengen Vorgehen gegen Thessalonich veranlasst haben. Aeussere wie innere Vorzüge machten ihn bei Theodosius beliebt, und so kam der Kaiser bald dahin, ihm in Allem zu vertrauen.

Aber wie es an Höfen gewöhnlich der Fall ist, dass die

20) Richter diss. cap. I. Claud. in Ruf. I. und II. Symm. ep. III. 81—90 sind an ihn gerichtet., vgl. VI 14. Er war Christ. Soz. VIII. 17. — Theod. V. 18 Phil. XI. 3. Mit Lib. war er sehr bekannt. Vgl. ep. 445, 900, 972, 981, 1025, 1028b, 1029, 1328. Ambrosius nennt ihn 392 Freund ep. 52.

21) Eun. Frg. 63. 88 Joh. Ant. Frg. 188. Cod. Th. IV. 42, 14 vgl. Edm. Vogt, Progr. des kath. Gymnas. a. d. Apostelkirche zu Cöln 1870 p. 12, 21.

Gunst und das Vertrauen der Herrscher das Ziel der Hofleute ist und um diese als um die höchsten irdischen Güter mit Aufbietung aller Mittel gekämpft wird — das grössere Vertrauen, das Theodosius fortan dem Rufin schenkte, erbitterte diejenigen, auf deren Rath Theodosius bisher am meisten gehört hatte, auf das heftigste: Timasius und Promot. Hass erzeugt Hass, und so bedurfte es nur eines geringen Anlasses, um die längst vorhandene Feindschaft in hellen Flammen emporlodern zu lassen. In einer gemeinsamen Rathsversammlung[22]) liess sich Rufin absichtlich oder gereizt ein etwas ausfallendes Wort gegen Promot entschlüpfen. Promot, bei dem der lange verhaltene Groll bei dieser Gelegenheit zum Ausbruch kam, gab ihm eine Ohrfeige. Rufin eilte sofort zum Kaiser, und indem er ihm die erfahrene Beleidigung mittheilte, entzündete er das leicht erregbare Gemüth desselben zu solchem Zorn, dass er dem Timasius und Promot erklärte, wenn sie nicht ihren Neid und Hass gegen Rufin fahren liessen, sollten sie ihn bald als Herrscher kennen lernen. Rufin, der den Character des Kaisers hinlänglich studirt hatte, schürte das einmal entflammte Feuer weiter und liess nicht eher nach, als bis Theodosius den Promot vom Hofe verbannte und in Thracien mit einer Abtheilung Soldaten Uebungen abzuhalten befahl. Die Barbaren diesseits und jenseits des Ister bedurften nur eines Winkes, um das römische Gebiet von neuem zu verheeren. Man muss es nun unentschieden lassen, ob die geringe Anzahl der Mannschaft des Promot sie lockte oder Rufin ihnen im Geheimen einen Anstoss gab. Genug, Promot wurde von den Bastarnen überfallen, und eines Tages überrachte die Hauptstadt die Kunde, dass einer der bedeutendsten Generale des Kaisers durch Barbarenhände sein Leben verloren habe. Allgemein nannte man den Rufin, der für 392 zum Consul ernannt worden war, den Mörder.[23])

22) Zos. IV. 51 berichtet allein diesen Vorfall.

23) Der Tod des Promot fällt ins Jahr 391, da Zos. IV. 52 nach dem Bericht darüber sagt, Rufin sei zum Consul ernannt. Mit Recht macht Edm. Vogt De Cl. Claudiani carminum quae Stiliconem praedicant fide historica. Diss. Bonn. 1863 p. 12 und Progr. d. kath. Gymnas. a. d. Apostelkirche zu Cöln, 1870 p. 22, darauf aufmerksam, dass Claud., der doch sonst dem Rufin alle Schandthaten vorzuwerfen sich Mühe giebt, ihm nicht den Tod des Promot zuschiebt. — Zos. zeigt in seiner Darstellung nur die Absicht, den Kaiser zum Mitschuldigen zu machen. Vgl. besonders den Schluss c. 57 und Anf. c. 52. Das Gerücht, dass

Aber Promot hatte ebenfalls seine Freunde am Hofe gehabt, zu denen vor allen Stilicho gehörte. Er drang so lange in den Kaiser, bis es ihm gestattet wurde, den Tod des Promot an den Barbaren zu rächen.[24]) Diese waren in Folge ihres Sieges über Promot an Zahl gewaltig gewachsen und durchstreiften übermüthig und plündernd Thracien. Stilicho brachte ihnen eine Niederlage bei und schloss den Rest an dem Ister mit Wall und Graben ein. Nun aber erhoben sich im ganzen nördlichen Thracien gemischt Alanen, Chunnen, Sarmaten, Gothen, um den Bastarnen Hülfe zu bringen. Trotzdem war Stilicho bereits im Begriff auch diese zu vernichten, da kam ein Befehl vom Kaiser, der die Feindseligkeiten verbot und Unterhandlungen anzuknüpfen gebot. Inzwischen nämlich hatte Rufin aus Furcht, Stilicho könne durch seine Siege zu mächtig werden und ihn aus der Gunst des Kaisers verdrängen, den überdies gern zur Schonung germanischer Völkerschaften geneigten Kaiser überredet, dass ein gütlicher Vergleich mit den Barbaren dem Reiche viel mehr Nutzen und Ruhe bringe als eine augenblickliche Vernichtung. Somit hatte die Schlauheit des Rufin die Tapferkeit des Stilicho besiegt. Aber wie seit der Ermordung des Promot, so wuchs besonders seit dieser Zeit der Hass zwischen beiden, der späterhin für das Reich zu so unheilvollen Ereignissen führte.

Noch immer bekleidete Rufin (392) die wenig einflussreiche Stellung eines magister officiorum. Zwar war er in diesem Jahre von Theodosius durch das Consulat geehrt. Aber diese Ehre war nur eine vorübergehende und gewährte keinerlei Macht. Sein Sinn stand vielmehr zunächst dahin, das höchste Civilamt, das

---

Rufin an dem Tode des Promot Schuld sei, konnte nach dem Vorangegangenen sehr leicht entstehen. Vgl. v. Wietersheim IV. p. 142 und 143.

24) Vgl. Richter diss. p. 13 und 14. Dort finden sich die Belege. Es sind dies wahrscheinlich die Ereignisse, von denen Sulpitius Alex. IV. redet, wo er die Ermordung Valentinians berichtet. Doch hat Richter sich nicht darüber ausgesprochen, wie er sich zu Claud. Lib. I. in Ruf. 305 und f. stellt; Claud. schiebt in diesen Versen dem Rufin offenbar die Absicht unter, sich mit Hülfe der Barbaren zum Tyrannen aufzuwerfen. Hierin geht er aber entschieden zu weit, da Theodosius nach der Besiegung des Maximus mehr als je auf die Treue seiner Soldaten rechnen konnte, die Zeit also für ein derartiges Unternehmen höchst ungünstig war.

des praefectus praetorio des Orients in seine Hand zu bringen. In dieser Stellung war er dem Kaiser an Bedeutung und Gewalt am nächsten. Und das Glück war ihm darin günstig, dass die Amtsverwaltung des bisherigen Präfecten mancherlei Handhabe zu einer Anklage und zum Sturze bot.

Es war Tatian[25]. Dieser hatte bereits unter Valens Aemter inne gehabt: Er war 367 praefectus augustalis von Egypten, 374 comes Sacrarum Largitionum, später comes orientis gewesen. Auch sein Sohn Proclus hatte nach ihm diese Würde bekleidet. Aber beider Amtsführung wird von Libanius mit Nichten gerühmt. Proclus war sogar genöthigt worden, sein Amt niederzulegen, und als er die Provinz verliess, da schien es dem Libanius, „als ob die Seelen der von ihm Hingemordeten ihn wie bellende Hunde verfolgten.“ Ihm wie auch Tatian warf Libanius vor, den Dekurionen Schläge, die den Tod herbeiführten, ertheilt zu haben. Aber weder des Libanius Lob noch sein Tadel darf als historisch glaubwürdig hingenommen werden. Denn wenigstens was Proclus anbetrifft, so hatte er persönlich den Sophisten gegen sich aufgebracht, und andererseits beurtheilte der wetterwendische Redner ganz anders und umgekehrt die gescholtenen, als sie zu neuem Ansehen gelangt waren. Ebenso wenig darf man aber dem Lobe eines anderen Berichtes trauen, das aus dem Munde eines eifrigen Götteranbeters kommt, der natürlich auf Heiden, welche Tatian und Proclus waren, nichts kommen lässt[26]. Nach ihm hätten sie ihr Amt ganz unbestechlich und tadellos geführt. Dass aber ihre Amtsverwaltung keine so himmelschreiende war, geht aus der Thatsache hervor, dass Theodosius den Tatian, als er nach dem Tode des Cynegius sich nach einem geeigneten Nachfolger umsah, zum praefectus praetorio ernannte. Am 16 Juni 388 erscheint er zuerst in seiner neuen Würde[27]. Die Gunst, die der Vater bei Theodosius genoss, war die Veranlassung, dass auch Proclus wieder zu Gnaden angenommen wurde. Er wurde zum praefectus urbi von Constantinopel ernannt und erscheint als solcher zuerst am 23. Januar 389[28]. Sie waren während der

25) Vgl. Sievers, Leb. d. Lib. Beil. AA. ferner p. 156 u. f. Vogt Diss. pag. 53.

26) Zos. IV. 45.

27) Cod. Th. XVI. 6, 2.

28) ibid. IV. 4, 2.

dreijährigen Abwesenheit des Theodosius ohne Aufsicht gewesen und mochten diese Gelegenheit benutzt haben, durch eine laxere und willkürliche Amtsverwaltung mehr für ihre eigene Kasse als für das Wohl der Unterthanen zu sorgen. Freilich wollte man jetzt den Libanius hören, so hatten sie sich, seitdem er seine letzten Reden gegen sie gehalten, merkwürdig verwandelt. Jetzt weiss er in seinen Briefen nur rühmliches von ihnen zu berichten: Unter Tatians Präfectur beginnt der Rath in Antiochia wieder aufzuathmen, Tatian hört nicht auf, diese Stadt mit Gebäuden zu schmücken, die Provincialen glücklich zu machen und Niemand zu schädigen ist sein Ziel, das er durch die Wahl trefflicher Beamten zu erreichen trachtet. Nicht minder schmeichelt er dem Proclus als einem Manne, der da versteht, „die grossen Städte zu heben und zu erhalten“[29]). Indess trotz Libanius stellt sich die Wahrheit doch so heraus: die Hände des Tatian blieben bei den Proscriptionen nicht rein, und Verurtheilungen Unschuldiger erfolgten. Gewiss ist ferner, dass er in der Erhaltung der Thermen zu Antiochia eine Aenderung herbeiführte und dass er zum Schaden des Staatssäckels der Bauwuth ergeben war[30]). Proclus hatte sich vieles bei der Ernennung der Prätoren, bei der Besteuerung der senatorischen Besitzungen, beim Uebertritt der Dekurionen in den grossen Senat (in Constantinopel) zu Schulden kommen lassen.[31])

29) ep. 770, 771, 790, 791, 793, 824, 871, 1041, 1046, 1129.

30) An die Schuld des Tatian und Proclus zu glauben, bestimmen mich zwei Gründe: 1) auf Zos. Urtheil als eines Glaubensgenossen ist nichts zu geben; 2) Claudian würde, wenn sie wirklich so unschuldig wären, nicht blosse Andeutungen gemacht haben, wie er es thut in Ruf. I. v. 232 u. f.

31) Cod. Th. IV. 42, 12 und 13. XI. 1, 23. In diesen 3 Gesetzen muss übrigens überall Januar statt Juni in der Datirung gesetzt werden, weil sie viel allgemeineren Inhalts sind als die anderen, welche Tatians Massnahmen aufheben und (nach ihrem Wortlaut) das gen Himmel schreiende Unglück, das Tatian über viele Familien gebracht haben soll, beseitigen wollen. Cf. d. Comm. des Gothofr. und Hänels Noten. — Die sieben auf Tatian und Proclus bezüglichen Gesetze vom 27. Febr. 392 sind mehr specieller Natur I. 1, 3, VI. 3, 1, VI. 4, 26, XII. 1, 130 und 131, XV. 1, 29 und 30 (vgl. zu diesen beiden letzten Lib. ep. 1041). Ueber die Frage, an wen sie gerichtet waren, vgl. Goth. zu XII. 1, 131. — Ambr. ep. 52 ad Titianum kann nicht an Tat. geschrieben sein, denn da Rufin den Tatian stürzte und Ambr. das wusste, konnte

Somit boten sich in ihrer Amtsführung einem gewiegten und schlauen Manne, der mit der Miene des Bedauerns und der Wahrheit zu übertreiben verstand, starke Punkte dar, welche eine Anklage möglich machten. Rufin aber war ganz der Mann dazu. Das nächste war, dass Tatian sein Amt niederlegte[32]) und vor Gericht gezogen wurde. Und noch während die Verhandlungen schwebten, wurde der Ankläger Tatians bereits zu seinem Nachfolger ernannt. Ja, was am meisten zeigt, wie sehr Theodosius dem ersten Anstoss des Zornes zu folgen pflegte und wie sehr sein früher so scharfer Blick für Menschenwerth getrübt war, Rufin war, wenn auch noch andere bestellt wurden, selbst Richter und hatte das Urtheil damit in der Hand. Wie einstmals die Gunst des Vaters den Sohn hob, so wäre es unausbleiblich gewesen, dass die Anklage des Tatian auch die des Proclus nach sich zog. Allein Proclus, der dies voraussah, floh noch zu rechter Zeit.[32]) Das aber war dem Rufin höchst unangenehm, denn er kannte die Thatkraft und den Unternehmungsgeist des Mannes und musste fürchten, dass dieser die Zeit abwartete, bis Theodosius Zorn verraucht sei, den Kaiser milder stimmte und die ganze Angelegenheit in anderem Lichte darstellen werde. Da galt es, ihn um jeden Preis unschädlich zu machen, desshalb wandte er sich an den Tatian, suchte ihm auseinander zu setzen, dass Proclus völlig grundlos geflohen sei und versicherte ihm hoch und theuer, dass ihm nichts geschehen solle, er möge nur wiederkommen.[33])

So brachte er es wirklich dahin, dass Tatian einen Brief an Proclus absandte, in dem er ihn von den guten Aussichten in Kenntniss setzte und einlud zurückzukehren. Proclus folgte dem Rufe. Kaum aber hatte er sich sehen lassen, so wurde er ins Gefängniss geworfen. Nach zahlreichen Sitzungen erfolgte die

---

er unmöglich an den gestürzten Tatian schreiben: Quam gaudeo vel illi ut amico quia honore auctus, invidia levatus est, vel tibi ut filio. Vgl. Till. V Note 49 sur Th.

32) Zos. IV. 52. Er erscheint zuletzt in seinem Amte 30. Juni 392. Cod. Th. XII. 1, 127. Rufin zuerst 26. Aug. VIII. 6, 2. Proclus zuletzt 25. Juni XIV. 17, 10.

33) Zos. IV. 52 folgt hier dem Eunap., wie das Frg. 59 zeigt. Beide berichten ausserdem, dass auch der Kaiser dem Tatian die grössten Ehren und Vergessenheit des Geschehenen versprach. Aber es scheint mir unmöglich, dass der edle Charakter des Theodosius sich zu einer so niedrigen Handlungsweise hätte hinreissen lassen.

Verurtheilung beider: Tatian kam mit der gelinderen Strafe davon; er wurde nach Lycien, seinem Vaterlande, verbannt. Proclus dagegen wurde zum Tode verurtheilt. Doch Blut wollte Theodosius nicht fliessen sehen. Als er das Urtheil vernommen hatte, schickte er sofort einen Boten ab, die Begnadigung zu überbringen. Aber dieser wurde von Rufin bestochen und kam so erst an, als die Hinrichtung bereits vollzogen war, die überhaupt absichtlich sogleich nach dem Richterspruch mit der grössten Eile ausgeführt zu sein scheint. Das geschah in der Vorstadt Sycae in Constantinopel am 6. Dec. 392.[34])

Nun konnte Rufin sich ruhig dem Genusse seiner Stellung hingeben. Auf sein Betreiben erfolgte im Laufe des folgenden Jahres eine ganze Reihe allgemeiner und specieller Bestimmungen, welche das Verfahren des Tatian und Proclus geisseln und in besonders gesuchten Ausdrücken der von ihnen wie es hiess verletzten Humanität Rechnung tragen sollen. Nach diesen Verfügungen allerdings hätte Tatian unverantwortlich gewirthschaftet und mit der grössten Grausamkeit Proscriptionen und Superindictionen verhängt. Und so wird auch Rufin dem Kaiser die Amtsthätigkeit seines Vorgängers geschildert haben. Denn sonst lässt sich nicht verstehen, wie Theodosius die Bestrafung der beiden Männer so weit ausdehnen konnte, dass auch ihr Vaterland Lycien für „infam" erklärt, alle Lycier ihrer Aemter und Würden beraubt, der öffentlichen Schmähung und Verachtung ausgesetzt wurden.[35]) Erst als Tatian sein Leben in Gram und Ehrlosigkeit nach einigen Jahren[36]) geendet hatte und Rufin gestürzt war, hob

34) Dieses Datum bringt das chron. pasch., aber um ein Jahr zu spät. Vgl. Clint. F. Rom. I. p. 526. Joh. Hermann Ney Vindiciae Claud. Diss. Marburg 1865 p. 16.

35) Cod. Th. IX. 38, 9. Pagi crit. in ann. Bar. hat die Vermuthung aufgestellt, dass in diesem Gesetz nicht von dem praef. praet. Tatian, sondern von einem gelehrten Lycier desselben Namens die Rede sei. Goth. dagegen und Till. ihm folgend, glauben, dass Tatian hier gemeint sei. Ich schliesse mich ihnen an, indem mir diese harte Bestrafung nicht auffälliger erscheint als das Blutbad von Thessalonich. Die fragliche Stelle des Gesetzes lautet: Nec unius viri illustris Tatiani tantum valuerit temporalis offensio taeterrimi judicis inimici, ut adhuc macula in Lycios perseveret, vgl. dazu Sievers Leb. des Lib. Beil. AA. Dass Ruf. Richter des Tatian war, deutet auch Claud. in Ruf. I. 238 an. Vgl. Corp. I. L. III. 1, 737.

36) Cod. Th. IX. 38, 9. Aster. hom. in fest. Kal. am Ende.

Arcadius jene grausame Bestimmung wieder auf, eine Bestimmung, die sich nur dem Blutbad von Thessalonich würdig an die Seite stellen lässt.

---

4. Die Ermordung des Valentinian und die Tyrannis des Eugenius.

Mitte Juli 391 hatte sich Valentinian von Theodosius getrennt und war nach Gallien gegangen, um selbstständig fortan den Westen zu beherrschen. Er hatte sich inzwischen vollkommen von dem Einfluss der arianischen Lehre losgemacht. Das war das Verdienst des Theodosius.[1] Denn schon damals, als Valentinian auf der Flucht vor Maximus war, hatte er ihm einen Brief geschrieben, in dem er ihm vorhielt, sein Loos sei nicht wunderbar, da er die „Frömmigkeit" bekämpfe, welche Maximus beschütze, und als er dann in Thessalonich mit ihm zusammen gekommen war, hatte er zuerst seine Sorge der Seele des Valentinian zugewandt und die Krankheit der Gottlosigkeit daraus vertrieben.[2] Seitdem hatte Valentinian fortwährend in der Umgebung des Theodosius gelebt und da dieser sich Monate lang in Mailand aufhielt, wird der hl. Ambrosius nicht verfehlt haben, den letzten Rest von Ketzerei aus der Brust des jungen Kaisers zu vertreiben. Valentinian fasste allmählich eine so grosse Zuneigung zu ihm, „dass er ihn, den er vorher verfolgte, liebte, den er vorher als Feind zurückstiess, jetzt als Vater betrachtete."[3]

Und in der That bewies Valentinian bald, dass er ein ebenso eifriger Nicäner geworden sei wie Theodosius. Denn er war noch nicht lange in Gallien, da erschien wiederum eine Gesandtschaft des Senats mit der alten Bitte um Erneuerung des heidnischen Cults. Aber Valentinian, der schon in jüngeren Jahren mit Daniels Geiste ein solches Ansinnen von sich abgewiesen hatte, schlug auch diesmal die Bitte ab.[4]

---

1) Ambr. ep. 53.
2) Theod. V. 15.
3) Ambr. ep. 53.
4) ep. 57. Paul. vita Ambr. 26 wirft die Gesandtschaft mit der vom Jahre 384 zusammen.

Wenn Theodosius nunmehr dem Valentinian das Reich allein anvertraut hatte, so war das einmal wegen der veränderten religiösen Gesinnung desselben geschehen, ausserdem aber glaubte er ihm in Arbogast, einem seiner tüchtigsten Generale, eine treffliche Stütze gegeben zu haben. Arbogast[5]) war ein Franke von Geburt. Er hatte bereits unter Gratian nach Bautho die nächste Stelle im Armeebefehl eingenommen. Klugheit im Kriege zeichnete ihn aus, ein kühner, energischer Geist beseelte ihn, wie flammendes Feuer erschien er den Römern, und was ihn besonders bei den Soldaten beliebt machte und von den Heiden gerühmt wird, er hasste die Bestechlichkeit und machte sich die strengste Uneigennützigkeit zum Princip. Nur das Rauhe und Eckige in seinem Wesen verrieth seine barbarische Abkunft.

Er war, wie wir wissen, nach der Besiegung des Maximus nach Gallien geschickt worden, um es in Besitz zu nehmen. Er hatte diese Aufgabe mit Glück gelöst, ohne Blutvergiessen die Provinz eingenommen. In der Abwesenheit des Valentinian hatte er die oberste Leitung des Kriegswesens inne gehabt und mit den Franken die alten Verträge erneuert. Nun kam Valentinian selbst ins Reich. Trotz des langen und vertrauten Verkehrs mit Theodosius hatte er sich doch eine Maxime desselben nicht zur Richtschnur genommen: Theodosius bevorzugte die Germanen, Valentinian liebte die Römer. Daher wollte er den Arbogast in seiner Oberbefehlshaberstelle, welche er sicherlich verdient und factisch bereits bekleidet hatte, nicht bestätigen.[6]) Doch Arbogast, der da wusste, dass er das ganze Heer, so weit es aus Germanen bestand, hinter sich habe, wich nicht aus seiner Stellung und zwang den Kaiser zur Nachgiebigkeit. Desshalb war von vornherein Misstrauen und Feindschaft zwischen beiden.

Valentinian fuhr fort die Römer zu begünstigen; sie bildeten seine Rathgeber und trachteten sicherlich im Geheimen danach,

---

5) Claud. III. c. H. 66. IV. c. H. 74. Zos. IV. 33 und 53, 54, 55 (Quellenübersicht p. 9. Anmerk. 20). Eun. Frg. 53. Socr. V. 25. Phil. X. 8. XI. 2. Paul. vita A. 30. Ambr. ep. 61. Oros. VII. 35. Marc. Com. unter dem Consulat des Arcadius und Rufinus hat den Orosius wörtlich abgeschrieben. Vgl. Neues Arch. f. a. d. Gsch. 1877 II. p. 57. Joh. Ant. Frg. 187.

6) Für das Folgende sind Quelle Zos. IV. 52 und Joh. Ant. Frg. 187. vgl. v. Wietersh. IV. p. 143 und 144.

wie sie den Kaiser von einem so lästigen Diener befreien könnten. Arbogast andererseits merkte ihre Absicht und suchte ihr dadurch zu begegnen, dass er alle Mühe aufwandte, seine Hauptfeinde aus dem Wege zu räumen. Es gelang ihm. Den Taurus, der früher Consul gewesen, trieb er zum Selbstmord, sein Sohn Harmonius wurde unter dem Purpurmantel des Kaisers, zu dem er hülfesuchend geflohen war, gemordet. In solcher Weise fuhr Arbogast fort, die kaiserliche Autorität mit Füssen zu treten. Er wusste, dass das Heer an ihm hing und dass er sich auf dasselbe verlassen könne. So schaltete und waltete er nach Belieben, ohne auf den Kaiser Rücksicht zu nehmen, bis dieser die Klugheit vergessend sich zu einem Schritte hinreissen liess, welcher das gespannte Verhältniss ganz offenkundig machen und endlich sein eignes Verderben herbeiführen musste. Denn vor versammeltem Consistorium überreichte ihm Valentinian finsteren Angesichtes seine Entlassung. Als aber Arbogast das Dekret gelesen, fuhr er „wie ein Löwe" auf: „Du hast mir das Amt nicht gegeben, rief er dem Kaiser zu, du wirst es mir auch nicht nehmen können." Mit diesen Worten zerriss er die Verfügung, warf sie auf den Boden und verliess die Hand am Schwertgriff klirrend den Saal. Vielleicht war es auch bei dieser Gelegenheit, dass Valentinian in heftigem Zorn entbrennend einem Trabanten das Schwert entriss und den Arbogast tödten wollte. 7) Der Trabant aber hinderte ihn daran, und später behauptete Valentinian, er habe sich selbst tödten wollen, weil er, obwohl Kaiser, nichts von dem, was er wolle, thun könne. Seitdem aber dachte natürlich jeder von beiden, wie er den andern verderbe.

Arbogast hatte die Macht in den Händen. Er begann eine Verschwörung gegen das Leben und die Herrschaft des Valentinian anzuzetteln, zu der er, da er auf das Heer fusste, die übrigen höheren Beamten leicht überredete, und er sah sich bereits nach einem geeigneten Mann um, den er an die Stelle Valentinians auf den Thron erheben könne. Valentinian war in seinem Palaste zu Vienne wie abgeschlossen von der Welt und in die Lage eines Privatmannes versetzt. Die Sorge für das Militairwesen wurde Franken anvertraut. Auch die Civilbehörden fielen vom Kaiser ab, und es wurde Keiner unter ihnen gefunden, der sich durch seinen Diensteid verpflichtet fühlte oder gewagt hätte, mit dem Kaiser

---

7) Phil. XI. 1. vgl. Ruf. II. 31. Soz. VII. 22.

sich in ein Gespräch einzulassen oder gar seinem Befehle Folge zu leisten.[8]) Trotzdem aber gelang es Valentinian häufig Briefe an Theodosius zu schicken um Hülfe, in denen er erklärte, falls diese nicht bald einträfe, werde er sich seiner unrühmlichen Lage durch die Flucht zu entziehen suchen.

Aber Theodosius war zu fern, näher war Ambrosius; vielleicht konnte der helfen. Valentinian verlangte oft nach ihm und erklärte, er wolle von ihm getauft werden, und als sich das Gerücht verbreitete, Ambrosius komme nach Vienne, war seine Freude gross. Grade damals bedrohten Barbarenschwärme die Grenzen Italiens. Ambrosius wurde vom Praefecten Italiens und den sogenannten „Geehrten" (Honorati) desshalb gebeten, nach Vienne zu gehen und Valentinian aufzufordern, für die Abwehr der Feinde Massregeln zu ergreifen. Ambrosius fügte sich nach einigem Sträuben in die Bitte und beschloss zu reisen. Da kam aber den nächsten Tag ein kaiserlicher Brief mit der Aufforderung, die Stationen auf der Strasse zwischen Mailand und Vienne mit allem nöthigen zu versehen und die sonstigen Vorbereitungen zu treffen, da Valentinian selbst in Person Italien von den Barbaren befreien wolle.[11])

Aber diese Reise war entschieden nicht nach dem Sinne des Arbogast, denn, wenn Valentinian einmal in Italien war, konnte er seinen schwarzen Plan nicht zur Ausführung bringen. Desshalb hinderte er den Kaiser an der Abreise. Valentinian erkannte daran, dass jetzt die Katastrophe nahe, und dass, wenn nicht ein Wunder eintrete, sein Leben bald ein Ende erreicht haben würde.[12]) In seiner Angst sandte er einen geheimen Boten an Ambrosius ab, mit der Bitte, ohne Verzug zu ihm zu eilen und sein Bürge bei Arbogast zu sein. Er solle nicht etwa denken, dass es sich

8) Sulp. Alex. IV.

9) Zos. IV. 53 (vgl. Joh. Ant. Frg. 187).

10) Ambr. ep. 53. de ob. Val. 23.

11) ib. 24.

12) Die dunkele Stelle ib. 37 Quam in me ipsum eos recepissem, (a) quibus ille (Arb.) se timere dicebat! wird etwas erleuchtet durch 35. Pro omnibus se obtulit (Val.) dicens quod frustra innoxii in invidiam vocarentur, quod frustra propter se alii periclitarentur. Die Erklärung könnte diese sein: Arbogast suchte einige Vertraute des Valentinian zu tödten, indem er annahm, sie hätten den Valentinian zu seiner Absetzung überredet. Valentinian aber sagte, sie seien unschuldig, er habe aus eigenem Antriebe gehandelt.

um eine Synode der gallischen Bischöfe handele, sondern Eile sei dringend nothwendig.[13]) Allein der Rettungsversuch schlug fehl. Denn kaum überstieg Ambrosius die Alpen, da erreichte ihn die Nachricht von dem Tode Valentinians.

Am dritten Tage, nachdem der Bote abgegangen war, hatte Valentinian noch gefragt, ob er schon zurück sei, ob Ambrosius schon käme.[14]) An demselben Tage gab sich Valentinian nach dem Mittagsessen am Ufer der Rhone der Ruhe hin, kein Diener war wegen der Mahlzeit zugegen. Diese Stunde hatten die von Arbogast gedungenen Mörder sich ausgewählt. Sie erwürgten den wehrlosen Kaiser, legten ihm sein Schweisstuch um den Hals und hingen ihn an einem Baume auf, als ob er sich selbst getödtet habe. So wurde er später gefunden, und Arbogast konnte daher mit scheinbar vollem Recht behaupten, der Kaiser habe sich in einer Anwandlung von Schwermuth selbst entleibt. In der That hat das Geheimnissvolle des Mordes[15]) dahingeführt, dass die Zeitgenossen nicht nur auch dieses Märchen als ein anderes Gerücht auftischen, sondern es auch wirklich als wahr hingenommen haben.

---

13) ib. 25 vgl. 79.

14) ib. 26.

15) In dem Berichte über die Ermordung Valentinians folge ich Philost. XI. 1. — Zos. IV. 54 lässt ihn vor den Mauern Viennes und vor den Augen der Soldaten getödtet werden. Aber da die so verschiedenen Gerüchte auf eine geheime That deuten, so ziehe ich Philost. Erzählung vor.

1) Dass Valentinian durch Arbogast ermordet wurde, sagen:
Zos. IV. 54. Phil. XI. 2. Oros. VII. 35. Tiro Prosp., Idac. chr. und fast. Marc. com.

2) Dass er sich selbst entleibte, nimmt an:
Prosp. Aquit., vgl. Ruf. II. 31. Soz. VII. 22.

3) Dass Eunuchen es gethan auf Anstiften des Arbogast:
Socr. V. 25. Soz. VII. 22.

4) Dass es Eugen war:
Aur. Vict. epit.

5) Es schweigen über die Art des Todes:
Ambr. de ob. V. und Theod. V. 24.

6) Ganz unentschieden drückt sich aus:
Aug. de c. D. V. 26.

7) Joh. Ant. Frg. 187 lässt die That in einem kleinen ital. Städtchen, *Βέρνα*, Statt finden. Vgl. Jac. Gothofredi de Valentiniani junioris caede dissertatio in seiner Ausgabe des Philostorg. p. 429 seq.

Aber wenn man die ganze Entwickelung des blutigen Dramas in seinen Gründen verfolgt, kann man keinen Zweifel aufkommen lassen, dass Arbogast der Mörder des Kaisers war. Es ist merkwürdig! die übermässige Bevorzugung der Germanen hatte einst Gratians Sturz und Tod herbeigeführt. Bei Valentinian war es grade das Gegentheil. Beide Ereignisse aber zeigen auf das schlagendste, ein wie wichtiger Factor das Germanenthum im römischen Reich allmählich geworden war.

Die Ermordung Valentinians erfolgte am Sonnabend vor Pfingsten den 15. Mai 392.[16]) Nicht ein volles Jahr hatte er selbständig auf dem Thron gesessen. Die Trauer war eine allgemeine. Denn trotz des jugendlichen Alters (er war ins 21. Jahr getreten) hatte Valentinian doch mancherlei Proben eines männlichen und zum Regenten tauglichen Sinnes gegeben. Man rühmte ihm nach, er habe grosse Aehnlichkeit mit seinem Vater.[17]) Dieselbe Energie zeichnete ihn aus, aber auch dieselbe Neigung zum Jähzorn besass er. Der Hl. Ambrosius rühmt seine Enthaltsamkeit, seine Mässigkeit und Milde. Andersgläubige warfen ihm seinen Hang zu Thierhetzen vor. Aber, wenn man dem Ambrosius glauben darf, so liess er desswegen alle Thiere tödten. Er nahm aufmerksam an den Berathungen des Consistoriums Theil, und wo Greise zögerten, gab er eine geziemende und verständige Ansicht kund. Seinen reinen Sinn konnte die gefeierte Schönheit einer römischen Schauspielerin nicht reizen. Der Reichthum seiner Unterthanen lockte ihn nicht zu Verbrechen, und er duldete keine ausserordentlichen Steuerauflagen. Er verheirathete sich nicht lange vor seinem Tode. Denn seine beiden Schwestern Justa und Grata liessen ihn die Gattin nicht vermissen. Gegen sie zeigte er sich höchst brüderlich und liebenswürdig.[18])

---

16) Goth. chron. p. 127. Tillem. V. Note 47. Clint. F. R. p. 254. Sie fussen dabei auf Epiphanius περὶ μέτρων καὶ σταθμῶν tome 2 p. 177 (vgl. Sievers Stud. p. 318) und emendiren deshalb die Angabe des Marcell. com. *Idib. Mart.* in *Majis* vgl. Mommsen der Chronograph von Ravenna zum Jahre 391. — Valentinian hatte 16 Jahre 6 Monate den kaiserlichen Titel getragen. Vgl. Clint. II. p. 123. Cohen VI hat unter Valentinian (No. 59) eine Münze, auf deren Rückseite steht: *Vot.* XX. *Mult.* XXX. Darnach möchte es scheinen, als ob Valentinian 20 Jahre regiert hätte. Cohen klärt diesen Widerspruch auf V. p. 384.

17) Soz. VII. 22.

18) Ambr. de ob. V. vgl. Phil. XI. 1. Ueber seine Schwestern vgl. Socr. IV. 31.

Arbogast trug äusserlich eine officielle Trauer zur Schau, er stand nicht an, die Leiche in feierlichem Zuge nach Mailand zu schicken, wo Ambrosius das Begräbniss in die Hand nahm. Es zog sich allerdings, weil Ambrosius erst die Verhaltungsmassregeln des Theodosius abwarten musste, noch über den Juli hinaus. Erst Anfang August wurde die Leiche in einem marmornen Gewölbe beigesetzt.[19])

Der Hl. Ambrosius hielt die Leichenrede in Gegenwart der Schwestern.[20]) Es ist eine Lobrede[21]) im Gewande der Trauer. Er tröstet die Zurückbleibenden mit dem Bibelwort, dass das Leben der Heiligen nicht auf dieser Erde sei. Er rühmt die Frömmigkeit des Verstorbenen für die wahre Religion, überhaupt seine christlichen Tugenden. Aller Groll, den er einst gegen Valentinian gehegt hatte, ist verschwunden, Valentinian ist sein theures „Pfand.“ Es ist nicht zufällig, dass Ambrosius mit keinem Worte erwähnt, dass das Ende Valentinians ein gewaltsames war. Er wusste noch nicht, wie Theodosius sich zu Arbogast stellen werde, und desshalb verzichtete er lieber darauf, seinem Abscheu Worte zu verleihen, als die politische Vorsicht zu verletzen.

Nach der Ermordung Valentinians stand kein General auf, der ihn zu rächen gesonnen war, kein höherer Beamter legte seine Würde nieder, um nicht unter einem Unwürdigen zu dienen, das Heer erregte keinen Aufstand. So trefflich war von Arbogast vorgearbeitet, so klug waren die Stimmungen geprüft worden. Alles verhielt sich ruhig[22]), denn Arbogast konnte unbeschränkt über das Heer verfügen. So nahm man es denn auch ohne Murren

---

19) Theodosius schrieb auf die Nachricht vom Tode Valentinians an Ambrosius. Ambr. ep. 53. Es heisst de ob. Val. 49 von den Schwestern: Duorum mensium curricula in fraterni funeris cotidiano clausistis amplexu. Desshalb haben die Benediktiner II. p. 1171 die Beerdigung Mitte Juli angesetzt. Dann aber bedürfen die Worte in Ambr. ep. 53: *Vix enim superiorem aestatem transegimus* einer Erklärung, welche die Benediktiner mit *peractam aestivorum calorum partem* gegeben haben. Aber diese Erklärung ist gezwungen. Deshalb nehme ich an, dass die Schwestern nicht in Vienne waren, sondern in Mailand, und dass sie hier also Valentinian 2 Monate beweint haben. Dann ist eine Erklärung der Worte des Ambr. unnöthig.

20) Ambr. de ob. Val. 39.

21) St. Ambrosii de obitu Valentiniani consolatio.

22) Zos. IV. 54. vgl. Abschn. 3. Anm. 1.

hin, dass er einen Mann zum Nachfolger erhob, der sich bisher durch keine kriegerische oder politische That ausgezeichnet hatte, dessen Character aber dem Arbogast die Gewähr gab, dass er selbst unter dem Namen des Oberbefehlshabers der Truppen der eigentliche Gebieter des ganzen Reiches sein werde.[23]) Vielleicht verschmähte er es aus Stolz, sich selbst auf den Thron zu setzen, vielleicht, weil er die Abneigung der Römer gegen einen Barbaren kannte, oder weil er nicht das Gerücht, dass er der Mörder Valentinians sei, zur Gewissheit erheben wollte.

Eugenius[24]), der nunmehrige Augustus, war ein Römer, er hatte fleissig die Alten studirt, war sehr gelehrt und hatte sich bereits als Lehrer der Beredtsamkeit einen Namen erworben. Als solcher war er mit Richomer, als dieser noch am Hofe Gratians lebte, bekannt geworden. Schon seit 384 stand er ihm bestimmt nahe. Richomer war es auch, der angezogen von des geistreichen Mannes einnehmendem Wesen ihm eine Stellung am Hofe verschaffte. Als aber Richomer nach der Besiegung des Maximus mit Theodosius in den Orient zurückkehrte, empfahl er den Eugen dem Arbogast auf das lebhafteste, indem er dabei hinzufügte, dass die hingebende, treue Natur desselben ihm einmal von Nutzen sein könne. Durch Arbogast war Eugen in den Hofämtern emporgekommen; vielleicht war er Vorsteher der kaiserlichen Kanzlei.[25]) Wir können das Lob eines heidnischen Historikers, der seinen reinen Charakter rühmt, als wahr hinnehmen, da selbst die christlichen Berichte ihm keinen Makel anzuhängen versuchen.[26]) Auch mit Symmachus war Eugen bekannt. Diesen Mann, der sich em-

23) Oros. VII. 35. Arb. Eugenium Tyrannum mox creare ausus est legitque hominem, *cui titulum Imperatoris imponeret ipse acturus imperium.*

24) Zos. IV. 54. Socr. V. 25 (Sievers Stud. p. 318 lässt den Eugen irrthümlicherweise aus Klein-Gallien stammen auf Grund dieser Stelle; er verwechselt ihn mit Arbogast). Phil. XI. 2. Soz. VII. 2. Symm. ep. III. 60 und 61 nennt ihn dominus und frater meus. — Nach den Münzen bei Coh. VI. hatte Eugen ein ernstes, bärtiges Gesicht mit gebogener Nase.

25) Phil. XI. 2 nennt ihn bloss *μάγιστρος*; Socr. V. 25 *ἀντιγραφεὺς τοῦ βασιλέως*, vgl. v. Wietersh. IV. c. 8 Anm. 30.

26) Selbst Claud. weiss ihm nur seine Abhängigkeit von Arbogast vorzuwerfen. III. cons. H. v. 67:

Barbarus Hesperias exsul possederat urbes,
Sceptraque dejecto dederat Roma clienti.

IV. cons. H. v. 74:

Hunc sibi germanus famulum delegerat exsul.

pfahl durch einen unbescholtenen Namen und seinen Ruhm als Gelehrter, hatte Arbogast daher schon, bevor er den Valentinian aus dem Wege räumte, zu überreden gesucht, den Thron anzunehmen. Aber die Erwägung, dass das Schicksal aller sogenannten Tyrannen fast immer ein Ende mit Schrecken genommen habe und eine gerechtfertigte Scham des Eugenius, liessen den Arbogast nur nach langem Mühen zum Ziele kommen.[27]) Dann war Valentinian ermordet worden, und Eugen wurde mit Zustimmung des Heeres auf den Thron gesetzt. Er schmeichelte sich mit der Hoffnung, Theodosius werde einen zweiten grossen Entscheidungskampf nicht wagen, zumal derselbe wusste, dass ihm diesmal ein bedeutendes Feldherrntalent in Arbogast gegenübertreten werde. So erkannte er denn seinerseits den Theodosius als Kaiser an und nannte sich mit ihm zusammen als solchen in officiellen Urkunden[28]), und während Theodosius sich und den Abundantius für das folgende Jahr zu Consuln bestimmte, ernannte sich Eugen auf eigene Hand zum Collegen des Theodosius im Westen.[29])

Eugen war Christ[30]); aber schon seine frühere Beschäftigung und dann die nahen Beziehungen zu so eifrigen Götteranbetern wie Richomer und Arbogast lassen die Aufrichtigkeit seiner Ueberzeugung in zweifelhaftem Lichte erscheinen. Dadurch dass er sich von Arbogast zum Augustus hatte erheben lassen, gerieth er in grosse Verlegenheit. Denn er musste, um seine Herrschaft auf die Dauer zu stützen, sich eine feste Partei zu gründen suchen, entweder bei den Christen oder bei den Heiden. Da er aber von Anfang an sich von Arbogast leiten liess, so war die Frage von vornherein leicht zu beantworten.[31]) Eugen schrieb an den Ambrosius, natürlich, um dessen gewichtige Stimme für sich zu gewinnen. Ambrosius aber antwortete nicht und als ein neuer Brief Erwiederung forderte, sagte er: „Ich fürchte, es (die Erlaubniss zur

27) Zos. IV. 54.

28) Orelli 1128. Bei Coh. VI. nennt er sich auf allen 12 Münzen Augustus; auf der Rückseite von No. 3 sind zwei Kaiser, offenbar Eugen und Theodosius, den Globus haltend, abgebildet. Vgl. dazu No. 4 und 10.

29) Orelli 5591.

30) Phil. XI. 2 nennt ihn einen Heiden; dagegen erscheint er bei Soz. VII. 22 und Paul. 26 als Christ. Der sicherste Beweis ist die ep. 57 des Ambr. an Eugen.

31) Für das Folgende ist die Hauptquelle Ambr. ep. 57, vgl. Paul. 26.

Wiederaufrichtung des Heidenthums) wird ihm abgezwungen werden."

Ambrosius hatte ganz richtig vorausgesehen. Alles, was sich noch zum heidnischen Glauben bekannte oder von ihm Vortheil erwartete, setzte seine ganze Hoffnung auf Arbogast und auf den nicht weniger eifrigen Heiden Flavian. Dieser — Virius Nicomachus Flavianus — hatte bereits eine Reihe hoher Staatsämter bekleidet.[32]) Unter Gratian war er zum ersten Mal Praefectus praetorio gewesen und war es jetzt grade wieder für Italien, Illyrien und Afrika. Er blieb es unter Eugen.[33]) An der Verschwörung Arbogasts scheint er keinen Antheil gehabt zu haben, sondern wohl nur der Gedanke an ein Wiederaufleben des heidnischen Cults, für den er mit seinem Freunde Symmachus[34]) lebhaft begeistert war, trieb ihn dem Usurpator in die Arme. Denn er wird stets mit Arbogast als derjenige genannt, welcher den Eugen zum Verrath an seinem Glauben bestimmte. Wahrscheinlich erschien wieder eine Gesandtschaft des Senats, noch als Eugen in Gallien war, in Vienne, und nach dreimaligem Sturm gelang es ihr, mit Arbogasts undFlavians Unterstützung durchzudringen. Die Wiederaufrichtung des Altars der Victoria in der Curie, die Zurückgabe der Staatszuschüsse und des Einkommens der Tempel und Priestercollegien wurde genehmigt, allerdings nur in Bezug auf die Bittsteller. Aber diese Halbheit wurde in Wirklichkeit weder geachtet noch war sie von Eugen ernst gemeint. Er wollte nur seinem gepeinigten Gewissen ein Hinterpförtchen zur Rettung offen lassen. Nunmehr begann man, wo immer noch Heiden waren, wieder Altäre zu errichten, Weihrauch zu brennen, Opferthiere zu schlachten, aus den Eingeweiden die Zukunft zu weissagen, und der Senat konnte wieder zu den Füssen der Victoria seine Sitzungen halten. Mit Trauer berichten die christlichen Quellen, dass besonders Flavian sich hierbei hervorthat, dass er vor allen den Haruspex machte und dem Eugen eine gesegnete Regierung und für den muthmasslichen Krieg mit Theodosius gewissen Sieg verkündete.[35]) Selbstverständlich durfte Eugen nun

---

32) Prosogr. Cod. Th. Gothofr. Tillem. V. p. 339.

33) Paul. 26 und 31. Ruf. II. 33.

34) Vgl. Symm. ep. II.

35) Rufin ibid. nennt ihn *eruditus admodum vir*. Soz. VII 22: *ἀνὴρ ἐλλόγιμος καὶ περὶ τὰ πολιτικὰ ἐχέφρων εἶναι δοκῶν*. Vgl. Orell. 1188.

nicht mehr auf irgend welche Zuneigung und Unterstützung des Ambrosius rechnen. Der Bischof wies seine Geschenke für die Kirche als die eines Abtrünnigen zurück und zeigte ihm später noch durch die That, wie sehr er seine Handlungsweise verabscheue.

Unterdessen hatte die Ermordung Valentinians und die Erhebung des Eugen am Hofe zu Constantinopel grossen Kummer und grosse Bestürzung hervorgerufen[36]), wenn auch nach den Briefen des Valentinian an Theodosius die Nachricht so ganz unerwartet nicht mehr kommen konnte. Besonders Galla, die Schwester des Gemordeten, erfüllte den Palast mit ihrem Wehklagen. Aber auch Theodosius wurde von Betrübniss ergriffen, weil ihm sein Mitregent und Schwager in so jugendlichem Alter entrissen war. Dazu eröffnete sich ihm die Aussicht auf einen neuen grossen Krieg, und diesmal war er desshalb schwerer, weil das feindliche Heer von einem General geführt wurde, der nicht nur die Liebe der Soldaten, sondern auch die Fähigkeit besass, den erprobten Feldherrn des Theodosius entgegenzutreten. Dennoch sah er die Nothwendigkeit desselben ein und begann sofort zu rüsten. Trotzdem ihm die Freundschaft des Eugen mit Richomer bekannt war, beschloss er ihn doch über die Reiterei zu setzen, da er seine Tüchtigkeit hinreichend kannte. Aber gerade da starb dieser verdiente Germane, und nun musste Theodosius zu einer neuen Wahl schreiten.

Während der Kaiser darin schwankte, erschien eine neue Gesandtschaft des Eugen. Sie wollte wie einst die des Maximus erkunden, ob Theodosius gesonnen sei, Eugen als Kaiser anzuerkennen. Ein Athener Rufinus stand ihr vor. Auch Priester hatten sich ihr angeschlossen und entblödeten sich nicht, die Unschuld des Arbogast vor Theodosius mit ihrem Worte darzuthun.[37]) Da es diesem nur darauf ankam, Zeit zu gewinnen, so gab er den Gesandten nicht sofort eine Antwort, er hielt sie mit leeren Redensarten eine Zeitlang hin, beschenkte sie, versicherte sie seines Wohlwollens. Als er sie aber entliess[38]), konnten sie nur aus seiner unbestimmten Antwort folgern, dass er durchaus nicht den Thronräuber als legitimen Augustus anzuerkennen gedenke. So war es denn stillschweigend ausgemacht, dass die Würfel des Krieges die Entscheidung bringen sollten.

36) Zos. IV. 55 (und Joh. Ant. Frg. 187) vgl. Ambr. ep. 53.
37) Ruf. II. 31.
38) Zos. IV. 57.

Schon im Kriege mit Maximus hatten die barbarischen Hülfsvölker eine bedeutende Rolle gespielt.[39]) Nur durch sie konnten die Heere des Theodosius und Maximus zu einer so erheblichen Zahl anwachsen. Auch für diesen Kampf musste sich der Kaiser die Barbaren geneigt zu erhalten suchen. Er wird mit Recht ein Freund der Gothen genannt. Einen grossen Theil derselben hatte er schon vor mehreren Jahren in sein Reich aufgenommen und zu Foederaten gemacht. Er zog die Führer in seine Umgebung, ehrte sie hoch, lud sie häufig zur Tafel. Dennoch konnte er nicht hindern, dass der grössere Theil der Gothen eine Verschwörung unter sich anstiftete, welche auf nichts geringeres hinauslief, als nach Besiegung des Theodosius einen Kaiser auf den Thron zu setzen, den sie vollständig leiten könnten. Diese Partei der Gothen war gewiss arianisch und glaubte somit an den noch zahlreich in der Gegend von Constantinopel vertretenen Arianern eine Stütze zu haben. Ihr gegenüber stand die geringere Partei der heidnischen Gothen[40]), welche ihre ganze Hoffnung allein auf Theodosius naturgemäss setzten. An der Spitze der ersteren stand Eriulphus, an der der letzteren Fravitta. Wie weit das Lob, das eine heidnische Quelle ihm spendet, auf Wahrheit beruht, muss dahin gestellt bleiben. Er war dem Kaiser sehr ergeben und hatte eine Römerin zum Weibe. Unter den beiden Parteien herrschte eine grimmige Feindschaft. Sie kannten ihre gegenseitigen Absichten, aber verriethen sie nicht. Allein bei einem Gastmahl, das Theodosius gab und an dem die Führer und Vertreter der beiden Richtungen Theil nahmen, löste der Wein die Zungen, und zu seinem grössten Erstaunen und Schrecken erkannte der Kaiser, in welcher Gefahr er schwebe. Das Gastmahl löste sich mit Lärm und Verwirrung auf, draussen kam es zum Handgemenge, in dem Eriulph durch Fravittas Hand ums Leben kam. Ob eine weitere Bestrafung der Rädelsführer erfolgte, wissen wir

---

39) In der Darstellung dieses Ereignisses folge ich Eunap. Frg. 60, der ausführlicher ist als der ihm nacherzählende Zos. IV. 56. Richter d. W. Rch. p. 656 hat die Verschwörung kurz vor Beginn des Krieges mit Maximus zum Ausbruch kommen lassen, ohne einen Grund für die Umstellung anzugeben. Vgl. Martin de fontibus Zosimi diss. Berol. 1866 p. 21.

40) Ich folge in dieser Auffassung Köpke „Anfänge des Königthums bei den Gothen“ p. 118. vgl. v. Wietersh. I. p. 124.

nicht. Jedenfalls sorgte Theodosius dafür, dass derartige Parteiungen und Absichten ihn in seinen Massnahmen für den Zug gegen Eugen nicht hemmen konnten. Er fuhr fort sich zu rüsten.

Ebenso suchte Eugen sich zum Entscheidungskampfe gebührend vorzubereiten. Noch im Winter 392/393[41]) rückte er, um den angrenzenden germanischen Völkerschaften Achtung einzuflössen, mit einem zahlreichen Heere über den Rhein; erschreckt erneuerten die Alamannen und Franken die Bündnisse und sagten ihm ihre Hülfe zum Feldzuge zu. Im Sommer 393, nachdem in Gallien die Verhältnisse so geordnet und gesichert waren, rückte er endlich in Italien ein.[42]) Auch hier hatte sich Niemand seiner Erhebung widersetzt, und so scheint es, als ob ausser Africa der ganze Westen ihm ohne Widerstand zufiel.[43]) Für die Anhänglichkeit an die Dynastie Valentinians und Theodosius' ist das allerdings ein schlimmes Zeichen. Aber die Ansichten über Legitimität und Illegitimität waren in damaliger Zeit von den unsrigen weit verschieden. Eugen rückte auf Mailand, um hier die übrige Zeit vor dem Kriege zu verleben und die nöthigen militärischen Massregeln zu treffen. Sein Nahen vertrieb den Ambrosius.[44]) So lange hatte er bei seiner Gemeinde ausgeharrt, aber mit demjenigen, der seinen eigenen Glauben im Stich gelassen und das Heidenthum wieder erneuert hatte, konnte er unmöglich dieselbe Luft einathmen. Wie einst vor Theodosius, so entwich er auch jetzt wieder von Mailand und hielt sich, so lange Eugen in Mailand war, hauptsächlich in Florenz auf.[45])

Um aber dem Usurpator zu zeigen, aus welchen Gründen er so handele, sandte er ihm einen Brief, der wiederum einen tiefen Blick in das Verhältniss von Kaiser und Bischof dieser Zeit thun lässt. In Bezug auf die äussere Form unterscheidet sich der Brief nicht von denen an Theodosius. Auch Eugen erhält dieselben

41) Sulp. Alex. IV. In welche Zeit das bei Paul. 30 erzählte fällt, lässt sich nicht feststellen.

42) Till. note 48 sur St. Ambr.

43) Socr. V. 25. vgl. Or. 5591. Africa blieb treu. Denn am 27. März 393 erliess Theodosius an Silvanus dux et corrector limitis Tripolitani eine Verfügung Cod. Th. XII. 1, 133; am 30. Dec. an Gildo Comes et mag. utr. mil. per Afr. IX. 7, 9.

44) Ambr. ep. 57.

45) Paulin. 27—29.

46) ep. 57.

officiellen Titel, und von der Besitzergreifung des Thrones heisst es: „Als deine Milde die Lenkung der Regierung ergriff." Aber der Ton des Briefes ist ein anderer als in den an Theodosius gerichteten, selbst als in dem nach dem Blutbad von Thessalonich geschriebenen. Ueberall trat in diesem die Rücksicht auf die Frömmigkeit und auf den legitimen Herrscher hervor. Davon ist hier keine Spur. Es wird nur ganz kalt dem Eugen seine Schuld vor Augen gerückt, von einer Aufforderung zur Reue und einem Wiedergutmachen ist keine Rede. Ambrosius tritt uns hier als der strenge Richter über ein begangenes Verbrechen entgegen, und in den letzten Worten liegt die Drohung versteckt: Hüte dich vor der Strafe Gottes, den du verlassen hast!

Aber wenn auch die würdige Haltung und der strenge Ton, den Ambrosius dem Eugen gegenüber anschlägt, mit Bewunderung erfüllt, so macht sich andrerseits der Gedanke geltend, ob denn Ambrosius hier wirklich so gesprochen habe, wie ihm Eugen gegenüber ums Herz war. In einem späteren[47]) Briefe nämlich nach der Besiegung des Eugen nennt er ihn einfach einen „unwürdigen Usurpator" und musste ihn demgemäss auch jetzt dafür halten. Dann begreift man aber nicht recht, warum er, der doch dem Theodosius mit so grosser Leidenschaftlichkeit sein Vergehen vorwarf, und mit so starkem Trotze den Widerruf jenes Edictes forderte, in so verhältnissmässig ruhigem Tone sich gegen Eugen wendet. Vor Allem aber nicht, warum er als Diener Gottes zu sagen berechtigt und verpflichtet — und wie oft betont er das — was ihm recht scheint, dem Eugen nicht einfach erklärte, er sei ein Tyrann und habe sich durch Annahme des Thrones zum Mitschuldigen am Morde des Valentinian gemacht. In der That würde dieser Vorwurf den Ambrosius treffen, wenn er wirklich nur Priester war. Allein seine Stellung war eine doppelte. Er war nicht bloss Bischof, er war zugleich politische Person, Staatsmann. Und wenn er auch als Bischof den Eugen verwerfen musste, so konnte er als Staatsmann sich dem Factum seiner Erhebung nicht entziehen. Drängte er aber die Gefühle des Abscheues, die in dem Bischof aufstiegen, als Politiker zurück, so haben wir damit den Beweis des Gedankens, dass die Kirche damals das unveränderliche Recht der Dynastie nicht gelehrt hat.[48])

47) ep. 62. 48) vgl. Richter d. Westr. Reich p. 290 u. 291.

5. Die Schlacht am Frigidus. Der Tod des Theodosius.

Das Jahr 393 verstrich, indem Theodosius wie Eugen die umfassendsten Vorbereitungen zum Kriege trafen. Theodosius bot den ganzen Osten auf, vom Euphrat, Niphates und aus Arabien zog er Kriegslustige herbei. Die Barbaren, welche zum Theil bereits feste Wohnsitze in Thracien hatten, und ihre Stammesgenossen jenseits des Ister stellten bereitwillig als Bundesgenossen ihre Schaaren: Alanen, Hunnen, Gothen.[1]) Eugen dagegen zog die Franken und Alamannen als Hülfstruppen heran.[2]) Das Knie, welches das Adriatische Meer durch sein tiefes Eindringen ins Land bildet, war wegen der bequemen Uebergänge über die Julischen Alpen der einzige Weg, auf dem Theodosius in die oberitalische Ebene gelangen konnte. Es war ein bereits beim Zuge gegen Maximus für Theodosius gefährlicher Ort. Auch jetzt liess Eugen ihn fest verrammeln[3]), und wie um zu zeigen, unter welchen Auspicien seine Partei den Krieg wage, wurden auf den Höhen vergoldete, weithin sichtbare Jupiterstatuen aufgestellt.[4])

Eugen, Arbogast und Flavian hielten sich bis zum Beginn des Krieges in Mailand auf, zum Schrecken der dortigen christlichen Priester und Mönche. Gegen diese scheint sich der Hass

1) Claud. III. cons. H. v. 68 seq. De bello Gild. v. 240 seq. De laud. Stil. I. v. 148 seq. Socr. V. 25. Soz. VII. 24. Ruf. II. 33. Jordan. de reb. Get. 28 erwähnt, dass über 20,000 Gothen den Zug gegen Eug. mitmachten. vgl. Joh. Ant. Frg. 187. Gildo, der militärische Statthalter Africas, folgte dem Befehle des Theodosius nicht und sandte ihm keine Truppen. Cl. De bello G. 240 seq. VI. cons. H. 108—110. (Sievers Stud. p. 334 weiss nicht, was De bello Gild. v. 240 *in primo genitore* bedeutet. Es ist das einfach dichterisch für *primum in genitore* gesagt.) vgl. Marc. Com. zum Jahre 398.

2) Sulp. Alex. IV. Claud. De laud. Stil. v. 159 sagt von dem Heere des Eugen nur:

Hic Rhadani procera cohors, hic miles alumnus oceani.

Dass es sehr zahlreich war, bezeugen Socr. V. 25. Soz. VII. 22. Oros. VII, 35: Arbogastes .... contraxit undique immensas invictasque copias vel Romanorum praesidiis vel auxiliis barbarorum alibi potestate, alibi cognatione subnixus. Aug. de c. d. V. 26.

3) Claud. in Olybr. et Prob. cons. v. 105 seq. III. cons. H. v. 89 seq. IV. cons. H. v. 101 seq. 637. Soz. VII. 22.

4) Aug. ibid.

der Heiden besonders gerichtet zu haben.[5]) Ihr müssiges, von den Ausschreitungen menschlicher Leidenschaften nicht immer freies Leben mochte daran Schuld sein. Ambrosius hatte trotz seines gespannten Verhältnisses mit Eugen, um sie vor Unbilden zu schützen, getreu seiner Pflicht für sie bei Eugen gebeten.[6]) Nun, wo er fern war, hatten sie dafür zu leiden, dass er den Eugen so hart von sich gewiesen. Und als Arbogast und Flavian ausrückten, da drohten sie, bei der Rückkehr nicht nur die Mailänder Kirche in einen Stall zu verwandeln, sondern auch die Mönche selbst zu mustern und die tauglichen unter das Heer zu stecken.[7]) So spitzte sich der Krieg zu einem religiösen zu. Der Fall des Eugen war gleichbedeutend mit dem vollständigen Siege des Christenthums, die Niederlage des Theodosius mit dem gewaltsamen Aufleben des Heidenthums. Nur war dabei das merkwürdige, dass auf der Seite der Heiden Christen, auf der der Christen Heiden mitfochten.

Noch im Jahre 393 am 20. Nov.[9]) ernannte Theodosius den Honorius in der Nähe von Constantinopel an demselben Ort, wo früher den Arcadius, zum Augustus. Ebenso sandte er noch vor dem Aufbruch nach Italien seinen vertrauten Verschnittenen Eutrop, einen Mann, der aus der Hefe des Volks nach den schimpflichsten Geschäften und Lagen endlich an den Hof und dann durch Abundantius Gunst weiter emporgekommen war, denselben, der späterhin der Nachfolger Rufins wurde und dem Reiche so grosses Unheil brachte, nach Aegypten, um den Thebäischen Einsiedler

5) Vgl. Ambr. ep. 41 am Ende. Eun. vita Aed. Liban. ὑπὲρ τῶν ἱερῶν.

6) Ambr. ep. 57.

7) Paul. 31.

8) Bilder des Hercules sollen die Feldzeichen des Eugen gewesen sein. Theod. V. 24. Cedren I. p. 568. Das Heer des Theodosius focht unter dem Zeichen des Kreuzes. ibid. vgl. Prud. contra Symm. I, 464 seq.

9) Die Frage über die Zeit der Erhebung des Honorius ist erörtert bei Till. V. note 52 sur Th. Clint. F. R. I. p. 528. Sievers Stud. p. 324. Für mich war entscheidend 1) Socr. V. 25, der den 10. Jan. angiebt, lässt dennoch den Theodosius sogleich nach dem Westen aufbrechen, was sicherlich unrichtig ist. 2) Die Darstellung bei Phil. XI. 2. 3) Nach Claud. IV. cons. H. v. 370 seq. fällt die Erhebung nach dem 9. Sept. 393 4) Er sowohl wie Prosp. Aq. und Marc. com. sagen, dass dabei eine Finsterniss eintrat. Eine Sonnenfinsterniss aber fand am 20. Nov. 393 statt.

Johannes[10]), dem Gott die Kraft der Prophetie nach der Behauptung der christlichen Zeitgenossen verliehen und der sich auch durch sonstige wunderbare Gaben einen bedeutenden Ruf erworben hatte, über den Ausgang des Krieges zu erforschen. Eutrop brachte die Antwort zurück, Theodosius werde, allerdings nach schweren Verlusten, siegen und dann in Italien sterben. Nachdem der Kaiser diese günstige Botschaft erhalten hatte, zog er von allen Seiten seine Heeresschaaren zusammen.

Ueber die römischen Truppen erhielt Timasius als der ältere und nach ihm Stilicho den Befehl[11]). Von den Führern der barbarischen Bundesgenossen werden uns Gainas, Saul, Alarich und Bacurius genannt[12]). Alarich befehligte die[14]) Gothen. Bacurius[15]), früher Häuptling der Iberer, welche im heutigen Georgien wohnten, war Christ und hatte bereits unter Valens gedient. Dux limitis Palaestinae war er gewesen und bekleidete jetzt vielleicht die Würde eines comes domesticorum. Heiden wie Christen wussten viel rühmliches an ihm zu preisen. Seine Furchtlosigkeit und Tapferkeit, seine Liebe zur Wissenschaft rühmten die Heiden, seine Glaubenstreue die Christen.

Kurz bevor der Kaiser aus Constantinopel auszog, kam seine Gemahlin Galla nieder und starb im Wochenbette[16]). Aber in dieser vielbeschäftigten Zeit konnte der Kaiser sie nur „nach homerischer Weise auf einen Tag betrauern", die Pflicht rief ihn vorwärts zum Kampfe. Denn es galt, nachdem er überhaupt seine Rüstungen mit der grössten Genauigkeit und Emsigkeit betrieben hatte, nunmehr durch Schnelligkeit den Feind zu überrumpeln. Seine beiden Söhne liess Theodosius in Constantinopel

---

10) Ueber Johannes und die Sendung des Eutrop berichten Soz. VI. 28. VII. 22. Ruf. II. 19 u. 32. Theod. V. 24. Aug. de. c. D. V. 26. vgl. Acta S. III. p. 692 seq. Prosp. Aq. Tiro Pr. Claud. I. in Eutrop. 312—318. praef. II. in Eutr. 37—40. vgl. Stuffken p. 15.

11) Zos. IV. 57. Anders Joh. Ant. frg. 187.

12) Vgl. Oros. VII. 37.

13) Zos. ibid.

14) Zos. V. 5. Socr. VII. 10.

15) Amm. Marc. XXXI. Liban. ep. 950. vgl. 963 u. 964. Ruf. I. 10. II. 33 vgl. über ihn Sievers Leben des Lib. p. 271. Stud. p. 325 vgl. Oros. VII. 37.

16) Eun. Frg. 61. Zos. IV. 57.

zurück[17]). Dem Arcadius, der die Regierung führen sollte, wurde die erfahrene Hand des Rufin zur Unterstützung gegeben[18]).

Ende Mai oder Anfang Juni[19]) rückte der Kaiser mit seinem Heere aus. Der Weg von Thracien bis zum Busen von Triest ist, wie ein Blick auf die Karte zeigt, ein äusserst beschwerlicher, zumal für ein Heer mit seinem Train. Der Marsch dauerte etwa 3 Monate, so dass sich Theodosius in den ersten Tagen des September den gefährlichen Pässen näherte. Dennoch war er von den Feinden so früh nicht erwartet worden[20]). Die nöthigen Vorkehrungen waren noch nicht getroffen, die bestimmte Anzahl Truppen noch nicht an Ort und Stelle, genug bei der ersten Annäherung des Theodosius wurden die Pässe[21]) ohne bedeutenden Kampf genommen und damit bereits ein Vortheil gewonnen. Flavian, der vergeblich der Flucht seiner Truppen hatte Einhalt zu thun gesucht, wurde von dem Verluste der Pässe so tief ergriffen, dass er am Siege des Eugen überhaupt verzweifelnd sich den Feinden entgegenwarf und so noch vor der eigentlichen Schlacht sein Leben verlor. Sein Tod wurde nicht allein von den Heiden tief betrauert, selbst ein christlicher Historiker spricht ihm verstohlen seine Achtung aus. Auch Theodosius hätte ihn gerne erhalten gesehen[22]).

Doch Arbogast gab wegen dieses ersten Verlustes die Hoffnung auf Sieg noch keineswegs auf. Er war von dem grössten

---

17) Soz. VII. 24. Phil. XI. 2. Claud. III. cons. H. v. 83 seq. IV. cons. H. v. 385 seq. VI. cons. H. v. 88 seq. III. cons. II. v. 110 seq. Nur Zos. IV. 58 berichtet, Theodosius habe den Honorius mitgenommen.

18) Zos. IV. 57.

19) Till. note 54 sur Th. Clint. F. R. I. p. 530.

20) Zos. IV. 58. Theodosius zog wahrscheinlich auf der Strasse von Aemona (Laibach) heran. Denn von dort führte längs des Frigidus eine solche nach Aquileja. Vgl. Carl Freih. v. Czoernig das Land Görz und Gradisca p. 162.

21) Vielleicht war es die Station ad Pyrum (bei Hruschizza), der niedrigste Pass des Birnbaumerwaldes in den Julischen Alpen. Vgl. C. von Czoernig a. a. O. p. 162.

22) Ruf. II. 33 vgl. Till. V. p. 376. Flavian war in diesem Jahre Consul. Or. 5593 in der officiellen Urkunde, welche zeigt, dass die Ehre seines Namens zu Gunsten seines Sohnes 431, der damals praef. praet. war, wiederhergestellt wurde, wird sein Consulat nicht erwähnt. Dagegen in der Familienurkunde bei Or. 1188 und 7219. In Bezug auf die während der Tyrannis des Eugen ernannten Consuln heisst es Cod. Th. XV.

Kampfesmuth beseelt. Am 5. September begann die Schlacht[23]), deren Ausgang erst der 6. entschied. Nicht weit von Aquileja an den Ufern des Frigidus[24]) fand sie Statt.

Theodosius begann den Angriff. Er verwandte dazu, um die Schlagfertigkeit und den Geist der Gegner zu erproben, die bundesgenössischen Barbaren. Aber wie ein Wetter fuhr Arbogast unter ihre berittenen Bogenschützen und ihr Fussvolk. Nichts half ihre Tapferkeit, nichts die Aufopferung des Bacurius, sie wurden vollständig geschlagen. Von den Gothen allein sollen 10,000 das Schlachtfeld bedeckt haben. Damit war der erste Schlachttag zu Ende, und schwere Besorgniss ergriff den Theodosius. Seine Generale selbst riethen von einem weiteren Kampfe ab und meinten, ein neuer Feldzug mit grösseren Kräften im nächsten Frühjahr unternommen sichere einen günstigen Ausgang. Aber Theodosius sah richtig, dass hier allein die Entscheidung des ganzen Krieges liege. Bei seinem festen Glauben an das Evangelium ver-

---

14, 9: (Gesetz des Honor. 395) Funestorum consulum nomina jubemus aboleri. Siev. Stud. p. 323 vermuthet mit Henzen auf Grund der Inschrift Or. 5593, dass sein Sohn zum praef. urb. von Eugen ernannt wurde. Or. 5593 vgl. Ambr. de ob. Th. 4.

23) Das Datum giebt Socr. V. 25. Die Berichte über die Schlacht sind sehr verwirrt. Man muss sich begnügen aus der Fülle der widersprechendsten Nachrichten das Wahrscheinlichste auszuwählen und daraus ein Bild von ihr zu geben versuchen. Bei Siev. Stud. p. 326 u. f. findet man eine genaue Zusammenstellung der Belege. Ich mache daher nur noch auf einige übereinstimmende Punkte aufmerksam: 1) Die barbarischen Hülfsvölker des Theodosius werden geschlagen. Zos. IV. 58. Oros. VII. 35. Theod. V. 24. Ruf. II. 33. Socr. V. 25. Nur Soz. VII. 24 weiss nichts davon. 2) Den Hinterhalt berichten Soz. Oros. Ambr. psalm 36_{25}. 3) Zwei Schlachttage nehmen an: Zos. Theod. Oros. (?) Einen Tag Ruf. Socr. Soz. 4) Den Sturm erwähnen: Theodor. Ruf. Socr. Soz. Oros. Aug. V. 26. Claud. III. cons. H. v. 93. Zos. redet von einer Sonnenfinsterniss am ersten Tage. 5) Von Wundern reden Tiro Pr. Ambr. ep. 62. 6) Vom Gebet des Theodosius Theod. Oros. — Ruf. Socr. Soz. 7) Bacurius zeignet sich aus bei Ruf. Socr. Er fällt zugleich bei Zos. Vgl. v. Wietersh IV. 146 seq.

24) Socr. Phil. XI. 2. Claud. III. cons. H. v. 99. Corp. J. L. V. 1. p. 75: Frigidus fluvius is est qui nunc dicitur *Wippach*. Der Freih. v. Czoernig giebt in dem oben citirt. Werke p. 178 seq. eine Darstellung der Schlacht, welche er in der Nähe von Heidenschaft (auf dem rechten Ufer der Wippach vgl. seine Karte), wo sich ein römisches Standlager befand, Statt finden lässt.

traute er darauf, dass der Gott der Christen seine eigene Sache nicht im Stich lassen werde, und manch' heisses Gebet stieg während der Nacht aus seinem Herzen zum Himmel empor.

Mit neuem Muthe rückte er am nächsten Morgen zum Kampfe aus. Ein Bergrücken entzog den Feind seinem Blicke. Er musste überstiegen werden. Aber gerade dort hatte Arbogast einen Hinterhalt gelegt, um dem Kaiser, wenn er vorüber sei, in den Rücken zu fallen. Zum Glück bestanden die Feinde aus Barbaren. Aus welchen Gründen der Befehlshaber derselben, Arbitrio sich getrieben fühlte, seine Treue gegen Eugen zu brechen und auf Theodosius Seite überzutreten, ist ungewiss. Ueberliefert ist, dass er mitsammt seiner Abtheilung die Partei des Arbogast verliess und so den Theodosius von einer grossen Gefahr befreite. Nach Ueberschreitung der Höhe breitete sich eine weite zum Kampfe ausgezeichnet geeignete Ebene in einem Bergkessel aus. Hier hatte Arbogast seine Truppen mit Geschick vertheilt und aufgestellt. Die Schlacht begann. Auf beiden Seiten wurde mit der grössten Tapferkeit gekämpft und das Treffen schien unentschieden zu bleiben. Da aber kam ein in diesen Gegenden nicht ungewöhnlicher Wind, eine gewaltige Bora, dem Theodosius zu Hülfe. Plötzlich fuhr er über die Berge daher und stürzte sich auf die Schlachtlinie des Eugen mit furchtbarer Gewalt. Dieser Umstand erhöhte einerseits den Muth des christlichen Heeres, das in ihm eine Schickung Gottes sah, und beraubte andererseits die Gegner des klaren Blickes, sie wichen, wurden zersprengt und in die Flucht geschlagen. Die Soldaten des Theodosius ihnen auf den Fersen erwischten auch den Eugen, der sich bereits der Siegeshoffnung sorglos überlassen hatte. Die Hände wurden ihm auf dem Rücken zusammengeschnürt, rauhe Fäuste stiessen ihn bis vor Theodosius. Dieser hielt ihm sein Vergehen vor und gab dann den Befehl ihn zu tödten. Sofort wurde ihm das Haupt abgeschlagen und auf eine Stange gesteckt über das Schlachtfeld getragen, besonders zu dem Zweck, um den Rest seines Heeres zum freiwilligen Uebertritt zu bewegen. Die noch übrigen Eugenianer eilten, als sie das Haupt sahen, zu Theodosius, riefen ihn als Augustus an und baten um Verzeihung, die der Kaiser ihnen gerne gewährte. Später wurde das Haupt des Tyrannen durch Italien getragen und endlich den Köpfen der übrigen Tyrannen beigesellt, welche bereits ausserhalb Karthagos ausge-

stellt waren[25]). Arbogast war entkommen. Zwei Tage irrte er im Gebirge umher. Als er aber sah, dass die Verfolger ihm hart auf den Fersen waren, gab er sich selbst den Tod.

So war der Ausgang der Schlacht, welche mit so vielem Geschick von Arbogast eingeleitet und im Anfang von entschiedenem Glück begleitet gewesen war. Hatte Maximus ohne Vorsicht sich mit seinen Schaaren aus den Pässen hervorgewagt und durch die Ausdehnung seiner Massen dem Gegner mehr Gelegenheit ihn anzufassen gegeben, so hatte Eugen auf Arbogasts Rath sich klug hinter den Pässen gehalten, eine vortheilhafte Stellung sich ausgewählt und den Angriff des Theodosius abgewartet[27]). Wenn trotzdem Theodosius unter der Gunst unberechenbarer Ereignisse in Verbindung mit seinem eigenen Genie den Sieg davon getragen hatte, so schien den christlichen Zeitgenossen die Hand Gottes sichtbar eingegriffen zu haben[28]). Nicht nur in den historischen Darstellungen, in Briefen und Predigten wurde die Güte Gottes gepriesen, der die Frömmigkeit und den wahren Glauben nie zu Schanden werden lasse.

Auch nach diesem Siege zeigte der Kaiser seine Seelengrösse. Das erste, was er that, war, dass er an den Hl. Ambrosius einen Brief schickte, in dem er ihm den Sieg mittheilte und bat, Gott für denselben zu danken. In seiner Antwort stellte Ambrosius mit Recht das Betragen anderer Kaiser nach solchen Siegen dem des Theodosius gegenüber.

25) Olymp. bei Müller Frgm. hist. Graec. IV. p. 61.

26) Socr. V. 25.

27) Claud. III. cons. H. v. 89 seq.:

Te (Honor.) propter et Alpes
Invadi faciles, *cauto* nec profuit hosti
Munitis haesisse locis. Spes irrita valli
concidit et scopulis patuerunt claustra revulsis.

ib. IV. cons. H. v. 75 seq. werden Maximus und Eugen einander gegenübergestellt:

Ausus uterque nefas, domini respersus uterque
Insontis jugulo. Novitas audere priori
Suadebat cautumque dabant exempla sequentem
Hic nova moliri praeceps, hic quaerere tuta
Providus; hic fusis, collectis viribus ille;
Hic vagus excurrens, hic intra claustra reductus.

28) Vgl. Anmerk. 23, 2 u. 5.

29) Ambr. ep. 61.

Theodosius verzieh grossmüthig den Anhängern seines Gegners und bedauerte nur, dass nicht alle an der Verzeihung Theil nehmen könnten, sondern so viele sonst so bedeutende Männer durch ihren Tod daran gehindert seien[30]. Eine Proscription trat nicht ein. Er verhängte nur geringe Strafen[31]. Doch trugen die, welche unter Eugen ein Amt verwaltet oder unter ihm gedient hatten, zuerst den Makel der Infamie. Erst Honorius nahm ihnen denselben wieder, indem er dabei dem Wunsche seines Vaters folgte[32]. An die Soldaten, auch an die übergetretenen, vertheilte Theodosius freigebig Ehren und Geld, um sich ihrer Treue zu versichern[33]. An dieser Milde des Kaisers hatte Ambrosius wieder einen grossen Antheil.

Er war am 1. Aug. 394, als Eugen Mailand verlassen hatte, dahin wieder zurückgekehrt.[34] Dort hatte ihn der eben erwähnte Brief des Theodosius getroffen. Der Kaiser hatte in demselben die Vermuthung ausgesprochen, Ambrosius habe wahrscheinlich an seinem Siege gezweifelt und sei desshalb dem Eugen ausgewichen. Ambrosius aber antwortete ihm, nur die Gegenwart des mit dem Sakrileg befleckten Eugen hätte er vermeiden wollen. Und am Schlusse seines Briefes[35] wünschte er dem Theodosius Milde gegen Unschuldige, besonders gegen die, welche noch nicht in den Fall des Maximus verwickelt waren, und Freisprechung der Schuldigen. Einen anderen Brief sandte er durch den Diakonen Felix an den Kaiser, damit er an seiner Stelle seine Pflicht erfülle und für die bitte, welche in das Asyl der Kirche in Aquileja geflohen waren. Zu ihnen gehörten auch die Söhne der hervorragendsten Anhänger des Eugen, welche nicht schon ohne Befehl des Theodosius dem Schwerte zum Opfer gefallen waren. Sie

30) Ambr. de ob. Th. 4.

31) Claud. IV. c. H. 111 seq.

32) Cod. Th. XV. 14, 11 und 12 vom 18. Mai und 17. Juni 395. 11: fas est sequi nos paternae dispositionis arbitrium. 12: Sie erhielten die vor der Tyrannis bekleideten Würden wieder. Zu diesen gehörte auch der Sohn des Flavian. Vgl. Prosogr. des Cod. Th. Gothofr.

33) Claud. IV. cons. H. v. 116 seq. Doch die zusammengewürfelten Massen konnten nicht recht Frieden halten. Claud. de bello Gild. v. 292 seq. Alarich scheint bei den Belohnungen übergangen zu sein. Zos. V. 5. Vgl. Socr. VII. 10 und Richter Diss. p. 27 n. 11.

34) Ambr. ep. 61. Paul. 31.

35) Aug. de c. D. V. 26. Vgl. Siev. Stud. p. 329.

wurden bei dieser Gelegenheit auf seinen Wunsch Christen.[35]) Nach dem Felix sandte Ambrosius noch den Notar Johannes, den späteren (412 oder 422) praefectus praet., nach Aquileja, um für die in die Kirche geflohenen ein Wort einzulegen.[36]) Dann eilte Ambrosius selbst dorthin. Er erlangte leicht Verzeihung für sie. Denn Theodosius bezeugte vor ihm selbst, dass er nur erhalten sei durch Ambrosius Gebete und Verdienste.[37])

Der Kaiser hielt sich die nächste Zeit nach dem Siege in Orten auf, welche dem Schlachtfelde nahe lagen.[38]) Die Ordnung und Ruhe, welche unter den aus allen Weltgegenden zusammengewürfelten Schaaren zu schaffen war, machten seine Gegenwart nothwendig. Nach Rom entsandte er den Pasiphilus, um dort die Beamten des Eugen abzusetzen und als praef. urbi die alten Verhältnisse wieder herzustellen. In dieser Zeit erschien eine Gesandtschaft aus Rom beim Kaiser, welche ausser den Glückwünschen des Senats auch die Bitte überbrachte, den Olybrius und Probinus zu Consuln zu ernennen.[40]) Sie wurde gewährt. Vielleicht gab aber Theodosius der Gesandtschaft damals seinen Unwillen kund über den Eifer, mit dem der Senat die Sache des Heidenthums ergriffen und den Altar der Victoria wieder aufgerichtet hatte. Jedenfalls richtete er noch vor seinem Tode ein officielles Schreiben an den Senat, in dem er zwar sein Bedauern über den Tod manches trefflichen heidnischen Mannes aussprach, der dem Vaterlande noch von grossem Nutzen hätte sein können, zugleich aber auch seinen festen Willen zu erkennen gab, dem Götterdienst in Rom ein Ende zu machen. Der missglückte Versuch des Eugen, der mit so viel Begeisterung unternommen und dem von den Schauern der Eingeweide ein glücklicher Erfolg verkündet war, hatte sicherlich eine grosse Muthlosigkeit in die heidnischen Kreise gebracht und war die Veranlassung, dass besonders in Rom viele zum Christenthum sich bekehrten.[41])

---

36) Ep. 62.

37) Paul. 31.

38) Claud. in Ol. et Prob. cons. v. 113 seq. Sie waren Christen Prud. contra Sym. I. v. 551 seq.

39) Orelli 6478 vgl. die Bemerkung des Herausgebers dazu. Cod. Th. II. 1, 8.

40) Claud. in Ol. et Pr. cons. v. 124 seq.

41) Dass Theodosius nach der Schlacht am Frigidus nach Rom gegangen sei, wird berichtet 1) von Zos. IV. 59. V. 30. 2) Prudentius

Die Anstrengungen des letzten Krieges waren die Ursache, dass Theodosius bald nach der Schlacht am Frigidus in eine Krankheit verfiel, welche sich zur Wassersucht entwickelte.[42]) Dauernde Erdbeben erschütterten um diese Zeit einen grossen Theil Europas, heftige Regengüsse riefen Ueberschwemmungen hervor. So schienen später den Zeitgenossen die Elemente selbst den Heimgang des grossen Kaisers geahnt und angedeutetet zu haben.[43]) Theodosius verliess Aquileja und begab sich nach Mailand, wo Ambrosius bereits einen Tag früher eingetroffen war.[44])

contra S. I. 3) lässt es sich aus Theod. V. 23 folgern, wenn er die Ereignisse des Jahres 389 erzählend sagt: *χρόνου δὲ συχνοῦ διελθόντος εἰς τὴν Ῥώμην ἀφικόμενος πάλιν ὁ βασιλεύς.* Dagegen hat bereits Till. V. note 57 sur Th. triftige Einwände gebracht. Siev. Stud. p. 331, der sich dem Till. anschliesst, fügt noch hinzu, dass nach dem Briefwechsel zwischen Theodosius und Ambrosius zu urtheilen „noch eine Zeit zwischen jenem Siege und der Ankunft des Theodosius in Mailand verflossen sein müsse". Gegen Henzen zu Orelli 5593 note 13 macht er geltend, dass die Worte quae .... meministis in derselben auch in einer an den Senat geschickten Rede stehen könnten. Endlich macht er darauf aufmerksam, dass auch sonst die Besiegung des Eugen und Maximus verwechselt werde, vgl. Cedren p. 568 und Soz. VII. 25. — Dagegen glaubt Jeep in der praefatio p. XIV. an die Reise des Theodosius nach Rom, aber ohne Honorius und Stilicho, auf Grund der Worte in Zos. IV. 59. . . . *ἐπίτροπον καταλιπὼν τῷ παιδί.* Dieses Wort *καταλιπὼν* hätte keinen Sinn, wenn gemeint sei, Theodosius habe den Stil. in Rom zurückgelassen. Er verändert desshalb *ἐπιδημήσας* in *ἐπιδημήσων*. Doch ist dagegen einzuwenden: 1) Das folgende *συγκαλέσας κ. τ. ε.* würde alsdann des rechten Anschlusses an das vorhergehende entbehren; man würde bei vorangehendem particip. fut. entweder ein Wort wie *ἀφικόμενος δέ* oder ein *ἐκεῖ* oder ähnliches bei *συγκαλέσας* erwarten. 2) *καταλιπών* kann so erklärt werden, dass Zos., als er es schrieb, bereits die Rückkehr des Theodosius nach Constantinopel im Auge hatte. Ich glaube, da zuviel gegen eine Anwesenheit des Kaisers in Rom spricht — besonders auch der Umstand, dass die Kirchenhistoriker von einem so wichtigen Ereigniss (wie es Zos. und Prud. schildern) völlig schweigen — dass Theodosius eine Aufforderung an den Senat nach Rom geschickt habe. Diese Aufforderung war jedenfalls nach der Besiegung des Eugen viel mehr an ihrer Stelle als 389. Denn jetzt war das Heidenthum neu aufgelebt, und es war ein Kampf des Heidenthums gegen das Christenthum gewesen. Ob indess jene Aufforderung den Erfolg, den Prudent. berichtet, gehabt hat, muss bezweifelt werden.

42) Phil. XI. 2. Idac. chron.

43) Ambr. de ob. Th. 1.

44) Paul. 32.

Sein bedenklicher Zustand liess es dem Kaiser wünschenswerth erscheinen, einen seiner Söhne in seiner Krankheit um sich zu haben. Da aber Arcadius den Orient nicht verlassen durfte, so rief er den 11 jährigen Honorius aus Constantinopel herbei. Serena, die Gemahlin Stilichos, führte ihn in die Arme des Vaters.[45]) Dieser, der wegen des grossen Blutbades in der Schlacht sich selbst bis dahin vom Gottesdienste ausgeschlossen hatte, wohnte mit ihnen zum ersten Male wieder demselben bei.[46]) Die Krankheit hatte sich bei der Ankunft des Honorius so weit gelegt, dass der Kaiser Circusspiele zur Feier des Sieges veranstaltete[47]) und ihnen noch am Vormittage zusah. Aber nach dem Essen trat sie mit erneuter Gewalt auf, und der Zustand des Kaisers wurde immer bedenklicher.[48]) Er dachte an die Weissagung des Johannes und liess den Ambrosius rufen. Noch auf seinem Sterbebette zeigte er sich mehr um das Wohl der Kirche besorgt, als um seine eigene Todesgefahr. Seine Kinder hatte er bereits dem Stilicho, dem nächsten anwesenden Anverwandten, empfohlen.[49]) Ein Testament zu hinterlassen hatte er nicht die Zeit. Die Thronfolge wurde so bestimmt, dass Arcadius den Orient, Honorius den Occident beherrschen solle. Allerdings wünschte der Kaiser sehnlichst, dass die Brüder in Eintracht leben, gewissermassen gemeinsam das ganze Reich regieren sollten, und eine endgiltige Theilung lag weder in seinem Sinne noch fassten die Zeitgenossen das Verhältniss so auf.[50]) Vielleicht hoffte er, dass die starke Hand des Stilicho bei der Jugend seiner Söhne beide Reiche vor Gefahren schützen werde, und hatte ihn besonders darum gebeten. Jedenfalls machte Stilicho das später geltend.[51]) Ausserdem aber hinter-

---

45) Ruf. II. 34. Phil. XI. 2. Socr. V. 26. Soz. VII. 29. Claud. VI. cons. H. v. 88 seq. III. cons. H. 110 seq. Dagegen sprechen nur Theod. V. 25 und chron. pasch., vgl. note 56 des Till. V. Wenn Ambr. de ob. Th. 5 von *filii* redet, so versteht er offenbar den Arc. und Hon. darunter. Es folgt aber nicht daraus, dass Arcadius zugegen sein musste. Ambr. hätte ganz dieselben Worte gebraucht, wenn keiner von beiden in Mailand war. De ob. Th. 30 dagegen und Paul. 32 sind Honor. und Serena gemeint.

46) Paul. 32.

47) Socr. V. 26. Soz. VII. 29.

48) De ob. Th. 35.

49) ib. 5 nisi ut eos (filios) praesenti commendaret parenti.

50) Richter diss. p. 3 und 4. Sievers Stud. p. 337 und 338.

51) Vgl. Richter diss. p. 18. Ney diss. p. 19.

liess er seinem Sohne die Aufgabe, das von ihm begonnene Werk der Milde gegen seine Gegner, die verheissene Erleichterung vom Steuerdruck, zur Ausführung zu bringen.[52] So noch in den letzten Augenblicken die nöthigsten Anordnungen treffend und dabei der Leiden gedenkend, die dem Ableben eines Herrschers zu folgen pflegen, entschlief er sanft in der Nacht des 17. Januar 395[53] in einem Alter von 50 Jahren und nach einer Regierung voller Kriege und Unruhen von 16 Jahren.[54]

Nach vierzig Tagen[55] fanden die Leichenfeierlichkeiten Statt. Honorius und das Heer waren zugegen. Ambrosius hielt die Leichenrede. Er vermied in derselben jede bestimmte Anspielung auf das Verhältniss, das fortan zwischen den beiden Reichen herrschen sollte. Nur wies er das Heer auf die Treue gegen Arcadius und Honorius hin: Zahlet den Söhnen, was ihr dem Vater schuldet! rief er ihm zu. Dann rühmte er ausführlich und mit eigener Rührung die Tugenden des Theodosius, dem er ja so nahe gestanden hatte.[56] Zum Schluss tröstete er den Honorius, dass er den Vater nicht selbst nach Constantinopel geleiten könne, weil die Sorgen der Regierung ihn zu sehr in Anspruch nähmen.

Noch im Jahre 395 wurde die Leiche nach Constantinopel übergeführt und dort am 8. Nov. feierlich beigesetzt.[57]

---

52) Ambr. de ob. Th. 5. Hon. kam dem nach Cod. Th. XI. 28, 2 u. f. Vgl. Claud. IV. cons. H. 496 seq. und besond. Symmach. ep. IV. 7.

53) Socr. V. 26 chron. pasch. (aber zum Jahre 394) vgl. Till. note 58.

54) Clint. I. p. 532. Vgl. Siev. Stud. p. 292.

55) Ambr. de ob. Th. 3.

56) Vgl. v. Wietersheim a. a. O. IV. p. 159 seq.

57) Socr. V. 1. chron. pasch. am 9. Nov. Vgl. Zos. IV. 59. Marc. com. Aur. Vict. epit. Er wird „divus" genannt Or. 1133 und 1134. Als Sternbild erscheint er bei Claud. in Ruf. I. v. 1—3. III. cons. H. v. 158 seq. bes. 172 seq.

Schlussbetrachtung.

Der Hofdichter des Honorius Claudian und der schmeichlerische Redner Symmachus sind voll des Lobes der guten Zeit unter der Regierung des Theodosius. Jenem scheint unter ihm „das goldene Zeitalter“ wieder aufgelebt zu sein [1]), und in Dieses Briefen ist „das Glück der Zeiten“ eine stehende Wendung. [2]) Aber auch auf Münzen wie Inschriften [3]) und in Gesetzen [4]) ist sie zu finden. Dem gegenüber stehen allerdings die Berichte des Eunap und Zosimus [5]), welche im Gegensatze dazu uns ein äusserst abschreckendes Bild von dem Zustande des Reichs entwerfen. Allein die Quellenübersicht hat uns bereits gelehrt, misstrauisch gegen diese Schilderungen zu sein. So befänden wir uns wirklich in grosser Verlegenheit, wenn nicht glücklicherweise die im Codex Theodosianus überlieferten Verfügungen der Jahre 379 — 395 im Stande wären, Licht in die Dunkelheit zu bringen.

Bei Jedem, der erst beginnt sich in das Verständniss dieses Gesetzbuches einzuarbeiten, wird es Verwunderung erregen, dass sehr häufig, wenn dem höchsten Beamten eine Strafe bei Uebertretung des betreffenden kaiserlichen Rescripts angedroht wird, zugleich seinem Dienstpersonal (officium) entweder die gleiche oder eine geringere in Aussicht gestellt wird. Das lässt sich nur so erklären, dass einmal das Dienstpersonal oft eigenmächtig ohne Wissen des Chefs vorging, und andrerseits die höheren Beamten so schnell wechselten, dass sie sich mit dem Geschäftsbetrieb nicht so bald vertraut machen konnten und daher vieles ihren Unterbeamten überlassen mussten. [6])

Aber schon die Bemerkung, dass in den Dekreten so häufig für die Provincialstatthalter (judices, rectores provinciae) eine Strafandrohung beigefügt ist, lässt, wenn man dabei einen Blick auf unsere Beamtenverhältnisse wirft, sofort die Vermuthung aufsteigen, dass die römischen Beamten dieser Zeit äusserst unzuverlässig waren. Und in der That geht aus einer Reihe von

1) In Ruf. I. v. 45 seq. IV. cons. v. 41 seq.
2) I. 40. II. 31. IV. 12. X. 19 u. a. a. O.
3) Orelli 68, 6579, 6478.
4) Cod. Th. X. 10, 19 u. a.
5) Vgl. den betr. Abschnitt der Quellenübersicht.
6) Walter, Gesch. d. röm. Rechts I. p. 585.

Gesetzen hervor, dass die Unbestechlichkeit eine seltene Tugend unter ihnen war. Nicht nur, dass die kaiserlichen Befehle nachlässig oder überhaupt nicht ausgeführt wurden[7]), dass die Statthalter träge ihren Amtspflichten oblagen[8]) und sich lieber an Schauspielen und Circusspielen ergötzten[9]), sondern vor allen Dingen litt die öffentliche Rechtspflege unter ihrer Käuflichkeit.[10]) Nicht nach Wahrheit und Gewissen, sondern nach Gunst oder Ungunst, nach dem Range und dem Vermögen, oft nicht einmal in öffentlicher Gerichtsverhandlung, sondern im Innern der Wohnung[11]) urtheilten sie über die Freiheit, den Besitz oder das Leben der mitunter fälschlich Angeklagten ab. War aber die Schuld zu schwer oder zu sonnenklar, als dass der Verbrecher freigesprochen werden konnte, da gab es noch den Ausweg ihn entschlüpfen zu lassen und dann an den Kaiser zu berichten, er sei dem Dienstpersonal durch die Mönche entrissen oder wolle appelliren[12]), während doch im Grunde nur das Gold des Schuldigen sein Entkommen herbeigeführt hatte. Wir besitzen zwei Reden des Libanius, welche gegen derartige Missstände gerichtet sind. In der einen[13]) wendet er sich dagegen, dass Manche aus ungenügenden Gründen, nur Andern zu gefallen, von den Magistraten ins Gefängniss geworfen seien und klagt besonders über die üble Behandlung der Gefangenen: In engem Raum würden sie eingepfercht und ungesunde Nahrung würde ihnen verabreicht. In der andern[14]) dagegen, dass die Magistrate fast den ganzen Tag von den Bittstellern oder deren Anwälten sich belagern und begleiten lassen, dadurch oft die Gerechtigkeit verletzen, Bösewichter frei ausgehen lassen, Unschuldige quälen und ihrer Güter berauben.[15])

Dieselbe Habsucht aber, welche die Statthalter bestechlich machte, trieb sie, durch deren Hände so viel Geld ging, die damit betraut waren, die Steuerablieferungen zu überwachen, natürlich

7) Cod. Th. VII. 18, 4.
8) I. 5, 9.
9) XV. 5, 2. vgl. I. 16, 9.
10) IX. 27, 6.
11) I. 16, 9.
12) IX. 40, 15.
13) *περὶ τῶν δεσμωτῶν*. Vgl. IX. 2, 3. IX. 3, 6 und 7: die Gefangenwärter werden corrupti carcerum custodes genannt. IX. 11, 1.
14) *κατὰ τῶν προσεδευόντων τοῖς ἄρχουσι* und *κατὰ τῶν εἰςιόντων*.
15) I. 16, 13.

häufig zu Handlungen, welche ein Gesetz[16]) furta et scelera nennt. Sie wurden einfach zu Dieben, wenn sie das zu gemeinsamen Zwecken zusammengekommene Geld der Landschaft zu eigenem Bedürfniss verwandten. Und das thaten sie nicht nur mit dem Gelde der Gemeinden, sondern auch das für den Fiscus eingelaufene erblickte oft nicht die Kasse des Comes Sacr. Largit. oder Rei Priv. in Constantinopel.[17]) Doch das war noch nicht das schlimmste; sondern für die Provincialen wurde ihre Verworfenheit dadurch so verderblich, dass sie das aurum coronarium Leuten abforderten[18]), die es nicht zu zahlen verpflichtet waren, dass sie für das Reich glückliche Ereignisse, wie den Regierungsantritt oder den Sieg des Kaisers, benutzten[19]), um den freudigen Unterthanen Geld abzupressen. Auch wurden bei der Uebergabe der Steuern an die Beamten die Quittungen nicht richtig ausgestellt[20]), so dass die armen Betrogenen nochmals zahlen mussten. Nur bei dieser Lage der Verhältnisse ist es erklärlich, dass die Provinzialen, um nur die Steuern zu decken, sogar ihre Kinder in die Knechtschaft verkauften.[21]) — Eine charakteristische Eigenschaft der judices dieser Zeit ist endlich die Bauwuth. Sie begannen nicht allein selbst neue grosse Bauten auf Staatskosten und liessen die begonnenen wieder liegen, sondern es kam auch vor, dass sie anstatt des kaiserlichen ihren eignen Namen als den des Gründers auf das Vollendete zu setzen wagten.[22])

Und wie die hohen Beamten bestechlich, habsüchtig und eigenmächtig waren, so waren es die niederen ebenfalls.[23])

Hier, dünkt mich, ist die passendste Stelle, um noch den

16) IX. 27, 1.

17) XII. 9, 2. X. 24, 3.

18) XII. 13, 5.

19) VIII. 11, 4 und 5.

20) VII. 4, 18. XII. 6, 17 und 18; 20—23. XI. 2, 5. XIII. 11, 5. XI. 1, 19.

21) Schon Constantin der Gr. hatte dem entgegentreten zu müssen geglaubt (XI. 27, 1 und 2), indem er gesetzlich verfügte, so arme Väter unverzüglich mit Nahrungsmitteln und Kleidern zu unterstützen. Er hatte noch den förmlichen Loskauf solcher Kinder für nöthig befunden (V. 8, 1), Theodosius aber verfügte, dass „alle Kinder, welche der Eltern traurig Loos in die Knechtschaft gebracht habe", der alten Freiheit ohne Zahlung zurückgegeben würden. III. 3, 1.

22) XV. 1, 20—31.

23) VIII. 4, 15. IX. 40, 14. IX. 27, 7.

Bericht des Eunap-Zosimus [24]) über diese Verhältnisse mit einem letzten Worte zu würdigen. Nach der eben gegebenen Schilderung des römischen Beamtenthums der Zeit des Theodosius könnte es geradezu scheinen, als ob sie nur das, was jene Quelle behauptet, bestätige. Allerdings, muss man zugestehen, liegt diesem heidnischen Bericht ein bedeutender Kern von Wahrheit zu Grunde, aber ebenso wenig wie das vorstehende den Anspruch erheben darf, die damaligen Zustände ganz so, wie sie in Wirklichkeit waren, vor die Augen gerückt zu haben, weil es geschöpft ist aus einer sehr grossen Zahl von Verordnungen, die aber zu den verschiedensten Zeiten (innerhalb 16 Jahren) gegeben wurden und sich auf die verschiedensten Gegenden des weiten römischen Reichs beziehen, ebenso wenig darf das jene heidnische Schilderung. Auch sie trägt den Fehler in sich, dass sie das Elend der Provincialen, den Uebermuth der Statthalter, der einmal hier, dann da und bald zu dieser, bald zu jener Zeit besonders stark hervortrat, zu einem immerwährenden, ganz gleichmässig, allgemeinen Uebel umgewandelt hat, während es doch sicherlich Statthalter gegeben hat, die nur in geringerem Grade von der Zeitkrankheit der Beamtenwelt angesteckt waren und unter deren Verwaltung die Provinzen bessere Tage sahen. Endlich trägt doch die Bemerkung des Eunap, dass die Provincialen sich gefreut hätten, wenn die Römer von den Barbaren einmal besiegt waren, zu sehr den Stempel des Hasses und der Uebertreibung an sich, als dass man ihr weitere Beachtung schenken dürfte. Vor allem aber haben Eunap und Zosimus dadurch gesündigt, dass sie Theodosius selbst als denjenigen bezeichnen, der an dem ganzen Unglück der Unterthanen allein Schuld sei und dass sie für seine sonstige historische Bedeutung absolut kein Verständniss haben.

Die Zeit, da das römische Heer noch ein Bürgerheer war, wo ein Jeder verpflichtet und bereit war, seinen Arm der Vertheidigung des Vaterlandes zu weihen, war längst vorüber. Die Elemente, aus denen sich das Heer zusammensetzte, waren immer gemischtere, unedlere geworden. Auch unter Theodosius Regierung scheute der entnervte Römer den Kriegsdienst. Es kam während der thrakischen Kriege vor, dass sich junge Leute an

24) Vgl. die Quellenübersicht.

der Hand verstümmelten, um dem Soldatenhandwerk zu entgehen.[25]) Sclaven durften eigentlich von den Provincialen nicht gestellt werden, es geschah aber doch, ebenso wie auch Individuen aus den niedrigsten Volksklassen sich einzuschleichen wussten.[26]) Wie sollte man da noch die Liebe zum Vaterlande erwarten? Desertionen kamen häufig vor.[27]) Die alte Disciplin konnte dabei ebenfalls nicht blühen[28]), standen doch die militärischen Beamten nicht minder als die civilen in dem Rufe, dass sie die Armeegelder veruntreuten und nicht richtig anwendeten. In der Rede *περὶ τῶν προστασιῶν* klagt Libanius über die Unsitte, dass Dorfschaften sich den Schutz und die Hülfe militärischer Befehlshaber erkauften, um den armen Dekurionen die Steuern zu verweigern oder um sich von den Verpflichtungen gegen den Gutsherrn frei machen zu können. Endlich forderte der Soldat gern mehr von seinem Quartiergeber als ihm zukam und brachte ihm ehelichen Unfrieden ins Haus.[29])

Für den Zustand des Reichs unter Theodosius ist mit am characteristischen die Lage der Curiales.[30]) Früher eine angesehene Körperschaft, wurde dieser Stand im Laufe der Jahrhunderte, besonders seit dem Ende des zweiten, der unglücklichste von allen, die es im Staate gab. Denn ihnen lag ausser der sonstigen Verwaltung und Vertretung der Gemeinde das Geschäft ob, die Steuern einzutreiben. Somit waren sie nicht allein von Seiten derer, von welchen sie die Steuern erheben sollten, den grössten Unbilden ausgesetzt, sondern sie waren auch dem Judex gegenüber mit ihrem Leibe und Vermögen dafür verantwortlich, dass sie richtig zusammen kamen. Mit Knute und Folter wurden sie vom Statthalter gestraft, und vergeblich war ihr Versuch, durch Uebertritt in andere Stände, in den Senat, ins Heer, ins officium eines Beamten u. s. w. sich ihren unseligen Verpflichtungen zu entziehen. Denn wie ein Gesetz bezeichnend sagt: *Decurio for-*

25) VII. 13, 10: Qui spurca amputatione digitum declinat usum armorum etc.

26) VII. 2, 1. VII. 13, 8, 9 und 11.

27) VII. 18, 2—8.

28) VII. 1, 12.

29) VII. 4, 18. VII. 9, 3. IX. 7, 9.

30) XII. 1, 80—139. Vgl. Walter, Gesch. d. r. Rechts I. p. 573 seq. Marquardt, Röm. Staatsverf. I. p. 510 seq. Endlich Rüdiger, De curialibus imp. Rom. post Contantinum M. Vratislaviae 1838.

tunam quam nascendo meruit, suffragiis atque ambitione non mutet. Desshalb wurden sie ihrer Curie stets wieder zugeführt, der auch ihr Besitz zu eigen blieb. Von allen Seiten belästigt sowohl von den Civil- wie Militär-Beamten suchten sie sich häufig durch die Flucht ihrem traurigen Loose zu entziehen, und andere Kasten mussten herangezogen werden, um die verödeten Curien zu bevölkern. Wie ein Hohn erscheint es, wenn ihnen, nachdem sie im Amte ergraut, allen ihren Verpflichtungen nachgekommen waren, vom Kaiser die ex comitibus dignitas, „auch wenn sie sie nicht repräsentiren wollten," verliehen wird, und wenn überhaupt in den Worten der Gesetze ihr Stand so behandelt wird, als wäre er wie vordem noch ein äusserst ehrenvoller und dem Dienste des Vaterlandes geweihter.[31]) Theodosius verfolgte ihnen gegenüber das Princip, vor allem den Stand der Curialen und ihren Besitz zu erhalten, zu heben und soweit es diese Aufgabe erlaubte, dem einzelnen Curialen möglichst viele Vortheile zu gönnen.

Für alle die hier berührten inneren Schäden nun suchte der gute Wille des Kaisers Abhülfe zu schaffen, aber die Anzahl der Verfügungen, welche dasselbe immer wieder verbieten oder nur neue Uebel aufdecken, ist so beträchtlich, dass eine durchgreifende Besserung der Verhältnisse gewiss nicht statt gefunden hat. Auch unter Theodosius Regierung, muss man demgemäss annehmen, herrschte dieselbe Bestechlichkeit, Grausamkeit, Verworfenheit der Beamten, dieselbe zunehmende Entleerung der Curien, dieselbe Verödung fruchtbarer Landstriche[32]) und ungesunde Vertheilung von Geld wie früher, und ich muss Ney[33]) desshalb ganz entschieden entgegentreten, wenn er behauptet, nie seien die Völker des römischen Reichs glückseliger gewesen als unter Theodosius.

Allerdings milderte das Elend der Provincialen im Gegensatz zur früheren Zeit der Gedanke, dass ein Kaiser in Constantinopel herrsche, der Jedem zugänglich und, wo immer er nur konnte, für ihn zu sorgen bemüht sei. Denn, um von Theodosius selbst noch ein Wort zu sagen, eine seiner hervorragendsten Eigenschaften

---

31) Vgl. XII. 1, 93. 108. 109. 122 heisst es von ihrem Amte velut dicati infulis mysterium perenne custodiant; sit illis piaculum inde discedere.

32) Steuererlasse wurden nothwendig. Ambr. de obit. Th. 5., vgl. Cod. Th. XI. 28, 2 u. f.

33) p. 17 vgl. Cod. Th. IX. 4, 1.

ist seine grosse Herzensgüte, welche nicht nur von heidnischen wie christlichen Schriftstellern mit Eifer bezeugt, sondern auch durch einige Gesetze[34]) des Codex bestätigt wird. Doch muss man zugeben, dass er in den letzten Jahren, obwohl im Privathause geboren und durch Verfolgung und Unglück hindurch zum Throne gelangt, etwas von dem klaren Blick, mit dem er früher Menschenwerth zu erkennen vermochte, verlor, sonst wären derartige Intriguen und Palastumwälzungen wie die Namen des Promot, Tatian und Proclus sie andeuten, nicht möglich gewesen. Ebenso büsste er gerade in der letzten Zeit seiner Regierung viel von seiner früheren Mässigung ein und liess sich zu Thaten hinreissen, wie sie nur eines Tiberius und Caracalla würdig waren. — In Bezug auf seine religiösen Massnahmen blieb er sich stets treu.[35]) Vollkommen eingenommen von der Wahrhaftigkeit des Nicänums liess er keine Stimme in sich aufkommen, welche seinen einseitigen Blick erweiterte und erleuchtete. So war die höchste Intoleranz in Glaubenssachen sein Princip.[36]) Aber eben diese Einseitigkeit hat auch etwas grosses in sich, denn durch sie zeigt er, dass er die dem Christenthume (und speciell dem Nicänum) innewohnende siegreiche Kraft deutlich erkannt hatte. Ausserdem darf man nicht vergessen, dass allen Männern dieses Zeitalters eine gewisse Starrheit wie eine Art Krankheit anhaftet — ich erinnere an Ambrosius — und dass desshalb auch Theodosius milder beurtheilt werden muss. — Im Kampfe mit der staatlichen Natur der Kirche unterlag er. Das ist nicht wunderbar. Denn

34) IV. 4, 2. Theodosius schlägt alle Vermächtnisse von Seiten der Unterthanen aus, welche ihm oder seiner Familie nur durch codicilli aut epistolae zugewandt werden. Das möge unter Privaten gelten. Solche Vermächtnisse überlässt er den Kindern oder nächsten Anverwandten der Verstorbenen. Was ihm dagegen durch regelrechte Testamente (testamenti scriptura vel nuncupatio) vermacht wird, will er gern annehmen. Ueber dieses Rescript äussert er sich Symm. ep. I. 13: Verum haec recens sanctio de fideicommissis et codicillorum commodis ab optimo principe in aeternum repudiatis tantum claritudine egreditur lucem superiorum quantum augustius est Regenti sibi quam subditis modum ponere. IX. 4, 1 zeichnet sich durch den gütigen, väterlichen Ton aus, mit dem Theodosius die Schmähungen auf den Kaiser und die schlechten Zeiten verzeiht. Vgl. VIII. 11, 4 und 5. Tillem. V. art. 85 bis 90.

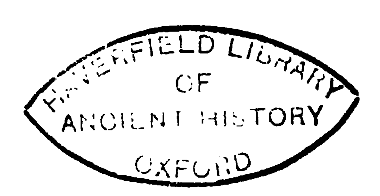
35) XVI. 1, 2. XVI. 5, 6 seq. XVI. 10, 7 seq.

36) Vgl. Stuffken p. 175.

wenn Theodosius seinerseits kein Bekenntniss und keinen Glauben neben dem christlich-nicänischen aufkommen liess und keine Kritik und keinen Angriff der Vernunft auf das Dogma duldete, so musste auch er selbst, wo immer das Wort Gottes ihm entgegentrat, sich beugen und so freilich Mitbegründer einer Idee werden, welche das ganze Mittelalter beherrschte und noch heute Völker entzweit und Staaten verwirrt.

Die christlichen Zeitgenossen gaben ihm den Namen des „Grossen" wegen seiner Siege über Barbaren und Tyrannen, dann besonders wegen seines Eifers gegen Heiden und Ketzer und endlich wegen seiner grossen Milde. Wenn wir nun aber dem Theodosius den Namen des Grossen lassen, so thun wir es nicht allein, weil er zuerst auf dem Throne nicht bloss Hörer, sondern wirklich auch Thäter des Worts war[37]), sondern, weil er mit starker Hand die christliche Religion zur Staatsreligion erhob und so vollendete, was Constantin der Grosse begann, weil er ebenso klar die Nothwendigkeit einer Aufnahme der Germanen in das morsche Reich einsah, durch sie die vergifteten Säfte des Römerthums zu reinigen und zu stärken suchte und zwar ohne dabei selbst, wie es später geschah, die Zügel der Herrschaft über sie zu verlieren. In diesen beiden Punkten liegt die welthistorische Bedeutung des Theodosius.

37) Vgl. v. Wietersheim IV. p. 115.



Halle, Druck von E. Karras.

DER KAISER

THEODOSIUS DER GROSSE.

EIN BEITRAG

ZUR RÖMISCHEN KAISERGESCHICHTE

VON

DR. A. GÜLDENPENNING UND DR. J. IFLAND.

HALLE.
MAX NIEMEYER
1878.



